



**HAL**  
open science

# L'engagement du parti communiste chilien en faveur des règles du système démocratique libéral. Le pari risqué d'un acteur contradictoire.

Carla Rivadeneira

► **To cite this version:**

Carla Rivadeneira. L'engagement du parti communiste chilien en faveur des règles du système démocratique libéral. Le pari risqué d'un acteur contradictoire.. Science politique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2009. Français. NNT : 2009PA030179 . tel-00966439

**HAL Id: tel-00966439**

**<https://theses.hal.science/tel-00966439>**

Submitted on 26 Mar 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3  
ÉCOLE DOCTORALE 122 EUROPE LATINE – AMÉRIQUE LATINE**

**Thèse de doctorat**

**Discipline : Science politique**

**AUTEUR**

**Carla RIVADENEIRA**

**L'ENGAGEMENT DU PARTI COMMUNISTE CHILIEN EN FAVEUR DES RÈGLES  
DU SYSTÈME DÉMOCRATIQUE LIBÉRAL. LE PARI RISQUÉ D'UN ACTEUR  
CONTRADICTOIRE**

**Thèse dirigée par : Renée FREGOSI**

**Soutenue le 15 décembre 2009**

**Jury:**

**M. Ilán BIZBERG, Colegio de México**

**M. Bruno LAUTIER, Université Paris 8 – Vincennes - Saint Denis**

**M. Guy LOCHARD, Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle (CIM)**

Je voudrais remercier d'abord Madame Renée Fregosi pour sa patience et son soutien pendant toutes ces années de travail et à l'École doctorale 122 Europe-latine – Amérique latine, pour le financement qu'elle m'a accordé durant la première partie de ma recherche. Ensuite, j'aimerais remercier tous les gens qui travaillent aux archives dans différents domaines et pays qui, grâce à leur action quotidienne attentive, rendent notre travail plus agréable et efficace. Je suis particulièrement reconnaissant aux gens de s'archives de la Bibliothèque nationale du Chili des sections Livres, Magazines et Journaux, de la BDIC, à Nanterre, des Archives du PCF, à Bobigny et de la FLACSO, à Santiago, qui m'ont toujours aidé dans ma recherche, même parfois au-delà des règles.

En plus, je remercie profondément les amis qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à que ce travail ait finalement abouti : Claude Hoyez, Mercedes Sánchez, Juan Echagüe, Claudia Dávila et Edna Hernández. Chacun à sa manière a fait son apport et m'a aidé à aller jusqu'au bout.

## TABLE DE MATIÈRES

INTRODUCTION .....	5
CHAPITRE I : LE CHOIX DÉMOCRATIQUE-ÉLECTORAL DU PC CHILIEN... UN PARTI COMME LES AUTRES ? .....	41
1. Les débuts d'un habitus électoral.....	42
<i>A.L'héritage des partis populaires</i> .....	43
<i>B.Le PCCh entre la disposition électorale et le discours communiste</i> .....	50
2.La participation électorale face aux épreuves des configurations politiques.....	55
<i>A.Le conflit avec le KOMINTERM : la participation électorale du PC, malgré lui</i> .....	56
<i>B.Le PCCh face au système politique chilien : un parti pas comme les autres ? ...</i>	65
CHAPITRE II : LE PARTI COMMUNISTE CHILIEN ET LA CONCURRENCE AU SEIN DU SYSTÈME DE PARTIS.....	75
1.La maîtrise des règles du régime électoral.....	77
<i>A.Un début difficile</i> .....	77
<i>B.La Constitution de 1925 et l'adaptation du PCCh aux nouvelles règles</i> .....	83
2.La consolidation du PCCh au sein du système de partis .....	92
<i>A. Le mouvement ouvrier et les fiefs électoraux du PCCh</i> .....	93
<i>B.La professionnalisation des élus communistes.</i> .....	104
CHAPITRE III : L'ENGAGEMENT DU PARTI COMMUNISTE CHILIEN EN FAVEUR DE L'ACTION PACIFIQUE .....	114
1. Une pratique de longue date .....	116
<i>A.L'habitus pacifique s'impose au PCCh</i> .....	116
<i>B.L'expérience reinosiste cristallise le choix pacifique</i> .....	127
2.La consolidation de la voie pacifique du PCCh dans une époque turbulente.....	135
<i>A.Les principes de la voie pacifique</i> .....	137
<i>B.La voie pacifique comme source de conflits au Chili et au sein du mouvement communiste international.....</i>	150
CHAPITRE IV : PCCH – PS : UNE ALLIANCE CONFLICTUELLE .....	160
1.Les antagonismes des premières années: différenciation et conflit.....	161
<i>A.Le PS, l'acteur qui manquait pour la représentation de la gauche</i> .....	161
<i>B.Des principes opposés : entre les conflits et des alliances</i> .....	170
2. La polémique sur les principes démocratiques de la « révolution chilienne » .....	181
<i>A.La controverse sur le rôle de la bourgeoisie dans une société plurielle</i> .....	185
<i>B. La dispute lutte armée v/s voie pacifique : les règles du système démocratique chilien en jeu</i> .....	194
CHAPITRE V : « OUVRIR LA VOIE AU SOCIALISME EN RESPECTANT LE CADRE INSTITUTIONNEL » : L'UP EN 1970, EXPRESSION DU PCCH .....	202
1. L'influence du PCCh donne la forme à l'UP.....	205
<i>A.L'élargissement de l'alliance et la recherche de la légitimité du pouvoir</i> .....	205
<i>B.Allende : le choix d'un candidat conforme aux critères communistes</i> .....	217
2.L'empreinte du PCCh sur le programme de l'UP : différences et similitudes .....	221

<i>A. La question institutionnelle</i> .....	221
<i>B. Les domaines socio-économique et culturel</i> .....	235
CHAPITRE VI : LE PCCH ET LA PROTECTION DES GARANTIES INDIVIDUELLES ET DES LIBERTÉS CIVILES SOUS LE RÉGIME D'ALLENDE.	
.....	244
1. L'approche du PCCh et de l'UP des garanties individuelles .....	249
<i>A. La liberté de culte et d'expression : les rapports avec l'Église et les médias</i> ....	252
<i>B. La défense de la propriété privée : le paradoxe du Parti communiste chilien</i> ...	273
2. L'exercice du droit de participation de l'opposition .....	284
<i>A. L'« ouverture » du PCCh vers la participation de l'opposition au sein des mouvements sociaux</i> .....	287
<i>B. La dangereuse tolérance de la mobilisation de l'opposition dans la rue</i> .....	309
CHAPITRE VII : LE PCCH ET LA LUTTE POUR LE CADRE INSTITUTIONNEL	319
1. La prémisses du respect du cadre institutionnel et ses limites .....	320
<i>A. Des pouvoirs conflictuels</i> .....	323
<i>B. Le paradoxe d'un Parti communiste en faveur des institutions</i> .....	333
2. Le caractère pacifique de la concurrence.....	341
<i>A. L'inconséquence du gouvernement face aux groupes armés</i> .....	342
<i>B. Le PCCh et la lutte armée : un appareil militaire sans débouché</i> .....	364
CONCLUSIONS.....	380
SOURCES.....	400
Bibliographie.....	400
Archives, documents et compilations de documents .....	415
Presse .....	419

## INTRODUCTION

« Pendant des années j'ai pensé que les héros de cette époque étaient les communistes. Maintenant je pense que le seul héros fut Allende »<sup>1</sup> Bien qu'il s'agisse d'une réflexion engagée, elle montre l'aura de courage et de vertu qui entourait le Parti Communiste chilien (PCCh) pour une partie des chercheurs intéressés parce ce parti et par la période de l'Unité populaire (l'alliance des partis de gauche, parmi lesquels le PCCh et le PS, qui a gouverné le Chili entre 1970 et 1973). Des sociologues, des politologues et des historiens, plus ou moins engagés, plus ou moins ennemis reconnus du Parti communiste, aussi bien marxistes que libéraux, sont d'accord pour dire que cette organisation politique a développé pendant cette période un discours et une action plus modérés –quant aux moyens et buts des changements à apporter au système en vigueur– que la plupart des acteurs de gauche, le Parti socialiste inclus. Même la junte militaire qui a pris le pouvoir lors du coup d'état de 1973 en été convaincue<sup>2</sup>.

Cette modération de l'action et du discours du parti concernant les changements du système chilien peut être interprétée comme un engagement dans le système démocratique libéral en vigueur. Il ne s'agit pourtant pas pour nous, d'attribuer au PCCh un courage ou une vertu démocratique, encore moins de réduire son action politique à la superficialité d'un discours ou d'une pratique « modérée » par rapport à d'autres partis. Il s'agit de lui reconnaître un *habitus démocratique* qui le mène à une action pratique de respect des règles et des principes du système démocratique libéral, auquel le PCCh demeura fidèle jusqu'en 1983. Cet engagement s'exprime malgré sa nature totalitaire et son soutien aveugle aux politiques soviétiques (notamment en ce qui concerne le domaine des affaires internationales) et en dépit des circonstances existant à l'époque, ce qui implique sa franche opposition à son allié, le PS.

Cet aspect paradoxal et particulier du PCCh n'a pas été traité comme il le mérite. Les nombreuses études menées sur cette période ne traduisent pas la complexité de l'action communiste à l'heure de mettre en place ses pratiques, ce qui n'est pas une surprise étant donné l'insuffisance des études consacrées au PCCh en général. Cette situation devient plus désolante si on la compare avec le nombre d'études consacrées au Parti communiste français (PCF) et au communisme en France, lesquelles explorent toutes les dimensions de ces phénomènes<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Moulián, T. Entretien avec l'auteur, Santiago, 04.05.2005

<sup>2</sup>Après avoir lancé la répression immédiate contre les leaders de l'Unité populaire (fonctionnaires du gouvernement et dirigeants politiques et sociaux) le jour du coup d'État, la junte militaire a continué une persécution particulière contre les groupes les plus radicaux de la gauche : le MIR et le PS. Les militaires ont commencé la persécution spécifique contre le PC en 1976

<sup>3</sup> En effet, elle est l'unique pays ouest-européen qui dispose d'autant d'historiens, de sociologues, de politistes et même d'anthropologues. Parmi d'autres, Lavau, inspiré par le fonctionnalisme, mit en lumière la fonction tribunitienne remplie par le PCF dans le système politique national. Kriegel s'opposa à cette thèse en soulignant l'irréductible extériorité communiste découlant de son appartenance à un système international. Pudal, fortement inspiré par la méthodologie de Bourdieu, fit du PCF le produit des dominés ouvriers français en quête de légitimité, négligeant –tel qu'il l'a été reproché– le rôle, les impératifs et les caractéristiques du communisme international. Courtois, S. et Lazar, M. *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p.8

L'histoire des premières années du PCCh est le domaine réservé de Hernán Ramírez Necochea. Militant communiste et académicien, son histoire officielle du parti est restée la source principale de toutes les études postérieures. Son œuvre, incontournable pour la compréhension des origines du PCCh ainsi que de la structure du parti pendant ses premières années, ne permet cependant pas d'appréhender correctement le parti dans toutes ses dimensions. Car, en dehors même de l'engagement de l'auteur, elle s'arrête avant l'adoption de la stratégie de collaboration avec les autres forces politiques ce qui, pourtant, a caractérisé l'action du PCCh au sein du système politique.<sup>4</sup> Pour placer le PCCh dans le système politique et social chilien pendant les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire du parti doit être reconstruite à partir de la multiplicité des travaux académiques et compilations documentaires consacrées au mouvement ouvrier et à la naissance et organisation du socialisme au Chili.<sup>5</sup> Une attention particulière devrait être portée aux nombreux travaux consacrés à Recabarren, le fondateur du PCCh, particulièrement par rapport à son idéologie, son idéal utopiste et son rôle dans la formation du mouvement ouvrier.<sup>6</sup>

Par contre il n'y a que très peu d'études qui concernent le PCCh durant la période 1940-1960. Entre 1948 et 1958 le parti est déclaré illégal et banni du système de partis. Bien qu'il ait continué son action clandestine au niveau des syndicats, des structures du parti et des contacts avec d'autres organisations politiques –dû, principalement, à que la répression a connu de niveaux différents de dureté pendant ces dix années, ce qui lui a permis de garder une certaine marge d'action-, son effort ne se voit pas récompensé par l'intérêt académique<sup>7</sup>. Soit en raison de la difficulté de trouver des sources, soit parce que son importance au sein du système s'est vue considérablement affaiblie, comme le montrent les chiffres réduits de la militance, le PCCh en tant qu'entité politique n'a point d'intérêt pour les académiciens.

Même si cette tendance commence nettement à être inversée lorsque le PCCh récupère sa légalité en 1958 et devient un acteur important au sein du système de partis, les travaux concernant exclusivement le PCCh resteront limités. Les années soixante connaissent l'apparition d'études qui permettent de situer le PCCh dans un contexte plus vaste et de mieux comprendre ainsi que son action politique.<sup>8</sup> La situation académique du PCCh ne s'améliorera guère, malgré la période faste quant à la production de travaux dans le domaine idéologique et partisan.

Si le coup d'état de 1973 a suscité l'intérêt des politologues et des sociologues chiliens et étrangers sur l'Unité populaire, cela n'a pas modifié la situation du PC. On distingue trois axes de recherche, tous essayant de trouver une réponse aux causes de la crise du régime politique et du coup d'état. Pendant longtemps, l'un des éléments privilégiés a été l'intervention de l'impérialisme nord-américain et ses relations avec les

---

<sup>4</sup> Son histoire comprend les années 1912-1931 et elle date de 1965

<sup>5</sup> Devés, Jobet, Salazar, Pinto, Garcés, De Shazo

<sup>6</sup> Varas, Massardo, pour le premier point et Pinto, Jobet, Rojas, Witker, Viola et Vargas

<sup>7</sup> Une exception est Ulianova, dont les travaux font partie d'un projet en cours

<sup>8</sup> De Ramírez Necochea et de Halperin

militaires chiliens. Cela donne une image réductionniste du gouvernement de l'Unité populaire et néglige tous les éléments internes liés au processus.<sup>9</sup> Quelques ouvrages minoritaires ont porté sur les limites de l'UP, notamment en ce qui concerne la voie pacifique dans un processus « révolutionnaire ».<sup>10</sup> Les critiques de l'alliance et du projet ont trouvé un nouvel élan à partir du début des années 2000, lorsque s'approchait la commémoration du 30<sup>ème</sup> anniversaire du coup d'état. Cette fois les analyses et les rétrospectives visaient les contradictions internes et particulièrement la difficulté à placer le projet de l'UP dans le système politique chilien. Elles ont été accompagnées par de nombreuses publications de témoignages et de récits personnels.<sup>11</sup>

Un deuxième axe existe autour de ceux qui ont trouvé la réponse à la crise dans les rapports entre les partis politiques au sein du système de partis. Notamment dans l'idée que l'absence du centre pragmatique, occupé précédemment par la Démocratie chrétienne (placée à son tour progressivement à droite lors du conflit) et la disparition des politiques de négociations qui caractérisaient le système chilien, auraient encouragé la polarisation et la crise politique dans un système à « somme nulle », où aucune solution n'était envisageable.<sup>12</sup> Certains considèrent ces travaux du type « fonctionnaliste » et critiquent la « simplicité » des analyses, qui se baseraient seulement sur la conjoncture politique. Mais l'alternative qu'ils proposent (revenir à une vision dialectique et matérialiste de l'Unité populaire) ne semble pas répondre à la complexité de la question. Pour eux, la réponse se trouve dans une analyse marxiste qui doit tenir compte des superstructures à l'heure d'analyser le phénomène politique.<sup>13</sup> D'abord, cette réponse n'est pas capable de donner une signification aux rôles des acteurs en tant que sujets individuels et qui

---

<sup>9</sup> Sur cette question, voir Uribe, A. *Le livre noir de l'intervention américaine au Chili*. Paris, Seuil, 1974 et notamment les archives déclassifiées de la CIA « Nixon Chile Intervention. White House Tape Acknowledges Instructions to Block Salvador Allende », *National Security Archive Electronic Briefing*, Book no. 110 et « Chile and United States: Declassified Documents Relating to the Military Coup, September 11, 1973 », tous les deux dans The National Security Archive, The George Washington university, [www.gwu.edu/](http://www.gwu.edu/)

<sup>10</sup> Smirnow, G. *La Revolución Desarmada*, ERA, Mexique, 1977 et Evans, L. (ed.) *Disaster in Chile: Allende's Strategy and While it Failed*, Pathfinder Press, New York, 1974

<sup>11</sup> On trouve dans les deux catégories une large liste. Quelques exemples qu'on a privilégié, soit pour son analyse, soit pour son apport à notre recherche ou la qualité de son témoignage : Corvalán Márquez, L. *Los partidos y el golpe del 11 de septiembre : contribución al estudio del contexto histórico*, CESOC, Santiago, 2000; Arrate, J. et Rojas, E. *Memoria de la izquierda chilena, (1850-1970)*, T.I et II, Santiago, Ediciones B, 2003; Soto, A. et San Francisco, A. (eds.) *Chile y el 11 de septiembre de 1973*, Santiago, Centro de Estudios Bicentenario, 2003; Muñoz, S. *Ardua Libertad*, Temuco, Ediciones Universidad de la Frontera, 1995; Baño, R. (éd.) *Unidad Popular, 30 años después*, Santiago, LOM, 2003; Arenas, P. et al. (coord.) *Salvador Allende. Un monde possible*, Paris, Éditions Syllepse, 2004 ; Corvalán, L. *El Gobierno de Salvador Allende*, Santiago, LOM, 2003

<sup>12</sup> Le pionnier de cette explication a été Arturo Valenzuela et son *The Breakdown of Democratic Regimes. Chile*, dans le cadre de l'œuvre de Linz et Stepan, sortie en 1978 et *The Origins of Democracy : theoretical reflections on the Chilean case*, Washington, The Wilson Center, 1983. Dans le même sens se trouvent les nombreux travaux de Garretón, notamment *El Proceso Político Chileno*, Santiago, FLACSO-Chile, 1983. Ces théories restent encore aujourd'hui comme des piliers des interprétations de l'histoire récente chilienne.

<sup>13</sup> Gaudichaud, F. *Poder popular y Cordones Industriales. Testimonio sobre el movimiento popular urbano, 1970-1973*. Santiago, LOM, 2004 et *Étude sur la dynamique de mouvement social urbain chilien : « pouvoir populaire » et cordons industriels durant le gouvernement de Salvador Allende (1970-1973)*, Thèse de doctorat, science politique, Paris VIII, 2005

disposent à leur tour de différents choix. Ensuite, elle réduit le rapport au politique à l'appartenance à une classe sociale, point de vue que nous sommes loin de partager.<sup>14</sup>

La plupart de ces travaux font partie du troisième axe d'étude : la dynamique sociale durant le gouvernement de l'UP, dont la préoccupation essentielle est de souligner le mouvement social qui s'identifie avec la base de soutien du gouvernement<sup>15</sup>. Si tous les travaux reconnaissent l'importance du PCCh en tant qu'acteur, il demeure comme un des éléments de l'ensemble du phénomène dont l'approche aide à reconstruire le gouvernement de l'UP, le mouvement populaire ou encore les rapports entre les partis politiques comme source de conflit. Il n'est pas l'objet d'études académiques spécifiques et les travaux le concernant sont rarissimes.<sup>16</sup>

Le processus de transition chilienne à la démocratie, qui coïncide avec la chute du mur de Berlin, a donné un coup d'arrêt aux études en science politique sur le PCCh. Car, dans la mesure où il change de tactique en 1983 (il opte pour la voie armée dans la lutte contre la dictature militaire du général Augusto Pinochet) et refuse de négocier avec les militaires une sortie consensuelle de la dictature, il s'éloigne de ses anciens alliés et des conversations qui donnent forme à la transition. Il n'est plus objet d'intérêt pour les politologues, qui s'intéressent désormais au processus de construction de la transition chilienne vers la démocratie.<sup>17</sup> L'intérêt revient plus tard chez quelques historiens. D'abord grâce à l'ouverture des archives soviétiques due à la politique de la Russie au début des années quatre-vingt-dix<sup>18</sup> et ensuite, dans le contexte d'une nouvelle tendance à analyser les dernières décennies de l'histoire contemporaine chilienne avec un regard historiographique critique.<sup>19</sup>

---

<sup>14</sup> Sur l'appartenance à une organisation politique et les raisons du militantisme, une large bibliographie. Voir Abélès, M. *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob, 1989 ; Birnbaum, P. (dir.) *Les Élités socialistes au pouvoir*, Paris, PUF, 1985 ; Bourdieu, P. *La noblesse d'État*, Paris, Minuit, 1989, notamment p. 475-481 ; Gaxie, D. « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, 30, 1980 ; Best, H et Cotta, M. *Parliamentary Representatives in Europe, 1848-2000. Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

<sup>15</sup> Cancino, H. *La problemática del poder popular en la vía chilena al socialismo*, Aarhus, Aarhus Universitet, 1988 ; Silva, M. *Los cordones industriales y el socialismo desde abajo en Chile*, Santiago, 1999 ; Magasich, J. *Pouvoir formel et pouvoir réel au Chili 1972-1973*, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et lettres, 1980

<sup>16</sup> Les exceptions: Furci, C. *The Chilean Communist Party*, 1984 et Varas, A. (comp.) *El Partido Comunista de Chile. Estudio Multidisciplinario*, 1988

<sup>17</sup> Une bonne analyse des travaux réalisés dans le cadre de la « transitologie » chilienne et faite par Joignant, A. « La politique des « transitologues ». Luttés politiques, enjeux académiques et controverses au cours de la transition chilienne vers la démocratie », communication présentée au colloque *L'Amérique latine au-delà des crises : les dynamismes cachés d'un continent*, Grenoble, Maison des Sciences de l'homme-Alpes, du 20 au 22 novembre, 2003. Des auteurs travaillant sur la transition chilienne : O'Donnell, Schmitter, Whitehead, Linz et Stepan, Scully et Mainwaring, Garretón

<sup>18</sup> Au Chili Ulianova commence à explorer les rapports entre le PC chilien et le Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS), dont les travaux se poursuivent jusqu'à présent, avec l'aide de l'historien Alfredo Riquelme. Du travail le plus récent, *Chile en los archivos soviéticos 1922-1991*, Santiago, LOM, 2005, il n'existe pour le moment que le premier tome (1922-1931)

<sup>19</sup> C'est le cas de la compilation multidisciplinaire de Loyola et Rojas, *Hacia una historia de los comunistas chilenos*, l'une des rares exceptions, dans laquelle l'approche historique l'emporte

On trouve donc un camp quasi désert, lorsque l'on veut aborder, depuis une optique de science politique, l'action du Parti communiste chilien et son action politique au sein du système de partis. On ne trouve point d'études sur les rapports entre le PCCh et le système de partis dans une longue période ni des analyses postérieures permettant de suivre l'action politique du parti dans sa continuité pour mieux comprendre les ruptures. Moins encore comme élément collaborateur du système démocratique libéral. La plupart des études spécifiques sur le parti se développent autour des rapports avec le Parti Communiste de l'Union Soviétique (PCUS) et le monde communiste international<sup>20</sup>.

Au-delà du manque d'un cadre d'interprétation pré existant dans le domaine historique et politique qui permette de lancer la recherche, la difficulté de trouver des archives du PCCh chilien est, sans doute, un élément important qui décourage les chercheurs. Cette difficulté est provoquée par la disparition de documents à cause de la répression de la dictature militaire,<sup>21</sup> mais aussi par la « culture » de clandestinité et du secret développée au sein du parti à partir des expériences d'illégalité et de persécution subies entre 1927-et 1931 et entre 1948-1958. Dans ce sens, une sociologie complète du parti reste à faire.

L'exil d'une bonne partie des militants de l'époque et la mort d'une autre partie sous la répression de la dictature, sont un obstacle supplémentaire à l'heure de recueillir des sources orales. Car, en plus de la recherche des acteurs au niveau international, les récits sont majoritairement marqués par l'expérience de la dictature. Le débroussaillage s'ajoute alors au travail de mémoire que comporte toute source orale. Cependant, si la difficulté de la recherche –élément à considérer dans tout travail académique- contribue à décourager les chercheurs, nous sommes convaincus que le désintérêt pour le phénomène communiste au Chili l'emporte sur toutes les considérations.

L'étude que nous proposons est donc doublement originale, compte tenu du manque d'études concernant le PC, premièrement, et de la rareté de travaux consacrés aux partis politiques chiliens en général, deuxièmement.<sup>22</sup> Elle se veut, dans ce sens, un apport académique qui concerne, d'une part, la méthode de l'étude des partis chiliens et, d'autre part, la compréhension de l'action du PCCh avant la dictature.

---

<sup>20</sup> Ulianova, Riquelme, Daire, Gómez

<sup>21</sup> La plupart des documents ont été brûlés ou continuent à être dispersés dans le monde aux mains de quelques anciens militants.

<sup>22</sup> Les travaux classiques sur les partis politiques chiliens sont très restreints et limitent normalement leur contenu aux chiffres électoraux, qui se voient accompagnés par quelques pistes essayant d'éclairer les données à partir des événements politiques (Urzúa, Cruz-Coke) On ajoute des politologues qui ont analysé le système politique à la lumière de la crise politique et de l'avènement de la dictature, dont l'objet était d'expliquer les causes du coup d'état et le rôle des acteurs (Arturo Valenzuela, Garretón, Moulian, Linz et Stepan, Scully et Mainwaring) Finalement on trouve des auteurs qui, à travers une approche soit historique, soit socio-historique, essayent de rendre compte des phénomènes politiques issus des pratiques politiques variées : des premières campagnes politiques, l'élargissement du droit de vote, les lois électorales font partie des sujets qui y sont traités, particulièrement les thèmes associés au XIX siècle (Samuel Valenzuela, Joignant, Sagredo) Le Parti Socialiste chilien compte, par contre, sur une vaste bibliographie.

Puisque dans le cas du mot démocratie, il n'y a pas de définition sur laquelle l'accord se fasse<sup>23</sup> et parce que nous refusons une définition indifférente ou arbitraire – car pour nous un tel concept est construit par l'histoire<sup>24</sup> –, nous partons d'une approche institutionnelle de la question politique pour identifier les conditions qui caractérisent les systèmes démocratiques libéraux.

Dans ce sens, on distingue l'existence du pluralisme (objectivé par des élections libres et représentatives et garanti par un cadre légal), d'une société civile autonome, d'une société politique suffisamment indépendante, d'un État qui fonctionne, d'une concurrence pacifique et d'une unité de base qui compte sur une légitimité reconnue par les acteurs.<sup>25</sup> Nous insistons sur l'idée qu'il est fondamental pour une démocratie consolidée, de compter sur un système institutionnalisé de partis, où la population électorale soit suffisamment hétérogène pour que puissent se présenter à la concurrence électorale, avec un certain succès, des partis politiques qui représentent les points de vue des groupes qui composent la population d'un pays. Système institutionnalisé de partis, dans le sens où les règles et les régularités dans la façon dont les partis se font concurrence, sont la règle – sinon acceptées unanimement – même si ces règles et ces régularités sont contestées et subissent des changements<sup>26</sup>.

Dans cette perspective, nous allons explorer l'action du Parti communiste chilien à travers certains principes dont l'exercice, à notre avis, représente la mise en place des conditions décrites. Ces principes étant : le refus de la violence pour arriver au gouvernement, la réalisation d'élections comme moyen pour accéder au gouvernement, la compétition pour des postes au gouvernement, la reconnaissance de la légitimité pour gouverner de celui qui a gagné les élections et le pluralisme.<sup>27</sup> Pour cette exploration on utilisera des outils de différentes disciplines, ce qui nous permettra de dégager les dynamiques qui donnent du sens et de la cohérence à l'action politique du parti. Autrement dit, nous proposons de franchir les barrières disciplinaires et de faire dialoguer

---

<sup>23</sup> Orwell, G. « Politics and the English language », *Selected Essays*, Baltimore, 1957, p.149

<sup>24</sup> Cette perspective est soutenue par Sartori, qui présente dans la première partie de son édition française de la *Democratic Theory*, une analyse déductive et sémantique qui aboutit à la conclusion qu'il faut essayer de comprendre la démocratie à la lumière de l'expérience historique, ce qu'il tente de faire dans la dernière partie. Voir Sartori, G. *Théorie de la démocratie*, Paris, Armand Colin, 1973

<sup>25</sup> Scully, T. et Mainwaring, S. (eds.) *Building Democratic Institutions. Party systems in Latin America*, Stanford, Ca. Stanford University Press, 1995, p.1; Dahl, R. *A Preface to Democratic Theory*, Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 1970

<sup>26</sup> Nous assumons que l'un des buts d'un parti politique est de se présenter aux élections afin de placer des candidats dans le pouvoir public au moyen des élections et qu'un système de partis n'est qu'un ensemble d'interactions façonnées (*petterned*) dans la concurrence entre les partis. C'est-à-dire, des interactions résultant de la concurrence entre partis qui établiraient les marges ou au moins la limitation du système, Sartori, G. *Parties and Party Systems. A Framework for Analysis*, vol. 1. Cambridge, Cambridge University Press, 1976, p.64 et 43 et Scully, T. et Mainwaring, S. (eds.) *Building Democratic Institutions...* p.4 En fait, il peut se présenter la situation –ajoutent Scully, T. et Mainwaring– que même si le parti veut présenter des candidates pour le pouvoir public (*public office*), il n'est pas capable de le faire parce qu'il est proscrit ou parce que les élections n'ont pas été soutenues et alors un parti non plus. Scully, T. et Mainwaring, S. (eds.) *Building Democratic Institutions...* p.2 et Collier, R. et Collier, D. *Shaping the political arena: critical junctures, the Labor Movement, and Regime Dynamics in Latin America*. Princeton, N.J., Princeton University Press, 1991, p.787.

<sup>27</sup> Notamment Sartori, Dahl, Linz, Stepan, Mainwaring, Arturo Valenzuela

les traditions d'analyse du monde social et politique.<sup>28</sup> Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une confrontation systématique de notre sujet d'étude avec le réel (par opposition à des constances structurelles intemporelles), ce qui implique de rejoindre l'histoire dans son souci du concret et du particulier comme dans sa stricte observance des limites du temps.<sup>29</sup>

Dans ce sens, nous ferons appel à la sociologie historique comme méthode de travail,<sup>30</sup> car, en mêlant les savoir-faire de la méthode sociologique et de la méthode historique, elle répond à notre méfiance envers les abstractions théoriques et l'épuisement des grands systèmes théoriques unifiants (fonctionnalisme, stémisme, marxisme), au déclin de méthodologies exclusives (ce qui favorise l'hybridation disciplinaire), à un intérêt porté à la dimension historique des réalités sociales et politiques et nous permet, enfin, de prendre la mesure du temps et de rendre compte de processus politiques situés dans des contextes et des configurations de durée et de forme inégales.<sup>31</sup>

Ainsi, elle nous aide à ne pas oublier – comme c'était le cas des tenants de l'approche systématique<sup>32</sup> – que « tout fait politique est aussi un fait historique et réciproquement » et que ces faits sont non seulement instables et en continuel changement, mais ils sont dans leur structure même le produit d'une histoire, d'un mode de rapport singulier de l'homme à son environnement.<sup>33</sup> L'interrogation du passé ainsi que la part explicite et réfléchie de l'action occupent une place prépondérante dans notre recherche, telles qu'elles le font dans la sociologie historique.<sup>34</sup> Donc, notre travail sera basé sur des sources utilisées traditionnellement par les historiens et par les politologues : documents officiels du parti (tracts, brochures, guides pour les militants), presse, mémoires des acteurs, sondages, statistiques, entretiens.

Il ne faut pas croire, pourtant, que nous inscrivons notre démarche dans la tradition wébérienne, comme notre présentation peut sembler le soutenir. En effet, nous sommes

---

<sup>28</sup> Fernand Braudel disait que l'histoire et la sociologie constituent « une seule aventure de l'esprit, non pas l'envers et l'endroit d'une même étoffe, mais cette étoffe même, dans tout l'épaisseur de ses fils. » Braudel, F. *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1984, p.105 Voir aussi le rapport de la Commission Gulbenkian, présidée par Immanuel Wallerstein, *Ouvrir les Sciences sociales*, Paris, Descartes & Cie, 1996 On reconnaît que cette transdisciplinarité reste, encore aujourd'hui, conflictuelle : Le Goff, J. « L'histoire politique est-elle toujours l'épine dorsale de l'histoire ? » dans *L'Imaginaire médiéval. Essais*, Paris, Gallimard, 1985

<sup>29</sup> Nisbet, R. *Social Change and History. Aspects of the Western Theory of Development*, New York, Oxford University Press, 1969, p.268

<sup>30</sup> Démarche largement transdisciplinaire, elle bouscule des routines de travail devenues disciplines de pensée et reste, encore, en France, une démarche peu reconnue. Son développement est déjà très engagé dans les pays anglo-saxons Skocpol, T. (dir.) *Vision and Method in Historical Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984 ; Smith, D. *The Rise of Historical Sociology*, Cambridge, Polity Press, 1991

<sup>31</sup> Déloye, Y. *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2003, p.22-4 Le changement de paradigme qui touche les sciences sociales depuis le milieu des années soixante-dix, dû à l'épuisement du marxisme et du structuralisme comme cadres conceptuels unifiants, ouvre la voie à une réhabilitation de « la part explicite et réfléchie de l'action » Gauchet, M. « Changement de paradigme en sciences sociales ? », *Le Débat*, mai-août, 1988, p.166

<sup>32</sup> Easton, D. *A Framework for Political Analysis*, Prentice Hall, 1965, New Jersey, p.8

<sup>33</sup> Déloye, Y. *Sociologie...*p.21

<sup>34</sup> Voir note 32

d'accord avec l'idée que les phénomènes sociaux et politiques résultent non de la nécessité ou de la providence, mais de l'agrégation des croyances, d'attitudes et d'actions individuelles<sup>35</sup> Cependant, on ne saurait nier le fait que les croyances, les attitudes et les actions se construisent et se façonnent dans des configurations<sup>36</sup> et que les limites entre les uns et les autres restent difficiles à déterminer. Dans ce sens, nous refusons autant la tradition webérienne que la tradition durkheimienne et nous faisons appel à l'idée d'*habitus* démocratique, de Bourdieu, qui refuse de se circoncrire dans cette dichotomie.<sup>37</sup>

La démarche que nous proposons permet de saisir la particularité du PCCh chilien par rapport à d'autres PC et de comprendre comment il est devenu un acteur de premier rang sur la scène politique nationale jusqu'aux années 1970. Dans le contexte actuel, elle donne les clés pour comprendre la situation marginale dans laquelle se trouve le PCCh aujourd'hui au sein du système de partis et les voies qui pourraient l'amener à s'en sortir. Notre travail peut, dans un sens plus large, contribuer à une réflexion sur ce que proposait la gauche des années soixante-dix au Chili et un point de départ pour les défis auxquels elle doit faire face aujourd'hui.

Les clés pour comprendre l'action du PCCh se trouvent, pour nous, dans la manière avec laquelle il gère le rapport des deux dimensions dont procède le communisme. L'une, invariante, *téléologique*, qui regroupe tout ce qui relève du projet communiste et reste commun à tous les PC (la doctrine, l'organisation, la stratégie). Elle découle du projet révolutionnaire universaliste issu de l'expérience fondatrice du communisme bolchevique triomphant en Russie à partir de la Révolution d'octobre 1917. Elle inclut un ensemble doctrinal élaboré par Lénine et codifié par Staline, le marxisme-léninisme, un modèle organisationnel, le parti de révolutionnaires professionnels régi par le centralisme démocratique, un principe stratégique qui repose sur la défense inconditionnelle de l'URSS et du camp communiste et passe par l'adoption d'une stratégie et d'une tactique répondant aux intérêts et à l'idéologie soviétiques, mais aussi tributaires des luttes de pouvoir en URSS.

L'autre dimension, la *sociétale*, renvoie aux relations qu'entretiennent les PC avec les sociétés où ils s'implantent et relève de la société globale, pas seulement du système politique. Cette dimension est marquée par la diversité due à la variété de configurations sociales, culturelles et politiques que rencontre un parti communiste.<sup>38</sup> Il s'agit pour les

---

<sup>35</sup> Voir Kalberg, S. *La Sociologie historique de Marx Weber*, Paris, La Découverte, 2002 et Noiriel, G. « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? », *Vingtième Siècle*, oct.-déc. 1989, reproduit dans *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, 2001

<sup>36</sup> Elias utilise la notion de « configuration » afin de rendre compte des relations entre les individus (et les groupes et les institutions), les positions qu'ils occupent les uns par rapport aux autres, leur façons de penser et d'agir, l'image qu'ils ont de leurs partenaires et les règles qui président à leurs échanges. Comme dans un jeu, dans une configuration chaque action produit des effets sur tous les individus qu'elle réunit, lesquels contribuent eux-mêmes, par leurs actions, à modifier la situation initiale. Elias, N. *La Société des individus*, Paris, Fayard, 1991 et *Qu'est-ce que la sociologie*, Paris, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1991

<sup>37</sup> Voir page 15

<sup>38</sup> Courtois, S et Lazar, M. *Le communisme*. Paris, MA Éditions, 1987, p.9 et *Histoire du Parti Communiste...* p.12 Quand la première dimension l'emporte sur la seconde, le phénomène reste

PC de conjuguer les pratiques déterminées par le système communiste mondial –pour utiliser la caractérisation de Kriegel– qui vont au-delà des directives du PCUS, et les règles du jeu politique du système. Bien qu'un jeu à deux bandes soit commun à tous les PC qui interviennent dans des systèmes démocratiques libéraux<sup>39</sup>, la particularité du cas chilien est donnée par la cristallisation de son engagement, au sein du gouvernement de l'Unité populaire, avec les institutions, les principes et les règles du système démocratique libéral en vigueur au Chili.

À la différence d'autres systèmes politiques latino-américains, le système chilien des années cinquante est considéré –de même que quelques pays européens<sup>40</sup>– très institutionnalisé. Il donne une place primordiale aux institutions du gouvernement dans la mise en place des politiques publiques, un degré d'autonomie importante à certaines institutions étatiques ou semi-étatiques (administration publique, justice et *contraloría*), un enchevêtrement du public et du privé et un net alignement des forces politiques et de polarisation qui, ayant un haut degré de compétitivité, oblige les acteurs à mettre en place des pratiques de négociation.<sup>41</sup>

Les institutions du gouvernement étaient puissantes et déterminaient la mise en place de politiques publiques. À leur tour, les principaux acteurs politiques acceptaient la validité des règles ainsi que les procédures autour des nombreuses pratiques informelles, lesquelles lors d'une évolution de générations, avaient rationalisé le processus politique.<sup>42</sup> L'État chilien était composé d'un ensemble imposant de structures et d'institutions et il exerçait dans l'économie nationale, un rôle parmi les plus importants en Amérique latine, à l'exception de Cuba.<sup>43</sup> La politique chilienne n'était pas prétorienne<sup>44</sup> et, à différence de certains de ses voisins, les forces politiques ne cherchaient pas à imposer leurs intérêts au moyen de l'action directe de coups d'État.<sup>45</sup> Les fonctionnaires publics et les élus oubliaient leurs affrontements verbaux de la journée et se réunissaient le soir hors du Parlement pour négocier des accords. Le dialogue et les négociations étaient des composants fondamentaux au sein des pratiques politiques<sup>46</sup>.

---

spécifiquement communiste et trouve place et articulations au sein d'un ensemble beaucoup plus vaste qu'Annie Kriegel définit comme le « système communiste mondial »

<sup>39</sup> On laissera de côté les partis qui se trouvent au sein de systèmes de socialisme « réel » ou qui appartiennent au bloc soviétique

<sup>40</sup> Comme la France de la quatrième république. Gil, F. *The Political System of Chile*. Boston: Houghton Mifflin Co., 1966, p. 244

<sup>41</sup> Valenzuela, A. « The Breakdown of Democratic Regimes. Chile. » dans Linz, J. et Stepan, A. *The Breakdown of Democratic Regimes*, London and Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1978, p.3; Scully, T. et Mainwaring, S. (eds.) *Building...* voir Preface, et pp.16-18, 100-101

<sup>42</sup> Valenzuela, A. « The Breakdown... » p.13

<sup>43</sup> Oficina de Planificación nacional, *Plan de la Economía Nacional: Antecedentes sobre el desarrollo Chileno 1960-1970*, ODEPLAN, 1971 et Bitar, « La estructura económica chilena y la transición al socialismo », *Mensaje*, vol. 20, num. 202-203, sept.-oct.1971, pp.404-412

<sup>44</sup> Sur le « prétorianisme » et l'institutionnalisation politique, voir Huntington, S. *Political Order in Changing Societies*, New Haven, Yale University Press, 1968, chap. 4.

<sup>45</sup> Les derniers épisodes dictatoriaux appartenant au début des années trente.

<sup>46</sup> Valenzuela, A. « The Breakdown... » p.13

En même temps, les puissants organismes fiscaux restaient en grande mesure en dehors du rôle politique et des conflits des partis et exerçaient des fonctions importantes de gouvernement basées sur une autorité formelle et sur le pouvoir institutionnel. C'était le cas du pouvoir judiciaire, de l'administration publique et de la *Contraloría*, dont les diverses fonctions allaient de la fiscalisation des fonds publics jusqu'au contrôle de la légalité des décrets édictés par le pouvoir exécutif.<sup>47</sup> Quant à l'autonomie des organisations de l'administration publique, elles restaient en dehors de l'action directe du pouvoir exécutif.<sup>48</sup> Alors, chaque nouveau président devait créer de nouveaux organismes pour appliquer ses programmes, ce qui impliquait de doubler les fonctions de l'ancien organisme et de compliquer la coordination et la concurrence pour le budget fiscal très limité<sup>49</sup>.

De plus, l'enchevêtrement du public et du privé dans le domaine de l'État<sup>50</sup> contribuait à renforcer l'autonomie des organismes et à laisser le processus de la prise de décisions hors de la seule portée des partis politiques, ce qui fait dire à certains auteurs que les domaines clés de l'économie demeuraient aux mains de « gouvernements privés ».<sup>51</sup> À ce panorama on ajoute l'existence de puissantes corporations professionnelles et organisations syndicales.<sup>52</sup>

Par conséquent, l'une des clés du système chilien se trouvait dans l'importance permanente des réseaux de partis politiques et l'existence d'espaces viables de

---

<sup>47</sup> Sur la Contraloría, voir Silva Cimma, E. *Derecho administrativo chileno y comparado*, Santiago, Ed. Jurídica, 1969, vol 2. Sur les finances publiques, voir Araneda, H. *La administración financiera del Estado*, Santiago, Ed. Jurídica, 1966

<sup>48</sup> Ces entités décidaient de leur budget et du recrutement du personnel. Plus de cinquante entités semi-fiscales employaient 40% des fonctionnaires du pays. Elles administraient la plupart des services sociaux et économiques dans des domaines comme l'agriculture, le logement, la sécurité sociale et le développement économique. Sur la bureaucratie chilienne voir Urzúa, G. et Barzelatto, A.M. *Diagnóstico de la burocracia chilena*, Santiago, Ed. Jurídica, 1971 et Urzúa, G. *Evolución de la administración pública chilena (1818-1968)*, Santiago, Ed. Jurídica, 1970

<sup>49</sup> Chaque gouvernement désignait ses propres fonctionnaires sans pouvoir renvoyer les fonctionnaires du gouvernement précédent. Ces derniers voyaient changer leurs fonctions et leurs bureaux en se trouvant sans avoir rien à faire et « exilés » au sein du même ministère. A.R. Entretien, Santiago, 25.05.2005

<sup>50</sup> Ces institutions semi-fiscales et organismes de l'état incluaient normalement des représentants d'intérêts privés dans leurs directoires, lesquels partageaient leurs fonctions avec des représentants du gouvernement et des experts techniques en ayant chacun un tiers de participation.

<sup>51</sup> Pendant la période 1958-1964, les quatre entreprises les plus puissantes étaient présentes, avec droit de vote, dans les directoires des plus grandes entités financières et de planification de l'économie du pays, dont la Banque Centrale, la Banque de l'État et y la CORFO. Menges, C. « Public Policy and Organized Business in Chile: A Preliminary Analysis », *Journal of International Affairs* 2, num. 2, 1966, pp.343-365 Le terme « gouvernements privés » correspond à Valenzuela, A. « The Breakdown... » p.16

<sup>52</sup> Dans beaucoup d'institutions publiques, le titre universitaire était une condition pour l'obtention d'un poste. C'est ainsi que les opportunités d'avoir un emploi restaient garanties pour un petit groupe d'individus et cela contribuait –d'après les normes professionnelles et les points de vue de l'ordre professionnel, ajoutés aux intérêts créés-, à la définition de politiques publiques qui étaient souvent différentes de celles qu'encourageait le pouvoir exécutif. Jacques Chonchol explique que quand la DC est arrivée au pouvoir, la politique agraire était traitée par 21 agences différentes qui dépendaient à leur tour de cinq ministères. À la fin de 1966 le Ministère de l'agriculture contrôlait seulement 11% du crédit agricole et 2% des investissements ruraux. Chonchol, J. « Poder y reforma agraria en la experiencia chilena », dans Pinto, A. et al. *Chile Hoy*, México, Siglo XXI, 1970, p.296

transaction, notamment le Parlement. Le système de partis qui traversait tous les domaines, est devenu un élément constitutif de la vie nationale, à tel point que dans un sondage réalisé à Santiago en 1958, seulement 22,2% des habitants ont reconnu qu'il était possible de gouverner sans les partis politiques.<sup>53</sup> Le système de partis déterminait le processus de recrutement politique pour les postes importants au niveau national et structurait les opinions de leadership dans des institutions aussi différentes que l'administration publique, les syndicats professionnels et industriels, les organisations de voisinage et même les établissements d'enseignement secondaire. Les partis étaient les mécanismes de liaison des organisations, des institutions, des groupes et des individus avec le politique et canalisait les demandes vers le centre, où les décisions étaient prises. Les groupes de base de tous les partis participaient activement à chaque niveau de la bureaucratie, des syndicats, des fédérations d'étudiants et des corporations professionnelles. Les partis s'emparaient souvent d'une organisation de la société civile, ou en créaient une autre en parallèle. Normalement le Parlement jouait un rôle très important, en gardant l'autorité suprême en matière de lois.<sup>54</sup>

Mais, au-delà de l'esprit de conciliation et d'accord en raison de la socialisation des normes institutionnelles, l'importance du corps législatif comme endroit de transaction était dû au fait qu'aucun parti ou coalition n'était capable d'être majoritaire à elle toute seule. La compétitivité caractérisait, par conséquent, le système de partis. Les réformes de la loi électorale et la consolidation des plus grands partis avaient concentré les 32 organisations des années trente en dix en 1970. Cependant, aucune n'avait obtenu plus de 30% des votes dans les élections parlementaires ou municipales depuis l'installation de la Constitution de 1925.<sup>55</sup> Les pourcentages de chaque parti ainsi que le degré de compétitivité de la lutte électorale, restaient similaires pour les élections locales et nationales. En 1970 le système comptait cinq partis principaux et quelques partis mineurs dont l'ensemble représentait la totalité du spectre idéologique.<sup>56</sup>

D'une part, étant donné que les résultats électoraux fonctionnaient comme indice pour mesurer le pouvoir de chaque parti, chaque parti ou coalition mettait à la disposition de ses adhérents des avantages afin de maximiser ses résultats électoraux et donc d'améliorer sa place au sein de l'ordre politique. L'équilibre des forces politiques était

---

<sup>53</sup>Sondage réalisé par Eduardo Hamuy, à Santiago en 1958. International Data Library and Reference Service, Survey Research Center, University of California, Berkeley et utilisés par Valenzuela, A. « Political Constraints and the Prospects for Socialism in Chile », *Proceedings of the Academy of Political Science*, 30 (4), pp.65-82, août 1972

<sup>54</sup>Jusqu'aux réformes constitutionnelles de 1970, le Parlement était la scène clé pour les négociations sur le réajustement des salaires et il pouvait même empêcher la sortie du territoire du président de la république (c'était le cas du président démocrate chrétien Eduardo Frei) Les commissions législatives jouaient un rôle important dans l'élaboration des projets législatifs et comme organisme enquêteur. Les accords entre le gouvernement et l'opposition sur les affaires les plus importantes –la réforme agraire, la nationalisation du cuivre– se réalisaient dans les salons du parlement et à travers les actions particulières des députés et sénateurs de tous les partis. Dans le Parlement, différentes factions des partis arrivaient à des accords dont les bénéficiaires étaient pour les clientèles et les districts électoraux

<sup>55</sup> Les exceptions : la Démocratie chrétienne lors de l'élection parlementaire de 1965 (42,3%) et municipale de 1967 (35,6%)

<sup>56</sup> Voir Valenzuela, A. « The Scope of the Chilean Party System », *Comparative Politics*, 4 (2), pp. 179-199, janvier 1972.

donc accompagné d'une forte nécessité d'accorder une grande quantité de faveurs pour des individus ou des clientèles au moyen des réseaux des partis et tous les partis avaient des parlements spécialisés dans ce aspect de l'activité politique. Les avantages s'obtenaient à travers l'échange de faveurs politiques dans le Parlement et par des gestions directes réalisées vis-à-vis de la bureaucratie en raison de l'influence du parlement sur les assignations budgétaires et la distribution des postes.<sup>57</sup> Ainsi, les partis liés au Parlement sont restés comme les liens privilégiés entre les électeurs et la bureaucratie, ce qui a permis de renforcer la viabilité des institutions représentatives.

Alimenté par cet ensemble de pratiques et de règles qui composent le système politique, l'habitus démocratique a guidé, dans la pratique, l'action du PCCh à travers un apprentissage qui l'a mené à l'identification des règles, leur compréhension et leur application. Au premier lieu, à l'origine du respect des règles du système se trouve un *habitus démocratique*, qui n'est qu'un ensemble de modes et de comportements acquis, voire des « dispositions », qui résultent de l'internalisation de l'ensemble des règles du système politique et des structures sociales objectives à travers l'expérience du parti<sup>58</sup>.

Cet habitus démocratique apporte au PCCh les compétences pratiques et les dispositions nécessaires pour naviguer au sein du système politique. L'habitus démocratique se verra accompagné d'un fort pragmatisme des leaders du parti, dans lequel jouera un rôle fondamental l'analyse de la réalité nationale. Il permettra ainsi l'adaptation du parti aux règles du système politique chilien, caractérisé par le consensus démocratique, les négociations des acteurs et un état d'engagement (*Estado de compromiso*).<sup>59</sup> À notre avis, cette caractérisation du système politique chilien ne nie pas les pratiques autoritaires et excluantes mises en place vis-à-vis des groupes sociaux ou des politiques particulières des autorités<sup>60</sup> ni les épisodes d'instabilité de l'État, comme le prétendent quelques auteurs.<sup>61</sup>

L'impossibilité de succès à marginaliser les acteurs, l'existence d'un pouvoir législatif viable ayant une large tradition, la compétitivité de la politique chilienne et la nécessité d'accommoder dans le système des demandes particulières, ont appris au PCCh qu'il fallait agir selon les règles du système, que tout changement proposé ne pouvait être que graduel et qu'il avait besoin d'une coalition pour arriver au

---

<sup>57</sup> Voir Tapia, J. *La técnica legislativa*, Santiago, Santiago, Ed. Jurídica, 1960

<sup>58</sup> Dans ce sens nous prenons la re-élaboration du concept par Bourdieu, Bourdieu, P. *La Distinction*, Paris, Ed. Minuit, 1979, notamment ch.3 Ce sujet sera développé dans le chapitre 2, p.4

<sup>59</sup> Voir la caractérisation du système chilien dans Garretón, M.A. *El Proceso político chileno*, Santiago, FLACSO, 1983 et Valenzuela, A. *The Breakdown...*

<sup>60</sup> Par *pratiques excluantes* nous entendons des pratiques mises en place dans le champ politique par un groupe ou plusieurs destinées à exclure un groupe ou plusieurs. Elle mutent et se réadaptent à partir de la construction dynamique de la société et des interactions entre les acteurs. Elles sont inhérentes au jeu politique, pourtant, mises en place au niveau institutionnel par les autorités, elles vont contre le principe du pluralisme et contre le caractère démocratique d'un régime. Rivadeneira, C. « Sobre la calidad democrática en Chile: Las "prácticas excluyentes" en la construcción político-social », Communication 52<sup>ème</sup> Congreso Internacional de Americanistas, Sevilla, 17-21 juillet, 2006, p.3

<sup>61</sup> C'est la principale critique que Gaudichaud adresse à l'analyse de Garretón et Valenzuela. Gaudichaud, F. *Poder popular...*p.20

gouvernement. C'est ainsi que le PCCh refuse la voie violente, fait partie des alliances et applique les règles vis-à-vis de ses propres élus.<sup>62</sup>

Le respect des règles du système ainsi que le pragmatisme manifesté par le PCCh, souligne le caractère particulier du PCCh et le situe à une place privilégiée vis-à-vis de la réalité des PC en Amérique latine. Pendant le XX<sup>e</sup> siècle la plupart des PC ont été des organisations minoritaires, plus ou moins isolées au sein des systèmes de partis respectifs. Soit parce qu'ils sont le produit de petits groupes petit-bourgeois ou intellectuels qui n'ont pas trouvé une base militante ou électorale importante (le cas cubain avant la révolution de 1959, le cas péruvien), soit parce que dans leur suivisme des directives soviétiques, ils n'ont pas su mener une action en accord avec la réalité nationale capable d'intéresser une masse militante ou électorale nombreuse, au-delà d'un noyau de dirigeants très engagés avec l'URSS (notamment le cas argentin)<sup>63</sup> Certains auteurs ont identifié cet isolement de la réalité nationale même comme un élément qui a facilité l'apparition et la consolidation du populisme dans certains pays, qui a remplacé l'existence de partis marxistes forts, ayant des racines bien ancrées dans le mouvement des travailleurs ou d'une base populaire, comme en Argentine avec le leadership de Perón ou le Brésil de Vargas.<sup>64</sup>

Au contraire, à partir des années trente se sont consolidés au Chili les partis politiques, y compris les organisations marxistes. D'une part le PCCh aura jusqu'en 1973 une forte influence dans le mouvement de travailleurs : il a eu le leadership de la Fédération ouvrière du Chili (FOCH),<sup>65</sup> de la Confédération de Travailleurs du Chili (CTCH, 1936-1953), qui comptait en 1940 1900 syndicats et 160.000 affiliés, et de la Centrale Unitaire des Travailleurs (CUT, 1953-1973), la plus grande et puissante confédération nationale de travailleurs au Chili.<sup>66</sup> Elle avait, en 1970, 60% de tous les travailleurs syndicalisés.<sup>67</sup> Même si des rivalités avec le Parti socialiste auront lieu pour

---

<sup>62</sup> On trouve deux catégories d'élus communistes : ceux qui accomplissaient les fonctions parlementaires décrites (travail législatif et aussi les faveurs pour les clientèles) et ceux qui avaient une notoriété militante (des permanents ou des personnages importants). Pour ces derniers, leur place au Parlement était symbolique, car cela permettait au PC d'avoir une présence sur la scène politique et de devenir un acteur important. Cela se dégage des entretiens. Contreras Tapia, V. Entretien avec l'auteur, Santiago, 09.05.05 et de Corvalán, L. *De lo vivido y lo peleado*, Santiago, LOM, 1999, p.93

<sup>63</sup> Sur les partis communistes en Amérique latine, une large bibliographie. Voir notamment les analyses comparatives de Ernst Halperin : *Le communisme en Amérique latine*, Paris, Secrétariat général du gouvernement, Direction de la documentation, 1965 ; *Proletarian Class Parties in Europe and Latin America : A Comparison*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1967 et l'étude de Suárez, A. *Castroism and Communism, 1959-1966*, Cambridge, Mass. London, MIT Press, 1969

<sup>64</sup> Moulián, T. « Evolución histórica de la izquierda chilena : influencia del marxismo », *Documento de Trabajo*, n.139, avril, Santiago, Programa FLACSO, 1982, p.3

<sup>65</sup> Le PC a officiellement conquis le leadership de la FOCH (créée en 1909 sous la influence des mutuelles et de secteurs catholiques) depuis 1919

<sup>66</sup> Sur la CUT : Barría J. *Trayectoria y estructura del movimiento sindical chileno*, Santiago, INSORA, 1963 et sur sa relation avec les partis politiques Angell, A. *Partidos políticos y movimiento obrero en Chile*, Mexico, ERA, 1974

<sup>67</sup> Département du travail des États Unis, *Labor Law*, p.39 et Zapata, F. *Federaciones y centrales en el sindicalismo chileno*, Genève, International Institut for Labor Studies, 1970, cités par Angell, A. *Partidos...* p.218 D'après Angell, les chiffres des membres de la CUT sont vagues du fait du désordre des rapports

le leadership du mouvement, l'influence communiste ne connaîtra pas d'équivalent<sup>68</sup>. Comme le dit un rapport de la Centrale d'Intelligence Américaine des États Unis (CIA), le PCCh chilien contrôlait les syndicats et les plus importantes organisations d'étudiants et il était très difficile à attaquer dans sa base par un autre parti politique.<sup>69</sup>

Quant au soutien électoral, la faiblesse des résultats électoraux des années vingt et trente (lui permettant cependant de faire élire quelques députés, sénateurs et maires), a commencé à se réduire à partir de 1938 pour aboutir en 1946 à faire du PCCh la troisième force électorale après le parti du président (le Parti radical) et le Parti conservateur. Après dix ans d'illégalité (1948-1958) le PCCh retrouve dans les années soixante et jusqu'en 1973 un niveau de votes qui le placent parmi les quatre principales forces politiques.

La situation du PCCh pourrait alors être comparée plus tôt à certains partis communistes européens, notamment les PC français (PCF) et italien (PCI). Pourtant, les différences qu'on distingue au sujet des rapports avec l'URSS ainsi que dans la détermination de leurs pratiques au niveau national, soulignent encore le caractère particulier de l'organisation chilienne.

Le PCF, l'un des plus puissants partis communistes du monde occidental, partage avec son homologue chilien l'ancrage dans le mouvement ouvrier et la formation d'une sorte de contre-société communiste.<sup>70</sup> Cependant, les liens que le PCF entretient avec l'URSS, le PCUS et le monde communiste marquent une différence avec le PCCh, ce qui détermine, d'après nous à son tour, les divergences concernant la mise en place de stratégies, des tactiques et des pratiques. La proximité géographique ainsi que certains événements, comme la révolution française, la révolution de 1848 et la Commune de Paris en 1871, ont mis la France dans une situation privilégiée pour le développement des

---

financiers de l'organisation, ce qui empêche de déterminer avec précision le nombre de ceux qui avaient leurs cotisations au jour, condition fondamentale pour être membre.

<sup>68</sup> En 1953 et 1957 les communistes se sont présentés aux élections de la CUT sur des listes communes avec d'autres organisations qui ont obtenu une large majorité par rapport au reste des groupes. À partir de 1959 le PC se présente tout seul et gagne face aux socialistes 3.5 représentants de plus au comité exécutif de la CUT en moyenne. Cette influence a été fortement critiquée à cause de l'affaiblissement qu'elle infligeait au mouvement de travailleurs. Cette situation, dénoncée tôt par des leaders syndicaux historiques comme Clotario Blest, a fait partie de l'autocritique d'un des leaders syndicaux communistes les plus célèbres, Luis Figueroa, qui a occupé même le poste de ministre du travail pendant le gouvernement de l'UP. Sur le rapport entre les partis politiques et le mouvement ouvrier chilien, Angell, A. *Partidos... Plus historique*, Jobet, J.C. *Recabarren y los orígenes del movimiento obrero y el socialismo chilenos*, Santiago, Prensa Latinoamericana, 1973. Une approche didactique sur le développement du mouvement ouvrier et de la gauche dans Arrate, J. et Rojas, E. *Memoria ... Un point de vue plus critique* chez Salazar, G. y Pinto, J. *Historia contemporánea de Chile. T.I : Estado, legitimidad, ciudadanía et T.II: Actores, identidad y movimiento*. LOM, Santiago, 1999 De ce dernier, notamment pp.93-136

<sup>69</sup> En fait, pour la CIA, le Parti Démocrate Chrétien était en 1964 le seul parti non communiste capable d'attaquer directement le PC chilien dans sa base de la masse. « Memorandum From the Chief of the Western Hemisphere Division (King) to director of Central Intelligence McCone », *Selected Document on the 1964 Election in Chile*, Foreign Relations, 1964-1968, Vol. XXI, South and Central America; Mexico. Doc. 245-248, Doc. 245, Washington, janvier 1964

<sup>70</sup> C'est-à-dire, elle aboutit à l'apparition de véritables écosystèmes, à faire fonctionner un dispositif spatial et sociétal de manière relativement autonome par rapport au reste de la société. Courtois, S et Lazar, M. *Histoire du Parti Communiste...* p.14

idées marxistes.<sup>71</sup> Marx, lui même s'est installé à Paris lors de son exil<sup>72</sup>. C'est d'ailleurs à Paris que Marx a rencontré son fidèle collaborateur Friedrich Engels en 1844. Ils prennent une part active dans la vie alors bouillonnante des groupes révolutionnaires parisiens et Marx critique fortement les doctrines de Pierre-Joseph Proudhon.<sup>73</sup> Lénine a aussi passé une partie de son exil en France, après son départ de Russie lors de l'échec de la révolution de 1905. Les contacts entre les Bolcheviks, l'aile la plus dure du Parti Ouvriers social-démocrate de Russie (POSDR),<sup>74</sup> et les Socialistes français, furent développés beaucoup plus tôt. Ainsi, c'est sous l'intervention directe des Bolcheviks qu'une majorité de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) décide en 1920 d'adopter les 21 conditions que le Komintern propose comme condition pour les

---

<sup>71</sup> La situation politique et sociale française a été la source des ouvrages de Karl Marx *Les luttes de classes en France* (1850), *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* (1852) – décrivant les débuts de la deuxième République française et son évolution vers le coup d'état du 2 décembre 1851 aboutissant au Second Empire- et *La Guerre Civile en France* (1871), d'après l'expérience de la Commune. Marx en tire la conclusion que le prolétariat ne peut pas se contenter de s'emparer de la machine d'État pour la faire fonctionner à son profit : il devra la détruire de fond en comble. Marx salue la nouvelle démocratie apparue avec la Commune : le principe de l'éligibilité et la révocabilité des responsables à tous les niveaux de la société (exécutif, législatif, judiciaire). Ce texte le rend célèbre et il acquiert pour la première fois une certaine renommée, y compris au sein du mouvement ouvrier.

<sup>72</sup> Il s'installe à Paris en 1843, mais considéré comme un dangereux révolutionnaire, il est chassé en 1845. Quand éclate la Révolution de février 1848, Marx revient à Paris et il part pour Cologne. Il retourne à Paris dont il est de nouveau chassé après la manifestation du 13 juin 1849. Il part ensuite pour Londres où il résidera le restant de ses jours

<sup>73</sup> Les Socialistes français sont particulièrement influencés par les doctrines de Pierre-Joseph Proudhon, dont les idées sont exprimées principalement dans son ouvrage *Philosophie de la misère*. Marx en fait une critique très sévère dans *Misère de la Philosophie*. L'avant-propos montre le caractère polémique et ironique du style de Marx : « En France, il [Proudhon] a le droit d'être mauvais économiste, parce qu'il passe pour un bon philosophe allemand. En Allemagne, il a le droit d'être mauvais philosophe, parce qu'il passe pour être l'un des meilleurs économistes. Nous, en notre qualité d'Allemand et d'économiste, nous avons voulu protester contre cette double erreur. »

<sup>74</sup> Le POSDR a été fondé en 1898, mais ce n'est qu'en 1903, à son congrès de Bruxelles, qu'apparaît l'expression *bolchéviki* –les majoritaires. En effet, depuis qu'en 1902 Lénine a publié son pamphlet-programme *Que faire* », la polémique fait rage au sein du POSDR et en 1903 Lénine y obtient très provisoirement, la majorité. Pendant dix ans vont s'y affronter bolcheviks –léninistes- et mencheviks. Broué, P. *Le parti bolchevique. Histoire du Parti communiste de l'Union soviétique*, Paris, Éd. de Minuit, 1963. Les Bolcheviks se montrent après contre le soutien donné par les partis socialistes européens aux gouvernements qui ont participé à la Première guerre mondiale. Cela a signifié la scission de la II Internationale, ou Internationale ouvrière. Cette opposition, dirigée par Lénine, avait entraîné peu de temps avant la scission du parti socialiste russe qui s'est vu divisé en deux partis : le Parti menchevik et le Parti bolchevik. Annie Kriegel, *Les Internationales ouvrières (1864-1943)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964

nouveaux partis qui veulent appartenir à la III Internationale<sup>75</sup> et fonder ainsi la Section française de l'Internationale communiste (S.F.I.C) ou Parti communiste français (PCF).<sup>76</sup> L'intervention du PCUS au sein du PCF ne cessera plus et le PCF fera preuve d'un suivisme aveugle des politiques soviétiques dans le domaine interne et externe tout au long de son histoire, sauf lors de l'intervention du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie et dans le début de l'eurocommunisme.<sup>77</sup>

En revanche, dans le cas du Chili, il n'y a pas eu d'intervention directe ni des contacts si proches que pour les Français. Pendant les premières années de la vie du parti, l'appartenance à la III Internationale a été nominale et c'est sous l'influence de Luis Emilio Recabarren, dont la doctrine se trouvait en franche contradiction avec les principes marxistes-léninistes, que le Parti Ouvrier Socialiste (POS, qui n'appartenait pas d'ailleurs à l'Internationale socialiste) décide de devenir Parti communiste chilien en 1922. Il le fait à l'unanimité. C'est-à-dire, malgré la réticence de quelques militants, c'est le POS au complet qui se prononce pour l'adoption des 21 conditions. Il ne connaît pas de scission comme c'était le cas pour la plupart des PC du monde et donc, au lieu d'être marquée par une rupture, la fondation du PCCh est marquée par la continuité. C'est pourquoi il a gardé la structure et les pratiques de son prédécesseur, lesquelles avaient à leur tour hérité du mouvement de la fin du XIX siècle. Le Parti communiste a même gardé comme date de fondation celle de la fondation du POS (c'est-à-dire 1912) jusqu'en 1956.<sup>78</sup> Étant donné l'opposition entre la doctrine marxiste-léniniste des Bolcheviks et les idées et les pratiques du PCCh, le nouveau parti a dû attendre six ans avant de devenir membre du Komintern.

---

<sup>75</sup> Komintern, ou Troisième Internationale ou Internationale communiste, fondée par Lénine en 1919 – alors chef du Parti bolchevik- dans l'objet de devenir « l'alliance internationale des partis qui dirigent le mouvement le plus révolutionnaire du monde, le mouvement du prolétariat pour le renversement du joug du capital. » Lénine, V.I. « La Internacional y su lugar en la historia. », dans *Obras Escogidas*, t.IV, Problemas, p.189 La création de la III Internationale a eu pour but de regrouper tous les nouveaux partis qui ont refusé la politique des socialistes pendant la guerre et qui, en acceptant les conditions établies par la nouvelle internationale, deviendront des partis communistes. Une très large bibliographie sur le sujet. Voir particulièrement Annie Kriegel, *Les Internationales...* ; *Les communistes français, 1920-1970*, Paris, Le Seuil, 1985

<sup>76</sup> L'influence des Bolcheviks sur la SFIO avait déjà entamé l'unité du parti lors de leur opposition à la participation des gouvernements à la Première Guerre Mondiale, que soutenaient les élus socialistes et une partie du parti. Le coup mortel continue avec la fondation de la III Internationale en 1919 et l'intervention directe avant le Congrès Tours. L'expression S.F.I.C sera employée concurremment avec celle du P.C.F jusqu'en 1943 et la dissolution du Komintern. Kriegel, A. *Le Congrès de Tours*, Paris, Julliard, 1964 ; *Aux origines du communisme français. 1914-1920*, Paris, Mouton & Co., École Pratique des Hautes Études-Sorbonne, 1964 ; *Les communistes français. Essais d'ethnographie politique*, Paris, Editions du Seuil, 1970 et *Les Internationales ...*

<sup>77</sup> Le Bureau Politique a exprimé sa « réprobation » le jour même de l'intervention en Tchécoslovaquie, mais la pression des soviétiques et les différences au sein du parti ont amené le PCF à rallier le PCUS, notamment lors de la conférence des partis communistes en 1969. Même si le PCF a accompagné le PC italien dans les débuts de l'eurocommunisme, alors que le PCI a continué dans cette ligne en approfondissant l'aspect autonome des pratiques internes et sur le plan international, le PCF a finalement abandonné cette tendance et a rejoint les lignes du PCUS. Courtois, S et Lazar, M. *Histoire...*

<sup>78</sup> Ce n'est qu'en 1956 que le XIV Congrès décide de changer cette date pour janvier 1922, c'est-à-dire quand le IV Congrès a officiellement adopté les 21 conditions et pris le nom de Parti communiste

Nous soutenons qu'en comparaison avec le PCF, il existe une marge moins étroite d'intervention soviétique dans les pratiques que le PCCh mène dans tout ce qui concerne la réalité interne du pays. Cela n'empêche pas que l'organisation chilienne ait subi l'aveuglement des directives du PCUS, notamment sur le plan international. Certes, en opposition à la plupart des auteurs qui travaillent sur le PCCh, nous croyons que le suivisme aveugle de l'URSS trouve une limite dans le domaine des pratiques réalisées au sein du système de partis et les pratiques qu'il mène sont celles qui lui sont les moins difficiles à exécuter, celles qui coïncident avec un cadre institutionnel digne d'un système démocratique libéral. Autrement dit, même si l'adoption en 1933 du stalinisme guidera le PCCh sur une voie de suivisme aveugle –tel que le PCF– en ce qui concerne le discours, les stratégies et les affaires internationales, les pratiques mises en place au Chili (le PCCh est très favorable vis-à-vis de sa capacité théorique) se sont toujours autour de certains principes auxquels le PCCh restera fidèle. Au moins jusqu'en 1983. Ce sont le refus de la voie violente, la participation aux élections, la lutte pour le pouvoir *dans* l'État et la reconnaissance de la validité –voire la nécessité– des autres organisations politiques comme partenaires.

Quand ces principes sont en concordance avec les stratégies soviétiques, comme c'était le cas des Fronts populaires ou de la doctrine Brejnev, tant mieux. Mais s'il s'agit de directives qui sont en franche opposition, comme lors du Front unique et l'action violente dans le but de l'installation immédiate du socialisme,<sup>79</sup> le PCCh aura du mal à s'imposer une telle tactique. Son incapacité et pour développer cette tactique recevra les critiques accablantes de la part du Bureau sud-américain. De cet aspect se dégage une seconde particularité par rapport au PCF. Divers événements et processus aux niveaux national et international (l'adoption de la doctrine Brejnev, entre autres) placeront les deux PC dans une conjoncture où ils seront qualifiés de « réformistes » ou de « révisionnistes » par des éléments plus radicaux de leurs gauches pendant les années soixante et soixante-dix. Ici, la particularité du cas chilien sera donnée par le rôle du PS. En effet, dans le cas français, le PS est un parti moins important que le PCF (entre 1945 et 1978 il s'est trouvé toujours électoralement derrière les Communistes) et plus « modéré » par rapport au PCF, qui se trouve doctrinairement plus à gauche des Socialistes. Ce sont, donc, de petits partis d'extrême gauche qui critiquent le « réformisme » du PCF et qui prônent et mettent en pratique la violence.

Dans le cas chilien, par contre, le PS est le parti le plus important de la gauche (le PCCh est resté dans l'illégalité entre 1948 et 1958) et un acteur fondamental du système de partis. Et, ce qui est plus important, c'est lui qui accuse le PCCh de « réformiste », car le PS se trouve submergé depuis la fin des années soixante dans le Front de travailleurs (stratégie restreinte et classiste) et une partie de ses militants voient dans l'expérience de la révolution cubaine et de la guérilla un modèle d'action politique.<sup>80</sup> Cela place différemment le PCF et le PCCh au sein du système de partis et au sein de la gauche dans

---

<sup>79</sup> Le Front unique était une tactique déterminée par le Kominterm d'après la stratégie de *Classe contre classe*. Elle proposait à la fin des années vingt et jusqu'au milieu des années trente une action violente afin d'installer le socialisme immédiatement.

<sup>80</sup> Le Front de travailleurs ne croit pas à la capacité de la bourgeoisie d'assumer son rôle dans le processus vers le socialisme, donc il refuse toute alliance avec la bourgeoisie et prône une action des partis ouvriers à laquelle s'ajoutera après l'acceptation de la violence comme méthode de lutte

leurs pays respectifs, ce qui entraîne un troisième aspect : le caractère des alliances et la place des PC dans les gouvernements. Les deux PC se caractérisaient historiquement par des mauvaises relations avec les PS, mais le PCCh commence une politique d'unité de la gauche bien avant le PCF, probablement à cause de la nécessité urgente d'alliés qui lui permettent de sortir de son illégalité. Les conversations sur l'unité de la gauche dans une perspective de gouvernement commencent en France en 1969 et arrivent à un programme commun le 27 juin 1972. Au Chili, au contraire, le PCCh commence sa relation avec Salvador Allende, militant socialiste et leader du PSCh (le PS étant divisé à l'époque entre le PS Populaire, PSP et le PS du Chili, PSCh) en 1952. Les conversations entre le PCCh et le PSP commencent en 1954 et aboutiront à une alliance politique en 1956 qui restera en vigueur jusqu'en 1973.

Dans les cas français et chilien, les programmes accordés par les PC et les PS ressemblent aux programmes communistes,<sup>81</sup> qui répondent, à leur tour, à des stratégies communes tirées de la doctrine Brejnev. Créée par le PCUS dans les années soixante et marquée par la politique de détente entre l'URSS et les États Unis, elle accepte l'autodétermination des partis communistes à l'heure de définir les voies pour arriver au socialisme dans les pays respectifs, la voie pacifique comme moyen d'arriver au pouvoir et la nécessité d'une action conjointe avec les bourgeoisies de chaque pays.<sup>82</sup> Ainsi, les programmes conçus dans ce cadre coïncident avec les principes du système démocratique libéral. Les programmes du PCCh et du PCF proposent, donc, des nationalisations, un rôle de l'État dans l'économie visant à un capitalisme monopoliste d'État, des réformes institutionnelles tendant à diminuer le pouvoir du Président de la république, l'incorporation des travailleurs à la gestion des entreprises et, notamment, l'idée d'un gouvernement comme une « étape vers le socialisme ». Évidemment les programmes montrent quelques particularités répondant à des réalités spécifiques, comme la politique nucléaire et la sortie de l'OTAN pour le PCF et la réforme agraire pour le PCCh.<sup>83</sup>

Cependant, l'accord signé entre le PCF et le PS n'a pas vocation à être une alliance gouvernementale. Lors des élections présidentielles de 1974, le PCF découvre que le leader du PS et candidat aux élections, François Mitterrand, ne s'estime pas lié au programme commun ni par le moindre accord avec lui.<sup>84</sup> Enfin ils perdent les élections et le PCF ne sera jamais au gouvernement, en dépit de la participation de quatre ministres

---

<sup>81</sup> Alors que le programme du PCF s'intitule « Changer de cap, programme pour un gouvernement démocratique d'unité populaire », le rapport au XIV Congrès National du PCCh d'où sort le programme du parti s'appelle « Unité populaire pour conquérir un gouvernement populaire »

<sup>82</sup> Sur la doctrine Brejnev-Kosygin, Daire, A. « La política del Partido Comunista desde la post guerra a la Unidad Popular », dans Varas, A. (comp.) *El Partido Comunista de Chile: Estudio Multidisciplinario*, pp.141-239, Santiago, CESOC-FLACSO, 1988

<sup>83</sup> Pour la France : Programme du PCF, « Changer de cap, programme pour un gouvernement démocratique d'unité populaire » et Courtois, S et Lazar, M. *Histoire...* p.368-369 Pour le Chili, PCCh, *Programa del Partido Comunista de Chile*, Santiago, Horizonte, 1969 et UP. « Programa básico de Gobierno, 1970-1976 », dans *La Vía Chilena al Socialismo*, Centro de Estudios Latinoamericanos, Puebla, 1988, pp.151-169. p.155 Voir aussi l'édition spéciale du journal communiste El Siglo du 23 décembre 1969 « Programa básico de la Unidad Popular »

<sup>84</sup> Courtois, S et Lazar, M. *Histoire...* p.371

communistes dans le premier gouvernement de Mitterrand<sup>85</sup>. Au contraire, malgré les divergences doctrinaires et les rivalités au sein de l'alliance entre le PS et le PCCh, ils se présenteront ensemble avec un programme commun aux élections présidentielles de 1958, 1964 et 1970. Lors de ces dernières ils gagneront le gouvernement et le programme sera celui dessiné dans son esprit et ses lignes principales par le PCCh. Étant donné que notre tâche est d'analyser le rapport du PCCh vis-à-vis de certains principes démocratiques, le fait qu'il arrive au gouvernement est fondamental (première différence avec le PCF), avec un programme dessiné par lui (deuxième différence) et dont les lignes principales se trouvent en accord avec les principes d'un système démocratique libéral. Cela en opposition à la doctrine proposée par son partenaire, le PS (troisième différence)

Quant au Parti communiste italien (PCI), les divergences concernent plutôt l'extrême opposé. En effet, l'ancrage social et politique du PCI est similaire à celui du PCCh, même plus, car il peut compter déjà lors de sa première participation aux élections générales en 1921, sur 4,6% de l'électorat national et 15 sièges au Parlement<sup>86</sup>. Il a connu la même célébrité et réussite électorale qu'a apporté à tous les PC européens l'engagement dans la résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale et il a participé, comme le PCF, aux gouvernements de la libération nationale et jusqu'en 1947.

Cependant, déjà à la fin des années 1960 le PCI commence à tourner son action politique ouvertement vers la social-démocratie. L'invasion du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en 1968 a provoqué les critiques publiques des dirigeants communistes italiens envers le PCUS, à la différence du PCCh qui a appuyé résolument l'action soviétique. Les critiques italiennes furent ouvertement exprimées lors de la Conférence des Partis communistes et ouvriers à Moscou en 1969, où le secrétaire général du PCI Enrico Berlinguer a désavoué la politique officielle du Mouvement communiste international (MCI)<sup>87</sup>, critiqué le mot d'ordre de non communication avec le Parti communiste chinois –rival et ennemi du PCUS- et refusé de soutenir le rapport officiel final de la conférence. À la différence du PCF qui connaissait son déclin face au PS, le PCI était le parti communiste le plus grand du monde capitaliste<sup>88</sup> et, à l'inverse de son homologue français, ce sera finalement l'eurocommunisme qui l'emportera avec son éloignement définitif de Moscou dans les années quatre-vingt et l'entrée en 1991 de la

---

<sup>85</sup> Ils perdent les élections au deuxième tour contre Valéry Giscard d'Estaing. La désignation des ministres communistes entre 1981 et 1984, correspond à un accord entre les partis dans lequel le PCF s'engage à une « solidarité sans faille » avec le programme socialiste. Après une chute de popularité du parti et une descente dans les résultats électoraux, le PCF quitte le gouvernement et met fin à toute action avec le PS.

<sup>86</sup> Sur le PCI, voir Lazar, M. *Maisons rouges. Les Partis communistes français et italien de la Libération à nos jours*, Paris, Aubier, 1992

<sup>87</sup> Le MCI, qui succède à la KOMINFORM en 1956, marque une nouvelle étape dans les rapports entre les PC, qui reposent désormais sur des relations bilatérales et sur des conférences régionales ou mondiales plus ou moins régulières. Courtois, S. et Lazar, M. *Le communisme...* p.168

<sup>88</sup> Il était proportionnellement le PC le plus grand du monde capitaliste d'après les chiffres du Département d'État des États Unis : en 1960 il comptait 1.350.000 de militants, environ (4,2% de la population en âge de travailler), Benjamin, R. et Kautsky, J. « Communism and Economic Development », *The American Political Science Review*, Vol. 62, No. 1., mars, 1968, pp. 122; En 1976 ils ont obtenu 34,4% lors des élections générales

majorité du parti dans l'Internationale socialiste sous le nom de Parti démocratique de la gauche (PDS).<sup>89</sup>

On reconnaît certains aspects similaires entre le PCCh et le PCI, tels que l'ancrage social et politique, la flexibilité des pratiques au sein du système de partis et l'opposition à la violence des groupes d'extrême gauche, dont l'action fera quelques victimes même parmi les militants communistes.<sup>90</sup> Pourtant l'indépendance que connaîtra le PCI vis-à-vis de l'URSS, notamment à partir des années soixante-dix, ne permet pas de placer les deux organisations politiques dans le même registre. Ce qui est plus intéressant dans le cas du Chili, c'est que l'action du PCCh à travers le gouvernement (première différence) se fait tout en gardant son alignement sur l'URSS (deuxième différence). Cela en fait le porteur de contradictions et de tensions qu'on dirait distingués dans un programme du gouvernement défini par le PCCh (troisième différence), qui contient certains principes issus de la doctrine communiste. Tous ces éléments nous permettent d'affirmer la particularité du cas chilien et de refuser les thèses des auteurs qui la nient, puisqu'ils considèrent que la doctrine Brejnev est à la base du projet de l'Unité populaire.<sup>91</sup> Savoir si le programme de l'UP répond ou non à la doctrine Brejnev, peut nous apporter des éléments pour analyser le rôle du PCCh au sein du projet, l'influence des principes sortis de l'orbite communiste et confirmer qu'elle fournit le cadre théorique qui a accueilli le projet du gouvernement.

Cependant, on ne saurait réduire l'expérience chilienne aux influences certaines des directives russes, car, d'abord, elles ont été largement dépassées dans la pratique et, ensuite, parce que l'action pratique du PCCh répond d'avantage à un habitus démocratique qui cherche le soutien théorique des directives soviétiques. Et puis, la particularité du cas chilien n'existe pas en tant qu'exclusivité du projet (la voie pacifique étant largement soutenue par la plupart des partis communistes du monde) mais par le cas unique d'avoir eu la possibilité de la mettre en pratique. Donc, la particularité du PCCh est donnée par la cristallisation du projet dessiné par le PCCh et la possibilité de démontrer son engagement avec les institutions et les principes démocratiques libéraux dans le gouvernement de l'Unité populaire.

En effet, la propriété intellectuelle des lignes générales du programme aussi bien que les stratégies globales du gouvernement – au moins telles qu'elles étaient conçues – doivent être attribuées principalement au Parti communiste, sans nier l'influence du leader socialiste et président du gouvernement, Salvador Allende.<sup>92</sup> Le caractère « pacifique » de la « voie chilienne au socialisme » – tel que le projet a été désigné dans

---

<sup>89</sup> Les membres les plus radicaux ont créé le Parti de la refondation communiste (PRC) et en 1998 le PDS plus de petits groupes, dont un à droite du PRS, ont fondé la *Democratici di sinistra* (DS) Drake, R. « The Soviet Dimension of Italian Communism », *Journal of Cold War Studies*, Vol. 6, N. 3, été 2004, pp. 115-119; Kertzer, D. *Politics and Symbols: The Italian Communist Party and the Fall of Communism*. Yale University Press. 1998; Kingsley, R. (ed.), *In Search of Eurocommunism*, Macmillan Press, 1981, Laclau, E. et Mouffe, Ch. *Hegemony and Socialist Strategy: Towards a Radical Democratic Politics*, Verso, 2001

<sup>90</sup> En Italie particulièrement les Brigades rouges

<sup>91</sup> Gaudichaud, F. *Poder popular...* p.17

<sup>92</sup> Tout en tenant compte, évidemment, des mesures particulières proposées par d'autres partis de l'alliance et de leur participation au gouvernement.

les années soixante-dix- ainsi que la réalisation de réformes partielles et par étapes (ce qui se trouve à la base de l'idée de la nature « socio-démocrate » du programme, comme le voient certains auteurs),<sup>93</sup> sont l'expression de la politique du PCCh, qui trouve un cadre théorique dans la doctrine Brejnev et coïncide avec les principes du système démocratique libéral.

*Grosso modo*, l'Unité populaire veut développer un programme de réformes économiques, politiques et sociales, au sein du système démocratique libéral en vigueur, tout en gardant le respect des règles et des institutions. Qualifiées par l'alliance comme des « transformations révolutionnaires » -par exemple, celles qui visent l'étatisation d'une partie de la propriété privée, comme les banques, les plus grandes industries et les ressources naturelles- et par certains auteurs comme des mesures de type socio-démocrate, le caractère de ses réformes reste encore à déterminer.

Or, le PCCh se montrera fidèle aux institutions et aux principes du système démocratique libéral en vigueur dans une période où cela tient de l'exploit. Parmi les antécédents, les actions et les erreurs ponctuelles qui expliquent la crise politique de 1973, se trouve la perte de confiance dans le système démocratique en vigueur, démontrée par les acteurs de l'époque pour résoudre les problèmes du pays, y compris les partis politiques<sup>94</sup>. Alors qu'une partie de la gauche, dont la direction du PS, préconisait la violence comme méthode de lutte politique pour faire les transformations nécessaires, une partie de la droite et du centre complotait avec les États Unis et les militaires pour la réalisation d'un coup d'état.<sup>95</sup>

L'engagement du PCCh envers les règles des institutions en vigueur acquiert, donc, une double ampleur. D'abord, celle qui découle de la tension entre cet engagement et le domaine téléologique du parti, voire sa nature totalitaire. Et ensuite, celle qui consiste dans la tentative de faire face à la conjoncture politique et sociale, qui rend compte de la tension montante des acteurs vis-à-vis des règles institutionnelles.

Nous soutenons, en opposition à la plupart des auteurs, que le PCCh réaligne ses pratiques majoritairement à partir du domaine sociétal et que c'est dans le domaine téléologique qu'il trouve le cadre du soutien théorique nécessaire pour justifier ses pratiques. C'est pourquoi, dans la pratique, le PCCh sera incapable de mener une tactique telle que le Front unique, ce qui sera fortement critiqué par le Bureau sud-américain du

---

<sup>93</sup> C'est que le sociologue Eugenio Tironi voit dans le programme de l'UP

<sup>94</sup> Valenzuela, A. « The Breakdown... »; Devés, E., Pinedo, J. et Sagredo, R. (comp.) *El pensamiento chileno en el siglo XX*, México, Ministerio Secretaría General de Gobierno, Instituto Panamericano de Geografía e Historia, Fondo de Cultura Económica, 1999, p.14

<sup>95</sup> *Nixon Chile Intervention, White House. Tape Acknowledges instructions to Block Salvador Allende.* Declassified Kissinger. Transcripts Reveal strong support for Pinochet following Chilean coup. National Security Archive Electronic Briefing, Book. No. 110 et *Chile and the United States, Declassified Documents Relating to the Military Coup, sep. 11, 1973*, tous les deux dans The National Security Archive, The George Washington University

Komintern.<sup>96</sup> Par contre il sera bien plus performant lorsqu'il s'agira de mettre en place des actions dans le cadre des Front populaires ou de la doctrine Brejnev.

Un cas emblématique est celui de la voie pacifique. Certes, le PCCh a mis en place depuis sa fondation une politique qui croit à l'arrivée au pouvoir par des moyens pacifiques. Cet engagement avec le cadre institutionnel et les élections fut confirmé même lorsque le parti est mis hors la loi en 1948.<sup>97</sup> Mais ce ne sera qu'à partir du XX Congrès du PCUS, en 1956, que le PCCh trouvera un cadre théorique en accord avec ses pratiques et commencera officiellement à parler de « voie pacifique ».

Dans ce sens, la disposition incontestable dans la pratique du PCCh envers cet engagement avec le système institutionnel chilien, résulte de l'habitus démocratique qui se construit à partir d'éléments qui se trouvent dans l'expérience même du parti depuis ses origines, notamment en ce qui concerne les alliances, le rôle du PCCh dans le gouvernement et les périodes d'illégalité.

Or, la plupart des auteurs négligent l'importance de la période initiale du PCCh dans la construction de l'action communiste. Des historiens officiels le considèrent comme un sorte de préambule avant la consolidation d'un vrai Parti communiste. Quelques uns parviennent même à dire que le PCCh a suivi aveuglément les directives du Komintern depuis toujours et que les divergences qu'on y retrouve sont dues au caractère débutant du parti au sein de l'Internationale.<sup>98</sup> Les rares auteurs qui essaient de donner une signification à cette période proposent, *grosso modo* trois alternatives. Dans la première, Recabarren était utopiste et cela donnait une particularité à l'organisation, qui se serait donc perdue lors de l'adoption des directives dogmatiques soviétiques restreintes comme le *Front unique*.<sup>99</sup> La seconde hypothèse assure qu'à ses origines le parti était anarchiste, comme Recabarren et la plupart des ouvriers des *mancomunales*<sup>100</sup>.

---

<sup>96</sup> Le PCCh se voit influencé par les directives soviétiques ce qui peut entraîner le PCCh dans un virage brusque, comme c'était le cas du changement de tactique du Front unique dans les années vingt au front populaire, pendant les années trente. En effet, du Front unique, restreint quant à la politique d'alliances – notamment avec le PS- et préconisant une action violente pendant les années vingt, le Komintern proposera dans les années trente une action institutionnelle modérée et où les alliances avec le PS sont des points centraux.

<sup>97</sup> Il a vu s'affronter deux options : l'une, soutenue par le leader du parti Galo González, voulait continuer à travailler avec d'autres forces au sein du système de partis pour créer des appuis politiques afin de revenir à la légalité. Cela impliquait d'abandonner toute intention de lutte armée. La seconde, préconisée par le secrétaire d'organisation –le second dans la hiérarchie après le secrétaire général- Luis Reinoso, proposait au contraire le développement de la lutte armée par des guérillas urbaines en vue d'une attaque directe contre l'appareil de l'État. Ce sera finalement González qui l'emportera sur Reinoso et ce dernier sera exclu du parti ainsi que tous ses supporters

<sup>98</sup> Gómez, M.S. « Factores nacionales e internacionales de la política interna del Partido Comunista chileno (1922-1952) », dans Varas, A. (comp.) *El Partido Comunista en Chile*, Santiago, FLACSO, 1988 p.65-139, p.67

<sup>99</sup> Varas, A. *Ideal socialista y teoría marxista en Chile: Recabarren y el KOMINTERN*, Documento de Trabajo no. 153, Santiago, FLACSO, julio 1982

<sup>100</sup> Les *mancomunales* étaient des organisations créées à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle principalement par des ouvriers et artisans, qui regroupaient des travailleurs de différents domaines sur une même zone géographique. À la différence des pratiques populaires d'organisation précédentes, les *mancomunales* préconisaient une forme plus d'affrontement dans les rapports avec les patrons et montraient un discours plus idéologique de « classe ». Voir Pinto, J. et Salazar, G. *Historia contemporánea...*; et Correa, S. et al.

Dans ce cas, cette richesse se perd lors de l'adoption avouée des directives du Komintern en 1935 –avec l'idée des fronts larges qui aboutira aux Fronts populaires- ce qui marque dans le même temps son engagement avec le système institutionnel en vigueur.<sup>101</sup> Finalement, d'autres voient dans l'action initiale du PCCh chilien la continuation des pratiques social-démocrates de son leader, comme la participation électorale, ce qui aurait donné une identité particulière à l'organisation jusqu'à sa bolchevisation.<sup>102</sup> Tous sont d'accord pour considérer que le PCCh du début était une entité politique à caractère particulier, qui aurait disparu avec l'adoption des directives du Komintern.

Or, on ne saurait nier la difficulté pour saisir une période aux caractéristiques si contradictoires où se mêlent le nationalisme, les positions davantage autonomes vis-à-vis du Komintern que montrent quelques premiers leaders communistes chiliens (comme Manuel Hidalgo), le trotskisme, le manque d'intérêt théorique et la faiblesse des postulats marxistes au sein de l'organisation. Pourtant, négliger la période initiale du PCCh serait ne pas tenir compte de six ans d'histoire du parti, si on compte jusqu'à la bolchevisation en 1928. C'est-à-dire lorsqu'il finit sa réorganisation en cellules. Ou même de onze ans, s'il s'agit de la stalinisation en 1933, quand le PCCh rompt avec l'image de son fondateur, Luis Emilio Recabarren, adopte le modèle stalinien et adhère sans hésitation aux directives venues du Komintern et du PCUS. Cela poserait la question : à partir de quand peut-on commencer à parler de Parti communiste ?

Or, on ne peut mettre cette période entre parenthèse ni négliger l'étude de la formation et de la consolidation du PCCh. L'apprentissage politique d'une organisation est un élément fondamental pour expliquer les choix à un moment donné ainsi que les ruptures et les continuités. Dans le cas du PCCh, il a mis près de onze ans pour devenir, comme dit l'historien officiel du parti, un « vrai Parti communiste », autrement dit, un parti communiste aligné sur Moscou.<sup>103</sup> Il est intéressant de voir quels éléments accroissent les tensions entre les domaines téléologique et social dans les premières années d'existence du parti. Car, connaître les différences avec la III Internationale qui ont entraîné le retard de l'acceptation en tant que membre nous permettent d'y identifier les éléments qui peuvent, dans l'ensemble d'une interprétation ultérieure, expliquer certains comportements et pratiques politiques.<sup>104</sup>

Un premier élément marquant c'est l'absence de scission lors de l'adoption du nom de Parti communiste. Cela donne, comme on l'a dit, un caractère de continuité plutôt que

---

*Historia del Siglo XX chileno*, Santiago, Ed. Sudamericana, 2001 ; Salazar, G. *Labradores, peones y proletarios*, Santiago, LOM, 2000

<sup>101</sup> Moulián, T. « Evolución...

<sup>102</sup> Daire, A. «La Política... pp.141-238

<sup>103</sup> L'historien reconnaît que malgré la proclamation du PC le 1<sup>er</sup> janvier 1922, « cela n'a pas signifié –ni pouvait signifier- la constitution automatique d'une organisation révolutionnaire adulte qui possède toutes les attributions correspondant à un vrai Parti communiste. » Ramírez Necochea, H. *Origen y Formación del Partido Comunista de Chile. Ensayo de historia política y social de Chile*. Moscou, Ed. Progreso, 1984, p.212

<sup>104</sup> Il ne s'agit pas pourtant d'analyser ces différences en tant que « carences », puisque cela serait rentrer dans l'interprétation officielle de l'histoire du parti

de rupture à la fondation du PCCh. Cela a permis à la nouvelle organisation de garder l'héritage du POS, de Recabarren et du mouvement ouvrier de la fin du XIX siècle, ce qui dans la pratique se voit démontré par la continuation de la structure, de l'organisation, des tactiques et des pratiques de l'ancien parti.

En effet, en dépit de l'adoption des 21 conditions, le PCCh a gardé la diversité de ses militants et l'organisation en sections. Malgré les déclarations contre les démocrates et l'exclusion de quelques militants,<sup>105</sup> la vaste composition du POS – constitué par des militants du Parti démocratique et des groupes socialistes éparpillés dans le pays, qui resteront dispersés quelques années<sup>106</sup> – a permis en même temps l'existence d'idéologies variées. Car, le parti a toléré l'intégration d'ouvriers (particulièrement des mineurs) et d'artisans (des cordonniers principalement) issus de traditions différentes. Alors que les artisans étaient liés aux mutuelles et au Parti démocratique, c'est-à-dire avec une tradition d'entraide et un certain – même très limitée – représentation au sein de l'espace politique, les ouvriers avaient connu l'action des *mancomunales* et quelques uns des sociétés de résistance, d'influence anarchiste.<sup>107</sup> Ils seront considérés, dans le discours officiel du parti post stalinisation, comme des couches sociales différentes, des « porteurs d'idéologies étrangères au marxisme (...) [lesquelles] avaient un certain enracinement dans le mouvement ouvrier ». D'après l'histoire officielle, le parti a même intégré beaucoup de gens qui étaient très liés à la bourgeoisie ou à la petite bourgeoisie, et qui résistaient à rompre ces liens.<sup>108</sup>

Quant à l'organisation, le PCCh n'a pas pris la structure des cellules et a continué à fonctionner sur la base de sections, pouvant ainsi profiter d'une certaine ramification sur le territoire national et d'une grande autonomie des militants.<sup>109</sup> Les sections travaillaient au niveau local sous la forme d'assemblées et l'article 5 de ses statuts internes du parti reconnaissait l'autonomie de la section quant « à son administration interne et aux actes de propagande doctrinaire. » Cette autonomie était complète pour la désignation des candidats aux postes de représentation populaire.<sup>110</sup> Il en allait de même pour les fédérations, qui pouvaient élaborer leur propre charte organique et organiser des congrès.

---

<sup>105</sup> La *Déclaration de principes* accorda qu'il ne faut pas admettre dans la nouvelle organisation « ces socialistes de la vieille école démocratique qui concrétisent toute leur tactique d'action dans une transformation évolutive ». La déclaration stipule qu'« il est du devoir prioritaire de toutes les sections du parti d'examiner et de purifier leurs rangs, (...) en excluant sans considération de nos rangs tous ceux qui expriment des doutes sur l'efficacité de notre action. » POS, *Declaración de Principios aprobada por el III Congreso del POS*, déc. 1920, cité dans Ramírez Necochea, H. *Origen ...* p.150

<sup>106</sup> Ces divers groupes resteront dispersés et ce ne qu'en 1915 que le premier Congrès donnera au parti une structure nationale les unifiant. *Ibid.* p.100

<sup>107</sup> Sur le mouvement ouvrier, une large bibliographie. Voir les travaux de Eduardo Devés, Julio César Jobet, Gabriel Salazar, Julio Pinto, Mario Garcés

<sup>108</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...* p.218-219

<sup>109</sup> Dès Pisagua (dans la zone du nord) jusqu'à Punta Arenas (dans l'extrême sud du pays), les sections regroupaient les militants d'une localité et formaient des fédérations locales. Celles-ci se regroupaient en fédérations départementales qui à leur tour formaient les fédérations provinciales. Les fédérations se constituaient des sections de chaque localité, département ou province ; la direction des fédérations locales était la Junte Fédérative Locale, intégrée par les délégués des sections. Les fédérations de plus haut rang (départementales ou provinciales) étaient composées des Juntas qui travaillaient à un niveau inférieur.

<sup>110</sup> Elles désignaient les candidats aux postes de représentation populaire (*regidores*, députés, sénateurs) sur la base d'une élection interne effectuée parmi les militants des sections.

D'après les statuts, les Juntas Fédératives avaient aussi la responsabilité de la discipline.<sup>111</sup> L'organe le plus important était le Comité Exécutif (CE) et les Congrès étaient la plus haute autorité. Ils travaillaient avec la représentation directe des sections et les membres du CE et les élus n'avaient pas droit de vote.<sup>112</sup>

Malgré la reconnaissance de la démocratie interne et de la libre activité et initiative des militants, des critiques officielles faites après la stalinisation du parti, accusent le manque d'une direction politique centralisée et assurent que l'autonomie des sections a empêché « d'imprimer au parti son vrai sens ». Car le travail, dans une logique éminemment locale, aurait empêché d'insérer le travail au sein d'un programme de portée nationale. Cela aurait, d'autre part, permis l'existence de tendances d'orientation diverse et favorisé le surgissement du caudillisme. Enfin, les mécanismes faisaient défaut pour assurer l'effective responsabilité et la discipline des militants et des dirigeants. « L'absence de vigilance », dit la critique officielle, « ne se pratiquait pas par respect à une bizarre et pernicieuse notion de la « démocratie » interne », ce qui « empêchait de neutraliser les débordements de ceux qui attaquaient les principes du Parti, les accords des sections ou les résolutions des organes supérieurs. »<sup>113</sup> Dans ces conditions, il n'est pas inapproprié d'assurer que le PCCh est le produit et la continuation du POS,<sup>114</sup> et qu'il ne se reconnaissait pas dans les termes qu'imposait la III Internationale.

Un second élément résulte du personnage de Recabarren comme pilier du nouveau parti. Bien qu'il ait participé à la fondation du Parti communiste argentin (PCA) en 1918<sup>115</sup> et que le POS ait commencé les débats internes pour adopter les 21 conditions sous son influence, son idéologie n'avait rien de comparable avec celle des Bolcheviks. Au contraire, ses idées s'opposaient à celles en vogue au Komintern de l'époque, notamment vis-à-vis de l'individu, de la justice, de la violence et de la lutte de classes. Ancien membre du Parti démocrate et leader et fondateur du POS en 1912, Recabarren défendait la diversité, non seulement des individus, mais aussi des besoins des individus et leur droit — établi d'après lui par la *justice naturelle*<sup>116</sup> — à les satisfaire<sup>117</sup>. Les

---

<sup>111</sup> Elles étaient en même temps « un corps de centralisation pour mettre en ordre les questions de discipline, principes, directives et uniformité du mouvement communiste à la tête des provinces, départements, régions ou localités » Ramírez Necochea, H. *Origen...*p.285, 101 et 286

<sup>112</sup> Ils pouvaient participer aux débats avec droit de voix. Les Congrès devaient être réalisés tous les deux ans et à l'initiative du Comité Exécutif National ou d'un cinquième de l'effectifs des sections, pouvaient être célébrés des congrès extraordinaires.

<sup>113</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...*p. 286 et 111

<sup>114</sup> Furci, C. *The Chilean...*p.25

<sup>115</sup> Recabarren est même élu membre du Premier Comité Exécutif du PCA

<sup>116</sup> Pour Recabarren on ne peut pas parler de droit « rationnel » mais « naturel », car « le droit conçu par les hommes du passé ou du présent et écrit dans leurs codes » est « conçu défectueusement et basé sur des théories inacceptables ». C'est pourquoi il préfère parler de « droit naturel, acceptable par toute personne qui n'ait pas des sentiments *maleados*. » Recabarren, L.E. «El Socialismo », journal *El Despertar de los Trabajadores*, Iquique, 08.10-21.11.1912 et *La Aurora*, Taltal, 13.10-15.12.1916

<sup>117</sup> « Les besoins d'un paysan qui n'a jamais quitté sa terre sont très différents de ceux de ce même paysan transformé en travailleur urbain. Dans le juste concept du droit, il n'est pas possible de mettre des interdictions aux droits à satisfaire les besoins. » Recabarren, L.E. «El Socialismo...

revendications qu'il préconise visent des solutions concrètes aux conditions de misère vécues par les couches populaires au Chili.<sup>118</sup>

Pour Recabarren, les réponses aux besoins doivent être différentes selon les besoins et le mérite de l'individu. Faire le contraire devient un acte *injuste*. C'est ainsi qu'il critique, par exemple, l'établissement d'un salaire minimum, parce que cela impliquerait d'enlever à ceux qui méritent plus pour le donner à ceux qui méritent moins.<sup>119</sup> Alors que pour le marxisme-léninisme l'individu n'existe qu'en faisant partie de la collectivité. Ce sont donc les besoins de la collectivité qui l'emportent sur ceux de l'individu.

Il refuse au socialisme la violence et propose de canaliser la lutte de classes par la *socialisation* –c'est-à-dire, l'établissement de la propriété commune et collective– afin de « supprimer cette terrible et éternelle guerre entre patrons et ouvriers ». <sup>120</sup> Pour Recabarren « le socialisme ne veut pas rendre la lutte de classes odieuse, mais, tout en reconnaissant son existence, il [le socialisme] essaie d'orienter la lutte de classes pour éviter ses actions désastreuses et arriver à l'harmonie sociale. » <sup>121</sup> Au contraire, la lutte de classes est la base fondamentale de la théorie marxiste en tant que « moteur de l'histoire » et donc elle ne doit pas être minimisée –comme propose Recabarren– mais encouragée et accentuée, selon Lénine, afin d'arriver à un moment révolutionnaire.

Malgré le discours revendicatif de l'exploit bolchevik, Recabarren montre, à la fois, une dimension utopiste très forte,<sup>122</sup> une croyance dans la participation électorale et un refus de la violence politique. Il sera reconnu comme étant plus inspiré par sa révolte face aux fléaux du capitalisme que par les théories de Marx et Engels.<sup>123</sup> Effectivement Recabarren a été la cible de critiques des leaders socialistes de l'époque qui lui reprochaient son « idéalisme » et l'accusaient d'être en même temps « anarchiste » et « démocrate » ainsi que de démontrer une politique inconsistante.<sup>124</sup> Recabarren répond : « Qui suis-je ? (...) Je suis socialiste révolutionnaire. »<sup>125</sup>

---

<sup>118</sup> Il ne pose pas la question philosophique ou juridique de ce qui est le droit ou le citoyen.

<sup>119</sup> Cette mesure était proposée dans le programme du PD. D'après Recabarren, l'obligation de payer « deux pesos » serait injuste, du fait que « un patron, obligé à payer ce salaire à un ouvrier qui, d'après lui, ne pourrait gagner plus qu'un peso et demi, prendrait cette différence de salaire sur celui d'un autre ouvrier payé trois ou quatre pesos. » Recabarren, L.E. « Democracia-socialismo », *La Reforma*, Santiago, 22.12. 1907

<sup>120</sup> Recabarren, L.E. « Democracia-socialismo », *La Reforma*, Santiago, 28.12. 1907

<sup>121</sup> Recabarren, L.E. « El Socialismo »

<sup>122</sup> Voir note 60

<sup>123</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Memoria...* p.89 « Ses principes théoriques étaient très généraux et il n'était pas familiarisé avec Marx et Engels », Godoy Urrutia, C. « Vida y Obra de Recabarren », dans *Principios*, no. 141-142, 1971, p.112

<sup>124</sup> « Êtes-vous socialiste ? Êtes-vous anarchiste ? Ou êtes-vous démocrate ? Je vous crois les trois choses à la fois. À cause de vos écrits, de votre travail, de vos promesses. Quelle propagande voulez-vous faire ? Peut-être ne le savez pas vous même », accuse Alejandro Escobar et Carvallo, dirigeant du Centre Social Ouvrier (une mixture d'idées anarchistes, socialistes et franc-maçonnnes) Sa polémique avec Recabarren au début du XX siècle portait sur le rôle du parti ouvrier et ses méthodes de lutte. Cité par Arrate, J. et Rojas, E. *Memoria...*p.57

<sup>125</sup> *Ibid.* p.57 L'analyse des méthodes de lutte sera traitée plus tard

Même s'il avait participé à la *mancomunal* de Tocopilla et que l'on trouve dans son discours des traits anarchistes dans quelques textes,<sup>126</sup> on ne voit pas dans l'action pratique de Recabarren des traces anarchistes.<sup>127</sup> En revanche, nous voyons les traits socio-démocrates qui ont fait partie de sa carrière politique au sein du PD, du POS et du PC. Il s'est présenté à l'élection présidentielle de 1920 et à sept des huit élections parlementaires entre 1903 et 1924, étant élu député en 1906, pour le PD (sans pouvoir siéger),<sup>128</sup> et en 1921, pour le POS. C'est ainsi qu'un an plus tard il devient l'un des deux premiers députés communistes avec Luis Víctor Cruz.

Au mélange des théories de Recabarren s'ajoute un troisième élément : la faiblesse théorique des dirigeants du parti. Lors de la fondation du PCCh, les dirigeants –dont la plupart étaient d'anciens membres du POS– montraient une formation marxiste incomplète et mal assimilée et chez beaucoup d'entre eux, même au plus haut niveau, demeuraient « des idées libérales démocratiques, anarchistes, syndicalistes, utopistes et d'autre nature. »<sup>129</sup> Différentes interprétations de la réalité nationale et diverses réponses pour l'affronter coexistaient étroitement et entraient en résonance mutuelle. Elles se mélangeaient parfois dans le discours d'un même dirigeant et chaque sujet était l'objet d'interprétations différentes qui étaient « contradictoires »<sup>130</sup>

Bien que l'alignement aveugle sur les directives de l'URSS ait mis fin à la diversité de tendances en donnant un cadre restreint d'interprétation, la défaillance théorique accompagnera l'histoire du parti et sera même reconnue par les leaders eux-mêmes. « Je ne veux pas excuser notre faiblesse » dit le secrétaire général du PCCh Luis Corvalán en 1972, « mais nous avons une expérience riche, une pratique qui nous est très chère. Il nous manque de systématiser cette expérience et de l'élever de catégorie au niveau idéologique correspondant. »<sup>131</sup> Cet aspect déterminera que l'action du parti sera marquée par un sens pratique plutôt que par le développement d'un cadre conceptuel.

Tous ces éléments permettent de comprendre l'action du PCCh et dénotent la tension entre les dimensions théologique et sociale. Dans un premier temps, cette tension oppose le cadre eurocentrique de l'Internationale Communiste aux traditions idéologiques d'origine populaire héritées du POS et entraîne des problèmes avec le

---

<sup>126</sup> D'ailleurs il a été jugé pour y appartenir et il a dû s'exiler en Argentine. Sur cette question, voir Recabarren, L.E. *Proceso oficial contra la Sociedad Mancomunal de Tocopilla. Respuesta a la acusación*, Santiago, Imprenta Mejía, de A. Poblete Garín, 1905. Sur le travail de Recabarren dans la zone, Pinto, J. « Socialismo y Salitre : Recabarren, Tarapacá y la formación del Partido Obrero Socialista », *Historia*, vol. 32, Instituto de Historia, Pontificia Universidad Católica de Chile, 1999, pp.315-366 La *mancomunal* « n'est pas seulement le refuge où s'atténuent les dolences du frère, mais aussi (...) un temple d'égalité et de solidarité qui amène les hommes à concevoir les grandes idées altruistes de la justice, l'amour et le bien de l'humanité. » Recabarren, L.E. *Journal El Trabajo*, 30.07.1905

<sup>127</sup> On trouve une exception, peut-être, dans le refus de prêter serment en invoquant le nom de Dieu lors de la cérémonie d'investiture des députés en 1906. Ce refus a vu l'opposition de la majorité des parlementaires et a entraîné son expulsion de la chambre des députés. Voir « Mi Juramento », dans Recabarren, L.E. *El pensamiento de Luis Emilio Recabarren*, t.2, Santiago, Austral, 1971, pp. 253-304

<sup>128</sup> Voir note précédente

<sup>129</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...* p.218

<sup>130</sup> *Ibid...* p.220

<sup>131</sup> Labarca, E. *Corvalán 27 horas*, Santiago, Quimantú, 1972, p.84

Komintern et son bureau sud-américain, en empêchant l'incorporation du parti en tant que membre.

Du point de vue stratégique, le PCCh avait adopté la thèse du *Front Unique Proletaire et Révolution Socialiste*, recueillie par l'Internationale Communiste. Son propos était la lutte pour le socialisme et l'instauration de la dictature du prolétariat sous forme de soviets comme tâche immédiate. La tactique préconisait une politique restreinte d'alliances. C'est-à-dire, elle incluait uniquement le prolétariat, la paysannerie et le parti et, en plus de donner au PC la représentativité exclusive de la classe ouvrière, interdisait le travail avec toute autre collectivité, même de caractère socialiste.<sup>132</sup>

Le PCCh prône alors la révolution ouvrière et paysanne ainsi que l'instauration de la dictature du prolétariat sous forme de soviets. Il commence aussi une propagande destinée à divulguer les concepts fondamentaux du marxisme-léninisme vis-à-vis des classes, de la révolution et de l'Etat. Il déclare que le seul pays qu'il reconnaissait était l'Union soviétique.<sup>133</sup>

Pourtant, les concepts exprimés dans les textes ne font pas partie d'une formulation de principes qui dirige l'action générale du parti, comme le montre, par exemple, l'action du PCCh face à la crise institutionnelle des années 1924-1925.<sup>134</sup> Durant cette période, l'organisation se montrera fidèle aux règles du système institutionnel, fera partie d'alliances avec des éléments considérés « bourgeois » et mettra en avant l'importance des principes démocratiques<sup>135</sup>. Il participera ainsi au Comité Ouvrier National, au Congrès Constituant de Salariés et d'Intellectuels, à la Commission Consultative responsable de la rédaction de la Constitution de 1925 et à la campagne présidentielle du médecin militaire José Santos Salas.

En pleine stratégie du Front unique prolétaire et trente ans avant l'officialisation de la voie pacifique par le XX Congrès du PCUS, Luis Víctor Cruz, député et l'un des plus célèbres dirigeants du PC, affirme qu'il est possible d'arriver au socialisme à partir de réformes faites au sein du système capitaliste. En effet, même si « les réformes étaient le

---

<sup>132</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...* p.76; Gómez, M.S. « Factores... » pp.65-139

<sup>133</sup> Voir notamment les articles du dirigeant communiste et député Salvador Barra Woll dans le journal communiste *Justicia*: « Il n'y a pas une autre solution pour le problème économique que la nationalisation par l'État d'après les principes socialistes et au moyen de la dictature du Prolétariat. Le régime capitaliste n'a aucune solution possible. Soit le peuple prend le pouvoir au moyen de ses organisations et ordonne l'expropriation immédiate de tout ce qui doit être libéré de la tutelle bourgeoise, soit il continue ses activités dans un cercle sans fin, en sacrifiant des vies et des énergies qui devraient être destinées à la révolution, à la prise du pouvoir par le prolétariat » Barra Woll. S. Journal *Justicia*, 15 février, 1925

<sup>134</sup> Après l'intervention des jeunes militaires dans le Parlement le 5 septembre 1924, la crise du système parlementaire a produit l'auto-exile du président Arturo Alessandri en Europe. Le pouvoir, pris par des militaires, changeait de mains à partir des coups d'État donnés par différents groupes de militaires. Finalement, un groupe a demandé le retour d'Alessandri.

<sup>135</sup> Sauf dans le premier moment du coup d'État des jeunes militaires, qui a reçu l'approbation de Recabarren et des dirigeants du PC.

fruit de la pression prolétaire et non de la volonté capitaliste », <sup>136</sup> elles « donneraient, sans le vouloir, des moyens pour rendre plus fort l'esprit révolutionnaire, en permettant une organisation plus puissante. » <sup>137</sup>

Or, on n'oserait pas soutenir que l'influence de Recabarren a déterminé l'action politique du Parti communiste pendant le XX siècle, car on reconnaît la rupture du parti avec l'ancien leader pendant les années trente et spécifiquement dans la Conférence de 1933. On ne peut pas non plus identifier la position de Cruz comme antécédent de la voie pacifique, car celle-ci répond plutôt à l'influence des principes construits par l'expérience du PCCh pendant des décennies. Et pourtant, la difficulté pour démêler ces éléments ainsi que la rupture du PCCh avec Recabarren n'empêchent pas de tenir compte des quelques traits qui marquent les pratiques du PCCh à ses origines, qui coïncident avec une certaine tendance à l'action au sein du système politique qui préfère davantage la voie électorale à la lutte armée et qui montre un pragmatisme politique incontestable. Ce n'est pas une coïncidence si le processus de bolchevisation n'a commencé qu'après la disparition de Recabarren (il s'est suicidé en 1924), à partir du VIII Congrès en 1927 <sup>138</sup> et, malgré sa mort, le parti reste incapable de mener la tactique du Front unique tel que l'imposait le Komintern pendant les années vingt.

En dépit d'un discours soutenant une action supposée violente et restreinte, le PCCh a une tendance démocratique et ouverte qui respecte les règles du système en vigueur et même collabore pour la garder. Cette tendance démocratique du PCCh, le place en porte-à-faux par rapport à la logique bolchevik. Mais, en même temps, son attachement au monde communiste le fait tomber dans des contradictions entre le discours et la pratique et dans le discours lui-même.

Toutes ces contradictions et particularités du PCCh ont provoqué la réaction du Komintern, pour qui la bolchevisation du parti chilien n'avancait pas à une vitesse satisfaisante. <sup>139</sup> En novembre 1926, le Bureau envoie au Chili la « *Directiva para la Bolchevización del Partido Comunista de Chile* », contenant les directives à appliquer à l'égard de la structure organique d'un parti marxiste-léniniste. Ainsi, c'est finalement lors du VIIème Congrès du PC, en janvier 1927, que le processus de bolchevisation est engagé. À cette occasion le Congrès décida de diviser les sections en cellules, de créer

---

<sup>136</sup> Pour lui, la société capitaliste accepte les lois sociales « juste jusqu'au point où elles sont compatibles avec son existence », mais que par contre, « celles qui menaçaient ses intérêts vitaux, seraient combattues. »

<sup>137</sup> Il ajoute qu'il ne faut pas « oublier que les nouvelles lois étaient promulguées pour sauver le droit à la propriété et accommoder le système aux nouvelles réalités de l'époque » et il demande encore « d'obliger à appliquer la législation jusqu'aux dernières conséquences, ce qui démontrerait l'incapacité du capitalisme à surmonter ses contradictions. » Arrate, J. et Rojas, E. *Memoria...* p.126-127

<sup>138</sup> Cela dépend de l'ouvrage de référence et des auteurs, car étant donné que le PC chilien a gardé comme date de sa fondation celle du POS, les documents datant avant 1956 et des auteurs qui soutiennent cette décision considèrent ce Congrès comme étant le VIII, alors que les documents du parti postérieurs à 1956 ainsi que le soutiennent certains auteurs qui retiennent 1922 comme date de fondation le considèrent comme le IV Congrès du PC. De toute façon, le Congrès tenu en 1927 a été considéré à l'époque comme le VIII et c'est ainsi qu'il apparaît dans les archives et documents officiels du parti.

<sup>139</sup> D'après une lettre envoyée par le Bureau sud-américain du Komintern au PC chilien en 1926. Barría, J. *Trayectoria y estructura...* p.400

des Comités Locaux et régionaux et de transformer le Comité Exécutif National en Comité Central, ainsi que d'établir le centralisme démocratique comme méthode d'organisation.<sup>140</sup> Il commence un travail de propagande qui veut divulguer des concepts fondamentaux du marxisme-léninisme et, notamment, de la thèse du Front unique. Comme le confirme le *Programme d'Actions et Revendications Immédiates* du parti, décidé au VIII<sup>ème</sup> Congrès en janvier 1927, le PCCh « devait se mettre en tête de toutes les luttes *revendicacionnistes* des masses ouvrières et paysannes. »<sup>141</sup> Le PCCh gardera sa qualité de « sympathisant » à l'Internationale communiste obtenue en 1922 jusqu'en 1928.<sup>142</sup> Comme le note Angell, l'acceptation en tant que membre n'a eu lieu qu'après que le PCCh ait été déclaré illégal, persécuté et réprimé par la dictature du colonel Carlos Ibáñez.<sup>143</sup>

Plus tard, le PCCh se fera l'écho de la thèse du VI<sup>ème</sup> Congrès de l'Internationale Communiste de juillet 1928, qui préconise la tactique de « classe contre classe », dont l'un des éléments essentiels est la thèse sur le social fascisme. C'est-à-dire, la définition du secteur gauche de la social-démocratie comme plus dangereux que la droite, car il comporte un danger concret pour les PC du point de vue de la conquête des masses, voire de la conquête du pouvoir. Cette thèse conçoit seulement la collaboration avec des ouvriers socialistes (en rejetant tout contact avec les dirigeants des partis et des organisations) et refuse, par principe, toute proposition des partis socialistes sauf, en quelques occasions, dans lesquelles les PC admettent des accords avec des organisations socialistes de base.<sup>144</sup>

Ce processus, par lequel le PCCh voit accroître l'influence du domaine téléologique, a fini avec la stalinisation du parti dans la Conférence de juillet 1933. Événement de portée historique, le groupe dirigé par le disciple de Recabarren Elías Lafferte –en opposition au groupe dirigé par le sénateur communiste Manuel Hidalgo<sup>145</sup>– organise une conférence<sup>146</sup> dont l'objet est de réviser l'organisation, la structure et

<sup>140</sup> Celles-ci réunissent en petits groupes (dix membres en moyen) des militants appartenant à une même zone géographique (une commune) ou à un même lieu de travail (les usines, les écoles, etc.) Voir du Partido Comunista de Chile, Comisión Nacional de Educación, *La Reunión de Célula. Curso breve en dos clases*, Santiago, s/e, 1966; *La célula, motor de la campaña electoral*, Santiago, Impresores Cepeda y Rodríguez, 1971; *La célula*, Santiago, Quimantú, 1973 et Leibzon, B. *Conozca a los Comunistas*, Santiago, Comité Central del Partido Comunista de Chile, 1965 et sa guide d'étude *Conozca a los Comunistas. Guión para el estudio del folleto*, Santiago, Comisión Nacional de Educación, 1965; González, J. *Curso elemental sobre el Partido*, Santiago, s/e, 1970

<sup>141</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...* p.268

<sup>142</sup> C'est-à-dire, avant son incorporation formelle, il avait droit de participer aux organismes communistes juste avec le droit de voix et non pas de vote.

<sup>143</sup> Angell, A. *Partidos...* p.42

<sup>144</sup> Hajek, M. *Historia de la Tercera Internacional. La Política del Frente Único (1921-1935)*, Barcelona, Ed. Crítica, p.208

<sup>145</sup> Après avoir vécu de longues et difficiles disputes, le groupe de Lafferte est ratifié par la III Internationale comme Parti communiste du Chili alors que le groupe d'Hidalgo, banni du PC, fonde la *Izquierda Comunista* (Gauche communiste), de tendance trotskiste, laquelle finalement s'incorpore au PS chilien une fois qu'il est fondé en 1933

<sup>146</sup> Bien que la plupart des ouvrages parlent de Conférence, les citations sont basées sur un document du Bureau sud-américain de la III Internationale, dont le titre est « Resoluciones del Congreso Nacional del PC en julio de 1933 », dans *Hacia la Formación de un Verdadero Partido de Clase*, p.5 Finalement on a constaté que l'autocritique à laquelle on fait référence correspond bien à la Conférence de juillet 1933 et

l'action du parti. Car, après la mort de Recabarren, le parti est entré dans une période obscure de luttes internes, a connu sa première expérience de répression (la dictature d'Ibáñez) et c'est alors que se produit le premier schisme du parti.<sup>147</sup>

Des versions contradictoires rendent compte de deux aspects qui se croisent : d'une part les effets de l'affrontement entre Staline et Trotski au sein du PCUS<sup>148</sup> et, d'autre part, le caractère indépendant vis-à-vis du Bureau sud-américain du Komintern affiché par un groupe de communistes. Le groupe pro stalinien (dirigé par le leader Elías Lafferte et le député Carlos Contreras Labarca) est d'accord avec l'alignement du parti sur les directives du Bureau et fera face au groupe de tendance trotskiste de caractère plus indépendant, dirigé par le sénateur Manuel Hidalgo, accompagné par trois ex secrétaires généraux et un député.<sup>149</sup>

Les critiques des stalinistes accusaient le groupe d'Hidalgo de collaborer avec la dictature d'Ibáñez à ces débuts, ainsi que de tenter de diviser le PCCh et d'y imposer des points de vue contraires à la stricte doctrine Marxiste-léniniste.<sup>150</sup> La gravité des accusations était importante, car pendant la dictature d'Ibáñez le PCCh fut mis hors-la-loi, persécuté, réprimé et des dirigeants comme Lafferte et Hidalgo, furent envoyés au camp de concentration de Pisagua. Mais d'autres assurent que Hidalgo, le principal leader du parti, « était un opposant particulièrement fort au ministre de la Guerre Carlos Ibáñez » et qu'il avait proposé une cour martiale contre le colonel qui l'aurait fait exécuter s'il avait été jugé coupable.<sup>151</sup>

Au-delà du rapport entre Hidalgo et l'origine de la dictature *ibañiste*, les conflits entre ce groupe et le Bureau sud-américain du Komintern laissent voir que le groupe – devenu par ailleurs Comité Central en avril 1929 – affichait son indépendance vis-à-vis des directives du Bureau. Le Bureau sud-américain de l'Internationale communiste assure en 1932 l'existence d'une marge trop grande entre le développement de la situation révolutionnaire du Chili et la capacité du parti à la diriger. Il dénonce, en plus, un niveau de développement idéologique tellement faible, que la plupart des organisations

---

que la confusion est due à une erreur commise par le titre du document du Bureau sud-américain, probablement du fait qu'à la fin du mois de mars 1933 a eu lieu le IX Congrès du parti

<sup>147</sup> Le schisme implique la sortie du groupe dirigé par le leader et sénateur communiste à l'époque, Manuel Hidalgo. D'après l'histoire officielle, ce courant serait le même qui s'était affronté à Recabarren en 1924 en formant un Comité Exécutif composé par des partisans de ce courant (connu comme « des gens révolutionnaires »), sauf Recabarren. Donc Recabarren, appuyé par la majorité des militants, a organisé un nouveau Comité Exécutif, formé exclusivement de gens fidèles à lui. Selon Ramírez Necochea, ce courant a continué à exister et, après la mort de Recabarren, il aurait pris le contrôle du parti

<sup>148</sup> Cet affrontement est venu ajouter des nouveaux critères d'exclusion et de vigilance, en transformant les trotskistes –qualifiés de traîtres par ceux qui suivaient la ligne de Staline– en des ennemis dangereux qu'il fallait combattre par tous les moyens. À partir de ce moment, chaque acte qui allait à l'encontre des directives de l'Internationale était qualifié comme étant un acte caractéristique des trotskistes.

<sup>149</sup> Humberto Mendoza, Isaías Iriarte et le député communiste Ramón Sepúlveda

<sup>150</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...*

<sup>151</sup> Quand les rumeurs ont assuré que celui-ci préparait un coup d'état contre le président Figueroa Larraín, Hidalgo a appelé un groupe de sept sénateurs et leur a proposé la formation d'une cour martiale contre le colonel Ibáñez. Dans le cas où il serait jugé coupable, Hidalgo a proposé de faire exécuter Ibáñez. Alexander, R. *Communism in Latin America*, Rutgers University Press, New Brunswick, 1957, p.178

régionales hésitaient entre une idéologie prolétaire et une idéologie bourgeoise et accuse le parti de chercher la sécurité dans sa politique de sélection en n'acceptant que très peu de militants.<sup>152</sup>

Les points de vue de Lafferte et d'Hidalgo étaient irréconciliables. Lors de la conférence nationale organisée juste après la sortie d'Ibáñez (1931), Carlos Contreras Labarca est nommé secrétaire général du parti et crée un Comité Central parallèle à celui d'Hidalgo. Hidalgo et Lafferte se présentent, chacun de leur côté, aux élections présidentielles de 1931.<sup>153</sup> Les différences entre le Comité Central d'Hidalgo et le Bureau sud-américain de l'Internationale sont rendues publiques lors du Congrès du parti le 19 mars 1933. Dans un acte qualifié de suicidaire,<sup>154</sup> le CC refusa l'influence du Bureau sud-américain du Komintern, critiqua les décisions du Bureau et reconnut les mauvaises relations ainsi que les tentatives de mener des actions non basées sur ses directives<sup>155</sup>. Finalement, étant donné que l'International refusa de reconnaître ce groupe comme leader, ses membres quittent le parti lors du Congrès et décident d'intégrer la Quatrième Internationale en adoptant le nom de Gauche Communiste.<sup>156</sup>

C'est ainsi que de la Conférence de juillet 1933 résulte l'adoption de la stalinisation du parti comme principe fondamental, ainsi que la rupture officielle avec l'héritage de Recabarren et la critique de son engagement envers les processus électoraux. C'est-à-dire, deux ans avant de mettre fin définitivement et officiellement à la tactique du Front unique par le Komintern, le PCCh décide de durcir son engagement –au moins au niveau de discours– avec le Front unique et les directives de Moscou. En effet, le PCCh déclare son intention de « créer un abîme profond entre le parti communiste et tous les partis bourgeois et petit-bourgeois, surtout le grovisme<sup>157</sup> et l'hidalguisme<sup>158</sup> »<sup>159</sup>

---

<sup>152</sup> Les critiques du Bureau visent : l'attitude passive montrée par le PC chilien lors de la révolution des marins en 1931, l'élaboration par le PC d'une politique qui divisait le mouvement révolutionnaire naissant, du fait de proclamer la consigne de « Tout le pouvoir pour les soviets » et, finalement, le manque d'organisation des ouvriers du cuivre, la faible organisation dans les zones du salpêtre et du charbon et son influence nulle dans la campagne Bureau sud-américain de l'Internationale communiste. *Grandes luchas revolucionarias del proletariado chileno*, s/e, 1932, p.4 et 24-33 Il faut noter que le PC chilien avait été déclaré illégal et persécuté pendant quatre ans et qu'en 1932 il venait de récupérer sa légalité. Angell, A. *Partidos...* p.97 Sur le PC et le soulèvement des marins, voir Ulianova, O. « El Partido Comunista chileno en la crisis política de 1931: de la caída de Ibáñez al levantamiento de la marinería », *Revista de Historia de Chile y América*, Vol. 3, N°1, Santiago, Centro de Estudios Bicentenario, 2003, pp. 63-102

<sup>153</sup> Lafferte obtient 2434 voix (0,85%) et Hidalgo 1263 (0,44%) «Elecciones presidenciales, plebiscitos y consultas, 1925-2000 », dans Correa, S. et al. *Documentos del siglo XX chileno*, Santiago, Ed. Sudamericana, 2001, p.560

<sup>154</sup> Furci qualifie l'action d'Hidalgo comme « un suicide politique dû à aux manières de gérer les choses au sein de l'Internationale sous le régime de Staline », mais il ne tient pas compte que ce n'était pas dans l'intérêt d'Hidalgo négocier avec l'Internationale pour garder sa place au sein du mouvement communiste. Au contraire, il a continué sa carrière politique comme socialiste. Furci, C. *The Chilean...* p.31

<sup>155</sup> « En Defensa de la Revolución. Informe, Tesis y Documentos Presentados al Congreso Nacional del Partido Comunista a Verificarse el 19 de marzo de 1933 », dans Alexander, *Communism...* p.183

<sup>156</sup> En 1937 quelques uns d'entre eux rejoindront le Parti socialiste du Chili, fondé en 1933.

<sup>157</sup> Grove était dirigeant du Parti Socialiste

<sup>158</sup> Après avoir été un des leaders du PCCh et sénateur, Hidalgo a eu des divergences avec le Bureau sud-américain du Komintern. Il sera exclus du parti et deviendra un trotskiste important pour, finalement, intégrer le Part socialiste.

La stalinisation implique aussi la mise en place d'un système de contrôle dans l'appareil du parti pour se défendre contre toute « déviation » des politiques de la Troisième Internationale.<sup>160</sup> Une Commission de contrôle et de discipline –plus tard appelée Commission de contrôle et des cadres- a été organisée pour la « surveillance » du comportement des militants. Elle a joué un rôle très autoritaire et répressif, au-delà de l'accomplissement des règles du parti. « Il y a eu des périodes dans lesquelles cette commission inspirait la peur plutôt que le respect. » et « parfois les problèmes ont été traités comme si le Parti communiste était un monastère, et la Commission de Contrôle et des cadres le Saint-office »<sup>161</sup>, reconnaît le secrétaire général Luis Corvalán. On disait que le militant qui était convoqué par elle, entrait à la « chambre obscure » ou à la « caisse aux vitres ».<sup>162</sup> Le parti exigeait notamment discipline, ponctualité, assistance régulière aux réunions et être le meilleur exemple pour sa famille, ses voisins et ses collègues de travail. La Commission veillait, principalement, à ce que les militants n'aient pas des relations avec « les ennemis trotskistes », car, le discrédit du mot trotskiste était appliqué à tout le monde entre les années 1930 et 1940.<sup>163</sup> La loyauté envers le parti restait au-dessus de tout : la possibilité de céder devant la torture n'existait pas<sup>164</sup> et la loyauté s'exprimait dans la décision de mourir pour le parti<sup>165</sup>

C'est ainsi que le PCCh applique des politiques restrictives qui correspondent aux PCCh en général et traverse la ligne d'après laquelle, adhérer au parti c'est pénétrer dans une communauté à part, avec ses propres formes de sociabilité. Ainsi, la nature de cette adhésion explique la difficulté de rompre avec le communisme qui ne représente pas seulement un engagement politique ou une conception idéologique, mais une manière d'être, une identité.<sup>166</sup> C'est pourquoi Ramírez fixe une période de dix années pour expliquer le processus pour devenir un « vrai Parti communiste ». Dans ce processus, la diversité de courants au sein du parti sont appelées « déviations » et le parti ne se considérera communiste qu'après avoir engagé la stalinisation. Cela explique pourquoi l'histoire officielle assure que le parti n'est pas né avec « une position doctrinaire claire » ni « une ligne politique communiste aboutie »<sup>167</sup>

---

<sup>159</sup> « Resoluciones del Congreso Nacional del Partido Comunista , de julio de 1933 », dans Hacia la formación de un verdadero partido de clase, p.5 Cité par Angell, A. *Partidos...*p.99

<sup>160</sup> Furci, C. *The Chilean...*p.29

<sup>161</sup> Corvalán, L. *De lo vivido y lo Peleado...* p.103 Le Saint-Office, ou Tribunal de l'Inquisition, était une congrégation romaine établie par le pape Paul III en 1542 pour diriger les inquisiteurs et juger souverainement les affaires d'hérésie

<sup>162</sup> *Ibid...* pp.102-103 Corvalán, secrétaire général entre 1958 et 1989, raconte l'histoire du poète Pablo de Rokha, qui « à cause de rompre cette règle, est entré à la « caisse aux vitres » (...) L'instruction a été en charge d'une sous-commission présidée par un cordonnier, membre du Comité Central du parti »

<sup>163</sup> *Ibid...* pp.102

<sup>164</sup> Le secrétaire général des jeunesses communistes, Luis Hernández Parker, a été exclu du PC en raison de déclarations sur le parti, faites sous la torture, à la police argentine en 1936. *Ibid...* p.33

<sup>165</sup> *Ibid...*p.103

<sup>166</sup> Courtois, S. et Lazar, M. *Le Communisme...*p.14

<sup>167</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...*p.217 Il ajoute que la diffusion du socialisme scientifique n'a commencé que tardivement, mais il faudra d'abord voir si la diffusion du socialisme scientifique, en termes marxistes classiques, a été diffusé au Chili.

Et pourtant, les tensions et les contradictions entre les domaines téléologique et sociétal ne disparaîtront pas avec la stabilisation. Elles continueront à se résoudre, généralement et dans la pratique, par un attachement aux règles du système en vigueur et avec certains traits importants de pragmatisme. Cet attachement et le pragmatisme s'expriment, notamment, dans la recherche d'alliances qui puissent servir ses intérêts, le refus de la voie violente<sup>168</sup> et la croyance dans les processus électoraux comme moyen de lutte.

Le refus de la voie violente et donc, le choix d'une voie pacifique (au sens général) comme moyen d'action politique, englobe quatre principes fondamentaux du système démocratique libéral : le refus de la violence pour arriver au gouvernement, l'acceptation des élections comme moyen pour arriver au gouvernement, la compétition pour des postes au gouvernement et la reconnaissance de la légitimité pour gouverner de celui qui a gagné les élections. Alors que les deux premiers parlent de l'arrivée au gouvernement, les deux autres, notamment le dernier, portent sur la consolidation du gagnant au sein des sphères du pouvoir, la légitimité de son gouvernement, sa marge de gouvernance et la gestion de son gouvernement. Si l'organisation aura un rapport d'avantage tendu avec le principe du pluralisme, le PCCh respectera ces quatre autres principes, dans la pratique, tout au long de son histoire.<sup>169</sup>

L'engagement sur les règles se verra accompagné par le pragmatisme, qui déterminera aussi la définition des programmes communistes. C'est pourquoi le PCCh établit un programme de « réformes » pour le futur gouvernement et préfère reporter un programme à caractère « socialiste ». Le pragmatisme explique aussi pourquoi il travaille, en plus, pour une alliance la plus large possible. Comme l'affirme Corvalán, secrétaire général du PC, en 1969, « tout ce qu'on a dit dans le sens que nous avons perdu l'élection cette année-là [1964] à cause de la campagne créatrice de mythes de l'ennemi, n'est qu'une explication partielle qui ne touche pas le fond du problème ». En revanche, « la vérité c'est que le pays n'était pas en condition de nous fournir un soutien majoritaire pour que communistes et socialistes eussions dirigé, tous seuls, les destinées. Nous estimons que cette situation n'a pas vraiment changé »<sup>170</sup>

C'est ainsi que le caractère du projet de l'UP –voire sa portée– ne permet pas de parler d'une société de type « socialiste » et que, au contraire, malgré son soutien aveugle aux politiques de l'URSS, le PCCh fera preuve d'un engagement dans le système démocratique libéral, par le respect des règles et des institutions. Cet engagement –qui n'empêche pas les contradictions et les tensions qui résultent des affrontements entre les domaines téléologique et sociétal, entre le discours et la pratique– se cristallise particulièrement lors de sa participation au gouvernement de l'UP. Il en résultera un pari

---

<sup>168</sup> Ce point sera traité dans le deuxième chapitre

<sup>169</sup> Sauf, peut-être lors de l'échec du candidat soutenu par le PC en 1925. L'échec du docteur José Santos Salas, candidat de l'alliance de l'Assemblée Nationale de Salaris, dont le PC faisait partie a provoqué la colère du PC qui a organisé des manifestations parfois violentes contre le triomphe du vainqueur Emiliano Figueroa, du Parti libéral Ramírez Necochea, H. *Origen...*

<sup>170</sup> Corvalán, L. « No es fatal el retorno de la derecha al poder », Journal *El Siglo*, 14.04.1969, p.4

particulièrement risqué, dans une période où les pratiques respectueuses des règles et des institutions se trouvent à contre-courant de la plupart des acteurs du système politique.

L'analyse du respect des règles et des principes du système démocratique libéral commencera, dans une première partie, avec l'apprentissage et la mise en place de l'habitus démocratique du parti. C'est-à-dire, de l'étude de l'action du parti qui implique la mise en place des règles et l'acceptation des institutions.

On va consacrer la première partie de notre travail à l'étude de la construction et consolidation de l'habitus démocratique du PCCh. Le premier chapitre approfondira la question des influences des partis populaires et de Recabarren sur le parti ainsi que les tensions entre les pratiques anciennes et nouvelles, qui entraîne l'incorporation du PCCh à l'Internationale communiste. On verra que la participation du PCCh aux processus électoraux est accompagnée par la méfiance des autres acteurs du système politique chilien à son égard. Dans le deuxième chapitre on reconnaîtra l'effort communiste pour devenir un acteur électoral important, au-delà des périodes d'illégalité et des mesures prises par les autorités pour l'en empêcher. Pour ce faire, il mettra en place des pratiques utilisées par toutes les organisations politiques en voie de consolidation comme acteurs, parmi lesquelles, celles particulièrement propices pour des partis qui n'ont pas les compétences traditionnelles du domaine politique. Dans ce cadre, on pourrait dire qu'il est un acteur comme les autres. Pourtant, il ne l'est pas tout à fait. Cette participation électorale n'est pas un acte quelconque qui sert de « colifichet » à la lutte de masses ou à l'action clandestine. L'objectif de cette participation est, au contraire, d'arriver au gouvernement. C'est pourquoi le PCCh choisira soigneusement ses élus, et ses choix correspondront, d'une part, aux idéaux marxistes-léninistes des révolutionnaires exemplaires, dévoués. Mais, d'autre part, le PCCh fera appel aux militants engagés, surtout, dans une action politique d'après les règles du système politique chilien : experts en négociations, engagés dans des relations clientélistes avec leurs électors, etc. Si la participation aux processus électoraux est importante, elle ne montre sa valeur fondamentale dans le système démocratique libéral que si on la resitue dans le cadre d'un engagement en faveur du caractère pacifique de la lutte pour le pouvoir. En effet, le refus de la lutte armée et de la violence en général comme moyen d'action, est la caractéristique principale de l'action du PCCh malgré les critiques qu'il a reçues de la part de la gauche chilienne et même internationale, tel qu'on le verra dans le troisième chapitre. Le quatrième chapitre rendra compte des conflits idéologiques entre le PCCh et son allié le PS, ainsi que du besoin mutuel d'une alliance pour arriver au gouvernement. Ce rapport entre interdépendance et divergences, dont témoignent les relations entre le PCCh et le PS, contribuera à l'éclaircissement de certains principes du PCCh et à la consolidation de l'engagement des Communistes en faveur des règles du jeu politique et des principes du régime démocratique. Il entraînera en plus des contradictions et des tensions entre les deux organisations qui répercuteront au sein du gouvernement de l'Unité populaire entre 1970 et 1973.

Dans la deuxième partie on verra la cristallisation de l'engagement du PCCh en faveur des règles du jeu politique et des principes du régime démocratique, dans le gouvernement de l'Unité Populaire et les conflits que cela va entraîner au PC, au sein de

l'alliance aussi bien que dans l'espace politique agité que connaît le Chili à cette époque. Cela permet de mesurer correctement l'ampleur de l'engagement du PCCh envers les principes du système en vigueur. Dans un premier temps, ce sera le PCCh qui déterminera la forme de l'alliance et les lignes générales du programme du gouvernement, comme on verra dans le chapitre cinq. Pourtant, bien que le texte soit, dans sa portée générale, en accord avec les principes du système démocratique libéral en vigueur, il rendra compte à la fois des tensions et des contradictions qui traversent le PCCh lui-même, ce qui l'oblige à trouver dans certaines mesures proposées, et qui concernent l'UP à cause des divergences entre une ligne « rupturiste » et une ligne « gradualiste ». Comment l'engagement du PCCh fait-il face à la configuration particulière du Chili entre 1970 et 1973 ? De quelle manière s'oppose-t-il aux éléments qui défient publiquement l'ordre existant et les règles en vigueur ? Ces questions ainsi que la mise en place de pratiques concrètes, tout en gardant les tensions et les contradictions qui concernent les rapports entre le domaine téléologique et social au sein du gouvernement, seront les sujets dont traiteront les deux derniers chapitres. Le sixième chapitre sera consacré à la question du respect des garanties individuelles et des droits de l'opposition dans les domaines de la liberté d'expression, de culte, de mobilisation et de participation au processus politique. Le septième rendra compte de l'engagement du PCCh en faveur du respect du cadre institutionnel au milieu d'une société extrêmement polarisée ainsi que du refus de la lutte armée comme moyen d'action politique, dans une ambiance où tous les acteurs, aussi bien les partis politiques que les institutions, soutenaient d'une manière ou d'une autre, l'usage des armes pour ce qu'ils considéraient comme la « défense » du régime démocratique. Dans ce cadre, l'isolement du PCCh sera évident.

## CHAPITRE I : LE CHOIX DÉMOCRATIQUE-ÉLECTORAL DU PC CHILIEN... UN PARTI COMME LES AUTRES ?

La question électorale est centrale pour un régime qui se revendique du système démocratique. En effet, les élections apparaissent comme l'élément clé par lequel peut être réalisé l'idéal de la souveraineté populaire, puisqu'elles permettent l'association des citoyens au gouvernement par l'intermédiaire de leurs représentants. C'est pour cette raison que nous avons décidé de commencer à explorer la construction de l'habitus démocratique du PCCh à partir de cette question.

Pourtant, nous n'allons pas privilégier une analyse philosophique du sujet, mais nous allons considérer les élections comme des éléments dont l'existence indique la présence de certains principes qui caractérisent un système démocratique libéral. Certes, les élections, sous une série de conditions<sup>171</sup>, veillent à la sauvegarde d'une partie importante des principes du système démocratique libéral : elles mettent en pratique le caractère pacifique de la compétition pour les positions de pouvoir dans l'État et doivent permettre, à travers les procédures précises (mécanismes de contrôle, et c.), la mise en place du pluralisme d'opinions. Évidemment, l'efficacité des élections comme élément indicateur de la nature démocratique d'un régime dépend dans le même temps, d'autres conditions qui vont au-delà du processus d'élection même<sup>172</sup>.

Dans ce sens, le soutien et la participation aux processus électoraux doivent être entendus comme l'acceptation de la mise en place de mécanismes dont l'existence définit le caractère du système démocratique libéral. Donc, par la participation et le soutien aux processus électoraux, le PCCh a participé et contribué à la mise en place des mécanismes qui assurent l'existence du système démocratique libéral, ce qui revient à l'acceptation des règles du système, des institutions et au travail pour son maintien. Comme le dit Gaxie, l'apprentissage du réflexe du vote est aussi une reconnaissance du vote comme seule pratique politique légitime et contribue ainsi à la pacification des relations sociales et politiques<sup>173</sup>.

Cette idée de pacification des relations sociales et politiques peut nous faire penser à la neutralisation des potentialités contestataires que Georges Lavau accorde au PC français. C'est -à-dire « des forces centrifuges qui ne peuvent pas être pleinement et immédiatement intégrées » à cause de la « fonction tribunitienne (...) notamment assurée

---

<sup>171</sup> Dans la période du vote, au moins trois conditions doivent exister : 1. Chaque membre de l'organisation vote, ce qui constitue une expression de préférences parmi les alternatives qui se trouvent dans les listes. 2. Lorsqu'on dispose en tableaux ces expressions, le poids désigné à la préférence de chaque individu est identique. 3. L'alternative avec le plus grand nombre de votes est déclarée la préférence gagnante. Dahl, R. *A Preface to Democratic Theory...* p.67

<sup>172</sup> Par exemple, que les titulaires de ces positions disposent d'un pouvoir statutaire de décision et d'orientation des « politiques » menées au nom des institutions publiques. Gaxie, D. *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2003, p.7 ; Dahl, R. *A Preface to...* p.71 Ou que tous les individus qui participent du processus électoral possèdent la même information vis-à-vis des alternatives existantes. Dahl, R. *A Preface...* p.70

<sup>173</sup> Gaxie, D. « Le vote comme disposition et comme transaction », dans Gaxie, D. (dir.) *Explication du vote*. Paris, Presses de Sciences Po, 1989, pp.11-34, p.16

par le Parti Communiste, alors que ce parti ne s'assigne pas comme but, ou n'a pas pour fonction manifeste, de « neutraliser » les potentialités contestataires de la classe ouvrière »<sup>174</sup>. Or, bien que cette réflexion puisse être appliquée au rôle du PC au Chili, ce ne sera pas dans ce sens qu'on va analyser l'action du PCCh, car au lieu d'insister sur les rapports entre le parti et ses mouvements sociaux de référence (question déjà abordée par d'autres auteurs, notamment en ce qui concerne les rapports entre le PCCh et le mouvement ouvrier)<sup>175</sup>, nous préférons mettre l'accent sur les relations spécifiques entre les « éléments » du politique, notamment les partis politiques et les règles de la compétition politique, sans pourtant ignorer ce qu'elles doivent aux relations sociales.

## 1. Les débuts d'un habitus électoral

Nous situons la participation électorale du PCCh dans le cadre d'un habitus électoral et démocratique, construit à partir de l'expérience particulière du parti. Si l'on considère que l'habitus est un système de pratiques et de représentations qui permet à des types d'individus « d'habiter les institutions, de se les approprier pratiquement, et par là de les maintenir en activité, en vie, en vigueur [...], de faire revivre les sens qui s'y trouvent déposés »<sup>176</sup>, on conclut que l'habitus électoral du PCCh contribue à la consolidation des institutions qui se trouvent au cœur des processus électoraux (le parlement, le gouvernement) et par conséquent, de certains principes du système démocratique libéral en vigueur. L'aptitude à reproduire les pratiques, à tenir correctement un rôle, et à contribuer ainsi à ce que l'institution soit bien ce qu'elle est, est la condition de la reproduction des règles et des institutions<sup>177</sup>.

Dans ce cadre, on va consacrer ce chapitre au rapport entre le PCCh et le régime démocratique, dans le sens où la participation du parti aux processus électoraux, étant le produit de l'habitus électoral du PCCh, signifie l'acceptation des règles et des institutions et donc la sauvegarde du système en vigueur.

Si l'on conçoit l'habitus démocratique comme l'ensemble des « dispositions » qui résultent de l'internalisation de l'ensemble des règles du système politique démocratique<sup>178</sup>, l'habitus électoral correspond à la disposition aux processus électoraux à partir de l'internalisation de l'ensemble des règles qui font partie des processus électoraux. Non seulement des règles écrites, mais aussi et surtout des pratiques développées et légitimées par les acteurs qui y participent.

---

<sup>174</sup> Lavau, G. « Partis et systèmes politiques : interactions et fonctions », *Revue canadienne de science politique*, n° 2, 1969, p.7-81

<sup>175</sup> Voir notamment les études de Jobet, J.C. *Recabarren y los orígenes...*; Angell, A. *Partidos políticos y...*; Barria, J. *Trayectoria y estructura...*; Gaudichaud, F. *Étude sur la dynamique...*

<sup>176</sup> Bourdieu, P. *La Distinction...* pp.88-89

<sup>177</sup> Lagroye, J. et al. *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2002, p.146

<sup>178</sup> Bourdieu, P. *La Distinction...* p.4

Pour rendre compte du processus de construction de l'habitus électoral du PC chilien, nous sommes obligés d'explorer les règles du système politique chilien, les conditions externes au champ politique (comme les pratiques des mouvements sociaux de référence), les principes du monde communiste ainsi que l'expérience du propre parti. En effet, l'histoire des rapports sociaux, des conflits entre groupes, des inégalités et des antagonismes, s'inscrit à la fois dans les individus, comme une « histoire incorporée » sous la forme de dispositions à penser et à agir d'une certaine manière, et dans les institutions, sous la forme de pratiques et de règles apparaissant nécessaires et naturelles.<sup>179</sup>

Pour commencer, on va aborder la construction de l'habitus électoral du PCCh à partir de l'héritage qu'il reçoit des partis populaires, de comment le PCCh incorpore ou non certains principes du monde communiste et de l'influence que l'expérience du parti lui-même aura à l'heure de mettre en place ses pratiques électorales. La question spécifique du savoir-faire et de la maîtrise des règles du système politique chilien, sera traitée par la suite<sup>180</sup>.

### ***A.L'héritage des partis populaires***

On commence par l'influence que d'autres partis se revendiquant de la représentation des secteurs populaires, ont sur l'habitus électoral du PCCh : le Parti démocratique (PD) et le Parti ouvrier socialiste (POS), dont le PCCh se voit l'héritier direct. Étant donné leur composition –des artisans et des ouvriers qui faisaient ou avaient fait partie des mouvements mutualiste et ouvrier de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et début du XX<sup>ème</sup> - le PD et le POS ont été à leur tour les héritiers de certaines pratiques de ces groupes. Produit de l'abandon de l'État des moins favorisés,<sup>181</sup> la relation de ces groupes vis-à-vis de l'État avait été marquée par l'*associationnisme*<sup>182</sup> à l'heure de mettre en place des actions pour répondre à des problèmes économiques et sociaux. Les pratiques de socialisation et le caractère revendicatif des demandes adressées aux autorités, seront notamment l'héritage que le PD et le POS se verront offrir et qu'ils transmettront par la suite au PCCh.

Le PCCh héritera, en plus, des éléments propres à ces partis populaires qui découlent de leur participation à l'espace politique : les pratiques liées à la participation aux processus électoraux, le respect des institutions et le pragmatisme avec lequel les partis populaires doivent faire face à la difficulté d'agir dans un espace où les règles du jeu ne les avantagent pas. Le PCCh garde ce pragmatisme et le développe encore plus, au point d'être mal vu par d'autres acteurs.

---

<sup>179</sup> Lagroye, J. et al. *Sociologie...* p.145

<sup>180</sup> À cette question sera consacré le Chapitre II.

<sup>181</sup> Ce qui au Chili est connu comme la *cuestión social* : paupérisation des classes populaires cristallisée surtout dans le domaine de la santé publique et du logement. Une large bibliographie

<sup>182</sup> C'est-à-dire, « l'adoption de l'action collective organisée et propulsée par une couche sociale bien épaisse, comme la meilleure méthode d'atteindre les objectifs partagés, soit d'ordre politique, socioéconomique, culturel ou religieux ». Correa, S. et al, *Historia del siglo XX...* p.32

Né d'une scission du Parti radical en 1887, le Parti démocratique (PD) est le premier parti politique à se revendiquer de la représentation des couches populaires.<sup>183</sup> De tendance laïque, libérale et démocratique, le parti –dont les militants sont pour la plupart, des artisans– s'identifie avec les demandes des artisans et des ouvriers et plaide pour la défense des réformes afin d'améliorer les conditions de vie des couches populaires. Mais ce qui est plus important, c'est qu'il dépasse le domaine du social et amène pour la première fois les revendications populaires sur la scène politique. Son action, même si restreinte, est considérable si l'on tient compte qu'avant le PD il n'existait pas de législation sociale et qu'une telle possibilité n'avait même pas traversé l'esprit des partis entre 1886-1891<sup>184</sup>.

Son action, basée sur la voie de la participation électorale et de la collaboration avec d'autres acteurs traditionnels du système, reste tout de même très restreinte, son premier député étant élu sept ans après la création du parti et son premier sénateur vingt-cinq après. Le PD intégre seulement un ministère, en 1917.<sup>185</sup> Son action sert surtout au jeu que menaient le Parti Conservateur et les Libéraux et le PD voit diminuer son potentiel en raison de son mouvement progressif au centre et à droite, ce qui finalement détermine son fractionnement et dissolution ultérieure<sup>186</sup>.

C'est l'un de ses leaders, plusieurs fois candidat à la députation, élu en 1906 sans pouvoir siéger et avec presque vingt ans de militantisme, qui va transmettre au POS et plus tard, au PC chilien, le savoir-faire électoral du PD : Luis Emilio Recabarren. Son discours, favorable à la participation électorale et aux moyens dits « politiques », se verra confirmé par sa pratique, ce qui est déterminant pour le PC Ch. Car, Recabarren, fondateur du POS et dont l'influence sera presque exclusive sur ce parti, sera aussi le fondateur du PCCh et son leader incontestable jusqu'en 1924. Comme le dit l'historien officiel du parti, Ramírez, « Recabarren a balisé le chemin et a déterminé l'orientation de son œuvre (...) le Parti communiste. »<sup>187</sup>

Inspiré par le Parti Socialiste argentin, où il milite entre 1907 et 1908, Recabarren va progressivement se mettre à la tête du courant dit *socialisante* du PD, c'est-à-dire qui essaye de conjuguer les principes des partis démocrates traditionnels avec ceux d'un socialisme naissant au Chili. Recabarren, chaque fois plus critique à l'égard des dirigeants démocrates, finit par présenter un discours qui docte de la capacité de la démocratie pour combler les aspirations des travailleurs.<sup>188</sup>

---

<sup>183</sup> Son programme se déclare en 1889 pour « l'émancipation politique, social et économique du peuple » Urzúa, G. *Historia política de Chile y su evolución electoral. Desde 1810 a 1992*, Santiago, Ed. Jurídica, 1992, p.368

<sup>184</sup> Encina, F. *Historia de Chile*, T.20, Santiago. Le PD propose la création des ministères du Travail et d'Hygiène et Santé et du *Seguro Obrero* et les Lois d'accidents du travail, des Syndicats ouvriers et d'instruction obligatoire

<sup>185</sup> Urzúa, G. *Historia política de Chile...* p.368

<sup>186</sup> *Ibid.*

<sup>187</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen y formación...*p.119

<sup>188</sup> Recabarren, L.E. « Democracia y Socialismo », Journal *El Proletario*, Tocopilla, no.112, 30.09.1905, p.2

Cependant, quand il s'agit des moyens par lesquels les travailleurs pourront aboutir à leurs fins, le discours de Recabarren est très ouvert et accepte la démocratie dans la mesure où elle se présente un programme minimal possédant les « principes fondamentaux d'où sortiront tous les détails pour transformer la société »<sup>189</sup> En effet, le mélange démocratie-socialisme est pour lui tout à fait compatible et il se déclare « démocrate et socialiste ». En fait, Recabarren s'intéresse à la transformation du système économique, puisqu'elle entraînera selon lui l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. La critique contre la démocratie ne vise donc pas des conditions naturellement défectueuses des principes du système ou des institutions en elles-mêmes, mais les mauvaises pratiques politiques qui n'arrentent pas la misère des travailleurs.

Dans ce sens, il défend l'action parlementaire, même si elle n'aboutit pas aux objectifs d'origine, car il considère nécessaire que la classe ouvrière se fasse « représenter dans le pouvoir » pour « détruire avec les mêmes armes » le système qui a été créé « pour asservir le peuple »<sup>190</sup> Ainsi donne-t-il comme exemple l'action de l'élusocialiste argentin Palacios, laquelle même si « elle peut être considérée complètement nulle » (dans le sens qu'elle n'aboutit pas aux objectifs définis à l'origine, à savoir détruire le système), grâce à ses dénonciations du despotisme et des injustices « a influencé la diminution des persécutions, qui étaient devenues un système en soi-même »<sup>191</sup>

Après avoir vu échouer toutes les tentatives d'imprégner le programme et l'action du PD des idées socialistes,<sup>192</sup> Recabarren fonde le POS en 1912. Parmi les arguments publics avec lesquels il justifie son action, Recabarren accuse les dirigeants démocrates d'« ignoble conduite » parce qu'ils ne font « aucun effort pour défendre notre représentation parlementaire »<sup>193</sup> La question électorale joue en fait, un rôle fondamental pour Recabarren dans la nouvelle organisation politique que le dirigeant s'apprête à mettre en place.

Certes, les critiques contre les Démocrates n'empêchent pas les dirigeants du POS de continuer à mettre en place certaines pratiques du PD, notamment dans le domaine électoral. Le POS annonce dans sa première déclaration de principes en 1912, que son propos est de « gagner la conquête du pouvoir politique » et le moyen pour y parvenir : « perfectionner notre système politique et administratif, en réformant ou en créant des lois qui garantissent le droit électoral, d'association, de réunion, de la liberté de presse, de fiscalisation, de sécurité, et toute sorte de garanties »<sup>194</sup> On réaffirme ainsi l'intention d'agir au sein du système politique en vigueur au moyen des pratiques et des principes traditionnels et de le perfectionner, non pas de le détruire ou de mettre en place de nouvelles pratiques contraires aux règles.

---

<sup>189</sup> *Ibid.*

<sup>190</sup> *Ibid.*

<sup>191</sup> *Ibid.*

<sup>192</sup> Voir les multiples appels publiés dans les journaux *El Pueblo Obrero*, Iquique, sept.-oct. 1907, *El Socialista*, Santiago, 07.08.1909 et la série « Democracia y Socialismo », *La Reforma*, déc. 1907-janv. 1908

<sup>193</sup> Recabarren, L.E. journal *El Despertar de los Trabajadores*, Iquique, 28.05.1912

<sup>194</sup> « Programa y reglamento del Partido Obrero Socialista. Exposición de Principios », dans Jobet, J.C., Barria, J. et Vitale, L. *Obras selectas de Luis Emilio Recabarren*, Santiago, Quimantú, 1971, p.232-237

Étant donné que c'est la transformation de la réalité socio-économique qui est visée, « l'obtention de toute la représentation possible, est une mesure de prévision » dit Recabarren, « car étant donné que la classe capitaliste se trouve seule au sein du pouvoir législatif, elle dicterait des lois qui arrêteraient ou interdiraient le développement de l'organisation des *gremios* et des coopératives »<sup>195</sup>. Il soutient donc que le socialisme se dote d'une action « légale et électorale » qui « participe aux élections municipales et parlementaires pour gagner une représentation qui lui serve à influencer l'amélioration économique du peuple »<sup>196</sup> : « les partis politiques, au lieu de les exclure, nous devons les conquérir, parce que pour le moment nous ne pouvons pas les détruire. »<sup>197</sup>

Le POS confirmera cette option comme voie de lutte et quatre mois après la création du parti, il participera aux élections municipales. Le candidat du POS, Manuel Hidalgo, sera finalement élu. Ces élections seront les premières d'une longue série, car le POS se présentera à tous les processus électoraux qui auront lieu en 1913 et 1921 (deux élections municipales, deux parlementaires et une présidentielle), sans toutefois améliorer sa faible représentation.<sup>198</sup>

Il peut sembler que la participation à des processus électoraux ne suffisse pas à elle seule pour justifier un habitus électoral, les programmes et les objectifs des partis étant aussi fondamentaux. C'est ainsi que la *Plateforme électorale du Parti socialiste* qui définit la campagne d'Hidalgo, dont les mesures proposées concernent des revendications sociales bien concrètes et très semblables aux demandes du PD, est intéressante. Elle propose l'instauration d'une journée de huit heures, un salaire minimum pour les employés et les travailleurs municipaux, détaxation des impôts municipaux pour les biens de consommation, acceptation de la concurrence dans les moyens de transport en commun et création de cantines scolaires, entre autres mesures.<sup>199</sup>

Ces mesures revendicatives se verront accompagnées par une dimension fortement institutionnelle que le POS soutiendra dans sa *Déclaration de Principes* de 1915. Dans ce texte le parti ajoute à la déclaration de 1912 des mesures politico-administratives liées directement à la représentation, comme l'« incompatibilité absolue » à occuper les postes de Ministre d'État, Sénateur ou député avec d'avocats représentant ou administrant des syndicats ou de « entreprises capitalistes », l'élection directe du Président de la République, l'incorporation du régime parlementaire « en le perfectionnant, dans la

---

<sup>195</sup> Recabarren, L.E. «El Socialismo. Qué es y cómo se realizará » Iquique, nov.déc. 1912, reproduit dans *El Pensamiento de Luis Emilio Recabarren*, Santiago, s/e, 1971, T.1, p.60

<sup>196</sup> Recabarren, L.E. « Cómo se realizará el socialismo ? », journal *La Aurora*, Taltal, 27.10.1916

<sup>197</sup> Recabarren, L.E. «El Socialismo. Qué es...», p.61

<sup>198</sup> Il n'y aura que deux parlementaires, élus en 1921

<sup>199</sup> Aussi : distribution de lait, création de marchés et bibliothèques populaires, de centres de secours avec un service de gynécologie dans les quartiers ouvriers, des cours du soir pour adultes, de locaux municipaux pour la vente de pain, de viande et d'articles de première nécessité et soutien municipal au logement ouvrier. « Plataforma Electoral del Partido Socialista », dans la section Partido Socialista Chileno, *La Internacional*, no.1, Santiago, 15 mars 1913, p.4-5

constitution politique » et l'établissement d'un salaire pour l'exercice de ses postes d'élection populaire.<sup>200</sup>

Ces propositions –et notamment la dernière- montrent l'intérêt du POS à faire partie intégrante du système de partis chilien et à sa professionnalisation. Certes, la proposition d'un salaire entraîne la création d'un espace politique proprement « professionnel » qui ouvre la porte aux professionnels de la politique et non seulement aux « notables ». Car elle permet l'entrée d'élus issus des milieux populaires qui ne pouvaient pas jusqu'alors, exercer une activité politique, parce qu'ils devaient consacrer leur temps à travailler pour survivre. Cela contribue fortement à l'élargissement de la représentation au sein du Parlement des secteurs populaires et des groupes jusqu'à ce moment-là exclus de la scène politico-électorale, ce qui renforce le caractère pluraliste du système politique.<sup>201</sup>

L'approche du POS de la question électorale est un élément primordial dans la construction de l'habitus électoral du PCCh. D'abord, à cause de l'élément que les deux partis ont en commun : Recabarren, dont l'influence s'étend aux lignes stratégiques et tactiques de ses deux partis. Recabarren met en place un discours et une pratique dans lesquels la participation électorale apparaît comme normale, courante et nécessaire et le PCCh la reçoit comme une pratique habituelle, telle qu'elle l'avait été pour le POS. Certes, Recabarren se présente comme candidat à sept des huit élections qui ont lieu entre 1903 et 1924, date de sa mort.

Tableau 1: Pourcentage obtenu par Recabarren dans les élections parlementaires 1903-1924<sup>202</sup>

Année	Zone	No. votes	No. Votants	Parti	%
1903	Serena-Coquimbo-Elqui	204	68	PD	1.4
<b>1906</b>	<b>Antofagasta-Taltal-Tocopilla</b>	<b>2815</b>	<b>1407</b>	<b>PD</b>	<b>32.9</b>
1912	Tarapacá-Pisagua	839	210	PD	5.1
1915	Tarapacá-Pisagua	1440	360	POS	8.3
1918	Antofagasta-Taltal-Tocopilla	191	95	POS	2.3
<b>1921</b>	<b>Antofagasta-Taltal-Tocopilla</b>	<b>2856</b>	<b>1428</b>	<b>POS*</b>	<b>28.3</b>
1924	Santiago	5351	412	PC	2.1
1924	Lautaro (prov. Concepción)	500	500	PC	27.9

<sup>200</sup> Dans sa *Declaración de Principios* il consacre plus d'espace aux questions politiques et enlève complètement les questions d'ordre économique et concernant les travailleurs des mines. Partido Obrero socialista de Chile « Declaración de principios », *El socialista*, no.3, Valparaíso, 14 août 1915, p.3

<sup>201</sup> Sur la professionnalisation des organisations politiques comme résultat de la concurrence électorale élargie, voir Garrigou, A. *Histoire sociale du suffrage universel, 1848-2000*, Paris, Le Seuil, 2002, chap. 7 ; Schumpeter, J. *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1965, p.388 ; Offerlé, M. « Mobilisations électorales et invention du citoyen : l'exemple du milieu urbain français à la fin du XIX siècle », dans Gaxie, *Explication du vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989, p.166 et suiv.

<sup>202</sup> Durán, L. « Visión cuantitativa de la trayectoria electoral del Partido comunista de Chile : 1903-1973 », dans Varas, A. *El Partido Comunista ...* p.341-372, p.342 Le caractère gras indique que le candidat a gagné l'élection. En 1906 il n'a pas pu assumer

Comme dit Durán, a ussi im portant au plus q ue d' analyser le nombre d e votes obtenus par le P C, r ésulte le fai t de constater la régularité avec laquelle Recabarren se présente aux élections parlementaires. Ce fait indique pour Durán, « que le s origines électorales du Parti communiste chilien sont liées à un e interprétation de l'idéologie socialiste dans laquelle la lutte parlementaire et l'organisation de la classe constituent les piliers fondamentaux de l'émancipation des travailleurs. »<sup>203</sup>

Le POS présente Recabarren aux élections présidentielles de 1920, en dépit du fait qu'il se trouvait emprisonné à Tocopilla.<sup>204</sup> Cette décision marque un point majeur dans la consolidation de la participation électorale comme pratique politique du POS, puisque le parti voit cette proclamation comme la première fois dans l'histoire du Chili qu'un parti dit « populaire » ex prime publiquement son intention de conquérir le pouvoir politique. L'historien officiel Ramírez assure que la candidature de Recabarren signifie pour le parti « l'ouverture définitive d'un nouveau domaine dans la lutte des travailleurs, le domaine électoral », ce qui suppose, d'un côté, « de profiter intensivement de l'activité électorale pour la mobilisation, l'organisation et l'éducation politique des masses travailleuses » et, de l'autre côté, « l'intention de conquérir des places qui serviraient au progrès du mouvement révolutionnaire. »<sup>205</sup>

Un autre élément important pour comprendre l'influence du POS sur l'habitus électoral du PCCh, est la continuité de l'identité du POS une fois le PC créé. En effet, le POS ne connaît pas de scission lors de la fondation du PC, comme cela fut le cas pour la plupart des PC du monde. Malgré quelques réticences,<sup>206</sup> c'est tout le POS qui se prononce en 1922 pour l'adoption des 21 conditions et pour prendre le nom de Parti Communiste. Celui-ci garde même comme date de fondation celle du POS (1912) jusqu'en 1956.<sup>207</sup> C'est donc la continuité plutôt que la rupture ce qui caractérise le passage du POS au PC et l'héritage de l'ancien parti marque profondément l'action du PCCh dans ses premières années d'existence.<sup>208</sup>

Enfin, l'héritage du POS reste présent dans le PCCh parce qu'à l'inverse de ce que pensent certains auteurs,<sup>209</sup> le passage du POS en PC s'explique par l'impact et l'admiration que la Révolution russe produit sur Recabarren, plutôt que par la décision consciente de transformer les pratiques du POS ou d'incorporer de nouveaux principes à son action. C'est Recabarren qui commence la campagne pour adhérer à la Troisième

---

<sup>203</sup> Durán, L. « Visión... » p.342-343. Une idée similaire en Varas, A. « Ideal socialista y Teoría Marxista en Chile », *Document de Travail* no. 153, FLACSO, 1982

<sup>204</sup> Voir *La Comuna*, Viña del Mar, 26 février 1920 et Ramírez Necochea, H. *Origen...*

<sup>205</sup> Ramírez, H. *Origen...* p.137-138

<sup>206</sup> Certains demandent de retarder les résolutions, d'autres plaident pour la fondation d'un parti unique sur la base de la Fédération Ouvrière du Chili, du POS et du PD et d'autres –comme les dirigeants Manuel Hidalgo, futur sénateur PC et Enrique Díaz- s'opposent au changement de nom. Ramírez Necochea, H. *Origen y formación...* p.152 ; Rojas, J. « Historia, historiadores y comunistas chilenos », dans Loyola, M. et Rojas, J. (comp.) *Por un rojo amanecer. Hacia una historia de los comunistas chilenos*. Santiago, Ed. Vals, 2000, pp. 2-80, p.48 ; Sagredo, R. *Crónicas políticas, de Wilfredo Mayorga. Del cielito Lindo a la Patria Joven*, Santiago, 1998, p.48

<sup>207</sup> En 1956 le XIV Congrès décide de changer cette date pour janvier 1922

<sup>208</sup> Sur la continuité de l'organisation et de la structure, voir les pages 20, 29-31

<sup>209</sup> Notamment Ramírez Necochea

Internationale, Internationale Communiste (IC) ou KOMINTERN. C'est lui qui propose de discuter cette motion lors du III Congrès du POS, en décembre 1920 à Valparaíso.<sup>210</sup> C'est lui qui mène le débat dans le Congrès au cours duquel on rédige un texte qui exprime les sympathies du parti envers la Révolution russe, le régime soviétique et Lénine, on accepte d'adhérer à l'IC et on décide d'adopter le nom du Parti Communiste et on autorise le Comité Exécutif National à faire les démarches nécessaires.<sup>211</sup>

Pendant le temps de discussion au sein des sections –dont l'approbation de la résolution du Congrès avait été requise comme condition *sine qua non*–, la campagne menée par Recabarren pour adhérer à l'IC repose exclusivement sur l'exploit russe, plutôt que sur les principes du communisme, la mise en cause des pratiques du POS ou les conditions chiliennes qui pourraient justifier une telle décision. «Il n'y a que deux voies à suivre : soit nous sommes d'accord avec nos frères russes, et par conséquent avec la révolution sociale, soit nous n'y sommes pas favorables»<sup>212</sup>, c'est le ton de la plupart des appels. La volonté de transformer les pratiques du parti selon les nouveaux postulats reste absente.

La décision du POS d'adhérer à l'IC pourrait nous amener à penser que Recabarren et le parti décident alors d'adopter la version bolchevique de lutte pour le pouvoir. C'est-à-dire, de transformer le POS en un parti d'avant-garde politique consacré à l'activité révolutionnaire en tant qu'agent de changement radical, dont l'organisation et les pratiques établiront la voie vers la dictature du prolétariat et refuseront de travailler avec les institutions «bourgeoises» de la démocratie «formelle». Car, pour Lénine, «tant qu'il existe des classes distinctes, on ne saurait parler de démocratie pure mais de démocratie de classe». La «démocratie bourgeoise», avec ses institutions et ses libertés «formelles», n'est qu'une mystification pernicieuse et dangereuse cachant la violence et l'âpreté de l'exploitation du prolétariat et de la dictature de la classe dominante.<sup>213</sup> La «démocratie bourgeoise», celle des institutions, est symbolisée par «l'Assemblée constituante, le parlementarisme, les libertés formelles, le pluralisme de partis», alors que la «démocratie ouvrière» serait incarnée par les soviets.<sup>214</sup> C'est pourquoi le premier objectif de la révolution prolétarienne consiste à transformer les rapports de production et à instaurer la dictature du prolétariat, conçue comme une transition vers la société sans classes. Cette dictature est «démocratique» pour les Communistes, puisqu'elle est censée exprimer les intérêts de la majorité.<sup>215</sup>

Pourtant, ni les déclarations d'amitié envers la Russie ni les intentions d'intégrer l'IC n'entraînent la rupture avec les principes que le parti de Recabarren respecte depuis

---

<sup>210</sup> Journal *El Socialista*, Antofagasta, 23.07.1920

<sup>211</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...* p.151

<sup>212</sup> Journal *El Socialista*, Antofagasta 21.03.1921

<sup>213</sup> Lénine, V.I. *Que faire ? Les questions brûlantes de notre mouvement*, Paris, Ed. Sociales, 1979

<sup>214</sup> Lazar, M. et Courtois, S. *Le communisme...*

<sup>215</sup> Voir Aron, R. *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1972 ; Burdeau, G. *La démocratie*, Paris, Le Seuil, 1978 ; Carrère d'Encausse, H. *Le pouvoir confisqué. Gouvernant et gouvernés en URSS*, Paris, Flammarion, 1980 ; Ferro, M. *Des soviets au communisme bureaucratique*, Paris, Archives Gallimard-Julliard, 1980 ; Marx, K. *Critique des programmes de Gotha et d'Erftut* ; Poulantzas, N. *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspero, 1971, 2 vol ; Lénine, V.I. *Que faire...*

sa fondation : la dimension institutionnelle de la représentation et de l'action politique et le respect des institutions en vigueur. En effet, le même texte qui accepte les 21 conditions et annonce la révolution comme une tâche nécessaire au Chili (« la révolution sociale au Chili viendra et viendra bientôt ») affirme qu'au POS « revient la tâche de concentrer toutes ses énergies, toutes ses forces, sur l'organisation du parti comme entité politique au sein de l'ordre établi »<sup>216</sup> Autrement dit, même si l'on parle de révolution, on doit entendre l'action politique du POS et du futur PC chilien au sein de l'ordre établi, voire, du système démocratique libéral.

Le PC garda la structure, l'organisation et notamment les pratiques du POS, ce qui signifie que dans le domaine électoral, la lutte pacifique pour les postes de pouvoir occupera toujours une place primordiale dans la stratégie du PC chilien. Ni dans les moments du plus grand sectarisme de son histoire (quand il a tenté d'appliquer la ligne du Front Unique dictée par l'IC entre 1926 et 1933) ni pendant les périodes de persécutions (sous les régimes d'Ibáñez et de González Videla), le PCCh a abandonné l'intérêt de participer aux processus électoraux.<sup>217</sup>

### ***B. Le PCCh entre la disposition électorale et le discours communiste***

Pourtant, le sujet n'est pas si simple et s'avérera bien plus polémique lorsque les sections approuvent la motion de Recabarren et que le POS devient la Section Chilienne de l'Internationale Communiste, le 1<sup>er</sup> janvier 1922. Car, bien que le PC garde les pratiques concernant la question électorale, il adoptera dans son discours certaines approches provenant du système communiste mondial dont le résultat sera l'affrontement des domaines téléologique et sociétal.<sup>218</sup> Cela entraînera trois lignes d'argumentation qui, en dépit de leurs tensions, caractérisent l'approche du PC chilien envers la question.

En premier lieu on constatera le refus du PCCh vis-à-vis du système en place et une forte critique des règles. Les deux députés que le POS gagne en 1921 (Recabarren et Luis Víctor Cruz) bénéficient au PCCh, puisque l'année suivante ils deviennent les deux premiers parlementaires communistes. Cependant, Recabarren ne veut pas se reconnaître comme un acteur qui agit au sein du système politique traditionnel. Il établit de nouveaux rôles, de nouvelles significations pour les règles existantes, plus en accord avec le discours communiste international. Il affirme que « le Parti communiste n'est pas, ni ne sera jamais un parti politique, car il n'acceptera jamais les relations politiques avec les partis de la classe capitaliste »<sup>219</sup> Recabarren refuse publiquement le travail des parlementaires, de « faire les lois », et affirme depuis son siège à la Chambre de députés, qu'il n'est pas là pour légiférer, car « nous ne pouvons pas offrir la réalisation de lois qui retouchent une organisation en ruine qui doit être abandonnée, pour donner lieu à une nouvelle organisation »<sup>220</sup> En revanche, il affirme que le rôle du parlementaire

---

<sup>216</sup> Journal *El Socialista*, Antofagasta, 10 mai 1920

<sup>217</sup> Rojas, J. « Historia... » p.33

<sup>218</sup> Voir pages 10-11

<sup>219</sup> Recabarren, L.E. « ¿Qué es el Partido Comunista », *La Federación Obrera*, Santiago, 16.05.1922

<sup>220</sup> Recabarren, L.E. Journal *El Socialista*, Antofagasta, 28.02. 1921

communiste est de « détruire, de morceler par sa critique libre et sévère, la dialectique des représentants de la bourgeoisie ». C'est pourquoi le représentant communiste « continue à être antiparlementaire » et « continue à combattre le parlementarisme »<sup>221</sup> :

« C'est pourquoi je dis aux électeurs, je ne vais pas au Parlement pour faire des lois inutiles qui seront violées rapidement par les capitalistes ; ou des lois qui perfectionneront le régime d'esclavage, non ; je vais au Parlement pour critiquer le régime de l'exploitation bourgeoise contre la nation et pour signaler au peuple depuis la tribune parlementaire, le chemin le plus court pour qu'il parvienne à sa liberté et sa joie complètes. »<sup>222</sup>

Il n'admet « l'action électorale que comme un instrument de lutte à caractère révolutionnaire, jamais à caractère politique »<sup>223</sup> et, dans ce sens, le Parlement est « uniquement et exclusivement » une tribune pour la « propagande révolutionnaire » et « la critique que, depuis un siège du Sénat, un représentant communiste peut faire »<sup>224</sup>

Le refus de Recabarren de considérer le PCCh comme un acteur au sein du système politique et les critiques des règles existantes, sont accompagnés par une seconde ligne de discours : celle qui nous montre que les dirigeants du PCCh acceptent les règles et reconnaissent certains principes de la concurrence politique, voire des règles générales (comme le besoin de légitimité, de réaliser des campagnes, etc.), auxquels ils font appel afin de se faire une place au sein du système de partis.

On constate, d'abord, que le PCCh se définit publiquement en tant que parti politique, ce qui signifie l'acceptation de toute la charge institutionnelle que suppose une telle définition, ainsi que la reconnaissance de la concurrence pour les postes du pouvoir dans l'État. En effet, malgré l'affirmation que « le Parti communiste n'est pas ni sera jamais un parti politique »<sup>225</sup>, Recabarren assure que « le parlementaire communiste » est investi de « la représentation d'un parti sérieux ».<sup>226</sup> C'est-à-dire, le PCCh se reconnaît non seulement comme un parti, mais comme un parti « sérieux ». C'est pourquoi Recabarren appelle à faire campagne pour le PCCh, à mettre en mouvement « tous les ressorts de l'agitation et de la propagande, pour assurer le meilleur succès possible à la candidature communiste »<sup>227</sup> Agitation en tant que mobilisation concernant les manifestations et les grèves, non dans un sens violent comme les mesures déstabilisantes proposées par les bolcheviks.<sup>228</sup>

Ensuite, le rôle du parlementaire PC se trouve aussi dans le cadre traditionnel des règles générales de la compétition politique, lorsque Recabarren affirme que l'élé communiste va à la Chambre de députés pour « éclairer avec l'éclat de la doctrine

---

<sup>221</sup> « Partido Comunista de Chile adherido a la Internacional Comunista », *La Federación Obrera*, Santiago, 07.04.1922

<sup>222</sup> Recabarren, L.E. Journal *El Socialista*, Antofagasta, 28.02. 1921

<sup>223</sup> Recabarren, L.E. « ¿Qué es el Partido...

<sup>224</sup> Recabarren, L.E. « Partido Comunista de Chile...

<sup>225</sup> Recabarren, L.E. « ¿Qué es el Partido...

<sup>226</sup> Recabarren, L.E. « Partido Comunista de Chile...

<sup>227</sup> *Ibid.*

<sup>228</sup> La description des moyens révolutionnaires dans Recabarren, L.E. « La Rusia Obrera y Campesina », dans *Obras Escogidas*, Santiago, Talleres Gráficos, 1923, pp.143

communiste, les problèmes vitaux qu'on subit »<sup>229</sup> C'est-à-dire, le rôle du parlementaire PC ne s'arrête pas à la critique ou à une pure propagande révolutionnaire qui refuse tout travail de législation. L'él u communiste doit agir au sein du Parlement, « l'éclairer », travailler pour apporter une la solution aux problèmes quotidiens et enfin, apporter une solution communiste aux problèmes qui étaient traités à l'époque, par les acteurs traditionnels. En effet, le programme du PCCh approuvé lors du II Congrès du parti en 1923, affirme que les représentants du parti « doivent réaliser une action immédiate destinée à défendre tous les travailleurs et employés des persécutions et mesures arbitraires que les autorités commentent contre eux » et établi un programme spécifique d'action immédiate municipale et un autre d'action parlementaire.<sup>230</sup>

Un troisième aspect concerne la recherche de légitimité à laquelle le PCCh se livre pour gagner une place au sein du système de partis. Face à son électorat et à ceux qui critiquent sa collaboration avec le système, le PC chilien cherche sa légitimité en se revendiquant de la représentation exclusive des exclus du système –les travailleurs- et en soulignant le travail que les élus du parti réalisent en faveur de leurs électeurs. C'est pourquoi Recabarren insiste sur le fait que le travail d'un parlementaire communiste est différent de celui des partis traditionnels, parce qu'il « bénéficie à tout le prolétariat et, donc, à toute la masse des travailleurs, qui au fond est communiste, bien qu'elle ne soit pas inscrite dans sa totalité dans nos registres »<sup>231</sup> Le PC chilien, comme tous les partis communistes, se définit comme « l'expression politique de la tactique offensive et défensive du prolétariat » et assure que « nos camarades agissent dans les Chambres avec l'applaudissement unanime, avec l'approbation la plus enthousiaste, de la vraie masse de travailleurs de la nation ».

Dans la recherche de légitimité face au reste des partis, ceux qui ne lui accordent pas une légitimité suffisante pour faire partie du jeu (les partis traditionnels), Recabarren utilise, d'une part, des termes plus conventionnels. Il tente de les convaincre du bon travail que le PCCh réalise au sein du Parlement –la défense de son électorat : les travailleurs- en affirmant sa qualité de « parti sérieux »<sup>232</sup>. D'autre part, Recabarren souligne la distinction entre ce type d'action politique, des pratiques que les élus des partis traditionnels réalisent couramment et qui entachent la pratique politique (des demandes clientélistes, des négociations obscures, des « combines »)<sup>233</sup>. C'est dans ce sens que Recabarren affirme que « le Parti communiste a depuis un an, d'eux représentants au Parlement » dont « la politique n'a pas lésé les intérêts des prolétaires, ni diminué l'enthousiasme révolutionnaire ni affaibli la foi dans un avenir meilleur » « Au contraire », continue Recabarren, « les intérêts des travailleurs ont été défendus avec force »<sup>234</sup>

---

<sup>229</sup> Recabarren, L.E. « Partido Comunista de Chile...

<sup>230</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...* p.258-259

<sup>231</sup> Recabarren, L.E. « Partido Comunista de Chile...

<sup>232</sup> *Ibid.*

<sup>233</sup> *Ibid.*

<sup>234</sup> *Ibid.*

En fait, les critiques de Recabarren visent les mauvaises habitudes et les pratiques malhonnêtes des élus traditionnels plutôt que l'institution en elle-même ou le rôle des parlementaires, qu'il désigne avec des lettres majuscules, ce qui montre son respect pour les institutions. Comme le laisse voir le reste de sa déclaration, il s'estime dans le parlement pour

« signaler clairement au peuple, depuis la tribune parlementaire, toute l'insolite corruption capitaliste, toute l'incapacité bourgeoise, toute l'inutilité des lois bourgeoises, pour que le peuple voie la vérité par ses propres yeux et prenne alors les mesures nécessaires afin d'organiser le bien-être social »<sup>235</sup>

Ses arguments répondent plutôt à une mauvaise impression de la politique courante (« un représentant communiste ne va pas au Parlement pour faire de la politique »), qui n'est plus considérée comme « une force sociale au profit du progrès et du bien-être du peuple »,<sup>236</sup> comme c'était le cas un an auparavant. Désormais, il lie l'exercice de la politique à la « collaboration avec les bourgeois, à demander des emplois, à mendier des salaires ou à des combines de couloirs » (*entre pasillos*)<sup>237</sup> Cette idée restera présente dans le PCCh et on la retrouvera chez certains dirigeants des années soixante et soixante-dix, dont la justification de la méfiance envers leurs candidatures parlementaires, repose sur ces pratiques courantes de l'action parlementaire. Pour Luis Corvalán, secrétaire général du PCCh (1958-1990), sa candidature au Sénat décidée par le parti en 1961, « a été une nouvelle difficulté dans ma vie », car « je désapprouvait certaines pratiques parlementaires. »<sup>238</sup>

L'acceptation des institutions et des principes généraux du système, d'une part, et le développement d'un discours public agressif qui les refuse, d'autre part, s'explique par la coexistence des domaines téléologique et sociétal que Recabarren voit désormais s'affronter. Ce face à face entre les pratiques héritées des partis populaires—qui répondent aux règles du système et qui continuent à être mises en place—et le nouveau discours provenant du système communiste mondial, n'entraîne pas, pour nous, une argumentation involontaire vis-à-vis de la question.

Certes, nous sommes en désaccord avec certains auteurs qui, en constatant la faiblesse théorique des dirigeants du PC chilien—aspect avec lequel nous sommes d'ailleurs d'accord—nient presque toute capacité de réflexion de ses leaders dans la définition des pratiques du parti.<sup>239</sup> Nous soutenons qu'au-delà du fait qu'il s'agisse de questions de fond qui dépassent largement l'engagement des militants ou leur capacité intellectuelle, Recabarren reconnaît la tension que provoque au sein de la doctrine communiste de ses premières années, le fait d'aborder la question électorale par les pratiques traditionnelles—comme la participation aux élections et tout ce qui est autour—, parce que cela entraîne de façon implicite la reconnaissance des règles du système.

---

<sup>235</sup> Journal *El Socialista*, Antofagasta, 28.02. 1921

<sup>236</sup> « ¿Revolucionarios o dogmáticos? », 1919, cité par Cruzat, X. et Devés, E. (comp.) *Recabarren. Escritos de Prensa*, Santiago, Nuestra América, T.4, 1986, pp.38-39, p.39

<sup>237</sup> Recabarren, L.E. « Partido Comunista de Chile...

<sup>238</sup> Corvalán, L. *De lo vivido y lo peleado...* p.92

<sup>239</sup> Moulián, Varas, Benavides

La question n'est pourtant pas résolue par l'abstention électorale ou par la mise en place de pratiques différentes de celles que le POS ou le PD connaissaient déjà –comme ce peut être le cas pour d'autres PC-, mais par une troisième ligne d'argumentation : celle où le discours, contraire et critique à l'égard des pratiques parlementaires, cristallise le besoin constant de justification des pratiques électorales et finit par donner à la participation électorale du PCCh une place et un rôle différent de celui qui est critiqué par le communisme. Ce que nous appelons *différenciation discursive*, dans le sens où elle cherche à se différencier au niveau du discours, sans se voir reproduite au niveau des pratiques.

En effet, la tension existant entre les domaines téléologique et sociétal veut être résolue par cette différenciation discursive qui met dans un plan distinct la politique « communiste », préconisée par le PCCh, « honnête » et la politique « bourgeoise », suivie par les acteurs traditionnels, « malhonnête ». Ainsi, cette distinction est différente de celle de Lénine concernant la démocratie bourgeoise-formelle et la démocratie prolétaire, puisque dans le discours de Recabarren il n'y a pas une critique de la démocratie, des institutions en tant que telles ou des principes qui en font partie. Quant au niveau de la pratique, les pratiques électorales mises en place continuent à suivre la même voie qu'avaient établie le PD et le POS. En fait Recabarren ne voit pas de raisons pour s'opposer aux principes traditionnels de la démocratie, sauf aux pratiques des mauvais parlementaires bourgeois.<sup>240</sup> Si le rejet de la « politique » par les dirigeants communistes entraîne les critiques du système, il vise moins la fonction représentative et les institutions en tant que telles (celles-ci ne reçoivent pas de critiques directes), que les politiciens capitalistes qui les dénaturent par ces pratiques malhonnêtes.

La mauvaise image de la politique courante plutôt que le refus du principe de représentation, est confirmée par la résolution du Comité Exécutif National du 14 juin 1922, qui déclare que « toute l'action » du Parti, « développée en différents domaines et par des moyens multiples, doit être dirigée pour entraîner toutes les masses opprimées, depuis le prolétariat industriel jusqu'aux couches moyennes et inférieures, en vue de la conquête du pouvoir politique »<sup>241</sup> Autrement dit, tous les moyens sont bons, entre autres la participation électorale, pour atteindre l'objectif recherché : la conquête du pouvoir politique. Et le fait de rechercher le pouvoir politique par les élections suppose la reconnaissance des institutions et des règles du système démocratique libéral en vigueur. Cette approche changera radicalement pour Recabarren lors de sa visite en Union Soviétique en 1922. À son retour il souligne le fait que le PCUS ait pris le pouvoir par la violence : « Le Parti Communiste soviétique n'a pas attendu de conquérir le pouvoir au moyen du vote électoral, de la légalité, comme nous conseillent toujours les partis démocrates, toujours appelés par tis d'ordre ». En fait, il se montre convaincu qu'« au moyen de l'exercice légal du vote, de l'élection parlementaire, la classe ouvrière n'arrivera jamais à conquérir le pouvoir pour abolir le système d'exploitation et d'oppression »<sup>242</sup>

---

<sup>240</sup> « Partido Comunista de Chile adherido a la...

<sup>241</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...*p.258

<sup>242</sup> Recabarren, L.E. « La Rusia Obrera... »p.148

Pourtant, Recabarren n'appelle pas le PCC h à suivre l'exemple du Parti communiste de l'Union Soviétique (PCUS) et il gardera dans son discours et dans sa pratique certains principes traditionnels, comme le refus de la lutte armée.<sup>243</sup> Lors du II Congrès du PCCh, tenu en décembre 1923 à Chillán, le parti ratifie un accord adopté en 1920, qui affirmait qu'« est utile et nécessaire, dans les circonstances actuelles, la représentation socialiste dans parlements et dans les mairies » Pour cette raison, le parti s'autorise à « prendre les mesures et les précautions nécessaires qui lui permettent d'atteindre une certaine représentation, aussi bien au Parlement que dans les mairies » et « à allier ses forces à des candidatures d'éléments avancés qui montrent le plus grand rapprochement de notre action et veulent contribuer à assurer le triomphe que nos doctrines désirent »<sup>244</sup>

Ses résolutions sont appliquées et le parti décide de participer aux élections parlementaires en 1924 et 1925 et en plus au sein d'une alliance composée par le Parti salarié et le PD, malgré les critiques adressées contre ce dernier. C'est ainsi que le PCCh obtient un sénateur et sept députés en 1925, un autre sénateur en 1926 et plusieurs *regidores* dans les élections municipales.<sup>245</sup>

## 2. La participation électorale face aux épreuves des configurations politiques

La décision du PC chilien de participer aux processus électoraux et en général, de suivre une voie institutionnelle dans la lutte pour le pouvoir, connaîtra plusieurs difficultés. Ces difficultés résident trouvent dans le système politique chilien et cristallisent les rapports difficiles entre le PCCh et les autres acteurs. Un nombre de mesures des autorités destinées à empêcher la consolidation du PCCh en tant qu'acteur au sein du système de partis, en témoignent. Ces difficultés existent aussi dans les rapports que le PC chilien garde avec le monde communiste, notamment au début de son existence quand les pratiques du parti s'opposent aux directives de Moscou.

Ces empêchements ne parviendront pourtant pas à modifier la ligne d'action du PCCh chilien répondant à son habitus démocratique. Au contraire, elles mettent le parti face à des dilemmes dont les choix définitifs ne font que, pour la plupart, confirmer l'engagement du parti avec le chemin institutionnel et consolider l'action du PCCh basée sur les règles du système démocratique libéral. La participation électorale et le soutien de la voie pacifique étant les questions les plus marquantes.

---

<sup>243</sup> Cette question sera traitée dans le chapitre 3

<sup>244</sup> Cité par Ramírez Necochea, H. *Origen...*p.257-258

<sup>245</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...*p.257-258

### ***A. Le conflit avec le KOMINTERN : la participation électorale du PC, malgré lui***

La décision de participer aux processus électoraux provoque des tensions particulières pour les partis communistes qui agissent dans des systèmes démocratiques libéraux. Dans le cas du PC chilien, les tensions entre ses pratiques politiques –héritées des anciens partis populaires- et certains principes du monde communiste, alimenteront dans un premier temps les conflits entre le PCCh et l'IC.

Bien que le PCCh ait accepté les 21 conditions, les rapports entre l'organisation chilienne et l'IC sont presque nuls. La distance géographique a de toute évidence une partie de la responsabilité, notamment à une époque où la Russie regardait uniquement l'Europe.<sup>246</sup> Les priorités restaient donc bien loin d'un petit pays situé au bout de l'Amérique du sud. Ce n'était pourtant pas le cas, du PC argentin, qui juste à quelques kilomètres du PCCh, voyait le Bureau sud-américain de l'IC s'installer à Buenos Aires et témoignait de relations très étroites avec l'IC. Au-delà donc de l'évidence géographique, nous soutenons que le maintien des pratiques traditionnelles a empêché le PCCh d'établir une bonne relation avec les représentants de l'IC en Amérique du sud. La question institutionnelle étant l'une des principales sources de conflit.

Lors de sa création le 4 mars 1919, l'IC croyait à une nouvelle époque née de l'après-guerre, une époque de désagrégation du capitalisme, de son effondrement intérieur. Dans la théorie marxiste-léniniste, cette étape correspond à la seconde phase de la lutte révolutionnaire, ce qui suppose que la première étape démocratico-bourgeoise, qui accepte la collaboration entre le prolétariat et la bourgeoisie progressiste pour l'obtention des acquis politiques et sociaux qui ouvrent la voie à l'étape suivante, est dépassée. Il convient donc, de passer à la révolution communiste du prolétariat.

Autrement dit, en considérant que l'effondrement du capitalisme était pratiquement acquis, l'IC prônait l'abandon de l'étape démocratico-bourgeoise et la mise en place de la révolution du prolétariat, qui consiste en la conquête du pouvoir politique par le prolétariat. Elle se déroule en deux phases : celle de l'anéantissement de l'appareil d'État bourgeois –armée, justice, bureaucratie bourgeoises- et celle de l'organisation du pouvoir prolétarien –armement du prolétariat, tribunaux prolétariens, nouveaux organes d'administration prolétariens.

Cela signifie donc, en finir avec les institutions de la démocratie dite « bourgeoise » –le Parlement dans le domaine électoral- qui se sont remplacées par de nouvelles organisations. La dictature du prolétariat s'exerce dans le domaine politique par le système des Soviets, système antiparlementaire –le parlementarisme écartant les masses de l'exercice du pouvoir-, nouveau type de gouvernemental assurant la possibilité d'une véritable démocratie prolétarienne.<sup>247</sup>

C'est ainsi qu'entre les deux guerres mondiales, l'IC, créée pour « canaliser un processus révolutionnaire de frontières mondiales » et « soutenir cette lutte, cette ligne de

---

<sup>246</sup> Voir Courtois, S. et Lazar, M. *Histoire du Parti communiste...et Le communisme...*

<sup>247</sup> Kriegel, A. *Aux origines du communisme...et Les Internationales ouvrières...*

conduite et seulement celle-ci, dans tous les pays sans exception », <sup>248</sup> dicte aux PC du monde la « Thèse du Front Unique Proletarien », qui détermine comme directives le refus des institutions bourgeoises, la lutte pour le socialisme à partir de la création de soviets (et non par la participation électorale) et l'établissement d'alliances restreintes qui n'incluent que le prolétariat, la paysannerie et le Parti <sup>249</sup>.

Le PC chilien adopte rapidement quelques aspects des directives de l'IC dans son discours. Il prône la révolution ouvrière et paysanne ainsi que l'instauration de la dictature du prolétariat sous forme de soviets. Il déclare que le seul pays qu'il reconnaissait était l'Union soviétique. « Il n'y a pas d'autre solution pour le problème économique que la nationalisation par l'État d'après les principes socialistes et au moyen de la dictature du Proletariat », dit le député communiste Salvador Barra Woll en 1925. Et il ajoute que « le régime capitaliste n'a aucune solution possible. Soit le peuple prend le pouvoir au moyen de ses organisations (...), soit on continue nos activités dans un cercle sans fin, en sacriant des vies et des énergies qui devraient être destinées à la révolution, à la prise du pouvoir par le prolétariat ». <sup>250</sup>

Cependant, les concepts exprimés dans les textes ne font pas partie d'une formulation de principes qui déterminent l'action du parti dans la pratique. L'action du PCCh face à la question institutionnelle, en revanche, va à contre courant des directives de l'IC. En fait, en dépit des déclarations d'allégeance envers l'Union Soviétique ou de soutien de l'IC, le PCCh est incapable de mener des actions conséquentes.

Cet aspect reste inexploré, puisque même les rares auteurs qui s'intéressent aux origines du PCCh tombent dans des analyses superficielles de cette question et assurent que le PCCh adopte rapidement la thèse du Front unique prolétaire, en provoquant son propre isolement au sein du système de partis. Ils négligent complètement les décisions prises au niveau de l'action politique. <sup>251</sup> Ceux qui reconnaissent une certaine différence entre les pratiques et les directives de l'IC de l'époque, n'approfondissent pas le sujet. <sup>252</sup>

Le Bureau Sud-américain de l'IC a toutefois remarqué cette divergence et avait accusé le PC chilien de « manque de volonté ». Nous proposons qu'au contraire, ce n'est pas le manque de volonté mais la disposition du PC chilien à une action en accord avec les règles du système démocratique, voire un habitus démocratique contraire aux pratiques que conseillait l'IC à cette époque, qui en est la responsable. En effet, même si on constate l'adoption d'un discours restreint et quelques essais de mettre cette stratégie en pratique, le PCCh n'est pas parvenu à mettre en place des tactiques conséquentes. Ses tactiques, ses pratiques, continuent à répondre à un savoir-faire qui découle d'un habitus démocratique, hérité mais consolidé par la propre expérience du parti. Même si le PCCh veut suivre les directives de Moscou, il ne sait pas comment faire, il ne possède pas le

---

<sup>248</sup> Lénine, V.I. « Tareas del proletariado en nuestra revolución », dans *Obras Escogidas*, T.3, Moscou, Ed. Lenguas extranjeras, p.30 Voir aussi « La III Internacional y su lugar en la historia », dans *Obras Escogidas*, T.4, Problemas, p.189

<sup>249</sup> Sur la question des alliances, voir le chapitre 4

<sup>250</sup> Barra Woll. S. Journal *Justicia*, 15 février, 1925 Voir ses articles dans le journal communiste *Justicia*

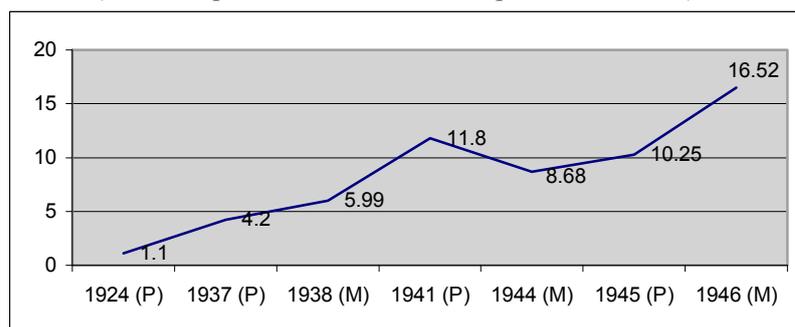
<sup>251</sup> Gómez, Varas, Ramírez

<sup>252</sup> Rojas, Furci, Angell

savoir-faire correspondant. Il consolide en revanche sa participation électorale et prend la défense des principes institutionnels lorsque le système démocratique chilien se trouve en crise.

En effet, le PCCh consolide la participation électorale comme pratique politique et fait face à ses premières élections parlementaires en mars 1924, au cours desquelles il garde les pôles électoraux qu'il a hérité du POS avec une baisse toutefois de trois points au niveau national, ce qui ne lui permet pas d'augmenter son nombre d'élus.<sup>253</sup> La dissolution du Parlement par le coup d'État militaire la même année, provoque de nouvelles élections en 1925 dans auxquelles le PCCh participe au sein de l'Assemblée Nationale de Salariés. Cette alliance inclut même le Parti démocrate, qui était considéré et qualifié par le PC chilien—d'après les directives de l'IC— comme étant une organisation électoraliste et collaborant avec la bourgeoisie.<sup>254</sup> L'alliance obtient 21 députés et trois sénateurs, dont sept députés et deux sénateurs appartiennent au PC. Le PCCh participe à toutes les élections qui ont lieu entre 1922 et 1948, date à laquelle le parti est mis hors la loi. La seule exception étant les parlementaires de 1932, dans lesquelles le parti n'est même pas responsable de son absence.

Graphique 1 : Pourcentage des voix obtenues par le PC  
(élections parlementaires et municipales 1924-1948)<sup>255</sup>



On peut constater dans le Graphique 1 une tendance constante de la croissance du pourcentage de votes obtenu par le PCCh dans les élections, même si les maigres résultats obtenus entre 1922 et 1937 ne lui permettent pas de se placer comme un acteur politique important au sein du système de partis où il se trouve largement dépassé au Parlement par les autres forces politiques.<sup>256</sup>

Les divergences entre le PCCh et l'IC ne se limitent pas à la simple participation aux élections. En effet, le parti fait preuve d'une approche à caractère institutionnel bien plus large vis-à-vis de la question électorale et des institutions. Autrement dit, non seulement le PCCh se montre fidèle aux règles et aux institutions du système en vigueur, mais il les défend publiquement dans le discours et dans la pratique.

<sup>253</sup> Le POS avait eu 1,4% dans les élections de 1921, alors que le PC gagne 1,1% en 1924

<sup>254</sup> Sur les alliances électorales, chap. 4

<sup>255</sup> Les chiffres dans Urzúa, G. *Historia política de Chile...* ; Correa et al. *Documentos...* p.564 et Guilisasti, S. *Partidos políticos chilenos*, Santiago, Nascimento, 1964, p.319

<sup>256</sup> Voir chapitre 2

Le meilleur exemple c'est l'attitude du PCCh face à l'énorme crise institutionnelle que le Chili connaît entre 1924 et 1932, en témoignent la démission de trois présidents de la république, trois coups d'état, un changement de Constitution, une dictature et l'installation au pouvoir de l'État de plusieurs juntes militaires. En effet, d'après les principes de l'IC, le PCCh aurait dû profiter de l'excellente opportunité que cette crise institutionnelle lui offrait –celle-ci affectait profondément la confiance des citoyens vis-à-vis des partis politiques-<sup>257</sup> - pour inciter à un soulèvement des masses au moyen de la propagande et de l'agitation. Cependant, le PCCh a délaissé les directives de l'IC, a pris position en faveur du respect des principes du système démocratique libéral et a plaidé pour le rétablissement de l'ordre institutionnel.

D'abord, on voit la réaction du parti face aux coups d'État militaires de 1924 et 1925 qui aboutissent à la démission du président Arturo Alessandri<sup>258</sup>. Les Communistes avaient constaté –comme le dictaient les directives de l'IC- que le régime chilien était en crise et en pleine décomposition. Mais au lieu de considérer cette conjoncture comme propice pour initier l'offensive du prolétariat et mener les actions qui s'imposent, les dirigeants du PC ne considèrent pas l'étape démocratico-bourgeoise dépassée et affirment que la masse ouvrière « ne perd pas encore la foi en la bourgeoisie-libérale »<sup>259</sup> Ils décident donc, qu'il faut continuer à travailler dans ce cadre : « il faut essayer que cette classe passe par le Gouvernement, fasse preuve de son inefficacité face aux aspirations populaires, et suite à sa gestion inefficace anéantisse la foi qu'on a en elle », <sup>260</sup> dit le député communiste Salvador Barra Woll.

Cependant, cette décision n'annule pas le désir du PCCh – encouragé par les directives de l'IC- de voir changer l'ordre politique existant. Dans ce sens, quand le PCCh constate que le régime chilien est en décomposition, il soutient le coup d'État militaire de 1925. Au lieu de faire une tentative d'organisation de masses par l'agitation populaire et les pratiques de déstabilisation que l'IC conseille, le PCCh préfère confier la tâche des réformes aux militaires. Car, d'une part, le parti cherche à améliorer les conditions de vie des travailleurs par des réformes et non par la transformation radicale du régime au sens de l'IC. D'autre part, étant donné que les jeunes officiers à l'origine du coup d'état de 1924 avaient manifesté leur disposition à réaliser des réformes sociales, les Communistes ont cru en la possibilité de parvenir aux réformes par le biais des militaires. « De jeunes lieutenants et des capitaines » dotés d'un « esprit réformiste avancé et enthousiaste », affirme Ramírez, « arrivaient aux assemblées populaires, assistaient aux manifestations publiques du Parti communiste, de la FOCH et de l'IWW, en exprimant leur solidarité avec la classe des travailleurs »<sup>261</sup>.

---

<sup>257</sup> Certains qualifient cette période d'« arbitraire » du fait qu'elle ne s'attache pas à des normes légales objectivement établies ni produites démocratiquement Urzúa, G. *Historia política de Chile...*p.407

<sup>258</sup> Après l'intervention des jeunes militaires au Parlement le 5 septembre 1924, le pouvoir changeait de mains à partir des coups d'État provoqués par différents groupes militaires. Finalement, un groupe a demandé le retour d'Alessandri en 1925

<sup>259</sup> Barra Woll, S. « Nuestros puntos de vista », Journal Justicia, 29.01.1925

<sup>260</sup> *Ibid.*

<sup>261</sup> Ramírez, H. *Origen...*p.258

Encore une fois, ce sont les mauvaises pratiques des partis traditionnels –dans le sens où elles n’aboutissent pas à améliorer la situation des plus défavorisés- ce qui est controversé par le PCCh et qui entraîne son soutien aux militaires. La fonction des institutions du système démocratique en tant que telle n’est point contestée. Cela explique que le PCCh déclare « notre soutien à la junte militaire qui a pris le flambeau de l’épuration pour nettoyer le pays de la gangrène qui le corrompait »<sup>262</sup> et demande la nationalisation immédiate des terres et l’organisation du prolétariat paysan en assemblées administratives.<sup>263</sup>

Au lieu de la destruction du système, le PCCh imagine le début de l’instauration d’un nouveau régime avec les mêmes institutions (dont le Parlement) sans corruption : « Nous désirons que le Gouvernement, en fait, se consacre à garantir la libre élection de la classe ouvrière pour qu’elle puisse être représentée dans le futur Parlement et développer ses activités sociétales et politiques sans freins »,<sup>264</sup> affirme Barra Woll.

Cela explique pour quoi le PCCh changera sa position, car une fois que les Communistes comprennent que les militaires ne donneront pas suite à ses aspirations, le PCCh demande officiellement le retour du président Alessandri, qui vit son auto-exil en Italie. Le sénateur communiste et leader du parti, Manuel Hidalgo signe une déclaration disant que « le mouvement de réforme qui doit forger le Chili nouveau ne commencera que le jour où le Président Alessandri assumera la direction politique du pays »<sup>265</sup> Cette déclaration est qualifiée de « réformiste » et très critiquée par l’histoire officielle du parti,<sup>266</sup> puisque Hidalgo –qui affichait une position plus indépendante face à l’IC- sera exclus du parti lors du processus de stalinisation. Cependant, l’historiographie officielle ne peut pas cacher le fait que des représentants du PCCh ont participé à la pétition du « Comité pro retour du Président Alessandri » Et cette fois on trouve, à côté d’Hidalgo, le député et leader Salvador Barra Woll, qui soutiendra le processus de stalinisation et Elías Lafferte, qui sera leader du courant pro-stalinienne du parti et opposant à Hidalgo lors de son exclusion. En plus du retour d’Alessandri, ce comité réclame la convocation d’une Assemblée constituante et les Communistes de mandent, spécifiquement, d’être représentés dans le gouvernement qui s’installerait.<sup>267</sup>

Après l’expérience de 1925 et la frustration du PCCh, le parti ne soutiendra jamais plus la prise du pouvoir par des moyens qui ne soient électoraux, ce qui marque un second point dans sa défense du système institutionnel en place et une différence forte avec le PS chilien.

---

<sup>262</sup> Comité Exécutif National du PCCh. « Declaración conjunta » 24.01.1925 dans Ramírez, H.

*Origen...* p.228

<sup>263</sup> « Declaración conjunta de la Federación chilena de obreros de Chile, de los trabajadores de las secciones industriales, de los Consejos y Juntas provinciales et del Partido Comunista de Chile », *Journal Justicia*, 12.02.1925, cité par Ramírez, H. *Origen...* p.268

<sup>264</sup> Barra Woll, S. « Nuestras aspiraciones. Nadie equivoque nuestra actitud », *journal Justicia*, 27.01.1925

<sup>265</sup> Comité Obrero Nacional, « Manifiesto », cité dans Ramírez Necochea, H. *Origen...* p.230

<sup>266</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...* p.230

<sup>267</sup> Lafferte et Hidalgo apparaissent en tant que représentants de la FOCH et Barra Woll du PC. Góngora, M. *Ensayo histórico sobre la noción de Estado en Chile en los siglos XIX y XX*, Santiago. Ed. Universitaria, 2003, p.190

Le PCCh commence par refuser la prise du pouvoir par le colonel Carlos Ibáñez del Campo en 1927, avec laquelle tout le reste des partis étaient plus ou moins d'accord. Pour les partis, la crise institutionnelle existante ne pourrait être arrêtée que grâce à un pouvoir « fort ». En effet, tous les partis politiques étaient représentés lors de la proclamation d'Ibáñez comme candidat unique aux élections anticipées de mai 1927, bien que le colonel ait participé au coup d'État militaire de 1924, ait mené une politique répressive en tant que ministre de l'Intérieur et ait provoqué la démission du président démocratiquement élu en 1925, Emiliano Figueroa. Le PCCh fut le seul parti à présenter une candidature alternative : celle du leader Elías Laferte.<sup>268</sup> Étant donné que le PC avait été mis hors la loi par Ibáñez, la candidature de Laferte n'a pas été prise en considération et elle n'est même pas consignée dans les textes d'histoire jusque maintenant. Ibáñez a été élu comme seul candidat avec plus de 90 pour cent des voix.<sup>269</sup>

Malgré les directives de l'IC, le PCCh affichera encore sa forte croyance en un ordre institutionnel basé sur la Constitution. C'est pourquoi le PCCh soutient et participe aux initiatives visant la rédaction d'un nouveau texte fondamental, même si elles sont proposées par des partisans additionnels qu'il considère « bourgeois » (les partis Conservateur et Libéral) ou « collaborateurs avec la bourgeoisie » (le Parti démocrate)

En effet, en plein développement de la thèse du Front unique, le PCCh participe au Congrès Constituant de Salariés et d'Intellectuels, qui voulait créer un projet de Constitution politique. Ce Congrès revendiquait la représentation des prolétaires, des employés, des étudiants et des intellectuels. C'est-à-dire, un front qui dépassait largement le domaine restreint imposé par l'IC. Des 1 250 assistants, quelques trois cent Communistes –qui agissaient au nom de la Fédération ouvrière du Chili (FOCH)- ont participé à côté d'autres entités syndicales, d'anarchistes, de professeurs universitaires, ainsi que de militants des partis Démocrate et Radical<sup>270</sup>. Le député communiste Barra Woll déclare que « cette réunion est sans doute la plus importante de toutes celles qu'on a réalisées au Chili depuis l'avènement de la République » car elle réunit « la représentation authentique des éléments de travail convoqués par eux-mêmes pour délibérer sur les bases que l'on donnera à la société où ils vivent »<sup>271</sup>. Le PCCh a été d'accord avec le texte final qui ne mentionne point la dictature du prolétariat et propose, au contraire, une *Chambre fonctionnelle* comme pouvoir législatif –dont les représentants seront élus par les corporations organisées du pays- et un pouvoir exécutif formé par quelques membres, qui élirait le Président.<sup>272</sup>

<sup>268</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...* p.189

<sup>269</sup> Urzúa, G. *Historia política de Chile...* p.431

<sup>270</sup> Parmi les communistes se trouvent Manuel Hidalgo, Carlos Contreras Labarca et Salvador Barra Woll. Góngora, M. *Ensayo...* p.191; Ramírez Necochea, H. *Origen ...* p.240-241

<sup>271</sup> Barra Woll, S. « La constituyente y el proletariado » *Journal Justicia*, 7 février, 1925 cité par Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* T.I, p.126

<sup>272</sup> « El programa de la Asamblea Constituyente de Obrero e Intelectuales », *journal Justicia*, 11 mars 1925  
Des analyses dans Salazar, G. « Movimiento social y construcción de Estado: la Asamblea Constituyente Popular de 1925 », *Documento de Trabajo SUR Profesionales*, 133, 1992 et Ramírez, H. *Origen...* p.225, 240-241

Le PCCh participera en plus à la Commission Consultative nommée par le président Alessandri –qui est de retour- pour rédiger la Constitution de 1925, destinée à remplacer celle de 1833. Les six représentants du PCCh<sup>273</sup> prennent ou vertement position pour le régime parlementaire, position qui est en plus partagée par les Radicaux et les Conservateurs. Cependant, le représentant de l'armée de terre à la commission affirme que son institution n'acceptera jamais un autre système que celui du régime présidentiel, ce qui est en accord avec la position d'Alessandri. C'est ainsi que le caractère du régime du gouvernement chilien a été établi et que le texte fondamental sera dénoncé comme illégitime par la plupart des forces politiques. Dans ce cadre, les Communistes comme d'autres partis, appelleront à l'abstention lors du referendum<sup>274</sup>.

Cette façon particulière d'aborder la crise institutionnelle et la tâche d'un parti communiste au sein du système politique, a provoqué la réaction de l'IC contre le PC chilien. Le Bureau sud-américain envoie en novembre 1926 la « *Directiva para la Bolchevización del Partido Comunista de Chile* », contenant les directives à appliquer à l'égard de la structure organique d'un parti marxiste-léniniste, puisque le Bureau considère que la bolchevisation du parti chilien n'avancait pas à une vitesse satisfaisante<sup>275</sup>. Ainsi, c'est finalement lors du VIII Congrès du PC, en janvier 1927, que le processus de bolchevisation est engagé et que le PC chilien adopte la structure des cellules et le centralisme démocratique comme méthode d'organisation.<sup>276</sup> Pour ce qui est des tactiques, le PCCh commence un travail de propagande qui veut divulguer les concepts fondamentaux du marxisme-léninisme et, notamment, de la thèse du Front unique. Le *Programme d'Actions et Revendications Immédiates* du parti, adopté dans le VIII Congrès en janvier 1927, établit que le PC chilien « devait se mettre à l'avant de toutes les luttes *revencionnistes* des masses ouvrières et paysannes. »<sup>277</sup> Cela est compris comme abandonner l'action politique des partis traditionnels dans les institutions de la démocratie dite « bourgeoise » pour réaliser un travail d'agitation de masses.

Pourtant, la pratique du PCCh ne montre pas des différences radicales, même si l'on ne saurait nier l'influence que la dictature d'Ibáñez (1927-1931) a pu avoir sur la capacité d'action restreinte du parti. Le Bureau sud-américain de l'IC assure en 1932 l'existence d'une marge trop large entre le développement de la situation révolutionnaire du Chili et la capacité du parti à la diriger. Les critiques du Bureau visent notamment l'attitude passive montrée par le PC chilien lors de la révolution des marins en 1931,<sup>278</sup> l'élaboration d'une politique qui tend à diviser le mouvement révolutionnaire naissant et le manque d'organisation des ouvriers du cuivre, la faible organisation dans les zones

<sup>273</sup> Furci, C. *The Chilean Communist...*p.27

<sup>274</sup> Les Radicaux, les Conservateurs et les communistes ont appelé à l'abstention, laquelle a atteint 55,1%. La nouvelle Constitution a été promulguée le 18 septembre 1925. Correa, S. et al *Historia...* p.101 ; Góngora, M. *Ensayo...*p.185; Salazar, G. et Pinto, J. *Historia contemporánea...* T.I p.47

<sup>275</sup> Lettre envoyée par le Bureau sud-américain de l'IC au PCCh en 1926. Barría, J. *Trayectoria...*p.400

<sup>276</sup> Sur le processus de bolchevisation, Ramírez, H. *Origen...* Sur les cellules voir PCCh, Comisión Nacional de Educación, *La Reunión de Célula...*; *La célula, motor de...*; *La célula...* ; Leibzon, B. *Op.cit.* et la guide d'étude *Conozca a los Comunista...*; González, J. *Curso elemental...*

<sup>277</sup> Ramírez, H. *Origen...*p.268

<sup>278</sup> Sur le PC et le soulèvement des marins, Ulianova, O. « El Partido Comunista chileno en la crisis... » pp. 63-102

d'extraction du salpêtre et du charbon et l'influence inexistante dans les campagnes. Le Bureau dénonce en plus, un niveau de développement idéologique tellement faible, que la plupart des organisations régionales hésitaient entre une idéologie prolétaire et une idéologie bougeoise et accuse le parti de rechercher la sécurité dans sa politique de sélection en n'acceptant que très peu de militants.<sup>279</sup>

Cette distance entre les directives de l'IC et les principes qui guident l'action du PC chilien, est la responsable à notre avis du fait que le PCCh a toujours gardé sa qualité de « sympathisant » de l'Internationale obtenue en 1922 jusqu'en 1928, date à laquelle il sera en fin ad mis e n t a n t qu e m e m b r e .<sup>280</sup> Comme le fait bien remarquer Angell, l'acceptation en tant que membre n'a eu lieu qu'après avoir été déclaré illégal, persécuté et réprimé par la dictature du colonel Carlos Ibáñez.<sup>281</sup>

Cependant le processus de bolchevisation et de stalinisation du PCCh va changer la donne et va voir accroître l'influence du domaine téléologique au sein de l'organisation. Au sein du parti s'affrontent à partir de 1926 les Communistes fidèles à la ligne de Staline et de l'IC –dirigés par Elías Lafferte et le député Carlos Contreras Labarca-, et les leaders plus indépendants vis-à-vis de l'IC et de son Bureau sud-américain –dirigés par le sénateur Manuel Hidalgo, trois ex secrétaires généraux et un député<sup>282</sup>- qui avaient été antérieurement membres du Comité Central en avril 1929. Lors de la conférence nationale organisée juste après le départ d'Ibáñez, en 1931, Contreras Labarca est nommé secrétaire général du parti et il crée un Comité Central parallèle à celui d'Hidalgo. Hidalgo et Lafferte se présentent, chacun de leur côté, aux élections présidentielles de 1931.<sup>283</sup>

Les différences entre le Comité Central d'Hidalgo et le Bureau sud-américain de l'Internationale sont rendues publiques lors du Congrès du parti le 19 mars 1933. Lors du Congrès, le CC d'Hidalgo refuse l'influence du Bureau sud-américain de l'IC, critique les décisions du Bureau et reconnaît les mauvaises relations ainsi que les tentatives de mener des actions ne tenant pas compte des directives du Bureau.<sup>284</sup> Le conflit prend fin avec le

---

<sup>279</sup> Bureau sud-américain de l'Internationale communiste. *Grandes luchas revolucionarias del proletariado chileno*, s/e, 1932, p.4 et 24-33

<sup>280</sup> Avant son incorporation formelle, le PCCh avait le droit de participer aux organismes communistes avec droit de voix et non de vote

<sup>281</sup> Angell, A. *Partidos...* p.42

<sup>282</sup> Humberto Mendoza, Isaías Iriarte et le député communiste Ramón Sepúlveda

<sup>283</sup> Lafferte obtient 2434 voix (0,85%) et Hidalgo 1263 (0,44%) «Elecciones presidenciales, plebiscitos y consultas, 1925-2000 », dans Correa, S. et al. *Documentos del siglo XX chileno*, Santiago, Ed. Sudamericana, 2001, p.560

<sup>284</sup> « Le Bureau sud-américain a gardé une correspondance constante avec un groupe d'Antofagasta, sans en faire part le Comité Central de Santiago ; Le Comité Central a voulu créer un parti légal pour former un front en gardant le pouvoir dans le parti illégal. Le Bureau a envoyé un refus glacial ; Le Comité Central a demandé au Bureau d'envoyer deux de ses membres ainsi que recevoir soutien technique. Le Bureau a rejeté la demande ; Le Bureau a envoyé Sotelo avec les pleins pouvoirs pour remplacer le Comité Central, parce que celui-ci ne suivrait plus les ordres bureaucratiques du Bureau ; Il y a eu un manque de contact adéquat entre le Bureau et le Comité Central ; Le Bureau a gardé des relations exclusivement avec le secrétaire général du parti chilien en non avec la totalité du Comité Central ; Le Bureau a refusé de convoquer au Congrès du parti chilien. » « En Defensa de la Revolución. Informe, Tesis y Documentos

départ du groupe d'Hidalgo, car l'IC ratifie le groupe de Lafferte comme Parti communiste du Chili et le groupe d'Hidalgo est alors exclu du PC. Quelques auteurs qualifient l'action d'Hidalgo comme « un suicide politique » dû aux manières de gérer les choses au sein de l'Internationale sous le régime de Staline,<sup>285</sup> mais ils ne tiennent pas compte du fait que le groupe d'Hidalgo n'était pas intéressé pour négocier avec l'IC en vue de garder sa place au sein du mouvement communiste international. Au contraire, le groupe a continué sa carrière politique sous l'étiquette socialiste<sup>286</sup>.

Afin de réviser l'organisation, la structure et l'action du parti, le PCCCh, qui montrera dorénavant un engagement discursif à toute épreuve avec la ligne stalinienne, organise en juillet 1933 une conférence.<sup>287</sup> Lors de cette réunion non seulement les pratiques qualifiées de « réformistes » d'Hidalgo sont critiquées, mais aussi les pratiques de l'ancien leader Recabarren, considérées désormais « électoralistes » et « réformistes ».

« Son illusion démocratique, sa foi dans le suffrage universel, son patriotisme bourgeois, sa conception du parti comme un parti de réformisme social avec une structure et forme comme une fédération d'organisations avec des objectifs purement électoraux, son ignorance et manque absolu de compréhension de la révolution ouvrière-paysanne en tant qu'étape nécessaire imposée par le développement, son idée abstraite de « révolution sociale » comme idéal lointain et finalement sa collaboration avec la bourgeoisie, expliquée et justifiée toujours comme « politique réaliste », ont empêché le parti de continuer dans sa vraie tâche d'aboutir à la révolution »<sup>288</sup>

L'adoption définitive et officielle de la ligne stalinienne et des directives de l'IC lors de la Conférence de 1933 provoque une rupture –dans le discours– avec les anciennes pratiques de Recabarren. La critique de son « illusion démocratique », de sa « foi dans le suffrage universel » et de ses « objectifs purement électoraux », montre que le parti vetoclore la tradition profondément *recabarreniste* de respect et de valorisation de ses institutions démocratiques et la considère comme des « déviations ». La synthèse entre démocratie (« bourgeoise ») et révolution (« prolétaire »), si naturelle chez Recabarren, disparaît temporellement du discours.<sup>289</sup>

« L'héritage idéologique de Recabarren doit être rapidement dépassé », affirme le texte de la Conférence : « Recabarren nous appartient, mais ses idées par rapport au patriotisme, à la révolution, à la construction du parti, sont, actuellement, un sérieux

---

Presentados al Congreso Nacional del Partido Comunista a Verificarse el 19 de marzo de 1933 », dans Alexander, R. *Communism in Latin America*, Rutgers University Press, New Brunswick, 1957, p.183

<sup>285</sup> Furci, C. *The Chilean...* p.31

<sup>286</sup> Ils fondent *La Izquierda Comunista* (Gauche communiste), de tendance trotskiste, qui finalement s'incorpore au PS chilien une fois qu'il est fondé en 1933

<sup>287</sup> Bien que la plupart des ouvrages parlent de Conférence, les citations sont basées sur un document du Bureau sud-américain de la III Internationale, dont le titre est « Resoluciones del Congreso Nacional del PC en julio de 1933 », dans *Hacia la Formación de un Verdadero Partido de Clase*, p.5 On a constaté que l'autocritique correspond bien à la Conférence de juillet 1933 et que la confusion est due à une erreur commise dans le titre du document du Bureau sud-américain, probablement du fait qu'à la fin du mois de mars 1933 a tenu lieu le IX Congrès du parti

<sup>288</sup> PCCCh, « Resoluciones del Congreso Nacional del Partido Comunista de julio de 1933 », dans *Hacia la formación de un verdadero partido de clase*, pp.51-52

<sup>289</sup> Arrate, J. et Rojas, E. Op.cit. T.1. p.176

obstacle sur notre voie »<sup>290</sup>. Désormais, l'action électorale fera partie des arguments des attaques que le PCCh proférera contre ses ennemis. Par exemple Hidalgo sera accusé d'avoir des « déviations réformistes », d'être « social-démocrate, passionné des combines (*enjuagues*) et des arrangements électoraux avec la bourgeoisie ».<sup>291</sup>

Dans ce cadre, la question électorale et les règles qui l'entourent –comme les alliances– sont vues plus que jamais comme un sujet à justifier, en raison de la méfiance qu'elles suscitent. Pourtant, le PCCh n'arrive pas à suspendre sa participation électorale ni à construire, à cette époque, une justification discursive cohérente, capable d'intégrer ses pratiques dans le cadre des directives de l'IC. Il le fera après, lorsque l'IC changera de stratégie en 1935 et adoptera celle des Fronts populaires pour faire face à l'avancée du fascisme en Europe.<sup>292</sup> Ce qui est important, c'est le fait que pour le PCCh, avec ou sans justification théorique, le domaine social l'emporte sur le domaine idéologique à l'heure de mettre les pratiques en place. Au-delà des critiques et des discours énoncés, le PCCh ne renoncera jamais à se présenter aux élections.

### ***B. Le PCCh face au système politique chilien : un parti pas comme les autres ?***

L'affrontement entre le PCCh et l'IC montre une partie des difficultés que l'organisation a rencontrées pour mener sa pratique électorale. L'autre partie est liée aux difficultés que le parti découvre au sein du système politique chilien. Les rapports difficiles entre le PCCh et les autres acteurs du système politique chilien, cristallisent la question que ceux-ci semblent se poser par rapport au PCCh : un parti qui revendique une doctrine totalitaire, laquelle méprise les élections, mais dont l'action dans un système démocratique représentatif se voit déterminée par l'acceptation des règles et par la participation aux élections, peut-il être considéré un parti comme les autres ?

La réponse semble se trouver du côté de Lavau, dont la conclusion à l'égard de la France peut parfaitement s'appliquer au cas chilien. Pour Lavau, le système politique français est dominé par deux règles. L'une écrite : « Tous les partis politiques sans exception ont un droit égal à représenter le peuple et à participer au pouvoir à n'importe quel niveau ». L'autre non écrite : « le Parti communiste français n'est pas un parti comme les autres (l'ironie voulant que les communistes se réclament aussi, ou se sont longtemps réclamés de cette formule) »<sup>293</sup> Or, comme il arrive toujours lorsque coexistent une règle écrite et une règle non écrite, « c'est la règle non écrite qui annule la première, c'est la règle non écrite qui exprime le mieux la vérité profonde du système », conclut Lavau.<sup>294</sup>

---

<sup>290</sup> PCCh, « Resoluciones... » p.5

<sup>291</sup> Lafferte, E. *Vida de un comunista*, Santiago, s/e, p.186

<sup>292</sup> Face à l'avancée du fascisme et du nazisme en Europe, lors du VII Congrès de l'IC en 1935, George Dimitrov, leader du PC bulgare, lance la thèse des Fronts populaires. C'est-à-dire, la participation des PC dans de larges alliances qui incluent toutes les forces politiques prêtes à empêcher l'avancée des fascistes. Cela revient en à finir avec l'affrontement entre les communistes et les socialistes. Voir Chapitre IV

<sup>293</sup> Lavau, G. « Le pluralisme imparfait en France », dans Seurin, J.L. (dr.) *La démocratie pluraliste*, Paris, Economica, 1980, p.226-227

<sup>294</sup> *Ibid.*

Comme en France, au Chili la règle non écrite a d'ailleurs parfois donné lieu à des dispositions explicites dans le cadre des dictatures mais aussi du système démocratique. Dans les deux cas, le point commun c'est la volonté d'empêcher l'action du PCCh au sein du système politique, le point de divergence étant le degré de brutalité des mesures : de rayer les militants des registres électoraux à l'envoi des militants aux camps de concentration et les *fondeos*, c'est-à-dire, la disparition de militants dont les corps sont lancés à la mer.

Puisque les problèmes que le PCCh rencontrait sur son chemin étaient beaucoup plus nombreux que ses gains et que la pratique démocratique s'était vraiment beaucoup plus risquée, on pourrait espérer que, conseillé par les directives de l'IC, le PCCh aurait décidé de mettre fin à ses tentatives démocratiques, aurait abandonné la pratique électorale et engagé son engagement institutionnel pour une pratique plus agressive envers les institutions.

Or, les mesures des autorités mettent le PCCh face à des dilemmes dont les choix définitifs ne feront que consolider l'action électorale du PCCh et son engagement avec la voie institutionnelle. Car, en plus de continuer sa pratique en accord avec les règles du système démocratique libéral chilien, le PCCh incorpore de nouvelles pratiques, de nouveaux savoir-faire afin de contourner les mesures des autorités pour ne pas se voir exclu du système.

Pour commencer, dans la période 1922-1958, le PCCh n'a pu participer de manière officielle qu'à trois élections en tant que Parti communiste : les élections parlementaires de 1924 et 1925 et les municipales de 1947. Déjà en 1932, d'après une interprétation particulière de la loi, le directeur du Bureau d'enregistrement électoral a qualifié le PC d'« association illicite » et l'a rayé des registres électoraux. Le PCCh se voit refuser aussi l'inscription de ses candidats pour les élections parlementaires de 1937, 1941 et 1945, en dépit du fait que depuis 1938 le PC faisait partie du Front Populaire et que cette alliance avait gagné les élections présidentielles en octobre 1938 avec le radical Pedro Aguirre Cerda. C'est-à-dire, le fait d'intégrer l'alliance qui se trouvait au gouvernement, ne mettait même pas le PCCh à l'abri des mesures qui visaient son exclusion politique.

Les mesures des autorités contre le PCCh trouvaient de différents soutiens légaux : le Décret Loi no.50, rédigé en 1932 par le radical Juan Antonio Ríos –qui sera le second président de la république du Front populaire-, la Loi de Sécurité Intérieure de l'État, édictée pendant le second gouvernement d'Alessandri (1932-1938), l'initiative d'Aguirre Cerda, qui en 1941 propose l'interdiction des organisations obéissant à des partis politiques étrangers, allant à l'encontre de la législation chilienne ou étant opposés au régime démocratique représentatif<sup>295</sup>. Il y a même eu un projet de l'opposition –voté favorablement d'ailleurs par tous les partis- de mettre hors la loi précisément le PCCh. Mais le président Aguirre Cerda a refusé une telle mesure en mettant son veto.<sup>296</sup>

---

<sup>295</sup> Urzúa, G. *Historia política de Chile...* p.545

<sup>296</sup> *Ibid.*

Loin d'abandonner le système de partis et la participation électorale, le refus des candidats en 1932 amène le PCCh en revanche à réfléchir sur la manière de contourner les mesures légales qui commencent à s'accumuler et qui empêchent la candidature de ses militants aux élections. Il crée alors des partis fantômes qui regroupent toutes les candidatures communistes lors de l'inscription des candidats sur les listes électorales. C'est ainsi que les candidats communistes se présentent sous le nom de Parti National Démocratique en 1937 et de Parti Progressiste National en 1941 et 1945.

Ces mesures d'exclusion électorale sont douces comparées à celles auxquelles le PCCh doit faire face lorsque le colonel Ibáñez commence à gagner du terrain politique et installe sa dictature à partir de 1927. Pourtant, Ibáñez – après s'être débarrassé de ses opposants – a voulu garder une image de pouvoir législatif. Il n'a pas fermé le Parlement ni interdit les partis politiques. Il a même désigné personnellement les parlementaires en 1931. Le PCCh sera donc, le seul parti persécuté et mis hors la loi par Ibáñez, et cela sous le regard complaisant du reste des partis.

Si les manifestations publiques organisées par le PCCh et les discours qui appellent à « l'évergorgement des riches » et des « adversaires politiques »<sup>297</sup> pouvaient provoquer l'aversion envers le PCCh, on voit dans les mesures des autorités un autre élément plus puissant. D'abord parce que les manifestations, les grèves, étaient des pratiques déjà utilisées par les *mancomunales* et les sociétés de résistance depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et, comme on verra dans le chapitre III, le PCCh n'a pas vocation à mettre en place des actions violentes. Ensuite, parce que le PCCh sera mis hors la loi à nouveau en 1948 avec l'accord de tous les partis et cette fois le PCCh n'aura pas fait preuve du niveau d'agressivité du discours qu'on lui connaît durant la période du Front unique.

Alors, c'est la place que le PCCh tente de gagner au sein du système politique pour, d'après ce que dit son discours, transformer les relations économiques et sociales, ce qui est à l'origine de la réaction du reste des acteurs du système. Déjà en 1926 Ibáñez accusait la « propagande communiste effrénée qui se réalise dans tout le pays » d'être la responsable de « l'augmentation progressive et dangereuse du mécontentement public »<sup>298</sup> Certaines forces politiques partagent cet avis : c'est la peur du désordre, de la possibilité chaotique plus certaine d'accueillir au sein du système politique que ces nouveaux venus qui plaident pour un changement dans l'organisation économique-sociale, ce qui fait réagir les partis, soutenir la répression du PCCh et la dictature d'Ibáñez dans les premières années :

« Au concept de liberté, qui a permis les tyrannies les plus irresponsables, qui a exigé la domination de la quantité sur la qualité, qui a dénaturé la démocratie –en la façonnant par abaissement et non pas par des exaltations- qui a ouvert la voie aux indisciplines et à la désobéissance et qui –au nom du droit- a retardé et affaibli chez les citoyens l'idée du devoir, a succédé énergiquement dans les esprits le concept de l'autorité comme base de l'ordre, dont seulement l'ambiance permet d'aspirer au bien-être commun »<sup>299</sup>

---

<sup>297</sup> *Ibid* p. 543

<sup>298</sup> Ibáñez, C. Journal *El Mercurio*, 16.11.1926

<sup>299</sup> Journal *El Mercurio*, 21.04.1927 De tendance conservatrice, *El Mercurio* a assumé le rôle de porte parole des forces de droite dans plusieurs circonstances

Ibáñez crée ainsi les camps de concentration au Chili, notamment celui de Pisagua, et inaugure la technique de disparition forcée d'opposants, comme le *fondeo*. Face à une telle répression, le PCCh développe des pratiques de clandestinité destinées surtout à la protection de ses militants. Cela permet la survie du parti jusqu'à la fin de la dictature, en 1973, et aidera le parti à faire face à deux nouvelles périodes d'illégalité : 1948-1958 et 1973-1990. Ces pratiques de clandestinité deviennent aussi la face objective, concrète, de la méfiance qui s'installe désormais dans le parti et instaure le *secretisme*, d'une part en tout ce qui concerne l'organisation interne et, d'autre part, dans la façon avec laquelle le PCCh va aborder ses relations avec les autres partis.

Ainsi, le PCCh une fois de plus, ne met pas en place les techniques de lutte clandestine du type urbain, comme celles qui faisaient partie des moyens conseillés par l'IC lorsque les partis communistes se trouvaient dans l'illégalité. Le PCCh préfère se replier et provoque les critiques de l'IC<sup>300</sup>.

Tel que le reconnaît Angell, si les dirigeants du PCCh avaient fait un effort sérieux pour diriger le parti par la voie de l'extrême gauche, ce qui n'était guère le cas, le niveau de réussite et le soutien à sa cause aurait été encore plus douteux, étant donné la réalité chilienne du début des années 1930 et la petite taille du parti à cette époque<sup>301</sup>. En effet, le PCCh ne comptait en 1923 que quelques deux mille militants, pour arriver à quatre ou cinq mille à la fin de 1925 et 1926. Le nombre des militants a fortement diminué à cause de la répression de la dictature.<sup>302</sup> Mais plus important que la question du nombre de militants, l'affirmation d'Angell nous interpelle sur la capacité des dirigeants communistes chiliens à analyser les conditions qui entouraient l'action politique du PCCh et à déterminer les possibilités réelles d'action, au-delà des directives de l'IC.

En effet, la dictature d'Ibáñez a permis au PCCh de consolider l'un des principes de sa pratique politique, le pragmatisme. Ce fort pragmatisme sera particulièrement critiqué par les autres acteurs –notamment certaines forces de gauche, comme le PS– qui y voient comme une contradiction entre le discours idéologique du PCCh et sa pratique pragmatique. Bien que le pragmatisme se place entre la condamnation et l'acceptation au sein du propre PCCh,<sup>303</sup> normalement ce sera le pragmatisme qui l'emportera.

Peut-être que le meilleur exemple c'est l'attitude du PCCh face à Ibáñez pendant la campagne présidentielle de 1952, car cela montre bien l'enchevêtrement d'aspects pragmatiques et idéologiques dans les pratiques communistes. En 1952 ont lieu des élections présidentielles qui voient s'affronter quatre candidats, dont Ibáñez, cette fois avec un programme démocratique, et Salvador Allende, du petit Parti Socialiste du Chili (PSCh). La majorité des Socialistes est regroupée dans le Parti socialiste populaire (PSP)

---

<sup>300</sup> Voir *supra*, point B

<sup>301</sup> Angell, A. *Partidos políticos...*p.99

<sup>302</sup> Ramírez, H. *Origen...*p.248 Produit du manque d'archives, même les études les plus approfondies sur le PCCh n'arrivent pas à des chiffres précises

<sup>303</sup> Rojas, J. « Historia... »p.34

et concluent une alliance électorale avec Ibáñez.<sup>304</sup> Le PCCh, qui se trouve hors la loi mais dont la persécution a diminué par rapport aux premières années d'illégalité, entreprend des négociations avec Allende et décide de soutenir sa candidature.

Pourtant, des témoignages affirment que pendant les premières étapes de la campagne, le PCCh a soutenu Ibáñez,<sup>305</sup> dont le programme promettait d'en terminer avec la Loi de défense de la démocratie, qui maintenait le PCCh hors la loi depuis 1948. Cette information est rejetée par le PCCh et des militants communistes de base témoignent des pratiques de campagne qui ont été menées par le parti en faveur d'Allende<sup>306</sup>. Néanmoins, des études électorales concluent que le faible pourcentage obtenu par Allende<sup>307</sup> répond au soutien non officiel du PCCh en faveur d'Ibáñez<sup>308</sup>. Corvalán, secrétaire général du PCCh, explique ce résultat en disant qu'étant donné les possibilités réduites d'Allende, les positions se sont polarisées entre le candidat de la droite et Ibáñez et que le PCCh n'en est pas responsable<sup>309</sup>.

Cependant, une fois qu'Ibáñez tient sa promesse et abroge la Loi de défense de la démocratie à la fin de son mandat, une délégation du PCCh s'entretient avec lui pour le remercier. La justification de ce rendez-vous selon Corvalán montre le pragmatisme du parti et la maîtrise des règles du système dans la mise en place de ses pratiques : « Il nous avait persécuté brutalement pendant son premier mandat », dit Corvalán, « mais, noblesse oblige. En août 1958 nous sommes allés à La Moneda pour remercier l'initiative réussie qu'il avait mise en place. »<sup>310</sup> Les paroles de Corvalán ressemblent à celles d'un autre leader du PCCh, Efraín Lafferte, seize ans avant le récit de Corvalán. Après avoir sévèrement réprimé le PCCh pendant son second mandat, l'ex-président Alessandri a accordé son soutien public au président du Front populaire Juan Antonio Ríos –allié du PCCh– et a dit publiquement « j'aimais tellement Recabarren ! ». Lafferte explique que ce n'était pas moment de répondre, car « en politique ce sont des choses qui arrivent souvent et il faut juste serrer les dents et, si possible, faire un sourire. »<sup>311</sup>

La participation électorale du PCCh sera en fin, plus que jamais mise à l'épreuve lorsque le parti sera mis hors la loi en 1948. Puisqu'à la différence de la dictature d'Ibáñez, c'est un PCCh beaucoup plus solide qui fera face aux barrières que le système politique met en place pour interdire sa participation aux élections. Cette fois le PCCh est un parti fort qui compte sur un ancrage considérable dans l'électorat, avec une place importante au sein du système de partis et avec une ligne stratégique du monde

---

<sup>304</sup> En 1948, résultat de la loi qui interdit le PCCh, le PS se divise : ceux qui sont pour restent dans le PSCh, la majorité qui est contre, se retrouve dans le PSP, qui soutient Ibáñez. Allende quitte alors le PSP et prend la tête du PSCh, qui abandonne son anticommunisme

<sup>305</sup> Rojas, W. *Ibáñez, Caudillo Enigmático*, Santiago, Ed. Del Pacífico, 1958, p.226

<sup>306</sup> Godoy, A. Entretien avec l'auteur, Santiago, 07.04.2005 ; Garay, E. Entretien avec l'auteur, Paris, 23.11.2006

<sup>307</sup> 5,43% (51.975 voix) Correa, S. et al, *Documentos...*p.560

<sup>308</sup> Bray, D.W. *Chilean politics during the Second Ibañez Government, 1952-1958*, thèse doctorale, Stanford University, 1961, p.10

<sup>309</sup> Corvalán, L. *De lo vivido...*p.55

<sup>310</sup> *Ibid.* p.73

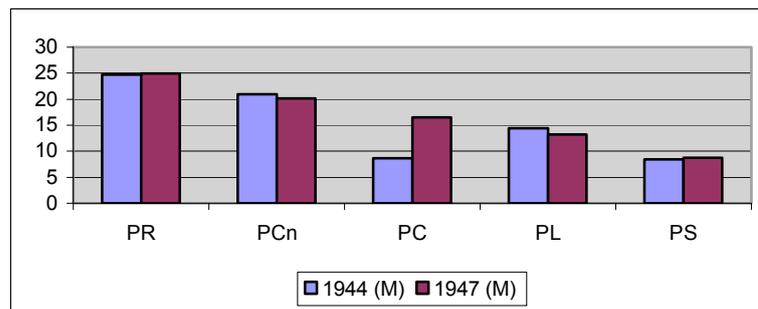
<sup>311</sup> Lafferte, E. *Vida de un comunista*, Santiago, s/e, pp.326-327

communiste qui se trouve en accord avec l'habitus démocratique du PCCh. Comme toujours, malgré l'illégalité du parti, les persécutions et la répression des militants, le PCCh fera le choix d'une action politique guidée par les règles du système en vigueur et insistera dans la participation électorale.

Victime de son propre succès à cause de son excellente performance lors des élections municipales de 1947, résultat de la configuration internationale complexe de la guerre froide qui s'instaure après la Seconde Guerre mondiale, opposition entre les programmes de gouvernement proposés par le PCCh, d'une part, et le président radical, d'autre part, tous sont des éléments qui déterminent la mise en illégalité du PCCh en 1948.

En effet, l'énorme progression du PCCh, cristallisée par les élections municipales de 1947 dont la croissance électorale situe le parti comme l'un des plus grands partis communistes du monde capitaliste du moment,<sup>312</sup> marque le début de la déstabilisation du PCCh au sein de l'alliance.<sup>313</sup> Le PCCh, qui fait partie de l'alliance de gouvernement avec le PR, obtient 91.204 votes lors des élections municipales de 1947 (16,52 pour cent des chiffres nationaux), ce qui représente 7,84 points de plus et 90,32 pour cent d'augmentation par rapport aux élections municipales précédentes de 1944. Ce résultat situe le PC comme étant la troisième force électorale municipale du pays, après le PR, le parti du président (24,93%), et le Parti conservateur (20,19%). Malgré les bonnes positions de ces derniers, leurs gains restent maigres, puisque le PR n'augmente que de 0,23 points par rapport à la dernière élection et le Parti conservateur connaît une diminution de 0,75 points. Le Parti libéral perd même la troisième place – prise par le PC – avec une diminution de 1,15 points (13,26% des voix au niveau national). Les Socialistes gardent la cinquième place avec une petite augmentation de 0,24 points (8,72% des voix au niveau national)

Graphique 2 : Croissance des principaux partis politiques<sup>314</sup>  
élections municipales 1944-1947



En plus de la croissance évidente du PCCh, la Commission nationale électorale du parti soutient qui en termes relatifs, le parti est plus fort que le PR. Car, dans les zones où les Radicaux se sont présentés séparément du PC (34 communes), le PR avait perdu 48

<sup>312</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* T.I p.238

<sup>313</sup> Gómez, M.S. « Factores nacionales e internacionales... » p.65-139

<sup>314</sup> Correa, S. et al. *Documentos...* p.561

*regidores*, alors que les Communistes avaient augmenté de 10 leur représentation<sup>315</sup>. Outre un possible transfert de votes du PR au PC, certains interprètent la baisse du Parti libéral comme la protestation de son électorat face à l'incorporation de ministres libéraux au gouvernement de l'alliance radical-communiste.<sup>316</sup> Après les élections municipales, les Libéraux menacent le président radical Gabriel González Videla, de quitter le gouvernement si les Communistes y restaient<sup>317</sup>. González demande la démission renonce aux trois ministres communistes<sup>318</sup>.

On ne saurait nier pourtant les éléments qu'apporte aussi la nouvelle configuration internationale résultant de la Seconde Guerre Mondiale dans les décisions du gouvernement chilien. Résultat des actions de résistance organisées par les partis communistes dans les pays occupés par l'Allemagne nazie pendant la guerre, les PC de l'après guerre ont gagné en prestige et popularité. Des gouvernements de coalitions qui incluent les PC, se sont installés partout en Europe. Cependant, la division du continent, d'abord, et du monde ensuite, entre deux zones d'influence (occidentale et soviétique), a fini par entraîner les PC dans une guerre froide qui oppose les deux plus grandes forces victorieuses de la guerre : d'une part les États-Unis et, d'autre part, l'Union Soviétique.

Dans ce cadre, on voit que les ministres communistes du gouvernement González sont appelés à quitter le gouvernement en mai 1947, qu'en septembre 1947 le Parti communiste français est éliminé du gouvernement de Ramadier en France et que le Parti communiste italien doit abandonner le gouvernement de De Gasperi, en Italie. Le président radical Juan Antonio Ríos (1942-1946) avait déjà averti les dirigeants communistes chiliens qu'il était l'objet d'une forte pression internationale pour mettre le PCCh hors la loi<sup>319</sup>. Certains auteurs assurent que González avait déjà assuré en 1946 aux ambassadeurs des États-Unis et de la Grande Bretagne qu'il entreprendrait la persécution contre les Communistes dès que l'opportunité se présenterait<sup>320</sup>. Le PCCh rappelle que ce n'est pas une coïncidence si González prononce une forte déclaration publique contre le PCCh juste au moment où se trouvent en visite au Chili le président mondial de la Braden Copper, le gérant mondial d'Anaconda et celui de la National City Bank de New York.<sup>321</sup> Selon Gómez, bien que cette visite ne soit pas liée avec la répression du PCCh, dans le cadre du climat idéologique de la guerre froide, elle a pu en être l'un des détonateurs.<sup>322</sup>

---

<sup>315</sup> Reinoso, L. « La jornada electoral del 6 de abril y la crisis política », *Principios*, no. 71, mai 1947, pp.7-12

<sup>316</sup> Les Libéraux intègrent le gouvernement pour avoir soutenu le candidat radical lors de la confirmation du président par le Parlement. Gil, F. *El sistema político chileno*, Santiago, Editorial Andrés Bello, 1969, p.90

<sup>317</sup> Urzúa, G. *Historia política de Chile*...p.543

<sup>318</sup> D'autres assurent que l'éloignement des communistes du gouvernement était l'une des conditions établies par les Libéraux pour soutenir González lors de la proclamation du président par le Parlement. Arrate, J. et Rojas, E. *Memoria*...p.245

<sup>319</sup> Barnard, A. « Chilean Communists, Radical Presidents and Chilean Relations with the United States, 1940-1947 », *Journal of Latin American Studies*, vol.13, partie 2, novembre 1981, p.361

<sup>320</sup> Barnard, A. « Chilean... » p.365

<sup>321</sup> González, G. « La Conferencia del Partido y los últimos acontecimientos políticos. Mayo 1947 », *Principios*, n.72, juin-juillet 1947, p.1-11

<sup>322</sup> Gómez, M.S. « Factores nacionales... » p.113

En fait, l'élément déclencheur de la répression du PCCh sera l'action d'agitation et de propagande que propre parti lui-même mènera contre certaines politiques du gouvernement, notamment dans la région des mines du charbon, au mois d'octobre. Le 6 octobre 1947 le gouvernement ordonne la fermeture d'*El Siglo*, le journal officiel du PCCh, et déclare publiquement que qui conque soutiendra « la dictature syndicale maintenue dans cette région par le Parti Communiste » sera arrêté. Le gouvernement accuse *El Siglo* de mener une « campagne afin d'encourager les ouvriers du charbon à maintenir une grève de type politique et révolutionnaire ». C'est pourquoi il annonce « la censure de ce journal et de toutes les publications éditées dans la région des mines du charbon sous l'influence et avec le financement du Parti communiste »<sup>323</sup>

Donc, en 1947 le PCCh se trouve dans une situation paradoxale : s'il a un fort enracinement dans les masses –électorale et syndicale-, il est complètement isolé dans la sphère politique, où il doit faire face à une « constellation de forces ennemies » qui s'opposent au PCCh ou qui redoutent sa croissance.<sup>324</sup> Ces forces vont de la droite traditionnelle jusqu'aux Radicaux et les Socialistes, qui créent l'Alliance Chilienne Anticomuniste (ACHA) : une sorte de milice armée destinée à affronter le PCCh, le président étant l'ex ministre de l'Intérieur du gouvernement du Front populaire.<sup>325</sup>

La répression du parti commence avec le départ du PCCh du gouvernement en mai 1947, continue avec la censure de *El Siglo* (octobre 1947), l'interdiction de circulation du journal (juillet 1948), l'interdiction de la revue du Comité Central *Principios* (décembre 1947) et la promulgation de la Loi 8.987 de Défense Permanente de la Démocratie.<sup>326</sup> Elle interdit l'existence du PCCh et, en général, de toute organisation ou entité qui plaide en faveur d'un régime « opposé » à la démocratie ou qui porte atteinte à la souveraineté nationale. Elle établit de fortes peines de prison, de travaux forcés, de relégation ou d'exil d'un à trois ans.

Pendant la période d'illégalité, la répression a connu différents niveaux, 1948, 1949, 1950 et 1955 étant les années les plus dures. Des milliers de Communistes ont été fait prisonniers et relégués, quelques 40847 électeurs ont été dénoncés comme communistes et rayés des listes électorales<sup>327</sup>. Pourtant, les parlementaires élus avant la Loi ont continué dans leurs postes jusqu'à la fin de leur mandat.<sup>328</sup> Les dirigeants et les cadres communistes sont passés immédiatement à la clandestinité.

---

<sup>323</sup> Declaración de la Secretaría General de Gobierno, 06.10.1947, Gómez, M.S. « Factores... » p.115-116

<sup>324</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.247

<sup>325</sup> Le radical Arturo Olavarría Bravo. Parmi les socialistes se trouvent Agustín Alvarez Villablanca et Oscar Schnake, finalement exclu du PS et réincorporé par la suite. Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.247

<sup>326</sup> La loi est approuvée par le Sénat le 28 juin 1948 par 31 voix contre 8, et deux abstentions. *El Mercurio*, 3 août 1948 Elle est publiée au *Diario oficial*, le 3 septembre 1948

<sup>327</sup> US Department of State. *The declassified Documents, Communist Party and Affiliates, 1955-1956*, Washington DC, US Government Printing Office, 1969

<sup>328</sup> Le célèbre écrivain Pablo Neruda, sénateur communiste à l'époque, a vu son immunité parlementaire levée lorsqu'il a attaqué publiquement le président González depuis son siège au Sénat. Il a dû quitter le pays et s'exiler en Italie

À la différence des conditions pendant la dictature d'Ibáñez, où le PCCh ne comptait pas avec une représentation électorale importante, comme disait Angell, cette fois le PCCh montre un important soutien électoral, un fort ancrage au sein du mouvement syndical et compte sur quelques 25 mille militants en 1949.<sup>329</sup> Cela le met face à deux alternatives. La première, mettre en place des actions de lutte armée pour tenter la déstabilisation du régime de González, proposé par Luis Reinoso, secrétaire d'organisation et numéro deux dans la structure du PCCh après le secrétaire général. La seconde, repli et protection des dirigeants et militants, action politique dans le cadre institutionnel et mise en place de tactiques de clandestinité destinées à garder le contact avec le reste des forces politiques afin de récupérer la légalité dès que possible. Cette stratégie est encouragée par les secrétaires généraux Ricardo Fonseca (mort en 1948) et Galo González, son successeur.<sup>330</sup>

Au lieu de suivre la ligne de Reinoso et profiter du soutien des masses, le PCCh décide de garder la voie institutionnelle, même dans un contexte où elle se conçoit impossible. En effet, en dépit du fait que sa structure et ses militants soient atteints profondément et que sa représentation électorale disparaisse officiellement, le PCCh garde le contact avec ceux qui n'ont pas voté la Loi d'interdiction et présente des candidats aux élections sous l'étiquette d'autres partis, comme le PS et le Parti du travail.<sup>331</sup> Ainsi, seront élus onze députés communistes en pleine période d'interdiction : un pour la période 1949-1953 (l'une des plus dures de la répression), quatre pour 1953-1957 et six pour 1957-1961. Aucun d'entre eux n'ayant été parlementaire auparavant.<sup>332</sup>

Cette stratégie permet au PCCh d'assurer la survie des dirigeants mais aussi et surtout du parti en tant qu'organisation politique, puisqu'en gardant une présence politique au sein d'un certain électorat et du mouvement ouvrier à travers ces pratiques, il est reconnu comme une source potentielle de voix qui intéressent le reste des partis. Dans la pratique, le PCCh ne disparaîtra guère de la scène publique. C'est ainsi qu'en pleine illégalité le PCCh a ura de se entretenir avec le PS pour négocier le soutien des Communistes lors des élections présidentielles de 1952. C'est ainsi que le PCCh décide de soutenir publiquement la première campagne d'Allende à la présidence de la république.

Mais le rôle du PCCh en tant qu'acteur qui contribue à respecter les règles du système démocratique libéral chilien ne s'arrête pas là. Il récupère sa légalité en 1958 grâce à un accord signé par le *Bloque de Saneamiento Democrático* (formé par le PCCh, le PS, le PR et la Démocratie Chrétienne), ce qui marque pour certains auteurs le point de départ de la « vraie » démocratie au Chili.<sup>333</sup> Le texte présente un ensemble d'initiatives

---

<sup>329</sup> On estime 25 mille militants d'après des chiffres donnés par différentes sources : 40 mille en 1950 d'après le US Department of State, The Declassified Documents, « Communist Party and Affiliates... » ; 20 mil selon le Foreign Office, Public Record Office, London, 1949 ; 30 mille en 1946, d'après le propre PCCh

<sup>330</sup> Ce sujet sera traité en profondeur lorsqu'on verra la question de la lutte armée, dans le Chapitre 3

<sup>331</sup> Rojas, J. « Historia... » p.33

<sup>332</sup> De Ramón, A. *Biografías de Chilenos. Miembros de los poderes Ejecutivo, Legislativo y Judicial*. Santiago, Ed. Universidad Católica de Chile, 4 T.

<sup>333</sup> Riquelme, Gómez, Durán, Portales, Valenzuela

destinées à perfectionner le régime politique sur deux aspects fondamentaux : la représentativité réelle de l'électorat, en éliminant la proscription du PCCh et la transparence des élections, en évitant la pratique du *cohecho* par l'établissement de la *cédula única*. C'est-à-dire, l'usage d'un seul document officiel pour voter, numéroté afin de contrôler son usage effectif.<sup>334</sup> La loi est approuvée le 31 juillet 1958, abroge la Loi anticommuniste et restitue les droits politiques à ceux qui étaient accusés de « communistes » ou « subversifs » étaient légalement proscrits.

On constate donc, que malgré le discours agressif envers les acteurs du régime politique, le PCCh fait preuve d'un fort engagement vis-à-vis des institutions du système politique et la participation électorale. Cet engagement résulte d'un habitus électoral propre au parti qui commence avec des éléments hérités des anciens partis populaires et s'alimente de la pratique politique du propre PCCh. Cet habitus dépasse les directives de l'IC, contrairement pendant la période du Front unique aux pratiques démocratiques, et les configurations propres du système politique chilien, dont les acteurs s'avèrent vite opposés à la participation électorale du PCCh parce qu'il n'est pas un parti comme les autres.

Si le PCCh est incapable de réaliser des actions destinées à mettre en place le socialisme et l'organisation de soviets comme tâche immédiate –comme l'exigeait l'IC-, les mesures des autorités ne feront que cimenter le choix électoral du PCCh et consolider de nouvelles pratiques qui amèneront le PCCh à occuper une place importante au sein du système de partis. Mais cette place est le produit de l'apprentissage et de l'usage concret des règles du système politique dans les pratiques mises en place, ce que nous allons voir ensuite.

---

<sup>334</sup> Avant chaque parti imprimait ses propres *cédulas* (bulletins de vote) et les donnait aux électeurs, ce qui lui permettait de payer le vote après avoir vérifié son utilisation. Cette pratique est connue sous le nom de *cohecho*

## CHAPITRE II : LE PARTI COMMUNISTE CHILIEN ET LA CONCURRENCE AU SEIN DU SYSTÈME DE PARTIS

La disposition du Parti communiste chilien à la participation électorale, héritée des anciens partis populaires, ne semble pas être suffisante pour expliquer le passage du PCCh d'un état d'acteur marginal à celui qui le situe au premier rang du système de partis. Certes, malgré la présentation constante de candidats aux élections, ni le PD ni le POS sont allés au-delà d'une représentation parlementaire très restreinte et d'une action marginale dans le système de partis. En opposition avec la plupart des acteurs ayant travaillé sur le PCCh, qui réduisent l'action du parti à la seule influence de l'Union Soviétique et le considèrent comme un agent du monde communiste,<sup>335</sup> nous soutenons que le futur du PCCh répond à un savoir-faire politique particulier, dans lequel la maîtrise des règles du système politique chilien joue un rôle fondamental.

Puisque ces règles marquent la différenciation du domaine des activités politiques vis-à-vis d'autres champs (social, économique, etc.), elles tendent à enserrer les pratiques et les comportements de tous ceux qui y participent : elles disent ce qui doit être fait, comment il faut agir dans le cadre d'une interaction et elles sélectionnent les agents qui peuvent participer à cette interaction. Accepter les règles, tel que le PCCh le fait, c'est avant tout reconnaître que l'on veut jouer le jeu et que l'on veut consolider la place qu'on y occupe.

Ensuite, la façon dont on fait usage de ces règles détermine la place qu'occupera chaque acteur au sein du jeu politique ainsi que sa réussite ou son échec : ce lui qui maîtrise les règles, trouve une place privilégiée au sein des interactions dont l'ensemble constitue le système politique.<sup>336</sup> Maîtriser ces règles devient donc, un enjeu fondamental pour les acteurs qui veulent gagner le pouvoir politique dans un cadre démocratique, ce que le PC chilien fait, à notre avis, avec habileté. Dans ce sens, ces règles déterminent les tactiques du PCCh, et leur mise en place au sein de la compétition politique.

Enfin, l'existence et le respect de ses règles transforment l'interaction en une prescription légitime faisant autorité. La force des règles résulte donc, de la croyance générale en la nécessité de leur existence ainsi que de la répétition des pratiques qui les font exister concrètement dans les interactions. Autrement dit, plus on les met en place, plus elles sont légitimes et plus elles ont de force pour déterminer l'orientation générale

---

<sup>335</sup> Ulianova, Riquelme, Gómez, etc.

<sup>336</sup> Le système politique entendu comme l'ensemble des relations de pouvoir qui s'exercent dans un ordre institutionnel particulier, et qui ont pour effet de préserver et de modifier cet ordre et les rapports entre tous ceux qui peuvent en faire usage. Dans ce sens nous prenons l'approche de l'École Interactionniste, pour laquelle la société est en perpétuelle construction car elle n'existe qu'à travers les échanges entre les individus, leurs interactions. Pour rendre compte de cette dimension relationnelle, voire l'image du jeu dans la sociologie politique de Pierre Bourdieu et de Norbert Elias, notamment *La société des individus...* et *Qu'est ce que la sociologie...*

du jeu politique.<sup>337</sup> Dans ce sens, tous ceux qui mettent en pratique les règles, contribuent à la sauvegarde du système en vigueur et à la consolidation de ses règles. Donc, en respectant les règles et en en faisant usage, le PC chilien n'est pas un acteur qui obéit seulement à des règles, mais surtout, comme les autres partis politiques, il les consolide et les remodèle et contribue ainsi à la sauvegarde du système en vigueur.

Dans le cadre des processus électoraux, les règles établissent la manière dont la compétition doit se dérouler (durée, procédures de vote, mode de scrutin) et comment elle doit être contrôlée (organisation de dépouillement, sanction des fraudes, appel à certaines juridictions). Étant le résultat d'une histoire particulière où les élus ont été créés, les règles peuvent être décelées par l'observation du comportement des acteurs vis-à-vis de cinq questions fondamentales que ces règles définissent : les actions qui permettent d'obtenir les trophées à conquérir (les postes électifs), les conditions que doivent remplir les individus ou les agents pour participer à la compétition (nationalité, âge, inscription, capacité civique), la composition des listes des partis politiques qui sont admises dans la compétition, la manière dont la compétition doit se dérouler (tactiques autorisées ou interdites) et la conduite à suivre lorsqu'une règle est violée. Autrement dit, comment se déroule le jeu et qui en détient le contrôle.

Ces règles font partie des configurations qui se trouvent à la base d'un système de partis déterminé. Samuel Valenzuela distingue cinq configurations pour le cas chilien correspondant à cinq périodes spécifiques : 1828-1891, 1891-1925, 1925-1957, 1957-1973 et 1989 jusqu'au présent.<sup>338</sup> Le PCCCh a fait partie de toutes ces configurations (à l'exception de la première période) et c'est sa participation active ainsi que la maîtrise des règles du jeu électoral (particulièrement entre 1925 et 1973) ce qui lui a permis de devenir un acteur de premier rang au sein du système de partis.

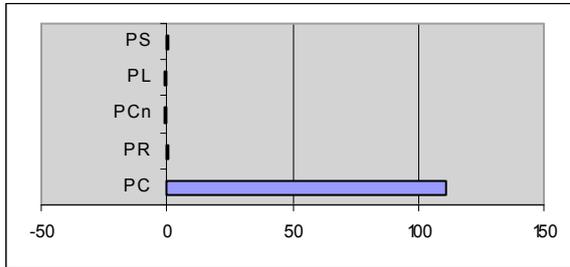
En effet, après avoir commencé avec de très faibles pourcentages de représentation lors de ses premières élections en 1924, le parti a accru son soutien électoral jusqu'à devenir dans les élections municipales de 1947, la troisième force électorale du pays après le parti Radical (au pouvoir) et Conservateur (Graphiques 3 et 4).

---

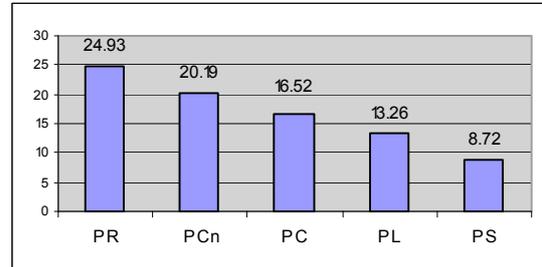
<sup>337</sup> Lagroye, J. et al. *Sociologie...* p.129 Sur l'idée de l'efficacité des règles par elles-mêmes, voir Chevallier, J. *Institutions politiques*, Paris, LGDJ, 1996 ; Gaxie, D. « Jeux croisés. Droit et politique dans la polémique sur le refus de la signature des ordonnances par le président de la République », dans Lochak, D. (dr.) *Les usages sociaux du droit*, Paris, PUF, 1989

<sup>338</sup> Valenzuela, S. « Orígenes y transformaciones del sistema de partidos en Chile », *Estudios Públicos*, n.58, automne, 1995, pp.5-80, p.10

Graphique 3 : Croissance du PCCh par rapport aux autres partis (municipales 1947)

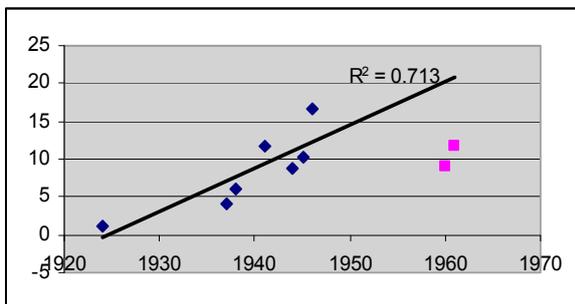


Graphique 4 : Pourcentage de représentation des principaux partis (municipales 1947)

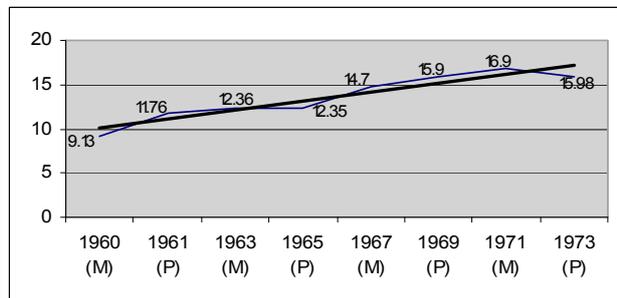


Ce qui est plus surprenant, c'est le fait qu'après dix années de dictature (1948-1958), le PCCh ait pu récupérer son électorat et même l'augmenter progressivement. Comme on peut le voir dans le Graphique 5, bien que lors de ses premières élections parlementaires, en 1960, le PCCh se trouve au-dessous de la ligne de régression qu'il montrait dans la période 1922-1947, le parti a réussi à consolider sa représentation dans la période 1960-1973 et garde une augmentation graduelle. La ligne de tendance du Graphique 6 nous parle d'un électorat constant, sans grandes variations positives ni négatives, comme c'est le cas, par exemple, de la DC ou du PS.

Graphique 5 : Ligne de régression du PCCh (élections 1922-1947) et élections de 1960 et 1961 par rapport la ligne de régression



Graphique 6 : Ligne de tendance de l'électorat du PCCh lors des élections (1960-1973)



Ces résultats sont le produit de la maîtrise des règles du système politique et du régime électoral ainsi que de la mise en place de pratiques conséquentes qui permettent au PCCh de se consolider en tant qu'acteur au sein du système politique chilien.

## 1. La maîtrise des règles du régime électoral

### A. Un début difficile

Lors de la création du PCCh en 1922, le système électoral que connaissait le Chili était déterminé par les pratiques découlant des règles définies par la Constitution de 1833 et notamment par les réformes qui l'ont suivies.<sup>339</sup> En effet, à la différence du reste de

<sup>339</sup> Les différentes constitutions chiliennes dans Valencia, L. *Anales de la República. Textos de las constituciones de Chile y registro de los ciudadanos que han integrado los poderes ejecutivo y legislativo*

l'Amérique latine, la démocratisation du système chilien a eu lieu par un processus graduel et évolutif avec des réformes qui se maintenaient au sein du système constitutionnel existant et du jeu en vigueur en même temps qu'elles les modifiaient.<sup>340</sup> Dans ce sens, le processus de démocratisation chilien s'opposerait aux régimes dont la démocratisation, tel qu'affirme Dahl, est le résultat de la cassure de l'ordre politique existant.<sup>341</sup>

Alors que la Constitution de 1833 stipulait un vote censitaire<sup>342</sup> et avait permis l'intervention directe du gouvernement dans les élections pendant presque soixante ans – à cause du contrôle des processus électoraux donné aux maires qui se trouvaient, à leur tour, sous le contrôle du pouvoir exécutif<sup>343</sup> –, des lois interprétatives de la Constitution ainsi que des réformes constitutionnelles ont façonné un système dans lequel à partir de 1891 les partis politiques ont assumé le pouvoir au sein des élections. La loi de 1870 interdisait la réélection du président de la République<sup>344</sup> et par la loi de 1869 le contrôle des processus électoraux était passé des mains des maires aux *Juntas calificadas* et *revisoras*, composées de sept membres désignés au hasard parmi les contribuables majeurs de chaque localité. D'après la loi de 1874, au lieu du vote indirect et national, le Sénat devait être élu par province et par vote direct, majoritaire et à liste complète. C'est-à-dire, on votait pour un candidat appartenant à une liste et, à la fin, la liste ayant la majorité des votes l'emportait sur le reste des listes et des candidats. Bien que deux postes de sénateurs étaient prévus pour chaque circonscription, la plupart des élections étaient uninominales, puisque la rénovation du Sénat se faisait par moitiés et donc on choisissait un sénateur par province tous les trois ans. Quant à la Chambre basse, le vote plurinominal et cumulatif instauré lors de la réforme de 1874 (afin de permettre la représentation des minorités) s'est vu accompagné en 1890 par la loi qui établissait la représentation proportionnelle.

Alors que pour certains auteurs le système électoral utilisé pendant la plupart du XIX<sup>ème</sup> siècle a favorisé la consolidation d'un système bipartite sur l'axe libéral-conservateur<sup>345</sup>, d'autres reconnaissent l'importance des nouveaux partis qui sont apparus sur la scène politique (comme le Parti radical) et définissent le système de partis comme

---

*desde 1810*, Santiago, Imprenta Universitaria, 1951; les lois electorales dans Donoso, R. *Las ideas políticas en Chile*, Santiago, Imprenta Universitaria, 1967, chapitre 10

<sup>340</sup> Valenzuela, S. *Democratización vía reforma. La Expansión del sufragio en Chile*, Ediciones IEDES, 1985, p.15-16

<sup>341</sup> Dahl, R. *Polyarchy*, New Haven, Yale University Press, 1971, pp. 40-41 En fait, Dahl distingue trois types, le dernier étant celui où un pays est conquis par un autre, comme le Japon

<sup>342</sup> Cette question sera développée dans le point 2

<sup>343</sup> Le gouvernement déterminait les candidats aux postes électifs et intervenait directement dans leur désignation. Voir Góngora, M. *Ensayo histórico sobre...*; Urzúa, G. *Historia política de Chile...*

<sup>344</sup> D'après la Constitution de 1833, le président était élu pendant cinq ans, avec droit de réélection, ce qui se passait toujours puisque le pouvoir exécutif contrôlait les élections. C'est ainsi que jusqu'en 1870, les présidents Bulnes (1841-1851), Montt (1851-1861) et Pérez (1861-1871) ont été réélus

<sup>345</sup> Navia, P. « La transformación de votos en escaños: leyes electorales en Chile, 1833-2004. » *Política y Gobierno*, Vol. XII, n. 2, 2 semestre 2005, pp.233-276, p.242; Nazer, R. et Rosembliit, J. « Electores, sufragio y democracia en Chile: una mirada histórica », *Mapocho*, n.48, 2 semestre 2000, Santiago, Dirección de Bibliotecas, Archivos y Museos, pp.215-228

quatripartite.<sup>346</sup> En tout cas, le système électoral avec des postes uninominaux à vote majoritaire<sup>347</sup> ainsi que le contrôle par le gouvernement des élections, ont rendu difficile la tâche aux nouveaux partis et ont favorisé ainsi la persistance d'un système restreint jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les réformes graduelles ont permis, en revanche, l'élargissement du système de partis et sa transformation graduelle en système multipartite.

En effet, l'application du vote cumulatif pour toutes les élections à partir de 1891 et le système proportionnel pour les députés, ont rendu possible l'existence de nouveaux partis et l'élection de candidats qui, venant du mouvement ouvrier du XIX<sup>e</sup> siècle, ont connu pendant les premières décennies du XX<sup>e</sup> l'énorme crise socio-économique, appelée la *Cuestión social*, et ont donné une dimension politique au mouvement. Puisque le vote cumulatif donnait à chaque votant autant de votes que de postes à élire, chaque votant pouvait choisir entre partager ses bulletins de vote entre les candidats ou les donner tous à un seul candidat. Les candidats triomphants étaient ceux qui obtenaient les meilleurs totaux individuels, indépendamment du total de votes que la liste avait réunis. Dans les districts parlementaires plurinominaux ainsi que dans les élections municipales et dans le collège électoral résidentiel, les partis minoritaires pouvaient faire élire un ou plusieurs candidats dans la mesure où ils apprenaient à leurs votants à concentrer leurs préférences.<sup>348</sup>

Les leaders du PCCh comprennent très vite cette règle et mettent en place une tactique adaptée, ce qui pourtant ne garantit pas l'accroissement immédiat des faibles pourcentages obtenus dans ses premières années d'existence. En fait, aussi bien le PD que le POS avaient déjà montré qu'ils avaient compris les règles du jeu et avaient enseigné à leurs votants à concentrer leurs préférences. Dans ce sens, le PCCh profite d'un savoir faire qu'il calcule sur les anciens partis populaires, comme le montre le tableau suivant qui représente les candidatures du leader Luis Emilio Recabarren :

---

<sup>346</sup> Valenzuela, S. « Orígenes... », Valenzuela, A. et Valenzuela, S. « Los Orígenes de la Democracia. Reflexiones Teóricas sobre el Caso de Chile », *Estudios Públicos*, no. 12, pp.5-39

<sup>347</sup> Puisque avec des postes uninominaux à vote majoritaire il est très difficile que des nouveaux groupes arrivent à remplacer ceux qui font partie du jeu politique depuis des années et comptent en plus avec le soutien officiel

<sup>348</sup> Valenzuela, S. « Orígenes... » p.24

Tableau 2: Pourcentage obtenu par Recabarren dans les élections de députés 1903-1924<sup>349</sup>

Année	Région	Votes	Votants	Voix par votant	Parti %
1903	Serena-Coquimbo-Elqui	204	68	3	PD 1.4
<b>1906</b>	<b>Antofagasta-Taltal-Tocopilla</b>	<b>2815</b>	<b>1407</b>	<b>2.0007</b>	<b>PD 32.9</b>
1912	Tarapacá-Pisagua	839	210	3.9955	PD 5.1
1915	Tarapacá-Pisagua	1440	360	4	POS 8.3
1918	Antofagasta-Taltal-Tocopilla	191	95	2.0105	POS 2.3
<b>1921</b>	<b>Antofagasta-Taltal-Tocopilla</b>	<b>2856</b>	<b>1428</b>	<b>2</b>	<b>POS* 28.3</b>
1924	Santiago	5351	412	12.9878	PC 2.1
1924	Lautaro (prov. Concepción)	500	500	1	PC 27.9

On voit que le nombre de votants est multiplié par 2, 3, 4 et même 12 dans la région de Santiago, car les électeurs suivent les directives des partis et accordent leurs votes à un seul et même candidat : Recabarren. Cette relation entre le nombre de votants et le nombre de votes on l'appellera *force du vote*. Le PCCh met en place cette tactique dès les premières élections parlementaires auxquelles il doit faire face, en 1924, et dans tous les départements où il présente des candidats.

Tableau 3 : Répartition électorale du PCCh dans les élections de députés de 1924<sup>350</sup>

District	Votes	Votants	Force du vote
Tarapacá	135	45	3
Antofagasta 932		466	2
Atacama 166		83	2
Valparaíso 469	0	670	7
Santiago 535	1	412	12.98
Concepción 500	00	500	1
Totaux 11774		2176	5.41
Totaux nationaux		197143	

Cette fois les votants communistes concentrent encore leurs choix sur les mêmes candidats, en multipliant par 3, 2, 7 et 12 leurs votes. Ils font preuve d'une plus grande discipline que dans les élections précédentes, puisque étant 2814 à voter pour le POS en 1921, 9220 votes ont été recensés<sup>351</sup>, alors qu'avec étant 2176 votants en 1924 (638 votants de moins), 11774 voix (2554 voix de plus) se sont exprimées en faveur des candidats du PCCh. C'est-à-dire, si en 1921 la force du vote des électeurs du POS est de 3,27 en moyenne, en 1924 la force du vote des votants du PCCh est de 5,41 en moyenne.

Cependant, cette tactique ne suffit pas pour faire élire les candidats communistes, puisque le parti obtient 1,1% au niveau national. Ce résultat peut être considéré comme

<sup>349</sup> Archivo de la Cámara de diputados, *Escrutinios de las elecciones ordinarias de Diputados y Senadores*, 1891-1924, cité par Durán, L. « Visión cuantitativa... » p.342 Le négrille indique que le candidat a gagné l'élection. En 1906 il n'a pas pu assumer

<sup>350</sup> Urzúa, G. *Diccionario Político Institucional de Chile*, Santiago, Ed. Jurídica de Chile, 1984, p.30

<sup>351</sup> Oficina Central de Estadísticas. *Censos electorales años 1915, 1918 y 1921*. Cité par Durán, L. *Op.cit.* p.345

moyen si on le compare à ceux des partis populaires qui s'étaient présentés pour la première fois aux élections législatives, le PD en obtenant 0,12% en 1891 et le POS 2,59<sup>352</sup>. Le résultat en revanche est très bas si l'on tient compte que le contexte politique dont bénéficie le PCCh améliore la participation populaire, par rapport à la période où le PD a tenté de se faire une place au sein de l'espace politique.

Pourquoi le PCCh n'arrive pas à avoir les votes nécessaires pour s'imposer aux autres candidats dans les localités respectives ? À la faiblesse de sa force électorale, s'ajoutent la complexité du système cumulatif mis en place dans des conditions très instables de participation électorale, les pratiques de manipulation des élections par les partis traditionnels et le faible nombre de postes à élire qui transformait, dans la pratique, le système électoral proportionnel en majoritaire.

Le système de vote cumulatif obligeait les partis à élaborer soigneusement les tactiques électorales dans chaque localité. Les leaders des partis devaient deviner avec certitude le nombre de votants qui iraient aux urnes, le nombre de votes qu'ils pourraient réunir ainsi que le nombre de votes qu'ils pourraient avoir les adversaires. En fait, les inscriptions et le fait de voter étaient volontaires et seulement les trois quarts des individus aptes à s'inscrire et à voter le faisaient. Ces calculs étaient fondamentaux, puisque la réussite dépendait du fait d'avoir une équivalence optimale entre le nombre de votes, le nombre de candidats sur la liste et la répartition des votes entre les candidats. Un excès de candidats sans directives sur la façon de concentrer leurs préférences risquait de ne pas donner aux candidatures les voix suffisantes pour gagner, bien que la liste ait obtenu un grand soutien électoral. En revanche, très peu de candidats ou une concentration excessive des voix sur un seul d'entre eux risquait de faire élire moins de candidats que ceux que la liste aurait été capable de faire élire avec le nombre total de votes.<sup>353</sup>

Dans un contexte où le gouvernement n'avait plus de pouvoir sur les élections et le corpus électoral avait augmenté progressivement grâce à l'établissement du suffrage « universel » à partir de 1874, une lutte acharnée s'est installée entre les partis politiques pour obtenir le soutien des votants. Cette concurrence a entraîné la modernisation du système de partis chilien, qui est allée de pair avec la transformation des groupes politiques en véritables partis et l'apparition des nouvelles pratiques de campagne : apparition des conventions, campagnes de masses, développement local des partis, etc.<sup>354</sup>

Le système électoral en place obligeait les partis à faire des calculs poussés pour gagner les postes mais la concurrence ne s'arrêtait pas là. En plus d'organiser les électeurs et leur apprendre à concentrer leurs voix, le système encourageait les leaders locaux des partis à s'assurer que chacun votait réellement pour les candidats désignés. C'est ainsi que le *cohecho* (l'achat des votes des électeurs par les partis) s'est installé au Chili comme

---

<sup>352</sup> Après avoir été créé en 1887, le PD se présente en 1891 seulement pour la zone de Tarapacá, en obtenant 98 votes au niveau national. Urzúa, G. *Historia política de Chile...* p.372. Après trois ans d'existence, le POS se présente en 1915 aux élections parlementaires et obtient 3896 des 150306 voix au niveau national. Durán, L. *Op.cit.* p.345

<sup>353</sup> Valenzuela, S. « Orígenes... » p.24-25

<sup>354</sup> Voir Sagredo, R. « Prácticas políticas en Chile 1870-1886 », *Estudios públicos*, no. 78, automne 2000, pp.209-242

pratique courante jusqu'en 1958. L'historiographie chilienne décrit largement le *cohecho* et les pratiques mises en place par les partis afin de manipuler le système et s'assurer ainsi les votes des électeurs : *encerronas* (empêcher le vote des électeurs des autres partis en les enfermant dans des cercles formés par des militants), fraudes électorales. Comme en 1912, quand le nombre d'inscrits a dépassé le nombre d'électeurs potentiels à cause d'inscriptions illégales, des « votes » réalisés au nom de personnes qui étaient mortes, double inscription, etc.<sup>355</sup>

On est d'accord avec Samuel Valenzuela pour regretter que l'historiographie de la période se soit concentrée sur les pratiques frauduleuses des partis en négligeant les changements démocratiques graduels qui ont eu lieu. Il est vrai qu'un système contrôlé et géré par le gouvernement est très différent de celui devenu un marché électoral où les organisations partisans sont en concurrence pour les votes, question qu'oublient parfois les analystes. Pourtant, on ne peut que contester l'interprétation que le sociologue fait du *cohecho*, puisque pour Valenzuela, de tels récits non seulement exagèrent l'extension des vices que de telles pratiques provoquaient dans les élections, mais il affirme que les « gratifications » offertes par les partis aux électeurs n'influençaient pas, dans la plupart des cas, les préférences des électeurs. « Il est mensonger », dit l'auteur, « de supposer purement et simplement que tous les citoyens qui recevaient une gratification votaient donc, obligatoirement, pour un choix opposé à leurs propres convictions »<sup>356</sup> Il est vrai que des témoignages de l'époque permettent de déduire que le fait de dépenser plus pour payer des électeurs ne garantissait pas la réussite électorale. Ce pendant, Valenzuela semble oublier que le fait d'offrir des « gratifications » aux électeurs change complètement les conditions de la lutte électorale.

D'abord, l'analyse de Valenzuela par rapport au comportement des électeurs, est faite à partir des conditions déterminées par la gratification, ce qui empêche d'élargir ses conclusions à des systèmes sans gratification. Autrement dit, on ne saura jamais quel aurait été le comportement des électeurs face à un système sans *cohecho* et donc, on ne peut pas dire que dans un système sans gratification, les électeurs auraient voté de la même façon. En fait, il y a un double effet des normes qui régissent les processus électoraux : l'effet des normes légales et l'effet que ces normes et les pratiques qui en découlent ont sur le comportement des électeurs. Un petit parti qui risque de ne pas avoir le pourcentage minimal de votes, n'est pas seulement pénalisé par les barrières légales, mais également en termes psychologiques, puisque l'électeur craint de perdre son vote et préfère alors le donner à un autre parti.<sup>357</sup> En regardant les chiffres électoraux, il sera facile d'affirmer que la fin du *cohecho* en 1958 a bénéficié aux partis de gauche et centre-gauche de type progressiste, comme le PS, le PC et la Démocratie chrétienne. Mais cela serait réducteur et mensonger. D'abord, parce que les conditions dans lesquelles le *cohecho* se réalisait en 1958 n'étaient guère comparables à celles du début du XX<sup>ème</sup> siècle, et ensuite parce que le déclin des partis Libéral et Conservateur pendant la seconde moitié du siècle a lieu dans un contexte où plusieurs changements dans l'électorat –

---

<sup>355</sup> Nazer, R. et Rosembly, J. *Op.cit.* p.217

<sup>356</sup> Valenzuela, S. « Orígenes... » p.24

<sup>357</sup> Nohlen, D. *Sistemas electorales y partidos políticos*, México, Fondo de cultura económica, 1995, pp.64-65

comme l'inscription et le vote obligatoire- et au sein de la société chilienne, se développent. La fin du *cohecho* est un élément de plus, mais évidemment très important.

Ensuite, Valenzuela base sa conclusion sur les témoignages des leaders des partis traditionnels<sup>358</sup> (libéraux et conservateurs), dont la concurrence se faisait à peu près dans les mêmes termes. Donc, évidemment la gratification n'était pas en danger l'adversaire conservateur ou libéral, puis que tous les deux dépensaient de grosses sommes d'argent importantes pour payer leurs électeurs. En fait, ce que semble oublier Valenzuela, c'est le fait que le *cohecho* met en inégalité de conditions les partis populaires, voire les plus pauvres (le PD, le POS, le PC), qui n'avaient pas les moyens de payer leurs électeurs. Cet aspect rend les conditions de la lutte électorale plus inégales et défavorables pour un groupe politique déterminé, donc porte atteinte aux conditions d'égalité face au droit (le droit d'être élu) dans le système démocratique libéral.

En effet, en dépit du manque de barrières légales importantes pour la création de nouvelles listes de partis pour les élections –il suffisait d'imprimer les bulletins de vote avec le papier et l'encre déterminée et selon les spécifications de la loi électorale pour pouvoir se présenter aux élections- très peu de partis ont été créés dans cette période. Le régime électoral n'était pas propice à la création de nouvelles listes partisanes comme on pouvait espérer, car les effets proportionnels du vote cumulatif augmentaient avec le nombre de postes à pourvoir et, dans les élections de sénateurs, on choisissait juste un sénateur par *distrito*, sauf à Santiago où on en faisait élire deux. Dans un tel cas, le système est devenu purement et simplement majoritaire. Dans la Chambre basse, de 31 *distritos*, seulement 1 (Santiago) faisait élire 8 députés, alors que la moitié des *distritos* en choisissait 3, un quart en choisissait deux et dans un cas particulier, on faisait élire juste un député.

Donc, les effets proportionnels du vote cumulatif restaient assez modérés et dans ces conditions il était très difficile pour un parti sans moyens, nouveau venu et de base populaire et ouvrière comme le PCCh, de faire élire des représentants au Parlement. Par contre, dans les élections municipales –dans lesquelles on choisissait au moins cinq candidats par commune- le système électoral proportionnel a produit ses effets et le PCCh a pu installer des représentants plus facilement.

### ***B. La Constitution de 1925 et l'adaptation du PCCh aux nouvelles règles***

Le contrôle du système par les partis politiques ne se limitait pas au domaine électoral. À partir de 1891, l'interprétation même du régime politique avait changé d'un système à caractère présidentiel à un autre qui mettait les partis au-dessus du pouvoir exécutif sans être pourtant proprement « parlementaire ». Pour quelques uns il s'agit d'un régime « sémi-présidentiel »<sup>359</sup>, pour d'autres d'une période « de gouvernement

---

<sup>358</sup> Subercaseaux, R. *Memorias de ochenta años. Recuerdos personales, críticas, reminiscencias históricas, viajes, anécdotas*, Tomo II, Santiago, Editorial Nascimento, 1936, p. 203.

<sup>359</sup> Valenzuela, S. « Orígenes... » p.24

nominal », voire, sans gouvernement du tout<sup>360</sup>, mais ce qui est certain c'est que la mal nommée période « parlementaire » a fini avec une grave crise en 1924-1925. Dans ce contexte, une nouvelle Constitution est promulguée mettant cette fois l'accent sur le pouvoir présidentiel. De nouvelles règles électorales sont mises en place.

Afin d'établir la transparence des processus électoraux, la Constitution de 1925 crée un *Tribunal calificador de elecciones*, dont les cinq membres sont désignés par tirage au sort parmi les personnages les plus importants du monde politique et judiciaire. Les articles 40 et 41 du texte établissent des districts électoraux plurinominaux avec un nombre fixe de postes pour les sénateurs (9 par circonscription) et variable pour la Chambre des députés : un siège par tranche de 30 mille habitants et un siège additionnel par tranche de 15 mille (Art.27) Le vote cumulatif est remplacé par le vote direct, unique et individuel par candidat. D'originellement la transformation de votes en sièges serait déterminée par le système d'Hondt de représentation proportionnelle modifié, avec le chiffre distributif de la plus forte moyenne.

L'un des effets de ces nouvelles règles est, avant tout, le développement d'un système multipartiste qui a recensé 25 partis à un moment donné. Les nouvelles conditions encouragent la formation de nouveaux partis, les scissions des organisations partisans et rendent plus facile l'accès des petits partis au Parlement, dont le PCCh.

Pourtant, dans la période qui suit la promulgation de la Constitution, le PCCh connaîtra sa bolchevisation, subira la persécution de la dictature et sera la scène de multiples tensions et contradictions provoquées par l'affrontement de ses dimensions téléologique et sociétale. Ces tensions se verront cristallisées par l'adoption, d'une part, des directives restreintes de la III<sup>e</sup> Internationale et sa stratégie du Front unique dans le discours. D'autre part, par la mise en place des pratiques en accord avec les règles du système, principalement la participation aux processus électoraux, d'autre part. Cette étape coïncide avec la période turbulente que le Chili connaît entre 1925 et 1932, notamment avec la dictature du colonel Carlos Ibáñez del Campo entre 1927 et 1931. Les nouvelles règles ne sont donc pas appliquées jusqu'en 1932 et des nouvelles lois interprétatives seront ajoutées à la nouvelle Constitution : la Loi électorale de septembre 1925, le Décret-loi de novembre 1925, les lois de 1930, 1931 et 1932 et enfin la réforme électorale de 1937. C'est à partir de cette date que l'on peut considérer que le système électoral qui représente l'esprit de la Constitution de 1925 est mis en pratique.

Le PCCh s'habitua très vite aux nouvelles règles et mettra en place des pratiques qui lui permettront de neutraliser certains vices du système électoral et même d'en bénéficier. Le PCCh saura s'adapter, soit en profitant de certaines normes (comme la facilité pour inscrire les listes électorales), soit en organisant des actions avec lesquelles il affrontera des pratiques enracinées dans le système chilien qui rendent difficile la consolidation du PCCh au sein du système de partis (comme les conditions défavorables du système électoral pour les petits partis, la faible participation électorale, et le *cohecho*).

On commence par la basse participation électorale au niveau national. Si la Loi de 1874, dite de « suffrage universel » (que nous préférons appeler de suffrage universel

---

<sup>360</sup> Urzúa, G. *Historia política...* p.290

masculin, puisqu'elle n'a pas autorisé le vote aux femmes) avait supprimé les restrictions censitaires, elle avait limité le vote à la population masculine et alphabète, qui atteignait 50% en 1910. Les niveaux d'inscription électorale au Chili jusqu'à la fin de la Première Guerre Mondiale ressemblent ainsi davantage à ceux de la Grande Bretagne, où des restrictions censitaires sont demeurées jusqu'en 1918, qu'à ceux de la France, la Suisse ou les États-Unis.<sup>361</sup> En dépit de la forte augmentation au début du siècle, la taille de l'électorat n'a pratiquement pas dépassé 10% de la population totale du pays que jusqu'après l'élargissement du suffrage aux femmes en 1949. Cette faible participation électorale a demeuré dans le temps, non pas à cause des restrictions, car la population alphabète a été rapidement majoritaire dans le pays, mais parce que malgré la reconnaissance par la Constitution de 1925 du droit de vote aux « citoyens ayant 21 ans, sachant lire et écrire et étant inscrits sur les listes électorales », seulement une minorité de la population apte à voter s'inscrivait sur les listes électorales. Il n'y aurait en moyenne que 10% des inscrits par rapport au total de la population et 50% par rapport aux électeurs potentiels. Quant aux votants, ils représentaient, en moyenne, 8% de la population nationale et montraient une abstention de 21%.<sup>362</sup> Même si les élections présidentielles attiraient un plus grand nombre de votants, l'accroissement des électeurs restait faible. Lors des élections présidentielles de 1946, par exemple, sur 1,05 millions de citoyens aptes à voter, seulement 631.257 (60,1%) s'est inscrit et finalement n'ont voté que 479.310 individus. C'est-à-dire 75,9% de ceux qui étaient inscrits et 45,6% de ceux qui pouvaient le faire.<sup>363</sup>

Un deuxième élément auquel le PCCh a dû s'affronter a été celui du *cohecho*. Étant donné que la Constitution de 1925 n'a pas modifié les procédures de vote, les partis ont continué à élaborer leurs propres bulletins de votes, ce qui rendait possible la pratique du *cohecho*. Pour faire face à cette situation, le PCCh, qui n'avait pas d'argent pour acheter des votes, organisait des campagnes d'éducation civique, dans lesquelles le parti informait les ouvriers sur l'importance d'aller voter et de ne pas se laisser corrompre par les partis traditionnels. C'est ainsi que dans la campagne du Front populaire, en 1938, la propagande appelait les électeurs de façon directe : « Vends ton vote, mais vote pour le candidat du Front Populaire »<sup>364</sup> Mais l'action du PCCh ne s'arrêtait pas là. Les militants communistes assaillaient les « secrétariats » des partis rivaux (où on gérait la clientèle électorale, élaborait les votes et organisait le *cohecho*) pour dénoncer l'achat de votes et empêcher les électeurs d'aller voter. Les communistes attaquaient aussi les ouvriers qui

<sup>361</sup> Les chiffres de la participation électorale dans plusieurs pays jusqu'à la Première guerre mondiale, dans Zapf, W. et Oka, M. « Differences in Paths of Development: An Analysis for a Countries », dans Eisenstadt, S.N. et Rokkan, S. eds. *Building States and Nations: Models and Data Resources*, Beverly Hills, London, Sage publications, 1973, p. 208. Les chiffres chiliens dans Valenzuela, S.

*Democratización...* voir le sommaire

<sup>362</sup> Nazer, R. et Rosembli, J. *Op.cit.* p.219

<sup>363</sup> Voir le calcul sur la population susceptible de voter à partir des chiffres du recensement. Maza, E. *Women's Suffrage and Party Politics in Chile, 1874-1953. Feminism, Catholicism, and Democracy*, these de doctorat, St. Antony's College, Oxford University Cité par Valenzuela, S. *Orígenes...* pp.62-63 Des chiffres concernant la population susceptible de voter aussi dans Cruz Coke, R. *Historia electoral de Chile*, Santiago, Editorial Jurídica, 1984, p. 37. Le nombre des votants inscrits y de votants réels en 1946, dans Urzúa, G. *Historia política...* p. 541.

<sup>364</sup> Nazer, R. et Rosembli, J. *Op.cit.* p.220

vendaient leur vote et les *corderitos*, à savoir, des votants amenés en masse pour voter pour un candidat déterminé.

La militante communiste América Godoy a participé à ces pratiques depuis l'âge de sept ans. Fille de communistes, son père – dirigeant du parti et membre du Comité Central – a été envoyé par le parti à la province de Tarapacá au nord du Chili, pour organiser le comité local. Elle se rappelle comment lors des élections de 1944, elle et d'autres enfants de parents communistes, devaient marquer avec une croix blanche les épaules de tous les votants qui vendaient leur vote : « Nous faisons partie de l'équipe qui marquaient ceux qui étaient payés pour voter. Nous leur faisons une rayure dans les épaules et les camarades les frappaient. Ils ne leur permettaient pas de voter ou leur prenaient les bulletins, des choses comme ça. Ils leur enlevaient les votes qui étaient déjà marqués. »<sup>365</sup> En fait, Godoy faisait partie depuis l'âge de quatre ans de l'*Infantil comunista*, organisation qui regroupait les enfants des communistes de la zone. Dans ce cadre, lors des élections, les militants plus âgés qui restaient à l'intérieur du bureau de vote informaient les enfants de l'*Infantil* de tous ceux qui avaient des bulletins marqués dans les mains. Les enfants les marquaient et d'autres militants les attaquaient. « Les élections n'étaient pas comme celles d'aujourd'hui. Les votes restaient là et n'importe qui partait avec 10 ou 20 votes dehors », se rappelle Godoy. Les votes ainsi pris étaient remplacés après par des votes marqués auparavant.

« Nos camarades nous informaient que le type était en train de sortir avec les votes, nous leur faisons une petite rayure et voilà. Et les camarades du nord étaient du genre « *patria o muerte* ». C'est-à-dire, ils étaient des vieux qui se moquaient de ce qui allait se passer après. Ils faisaient n'importe quelle brutalité pour pouvoir avancer et c'est pourquoi le parti était si fort dans cette région là. »

Face à des telles actions de la part des communistes, les partis de droite ont menacé le gouvernement de Pedro Aguirre Cerda de ne pas participer aux élections parlementaires de 1944, parce qu'ils considéraient que des éléments d'extrême gauche attaquaient les « secrétariats de propagande » et ne laissaient pas voter leurs électeurs. Le résultat a été la Loi 6.825 de 1941, qui a donné le contrôle total de la sécurité aux Forces armées avant, pendant et après les élections. Cette loi a aussi établi des peines pour le *cohecho* et a annoncé des procédures plus faciles pour dénoncer cette pratique face aux juges. La nouvelle norme a rendu les processus électoraux plus calmes, mais elle n'a pas empêché le *cohecho* et les fraudes si l'on en croit les nombreuses plaintes de l'époque.<sup>366</sup>

Un autre élément du nouveau système que le PCCh a dû apprendre à maîtriser – cette fois en sa faveur –, ce sont les conditions pour établir les listes électorales. Les nouvelles règles ont facilité en plus la présentation des candidatures, car pour pouvoir participer aux élections il suffisait d'inscrire le nom d'un groupe partisan avec une liste de candidats ou une liste indépendante de candidats dans la *Dirección del Registro*

---

<sup>365</sup> Godoy, A. Entretien avec l'auteur, Santiago, 07.04.05

<sup>366</sup> Nazer, R. et Rosemblit, J. *Op.cit.* p.220

*Electoral* pendant les délais stipulés par la loi.<sup>367</sup> Donc, une autre pratique courante dans le nouveau système était celle de créer de nouvelles listes de candidats, qui, au lieu de garder le nom des partis, adoptaient des noms divers. Ces listes servaient à masquer l'identité de certains partis ou pouvaient aussi être le fruit des pactes que les partis formaient avec d'autres organisations. Donc, au lieu de garder l'identité de ses partis membres, la nouvelle liste apparaissait comme un nouveau parti, mais juste pour les élections. Les partis pouvaient même faire des pactes différents par région, c'est-à-dire se présenter sous des noms divers dans un même processus électoral ce qui permettait à leurs candidats d'apparaître sur une autre liste dans certains districts et multipliait les listes de candidats. Lors des élections parlementaires de 1937, par exemple, se sont présentées 143 listes de candidats, même si elles ne faisaient pas partie de la compétition dans tous les districts.<sup>368</sup> Cette tactique était utilisée soit par les partis qui voulaient inclure dans ses listes leurs autres mouvements ou partis, ou des candidats populaires indépendants, soit par des petits partis qui cherchaient à fortifier leur soutien dans des districts où ils étaient relativement forts mais pas suffisamment pour gagner.

C'est cette dernière situation ce qui a poussé le PCCh à se présenter en 1925, aux premières élections parlementaires après la nouvelle Constitution, sur une liste électorale commune avec les candidats du Parti démocrate et d'autres organisations d'ouvriers et d'employés.<sup>369</sup> En effet, le PCCh comprend très vite les conditions favorables qu'une telle alliance électorale (qui ne se traduit pas par une coalition avec un programme en commun) peut lui apporter. Alors, en dépit du fait que les partis communistes de l'époque se trouvent sous les directives du Front unique restreint de l'Internationale communiste, le PCCh se met à côté des démocrates et présente ses candidats sur la liste de l'Assemblée nationale des salariés, qui obtient 21 députés et trois sénateurs : sept députés et deux sénateurs appartiennent au PC, deux sénateurs et 11 députés au PD et 3 députés au reste des organisations.<sup>370</sup> Il est impossible de calculer le nombre de votes du PCCh, puisque dans les cas de ce genre de listes, les partis qui la forment perdent leur identité en tant que tels.

Plus tard le PCCh utilisera cette tactique pour masquer son identité et faire face ainsi aux pratiques excluantes dont il se voit victime. De multiples décisions de l'autorité ont interdit au parti de se présenter aux élections<sup>371</sup>, et c'est en profitant de la liberté que donnaient les nouvelles règles électorales pour constituer les listes, que le PCCh se présentera en 1937 sous le nom de Parti national démocratique, et pour les élections de 1941 et 1944, sous le nom de Parti progressiste national.

Peut-être que le domaine dans lequel le PCCh a été plus performant, a été celui de la maîtrise des nouvelles règles du système électoral. D'abord, le PCCh a tiré bénéfice de la polémique concernant le nombre d'élus en diverses circonscriptions du pays. Car, au fur et à mesure que le pays devenait plus urbanisé, la législation n'a pas réalisé les

<sup>367</sup> La caractérisation de l'application du système D'Hondt au Chili et les procédures d'inscription des partis et des candidats, Gil, F. *The Political System of Chile...* pp. 218-220

<sup>368</sup> Voir Dirección General de Estadísticas, *Estadística chilena*, Tomo X, 12, décembre 1937, p. 856.

<sup>369</sup> La Fédération ouvrière du Chili, l'Association générale de professeurs, la Ligue de commerçants et industriels, la Ligue de locataires, etc.

<sup>370</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...* p.181-182, 257-258

<sup>371</sup> Voir chapitre 1, pp.32-44

ajustements correspondants à la nouvelle distribution géographique. La Constitution de 1925 a été établie pour les députés un siège pour tous les 30 mille habitants et un siège additionnel pour tous les 10 mille. Entre 1932 et 1937 une série de normes électorales ont déterminé les limites des circonscriptions et la Loi de 1937 a augmenté le nombre de députés afin de corriger la sous-représentation de certaines provinces. La Chambre est restée composée finalement par 147 députés, distribués proportionnellement dans chaque province en accord avec le recensement de la population de 1930.<sup>372</sup>

Le mandat constitutionnel n'a pourtant pas été respecté, car on n'a jamais actualisé le nombre de sièges par province jusqu'en 1969, lorsqu'on a créé un nouveau district électoral dans la province de Magallanes et on a porté le nombre de députés à 150. Si le mandat constitutionnel avait été suivi, la Chambre aurait eu 296 sièges d'après le recensement de 1970, qui a officialisé la population nationale à 8.9 millions d'habitants.<sup>373</sup> Mais, étant donné qu'une Chambre avec un nombre si élevé de députés pourrait avoir perdu en efficacité, une solution a été proposée pour adapter le mandat constitutionnel à la croissance de la population chilienne : une réforme qui porte à 70 mille habitants (au lieu de 10 mil) le nombre minimum des gens pour attribuer un siège additionnel dans chaque province. Cela aurait incorporé 127 nouveaux députés, mais cette proposition n'a pas été acceptée.<sup>374</sup>

Le fait de ne pas tenir compte de l'accroissement de la population a provoqué la mauvaise représentation politique au niveau du Parlement des zones dont la population a augmenté grâce à la rapide urbanisation qui s'est développée à partir des années cinquante et qui a transformé énormément la répartition de la population par rapport au recensement de 1930. Le *statu quo* a bénéficié donc la représentation des zones rurales – qui ont gardé le nombre de députés alors que le nombre d'habitants diminuait- et est allé contre la représentation des zones urbaines –particulièrement Santiago-, qui n'ont pas vu le nombre de leurs représentants augmenter malgré l'explosion du nombre d'habitants. Par exemple, il y avait 37 sièges pour les quatre districts qui composaient la province de Santiago, alors l'attribution proportionnelle des sièges selon le nombre d'habitants aurait dû lui attribuer 49 sièges en 1960 et 55 en 1970.<sup>375</sup>

Quant au Sénat, la Constitution de 1925 établissait un nombre fixe pour chaque circonscription (neuf) et la Loi de 1925 avait déterminé les frontières des circonscriptions et les procédures de répartition des sièges. Mais, étant donné que la Constitution n'établissait pas le réajustement des frontières ni le nombre de sénateurs, le *statu quo* est resté depuis 1925, en produisant –en particulier à partir de 1960- la même situation de disproportion de la représentation politique entre les circonscriptions rurales –surreprésentées- et les circonscriptions urbaines –sous-représentées-. Par exemple, la Quatrième circonscription (Santiago) avait 40% de la population nationale et trois fois plus de population que la dixième circonscription avec le plus grand nombre

---

<sup>372</sup> Pour les chiffres voir Urzúa, G. *Historia política...*

<sup>373</sup> Navia, P. *Op.cit.*, p.244

<sup>374</sup> La proposition a été faite par le président Salvador Allende en 1972. Allende, S. *Salvador Allende. 1908-1973*. Obras Escogidas, Madrid, Fundación Presidente Allende, 1992, p. 479

<sup>375</sup> Navia, P. *Op.cit.*, p.245

d'habitants.<sup>376</sup> Cependant, elle comptait le même nombre de sénateurs que le reste de circonscriptions.

La seule modification de la répartition des sièges s'est produite avec la création en 1969 de la Dixième Circonscription sénatoriale (Magallanes), dans l'extrême sud du Chili<sup>377</sup>. Mais, avec cette mesure, on n'a fait qu'augmenter la mauvaise représentation des provinces les plus peuplées, puisque les quatre circonscriptions des extrêmes nord et sud du pays avaient, chacune, moins de 5% de la population nationale. Les six provinces qui faisaient partie de la IX<sup>ème</sup> circonscription n'étaient pas sous-représentées et n'avaient donc pas besoin de l'augmentation du nombre d'élus. Navia explique que cette modification a répondu à des motifs fondamentalement géopolitiques, « car, politiquement parlant, cette zone représentait un fief électoral du centre et de la gauche »<sup>378</sup>. En effet, entre 1961 et 1969 les partis de droite avaient eu des très faibles pourcentages de représentation dans la zone : 2.8% pour le PL et 0.7% pour le PCn en 1961 et 3.8% lors des élections de 1969. En revanche, les partis de centre bénéficiaient d'un fort soutien dans la région : une moyenne de 33.53% pour le PR et 17.9% pour la DC. Mais, plutôt qu'un fief de la gauche, on devrait souligner l'influence particulière du PS, puisque ce parti a eu 43.83% des voix en moyenne, alors que le PC n'a eu que 10.4% en 1969 et il n'avait jamais présenté de candidats auparavant.<sup>379</sup> Il se serait donc produit une configuration favorable aux partis de centre droite à la fin du gouvernement d'Eduardo Frei Montalva (DC), ce qui aurait permis cette réforme, qui a été particulièrement favorable au PCCh. Certes, alors que le PC n'avait jamais présenté de candidats au Sénat pour la région, il se présente pour la première fois aux élections de 1973 pour la Dixième circonscription et obtient un sénateur : Luis Godoy.<sup>380</sup>

Mais, au-delà de ce que cette réforme en particulier a pu apporter au PCCh, le parti a tiré bénéfice de la disproportion de la représentation électorale, puisque son principal fief se trouvait dans l'une des zones ayant le plus grand nombre d'habitants : le *Norte grande* (Tarapacá et Atacama). D'autres zones où le parti gardait une bonne représentation (Coquimbo, Ñuble) se trouvaient dans la même situation. Autrement dit, en concentrant ses forces dans le *Norte grande*, le PCCh réussissait à gagner plus d'élus de ce que lui aurait correspondu en accord avec son pourcentage de votes au niveau national si la distribution des sièges avait été proportionnelle au nombre d'habitants de chaque zone. En tout cas, d'autres partis se tiraient bénéfice de la même situation, comme c'est le cas des partis de droite qui avaient une forte représentation dans la campagne de la région du centre du pays et du centre-sud.

---

<sup>376</sup> Aninat, C. et Navia, P. « Mal Apportionment in Legislatures in New Democracies : The case of Chile, Midwest Political Science Association Congress, 2-3 avril 2003. Voir aussi, Aninat, C. et Navia, P. « Electoral Coordination. Failures in a Multi-Party Systems: Chile 1971-1973 ». Departement of Politics, New York University, Working paper, April 22, 2002

<sup>377</sup> La loi 6672 du 2 octobre 1967 a modifié la Constitution et a créé la Dixième Circonscription sénatoriale

<sup>378</sup> Navia, P. *Op.cit.*, p.246

<sup>379</sup> Pourcentages obtenus à partir des chiffres de participation électorale dans Urzúa, G. *Historia política...* pp.685-688

<sup>380</sup> Luis Godoy, professeur primaire, avait été maire adjoint et puis maire de Punta Arenas plusieurs fois entre 1967 et 1971

Un autre élément que le PCCh a dû maîtriser afin de consolider sa place au sein du système de partis, a été le système de transformation des votes en sièges, puisque les nouvelles procédures mises en place par la Constitution de 1925 –le système d'Hondt modifié, qui suppose une moyenne, la *cifra repartidora*, d'après laquelle on attribuait les sièges aux partis dans les circonscriptions plurinominales<sup>381</sup> – tend, normalement, à favoriser les partis les plus grands et à nuire les plus petits. Dans le cas chilien, les partis de gauche. Ce la entraîne grandes distorsions à l'heure de partager les sièges parlementaires.<sup>382</sup>

Pourtant, le PCCh a réussi à neutraliser une partie des effets du système grâce à la haute concentration de ses votants, pratique caractéristique du parti. En 1941, par exemple, le PCCh a eu 52 144 votes lors de l'élection des députés, ce qui représente 11,8% au niveau national. Néanmoins, étant donné que la distribution des sièges se fait d'après le quotient national de 3.063,<sup>383</sup> le PCCh a eu droit à faire élire 16 députés, ce qui représente 10,9% des sièges au lieu de 11,8% de la représentation nationale qu'il avait gagné lors des élections. Autrement dit, le PCCh perd 0,9 points de représentation (voire, de votes), avec lequel le parti aurait pu parfaitement faire élire un député supplémentaire.

Si l'on traduit ces 0,9 points aux termes de votes et on l'ajoute aux députés communistes réellement élus, cela fait une moyenne de 3.321 suffrages par élu. En se trouvant si proche le chiffre du PCCh de la moyenne nationale (3.063), on peut conclure qu'il n'y a pas une grande perte de voix par le parti. Au contraire, les votes de ses électeurs ont été fortement maximisés. Cela n'est pas le cas pour le reste des petits partis, comme le montre le tableau suivant :

---

<sup>381</sup> Dans le système d'Hondt on divise les voix obtenues par chaque des différents partis par la série de diviseurs 1, 2,3,4, etc. jusqu'au nombre de sièges à pourvoir. Cela produit des séquences de quotients qui vont de haut en bas pour chaque parti. Les sièges sont donnés donc aux plus grands quotients. Nohlen, D. *Sistemas...* p.68-69 Dans le cas chilien, au lieu de distribuer les sièges selon les plus grands quotients, on le faisait en divisant les résultats totaux de chaque parti par la *cifra repartidora*, ou plus haute moyenne des quotients

<sup>382</sup> Les critiques les plus accablantes concernaient le cas espagnol, mais les défenseurs de la méthode assurent que, bien que dans la comparaison entre le système d'Hondt et la méthode équilibrée, le système d'Hondt puisse offrir à un parti plus grande un siège en détriment d'un parti plus petit, on peut pas prédire certainement duquel parti majeur il s'agira. Il est possible que le siège additionnel bénéficie au parti le plus grand ou au deuxième parti le plus petit, alors que la perte d'un siège peut aller contre le parti le plus petit ou le deuxième le plus grand. Nohlen, D. *Sistemas...*, p.68

<sup>383</sup> Durán, L. *Op.cit.*, p.359

Tableau 4 : Distribution des pourcentages de votes et de postes parlementaires (élections parlementaires de 1941)<sup>384</sup>

	% votes	Sièges gagnés	% sièges	Moyenne de votes par élu	Sièges potentiels <sup>385</sup>
P. Liberal	13.5	21	14.2	3006	20
P. Radical	20.7	42	28.6	2340	30
P. Conservateur	17.2	32	21.8	3321	25
P. Socialiste	17.9	17	11.6	4441	27
P. Communiste	11.8	16	10.9	3321	17
Phalange nat.	3.5	3	2.0	5184	5

Alors que les partis Libéral, Radical et Conservateur ont obtenu un majeur nombre d'élus que celui qui leur correspondait d'après leur pourcentage de représentation, les autres partis plus petits (PS, DC et PC) ont perdu des sièges. Cependant, le PCCh est le parti qui s'en sort le mieux, car il perd seulement un siège en comparaison avec les dix sièges que perd le PS ou les deux que perd la Phalange national.

En plus des calculs extrêmement poussés qui déterminaient la concentration des votes communistes, les effets pervers du système électoral à l'encontre des petits partis ont entraîné la pratique courante des « pactes de listes conjointe ». Étant donné que le régime électoral de l'époque permettait la cession de votes d'un parti à un autre afin de diminuer le nombre de suffrages non représentés, le PCCh préférait concentrer ses campagnes dans ses fiefs électoraux et négocier par des pactes électoraux les candidatures dans les zones où il n'avait pas d'influence, comme Maule, Linares et Malleco. C'est ainsi qu'il a fait partie d'alliances avec d'autres organisations qui avaient, contrairement au PCCh, une influence bien enracinée dans ces zones : le PR pendant les années 1940 et le PS durant les années 1960.

À la fin des années 1950 une réforme à la loi électorale a supprimé la possibilité de céder les votes, mais la nouvelle situation n'a pas endommagé la productivité du PC.

Tableau 5 : Distribution des pourcentages de votes et de postes parlementaires (élections parlementaires de 1961)

	% votes	Sièges gagnés	% sièges	Moyenne de votes par élu	Sièges potentiels
P. Libéral	16.6	28	19.0	7946	24
P. Radical	22.1	39	26.5	7611	32
D. Chrétienne	15.9	23	15.6	9281	23
P. Communiste	11.7	16	10.8	9848	17
P. Conservateur uni	14.8	17	11.6	11662	22
P. Socialiste	11.1	12	8.2	12427	16

Le PC a perdu un seul siège alors que le PS a en perdu quatre. C'est-à-dire, le PCCh continue à être plus performant dans les calculs électoraux que, par exemple, le Parti socialiste.

<sup>384</sup> Les chiffres des tableaux suivants dans Urzúa, G. *Historia política...*

<sup>385</sup> Ces indicateurs correspondent à la perte des voix par parti après la distribution des sièges par la moyenne nationale et sa traduction en sièges.

En dépit de la maîtrise des règles du système électoral et de la mise en place des tactiques pour faire face aux effets pervers, pendant toute les années soixante le nombre d'élus communistes est inférieur à celui qui aurait dû lui revenir en fonction du nombre de voix obtenues. Cette situation n'a changé que lors des élections parlementaires de 1973, quand la moyenne nationale a été de 24.004 votes et les candidats communistes ont été élus avec une moyenne de 22.130 mille voix.<sup>386</sup>

Tableau 6: Distribution des pourcentages de votes et de postes parlementaires (élections parlementaires de 1973)

	% votes	Sièges gagnés	% sièges	Moyenne de votes par élu	Sièges qu'il a dû élire
P. National	21.5	34	22.6	22858	32
D. Chrétienne	29.0	50	33.3	20885	43
P. Radical	3.7	5	3.3	26820	6
P. Socialiste	19.0	27	18.0	25319	28
P. Communiste	16.0	26	17.3	22130	24

La tactique du PCCh, avec un pourcentage inférieur de votes à celui des socialistes, a été plus performante, car il a gagné deux sièges de plus alors que le PS a en perdu un. D'après Durán, deux éléments peuvent être considérés à l'origine de cette « productivité » communiste. D'abord, la bipartition du champ politique électoral en deux blocs (l'UP et le CODE) et, ensuite, l'importance du PCCh au sein de l'alliance de gauche ce qui lui a donné une place privilégiée à l'heure de déterminer les pactes électoraux. Cela a permis au PCCh de gagner de députés dans des circonscriptions lui étant traditionnellement défavorables, comme Aconcagua, Colchagua, Curicó, Ñuble et Osorno.<sup>387</sup> Lors des élections de 1973, le PC a élargi sa présence pour la première fois à 66% des circonscriptions du pays.

## 2.La consolidation du PCCh au sein du système de partis

En plus de la maîtrise des règles du système, le PCCh va développer des tactiques spécifiques afin de consolider sa place au sein du système de partis. Ces tactiques répondent, d'une part, à des pratiques que les partis développent habituellement au sein du champ politique dans le cadre de la concurrence pacifique : la professionnalisation de ses élus, la concentration de l'électorat, la consolidation de fiefs électoraux. D'autre part, elles résultent des pratiques nouvelles que le PCCh doit mettre en place pour faire face aux désavantages que signifie sa condition de « parvenu » du système ayant, en plus, le domaine téléologique comme élément constituant : la mobilisation des forces sociales en principe étrangères au champ politique, voire la mobilisation des masses.

Bien que certaines de ces pratiques trouvent leur origine dès la fondation du PCCh, la plupart se verra consolidée pendant la première configuration du système de partis et porteront leurs fruits notamment, pendant la seconde configuration.

<sup>386</sup> Durán, L. *Op.cit.*, p.361

<sup>387</sup> *Ibid.* p.362

En fait, la plupart des auteurs voient dans le système de partis qui commence avec la Constitution de 1925 et finit en 1973, une continuité des règles et des pratiques. Or, si les règles écrites sont les mêmes, la configuration existant pendant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle se voit modifiée à la fin des années cinquante. Curieusement, de même que la crise institutionnelle des années 1924-1932 avait coïncidé avec la période la plus contradictoire et instable du parti, le PCCh connaîtra aussi une cassure profonde entre la première et la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, marquée par l'interdiction et persécution du parti en 1948. Quand le PCCh récupère sa légalité en 1958, la configuration du système de partis n'est plus la même qu'en 1948. Dans ce sens, nous sommes d'accord avec les auteurs qui distinguent dans le système de partis né avec la Constitution de 1925, deux configurations : la première entre 1925 et 1957 et la seconde entre 1957 et 1973.<sup>388</sup> Bien qu'on reconnaisse le rôle fondamental de la Démocratie Chrétienne dans la nouvelle configuration, on ne saurait pourtant lui accorder toute la responsabilité des changements arrivés au système de partis, tel que le font les auteurs en question.<sup>389</sup>

En laissant en arrière la période turbulente des persécutions de la dictature et de la crise provoquée au sein du parti par la bolchevisation et les tensions entre ses pratiques et les directives de l'IC, le PCCh a pu enfin, lors de la première configuration, se consacrer à la construction de l'approche qu'il aura jusqu'en 1983 par rapport à la question électorale. Au moins pendant le temps où le PCCh existe en tant que parti légal, cette période servira à la consolidation de la stratégie d'implantation au sein du système de partis. La participation aux élections, la défense de la concurrence pacifique, le rejet de la lutte violente, le pragmatisme pour faire face aux règles du système et aux difficultés qu'il connaît, sont quelques uns des éléments qui servent d'axes à l'action électorale du parti. Ces principes généraux de l'action du PCCh se voient accompagnés par le développement des pratiques spécifiques qui visent à consolider l'organisation au sein du système de partis chilien.

### ***A. Le mouvement ouvrier et les fiefs électoraux du PCCh***

Si le système de partis chilien s'est organisé entre 1820 et 1850 à partir de la différenciation des partis autour du conflit Église-État et il s'est consolidé après 1890, pendant le XX<sup>ème</sup> siècle le système se restructure autour de l'axe socio-économique, ou de classe.<sup>390</sup> Le difficile contexte socioéconomique, l'arrivée au Chili des doctrines marxistes et la séparation définitive de l'Église de l'État stipulée dans la Constitution de 1925, ont contribué au changement d'axe déterminant la différenciation des partis. En effet, les différences de classe –en tant qu'elles se manifestaient dans les diverses politiques socioéconomiques des dirigeants des partis et des organisations syndicales et

---

<sup>388</sup> Valenzuela, S. « Orígenes... »

<sup>389</sup> Valenzuela, S. *Ibid.* ; Valenzuela, A. « The Breakdown ... Ce dernier assume que la chute de la démocratie chilienne est due au déplacement de la Démocratie chrétienne d'une position centriste –comme c'était traditionnellement dans le système de parties– à une position de centre-gauche, ce qui aurait aidé à la polarisation des forces politiques. L'auteur présente une position plus nuancée dans « Orígenes y características del sistema de partidos en Chile: proposición para un gobierno parlamentario », *Estudios Públicos*, no. 64, printemps 1996, pp.1-70

<sup>390</sup> Scully, Valenzuela, Samuel et Valenzuela, Arturo

des entreprises-, sont devenus la principale rupture sociale génératrice de partis. Ce nouvel axe de différenciation, avec de ses groupes sociaux et de subcultures nationales ayant des nouveaux référents idéologiques et programmatiques, s'est superposé partiellement à l'axe précédent.<sup>391</sup>

Cet axe socio économique a été toujours plus important pour le PCCh que l'axe religieux, même si pendant des années certains de ces membres étaient profondément anticléricaux. La restructuration du système de partis au tour du nouvel axe l'a donc bénéficié : les sujets anticléricaux disparaissent des campagnes électorales et cela entraîne la disparition de l'influence des démocrates.

Afin de trouver une place au sein du système de partis et en tant que « nouvel » acteur, le PCCh se voit obligé à mobiliser de nouvelles (à savoir, qui se trouvent « à l'extérieur » du champ politique) en plus des ressources *habituelles*. C'est-à-dire qui existent déjà au sein du champ politique<sup>392</sup>. Ces ressources nouvelles viendront du champ du social à travers l'incorporation au champ politique des organisations sociales, particulièrement, les syndicats.

C'est ainsi qu'on reconnaît au PCCh une base largement ouvrière, au contraire de quelques uns des homologues latino-américains, comme le PC péruvien, dont les militants étaient par la plupart des intellectuels ou des paysans.<sup>393</sup> Cette caractéristique répond à une stratégie concrète de la part des dirigeants communistes depuis les débuts du parti. Déjà le IV Congrès du PCCh en 1925 stipulait dans ses nouveaux statuts (Art.3) que pour entrer au parti on devait être « affilié à une organisation syndicale ouvrière, ayant au moins une année d'ancienneté » et « avoir démontré pendant ce temps la ferveur révolutionnaire et ferme conviction dans la doctrine communiste »<sup>394</sup>

Cette tendance « ouvriériste » se développe avec succès. En 1919 Recabarren avait pris le leadership de la Fédération Ouvrière du Chili (FOCh) et avait fait les démarches pour que l'organisation puisse faire partie de la Fédération internationale de syndicats rouges. C'est pourquoi quand le POS décide en 1921 soumettre aux militants la proposition d'adopter les 21 conditions et devenir Parti communiste, il adopte le programme de la FOCh, dont le contenu a un caractère marxiste bien marqué. Les rapports étroits entre le parti et la FOCh créent un mélange entre les pratiques du parti et les pratiques de l'organisation, en partageant dirigeants, militants, discours et actions politiques. « Votez pour le candidat de la Fédération Ouvrière du Chili sans aucune condition »<sup>395</sup>, appelle Recabarren –dirigeant de la FOCh- lors de sa candidature au Parlement en 1921 en tant que militant du POS, puis, communiste. Cette étroite analogie entre le militantisme communiste et l'appartenance aux organisations ouvrières,

---

<sup>391</sup> Scully, T. *Rethinking the Center: Party Politics in Nineteenth- and Twentieth-Century Chile*, Stanford, Stanford University Press, 1992, et Valenzuela, Samuel, *Democratización vía reforma...* analysent la création du système de partis chilien à partir de l'idée de ruptures ou divisions sociales. Ils ont pris cette notion (*cleavages*) développée par Lipset, S. et Rokkan, S. « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction », dans Lipset S. et Rokkan, S. eds., *Party Systems and Voter Alignments: Cross National Perspectives*, Nueva Cork, The Free Press, 1967, chapitre 1

<sup>392</sup> Voir Burdieu, P. *Propos sur le champ...*

<sup>393</sup> Lumbreras, et al. *Nueva historia general del Perú*. Lima, Mosca Azul Editores, 1985

<sup>394</sup> Les statuts du PCCh sont reproduits par Ramírez Necochea, H. *Origen...*p.297-298

<sup>395</sup> Recabarren, L.E. *El Socialista*, Antofagasta, 28 février, 1921

notamment à la FOCh, se traduit au début par « une corrélation directe » entre les travailleurs affiliés à la FOCh et la présence électorale du POS<sup>396</sup>. Pour Ramírez Necochea, cette « déviation de type syndicaliste » est compréhensible lors que l'on étudie le développement du mouvement ouvrier chilien et l'importance de l'organisation syndicale.<sup>397</sup> Pourtant, ce n'est pas le développement du mouvement ouvrier chilien tout seul qui expliquerait cet enchevêtrement, mais plutôt la formation du POS dans la zone du nord du Chili où le mouvement ouvrier était particulièrement présent. Et ce n'est pas par hasard. Pinto soutient que l'installation de Recabarren à Iquique sans être invité par personne, est due à une analyse politique préalable qui a pris en compte les possibilités que la province de Tarapacá offrait en tant que territoire propice pour la propagande sociale.<sup>398</sup> C'est pourquoi Recabarren fonde le POS à Iquique et, en tant qu'héritier direct du POS, le PCCh garde la relation qui fait croire à une dépendance réciproque entre le mouvement syndical et le parti.

Cet enchevêtrement sera considéré après comme une *dévi*ation étant la source de certains problèmes pour la direction du PCCh et pour les Congrès, ce qui fait dire à l'histoire officielle du parti que cette déviation a été « extirpée » après avoir « mené une lutte idéologique large et difficile » et assure qu'il reste juste « quelques mauvaises habitudes »<sup>399</sup> Pourtant, l' amalgame entre mouvement syndical et parti restera toujours incontestable et sera consolidé dans le temps. Nombreux étaient les cas des dirigeants et qui étaient à la fois membres du Comité Central (CC) du PC ou du Bureau politique et à la fois président ou vice-président de la Confédération unique de travailleurs (CUT) étaient nombreux et pendant le gouvernement de l'Unité populaire, le militant communiste, membre du CC et président de la CUT, Luis Figueroa, est devenu en plus ministre du Travail.<sup>400</sup> La forte influence du PCCh au sein du mouvement ouvrier n'a pas été mise en péril par aucun des partis : ni par le PS ni par le PDC, malgré leurs efforts et une certaine réussite dans la conquête d'une partie des travailleurs.<sup>401</sup>

Cette influence du PCCh se voit surtout cristallisée dans la radiographie du soutien électoral du parti, puisqu'on constate que les fiefs que l'organisation gardera jusqu'en 1973 correspondent aux secteurs où historiquement le mouvement ouvrier a eu une présence importante et coïncident avec des zones de forte concentration ouvrière et industrielle. Déjà Recabarren avait concentré ses campagnes électorales dans des zones où se trouvaient des noyaux ouvriers, notamment du type minier : Antofagasta et Tarapacá<sup>402</sup>. Le POS garde cet électorat et gagne six sièges municipaux en 1915, trois en 1918 et huit en 1921, tous dans la zone nord, sauf un siège<sup>403</sup>. On constate déjà la

<sup>396</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen y formación...* p.343

<sup>397</sup> *Ibid.* p.154

<sup>398</sup> Pinto, J. « Socialismo y Salitre... » p.321

<sup>399</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...* p.154

<sup>400</sup> Entre le 2 novembre 1972 et le 5 juillet 1973

<sup>401</sup> Sur les rapports entre le mouvement syndical et les partis, Angell, A. *Partidos políticos...*

<sup>402</sup> Voir Tableau 1, p.5

<sup>403</sup> En 1915 : deux sièges à Pisagua et un à Iquique, Caracoles, Calama et Aguada. En 1918 un siège à Santa Luisa, Aguada et El Rosario et en 1921 deux sièges à Pisagua, quatre à Calama (où le POS devient la deuxième force politique après les radicaux) et un à Viña del Mar. Durán, L. « Visión cuantitativa... » pp.346 et 370

concentration des votes dans la zone du Nord grand et dans une moindre mesure, à Santiago.<sup>404</sup>

Le PCCh hérite de cette représentation et ses voix se concentrent dans le nord minier (Tarapacá-Antofagasta), le centre industriel (Santiago), le sud minier-industriel (Concepción) et quelques ports d'importance (Valparaíso). Ces zones resteront les piliers de la votation du PCCh au niveau national. D'abord, comme le montrent les premières élections en tant que PCCh en 1924, l'héritage du POS dans les zones du nord grand, centre et sud du pays se maintient mais avec quelques différences significatives.

Tableau 7 : Votation du POS et du PC (élections parlementaires et municipales 1915-1924)<sup>405</sup>

Département	1915 (M) - POS		1918 (M)- POS		1921 (P)- POS		1924 (P)- PC	
	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%
Pisagua-Tarapacá 1440		<b>59,1</b>	5181	<b>46,0</b>	1943	<b>88,5</b>	45 2,1	
Antofagasta -		-	2856	<b>50,3</b>	--	-	466	<b>21,4</b>
Atacama	-	-	---	-	-	-	83	3,8
Tocopilla-Taltal	68	5,6	---	-	-	-	-	-
Valparaíso-Casablanca	168	3,9	---	-	-	-	670	<b>30,8</b>
Santiago 2172		<b>27,5</b>	1183	3,3	807	<b>11,5</b>	412	<b>18,9</b>
Concepción	48	3,9	---	-	-	-	500	<b>22,9</b>
Totaux	3896	100	9220	100	2750	100	2176	100
Totaux nationaux	150.306 (0,4%)		181.227 (0,3%)		197.301 (1,4%)		11.774 (1,1%)	

Alors que le PC perd du soutien dans la zone du nord grand, il gagne dans la zone du centre-sud, notamment à Valparaíso et Concepción, ce qui peut être expliquée par différents facteurs. Durán explique le changement de la concentration des votants par la forte migration des travailleurs qui ont quitté la zone nord pour se déplacer à la zone centrale.<sup>406</sup> Mais, même si l'on trouve que la zone centre-sud a gagné 775 votes, la zone nord a en a perdu 1 349, donc il y a une perte de votes pour les parti de 574 votes (26,37%) au niveaux total du pays.<sup>407</sup> Sauf si les votants manquants se sont déplacés vers des zones où le PC n'a pas présenté des candidats. Néanmoins, l'historiographie montre que les migrations se sont produites notamment de la zone nord aux centres producteurs d'emplois (Valparaíso, Santiago ou Concepción), ce qui coïncide avec les pôles des candidatures du PC. Autrement dit, il est fort improbable que les travailleurs qui votaient par le PC dans la zone nord aient migré à des zones sans candidats communistes. Il ne

<sup>404</sup> La zone de Pisagua et Tarapacá a concentré en 1915 59,1% des voix du parti, en 1918 ce chiffre a augmenté à 88,5% -du fait que le parti s'est présenté seulement à Tarapacá et à Santiago, où il a eu 11,5%- et en 1921 a diminué à 46,0%, car le POS s'est présenté à Antofagasta pour la première fois en obtenant 50,3%. À Santiago le POS a eu 27,5% en 1915, 11,5% en 1918 et 3,3% en 1921 À l'énorme concentration dans la zone du Nord grand, on ajoute une petite présence dans quelques centres urbains du centre et du sud (Valparaíso et Concepción) et l'absence d'électeurs dans les secteurs agricoles. En effet, les paysans ne concentraient pas l'attention du POS. Oficina central de Estadísticas, *Censos electorales años 1915, 1918 y 1921*, s/e, s/d

<sup>405</sup> Oficina central de Estadísticas, *Censos electorales años 1915, 1918 y 1921*, s/e, s/d et Urzúa, G., *Diccionario Político...* p.30

<sup>406</sup> Durán, L. « Visión cuantitativa... » p.347

<sup>407</sup> Partagés comme suit : l'apparition de 0.33% à Valparaíso, l'augmentation de 0.16% à Santiago et l'apparition de 0.25% à Concepción

s'agit pas alors seulement du déplacement des électeurs, mais de la baisse de la votation du PCCh.

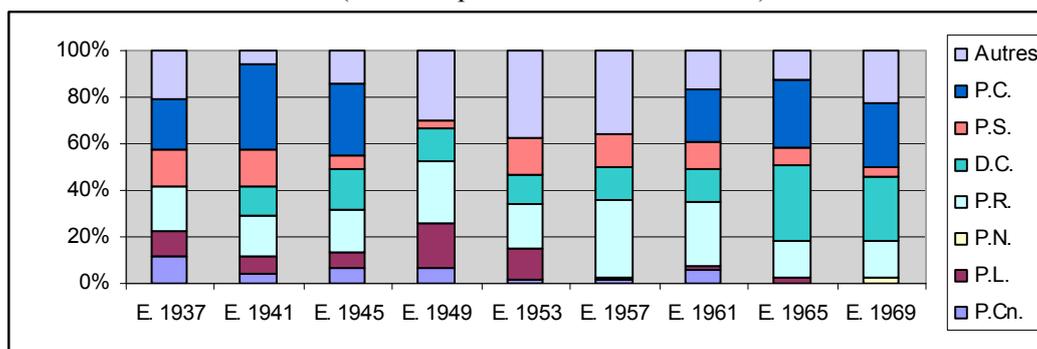
On de vrait d onc p eut-être ajouter à l'explication de Durán que ce n'est pas négligeable le fait que Recabarren refuse de se présenter comme candidat par la zone nord, tel qu'il l'avait fait lors des six élections précédentes. Certes, 59.1% des votes ont été apportés au POS par Recabarren dans les élections de 1915 et 50.7% en 1921. On voit dans la décision de Recabarren le propos d'élargir l'action du nouveau PC et de consolider son influence hors du nord minier. De fait, le leader avait critiqué la faible influence du POS, laquelle d'après lui il fallait encourager et consolider à travers une action plus concrète.<sup>408</sup> En plus, la dispersion des votes au lieu de la concentration en 1921, peuvent avoir empêché l'obtention de postes dans le Parlement, puisque même si 1,1% obtenu au niveau national par le PCCh en 1924 peut être considéré comme très bas, le POS avait réussi à installer deux députés en 1921 avec juste 1.4%.

De toute façon, le pôle électoral le plus important pour le PCCh se trouvera dans la zone nord, le *Norte grande*, notamment dans les provinces de Tarapacá et Antofagasta, où le PC est devenu la principale force politique en dépassant largement tous les partis entre 1937 et 1948.

Tableau 8 : Évolution du pourcentage de votes du PCCh à Tarapacá et Antofagasta (élections parlementaires 1937-1973)

	1937	1941	1945	1961	1965	1969	1973
Tarapacá	20.03	35.3	25.6		24.7	38.1	33
Antofagasta	23	43.7		34.6	21.1	21.65	24.1
							21.9

Graphique 7 : Comparaison des pourcentages des partis à Tarapacá et Antofagasta (élections parlementaires 1937-1969)<sup>409</sup>



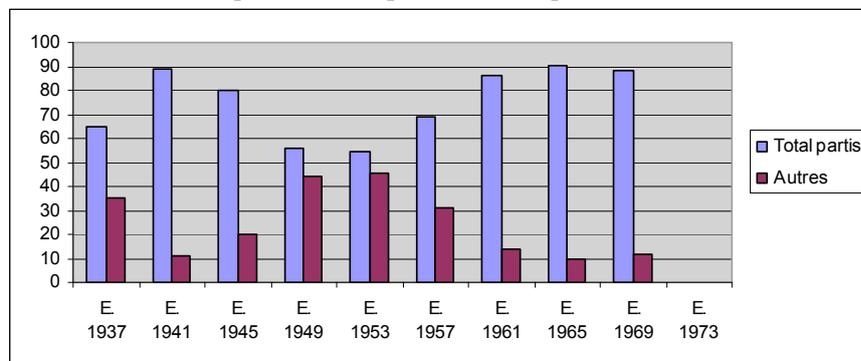
<sup>408</sup> Recabarren, L.E. Journal *El Socialista*, Antofagasta, 10.05.1920

<sup>409</sup> Les données correspondent aux moyennes entre les pourcentages obtenus à Tarapacá et Antofagasta par chaque parti. Le P. conservateur (PCn) n'a pas présenté des candidats à Tarapacá à partir de 1945, donc a considéré seulement le pourcentage obtenu à Antofagasta, où il n'a pas eu des candidats non plus en 1965. Le PL n'a pas eu des candidats à Tarapacá en 1937 et on a appliqué le même calcul que pour le PCn. Le Parti national (PN), étant le produit de la fusion du PCn et du PL s'est présenté aux élections pour la première fois en 1969. Pour ce qui est de la Démocratie chrétienne, on a pris en compte les pourcentages de la Phalange national jusqu'en 1957. Source : Urzúa, G. *Historia política...* pp.685-688

Outre la représentation électorale presque inexistante de la droite, on peut voir que, à exception faite de l'époque d'illégalité, le PC se place au-dessus des principaux partis du système politique, sauf en 1961 (dépassé par le PR) et en 1965 (dépassé étroitement par la DC). En 1969 le PC (27.5%) dépasse légèrement la DC (26.8). En fait, 1961 marque les premières élections après dix années d'illégalité, donc, si l'on peut dire que le PCCh a du mal à récupérer la force électorale qu'il avait avant 1948, en même temps l'obtention de 22,9% de voix dans la région doit être considérée un exploit plutôt qu'un échec. Quant aux élections de 1965, le PC reçoit le coup porté par la DC, qui profite de son meilleur moment électoral de l'histoire suite au triomphe du candidat Eduardo Frei comme président de la République en 1964. On constate en plus que durant la période d'illégalité, les partis augmentent leur présence dans la région (le PS et le PR) le font avec des fluctuations importantes, sans pouvoir développer une continuité dans leurs électorats.

D'autre part, durant la période d'illégalité du PCCh on voit augmenter fortement la catégorie « Autres » (abstention et votes exprimés hors des partis principaux), pourcentage qui descend aussi fortement lorsque le PCCh retrouve sa légalité. On pourrait penser que l'abstention a augmenté dans la zone, produit de l'illégalité du parti et de la fidélité de l'électorat aux candidats PC. Pourtant, le graphique suivant compare strictement les votes des partis principaux par rapport les votes exprimés pour d'autres organisations et la tendance est exactement la même :

Graphique 8 : Comparaison entre les pourcentages des votes représentés par les partis mentionnés et les votes qui ne le sont pas (élections parlementaires 1937-1973)



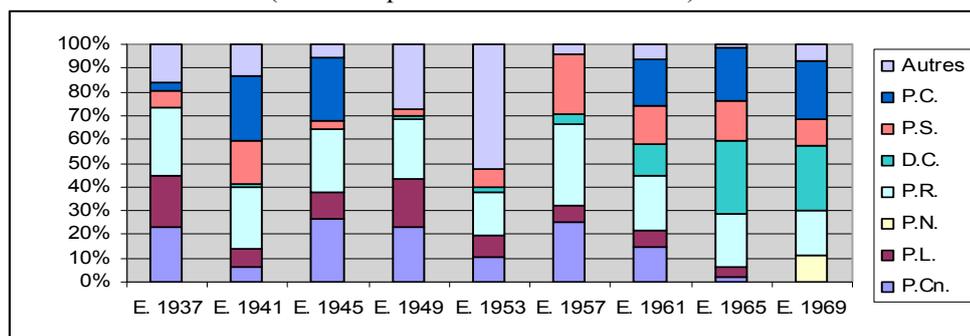
On conclut donc que cette augmentation des votes hors des partis principaux, soit bénéficie des candidatures indépendantes, soit elle va en faveur des candidatures des communistes qui se présentent sous le nom d'autre organisation. En effet, le communiste Víctor Galleguillos, est élu député dans la région (Antofagasta, Tocopilla, El Loa, Taltal) pour la période 1949-1953 et 1953-1957, en pleine période d'illégalité et persécution, ce qui montre l'existence d'une masse de votants disciplinée, cohérente et avec un grand sens de cohésion.

Le deuxième pôle électoral important se trouve dans les provinces de Concepción et Arauco, à l'origine fiefs des partis Radical et Démocratique et où la droite gardait de bases importantes.

Tableau 9 : Évolution du pourcentage de votes à Concepción et Arauco  
(élections parlementaires 1937-1973)

Provinces	1937	1941	1945	196	1	1965	1969	1973
Concepción	7.3		31,8	34,2	16,6	24,8	27,05	15,1
Arauco			34,9	28,6	23,9		21,4	24,4

Graphique 9 : Comparaison des pourcentages des principaux partis à Concepción et Arauco  
(élections parlementaires 1937-1973)<sup>410</sup>



Le Graphique 9 montre une présence de la droite majeure que dans la zone du *Norte grande*, notamment en ce qui concerne le P.Cn. À partir de 1941 et avant la période d'illégalité, le PCCh devient un acteur important dans la zone, étant en 1941 la force principale et en 1945 la deuxième force électorale après le PR (le parti du président de la République). Pourtant, étant son concurrent le plus proche, le PR ne connaît pas une augmentation lors de la période d'illégalité du PCCh jusqu'aux dernières élections en 1957, quand le Parti socialiste voit aussi sa votation augmenter. En revanche on voit la catégorie « Autres » augmenter fortement, notamment pour les élections de 1953 et on pourrait appliquer les mêmes conclusions que pour le *Norte grande*. En effet, le militant communiste Alejandro Toro se présente aux élections et est élu député pour Concepción et Tomé pour la période 1953-1957. Pourtant, lors des élections de 1957 un autre communiste est élu, Jorge Montes, pour le même département et au lieu de voir une augmentation de la catégorie « Autres », on constate une forte baisse. En revanche, on voit une augmentation du PR et du PS.

Tel que dans la région du *Norte grande*, on peut dire que le PCCh a du mal à récupérer la force électorale qu'il avait avant 1948 et pire encore, que la concurrence du PR en 1961 et de la DC en 1965 et 1969 ne lui permettra plus de récupérer sa place privilégiée. De toute façon, après dix ans d'illégalité, 19,6% gagné lors des élections de 1961 montre aussi la capacité du parti pour maintenir sa présence dans la zone et la fidélité de son électeur. En plus, on voit l'augmentation constante de sa représentation :

<sup>410</sup> Moyennes entre les pourcentages obtenus à Concepción et Arauco par chaque parti. Pour les partis qui n'ont pas présentés des candidats (le PCn à Arauco en 1941, 1961 et 1965 ni à Concepción en 1945 et le PL à Arauco en 1949, 1957, 1961, 1965 ni à Concepción en 1945) on n'a considéré que les pourcentages obtenus par les zones où ils se sont présentés. Calculs réalisés à partir des chiffres électoraux d'Urzúa, G. *Historia política...* pp.685-688

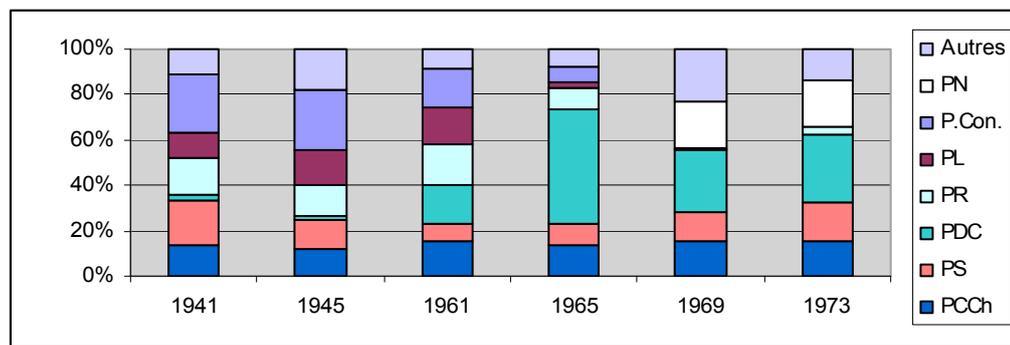
19.6% en 1961, 22.85% en 1965 et 24.75% en 1969, ce qui le permet de diminuer l'écart avec la DC et dépasser le PR à partir de 1965.

Si dans le troisième pôle électoral, situé dans les provinces urbaines du centre du pays –Santiago et Valparaíso-, le PCC n'a pas eu la place de représentation incontestable que dans les autres deux zones, il a montré une forte régularité électorale.

Tableau 10 : Évolution du pourcentage de votes à Santiago (élections parlementaires 1937-1973)<sup>411</sup>

	1937	1941	1945	1961		1965	1969	1973
Santiago	4.1	13.63	11.88	15.04		13.76	19.94	15.81
Valparaíso	10.6	14.8	10.6	15.5		14.02		17.6

Graphique 10 : Comparaison des pourcentages des partis à Santiago (élections parlementaires 1941-1973)

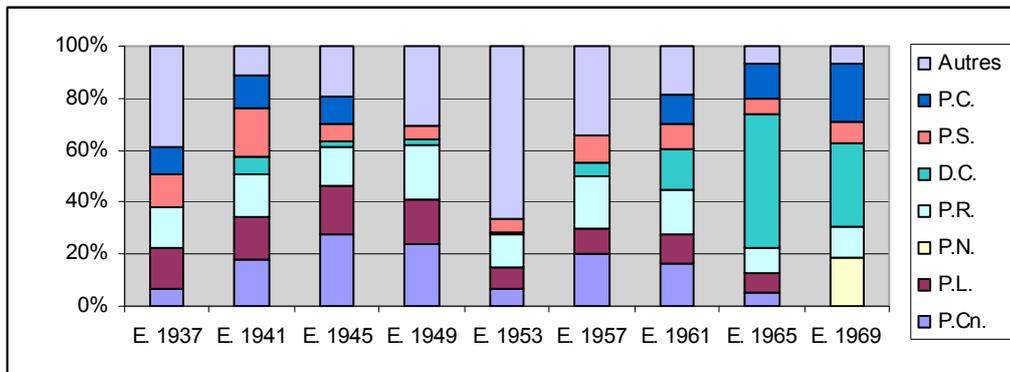


Le Graphique 10 nous montre que cette circonscription reproduit assez fidèlement la réalité de la représentation des partis politiques au niveau national, ce qui se traduit dans la place que l'organisation occupera au sein de l'ordre politique. On voit par exemple, qu'alors que le PDC monte spectaculairement à partir de 1961, tous les partis subissent des pertes lourdes. Le PR diminue progressivement jusqu'à presque sa disparition et l'influence importante de la droite descend brutalement en 1965 pour se récupérer à la fin, justement lorsque le PDC diminue ses forces, même s'il reste comme l'organisation la plus importante du système de partis. Même le PS souffre d'une diminution de sa représentation en 1961 et 1965 et se récupère après, tel que la droite. En revanche, le seul parti qui garde un vote stable qui ne semble pas être affecté par la montée du PDC est le PCCh. Le PCCh a même réussi à faire élire en pleine période

<sup>411</sup> Les données concernant Santiago correspondent à des calculs réalisés par l'auteur à partir des chiffres enregistrés dans les archives du bureau de Registro electoral. Archivos del Registro electoral. Pour les sénateurs, *Senadores, T.I, 1925-1961*, p.74 et *Senadores, T.II, 1965-1973*, pp.05-08 et 23, 303. Pour les députés, *Diputados, T.I, 1925-1941*, pp.264-275 ; *Diputados, T.II, 1945-1965*, pp.303-306, 158-161, 200-223 et *Diputados, T.III, 1969-1973*, pp.19-24 et 253-264. Ces chiffres ne correspondent pas aux chiffres consignés par l'étude de Durán.

d'illégalité, quatre candidats à députés : Carlos González et José Oyarce pour 1953-1957 et José Cademartori et José Oyarce pour 1957-1961.

Graphique 11 : Comparaison des pourcentages des partis à Valparaíso (élections parlementaires 1937-1969)



Le Graphique 11 montre une représentation communiste bien moindre que celle que le parti montrait dans les autres zones. On constate qu'avant la période d'illégalité, le PCCh commence avec une représentation moyenne en 1937 (10,56%) étant la quatrième force politique après les radicaux (15,84%), les libéraux (15,38%) et les socialistes (12,7%). Mais le PCCh tombe à la cinquième place en 1941 (12,62%), produit de la montée des socialistes (première majorité avec 18,31%) et des conservateurs (17,84%), les radicaux et les libéraux ayant juste une légère différence (16,53 pour le PL et 16,49 pour le PR). Le PCCh récupère la quatrième place en 1945 (10,59%) grâce à la chute libre des socialistes, qui passent eux à occuper la cinquième place avec 6,91%. Donc, même si le PCCh n'atteint pas une place privilégiée dans la zone, il fait preuve d'un soutien électoral régulier moyen, au contraire, par exemple du cas du PS.

Ce qui surprend, ce le fait que après la période d'illégalité, le PCCh arrive avec une force imprévue dans la zone. En 1961 il occupe la cinquième place avec presque le même soutien (10,9%) qu'il avait avant son illégalité, se trouvant seulement au dessus du PS (10,3). Mais à partir des élections suivantes, il se place comme la deuxième force électorale après la DC. En 1964 le PCCh gagne 13,7% derrière la DC (51,4%) qui connaît son essor électoral, et dépasse ainsi le PR (9,4%), le PL (7,6%), le PS (6,1%) et le PCn (5,4). Si le reste des partis semblent subir l'avalanche DC, le PC est le seul parti à garder son électorat et même à augmenter sa représentation. Avec la chute (voir, la normalisation) des votes DC, le PCCh continue à occuper la deuxième place mais cette fois avec une forte augmentation de son électorat, ce qui suppose la réduction de son écart avec les démocrates chrétiens : 32,3% pour la DC et 22,3% pour le PCCh, devant le PN (18,3%), le PR (12,1%) et le PS (8,1%).

Peut-être la force du soutien électoral du PCCh dans la zone ne serait pas bien comprise si on négligeait le fait que Valparaíso est jusqu'en 1973 la deuxième circonscription avec le plus grand nombre d'électeurs au niveau national après Santiago.

Donc, gagner la deuxième place à Valparaíso signifie à la fois se placer comme une force électorale fondamentale au niveau national.<sup>412</sup>

Si l'on constate une augmentation de la catégorie « Autres » pendant la période d'illégalité du PCCh, cette fois elle ne correspond pas à la votation des candidats communistes présentés en dehors des partis principaux, puisque il n'y a pas des communistes élus dans cette zone. On peut conclure que l'électorat communiste dans la zone n'a pas été absorbé par les partis principaux, puisque même si le PR a eu une légère hausse en 1949 et 1957, le reste des partis ont gardé les mêmes tendances de représentation.

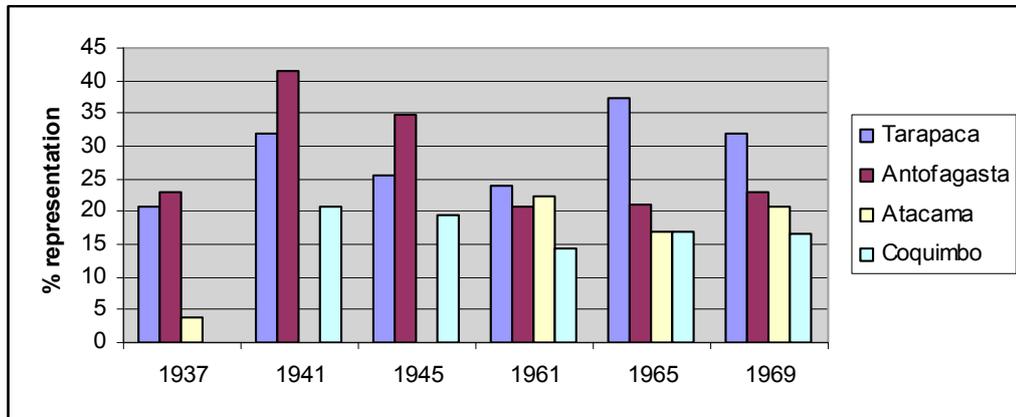
Dans ces six provinces le PC a concentré 75% de l'électorat du parti, en arrivant parfois à 80%, comme en 1965, ce qui lui a permis d'y concentrer en moyenne 75% des sièges parlementaires qu'il a gagnés au niveau national. Il a gardé quelques bases électorales comme la province de Coquimbo – notamment à Ovalle et La Serena-Coquimbo-, la mine de cuivre de El Teniente – à O'Higgins- et, curieusement, les communes de Curicó et Talca, Los Angeles et Valdivia, toutes avec une forte influence de l'organisation agraire, due à l'activité économique basé sur l'industrie agroalimentaire. On souligne le caractère « curieux » de cette situation parce que dans les zones rurales la force électorale du PC s'est montrée en général maigre. Le comportement des électeurs – et du parti quant aux campagnes et intérêt dans le secteur- s'est montré irrégulier, ce que lui a empêché de faire élire des parlementaires régulièrement. Seulement dans la mesure où ces zones ont été urbanisées, il a obtenu quelques sièges, notamment depuis 1969. On trouve des provinces rurales où le PCCh n'a jamais eu de représentants, comme Maule, Linares, Malleco et d'autres.

Le PCCh faisait preuve d'un électorat fidèle et stable jusqu'en 1973, sans grandes variations comme c'est le cas du PS ou de la DC. La fidélité de l'électorat communiste se répète dans toutes les zones du pays : nord, centre et sud, les fiefs électoraux du parti dans chaque zone trouvant toujours une place prépondérante : Tarapacá et Antofagasta dans la zone nord, Valparaíso et Santiago dans la zone centre et Concepción et Arauco, dans la zone sud :

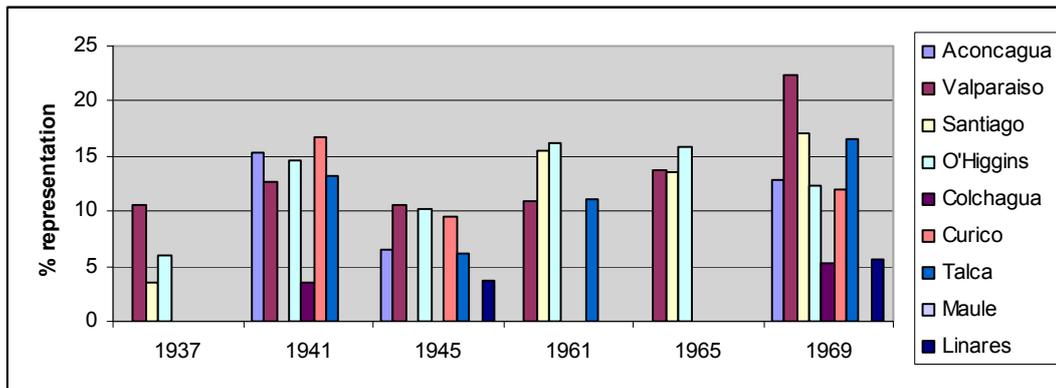
---

<sup>412</sup> En 1946, Valparaíso, avec ses 57.702 électeurs se trouve derrière Santiago (164.635) et avant Concepción (39.594), Cautín (35.679), Ñuble (27.334), Antofagasta (26.822) et O'Higgins (25.580). En 1964, Valparaíso compte avec 268.208 électeurs, derrière Santiago (1.024.816) et avant Concepción (168.220), Cautín (96.974), O'Higgins (qui déplace à Antofagasta avec 86.422), Antofagasta (qui déplace à Ñuble avec 84.104) et Coquimbo (82.597) Pour les élections de 1970, Santiago continue à la tête avec 1.392.830 et Valparaíso occupe la deuxième place (356.482) avant Concepción (239.833), Cautín (140.123), Antofa (124.262), O'Higgins (118.496) et Coquimbo (116.317) Urzúa, G. *Historia política de Chile...* pp.542, 604 et 637

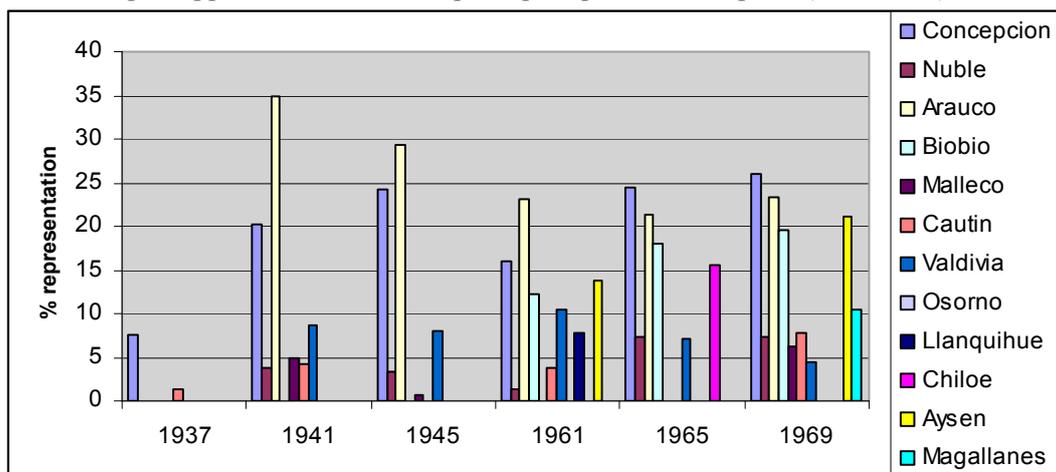
Graphique12 : Pourcentage de représentation du PCCh dans la région du nord par rapport les autres forces politiques, par circonscription (1937-1969)



Graphique 13 : Pourcentage de représentation du PCCh dans la zone du centre par rapport les autres forces politiques, par circonscription (1937-1969)



Graphique14 : Pourcentage de représentation du PCCh dans la zone du centre par rapport les autres forces politiques, par circonscription (1937-1969)



L'électorat communiste réapparaît sans problème après la période d'illégalité en montrant à peu près les mêmes niveaux de la période 1937-1948. La capacité du PCCh de garder son électorat pendant dix ans, indique la capacité d'action, de socialisation et d'organisation du parti en clandestinité.

En plus de la continuité de la représentation communiste dans les fiefs électoraux du parti avant et après la période d'illégalité, deux constantes marquent la représentation communiste. D'une part, l'augmentation de la représentation du PCCh au niveau national après la période d'illégalité, grâce au soutien électoral qui se voit exprimé dans d'autres circonscriptions. C'est ainsi que dans la zone nord se consolide la circonscription d'Atacama, et dans la zone sud s'incorpore avec force Biobío et Aysén et, dans une moindre mesure, Llanquihue et Magallanes, dont la représentation reste de toute façon, très faible. Cet élargissement de l'électorat communiste répond à un changement de tactique du parti, qui décide d'étendre son influence en présentant des candidats à des circonscriptions où il ne montrait pas d'intérêt auparavant.

D'autre part, on constate que dans les trois zones il y a un avant et un après la période d'illégalité, des circonscriptions qui accompagnent les fiefs électoraux et dont la représentation communiste commence faible pour accroître, ou même se consolider, à la fin de la période de stabilité. C'est le cas de Colchagua, Curicó et Linares, dans la zone centre et Ñuble, dans la zone sud, où l'électorat communiste n'a pas la même discipline et fidélité des autres circonscriptions. La représentation y restera normalement faible.

Entre les circonscriptions « fiefs » et les autres, le *cleavage* urbain/rural est fondamental, le PCCh ayant une représentation plus ancrée dans les pôles urbains et industrielles et une présence très faible dans les zones rurales ou paysannes. L'explication se trouve, à la base, dans le rapport entre l'organisation sociale et l'origine de partis. D'un côté, l'existence des *latifundios* dans les zones paysannes, propriétés normalement des leaders des partis traditionnels –Conservateur, Libéral et en moindre de degré Radical– a maintenue la campagne chilienne en état de fief électoral de la droite. D'un autre côté, la concentration de l'action du PCCh dans les zones urbaines et ouvrières s'est fait en détriment de la campagne chilienne, laquelle a été délaissée par le PCCh jusqu'aux années soixante et soixante-dix.

### ***B. La professionnalisation des élus communistes***<sup>413</sup>.

Pour entrer à la scène politique, il existe la nécessité pour les nouveaux partis de faire appel à des qualités nouvelles avec lesquelles ils puissent conquérir leur électorat, tout en mettant en place les règles du jeu, au risque, dans le cas contraire, de se voir

---

<sup>413</sup> Étant donné le manque d'archives du PCCh concernant notamment l'organisation interne et les listes de militants, les graphiques qui sont présentés dans cette partie ont été réalisés sur la base des données recueillies au cours de la recherche de ce travail et correspondent donc à des entretiens, à des biographies des militants, de mémoires, des ouvrages, des pasquins, des journaux. Même si on est arrivé à reconstruire la liste complète d'élus communistes, il reste encore certaines lacunes par rapport à des questions précises et des données contradictoires, lesquelles ont été exclues des opérations. Dans chaque opération on mettra le pourcentage du total auquel correspond l'échantillon qu'on utilise. Dans ce sens, on pense qu'un travail reste à faire avec les archives que l'ex Union soviétique garde par rapport la structure interne du PC chilien

rejetés. Le processus d'apprentissage des règles du jeu va de pair avec la professionnalisation des partis et l'apparition du permanent, lequel, pour les partis communistes, s'incarne dans la figure du « révolutionnaire professionnel »<sup>414</sup>. Celui-ci devra jouer avec les règles du jeu tout en se manifestant prêt à les changer.

C'est dans ce cadre que, d'une part, le PCCh fait appel aux ressources nouvelles, voire mouvements sociaux, qui se trouvent normalement en dehors du champ politique, comme les syndicats. L'identification du PCCh parti avec la classe ouvrière suppose, d'abord, la revendication de sa représentation, laquelle il reconnaîtra comme exclusive avec une position plus nuancée à la fin des années soixante, lorsqu'il fait partie de l'alliance avec le PS. Ensuite, cette identification entraîne l'effacement de limites, car le PCCh se considère étant non seulement l'avant-garde de la classe ouvrière –comme le font d'ailleurs tous les PC du monde–, mais la classe ouvrière elle-même. La représentation de la classe ouvrière suppose donc pour le PCCh, la revendication de la condition « ouvrière » comme qualité spécifique à l'heure de mettre en place la stratégie de séduction de son électorat. On le constate dans les appels de Recabarren en 1921 mais aussi dans les discours du parti dans les années soixante et soixante-dix.

D'autre part, on ne saurait confondre pourtant la revendication d'une qualité « ouvrière » avec les compétences exigées aux candidats, car le PCCh, en faisant preuve du pragmatisme et de la maîtrise des règles du système politique, fait une distinction très claire entre les compétences techniques désirées pour un poste administratif (représentant du pouvoir exécutif aux régions, ministres, etc.) et les compétences spécifiquement politiques exigées plutôt pour des postes de représentation (députés, maires, sénateurs), parmi lesquelles la loyauté au parti est fondamentale aussi bien que l'expérience.

Pour faire face à l'absence de maîtrise des formes instituées de la politique, ce qui se traduit normalement par la stigmatisation et la disqualification des premières générations d'élus ouvriers,<sup>415</sup> le PCCh met en place –comme la plupart de PC du monde– des bibliothèques et des écoles de formation *ad hoc*. En fait, la professionnalisation des partis communistes occupe une place centrale dans la doctrine léniniste, car la nécessité de faire preuve des compétences suffisamment importantes pour faire face aux adversaires dans le jeu politique n'a pas passé inaperçue à Lénine. Il a transformé cette règle du système politique en point central de l'idéal de l'action et du militant communiste : pour gagner la révolution il faut les meilleurs hommes « l'avant-garde du prolétariat », ce qui suppose le

---

<sup>414</sup> Lagroye, J. et al. *Sociologie politique...* p.239-240

<sup>415</sup> Voir l'analyse de ce phénomène dans Offerlé, M. « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales E.S.C.H.TSAE5ET/L*, 39 (4), 1984 Voir aussi Lefebvre, R. *Le socialisme saisi par l'institution municipale. Jeux d'échelles*, thèse pour le doctorat en science politique, Université de Lille 2, p. 340 et Lefebvre, R. « « Le conseil des buveurs de bière » de Rubaix (1892-1902). Subversion et apprentissage des règles du jeu institutionnel », *Politix*, 53. Cette article montre l'expérience du parti guesdiste en Rubaix en 1892 et l'échec de la première équipe municipale conduite par un militant ouvrier, où les accusations du patronat concernant l'incompétence, l'alcoolisme, la corruption ont arrivé à contraindre le parti de mettre une nouvelle équipe dirigée cette fois par un employé de commerce formé à la comptabilité (Jean Lebas) qui « incarne un socialisme austère, rigide et méthodique ». Ces accusations ont été efficaces auprès des électeurs, ensuite auprès des instances du parti qui ont été obligés de changer ces pratiques.

rejet de l'amateurisme et le spontanéisme des masses dans le fondement du Parti bolchevique en 1902.<sup>416</sup> Angenot constate, pour le cas français, un contraste constant entre la représentation du militant, « soldat de l'Idée », conscient, énergique et « viril », et de la masse du prolétariat : « aveugle, abrutie, amorphe, résignée, pour tout dire « émasculée »<sup>417</sup>.

Lors que Recabarren fonde le POS et après le PCCh, il lance des campagnes d'éducation des ouvriers en mettant en place des pratiques similaires à celles que le mouvement ouvrier et mutualiste de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avait connues. En effet, il considérait qu'il fallait « perfectionner la capacité des plus capables pour les transformer en moyens de perfection de la capacité de l'ensemble »<sup>418</sup> Cette recherche de perfection des militants allait de pair avec la conviction du leader du fait que la masse ouvrière était incapable de parvenir toute seule au niveau souhaité de la conscience et l'action politique : « cette certitude et cette force, disait Recabarren, ne peut pénétrer dans les pensées vierges des masses ouvrières que par le moyen de la presse ouvrière et les conférences au sein de l'organisation »<sup>419</sup> C'est ainsi qu'il lance des journaux, des livres de chansons populaires, qu'il met en place des centres artistiques, culturels et de loisirs, qu'il organise des conférences, des débats, des réunions et des ateliers pour que les ouvriers puissent apprendre à lire et, surtout, à réfléchir d'après les doctrines du parti.<sup>420</sup>

Dans le temps, le PCCh met en place des écoles spéciales pour les militants, des Écoles de cadres, spécifiquement orientées à les instruire dans la théorie marxiste-léniniste. Il les avait très simples, dont les contenus se développaient autour de concepts les plus basiques. Ces écoles étaient destinées à des militants de base et l'objectif était de les transformer en dirigeants locaux à petite échelle. Elles se réalisaient au Chili par des militants plus expérimentés et normalement, dirigeants du parti, désignés pour la Commission d'éducation du parti. La méthode changeait selon le professeur. Les écoles les plus complexes visaient les militants destinés à avoir des postes dirigeants dans le parti ou dans des fronts spécifiques. Ces écoles se réalisaient au Chili et ailleurs, normalement en Union soviétique, dont le sujet était généralement très précis et destiné aux leaders et dirigeants des PC du monde.<sup>421</sup>

Par exemple, América Godoy, militant de base et née de famille communiste, a intégré deux écoles de cadres, la première pendant le gouvernement de González Videla. « Dans la première il y a eu un monde qui s'est ouvert à moi. Dans la seconde, je parlait déjà », dit Godoy et ajoute que ces écoles « aidaient beaucoup à la formation des

---

<sup>416</sup> « Sans une dizaine de chefs capables (les esprits capables ne surgissent pas par centaines), éprouvés, possédant leur métier, instruits par un long apprentissage et en parfaite intelligence les uns avec les autres, aucune classe de la société moderne ne peut résolument mener la lutte » V. I. Lénine, *Que faire ?...*, p. 196

<sup>417</sup> Ce contraste structure le discours de propagande révolutionnaire française à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, particulièrement socialiste et anarcho-syndicaliste. Angenot, M. « Masses aveuilies et militants virils », *Politix*, 14, 1991, p.79

<sup>418</sup> Recabarren, L.E. « Proyeccion de la acción sindical » dans *El Pensamiento de Luis Emilio Recabarren*, T2, p.12

<sup>419</sup> Recabarren, L.E. Journal *El Socialista*, Antofagasta, 02.07.1920

<sup>420</sup> Sur les initiatives de Recabarren et les expériences des militants, voir Ramírez Necochea, H. *Origen y formación...* et Lafferte, E. *Vida de un comunista...* p.186

<sup>421</sup> Tous les interviewés ont reconnu avoir intégré au moins une école de cadres.

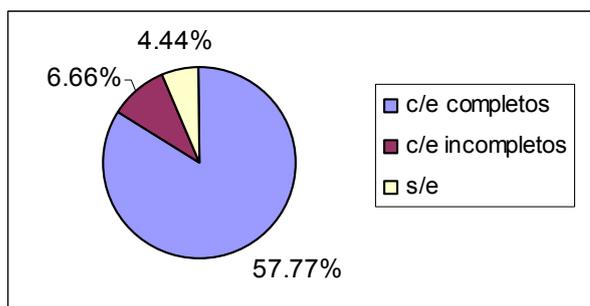
gens », puisque « après avoir participé à une école, j'étais dirigeante ». <sup>422</sup> En revanche, José Cademátori, qui intègre le PCCh durant la période d'illégalité autour de ses vingt ans, aura droit à une école plus complexe. Certes, en tant qu'Ingénieur commercial de l'Université du Chili (UCH), professeur de l'école d'Économie de l'UCH, assesseur du ministre de mines lors du second gouvernement d'Ibáñez, ministre d'économie pendant le gouvernement d'Allende et reconnu comme « intellectuel » au sein du PCCh, il n'a participé qu'à une École de cadres, à Moscou, et sur le sujet précis du capital. <sup>423</sup>

Dans le souci d'encourager la professionnalisation des militants et des dirigeants, vers 1940 le PCCh a commencé un processus conscient d'éducation de ses militants, lequel – au-delà des Écoles de cadres – envisageait l'obtention des titres scolaires, notamment, universitaires. « Le parti a dit nous allons avoir besoin d'ingénieurs, constructeurs, avocats, ayant des licences dans tous les domaines » explique América Godoy, « et il y avait beaucoup d'étudiants qui, soit devaient quitter le parti pour gagner leur vie, soit restaient au parti mais ils n'exerçaient plus leur profession. ». Alors le PCCh a lancé une enquête pour savoir qui était universitaire et qui n'avait pas eu son diplôme : « on a obligé donc un tas de camarades qui appartenait à la *Jota* [jeunes communistes] à finir leurs études. » <sup>424</sup> Parmi eux Enrique Kirberg, qui deviendra le recteur de l'Universidad técnica del Estado. Godoy se corrige immédiatement :

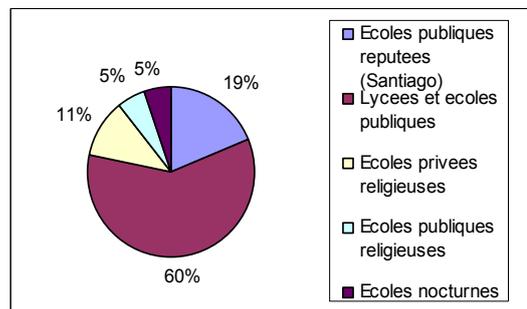
« enfin, on les a pas *obligé*... le parti a dit plutôt : -camarade, allez-vous être ingénieur ou non ? Parce qu'il semble que vous avez abandonné vos études... Allez-y, obtenez votre titre d'ingénieur et après vous revenez et nous allons vous reconnaître en tant que professionnel. » <sup>425</sup>

Cette préoccupation du parti pour l'éducation et les diplômes apparaît clairement lors qu'on regarde les chiffres concernant le niveau d'études des parlementaires communistes. On voit bien qu'une large majorité a réalisé des études primaires complètes, dont la plupart dans des écoles et lycées publiques.

Graphique 15 : Niveau d'études primaires des élus communistes (1922-1973)



Graphique 16 : Type d'établissement primaire des élus PC (1922-1973)



<sup>422</sup> Godoy, A. Entretien avec l'auteur, Santiago, 20.04.05

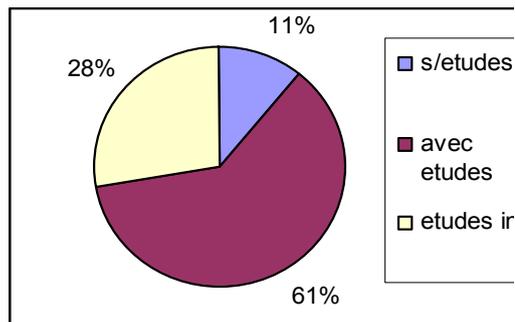
<sup>423</sup> Cademátori, J. Entretien avec l'auteur, Santiago, 10.05.05

<sup>424</sup> Godoy, A. Entretien avec l'auteur, Santiago, 20.04.05

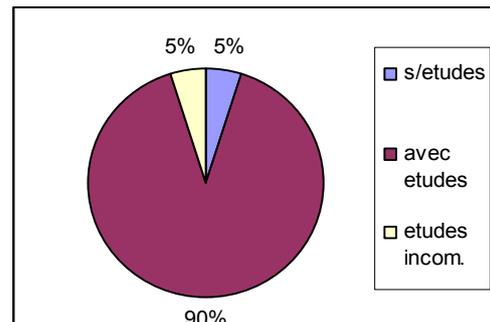
<sup>425</sup> *Ibid.*

On constate en plus, que cette préoccupation a augmenté dans le temps lorsque le parti se professionnalise, puisque dans la seconde étape de légalité du parti (1958-1973), les députés sans études primaires diminueront brusquement. Mais, on ne saurait pourtant attribuer toute la responsabilité au PCCh, car il faut tenir compte aussi des politiques publiques qui ont été lancées pour élargir le réseau éducatif au Chili et diminuer l'analphabétisme.

Graphique 17 : Niveau d'études primaires des députés communistes (1922-1948)<sup>426</sup>

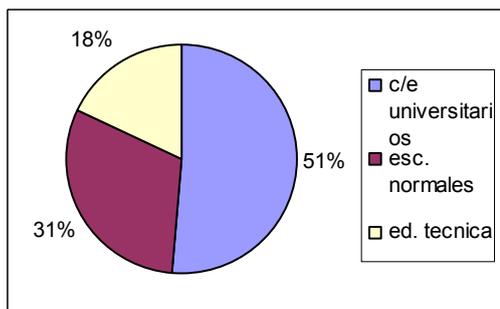


Graphique 18 : Niveau d'études primaires des députés communistes (1949-1973)

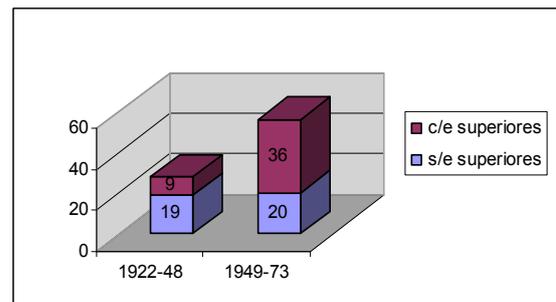


On constate la même situation quant aux études supérieures, c'est-à-dire, une augmentation constante dans le temps (Graphique 20). Cependant, bien que la majorité des élus du PCCh ait réalisé des études supérieures, la différence avec ceux qui se trouvent sans études est moindre, puisque la majorité des parlementaires travaillent en tant qu'ouvriers et dans des « petits boulots » ou emplois précaires, comme on verra après.

Graphique 19 : Niveau d'études supérieures des élus communistes (1921-1973)



Graphique 20 : Niveau d'études supérieures des élus communistes par période

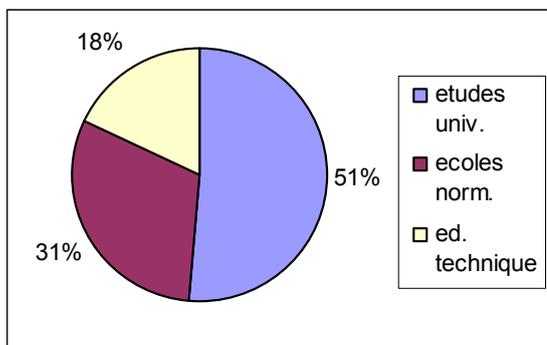


<sup>426</sup> On a décidé de travailler les députés, puisque le manque de données concernant les sénateurs pendant la période 1922-1948 diminuait la taille des données à 50%, ce qui rendait trop large la marge d'erreur. En effet, des six sénateurs, trois avaient des études primaires et trois manquaient d'information. La méthodologie utilisée pour calculer ces chiffres a consisté à enlever le nombre des cas sans information, calculer quel pourcentage du total de cas représente l'échantillon et faire une projection d'après ce pourcentage. Pour les députés 1922-1948, l'échantillon représente 60% du total des cas, alors que pour les députés 1949-1948, l'échantillon représente 75% du total des cas.

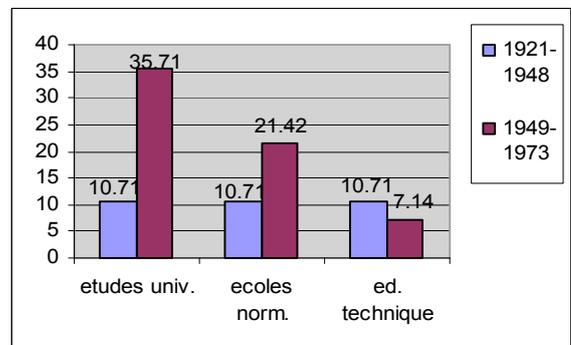
On voit que entre 1922 et 1948 une large majorité des élus (19 cas qui représentent 67.85%) n'ont pas réalisé des études supérieures, alors que seulement 9 (32.14%) se trouvent dans le cas contraire. En revanche, entre 1949 et 1973, 64.28% des parlementaires ont réalisé des études supérieures, alors que 35.71% des parlementaires ne l'ont pas fait.

On constate donc la préoccupation du PCCh pour que ses militants réalisent des études supérieures (tel que témoigne América Godoy) ce qui se cristallise dans les profils des parlementaires communistes. Parmi les parlementaires qui ont fait des études supérieures, on distingue une forte majorité d'études universitaires, suivie de loin par les professeurs des écoles normales et un très bas pourcentage d'études techniques.

Graphique 21 : Type d'études supérieures des élus communistes (1921-1973)



Graphique 22 : Niveau d'études supérieures des élus communistes par période



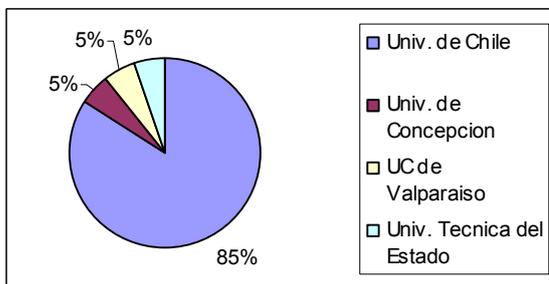
La différence entre les études universitaires et les autres est plus grande dans la période 1949-1973. Deux éléments confluent à ce résultat. D'une part, l'élargissement de l'accès à l'université à un plus grand nombre d'individus qui résulte de la gratuité des études, de l'augmentation des places pour les étudiants dans les universités traditionnelles et de la création de nouvelles institutions, comme l'Université Technique de l'État<sup>427</sup>. D'autre part, le PCCh connaît dans la seconde étape un processus d'élargissement de sa base militante à des secteurs sociaux que lui étaient plus ou moins étrangers auparavant. C'est ainsi que pendant cette période, le parti incorpore à ses files des professionnels et des individus venant de la classe moyenne, ce qui ne change pas pourtant la nature à majorité ouvrière de ses militants.

Cela explique la corrélation négative existant entre la variable « parlementaires sans études » (qui diminue brusquement dans la seconde étape, voir Graphique 20) et la variable « parlementaires avec études universitaires », qui explose pendant la seconde période, notamment pour les députés : 8.33% des députés ayant des études universitaires pendant la première période augmentent à 37.17% dans la période 1949-1973. L'augmentation touche aussi les catégories « écoles normales » (12.5% pour la première période et 19.14% pour la seconde) et « instituts techniques » (8.33% dans la première période et 8.51% pour la seconde)

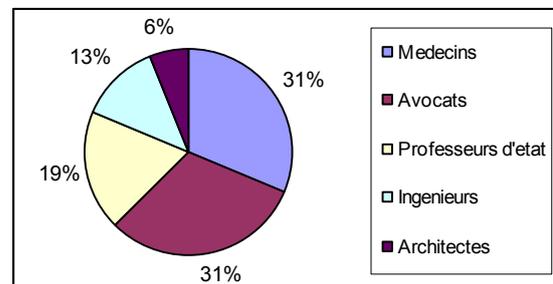
<sup>427</sup> Voir Correa et al. *Historia del siglo XX...*

Quant aux universités préférées par les élus communistes, la plupart ont assisté à des institutions se trouvant dans des zones urbaines importantes où, le parti compte détient une force électorale importante. On voit que l'Université du Chili représente le 85% des parlementaires « professionnels », ce qui, ajouté au 5% de l'Université Technique de l'État –se trouvant aussi à Santiago- nous permet de conclure que la plupart des parlementaires « professionnels » ont fait leurs études dans la capitale. Autrement dit, une bonne partie de la « professionnalisation » du PCCh passe par Santiago, ce qui ne veut pas dire que les professionnels restent dans la capitale une fois élus députés. Seulement trois assumeront des postes d'élus à Santiago, dix seront élus ailleurs, soit dans les fiefs électoraux du parti (Concepción, Valparaíso, Arica, Pisagua), soit dans des circonscriptions moyennes ou de basse représentations du parti (Rancagua, Valdivia, Osorno, Aysén) et trois élus (tous des dirigeants importants du parti, membres du CC et/ou du Bureau politique) représenteront des circonscriptions différentes dans diverses périodes législatives. C'est le cas de Carlos Contreras Labarca (ex secrétaire général), Jorge Insunza et Volodia Teitelboim. Le reste des professionnels se partagent entre les universités publiques qui se trouvent dans les autres fiefs urbains du parti : les régions de Valparaíso et de Concepción. On constate, en revanche, qu'il n'y a pas des professionnels ayant fait des études dans les universités du nord du Chili, où le PCCh avait pourtant un électorat important. Dans cette question joue un rôle fondamental la centralisation de l'éducation et de la concentration d'établissements dans la région centrale du pays.

Graphique 23 : Universités choisies par les élus PC ayant fait des études universitaires



Graphique 24 : Carrières universitaires choisies par les élus communistes

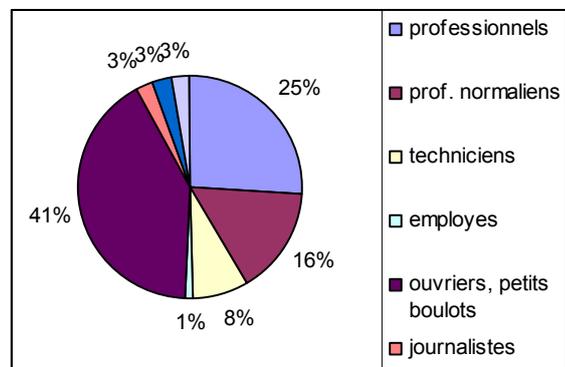


Il est intéressant de constater que la plupart des études se réalisent au tour des carrières à partir desquelles on peut contribuer au développement social ou de services à la communauté, comme les domaines de la santé, l'éducation ou le droit. Les carrières de médecine, droit et enseignement se trouvent largement au-dessus des autres catégories, comme les finances ou l'architecture (voir Graphique 24). L'élargissement des carrières se produira dans le temps et c'est ainsi que dans la seconde période on trouvera des élus ingénieurs civils (Jorge Insunza), ingénieurs en finances, (José Cademartori) et architectes (Carlos González) Cet élargissement répond à l'existence de nouvelles carrières universitaires au Chili, puisque l'offre éducative de la première moitié du XX siècle était en général très restreinte. Dans ce sens, l'évolution des carrières universitaires et des activités des élus communistes va de pair avec celle que connaît le Chili, ce qui montre que le PCCh est capable de suivre les pratiques et les tendances en vigueur, malgré la période d'illégalité de dix années.

On ne pourrait pas connaître le profil des élus communistes sans avoir une idée de leurs activités, voire, de leur profil professionnel. Lequel, bien qu'il soit largement déterminé par les études qui ont été faites, permet de rendre plus visible la diversité qui se cache derrière l'opposition manichéenne utilisée par le PCCh d'ouvrier v/s intellectuel.

On constate qu'une large majorité des parlementaires appartient à la catégorie « ouvriers - emplois précaires », suivis, de loin, par des professionnels ayant réalisé des études universitaires et plus loin encore par des professeurs sortis des écoles normales. Par contre, il n'y a presque pas des industriels ou des commerçants.

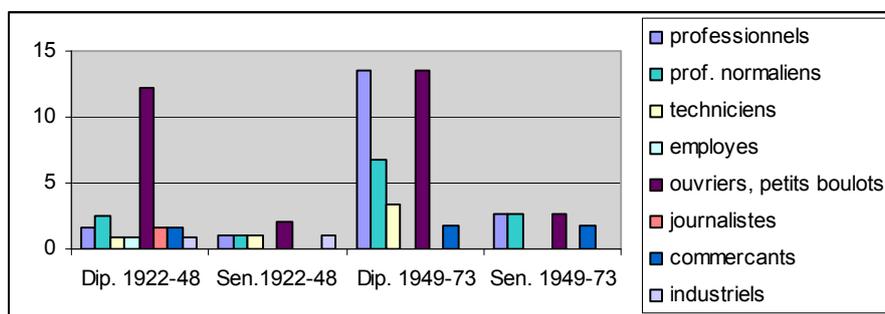
Graphique 25 : Activités des parlementaires du PC (1921-1973)<sup>428</sup>



Bien que la catégorie « ouvrier et petit bou lots » constitue toujours un axe fondamental dans les deux périodes, on note que chez les sénateurs de la première période la différence entre cette catégorie et les autres est légère, alors que chez les députés, la catégorie « ouvrier et petit bou lots » se trouve largement au-dessus de toute autre catégorie. Dans le cas des sénateurs de la seconde période, elle atteint le même niveau que d'autres catégories comme les professeurs normaliens et les professionnels, alors que chez les députés cette catégorie se trouve au même niveau que la catégorie de « professionnels ». On peut conclure que, d'abord, il y a chez les sénateurs une recherche de professionnalisation majeure que chez les députés depuis la première période. Ensuite, même si ceux qui travaillaient comme des ouvriers ou dans des emplois précaires continuent à être choisis pour le parti comme candidats, cette condition n'est plus privilégiée au sein du parti, puisque les professionnels et les professeurs normaliens trouveront aussi une place importante au sein des élus communistes.

<sup>428</sup> Dans le cas des activités, l'échantillon correspond au 85% du total des cas.

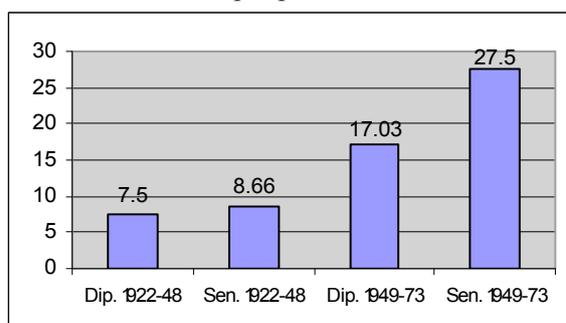
Graphique 26 : Comparaison des activités des parlementaires du PC par période et poste



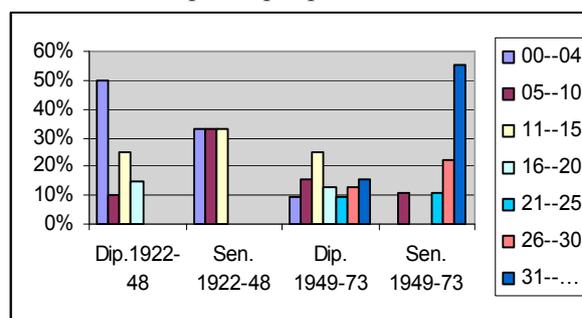
Outre les profils académiques et professionnels des élus communistes, les critères internes, c'est-à-dire les exigences du parti à ses militants et à ses élus en tant que communistes, détermineront enfin la désignation des candidats. La loyauté, la fidélité que le militant montre au PCCh sera constamment évaluée et le parcours des militants au sein du parti dira le mot final.

On constate, d'abord, que les moyennes d'années de militantisme pour les élus communistes sont très hautes pour les deux périodes, ce qui veut dire que les militants doivent démontrer pendant longtemps les qualités qu'ils ont comme communistes pour pouvoir être désignés candidats. Autrement dit, le PCCh est très exigeant quant au parcours militant des candidats et cette exigence augmente dans le temps et selon les postes : le PCCh étant plus exigeant avec les sénateurs qu'avec les députés.

Graphique 27 : Moyenne d'années de militantisme des élus communistes avant d'être élus, par poste et par période



Graphique 28: Années de militantisme des élus communistes lorsqu'ils assument leur poste, par période



On voit par exemple que les sénateurs de la première période présentent de longues périodes d'appartenance au parti qui vont par parties égales, entre le rang 00 à 4 années et celui de 11--15 années. Alors que la majorité des députés de la même période concentre son militantisme (50%) dans le rang de 00--4 ans, suivi du rang (25%) de 11--15 et du rang 16--20 ans (15%). Si les pourcentages d'années d'appartenance au PCCh de ses parlementaires de la première époque s'arrêtaient dans le rang de 11--15 (pour les sénateurs) et dans le rang de 16--20 (dans le cas des députés), c'est dû à la jeunesse du parti, car le PCCh est né en 1922 et il est mis hors la loi en 1948, ce qui nous laisse une période d'appartenance au parti disponible de 26 ans. Dans la seconde étape on trouve

des militants qui ont 31 ans de militantisme et plus avant d'être nommés comme candidats par le parti. Le fait d'avoir 40% des députés ayant une période d'appartenance au parti de 11 à 20 ans et 66.66% des sénateurs ayant un militantisme de 05 à 15 ans, montre un taux de temps d'activité communiste extrêmement large avant d'être désignés candidats. Le temps passé au sein du parti est un facteur très important à l'heure de sélectionner les élus et cela indique l'importance que donne le PCCh au comportement des militants, qui doivent faire bien leurs preuves pour démontrer qu'ils méritent être candidats du parti. Si les sénateurs n'arrivent pas à rentrer dans le rang 16—20, comme le font les députés, c'est parce que les périodes des députés sont plus courtes que celles de sénateurs (quatre ans contre huit ans pour les sénateurs) et donc les députés peuvent être remplacés périodiquement en augmentant le taux d'ancienneté.<sup>429</sup> Mais par contre, les sénateurs ont le taux d'ancienneté la plus haute dans les deux périodes, notamment dans la seconde, où 55.55% des cas ont 31 ans de militantisme et plus avant d'être élus.

La maîtrise des règles du système politique et du régime électoral, la mise en place des pratiques spécifiques pour, soit diminuer les effets négatifs, soit se bénéficier des effets positifs, l'établissement des stratégies visant un électorat précis et la professionnalisation du parti, montrent bien que le PCCh se comporte au sein du système de partis comme un acteur comme les autres, dans le sens où il tente, à partir des normes établies, d'y consolider sa place. Contrairement à d'autres partis communistes d'Amérique latine ou à d'autres partis populaires chiliens qui existaient avant lui, le PCCh réussit dans sa démarche, puisqu'il n'est pas seulement capable de se placer comme acteur de premier rang au sein du système de partis, mais il aboutit à survivre en tant qu'organisation politique après deux dictatures (1927-1931 et 1948-1958), l'une desquelles aura une durée de dix années. Et, ce qui est plus surprenant, c'est le fait que lors de sa réapparition, le parti retrouve sa force électorale et arrive à l'accroître jusqu'à arriver au gouvernement.

Cette capacité n'est pas donnée par le domaine téléologique qui fait pourtant aussi partie du PCCh, mais par un savoir faire particulier au parti, développé depuis sa naissance et consolidé dans le temps par l'apprentissage des normes du système chilien. Dans ce sens, au domaine électoral, le PCCh ajoutera d'autres stratégies qui font partie de son approche institutionnel au système, en même temps profondément démocratique.

---

<sup>429</sup> Autrement dit, les sénateurs travaillent une période de huit ans alors que les députés le font par périodes de quatre ans. Étant donné que nous fixons le temps de militantisme jusqu'au moment où on est élu, un sénateur aura évidemment moins de temps qu'un député qui sera élu, par exemple, à la moitié de la période du sénateur, c'est-à-dire, quatre ans après, ce qui lui donnera quatre ans de militance de plus.

### CHAPITRE III : L'ENGAGEMENT DU PARTI COMUNISTE CHILIEN EN FAVEUR DE L'ACTION PACIFIQUE

Si la question électorale est centrale pour un régime qui se revendique du système démocratique, on ne saurait pas la réduire aux seules pratiques liées au régime électoral en place. En effet, la question électorale en tant que principe fondamental du système démocratique va au-delà des pratiques électorales, puisqu'elle comporte une dimension plus large concernant le caractère pacifique de la compétition : accepter les élections comme le seul moyen d'arriver au pouvoir c'est accepter, dans les faits, que la lutte pour le pouvoir se réalise exclusivement par des moyens pacifiques.

Les divisions multiples qui peuvent s'exacerber et les conflits parfois aigus au sein du système n'ont pas disparu<sup>430</sup>, mais la *conquête des positions de pouvoir politique* ne s'effectue plus par les armes<sup>431</sup>. C'est l'État qui dispose le droit au monopole de la contrainte physique légitime<sup>432</sup> et sa construction est corrélative d'un processus de pacification de ses rapports sociaux<sup>433</sup>. L'activité politique revêt ainsi un caractère symbolique plus marqué : les acteurs ne cherchent plus à l'emporter par la force physique ou militaire mais par l'imposition de la *légitimité* de leur point de vue. La lutte politique prend alors la forme d'une lutte sur le sens des choses<sup>434</sup>. La compétition, caractérisée par l'existence de manœuvres légitimes, c'est-à-dire de manières d'agir définies, retenues et ordinairement admises par le plus grand nombre<sup>435</sup>, remplace le combat où, pour simplifier, tous les coups sont permis et où il n'existe pas de procédures officielles et reconnues pour abrégier les affrontements et résoudre les conflits.

Dans un système démocratique libéral ce sont donc les élections et non les insurrections ou les coups d'État qui désignent les gouvernants et lorsque les violences surviennent, elles sont stigmatisées comme désordres et débordements d'éléments incontrôlés<sup>436</sup>.

Pour un acteur, le fait de défendre les élections et de refuser la lutte armée comme moyen pour arriver au pouvoir signifie soutenir le cadre pacifique dans lequel la lutte politique se réalise, accepter les règles qui structurent l'ordre politique et ainsi accepter l'ordre politique lui-même. C'est le cas du PCCh. Si depuis sa naissance il préconise le

---

<sup>430</sup> Comme dit Weber, « un ordre pacifique respecté le plus rigoureusement possible ne saurait jamais que réglementer les moyens, les objets et la direction de la lutte, en ce sens qu'elle élimine seulement certains d'entre eux. » Weber. M. *Économie et société. Les catégories de la sociologie*. T.1, Paris, Plon, 1995, p.76

<sup>431</sup> Pour l'évolution historique des démocraties occidentales sur ce point, voir Elias, N. *La dynamique de l'occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975

<sup>432</sup> L'État se définit pour Weber en tant qu'« entreprise politique de caractère institutionnel [*politischer Anstaltsbetrieb*] lorsque et tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime. » Weber. M. *Économie...*, p.97

<sup>433</sup> Gaxie, D. *La démocratie représentative...* p.12

<sup>434</sup> Lutte dans le sens de Weber, [*Kampf*] : « relation sociale pour autant que l'activité est orientée d'après l'intention de faire triompher sa propre volonté contre la résistance du ou des partenaires. » Weber. M. *Économie...* p.74

<sup>435</sup> Gaxie, D. *La démocratie...* p.13

<sup>436</sup> *Ibid.* p.12

changement de l'ordre en vigueur, il n'ose pourtant jamais plaider pour l'action violente. Au contraire, en plus de participer aux processus électoraux et de maîtriser les règles du système politique, le PCCh soutiendra le cadre pacifique de la lutte politique au Chi li jusqu'aux années quatre-vingt grâce à –contrairement à ce que soutiennent la plupart des auteurs- son habitus démocratique. Cet habitus démocratique prend la forme d'habitus pacifique dans le domaine particulier des moyens de lutte politique. Cependant, on ne saurait considérer le PCCh un parti comme un autre, puisque cela équivaldrait à réduire l'organisation à sa seule dimension sociétale en oubliant sa dimension téléologique.

En effet, l'habitus pacifique provoque des tensions au sein du PCCh, puisque, à l'inverse des autres acteurs qui acceptent la lutte pacifique et les règles qui structurent l'ordre politique, le PCCh –comme tout mouvement qui cherche à mettre fin à l'ordre en vigueur et revendique ainsi le caractère révolutionnaire de son action – se voit normalement confronté à la décision cruciale de prendre les armes contre l'autorité. Cette question est particulièrement sensible dans la sphère des PC.

Alors que les principaux leaders socialistes de la fin du XIX siècle –Jaùrs, Kautsky, Bernstein, etc. – r écusaient la forme d'action violente, les bolcheviks et Lénine en particulier, en ont dès l'origine revendiqué le principe sous sa forme insurrectionnelle. La lutte armée, qui était pour eux l'aboutissement logique de leur combat contre la bourgeoisie, devint à partir de 1917 l'un des principaux critères de séparation entre réformistes et révolutionnaires<sup>437</sup>. Ainsi, dès leur création, la plupart des PC furent dotés d'une section militaire. Ils ont envoyé secrètement à Moscou des militants qui, après une formation appropriée, devenaient des cadres militaires spécialistes de l'insurrection et encadraient des organisations paramilitaires<sup>438</sup>. Outre les essais de passer à l'action en lançant des insurrections, l'IC publie de véritables manuels de la subversion armée, à la rédaction desquels avaient participé des généraux soviétiques<sup>439</sup>.

D'après la théorie léniniste classique, le processus qui mène à l'insurrection est *grosso modo* le suivant : des mouvements sociaux (pour le pain, les salaires, etc.) ou des grèves tournent, avec le leadership adéquat du PC correspondant, à la manifestation, puis à l'émeute ou à la grève insurrectionnelle qui, elles mêmes, débouchent sur la grève

---

<sup>437</sup> La vision léniniste du combat politique a toujours privilégié la lutte armée de masse. Si, au début du siècle les bolcheviks ont condamné les attentats individuels, les communistes les ont employés très ouvertement après 1917, soit en période de guerre civile ouverte ou larvée (Allemagne 1920-1933), soit en cas d'occupation étrangère. Le PCF, par exemple, débuta la lutte armée à Paris le 23 août 1941 par l'exécution d'un officier allemand. Delmas, C. *La guerre révolutionnaire*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1965 ; Neuberg, A. *L'insurrection armée*, Maspéro, 1970 ; Engels, F. *La guerre des paysans en Allemagne*, Paris, ESI, 1929

<sup>438</sup> Comme le *Rote Front* (Front rouge) au sein du PC allemand, lequel, avant 1933, comptait des milliers de militants entraînés et ayant le sentiment d'appartenir à une Armée rouge internationale. Courtois, S. et Lazar, M. *Le communisme...*

<sup>439</sup> Les insurrections principales : Hambourg, 23 octobre 1923, Réval (Estonie), 1<sup>er</sup> décembre 1924, Canton (Chine) 11 décembre 1927 et à Shanghai à trois reprises en 1926-1927. Toutes se soldèrent par des échecs sanglants. Quant aux publications, notamment *Le chemin de la victoire*, d'Alfred Langer, Allemagne, 1928 et *L'insurrection armée*, d'A. Neuberg, PC (SFIC), Paris, Imp. Centrale, 1931. Neuberg explique que « la lutte armée est la forme la plus haute de la lutte politique du prolétariat (...) Tout communiste pendant la révolution est un soldat de la guerre civile et un dirigeant de la lutte armée de masses. »

générale aboutissant à l'insurrection, action directe et armée des masses pour le renversement du pouvoir établi.

Pourtant, malgré la fidélité dont le PCCh fait preuve vis-à-vis de Moscou, il n'osera jamais passer à la dernière étape ni la soutenir dans le discours. En revanche, la voie que le parti mènera dans la pratique depuis sa naissance et qu'il accompagnera plus tard d'un discours conséquent –la voie pacifique-, sera basée sur la prise de pouvoir par les élections. Même lors du besoin de passer à une voie violente, ce que le PCCh acceptera sous certaines conditions, l'action que le parti propose s'arrêtera toujours dans la grève générale et ne supposera jamais la prise des armes.

L'installation et la consolidation de l'habitus pacifique dans l'action politique du PCCh se ront les questions centrales du premier point de ce chapitre, pour continuer ensuite avec l'officialisation et la défense de la voie pacifique que le PCCh réalise face à des acteurs nationaux et internationaux.

## 1. Une pratique de longue date

Des changements de stratégies imposés par l'IC et Moscou ont modifié la signification de la lutte armée dans le camp communiste en la rendant plus flexible. Du Front unique prolétaire (FUP) des années vingt –qui proposait l'installation des Soviét et les actions violentes pour faire tomber les régimes capitalistes-, les nouvelles approches iront jusqu'à la voie pacifique (VP) de la fin des années cinquante –selon laquelle chaque pays pourrait définir sa propre voie vers le socialisme d'après les conditions du pays, élections incluses-, en passant par le Front populaire (FP) des années trente et le Front pour la paix.

S'avérer PC ou pas, par conséquent, s'interroger en permanence sur la question de la lutte armée et la pertinence de sa mise en place comme stratégie politique vis-à-vis du contexte politico-social. Pourtant, et bien que le PCCh ait vu s'opposer des opinions divergentes concernant la question à certaines périodes, sa direction arrive toujours à la même conclusion : le refus de la voie armée comme méthode de lutte politique et le respect du cadre institutionnel en vigueur.

### *A.L'habitus pacifique s'impose au PCCh*

Depuis sa naissance en 1922, le PCCh s'est refusé jusqu'aux années quatre-vingt<sup>440</sup> à considérer la violence comme un moyen valable pour arriver au pouvoir,

---

<sup>440</sup> Pendant la dictature du général Augusto Pinochet, le PCCh change violemment de politique. Il lance la consigne « Toutes les formes de lutte » et organise un bras armé destiné à faire tomber le régime : le Front Patriotique Manuel Rodríguez (FPMR). Sur la politique armée du PCCh dans les années quatre-vingt, voir García Naranjo, F. *Historias derrotadas. Opción y obstinación de la guerrilla chilena (1965-1988)*, México, Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, 1994; Vidal, H. *FPMR. El tabú del conflicto armado en Chile*, Santiago, Mosquito Editores, s/d; Ljubetic, I. *La crisis que comenzó en los años ochenta*, Santiago, Latingráfica, 2002; Riquelme, A. *Comunismo mundial y transición chilena*, Thèse doctorale, Universitat de Valencia, 2003; Lira, E. et Loveman, B. *Las ardientes cenizas del olvido (1832-1994)*, Santiago, LOM-DIBAM, 2000

particulièrement lorsqu'il s'agit de l'appliquer à l'expérience chilienne. Dans un premier temps, la participation électorale du PCCh et la défense des méthodes pacifiques sont demeurées des principes naturels et incontestables au sein du parti. On constate chez Recabarren un certain malaise face au sujet de la révolution, particulièrement à cause de ses connotations violentes, au point que le leader refuse de donner au concept de révolution un caractère violent<sup>441</sup>. Si l'on reconnaît que, suite à la réussite de la révolution bolchevique la position de Recabarren s'avère moins critique face aux méthodes violentes, nous soutenons, contrairement à d'autres auteurs, que le caractère anti-violence de la pensée de Recabarren reste irréfutable<sup>442</sup>.

Néanmoins, cette position non violente se verra accompagnée par la défense discursive de l'IC et de sa stratégie de l'époque, le Front unique prolétaire (FUP), lequel préconisait l'abandon de l'étape démocratique-bourgeoise et la mise en place de la révolution du prolétariat, c'est-à-dire, la conquête du pouvoir politique par le prolétariat<sup>443</sup>. Cette ligne stratégique, dont la tâche immédiate est la lutte pour le socialisme à partir de la création des Soviets (et non par la participation électorale), plaide pour le refus des institutions bourgeoises et pour l'établissement d'alliances restreintes qui n'incluent que le prolétariat, la paysannerie et les PC.

Le PCCh exprime publiquement son intérêt à suivre les consignes de l'IC : il se dit prêt à mettre en place des Soviets pour installer le socialisme et réalise une campagne contre les démocrates et socialistes qui entraîne l'isolement du PCCh dans la sphère politique<sup>444</sup>. Pourtant, malgré ce discours « ultragauchiste », les actions menées par le parti entre 1922 et les années trente révèlent son incapacité à mettre en place des actions conformes aux directives du FUP.

Le parti n'a pas organisé ni participé à des actions violentes et les rares actions consignées par la presse ne semblent pas avoir fait partie d'une politique globale organisée par le PCCh sinon de décisions particulières des militants locaux. C'est le cas de l'assaut du poste de police à Copiapó, en décembre 1931, lequel, à cause de la mauvaise organisation et de l'inexpérience des assaillants, fut facilement écarté et les assaillants massacrés, dont la plupart des militants communistes de Vallenar<sup>445</sup>. D'après l'histoire officielle publiée par l'armée en 1985, l'assaut faisait partie d'un plan pour

---

<sup>441</sup> Pinto, J. « Socialismo y Salitre... » p.346 Pinto se base notamment, sur le texte de Recabarren « El Socialismo. ¿Qué es y cómo se realizará? », de 1912

<sup>442</sup> Parmi les auteurs qui soulignent le changement de la position de Recabarren, Harambour, A. *Luis Emilio Recabarren: evolución o revolución socialista?*, Santiago, 1997 Sur la position de Recabarren face à cette question, voir notre Chapitre 1

<sup>443</sup> Voir Chapitre 1, pp.20-22

<sup>444</sup> Voir Chapitre 1, pp.22-23

<sup>445</sup> La veille de Noël 1931, le régiment *Esmeralda*, à Copiapó, a été attaqué. Les policiers du commissariat le plus proche sont partis le défendre. L'affrontement a laissé des assaillants et des policiers morts et blessés. Quelques assaillants ont pris la fuite à Vallenar, où ils ont été massacrés –avec quelques paysans et ouvriers– par les gardes blanches qui opéraient dans la zone. Voir Pinto, F. *Alessandrismo versus Ibañismo*, Curicó, Ed. La Noria, 1995, pp.73-75 ; Lira, E. et Loveman, B. *Las suaves cenizas del olvido (1814-1932)* et *Las ardientes cenizas...*; Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit*.p.142 D'après le rapport du *Fiscal* en charge de l'investigation, les victimes ont été fusillées dans la banlieue de la ville en les faisant apparaître après comme « tombés sur le lieu de combat », où il n'y a eu que quatre morts. *Hoy*, 04.03.1932, p.14

s'emparer des armes dans le cadre d'un mouvement politique révolutionnaire dirigé par les communistes de la zone<sup>446</sup>. Pourtant, il semble que plusieurs secteurs et personnages étaient impliqués dans l'événement –y compris des soldats et des sous-officiers-, en plus des communistes<sup>447</sup>. Quelques auteurs voient plutôt dans cet événement une « action typique des affaires conspiratives qui relie l'alessandrisme avec la gauche »<sup>448</sup>. Même les dirigeants du PCCh de l'époque ont qualifié cette action comme le résultat de la « mauvaise interprétation du parti local de la stratégie de l'IC »<sup>449</sup>, ce qui était tout à fait possible puisque les communistes chiliens restaient encore divisés en factions et branches locales qui agissaient indépendamment, de manière que ni le CC ni l'IC ne pouvaient exercer un contrôle effectif sur eux<sup>450</sup>.

L'incompétence du PCCh dans la mise en place de la politique du FUP se révèle incontestable, comme le montre la participation du parti aux trois mouvements de révolte les plus importants ayant lieu avant l'adoption de la tactique du Front populaire : la chute de la dictature du colonel Carlos Ibáñez, la mutinerie des marins et le soulèvement de Ranquil.

En plus de représenter l'ordre à abattre –tel que le déterminait l'IC-, Ibáñez avait interdit l'existence du PCCh et persécuté et relégué ses militants depuis le début de sa dictature, en 1927. Ibáñez était donc la cible parfaite des actions ultragauchistes du FUP. Nonobstant, le PCCh n'a pas joué un rôle important au sein du mouvement social qui a provoqué la chute de la dictature et l'exil d'Ibáñez<sup>451</sup>, contrairement à l'histoire officielle du parti qui assure avoir « dirigé la lutte pour renverser la dictature en mobilisant les travailleurs et les étudiants »<sup>452</sup>.

Même le représentant de l'IC au Chili à l'époque reconnaît l'action de la société civile chilienne sans la direction ni la participation considérable du PCCh<sup>453</sup>. Le mouvement, en effet, est dans les mains des partis politiques et bourgeois –quelques auteurs parlent même d'une « fronde »<sup>454</sup>– et il est mené par des étudiants et des

<sup>446</sup> Estado Mayor del Ejército. *Historia del Ejército de Chile. La primera guerra mundial y su influencia en el Ejército 1914-1940*, T. VIII, Santiago, 1985, pp.312-314

<sup>447</sup> Voir Sagredo, R. (ed.) *Crónicas políticas de Wilfredo Mayorga...* pp.406-416 et Correa, S. et al.

*Historia...* p.107

<sup>448</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.142

<sup>449</sup> Elías Lafferte, le leader du PCCh officiel à l'époque, a assuré à Moscou –où il se trouvait au moment de l'assaut- qu'il ne connaissait pas cette action, qu'il n'avait aucune responsabilité dans les faits et que sûrement il s'agissait d'une provocation de la police. Lafferte, E. Cité par Clisold, S. *Soviets Relations with Latin America. 1918 - 1968 a Documentary Survey*, Londres, Oxford University Press for Royal Institute of International Affairs, 1970, p.63-64

<sup>450</sup> *Ibid.* p.63-64

<sup>451</sup> Le 26 juillet 1931 Ibáñez a démissionné et est parti en exil

<sup>452</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...* p. 203

<sup>453</sup> Le représentant de l'IC au Chili Arthur Ewert (membre du Secrétariat de l'IC sud-américain à Montevideo) explique dans une lettre envoyée à Moscou que la chute d'Ibáñez est le fruit de « l'indignation populaire » et de l'action de la société civile. « Informe de Berger al Secretariado Latinoamericano » 03.08.1931, RTSJIDNI, 495.79.151, cité par Ulianova, O. « Crisis e ilusión revolucionaria. Partido comunista de Chile y Comintern, 1931-1934 », dans Concheiro, E. et al. *El Comunismo: otras miradas desde América Latina*, México, UNAM, 2007, pp.277-322, p.282

<sup>454</sup> Góngora, M. *Ensayo histórico sobre la noción...* p.241

professionnels à partir de grèves et de manifestations. Fragilisé et dispersé par la persécution d'Ibáñez, le PCCh se trouve en marge du mouvement et il se remet en activité en juillet 1931 –juste avant le départ d'Ibáñez– avec la publication d'un Manifeste qui contient un large appel aux forces *anti-ibañistes* pour mettre fin à la dictature d'Ibáñez<sup>455</sup>. « On voit ici le communisme désireux de participer à l'expérience politique *anti-ibañiste* qui précède la chute du régime », explique Ulianova, « mais sa présence – continue-t-elle – se limite à l'émission de manifestes alors que d'autres forces sociales et politiques aboutissent à mobiliser d'importants secteurs de la société »<sup>456</sup>.

Ce genre de manifestes « larges » déconcerte un autre envoyé de l'IC au Chili, qui critique la disposition d'une partie des leaders historiques du PCCh à agir de manière conjointe avec le large mouvement *anti-ibañiste*. « Il me semble qu'à Santiago on ne différencie pas bien les positions de nos camarades [communistes] de celles du Front unique civil organisé par les *alexandristes* et les *monteristes* », représentants des partis « traditionnels »<sup>457</sup>. L'envoyé de l'IC critique même les leaders historiques du PCCh, qui ne seraient pas « une garantie politique ». La tendance historique des leaders du PCCh vers la création d'alliances avec des forces « réformistes » ainsi que la valorisation de la démocratie représentative –héritées de son passé autonome pre-KOMINTERM et de l'expérience du POS– sont perçues par les représentants de l'IC comme étrangères à la ligne officielle de Moscou<sup>458</sup>.

Si le PCCh n'a pas joué un rôle important au sein du mouvement social qui a provoqué la chute d'Ibáñez, la participation que le parti a eue au soulèvement des marins est complètement nulle, malgré l'énorme charge symbolique que l'événement offre à la gauche marxiste de l'époque<sup>459</sup>. En effet, le soulèvement rappelait pour certains l'action des marins russes dans le cuirassé Potemkine au début de la révolution de 1905<sup>460</sup>. Pourtant, l'action des marins n'est pas due à une conspiration de l'IC ni à l'action du PCCh<sup>461</sup>. C'est la violence avec laquelle le mouvement est reçu par les autorités, qui

<sup>455</sup> Ulianova, O. « Crisis e ilusión revolucionaria... » p.282 Ce manifeste est très similaire à celui lancé en 1928: « Plataforma de Reivindicaciones Inmediatas contra la dictadura militar fascista ». Très contradictoire, le Manifeste utilise le terme de Front unique et à la fois propose un front large qui inclut même les secteurs moyens de la société. Publié dans *Alerta*, cité par Ramírez Necochea, H. *Origen...* p. 271. Pour Gómez cette différence avec la tactique du FU de l'IC s'explique par le caractère débutant du PCCh dans l'IC, Gómez, M.S. « Factores nacionales... » p.67

<sup>456</sup> Ulianova, O. « Crisis e ilusión revolucionaria... », p.284

<sup>457</sup> « Carta de Paulino González Alberdi a la Comisión Sindical Latinoamericana en Montevideo », 05.08.1931, cité par Ulianova, O. « Crisis e ilusión revolucionaria... », p.287

<sup>458</sup> Ulianova, O. « Crisis e ilusión revolucionaria... », p.287

<sup>459</sup> Décrite comme « un coup de tonnerre » qui éclate le 1<sup>er</sup> septembre, la révolte de la marine est « un événement jamais vu et qui ne se verra non plus après » Vial, G. « De la República Socialista al Frente Popular (1931-1938) », dans *Historia de Chile*, vol. V, Santiago, Zigzag, 2001 en Ulianova, O. « Crisis e ilusión revolucionaria... », p.299

<sup>460</sup> Pour beaucoup « le vieux cuirassé *Almirante Latorre*, qui était une relique *desvencijada* de notre marine de guerre et dans lequel fonctionnait le Comité directif de l'insurrection, revivait l'épopée du Potemkine russe ». Chamúdez, M. *Chile, una advertencia americana*, Santiago, Ed. PEC, 1972, p.74 Voir aussi Correa, S. et al. *Historia del siglo XX...* p.107

<sup>461</sup> L'origine du mouvement se trouve dans la décision du ministère d'Hacienda de baisser les salaires du secteur public –et donc des marins– en 30 pour cent. Voir notamment les proclamations des rebelles « Proclama de las tripulaciones de la Armada » et « Segundo Pliego de peticiones de la Marinería », dans

déclenche la radicalisation des demandes des marins et leur exigence de « changement de régime social »<sup>462</sup>. Tel que le reconnaît le dirigeant communiste Volodia Teitelboim, le soutien de la FOCh quelques jours après le début de l'action, « supposait l'appui du Parti communiste, qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas eu de participation au mouvement »<sup>463</sup>. Les documents de l'IC examinés par Ulianova confirment cette thèse<sup>464</sup>. Après la défaite, l'IC rend responsable le PCCh de ne pas avoir développé un travail préalable au sein des marins ainsi que de ne pas avoir profité des conditions objectives favorables lorsque le mouvement a commencé<sup>465</sup>.

De plus, toutes les tentatives lancées par le PCCh pour créer des liens avec les rebelles n'ont pas eu la réussite espérée<sup>466</sup> et le PCCh se voit critiqué par l'IC à cause du mauvais usage de la consigne des Soviets. L'installation d'un Soviet signifie, pour l'IC, l'aspiration à la prise immédiate du pouvoir et il ne doit être utilisé, donc, que dans l'objectif de la lutte frontale pour le pouvoir. Étant donné que ceci n'est pas le cas du PCCh, le terme est mal utilisé d'après l'IC<sup>467</sup>. En effet, en croyant qu'il mettait en pratique la ligne du FUP conseillée par Moscou, le PCCh avait appelé « Soviets » certaines instances d'autogestion communautaire que le parti avait tentées de mettre en place parmi les habitants au chômage dans quelques bidonvilles de Santiago<sup>468</sup>.

Le dernier événement marquant l'action des mouvements sociaux de cette période houleuse est le soulèvement paysan à Lonquimay en 1934, l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire sociale du monde rural chilien du XX siècle. La révolte paysanne aux dimensions inédites fut suivie d'un massacre massif et elle est de venue, à partir d'interprétations littéraires, un élément constitutif du mythe du communisme chilien et de

---

Correa et al. *Documentos...* pp.167-168 et 169 respectivement. Aussi, Góngora, M. *Ensayo histórico...*pp.241-243 ; Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit*pp.142-144; Teitelboim, V. *Un muchacho del siglo XX. Antes del olvido*. T.II, Santiago, Sudamericana, 1998, pp.194-198

<sup>462</sup> Voir notamment les déclarations du leader du mouvement Manuel Astica à Patricio Manns, *La Revolución de la Escuadra*, Santiago, Ediciones B, 2001, cités en Arrate, J. et Rojas, E. *Memoria...*p.143

<sup>463</sup> Teitelboim, V. *Un muchacho...*p.197

<sup>464</sup> Au même moment où la *Escuadra* capitulait à Coquimbo, le Bureau sud-américain de l'IC envoie une lettre instructive au PCCh qui n'aborde presque pas le mouvement des marins et d'après laquelle, le BSA ne semble pas avoir des informations de première main. « Carta del Buró sudamericano de la Comintern al Comité Central del Partido Comunista chileno », 07.09.1931, RTSJIDNI 495.106.25, cité par Ulianova, O. « Crisis e ilusión revolucionaria... », p.296 et 298 Ensuite, l'émissaire de l'IC qui se trouve au Chili au moment du soulèvement, assume la responsabilité des erreurs supposées du PCCh dans la direction du mouvement et affirme avoir été informé de la préparation d'une insurrection une fois que le soulèvement avait déjà éclaté. « Carta del representante del Profintern desde Chile al Buró sudamericano », 09.09.1931, cité par Ulianova, O. « Crisis e ilusión revolucionaria... », p.300-301

<sup>465</sup> « Tesis del Buró sudamericano... », p.318

<sup>466</sup> La grève générale organisée à Santiago n'a pas duré longtemps et ne s'est pas étendue aux régions, même si elle a obtenue la satisfaction de certaines revendications ; l'envoyé du PCCh au sud du pays pour établir des liens a relaté à la direction du parti que les marins « *se portaban muy groseramente*, qu'ils n'exigeaient pas la création des soviets d'ouvriers et de marins » : « les marins n'écoutaient pas nos camarades et ils ont permis aux officiers de descendre à terre au lieu de les arrêter » Les actions que le représentant de l'IC assure avoir vues dans la pratique du PCCh pour radicaliser le mouvement, n'ont pas eu des résultats importants. « Carta del representante del Profintern...pp.300-301, 303-304

<sup>467</sup> « Tesis del Buró sudamericano de la Comintern sobre las grandes luchas revolucionarias del proletariado chileno », 04.12.1931, RTSJIDNI 495.106.26, cité dans Ulianova, O. « Crisis e ilusión revolucionaria... », p.321

<sup>468</sup> Ulianova, O. « Crisis e ilusión revolucionaria... », p.321

la gauche en général<sup>469</sup>. Pourtant, la direction –et même la participation du PCCh à l'événement-, restent à prouver. La plupart des travaux littéraires et académiques basés sur les informations existant au Chili confirment un mouvement « spontané » ayant lieu « depuis le bas » sans participation du PCCh<sup>470</sup>, mais des travaux récents incorporant des documents recueillis en consultant les archives de l'IC veulent prouver le contraire<sup>471</sup>. Cependant, nous soutenons que le précieux travail d'archive réalisé par Ulianova ne s'oppose pas aux thèses traditionnelles. Si la qualité de « remarquable fonctionnaire du PC » que la conclusion de Ulianova accorde au leader de la révolte est démesurée, c'est le caractère de la source sur laquelle Ulianova appuie son argument ce qui ne permet pas d'octroyer au PCCh le rôle d'organisateur du mouvement.

D'abord, il n'existe guère d'éléments qui permettent de considérer Juan Segundo Leiva Tapia (leader du mouvement) comme « fonctionnaire » du PCCh et moins encore comme « remarquable »<sup>472</sup>. Même Ulianova conclut qu'il n'est pas « communiste de file » -comme un autre historien affirme<sup>473</sup>-, qu'il n'était pas un « cadre » de l'IC et que, d'ailleurs, il ne pourrait même pas être considéré comme militant régulier. Il s'agirait plutôt d'un leader social en processus de rapprochement de la sensibilité communiste et de l'assimilation du discours<sup>474</sup>. Ensuite, Ulianova base sa conclusion sur la participation du PCCh sur le rapport que Carlos Contreras Labarca, secrétaire général du PCCh à l'époque, réalise sur les événements de Lonquimay au Secrétariat Latino-américain de l'IC à Moscou en mars 1935<sup>475</sup>. Or, bien que l'on ne saurait nier les éléments intéressants qu'un tel rapport suppose, sa crédibilité reste limitée lorsqu'il s'agit de la source d'information. En effet, il n'existe point de documents qui révèlent l'action du PCCh à

<sup>469</sup> Point de vue propagé principalement par le roman *Ranquil Novela de la tierra*, paru en 1941, de Reinaldo Lomboy, secrétaire à l'époque du secrétaire général du PCCh, Carlos Contreras Labarca. Le titre représente l'un des *fundos* impliqués dans le conflit; sur l'horreur du massacre Vitale, L. *Interpretación marxista de la historia de Chile*, T.VI, Santiago, LOM, 1998, 273-275

<sup>470</sup> Notamment le travail de Germán Palacios, *Ranquil. La Violencia en la Expansión de la Propiedad Agrícola*, Santiago, Ediciones ICAL, 1992

<sup>471</sup> Ulianova conclut que « l'omission de la présence (ou peut-être direction ?) communiste dans la description de ce soulèvement paysan, auquel participe un remarquable fonctionnaire du PC » s'expliquerait par « le changement de la ligne de conduite du PC chilien » après le soulèvement. Ulianova, O. « Levantamiento campesino de Lonquimay y la Internacional Comunista », *Estudios Públicos*, 89 (verano 2003), pp. 173-223, p.176

<sup>472</sup> Les liens avec le PCCh existent, tel que le laissent voir la radicalisation de son langage et le voyage qu'il réalise lors d'un événement de l'IC à Montevideo avec une commission du PCCh, dont le leader Elías Lafferte. Pourtant, son contact avec le PCCh serait bref, tel que le reconnaît Lafferte. Il commence en 1933 lors de son incorporation à la FOCh, juste un an avant le soulèvement, où la bonne impression produite sur les leaders du PCCh aurait entraîné l'invitation à Montevideo. En plus, la description que le propre Lafferte réalise de Leiva lors du voyage, montre celui-ci comme étranger aux codes communistes de socialisation. Voir ses déclarations dans « Con el relegado de Melinka Don Juan Leiva Tapia », en *El Comercio de Curacautín*, 05.11. 1933, reproduites par Uliánova, O. « Levantamiento campesino... » p.192-193 et Lafferte. E. *Vida de un Comunista...* pp. 256-276

<sup>473</sup> G. Vial, *Historia de Chile...* p. 372

<sup>474</sup> Dans les documents de l'IC entre 1929 et 1933 le sujet est absent et le nom de Leiva Tapia n'est jamais mentionné. Uliánova, O. « Levantamiento campesino... » p.190-191 Cette version contredit la version officielle au sein du PCCh qui présente Leiva Tapia comme militant communiste. Voir González, J. *Curso elemental...* p.30

<sup>475</sup> « Reunión del Secretariado Latinoamericano del Komintern », 25.03.1935 RTsJIDNI 495.101.31, cité par Ulianova, O. « Levantamiento campesino... » p.183

l'égard du conflit, ni rédigés par le parti lui-même ni par les émissaires de l'IC au Chili<sup>476</sup>.

D'une part, le fait que le PCCh ait déjà voulu revendiquer la direction de la révolte des marins, ce qui a été contredit par la propre l'IC, nous oblige à nous interroger sur la véracité du récit de Contreras dans ce nouvel événement. D'autre part, une série de mensonges et d'erreurs, contredisent la véracité du récit de Contreras Labarca. Il parle de participation de nombreux cadres du PCCh, ce qui s'avère faux d'après certaines études<sup>477</sup>, et décrit le Syndicat Agricole de Lonquimay (SAL) comme un « syndicat d'ouvriers agricoles » créé par le PCCh dans les mois qui précèdent le soulèvement<sup>478</sup>, tandis que le SAL est une organisation de colons, fondée en 1928 sous la protection de Carlos Ibáñez del Campo<sup>479</sup>. En fait, le syndicat connaît un rapprochement au PCCh au fur et à mesure que le gouvernement d'Alessandri annule les décisions d'Ibáñez et pratique une politique répressive en vers les colons. En outre, Contreras définit le mouvement comme « un soulèvement révolutionnaire des ouvriers, paysans et indigènes »<sup>480</sup>, des affirmations qui, si elles correspondent au langage de l'IC et à la ligne du FUP, sont démenties par l'émissaire de l'IC au Chili et par des études ultérieures, qui assurent que le soulèvement est un mouvement de « colons »<sup>481</sup>. Contreras Labarca souligne aussi les hauts niveaux d'organisation de l'activité du PCCh dans la zone et assure qu'on aurait adopté « une série de décisions de caractère technico-militaire », comme « la livraison d'armes aux travailleurs de la région pour se défendre contre les

---

<sup>476</sup> Ulianova, O. « Levantamiento campesino... » p.182 et 193

<sup>477</sup> Le seul communiste mentionné par certains témoins (Alarcón) est méconnu dans l'histoire du PCCh. Voir les listes des participants. Flores, J. *Un Episodio en la Historia social de Chile : 1934. Ranquil. Una revuelta campesina*, mémoire, USACH, Santiago, 1993

<sup>478</sup> D'après le récit de Contreras, quelques mois auparavant le PCCh « a pu s'introduire dans la région de Lonquimay » et « la FOCh, c'est-à-dire, les syndicats révolutionnaires, ont pu créer à Lonquimay un fort syndicat d'ouvriers agricoles ». « Reunión del Secretariado Sudamericano (del Komintern) realizada en Moscú el 25.03.1935 », cité par Ulianova, O. « Levantamiento campesino... » p.194 et 195, et reproduite pp.216-222

<sup>479</sup> Le SAL –au début proche du PD- est fondé dans le cadre des politiques d'Ibáñez pour régulariser la propriété rurale au sud du pays et encourager la colonisation des petits propriétaires par la Loi de *Propiedad Austral*. Ainsi, le SAL naît comme une coopérative de petits propriétaires, locataires et paysans sans terre, organisés pour obtenir la remise de plusieurs *fundos* pour leur distribution. Voir O. Ulianova, « El Partido Comunista Chileno durante la Dictadura de Carlos Ibáñez (1927-1931): Primera clandestinidad y «Bolchevización» Estaliniana », *Boletín de la Academia Chilena de Historia*, no. 11, Santiago, 2002

<sup>480</sup> « Reunión del Secretariado... » p.194. Voir aussi p.200

<sup>481</sup> L'envoyé insiste sur la difficulté pour incorporer au mouvement les ouvriers qui travaillaient dans la zone, reproche au PCCh « le travail insuffisant » avec ce secteur et parle plutôt d'un soulèvement de colons. « Carta del emisario del Komintern « Horacio » desde Chile al Secretariado (Lender) Latinoamericano del Komintern en Moscú », 11.01.1935, cité par Ulianova, O. « Levantamiento campesino... » p.194 et reproduite pp. 213-214 Ces informations sont confirmées par les documents judiciaires du procès et des sources orales, lesquels montrent que le noyau des insurgés était composé par les paysans délogés du *fundo Guayalí* et non pas par des ouvriers. On dément aussi l'importance des indigènes, dont la participation réelle dans le mouvement était bien moindre que celle indiquée par Contreras. Voir « Nóminas de sujetos involucrados en los acontecimientos de Ranquil », élaborées par la Cour d'appel de Temuco, dans Flores, J. *Un Episodio...* p.189 Harry Fahrenkrog témoin du soulèvement du coté opposé aux insurgés, confirme la basse participation des mapuches. Voir Fahrenkrog, H. *La verdad sobre la revuelta de Ranquil*, Santiago, s/e, 1985; Vitale, L. *Interpetación...*

forces armées du gouvernement »<sup>482</sup>. La réalité pourtant est bien différente. Le PCCh est très affaibli par la répression d'Ibáñez, par la dispersion de la base syndicale de la zone nord, par le sectarisme et les purges internes et par la forte « concurrence » que signifient pour la représentation communiste les nouvelles expressions de la gauche à partir de la République socialiste. Comme l'affirme Palacios, à l'époque « on accuse le PC du Chili d'encourager l'insurrection à la campagne et à la ville », mais « il faut signaler que vers 1933 il faisait preuve d'une incapacité matérielle à accomplir les objectifs de cette nature »<sup>483</sup>. De fait, d'autres possibilités de mouvements massifs n'ont pas été saisies par le PCCh et, en revanche, tel que l'affirme l'émissaire de l'IC, « les dirigeants ont donné le contordre et sont allés à couper court à la manifestation, qui n'avait pas d'objet »<sup>484</sup>. Même la frioudeur avec laquelle Contreras présente l'évaluation du mouvement –ce qui contraste avec le choc qu'a produit l'événement dans la société chilienne de l'époque– montre la méconnaissance profonde de la gravité de l'impact que la répression a produit sur le mouvement<sup>485</sup>.

En fait, le rapport que Contreras présente à Moscou fait partie de la première visite en URSS de la direction bolchevisée du PCCh. Les dirigeants communistes chiliens ont et donc l'intention de montrer que le parti est prêt à abandonner les pratiques anciennes et à adopter la ligne de Moscou et du FUP. Il est plus probable donc, qu'on se trouve face à un discours discursif du PCCh qui tente d'adapter au langage et aux expectatives communistes de l'époque, les actions et la violence propres à une révolte paysanne<sup>486</sup>. Le récit de Contreras peut être entendu, dans ce sens, comme l'expression d'un « vouloir être » du PCCh qui se développe après la bolchevisation du parti et qui veut laisser en arrière l'image d'un parti qui participe au cadre institutionnel en vigueur. Car, si l'on constate que le point fort du PCCh se trouve dans sa capacité à s'occuper des revendications de sa base sociale, sa faiblesse se trouve justement, du point de vue de l'IC, dans son incapacité à l'égard du travail clandestin et son peu d'intérêt pour le travail militaire et d'« autodéfense »<sup>487</sup>. Ainsi, le discours du PCCh aurait été beaucoup plus imposant que ses capacités réelles –absolument insuffisantes– à diriger un mouvement comme celui de Lonquimay.

L'IC voit dans cette incapacité du PCCh un manque de volonté du parti<sup>488</sup>. Or, il ne s'agit pas pour nous d'un problème de volonté, mais d'incompétence dont le PCCh fait preuve à l'heure de suivre une ligne violente hors des règles du système démocratique libéral. Cette incompétence est le résultat de son habitus démocratique. Le PCCh n'exhibe pas des aptitudes pour la violence malgré son intérêt affiché publiquement et il

<sup>482</sup> « Reunión del Secretariado Sudamericano... p.198

<sup>483</sup> Palacios, G. *Ranquil. La Violencia* ... p. 63

<sup>484</sup> Malgré qu'on ait donné l'ordre de manifestation dans une région et que l'émissaire assure que « quelques deux mille paysans et mapuches s'étaient mobilisés pour se concerter » « Carta del emisario... p.211

<sup>485</sup> Il est surprenant le fait que Contreras ne centre pas son analyse sur la répression et ses effets, ni pour le PCCh –si ses cadres ont été concernés– ni dans un sens plus large pour les secteurs sociaux que le parti dit représenter, tel que reconnaît Ulianova. Ulianova, O. « Levantamiento campesino...p.200

<sup>486</sup> Ulianova, O. « Levantamiento campesino...p.198

<sup>487</sup> *Ibid.* p.184

<sup>488</sup> Voir les problèmes avec l'IC pendant les années vingt et trente dans le Chapitre 1

n'y pas de preuves que le parti ait soutenu ses déclarations extrémistes avec une ligne d'action correspondante.

Pour Angell, si les dirigeants du PCCh avaient fait un effort sérieux pour diriger le parti par le chemin ultragauchiste –ce que n'était guère le cas-, le niveau de réussite et le soutien pour sa cause aurait été plus que douteux, étant donné la réalité chilienne du début des années 1930 et la taille du parti à cette époque<sup>489</sup>. Cette affirmation pourrait nous laisser croire à une disposition du PCCh à la violence qui se serait vue bloquée par le gouvernement répressif ou le manque de militants. En effet, le Chili de cette époque témoignait de la dictature du colonel Carlos Ibáñez del Campo –qui entre 1927 et 1931 avait mis hors la loi le PCCh et persécuté ses militants- et de la division du mouvement ouvrier et du PCCh, qui connaissait sa première scission lors de la dispute irréconciliable entre les stalinistes –d'Elías Lafferte- et les *independentistes*, puis trotskistes –de Manuel Hidalgo<sup>490</sup>.

On verra pourtant qu'en dépit d'autres configurations plus avantageuses pour le parti –grâce aux changements de la configuration chilienne, internationale et au sein du propre PCCh- le PCCh refusera toujours la lutte armée comme moyen pour arriver au pouvoir. C'est le cas lors du Front populaire (FP), dans lequel le PCCh gagne en force sociale et électorale en devenant un acteur de première importance sur la scène politique.

Or, on pourrait conclure que c'est l'obéissance aux nouvelles directives de l'IC plutôt qu'un habitus pacifique ce qui se trouve, dans ce cas, à l'origine du soutien du PCCh des moyens pacifiques. Car, à cause de la montée fasciste dans l'Europe des années trente, l'IC change de stratégie et développe désormais la thèse des FP. À savoir, la formation de fronts larges de collaboration politique au niveau des gouvernements avec *toutes* les forces progressistes, socialistes et démocrates inclus, afin d'arrêter l'avancée du fascisme. Cela suppose l'action des PC au sein du cadre institutionnel et par conséquent, le soutien de la voie pacifique et l'abandon du FUP.

Cependant, la question n'est pas si simple, puisque, d'une part, on ne saurait réduire les phénomènes des FP aux seules directives de l'IC. Il suffit de mettre en évidence les divergences entre les expériences du FP en Espagne, en France et au Chili pour s'en convaincre<sup>491</sup>. En Espagne, la rébellion du général Francisco Franco le 17 juillet 1936 marque le début de la guerre civile et la fin des cinq mois du gouvernement républicain qui repose, depuis février 1936, sur un FP. En France, à la première année du gouvernement de Rassemblement populaire dirigé par Léon Blum (juin 1936-juin 1937), se succéderont deux périodes de gouvernement de Camille Chautemps puis la dernière tentative de Blum de constituer un cabinet qui durera moins de quatre semaines et qui tombera enfin en avril 1938. Le FP aurait duré un an et dix mois à la tête du pays, ayant témoigné de différents niveaux de collaboration avec les communistes<sup>492</sup>.

---

<sup>489</sup> Angell, A. *Partidos políticos...* p.100 et 99

<sup>490</sup> Voir Ch. 1

<sup>491</sup> Une comparaison approfondie des FP en Espagne, en France et au Chili reste à faire

<sup>492</sup> Courtois, S. et Lazar, M. *Histoire du Parti communiste...* pp.136-161

En revanche, la collaboration du PCCh avec les forces démocratiques progressistes et avec les gouvernements en place se situe entre 1938 et 1947, tout en tenant compte, évidemment, des divergences concernant les programmes, les acteurs qui y participent et les configurations nationales et internationales qui existent lors des différents mandats<sup>493</sup>. L'expérience du PCCh est tout à fait particulière, puisqu'en plus de sa durée, elle témoigne de fortes différences par rapport à ses pairs européens. Si le gouvernement du FP arrive au Chili en octobre 1938, sept mois auparavant Staline avait refusé la demande du PCF de participer au dernier gouvernement de Blum, car la perte d'intérêt dans les FP faisait partie de la nouvelle tactique du leader soviétique de se rapprocher d'Hitler<sup>494</sup>. Dans ce sens, nous soutenons que des éléments comme la situation géographique et géopolitique du pays – ce qui laisse le PCCh en dehors du cadre d'intérêt prioritaire de l'URSS – ainsi que l'habitus démocratique et institutionnel du PCCh, ont joué en faveur de la mise en place de la pratique politique du PCCh, qui trouve dans le FP un cadre idéal.

Libéré de la crise Lafertte-Hidalgo et déjà finissant le processus d'épuration de ses éléments qui proposaient une ligne plus indépendantiste face à l'IC, le PCCh se trouve officiellement dans la ligne staliniste. Le parti se montre immédiatement prêt à exécuter la nouvelle stratégie de l'IC, qui se trouve en parfait accord avec l'habitus démocratique dont le parti fait preuve depuis sa naissance. Si la période ultragauchiste a eu très peu de succès pour le PCCh, le parti semble être plus « content » et « travailler mieux » quand il suit la voie de la démocratie parlementaire, confirme Angell : « Il a eu beaucoup plus de réussite et il s'est montré plus efficace pour appliquer les tactiques du Front populaire que lorsqu'il a tenté de mettre en pratique les tactiques ultragauchistes antérieures »<sup>495</sup>.

La nouvelle politique de l'IC entraîne le changement d'attitude du PCCh vis-à-vis des socialistes, des radicaux et des démocrates, auxquels les communistes chiliens se rapprochent afin d'organiser une alliance politique capable de s'installer au gouvernement. Cette nouvelle tactique des communistes aura l'effet attendu, puisque le souvenir de la dictature d'Ibáñez, d'une part, et l'expérience fortement autoritaire du second gouvernement d'Arturo Alessandri, d'autre part, créeront l'ambiance propice à l'accord des forces « progressistes » et permettront l'élection du premier gouvernement du FP au Chili, ayant à sa tête le président Pedro Aguirre Cerda, (PR). Les résultats pour le PCCh ne se feront pas attendre, puisque le parti verra accroître sa force électorale dans les années quarante et deviendra la troisième force électorale du pays lors des élections municipales de 1946. Comme le PCF lors de la première période du FP, mais avec un

---

<sup>493</sup> Nous sommes d'accord avec Vitale, pour qui le Front populaire au Chili comprend non seulement le gouvernement de Pedro Aguirre Cerda (1938-41), mais aussi celui de Juan Antonio Ríos (1942-46), Alfredo Duhalde (1946) et la première année du gouvernement de Gabriel González Videla. Même si la coalition a abandonné le nom de FP pour adopter celui d'*Alianza democrática* et si les socialistes n'ont pas toujours collaboré avec les présidents, les traits essentiels du front populaire sont restés jusqu'à l'élection de González Videla, dont le premier cabinet a eu trois ministres communistes. Vitale, L. *Interpretación...*p.297

<sup>494</sup> Cette tactique est confirmée par le désengagement de l'URSS du conflit espagnol et la retraite des Brigades rouges du territoire. Courtois, S. et Lazar, M. *Histoire du Parti communiste...* pp.160-161 Elle aboutira finalement au pacte germano-soviétique, signé en 1939

<sup>495</sup> Angell, A. *Partidos políticos...*p.99, 103 et 100

décalage de dix ans, le PCCh verra exploser le nombre de militants<sup>496</sup> et témoignera d'un fort ancrage dans le mouvement syndical et ouvrier<sup>497</sup>. Trois communistes occupent même des postes de ministres dans le gouvernement de Gabriel González Videla en 1946.

D'autre part, la complexité de la question se dévoile lorsque deux tendances différentes, au sein du PCCh, sur la façon d'aborder l'essor du parti au sein des masses et du système politique que entraîne la mise en place de la ligne du FP. Si l'accord existe sur la possibilité d'entraîner les masses dans une ligne d'agitation, la frontière des deux positions est marquée, justement, par l'usage de la violence.

L'essor du PCCh des années quarante, fait penser à quelques militants que l'étape d'ascension de masses est proche à être atteinte et que le rôle du parti est de préparer l'ambiance pour une possible révolution en réalisant des actions de lutte urbaine. C'est ainsi que dans son XIII Congrès en décembre 1945, le PCCh abandonne la conception d'Union nationale (UN) –politique d'entente encore plus large que les FP, qui acceptait la collaboration avec toutes les forces possibles, la bourgeoisie et les États-Unis inclus-, adoptée par les PC après l'attaque de l'Allemagne nazi contre l'URSS.

Cet accord « pluriclassiste » entre les directions des partis au niveau de l'État, préconisé par l'UN, se voit transformé dans le XIII Congrès du PCCh en une politique d'unité qui doit être construite à partir de la « lutte de masses », ce qui suppose l'augmentation du travail de masses et de l'agitation comme moyen de lutte. Si la nouvelle ligne ne suppose pas l'abandon du dialogue avec les autres forces politiques au niveau des directions des partis, elle signifie, dans la pratique, une sorte de radicalisation de l'action du PCCh au niveau de la base sans pour autant mettre en place des mesures violentes. La nouvelle politique est comprise, dans la pratique, comme l'unité –au niveau de la base- des diverses organisations sociales (comités de *adelanto*, comités de voisins, ligues de locataires, comités de parents d'élèves) qui expriment les revendications populaires et démocratiques de diverses manières. « C'est dans la lutte même que doivent se regrouper les forces démocratiques », dit le rapport du XIII Congrès et conclut que « quelques organisations du modèle ancien qui n'essaient de consacrer qu'au sport, aux activités créatives et culturelles, servent aussi pour exprimer les vœux de la lutte de masse »<sup>498</sup>.

Cette ligne propose l'indépendance de classe sans pour autant s'isoler des forces démocratiques, met l'accent sur le mouvement des masses et combine le travail parlementaire avec l'extraparlémentaire<sup>499</sup>. Ce dernier défini comme le travail qui

---

<sup>496</sup> Le « développement vertigineux dans la période postérieure au triomphe du Front populaire » annoncé par la direction du PCCh est confirmé par l'exemple d'une cellule des mines de charbon à Lota, où les 82 militants recensés à la fin de 1938 avaient augmenté à 4 mille en 1939. Contreras Labarca, C. XI « Por la paz, por las nuevas victorias del Frente Popular » Informe al XI Congreso Nacional del Partido Comunista de Chile 21.12.1939, Santiago, Ercilla, 1939, p.64. À la fin de 1933 le PCF comptait moins de 30 mille adhérents, au début de 1936 ce chiffre avait augmenté à 90 mille, en juin à 171 mille et en 1937 à 328 mille. Courtois, S. et Lazar, M. *Histoire du Parti...* p.143

<sup>497</sup> Voir G. Gómez, M.S. « Factores nacionales e internacionales...

<sup>498</sup> Rapport du XIII Congrès, Cité par Arrate, J. et Rojas, E. *Op. cit.* p.234

<sup>499</sup> *Ibid.*

s'effectue par la mobilisation des masses et l'organisation de grèves, mais jamais à partir de l'usage de la violence. La voie violente est liée par le PCCh aux manœuvres « ultragauchistes » et donc condamnables depuis le début du FP. Quelques militants communistes vont même au-delà des conclusions du XII<sup>e</sup> Congrès et croient à l'arrivée de l'étape d'ascension de masses. C'est ainsi qu'en 1946, pendant les débuts du gouvernement de González Videla, les Jeunesses communistes (JJCC) mettent en place une politique mixte d'action de lutte qui vouloit la création de milices populaires et l'application de la ligne déterminée par le parti dans son XIII<sup>e</sup> Congrès<sup>500</sup>. À savoir, une combinaison d'action parlementaire et de lutte de masses.

Le point de vue des JJCC ne semble pas déranger le PCCh, qui, de toute façon n'organise pas d'actions violentes. En effet, la campagne pour la formation de *milicias populares* menée par le PCCh en 1940, avait été conçue comme moyen de défense et de pression face aux forces politiques qui s'opposaient au gouvernement d'Aguirre Cerda, dans un climat politique extrêmement tendu qui témoignait de l'affrontement ouvert entre l'opposition –qui avait organisé des milices– et le gouvernement<sup>501</sup>. Témoignant du rôle défensif « du Gouvernement du Front Populaire et de la syndicalisation agricole »<sup>502</sup> plutôt que d'attaque à l'ordre institutionnel, cette campagne de « milices populaires », opposées aux « milices patronales » n'a pas eu d'impact sur la politique globale du parti ni contredit le soutien du PCCh aux moyens pacifiques pour la prise du pouvoir<sup>503</sup>.

Au contraire, ce soutien restera même une fois que les FP ne sont plus d'actualité, que la guerre froide change radicalement les rapports entre les forces politiques et que le PCCh est mis hors-la-loi en 1948.

### ***B.L'expérience reinosiste cristallise le choix pacifique***

Lorsque les ministres communistes sont obligés de quitter le gouvernement de González Videla cinq mois après avoir assumé leurs fonctions<sup>504</sup>, le PCCh se trouve dans

---

<sup>500</sup> Dans l'hebdomadaire *Mundo nuevo*, organe des JJCC, l'usage de la force, l'organisation paramilitaire de la jeunesse et la lutte de masses sous la forme de pouvoir populaire sont des sujets qui reviennent constamment.

<sup>501</sup> Le patronat avait organisé des milices, notamment dans la campagne, pour empêcher le projet du gouvernement de syndicalisation paysanne. Les partis Conservateur et Libéral ont menacé de s'abstenir pour les élections parlementaires de 1944 en protestation contre les actions des communistes qui attaquaient les secrétariats des partis traditionnels afin d'éviter le *cohecho* lors des processus électoraux- et de bloquer le travail parlementaire entre 1940 et 1944

<sup>502</sup> Journal *El Siglo*, 23.12.1940, p.9 ; Journal *El Siglo*, 01.12.1940, p.3 et 29.11.1940, p.8

<sup>503</sup> La plupart se sont dissoutes lorsque des événements comme la Loi qui a donné aux Forces armées le contrôle des processus électoraux, l'arrêt du projet de syndicalisation paysanne par le gouvernement et le veto mis par le président Aguirre contre le projet de loi anticommuniste, ont décompressé l'ambiance politique. Voir le texte complet de la loi qui donne le contrôle des élections aux forces armées afin de rassurer les partis « traditionnels » « Texto íntegro de la Ley promulgada no.6825 », *El Siglo*, 02.03.1941

<sup>504</sup> Après les élections municipales de 1946, le président González Videla forme un nouveau gouvernement composé exclusivement par des radicaux. Peu après, il formera un autre cabinet, cette fois avec les radicaux

une situation paradoxale. Il est isolé dans le système de partis et en même temps il a un soutien des masses très important, constaté lors des élections municipales de 1947 et des mobilisations des syndicats<sup>505</sup>. Face à la possible rupture avec le gouvernement, le PCCh voit s'affronter lors de la Conférence nationale de mai 1947 deux tendances : l'une qui plaide pour la rupture avec tout le régime démocratique en vigueur, gouvernement inclus, et l'autre qui propose juste la rupture avec le gouvernement, en le considérant comme une dictature oligarchique.

À la tête de la première tendance se trouve Luis Reinoso, secrétaire d'organisation du PCCh et deuxième dans l'échelon de la hiérarchie. Pour lui, la « position privilégiée » du PCCh au sein des masses ne garantissait pas la prise de pouvoir par les élections, car – tel que le montrait le paradoxe communiste, à savoir, bénéficier d'une position privilégiée au sein des masses et en même temps se voir exclu du gouvernement et isolé du reste des forces politiques<sup>506</sup> – confirmait qu'au Chili est bafoué le principe de tout régime démocratique, selon lequel un parti qui obtient le plus de votes et de représentants gagne le droit légitime d'augmenter dans la même proportion ses responsabilités dans le gouvernement<sup>507</sup>. En revanche, Reinoso voit que « lorsque les partis pro-léitaires conquièrent l'adhésion de la plupart de la population et se transforment en une force dirigeante à travers les chemins de la démocratie bourgeoise » au Chili, « les antidémocrates commencent à dévoiler leur vrai visage hypocrite »<sup>508</sup>.

Pour Reinoso, cette situation était la preuve que le régime démocratique chilien comportait des difficultés endémiques qui empêchaient d'aboutir au socialisme par la voie électorale, depuis le gouvernement et les institutions bourgeoises. Étant donné qu'aux yeux de Reinoso le PCCh avait suffisamment grandi au sein des masses, il estimait que le parti devait alors profiter de cet ancrage pour lancer une offensive de masses afin de lancer la révolution, par exemple, au moyen d'une grève générale :

« trente cinq années de lutte nous ont convaincu qu'on ne peut pas tout faire depuis la hauteur [du pouvoir] (...) c'est le peuple et la mobilisation combattive des masses qui prononcent le dernier mot. Le PC doit passer à l'offensive et promouvoir rapidement l'accomplissement du programme »<sup>509</sup>

---

et les libéraux, qui feront partie du gouvernement jusqu'à la fin du mandat. Urzúa, G. *Historia política de Chile...*p.543 ; Arrate, J. et Rojas, E. *Op. Cit.* p.241

<sup>505</sup> Sur les élections de 1947, voir Ch. 2. Pour la mobilisation des syndicats, voir Gómez, M.S. « Factores nacionales... » et Angell, A. *Partidos políticos...*

<sup>506</sup> « Nous nous trouvons dans le paradoxe suivante : (...) Les communistes doivent abandonner le gouvernement parce que le peuple leur donne son soutien chaque jour de plus en plus. Les réactionnaires utilisent le prétexte que les communistes croissent dans le gouvernement et, donc, doivent sortir du cabinet » Reinoso, L. « La jornada electoral ... » p.7-12

<sup>507</sup> « La solution donnée à la récente crise politique, remplaçant le cabinet précédant par un autre avec seulement des radicaux (...) a rompu une norme que la bourgeoisie a simulé traditionnellement respecter : reconnaître le droit de gouverner aux partis majoritaires qui ont constitué la base du triomphe de l'actuel gouvernement. » *Ibid.*

<sup>508</sup> *Ibid.*

<sup>509</sup> *Ibid.*

L'autre point de vue correspondait au secrétaire général du PCCh et numéro un dans la hiérarchie du parti, Ricardo Fonseca, et à Galo González, qui deviendra secrétaire général à la mort de Fonseca en 1949. Ils privilégiaient une action politique réalisée depuis l'État et plaidaient donc pour se replier afin de diminuer les tensions avec les autres acteurs et se réincorporer le plus tôt possible au centre du système de partis. D'après Galo González, cette tactique était nécessaire pour éviter un mal majeur : l'illégalité du PCCh et la répression du mouvement ouvrier par le gouvernement. Dans ce sens, González se montre contre toute action qui puisse mettre le PCCh en conflit avec les autres acteurs du système, grève générale incluse :

« Quelques gauchistes du secteur ouvrier plaident pour la grève générale. Cela entraînerait l'illégalité du Parti communiste, le fait que le Parti radical commence une dictature sanglante et qu'il devienne un docile instrument des ordres de l'étranger et des intérêts des propriétaires fonciers. Une grève générale aura été largi l'État d'Urgence à tout le pays, on aurait utilisé l'armée de terre contre le mouvement ouvrier et cela aurait produit un gouvernement dictatorial, réactionnaire et militaire qui mettrait le Parti Communiste hors la loi. »<sup>510</sup>

Ils proposent donc de rester dans l'étape de la révolution démocratico-bourgeoise, de continuer l'action du parti au sein du régime démocratique, d'abandonner l'idée de la lutte de masses préconisée par le XIII Congrès et de chercher des alliés dans le reste des forces politiques. Ils refusent l'idée de s'isoler, de commencer une action violente contre le régime en vigueur et même d'organiser des grèves nationales. « Il est fondamental de garder la ligne indépendante du prolétariat à travers les objectifs de la révolution démocratico-bourgeoise et de chercher des alliés », affirme González, car, étant donné que « nous sommes en train de commencer une période de grandes difficultés (...) on ne peut pas accepter les grèves revendicatives spontanées et désorganisées ». Dans ce sens, « il n'est pas possible que les travailleurs se laissent entraîner par le désespoir anarcho-syndicaliste de la grève indéfinie »<sup>511</sup>.

En effet, tel que le craignaient Fonseca et González, ce sera finalement la participation du PCCh à la grève du charbon ce qui a donné en 1948 les arguments au gouvernement de González Videla pour faire passer la Loi de défense de la démocratie et mettre le PCCh hors-la-loi. Désormais, ce sera la manière de faire face à l'illégalité ce qui opposera les deux tendances.

Dans un premier moment la ligne de Reinoso semble s'imposer. On met en place une politique de *repli combatif* dont l'objet serait « la chute contre la dictature ». En accord avec la nouvelle orientation, un groupe militaire appelé « Actif », créé comme organisation secrète avec quelques centaines de militants et contrôlé par Reinoso, reste parallèle à la structure régulière et prend à sa charge les actions armées ainsi que les rapports avec les comités régionaux les plus importants. Le reste du parti applique, pour sa part, la politique officielle de *repli combatif* de façon défensive.

---

<sup>510</sup> González, G. « Conferencia del Partido... p.1-11

<sup>511</sup> *Ibid.*

En avril 1949, en pleine clandestinité, Reinoso envoie un rapport au BP du CC très critique vis-à-vis de l'attitude du PCCh lors des dernières élections parlementaires du 6 mars. Même si le PCCh n'a pas participé officiellement, il a présenté quelques candidats en obtenant même un député pour la période 1949-1953<sup>512</sup>. Cela correspondait à la ligne décidée par le BP de participer activement aux élections malgré l'illégalité du parti, sans tomber dans « des illusions légalistes *electoreras* ». Car, d'après le parti, il ne fallait pas oublier les conditions absolument anormales dans lesquelles les élections se déroulaient<sup>513</sup>.

Pourtant, étant donné que pour Reinoso le résultat électoral ne correspond pas à l'opinion du peuple à cause des nombreux éléments qui ont détourné la volonté populaire –comme l'illégalité du propre PCCh<sup>514</sup>- et de la corruption du Parlement<sup>515</sup>, le leader critique la décision du BP et accuse le responsable des affaires électorales du PCCh (Abarca) d'avoir contribué à créer des illusions légalistes au sein des masses sans voir la taille de la machinerie créée par la « dictature » : Abarca aurait ainsi « aidé à donner une image de légalité à la fraude électorale en semant la confusion parmi les militants » Dans ce cadre, Reinoso estime que « pour les communistes » le chemin de la reconquête des libertés publiques « ce n'est point le chemin électoral », mais celui du renversement du gouvernement : « Les communistes, nous ne croyons plus aux vertus de la démocratie bourgeoise », déclare Reinoso et conclut que « le chemin signalé par le Parti communiste et que aujourd'hui est tout à fait en vigueur, c'est celui de la lutte organisée et liée aux masses »<sup>516</sup>. Pour renverser le gouvernement, Reinoso propose un *Plan de Salvación Nacional* et l'organisation d'un front de résistance, qui met l'accent sur l'unité du peuple à partir de la base plutôt que des dirigeants et la formation des « comités de résistance » dont la mission sera de lutter contre le gouvernement pour les revendications des masses dans la rue et pour la réorganisation de la terre par la prise de terrains par la force sans attendre des lois sur la question<sup>517</sup>.

Le discours de Reinoso se voit accompagné dans la pratique par des actions isolées, comme des assauts à des boulangeries, des épiceries et des incendies des bus, réalisées notamment par des militants des JJCC, dont la position du secrétaire général, Daniel

---

<sup>512</sup> Le député Víctor Galleguillos pour la province d'Antofagasta, Tocopilla, El Loa et Taltal De Ramón, A. *Biografías de Chilenos...* p.128

<sup>513</sup> Outre l'illégalité du PCCh et l'effacement des listes électorales d'une partie de l'électorat, Le BP avait dénoncé l'intervention flagrante de la part du gouvernement

<sup>514</sup> Reinoso parle particulièrement du *cohecho*, de la pression faite sur les fonctionnaires sous la menace de licenciement, l'inexistence des garanties, l'interdiction de rassemblements, la révision des discours politiques par les *Intendentes*, les gouverneurs, les sous-délégués ou les chefs de la police, le contrôle et la mise sur écoute des stations de radio, l'interdiction aux candidats proches du PCCh de faire campagne, la suppression de quelques trente mil électeurs des listes électorales et l'altération des résultats par les *gubernaciones*, les *intendencias* et par le Ministère de l'intérieur pour faire gagner des candidats précis. Reinoso, L. « El Pueblo de Chile no está vencido: lecciones de los 17 meses de resistencia de nuestro pueblo », Cité par Gómez, M.S. « Factores nacionales... » p.121-122

<sup>515</sup> Reinoso cite même le Parti conservateur, qui avait déclaré que l'élection avait été gagnée par la dictature de l'argent Reinoso, L. « El Pueblo de Chile...

<sup>516</sup> Reinoso, L. « El Pueblo de Chile...

<sup>517</sup> *Ibid.*

Palma, était très proche de celle de Reinoso. América Godoy avait 14 ans à l'époque et en tant que militante des JJCC, elle a fait partie d'un groupe d'assaut organisé par Reinoso :

« Nous apportions des pierres, de la propagande, tout. On a appris même à fabriquer une bombe Molotov et nous avions des bombes Molotov dans nos sacs. On partait avec ces trucs au centre ville et dès qu'il se passait quelque chose, on donnait les pierres à des camarades garçons qui étaient plus adroits que nous »<sup>518</sup>

Elle raconte que lors de l'organisation des actions,

« on se foutait complètement de ce dont il s'agissait. Un jour Lucho Fuentes me dit, « on y va. Il faut aller attaquer la boulangerie. » Et moi, je suis partie. J'avais quatorze ans. (...) On a donc attaqué la boulangerie et j'ai dû courir avec Lucho blessé par balle. (...) Quand il y a eu les grands affrontements au centre ville contre les voitures, les bus, nous avons renversé un bus en pleine Alameda et Teatinos et le bus s'est embrasé. Nous l'avions arrosé d'essence. »<sup>519</sup>

En effet, Reinoso a pu organiser quelques actions en toute liberté puisque, d'abord, la dureté de la répression de la première période d'illégalité ne permettait pas le contrôle absolu par les dirigeants du parti des actions des militants. Ensuite, ses postulats comptaient de nombreux adeptes parmi les militants, notamment à cause de la mise en illégalité du PCCh. Enfin, Reinoso était le deuxième dans la hiérarchie du PCCh et ses ordres n'étaient donc guère contestés par les militants de base : « Reinoso était le secrétaire d'Organisation et nous étions des membres de la Jeunesse communiste. Je n'aimais pas beaucoup cette histoire, mais on était comme ça : où il y avait à faire, on y allait »<sup>520</sup>, affirme Godoy.

Le plan d'action de Reinoso a provoqué la condamnation du secrétaire général Fonseca et de son successeur, Galo González. Pour Fonseca, l'action violente pouvait entraîner le PCCh à l'isolement et l'abstention électorale pouvait le conduire à la perte de son rôle d'avant-garde du mouvement ouvrier. Fonseca et la direction du parti ont soutenu que « l'abstention ne correspond pas à la politique des communistes », ce qui n'empêche que dans certaines conditions le PCCh puisse encourager le boycott électoral<sup>521</sup>. La direction du PCCh conclut que les conditions requises pour le boycott n'existaient pas au Chili et que le PCCh devait donc participer aux élections<sup>522</sup>. Néanmoins, d'après la version officielle, Reinoso n'a suivi que partiellement cette résolution. Durant et après le processus électoral, il a continué à plaider contre les élections et à encourager les militants à ne pas participer à la campagne électorale.

---

<sup>518</sup> Godoy, A. Entretien, Santiago, 07.05.2005

<sup>519</sup> *Ibid.*

<sup>520</sup> *Ibid.*

<sup>521</sup> « Dans une période d'offensive du mouvement populaire et de décomposition de l'adversaire, quand on a établi les principes qui influent directement sur la prise du pouvoir, le parti du prolétariat pourrait encourager et diriger le boycott électoral, qui est différent de l'abstention, parce que c'est une forme de lutte active, en plus d'une forme plus élevée de lutte, une forme de lutte directe pour le pouvoir. »

Corvalán, L. *Ricardo Fonseca, combatiente ejemplar*, Santiago, Austral, 1972, pp.217-218

<sup>522</sup> Corvalán, L. *De lo vivido...* pp.53-55

La direction du PCCh condamne, en outre, la lutte violente préconisée par Reinoso, puisqu'elle estime que les conditions ne lui sont pas propices. Pour González, le fait de décréter une insurrection armée sans la préparer, signifie mener la classe ouvrière et son avant-garde (le PCCh) à une aventure catastrophique. Car pour passer à une telle offensive il faut que « le prolétariat, à travers sa propre expérience, soit convaincu du besoin de passer à des formes plus élevées de lutte »<sup>523</sup>.

Or, la plupart des masses populaires, tel que le constate la direction du PCCh, ne sont pas mon très prêtes pour ce genre d'action et ont préféré se retirer de manière organisée. Vu la « passivité » des masses face à la répression contre les communistes, seulement une partie de la classe ouvrière aurait appuyé le PCCh dans un mouvement de type insurrectionnel, affirme Luis Corvalán. Il fallait, donc, se retirer de façon organisée et développer une résistance destinée à sauver l'organisation et les cadres<sup>524</sup>.

La direction critique aussi la proposition de Reinoso d'installer la dictature du prolétariat sous la forme des démocraties populaires européennes. González estime qu'au Chili, au Brésil et en Argentine, n'existaient pas encore les conditions pour abandonner l'étape de la révolution démocratico-bourgeoise et établir la dictature du prolétariat<sup>525</sup>. L'alternative pour le cas chilien se trouve plutôt dans la mise en place de gouvernements du type du « front unique national ». C'est-à-dire, des gouvernements qui puissent ouvrir le chemin à la révolution démocratico-bourgeoise et au socialisme si, et seulement s'il existait la pression d'un fort mouvement populaire pour le faire et si le prolétariat avait conquis l'hégémonie de ce mouvement et avait abouti à réaliser l'alliance ouvrière-paysanne<sup>526</sup>. Dans ce sens, la direction du PCCh soutient les accords avec une partie de la bourgeoisie comme stratégie politique et désapprouve la critique que Reinoso fait à cet égard.

La direction du PCCh conclut que Reinoso n'avait fait que discréditer la consigne du parti. Au lieu de suivre les propositions *reinosistas*, Fonseca crée un secrétariat par lequel il organise le passage complet du parti à l'illégalité. Mal gré les mauvaises conditions, le PCCh n'arrête pas le travail politique –une combinaison de lutte légale et illégale- et continue à encourager la lutte revendicative. C'est-à-dire, afin de réunir des nouvelles forces pour organiser la résistance contre le gouvernement de González Videla, le PCCh en illégalité soutient des groupes et des organisations qui demandaient, par exemple, l'augmentation des salaires, la baisse du prix des loyers ou des produits de première nécessité<sup>527</sup>.

---

<sup>523</sup> González, G. « El Partido Comunista de Chile es indestructible e indivisible », *Principios*, no. 3, mai 1951, p.1-8

<sup>524</sup> Corvalán, L. *De lo vivido...* pp.53-55

<sup>525</sup> Les démocraties populaires correspondent à la perspective de la révolution au sein du bloc socialiste d'après le modèle soviétique, entendues comme défense de l'URSS. Dans cette dynamique, toute différence avec les directives du modèle soviétique était vue comme une trahison à l'URSS

<sup>526</sup> González, G. « El Partido Comunista de Chile...

<sup>527</sup> Gómez, M.S. « Factores nacionales... » p.123

Le BP décide de bannir complètement la position de Reinoso en 1951 et d'expulser les leaders du mouvement<sup>528</sup>. Accusés d'ultra gauchistes, leur expulsion sera ratifiée lors de la IX Conférence Nationale du Parti communiste, en septembre 1952. Les charges étant : avoir été un groupe putschiste qui a essayé de changer les méthodes de lutte des masses par l'action directe de petits groupes isolés et qui a mis des obstacles au développement du mouvement de masses, avoir préconisé une politique terroriste, avoir attenté contre l'unité du parti en ayant proposé aux JJCC la division du PCCh, avoir transformé la Commission d'organisation du PCCh en une sorte de seconde direction, avoir tenté de discréditer le PCCh à l'étranger et, en fin, avoir mis des obstacles aux relations fraternelles entre divers partis frères dans le continent<sup>529</sup>.

Même les militants de base ayant participé aux actions organisées par Reinoso ont été expulsés ou ont reçu des sanctions. « Nous avons dû *bajar el moño* face à la direction du parti », raconte América Godoy, qui a pleuré à genoux face aux dirigeants pour ne pas être expulsée du PCCh. « Après avoir aidé Luchó Fuentes, le camarade Juan Chacón Corona est venu indigné chez moi. J'avais peur. J'ai pensé, « il va m'accuser auprès de mon père ». Et c'est justement ce qui s'est passé » :

« Regarde, a dit Juan Chacón à mon père, América, avec les gamins de la Jota, sont mêlés à ce traître. » Ils n'expulsaient pas encore Reinoso. Et Chacón s'est assis avec moi pour m'expliquer pourquoi nous n'avions pas une voie armée. Il fallait se préparer pour elle, mais il ne fallait pas prendre l'initiative avec n'importe quelle voie armée et en poussant en n'importe quelle direction, sans savoir ce que nous étions en train de faire. C'est à ce moment-là que j'ai compris à Chacón. »<sup>530</sup>

Un processus d'expulsion des militants ayant participé à des actions a commencé et une Conférence a initié l'épuration des JJCC. « Il fallait voir jusqu'où allaient les racines de Reinoso », justifie América Godoy :

« Il [Reinoso] a été l'initiateur de cette étape de révolution armée, mais elle n'était pas une révolution armée proprement dit, elle n'était pas claire. Nous nous considérions des révolutionnaires qui voulaient changer le régime, mais comment il fallait le changer, ce n'était pas clair. Et un tas de certitudes se sont effondrées pour nous »<sup>531</sup>

Le refus par le PCCh de la voie insurrectionnelle ou armée, même en se trouvant dans l'illégalité, témoigne une fois de plus de l'engagement du parti en faveur de la voie pacifique. Comme le reconnaissent les historiens, l'engagement du PCCh pour le système politique démocratique représentatif a résisté aux épreuves les plus dures et le parti a persisté dans ses essais de s'insérer au système de partis<sup>532</sup>.

---

<sup>528</sup> Lors d'une réunion élargie (*Ampliado*) du BP en 1951, on a déterminé la sortie de Reinoso, de Benjamín Cares (important dirigeant communiste de la zone du charbon qui avait organisé l'historique grève pendant le gouvernement de González Videla), Daniel Palma (secrétaire général des JJCCi), Marcial Espinoza et Jorge Jamett

<sup>529</sup> *IX Conferencia Nacional del Partido Comunista de Chile*. Supplément de la revue *Principios*, septembre 1952

<sup>530</sup> Godoy, A. Entretien avec l'auteur. Santiago, 07.05.2005 La Jota est le nom familier donné aux JJCC

<sup>531</sup> *Ibid.*

<sup>532</sup> Correa, S. Et al. *Historia del Siglo XX...* p.135

On pourrait penser pourtant, que l'engagement du PCCh en faveur du système démocratique répond non pas à un habitus pacifique particulier, mais à l'influence des directives internationales. Car, les décisions adoptées pendant cette période vont dans le sens de la ligne préconisée par le Kominform, organisme qui remplace l'IC. La nouvelle politique, plus en accord avec les nouveaux besoins imposés par la création du camp socialiste, met l'accent sur la défense et la consolidation du socialisme dans les pays du socialisme et non plus sur l'exportation du socialisme partout dans le monde, comme auparavant<sup>533</sup>. Dans ce cadre, le Kominform incite les PC locaux qui ne se trouvent pas dans l'orbite socialiste, au repli. La ligne de Reinoso irait donc contre le repli préconisé par le Kominform.

Dans ce sens, la politique de repli du PCCh aurait adopté, d'après Gómez, deux dimensions : d'une part une dimension nationale, qui tenait compte de l'importance de la réinsertion du parti dans le système politique chilien. D'autre part une dimension internationale, qui considérait la mise en place de la ligne politique de repli du Kominform comme fondamentale pour démontrer aux soviétiques que le PCCh se trouvait au côté de l'URSS.

Tenant compte que cette concordance n'empêche pas la reconnaissance du caractère national dans la décision du PCCh, que l'habitus pacifique du PCCh ne peut pas être réduit à la seule identification du domaine sociétal dans l'action politique, mais qu'il est cristallisé par la manière dont le PCCh définit ses pratiques à partir de l'ensemble des domaines –sociétal ET téléologique– sans nuire aux principes du régime démocratique libéral et qu'il répond à l'ensemble des « dispositions » qui résultent de l'internalisation de l'ensemble des règles du système politique démocratique, construit à partir de l'expérience particulière du parti –et donc qui se voit confirmé par l'ensemble des choix que le PCCh fait tout au long de son histoire–, on ne saurait nier l'existence d'un habitus pacifique du PCCh à cause de l'ajustement aux directives soviétiques.

L'engagement du PCCh pour la voie pacifique existe depuis sa création, comme on peut le constater dans les différentes périodes et au sein de diverses configurations. Il en fait preuve lorsqu'il est incapable de mettre en place les directives de l'IC dans les années trente et justifie cette incapacité par le caractère répressif du gouvernement chilien, ce qui pourtant, n'a pas empêché d'autres PC de mener des actions violentes<sup>534</sup>. Mais aussi

---

<sup>533</sup> L'IC est dissoute en mai 1943. En septembre 1947 le Kominform est créé par l'URSS avec un sens fondamentalement défensif afin de consolider la zone socialiste d'Europe orientale. Le Kominform se différencie de l'IC quant à la non exportation du socialisme et à la reconnaissance des particularités nationales, puisque les Démocraties de nouveau type, qui forment le bloc socialiste après la Seconde guerre mondiale, posent la question des voies nationales. En tant qu'organisme contrôleur de la défense de l'URSS, le Kominform doit neutraliser les conflits autour des différences concernant la structure des alliances politiques et de classe, le problème agraire, le rôle de la lutte de masses et la définition d'une situation potentiellement révolutionnaire. Gómez, M.S. « Factores nacionales... » p.130

<sup>534</sup> Peut-être que le cas le plus notable est celui de l'insurrection organisée par le PC de El Salvador et son secrétaire général Farabundo Martí en 1932. Voir Dalton, R. *Miguel Mármol. Los sucesos de 1932 en El Salvador*, San José de Costa Rica, Ed. Universidad Centroamericana, 1972; Alvarez-Solis, A. et al. *El Salvador, la larga marcha de un pueblo (1932-82)*, Madrid, Ed. Revolución, 1982 Dans le cône sud il faudrait souligner l'insurrection organisée en 1935 par le PC Brésilien et son leader, Luis Carlos Prestes,

quand il se montre bien plus à l'aise dans le cadre démocratique de collaboration pacifique avec le reste des forces progressistes, comme c'est le cas de son expérience avec le FP. Même lors de sa mise en illégalité le PCCh garde son engagement pour la voie pacifique et son respect à l'égard du cadre institutionnel en vigueur. Si l'existence d'une tendance pro-lutte armée apparaît au sein du PCCh, la direction optera pour continuer sur le chemin de la voie pacifique et la tendance « violente » sera bannie du parti.

À cette pratique qui cristallise l'habitus pacifique, viendra s'ajouter à partir de la fin des années cinquante, la théorisation de la voie pacifique. On verra par la suite la consolidation de l'alternative pacifique communiste face aux divers acteurs nationaux et internationaux.

## 2. La consolidation de la voie pacifique du PCCh dans une époque turbulente

Bien que la voie pacifique ait été annoncée par le PCCh comme tactique officielle en 1956, elle faisait déjà partie du programme avec lequel le parti –encore en l'illégalité– a affronté les élections présidentielles de 1952 en appuyant le candidat de la minorité socialiste, Salvador Allende. Après avoir refusé l'initiative de Reinoso de renverser le président González Videla par la force à travers l'action du bras armé *Activo*, le PCCh adopta la ligne du *Programa de emergencia*, laquelle prit la forme et le contenu d'un projet plus global lors de la IX Conférence Nationale, en septembre 1952, avec le *Front de Libération Nationale* (FLN). En lignes générales, le FLN voulait faire face à l'illégalité à partir de l'établissement d'une plateforme assez large, destinée à rallier les forces qui se trouvaient en opposition au gouvernement et créer, ainsi, les conditions pour réaliser, plus tard, la révolution démocratico-bourgeoise<sup>535</sup>.

Il ne proposait pas, par conséquent, l'établissement d'un gouvernement socialiste<sup>536</sup>, mais l'action politique au sein du système institutionnel en vigueur et, dans ce sens, les moyens pacifiques de lutte politique. L'objectif du FLN « n'est pas d'en finir avec le capitalisme et de construire le socialisme, mais en finir avec la domination impérialiste et féodale, le seul chemin d'ailleurs pour s'approcher du socialisme », affirmait le secrétaire général du parti, Galo González<sup>537</sup>.

---

connue comme l'*Intentona comunista*. Voir Bastos, A. *Prestes e a Revolução Social*, Rio de Janeiro, Calvino, 1946 ; Silva, H. *A grande marcha*, Rio de Janeiro, Civilização brasileira, 1965

<sup>535</sup> Cette ligne fut proposée par le secrétaire général du PCCh, Galo González, et acceptée par le BP en 1950. Le PCCh prônait l'instauration d'un gouvernement démocratique de libération nationale, c'est-à-dire, de type démocratico-bourgeois, « un gouvernement d'une large coalition, établi pour développer et réaliser les tâches de la révolution démocratico-bourgeoise », dont la mission serait de mener un processus de démocratisation du pays. Daire, A. «La Política del Partido Comunista...» p.148

<sup>536</sup> « Le gouvernement démocratique de libération nationale n'est pas un gouvernement de démocratie populaire » parce que « les gouvernements de démocratie populaire sont une nouvelle forme de dictature du prolétariat qui propose la construction du socialisme », González, G. cité dans Daire, A. «La Política del Partido...» p.148

<sup>537</sup> González, G. cité dans Daire, A. «La Política del Partido...» p.147

Dans ce sens, le programme du FLN ne diffère pas beaucoup de ce qui était l'esprit du FP<sup>538</sup> et son contenu gardera les mêmes axes d'intérêt : des revendications basiques (comme la lutte pour le pain) ainsi que la défense de la paix au niveau international, de l'indépendance nationale et de la démocratie. En ce qui concerne la démocratie, le FLN propose des réformes à réaliser dans le cadre institutionnel en vigueur, comme la dérogation de la Loi de défense permanente de la démocratie –qui avait mis le PCCh hors la loi-, de la Loi de sécurité intérieure de l'État, de la loi qui interdisait la syndicalisation paysanne et de toutes les lois et décrets à caractère « répressif »<sup>539</sup>.

L'esprit démocratique et de soutien au cadre institutionnel du programme communiste trouve un bon accueil dans le projet d'Allende, où le FLN se voit mis en place par la constitution de l'alliance PCCh-Allende : le Front du Peuple. Le FLN sert ainsi de base à ce qui sera officiellement la voie pacifique, laquelle, bien que le PCCh l'ait mise en pratique depuis sa naissance, ne deviendra officielle qu'en 1956, lorsque le XX Congrès du PCUS l'a définie comme moyen possible pour arriver au pouvoir<sup>540</sup>.

Désormais, le PCCh trouve le soutien doctrinaire du monde communiste qui manquait à ce qu'il réalisait depuis des années et qu'il justifiait, normalement, par des circonstances diverses<sup>541</sup>. Le parti adopte ainsi immédiatement d'immédiat la nouvelle directive dans son discours. Quelques mois après le Congrès du PCUS, le X Congrès du PCCh approuve la voie pacifique comme tactique officielle et le FLN comme stratégie, avec les mêmes principes de 1952 : le front large de forces progressistes réunies autour de la classe ouvrière, la mise en place d'un gouvernement qui puisse cimenter le chemin pour la révolution démocratico-bourgeoise –et non pas socialiste-, la réalisation de l'action politique dans le cadre institutionnel démocratique et l'usage des moyens pacifiques<sup>542</sup>.

González appelle ainsi à une alliance large de la paysannerie, des intellectuels et de toutes les forces patriotiques, réunis autour de la classe ouvrière, pour « conquérir une solide majorité parlementaire et transformer le Parlement en un instrument de la volonté populaire » et « créer ainsi les conditions pour que la classe ouvrière et le reste des forces populaires et progressistes assument le pouvoir par la voie pacifique »<sup>543</sup>. Celle-ci entendue comme « arriver au pouvoir par le suffrage ou une autre procédure qui ne soit

---

<sup>538</sup> Voir *Principios* no.7, oct-nov., 1951

<sup>539</sup> Daire, A. «La Política del Partido...» p.150-151

<sup>540</sup> Le XX Congrès du PCUS (14-24 février 1956) et son secrétaire Nikita Khrouchtchev, ont accepté et même conseillé aux PC des pays capitalistes la conquête du pouvoir politique par la voie pacifique, pour commencer les transformations nécessaires à l'installation du socialisme ainsi que l'existence de formes de transitions variées, dont le chemin parlementaire. Khrouchtchev, N. Rapport présenté au XX Congrès du PCUS sur l'activité du Comité central. 14-24 février 1956, cité par González, G. « Décimo Congreso Nacional del Partido » (Informe al X Congreso Nacional del Partido), dans *Documentos e informes emanados de plenos y congresos del Partido Comunista de Chile*, Santiago, Imprenta Horizonte, 1963, p.13

<sup>541</sup> Voir Galo González, « Décimo Congreso Nacional... » p.14

<sup>542</sup> Le X Congrès du PCCh, en avril 1956, remplace aussi la date de fondation du PCCh. Le parti abandonne 1912 (date de la fondation du POS) et adopte celle de 1922. Le Congrès donc, commence comme XIV et fini comme X

<sup>543</sup> González, G. « Décimo Congreso Nacional... » p.11

pas celle de la guerre civile »<sup>544</sup>. Un éventuel gouvernement socialiste viendrait dans une seconde étape – pour l’instant le parti propose une « révolution » non « précisément de caractère socialiste, mais démocratique populaire, de libération nationale »- et la réalisation de la révolution par des moyens pacifiques dépend, pour González, de « la puissance et résistance des classes ennemies », d’une part, et de « la capacité de la classe ouvrière à réunir au tour d’elle la majorité nationale et conquérir, par le moyen du suffrage ou autre voie similaire, le pouvoir pour le peuple »<sup>545</sup>, d’autre part.

González insiste particulièrement sur l’utilisation du suffrage et sur le besoin d’éviter la guerre civile et « l’insurrection » par « l’élargissement et non la restriction des droits citoyens à tous les partis et secteurs »<sup>546</sup>, au point qu’on constate dans son discours une sorte de réduction de la voie pacifique à la réalisation d’élections parlementaires<sup>547</sup>. Cela se voit confirmé par le regard très classique que González porte sur les partis, considérés comme le principal instrument de la démocratie<sup>548</sup>. Cela explique pourquoi le PCCh propose dans son programme de mettre fin aux prérogatives que le Président a au-dessus du Parlement et de remplacer le système présidentiel en vigueur par un régime parlementaire uni-caméral<sup>549</sup>.

La voie pacifique du PCCh recevra avec le temps la contribution, d’un côté, des documents rédigés par le mouvement communiste international sur la matière. Notamment ceux de la Conférence des partis communistes et ouvriers en 1957, 1960 et 1969. D’un autre côté, elle se verra nourrie de l’analyse que le PCCh réalisera de la propre réalité nationale, ce qui apportera un contenu particulier à la tactique –circonscrite au territoire chilien- et d’où sortira la désignation de « voie chilienne au socialisme » qui n’est que la « voie pacifique –communiste- à la chilienne ».

### ***A. Les principes de la voie pacifique***

La forme que prend la voie pacifique dans sa version chilienne se développe fondamentalement autour de trois principes : le rejet de la guerre civile et du soulèvement armé du peuple, le respect du cadre institutionnel pour l’arrivée au pouvoir et l’importance accordée à la lutte de masses dans le processus de la prise du pouvoir sous la direction de la « classe ouvrière ». On s’arrêtera particulièrement sur les deux premiers points, car ils concernent directement la cristallisation de l’habitus pacifique du PCCh. *L’usage des armes*. Si le PCCh refuse dans la théorie et dans la pratique la mise en place de la lutte armée au Chili, il ne condamne pas le droit du peuple à prendre les armes

---

<sup>544</sup> *Ibid.*

<sup>545</sup> *Ibid.* p.13, 10

<sup>546</sup> *Ibid.* p.11

<sup>547</sup> Daire, A. «La Política del Partido Comunista...» p.156

<sup>548</sup> González les définit comme des « organes d’expression citoyenne », dont l’importance est tellement forte, que l’existence de prérogatives présidentielles au-dessus le Parlement –comme le pouvoir de veto et de faire passer des lois avec le soutien d’un tiers des élus- « nie la démocratie et facilite l’action du gouvernement en marge du Parlement » González, G. « Décimo Congreso... » p.12

<sup>549</sup> *Ibid.*

d'une façon générale. D'ailleurs, si les conditions sont propices, le PCCh assure être prêt à encourager une telle action. Dans ce domaine, deux éléments caractérisent la voie pacifique à la chilienne : premièrement, le PCCh considère que les conditions de la société chilienne empêchent qu'une offensive insurrectionnelle finisse avec succès. C'est pourquoi la voie armée ne serait pas applicable au Chili. Deuxièmement, malgré l'élargissement au cours des années des formes de « violence » acceptées dans le discours par la voie pacifique, elles ne concerneront jamais l'usage d'armes.

Le PCCh voit la société chilienne comme étant très attachée aux institutions et aux traditions et le parti reconnaît que l'alternative de changements qu'il propose ne compte pas sur le soutien de la majorité du pays : « Le peuple ne cherche pas la violence » affirme Luis Corvalán –le secrétaire général qui remplace Galo González à sa mort en 1958-, et c'est pourquoi, « une fois de plus nous insistons sur le fait que les communistes, nous sommes pour que le pays décide son destin sans guerre civile »<sup>550</sup>. Outre la puissance des classes dirigeantes au Chili et la forte résistance aux changements révolutionnaires qu'on prévoit – ce qui rendrait difficile la réussite d'une insurrection populaire-, le PCCh considère que les paysans n'ont pas au Chili l'organisation ni la « conscience » nécessaire pour prendre les armes. Ils seraient, pour la plupart, une masse au service des seigneurs, aux yeux des dirigeants communistes.

Pour le PCCh, un soulèvement armé du peuple n'entraînera donc qu'une forte répression et n'assurera pas le succès de l'action : « Le prolétariat et son Parti [le PCCh] n'ont jamais été des partisans de la violence en elle-même », souligne Corvalán, et il ajoute qu'« ils sont pour le chemin le moins douloureux, pour éviter autant que possible l'effusion de sang et la destruction des biens matériels et culturels »<sup>551</sup>.

Pourtant, cette caractérisation de la société chilienne, qui empêche l'acceptation de la voie armée, n'interdit pas à d'autres sociétés d'utiliser l'insurrection armée comme moyen de lutte. La voie pacifique n'est pas pour Corvalán, obligatoire dans des pays ayant une tradition démocratique-bourgeoise, un gouvernement constitutionnel et certaines libertés, de la même façon que la voie violente n'est pas obligatoire dans les pays qui ne connaissent pas la tradition démocratique-bourgeoise et qui sont régis par des « dictatures brutales ». La voie pacifique, bien qu'elle soit la plus probable au Chili, n'est point obligatoire, puisque la voie à suivre doit être déterminée, selon Corvalán, par la réalité de chaque pays sans s'attacher à un modèle prédéterminé<sup>552</sup>. Autrement dit, Corvalán, ne refuse pas la voie armée comme moyen en théorie :

« Nous, les communistes, sommes fermement convaincus que la voie naturelle, le chemin le plus probable de la révolution chilienne est celui de la voie pacifique (...) Mais si les classes dominantes, qui n'abandonneront pas le pouvoir sans lutter, recourent à la

---

<sup>550</sup> Corvalán, L. Rapport au XII Congrès National du PCCh, mars 1962, cité par Corvalán, L. « Aseguremos el camino pacífico », dans *Nuestra vía revolucionaria*, Santiago, s/e, 1964, pp.66-83, p.67 Article apparu dans le journal *El Siglo*, 11.03.1964

<sup>551</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica y la alternativa de la vía violenta », dans *Nuestra vía revolucionaria...* pp.32-43, p.43. D'après l'article apparu dans la revue *Principios*, no.86, octobre 1961

<sup>552</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica y la alternativa... » p.41 et « Acerca de la vía pacífica », dans *Nuestra vía revolucionaria*, pp.14-31, p.31 Article apparu dans la revue *Principios*, no.77, janvier 1961

violence, le mouvement populaire pourrait se voir obligé à prendre l'autre chemin, celui de la lutte armée. »<sup>553</sup>

Corvalán se montre ainsi moins rigide face aux limites de la voie armée que González en 1956 : il donne son accord à propos de la possibilité d'une voie armée en théorie, parle du passage d'une voie à l'autre, accepte, dans la voie pacifique, la création de groupes armés et de formes qu'il appelle « de violence » sous certaines conditions et défend le caractère « révolutionnaire » de la voie pacifique en récusant les accusations de « réformisme », sans accepter pour autant la mise en place de la lutte armée au Chili.

Certes, Corvalán élargit les conditions dans lesquelles le PCCh accepterait la prise des armes et affirme que le PCCh n'exclut plus la création de groupes armés si ce la se fait en réponse à la formation des gardes blanches « contre le peuple » par les classes bourgeoises. Dans ce cas, « surgirait la nécessité de constituer des milices populaires et donc, la préparation pour l'alternative de la voie violente », affirme Corvalán, pour qui « même si l'on suit la voie pacifique, on pourrait concevoir aussi la constitution de groupes armés d'autodéfense »<sup>554</sup>. C'est-à-dire, les groupes armés sont acceptés d'un point de vue défensif, comme l'ont été les milices populaires des années quarante.

Dans ce cadre, la révolution par la voie pacifique signifie pour le PCCh dans les années soixante, « seulement la possibilité de réaliser des changements révolutionnaires sans recourir à l'insurrection armée ou à la guerre civile »<sup>555</sup>, puisque « cela correspond à la voie armée »<sup>556</sup>. C'est-à-dire, l'insurrection armée ou la guerre civile seraient les deux seules formes de violence qui resteraient interdites pour le PCCh.

Or, lorsque Corvalán décrit les actions auxquelles le parti s'oppose, leur définition est bien plus vaste que les deux formes mentionnées ci-dessus<sup>557</sup>, parce que la limite de l'acceptation d'autres formes de lutte « aiguës » ou de « violence à moindre échelle » sera marquée toujours par la prise des armes.

En effet, lorsqu'on regarde la description des actions permises, on constate que la violence est entendue par le PCCh comme des formes d'agitation sociale qui n'appellent pas à l'usage des armes ni à prendre le pouvoir politique par la voie armée, mais qui réclament de ses revendications bien précises par la pression qu'entraîne la mobilisation populaire contre les autorités. Les « autres formes possibles de violence » que la voie pacifique du PCCh autorise, sont concrètement, « la grève générale, l'occupation de terres par les paysans dans certaines régions ou, des sans-logis dans les villes, les manifestations, etc. »<sup>558</sup> Ces actions prennent des formes concrètes que le PCCh souligne,

---

<sup>553</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica y la alternativa... » p.38

<sup>554</sup> *Ibid.* p.36

<sup>555</sup> Corvalán, L. « Acerca de... » p.26

<sup>556</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma de revolución », dans *Nuestra vía revolucionaria...* pp.44-65, p.54 Article apparu dans la revue *Nuestra Época*, no. 12, déc., 1963

<sup>557</sup> « ce que nous avons combattu et combattons toujours c'est l'aventure du coup d'État, les actions échevelées dans lesquelles des petits-bourgeois désespérés, trotskystes ou d'autres aventuriers, ont voulu et veulent entraîner le mouvement ouvrier » Corvalán, L. « Acerca de... » p.28

<sup>558</sup> *Ibid.* p.26

par exemple, à partir du mouvement de masses de 1963 : les grèves revendicatives, l'occupation des terrains des sans logis, les manifestations massives, les grèves contre la loi dite « *mordaza* » concernant la presse, l'occupation des usines par les travailleurs, les marches sur les autoroutes, les *desfiles callejeros*, les meetings publics, la prise du bâtiment et des jardins du Parlement, la marche des paysans depuis la campagne vers la capitale, la fréquence et l'ampleur des manifestations *callejeras* des étudiants, l'occupation des écoles, l'arrêt d'activités en province, la mise en berne du drapeau en signal de protestation, la cessation de paiements à cause de l'augmentation des loyers et la fermeture du commerce contre la hausse des impôts<sup>559</sup>.

Le PCCh considère comme « une forme de violence » le seul fait « d'avoir recours aux masses, de faire pression avec les masses », puisque cela suppose qu'« on ne laisse pas – et qu'on ne pourrait pas laisser – la solution du différend de chaque situation à la simple appréciation sur « qui a raison ou pas », mais à la question de « qui a et qui lance davantage ses forces au combat »<sup>560</sup>, explique Corvalán. Dans ce sens, l'usage de la « violence » des masses reste, pour le PCCh, une manœuvre dissuasive de défense et non pas une forme de violence d'attaque armée.

En effet, lorsque le PCCh est imédiatement devant son XII Congrès la possibilité du déclenchement de la voie de la violence comme réaction à l'action de l'« ennemi », les mesures que le parti décide d'adopter correspondent toutes aux mesures d'« autodéfense », comme la garde des locaux, la protection des rassemblements publics et des dirigeants politiques « contre toute attentat des bandes factieuses »<sup>561</sup>.

D'une part, c'est parce que ce sens de « violence » n'aura jamais une forme armée que le PCCh accepte certaines formes de « violence » dans la voie pacifique. Par exemple, lorsque le PCCh fait référence à une voie pacifique sans élections, c'est-à-dire, « qui utilise d'autres formes et moyens de lutte », il met en valeur l'action du PC espagnol (PCE), qui a appelé à une « grève nationale et pacifique » afin de renverser le régime du dictateur Francisco Franco. Le PCE « n'a pas pensé à des élections, au moins dans une première étape », affirme Corvalán, « mais à la possibilité de faire usage de ce moyen-là [la grève] pour aboutir, sans insurrection et sans guerre civile, à un changement politique de contenu et propos révolutionnaires »<sup>562</sup>.

D'autre part, les formes de violence auxquelles le PCCh fait appel sont l'instrument par lequel le parti incorpore la dimension « hors du cadre institutionnel » nécessaire dans l'action d'un parti qui se veut le représentant des masses populaires et qui revendique un caractère révolutionnaire. Le PCCh souligne particulièrement les grèves illégales et la prise de terrains dans les villas par des sans logis et par les paysans dans la campagne<sup>563</sup>.

---

<sup>559</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.51

<sup>560</sup> *Ibid.* p.54

<sup>561</sup> Corvalán, L. Rapport au XII Congrès Nacional... p.67

<sup>562</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.50

<sup>563</sup> Le PCCh fait référence, notamment, à l'explosion des grèves illégales réalisées en 1962 et dénoncées par le président de la République Jorge Alessandri, dans son discours annuel au Parlement. Alessandri a constaté qu'en 1962 les grèves illégales ont supposé un nombre d'ouvriers et d'employés plus de trois fois supérieur à celui des grèves légales. Quant à la prise de terrains, le PCCh souligne l'action des mapuches. Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.53-54

Car, tel que Corvalán le rappelle, l'occupation des terrains « ne se trouve pas dans le cadre de la loi bourgeoise, puisque le principe fondamental de cette dernière est la propriété privée »<sup>564</sup>.

Si la voie pacifique refuse le soulèvement armé et la guerre civile comme moyen pour arriver au pouvoir, l'alternative évidente semblerait être celle qu'offre la voie électorale. Néanmoins, le ton utilisé par le PCCh vis-à-vis des élections dans le temps – plus ou moins condescendant, plus ou moins agressif – se verra directement influencé par le contexte national. D'une part, Corvalán ne restreint pas la voie pacifique aux élections et au contraire, il met celle-ci dans un ensemble d'actions permises par la voie pacifique, ce qui va dans le même sens de l'élargissement des formes de « violence ». Mais, d'autre part, l'approche des élections présidentielles (1964 et 1970) et l'engagement du PCCh en faveur de la voie électorale et avec le cadre institutionnel, entraînent le parti dans une défense du processus électoral comme moyen d'arriver au pouvoir, au-delà des alternatives d'actions acceptées par la voie pacifique.

En effet, en dépit du fait que le rôle du parlement, de la présidence de la république et des élections, soit un sujet central de la voie pacifique, Corvalán reste attentif à rejeter toutes les attaques qui l'accusent de réduire la voie pacifique aux processus électoraux ou de l'identifier avec les chemins légaux ou institutionnels. Il appelle les travailleurs à être prêts pour changer de voie, le cas échéant<sup>565</sup>, et considère la voie électorale comme l'un des principes – non pas le seul – de la voie pacifique : « La voie pacifique n'est pas simplement ni obligatoirement un chemin électoral » et elle « ne peut pas non plus être identifiée avec le chemin d'une élection parlementaire ni avec le chemin d'une élection présidentielle, malgré qu'il soit de toute évidence, que les deux alternatives se retrouvent dans la voie pacifique »<sup>566</sup>.

Dans le discours du secrétaire général du PCCh, la voie pacifique ne se limite pas au cadre institutionnel dans le sens où, d'une part, elle suppose des formes d'agitation sociale – déjà citées – qui dépassent l'action électorale comme moyen de lutte<sup>567</sup>. D'autre part, malgré l'importance des élections comme moyen d'arriver au pouvoir, la voie pacifique ne se voit pas définie par les processus électoraux, mais par un ensemble de principes, la lutte de masses étant l'un des plus importants : « Dans tous les cas, les élections sont seulement une des parties du processus », affirme Corvalán et conclut qu'« on tomberait dans une déviation réformiste du type électoraliste si elles n'étaient pas considérées comme liées à la lutte revendicative des masses »<sup>568</sup>.

*Le cadre institutionnel.* Corvalán construit un discours à l'égard du cadre institutionnel, autour de trois questions que la voie pacifique suppose à ses yeux : le besoin d'une série de réformes à réaliser dans le cadre des institutions existantes – dont le Parlement – afin de démocratiser le système, l'acceptation de la voie électorale comme l'un des principes de

---

<sup>564</sup> *Ibid.*

<sup>565</sup> « Nous voulons en même temps que le mouvement ouvrier et populaire rompe avec le fardeau du légalisme et se montre pour ses propres intérêts de classe en considérant la situation concrète du moment, plutôt que pour les lois et la Constitution dictées par la bourgeoisie. » Corvalán, L. « Acerca de... p.24

<sup>566</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica y la alternativa... p.35

<sup>567</sup> Corvalán, L. « Acerca de... p.26

<sup>568</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... p.49

la voie pacifique et les élections présidentielles comme moyen le plus probable d'accéder au pouvoir au Chili.

D'abord, le ton de Corvalán à l'égard de la voie électorale, changera dans le temps. De la méfiance du début des années soixante, il gagnera confiance et se montrera sûr de gagner les élections présidentielles en 1964. Certes, au début des années soixante Corvalán reconnaît la difficulté pour les partis révolutionnaires d'obtenir des victoires dans le Parlement –lesquelles, selon lui, ne peuvent être que partielles parce qu'ils auraient toujours l'opposition des partis oligarchiques– et donc il propose de combiner l'action parlementaire avec la « lutte de masses » sous la direction de la classe ouvrière : « Malgré les attributions précaires que l'actuel Parlement a en réalité, il existe la possibilité de les utiliser pour obtenir certains buts qui intéressent le peuple en combinant l'action parlementaire avec celle extraparlementaire »<sup>569</sup>. Mais, pour utiliser le Parlement au bénéfice du peuple –puisque'il se trouve au service des intérêts de la bourgeoisie<sup>570</sup>, il faut le transformer par des réformes qui, dans le cadre du régime démocratique représentatif, veulent démocratiser le système politique<sup>571</sup>.

L'importance des institutions dans la voie électorale, que Corvalán met en place dans la pratique, se voit confirmée par le discours. Car même lorsque Corvalán récuse l'identification de la voie pacifique chilienne avec la voie parlementaire, les arguments du refus ne concernent pas le caractère électoraliste que cela peut supposer ni le fait qu'une telle voie ne soit pas digne de révolutionnaires, comme accusent quelques dirigeants socialistes de l'époque<sup>572</sup>. Au contraire, le secrétaire général du PCCh préférait souligner que, dû au régime présidentiel chilien, la voie parlementaire n'a pas de sens, puisque pour gagner le gouvernement il suffit de gagner l'élection présidentielle avec une majorité simple<sup>573</sup>. Au trement dit, dans le cas chilien la voie pacifique suppose les élections présidentielles comme moyen le plus probable pour gagner le pouvoir. Alors « que la voie pacifique puisse être obligatoirement la voie parlementaire (...) dans certains pays d'Europe, où existe le régime parlementaire »<sup>574</sup>, au Chili, affirme Corvalán, « bien que le PC et ses alliés du FRAP puissent conquérir de meilleures positions dans le

---

<sup>569</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica y la alternativa... p.35 Extraparlementaire dans le sens des formes de « violence de moindre échelle » acceptées dans la voie pacifique « Acerca de...p.29

<sup>570</sup> Corvalán, L. « Acerca de...p.29 « Le Parti estime possible d'utiliser la voie parlementaire seulement quand, au moyen de l'unité combative du peuple, le système électoral sera démocratisé et les droits de tous les partis seront reconnus. » Corvalán, L. « La vía pacífica y la alternativa... p.33

<sup>571</sup> « reconquérir les attributions qui ont cédé au césarisme présidentieliste, réformer la Constitution dans des aspects fondamentaux, créer les Assemblées Provinciales par la voie du suffrage direct, élargir les droits politiques et électoraux du peuple. C'est-à-dire, démocratiser la République et ouvrir plus d'espace à la voie pacifique. » Corvalán, L. « Acerca...p.29

<sup>572</sup> Les différences entre le PCCh et le PSCh sont traitées dans le chapitre 4

<sup>573</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica y la alternativa... p.34 D'une part à cause des larges attributions accordées au pouvoir Exécutif et, d'autre part, parce que pour faire élire un président on avait même pas besoin de la majorité absolue et historiquement le Congrès avait confirmé comme président le candidat ayant obtenu juste la majorité simple. « Si la classe ouvrière et le peuple conquièrent au Chili le pouvoir politique à travers un processus électoral, il est plus probable que cela se fasse par une élection présidentielle plutôt que par une élection parlementaire ou municipale. » *Ibid.*

<sup>574</sup> Corvalán, L. « Acerca... p.29

Parlement ( ...) leurs possibilités de victoire sont plus liées aux élections du type présidentiel »<sup>575</sup>.

Cette défense des élections comme moyen de gagner le pouvoir se trouve notamment présent dans les discours qui précèdent les élections présidentielles de 1964 et 1970, puisque Corvalán croit fermement qu'Allende sera élu président. Corvalán ne demandera donc plus de réformer le Parlement. Au contraire, il dira que, étant donné que « le Chili est l'un des pays latino-américains ayant la plus grande tradition démocratique »<sup>576</sup>, le système politique électoral permet l'arrivée au pouvoir d'un « gouvernement populaire par les élections présidentielles ». Et, dans ce sens, « les élections peuvent être utilisées comme un moyen de lutte destiné à la conquête du pouvoir politique », puisque les masses « peuvent, à travers le suffrage universel, exprimer leur volonté de changements »<sup>577</sup>.

C'est pourquoi Corvalán insiste sur le fait que le « peuple du Chili peut et doit assurer le chemin pacifique, garantir la réalisation d'élections, empêcher les mains des réactionnaires, rendre impossible qu'ils déclenchent la violence »<sup>578</sup>. Dans ce cadre, les pratiques liées aux élections sont désormais considérées comme des tâches révolutionnaires centrales : « les tâches électorales de propagande, organisation, finances », de « la lutte pour le triomphe de la candidature de Salvador Allende, deviennent le centre principal de toute l'activité révolutionnaire »<sup>579</sup>.

D'abord, Corvalán est convaincu que si la « majorité nationale » veut des changements, elle ne les accepterait guère par la lutte armée, mais « pacifiquement, en faisant usage, comme premier pas, de la voie des élections »<sup>580</sup>. Les partis politiques doivent, pour lui, respecter ce désir : « Si quelqu'un appelait le peuple à suivre un autre chemin, à se soulever aujourd'hui en armes pour conquérir le pouvoir politique, il ne serait pas entendu »<sup>581</sup>. C'est pourquoi, un « large (*amplio*) programme de réformes démocratiques » –et non pas un programme de changements radicaux ou de renversement de l'actuel cadre institutionnel– est fondamental, selon Corvalán, à l'heure de « regrouper la majorité du peuple » et élargir la base de soutien du FRAP<sup>582</sup>.

Ensuite, il réaffirme l'engagement historique du PCCh pour la voie pacifique et le cadre institutionnel en vigueur, en refusant les attaques qui accusent le PCCh d'être contre la Constitution et prêt à mettre en place la voie violente si les élections lui sont défavorables. « Non, messieurs ! Même si nous ne sommes pas partisans de l'actuelle Constitution, dans ce cas concret nous nous trouvons dans le cadre de la Constitution, de la loi et de la tradition et ceux qui veulent sortir du chemin dit normal, ce sont vous et non pas nous »<sup>583</sup>. Corvalán insiste sur le fait que « les changements révolutionnaires dont le

<sup>575</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.48

<sup>576</sup> Corvalán, L. « Aseguremos... » p.68

<sup>577</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.46, 47 et 48

<sup>578</sup> Corvalán, L. « Aseguremos... » p.72

<sup>579</sup> Corvalán, L. « Aseguremos... » p.71 et 72

<sup>580</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.46

<sup>581</sup> Corvalán, L. « Aseguremos... » p.82

<sup>582</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.62

<sup>583</sup> Corvalán, L. « Aseguremos... » p.82 Il répond ici aux attaques des journaux *El Mercurio* et *El Ilustrado*

Chili a besoin », les communistes, « nous les voulons par un chemin pacifique, sans sang, sans violence inutile. Nous faisons et ferons tout ce qu'il sera possible pour que ce soit comme cela »<sup>584</sup>.

Alors, deux conditions doivent exister pour déterminer le changement de voie aux yeux du PCCh: la résistance des classes dominantes et un prolétariat prêt et suffisamment développé<sup>585</sup>. Ces deux éléments avaient été déjà identifiés par Galo González comme conditions pour que la voie pacifique puisse arriver à bon terme<sup>586</sup>. Si Corvalán et González sont d'accord sur le premier principe – à savoir, si les classes dominantes ne présentent pas une forte résistance, la lutte armée ne s'avère pas nécessaire- ils diffèrent sur le droit, au moins théorique, à prendre les armes. González avait refusé complètement la lutte armée, puisqu'il voyait que dans une bataille entre le peuple et les classes dominantes résistantes, le coût serait énorme pour le peuple et la répression implacable. Pour Corvalán, par contre, la résistance des classes dominantes est l'une des conditions qui entraînerait le changement de tactique et donnerait ainsi le droit au peuple à prendre les armes. Au moins dans le discours.

Or, González parle en tant que secrétaire général d'un parti illégal et fortement persécuté pendant dix ans, qui se trouve en pleine campagne pour récupérer la légalité de l'organisation. On voit mal comment il aurait pu demander l'incorporation du PCCh au système politique en appuyant publiquement la lutte armée. Corvalán s'exprime, par contre, en tant que dirigeant et sénateur d'un parti qui a récupéré la légalité avec l'accord de la plupart des partis politiques, qui témoigne de la joie généralisée de la gauche mondiale face à la révolution cubaine –ce qui est un exemple clair de la réussite de la lutte armée dans un pays latino-américain- et qui fait partie d'une coalition qui, à chaque élection présidentielle, gagne un tiers des votes au niveau national et dont l'allié principal (le PS) reconnaît la lutte armée, fortement influencé par la révolution cubaine. La configuration à laquelle fait partie Corvalán est radicalement différente de celle de González.

Dans ce cadre et en faisant une lecture rapide des textes de Corvalán, on pourrait déduire ainsi que le nouveau secrétaire du PCCh encourage l'usage de la voie armée dans certaines circonstances. Certes, même si dans son premier article sur la voie pacifique Corvalán ne considérait point les actions violentes et refusait la « création de groupes armés » dans les cas où la voie pacifique existait comme possibilité, il reconnaissait le « droit à prendre les armes si cela était nécessaire »<sup>587</sup>. Dans ce cadre, le changement de voie se révèle dans le discours du PCCh comme une possibilité permanente en état de latence, qui se réveille sous certaines conditions lorsque la voie pacifique n'est plus possible.

---

<sup>584</sup> *Ibid.* p.83

<sup>585</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica y la alternativa... » p.33 Être prêt dans le sens où le prolétariat aura atteint un niveau de développement adéquat à la tâche qui s'impose et que son'avant-garde, le PC, soit capable d'identifier le moment précis pour changer de tactique. Corvalán, L. « La vía pacífica y la alternativa... » p.36

<sup>586</sup> González, G. « Décimo Congreso Nacional... » p.10

<sup>587</sup> Corvalán, L. « Acerca... » p.25

Etant donné que les conditions qui déterminent l'usage de la violence dépendent pour Corvalán de la résistance des classes dominantes<sup>588</sup>, c'est -à-dire, plus forte et violente sera-t-elle, plus forte et plus violente sera la voie qu'il faut mettre en place, Corvalán appelle à être « prêt pour tout retournement de la situation et pour dominer toutes les formes de lutte » ainsi qu'à se préparer « en éduquant le peuple dans l'idée qu'il faut être attentif et prêt à répondre, sur le terrain où il sera nécessaire de le faire, face à tout mauvais coup de l'ennemi destiné à empêcher le triomphe, à lui voler la victoire ou à renverser un futur gouvernement populaire »<sup>589</sup>.

Ces « coups » sont, concrètement, les actions que la droite est prête à faire -d'après le PCCh- pour éviter le triomphe de Salvador Allende aux élections présidentielles de 1964<sup>590</sup>, qui vont du vote massif de la droite pour le candidat démocrate-chrétien Eduardo Frei, au coup d'État organisé par les forces de droite les plus réactionnaires avant les élections, en passant par le refus de la ratification du triomphe d'Allende par le Congrès<sup>591</sup>.

Pourtant, malgré que certains « coups » aient été réalisés, le PCCh ne se posera même pas la question de passer à une voie violente ni, évidemment, armée. On va s'arrêter un instant sur le vote massif de la droite pour Frei. Le PCCh estime que cela est l'un des « coups » qui peut servir à la droite « pour empêcher l'accès au Pouvoir des forces vraiment révolutionnaires »<sup>592</sup> et qui déterminera l'usage de la violence et donc le changement de voie du PCCh. Certes, elle serait la preuve de la difficulté de l'alliance de gauche -voire, de l'impossibilité- de gagner le pouvoir par les élections, en dépit d'être devenue la coalition électorale la plus performante et importante du système de partis.

Tel qu'on peut le voir dans le Graphique 29, les forces qui ont soutenu Allende comme candidat à la présidence en 1952 et 1958 -lesquelles comptent avec le PSP depuis 1956 en devenant le Front d'action populaire (FRAP)-, ont témoigné d'un fort processus de croissance politico-électorale. Du 5 pour cent obtenu en 1952, Allende arrive à 28.9 pour cent en 1958 et apparaît comme une possibilité réelle qui pénètre même les zones rurales traditionnellement considérées comme des bastions de la droite<sup>593</sup>. Cela se voit confirmé par le pourcentage de voix obtenu en 1958, qui se trouve bien au-dessus de la ligne de régression. Cette force électorale continue lors des élections parlementaires de 1961, lorsque la coalition obtient 30.07 pour cent des votes<sup>594</sup>.

---

<sup>588</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.56

<sup>589</sup> *Ibid.* p.55-57

<sup>590</sup> Corvalán, L. « Aseguremos el camino... » p.69

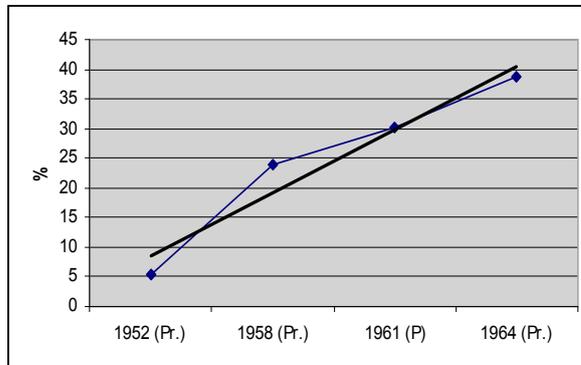
<sup>591</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.56-57; Corvalán, L. « Aseguremos... » p.69

<sup>592</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.57

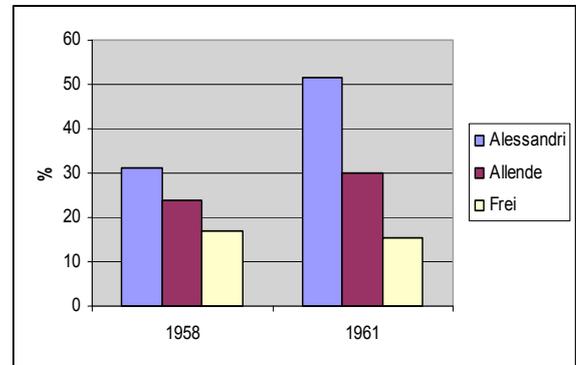
<sup>593</sup> Urzúa, G. *Historia política de Chile...* p.601

<sup>594</sup> Les données d'Urzúa restent une source fondamentale pour les chercheurs, mais ses conclusions sont basées sur les chiffres et ne tiennent pas compte des événements historiques. Il souligne la croissance électorale du FRAP -qui des 17 sièges en 1960 s'en voit accorder 40 en 1961- mais oublie que les sièges de 1960, dus aux élections de 1957- n'incluent pas le PCCh, encore illégal. Nous préférons donc comparer les forces à partir des élections de 1958, quand le PCCh peut y participer

Graphique 29 : Pourcentage de voix obtenu par Allende et les partis qui le soutiennent dans les élections parlementaires et présidentielles entre 1952 et 1964<sup>595</sup>



Graphique 30 : Pourcentage de voix obtenu par les trois principales forces politiques dans les élections de 1958 et 1961



Comme le montre le Graphique 30, en 1964 le FRAP comptait comme principal opposant le candidat radical appuyé par le Front démocratique –formé par le PL, le PCn et le PR- qui avait obtenu 31.18 pour cent des voix au niveau national lors des présidentielles de 1958 (contre 28.51 pour Allende, ce qui représentait juste 33416 votes de différence) et 51.57 pour cent lors des parlementaires de 1961. Ensuite se trouvaient la DC et son candidat Eduardo Frei, ayant obtenu 17.08 pour cent en 1958 et 15.42 en 1961. Même si la DC gagna 22.02 pour cent des voix aux élections municipales de 1963 et s'est montrée ainsi comme le principal parti politique, elle n'arrivait pas à dépasser les deux autres alliances : 29.5% pour le FRAP<sup>596</sup> et 44.38% pour le Front démocratique<sup>597</sup>.

Pourtant, le large triomphe du candidat du FRAP dans une élection complémentaire de députés sur les forces du Front Démocratique, a provoqué la panique de la droite, qui a quitté le Front, abandonné le candidat radical à son sort et appuyé le candidat DC. Malgré la « *campaña del terror* » organisée contre la candidature marxiste<sup>598</sup>, financée en bonne partie par les Etats-Unis<sup>599</sup>, Allende a eu un bon résultat (39,5 pour cent des votes, c'est-

<sup>595</sup> Urzúa, G. *Historia política de Chile...* p.601 et Correa et al. *Documentos...* pp.561, 563-564. (P): Election parlementaire; (Pr.) : Élection présidentielle. En 1952 la majorité du PS ne soutient pas Allende pour les élections présidentielles, mais préfère le candidat indépendant Carlos Ibáñez del Campo

<sup>596</sup> Ce chiffre est donné par Correa, et al. *Historia del siglo XX...* p.244, alors qu'Urzúa avance 24.28% Urzúa, G. *Historia política de Chile...* p.606 Mais le chiffre d'Urzúa correspond à la somme des pourcentage du PS et du PCCh sans tenir compte des organisations mineures qui appuyaient aussi le FRAP

<sup>597</sup> Correa, et al. «Elecciones parlamentarias y municipales 1925-1973 », dans *Documentos...* p.564 et *Historia del siglo XX...* p.244

<sup>598</sup> La « *injuriosa campaña propagandística* », tel que la qualifie Valenzuela, a exploité la « peur du marxisme », en annonçant même que le gouvernement d'Allende allait prendre les enfants à leurs mères. Le facteur du castrisme a été aussi déterminant et pour éviter ses effets dans l'électorat, les partis de gauche ont interdit à quelques orateurs de mentionner la révolution cubaine « dans des termes qui puissent faire peur » dans leurs discours et les actes publics. « El voto o el fusil », *Punto Final*, no.23, janvier 1969

<sup>599</sup> Les EEUU ont apporté 3 millions de dollars à la campagne DC, en plus de l'argent donné par des entreprises privées et des organisations européennes, ce qui aurait permis à Frei de gagner la présidence avec la majorité absolue au lieu d'avoir eu la majorité relative. Rapport « Select Committee to Study Governmental Operations with respect to United States Intelligence », *Covert Action in Chile*, Washington

à-dire 10,6 pour cent de plus qu'en 1958) mais il a perdu la présidence contre Frei, qui a remporté l'élection avec 55.67 pour cent des votes<sup>600</sup>.

Puisque l'on constate qu'il a lieu le même scénario que le PCCh avait prévu comme condition pour changer de voie –à savoir, le transfert des votes de la droite au candidat DC-, on pouvait attendre une décision conséquente de la part de la direction du PCCh. Or, ce n'est pas le cas, car le PCCh refuse le changement de stratégie. Le jour même des élections et après avoir appris les résultats, le secrétaire général Corvalán ne considère pas que le peuple ait été « battu », ne renie pas de la stratégie appliquée par le FRAP. Au contraire, il souligne les gains obtenus, comme l'accumulation de « nouvelles forces », et laisse entrevoir que la tactique du PCCh restera intacte<sup>601</sup>. Cette première réaction de Corvalán, quelques heures seulement après les élections, sera confirmée plus tard par la direction du PCCh, qui décidera officiellement de continuer à suivre la voie pacifique.

Lors de la Séance plénière du CC et du XIII Congrès du parti, en 1965, le PCCh confirmera officiellement la validité de l'analyse réalisée avant la défaite. C'est-à-dire, le besoin de regrouper une large majorité autour de la classe ouvrière pour gagner le pouvoir par les élections présidentielles, l'insistance sur le refus de la lutte armée et son engagement pour la voie pacifique et le caractère démocratique « avec tendance vers le socialisme »<sup>602</sup> du gouvernement qu'il propose. « Si finalement cela ne s'est pas passé comme ça » en 1964, assure Corvalán, c'est parce que « nous n'avons pas renforcé suffisamment les positions du prolétariat ni sa capacité à réunir autour de lui la majorité du peuple à travers une politique d'offensive, combative et large »<sup>603</sup>.

Au lieu de critiquer les élections et de prôner désormais la lutte armée, comme le fait son allié PS, le PCCh insistera sur le fait que « pour arriver à la conquête du Pouvoir il y a un seul chemin général : celui de l'unité, de l'organisation, la lutte et le développement de la conscience politique du prolétariat et des masses populaires plus larges »<sup>604</sup>. Autrement dit, « la lutte de masses est le seul chemin juste à suivre »<sup>605</sup> et, dans ce sens, « nous continuerons à faire tout ce qui est possible pour atteindre cet objectif par une voie non armée. »<sup>606</sup> Corvalán ira encore plus loin : il qualifie les groupes qui soutiennent la voie armée comme étant des « aventuriers –trotskistes, avant-gardistes,

---

DC, Government Printing Office, 18.12.1975, pp.14-19; Labarca, E. *Chile invadido*, Santiago, Ed. Austral, 1969; Valenzuela, A. « The Breakdown... Graphique 3, p.107

<sup>600</sup> Sur l'élection de 1964, voir notamment Gil, F. *The Political System...* chap.7

<sup>601</sup> Corvalán insiste sur le maintien du principal moyen d'action. Corvalán, L. « Pudo más la máquina del miedo y el poder del dinero », *El Siglo*, 05.09.1964, p.3 Cette réflexion se voit confirmée par la déclaration d'Allende le même jour. *El Siglo*, 05.09.1964, p.2

<sup>602</sup> Corvalán, L. *Todo lo deciden las masas*. Rapport au Pleno du Comité Central du Parti communiste chilien, 22-24 avril 1965, p.31 Voir pp. 36-46, « Seguir avanzando con las masas », Rapport central au XIII Congrès du Parti communiste, 10-17 oct. 1965, dans PCCh, *Documentos del XIII Congreso Nacional del Partido Comunista de Chile*, Folleto no.1 et les « Resoluciones del XIII Congreso Nacional », notamment pp.92 et 96-97 ainsi que les interventions du subsecrétaire général du PCCh, José González (pp. 7-9), des membres du BP Jorge Insunza (pp. 33-39), Manuel Cantero (pp. 43) et Jorge Montes (p.50) dans le Folleto 2, l'intervention du membre du CC, Luis Figueroa, notamment pp.19-25 dans le Folleto 3

<sup>603</sup> Corvalán, L. « Seguir avanzando...p.19

<sup>604</sup> *Ibid.* p.21

<sup>605</sup> González, José. « Intervención del Camarada José González, subsecretario general del PC de Chile », dans PCCh, *Documentos del XIII Congreso...* pp.7-15, p.7

<sup>606</sup> Corvalán, L. « Seguir avanzando... p.21

spartakistes- dont la seule raison d'être est d'attaquer la ligne politique et les hommes de notre Parti »<sup>607</sup>. Corvalán maintient que gagner les élections demeure la ligne tactique du PCCh. Face à un militant qui, n'étant pas très convaincu de l'importance des élections, décide de ne pas participer au travail électoral du parti, Corvalán répond : « Qu'est ce que cela signifie, sinon agir consciemment contre les intérêts du Parti et s'ajouter de fait à l'activité de ces pseudorévolutionnaires qui ont même proposé le vote blanc »<sup>608</sup>.

Pourtant, le parti n'évitera pas la frustration de quelques militants face à la défaite. Un groupe ayant à la tête le sénateur communiste élu à Valparaíso, Jaime Barros Pérez-Cotapos, adopte le nom de *Espartaco* et préconise désormais la lutte armée. Pour ces militants, l'expérience de 1964 montre que seule l'action directe, au moyen de l'insurrection armée, pourrait mettre en place le processus révolutionnaire qui amènera le peuple au pouvoir<sup>609</sup>. Fidèle à sa politique pacifique et maintenant en pratique la ligne adoptée, le PCCh ne soutient pas ce groupe –au contraire de son allié le PS<sup>610</sup>- et décide en revanche d'exclure tous les militants liés à *Espartaco*<sup>611</sup>. « N'êtes-vous vraiment pas capable de comprendre, Monsieur Corvalán, la cause de cette déception faite à une tactique qui écroule depuis un quart de siècle ? », demandent ces militants après leur exclusion : « Alors, la vérité c'est que vous vivez comme un astronaute dans l'espace, au-delà de notre planète »<sup>612</sup>.

Accusé de « réformiste » et d'« antirévolutionnaire » à cause de sa résistance à l'insurrection armée, le PCCh reçoit les critiques de ces ex militants, qui mettent en lumière la façon dont le PCCh comme on le voit être regardé par une bonne partie de la gauche. En effet, pour ces militants l'usage des armes est fondamental en théorie, puisqu'il définit le caractère révolutionnaire de l'action, aussi bien que dans la pratique, car il est essentiel pour prendre le pouvoir et vaincre la résistance de la bourgeoisie<sup>613</sup>.

Les critiques de ces ex militantes communistes portent principalement sur deux domaines de la voie pacifique : les moyens proposés et les objectifs recherchés. On distingue d'abord, dans le domaine des moyens, le conflit autour de la définition même de violence, puisque les ex militants condamnent le fait que le PCCh accepte l'insurrection armée seulement « dans le cas extrême d'un massacre général effectué par les réactionnaires ». Pour les ex militants, il ne faut pas arriver à ce niveau pour accepter la violence, car la violence quotidienne subie par le peuple, l'autorise à utiliser la violence révolutionnaire<sup>614</sup>. « En renonçant à la violence révolutionnaire, monsieur

---

<sup>607</sup> Corvalán, L. *Todo lo deciden las masas*. Rapport au Pleno du Comité Central du Parti communiste chilien, 22-24 avril 1965, p.31

<sup>608</sup> *Ibid.* p.45

<sup>609</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.382

<sup>610</sup> Voir Ch. 4

<sup>611</sup> Ces militants iront en 1966 à la fondation du Parti communiste révolutionnaire avec un autre groupe scindé du PCCh : l'Union communiste révolutionnaire

<sup>612</sup> León, R. « La « vía pacífica » de Corvalán: camino contrarrevolucionario », mai-juin 1964, republiée dans *Causa ML* (Revue théorique du PCR du Chili), n°17, juillet-août, Stgo, 1970, p.6 Archivo Revolucionario Comunista

<sup>613</sup> *Ibid.* p.8

<sup>614</sup> « Tout marxiste qui n'aurait pas renié le marxisme, sait que les travailleurs vivent dans le capitalisme et sous la violence permanente des classes exploiteuses et qu'ils ont, pour cela, plein droit à utiliser la violence révolutionnaire pour se débarrasser de ses oppresseurs. » León, R. « La « vía pacífica » de Corvalán... p.3

Corvalán, vous avez renoncé à l'esprit du marxisme-léninisme, vous avez renoncé à la révolution »<sup>615</sup>, déclarent les communistes exclus.

Ensuite, ils considèrent la lutte armée comme nécessaire pour déplacer les classes dominantes du pouvoir, car elles se trouvent appuyées par une force armée répressive qui opposera de la résistance, ce qui oblige à les battre sur tous les terrains, « particulièrement sur le terrain militaire »<sup>616</sup>. Dans ce sens, sont inutiles l'appel du PCCh à créer une large majorité autour de la classe ouvrière pour gagner le pouvoir par le suffrage ou une autre procédure qui ne soit la guerre civile<sup>617</sup>, ainsi que la croyance dans la grève générale comme méthode définitive pour renverser le gouvernement bourgeois. Invoquer les « majorités nationales » serait un « exemple d'illusions petit bourgeois »<sup>618</sup>, assurent les communistes exclus, et la grève générale doit être comprise juste comme l'antichambre de l'insurrection armée. Si l'on encourage la grève générale mais si dans le même temps on renonce à l'insurrection armée, on irait « contre le marxisme », car on serait obligé d'« empêcher le développement normal qui conduit à un affrontement violent pour le pouvoir » et d'« ordonner le repli sur la base de conquêtes minimales »<sup>619</sup>. Les ex-militants affirment que, « afin d'accomplir son obsession centrale d'empêcher la guerre civile », le PCCh a « le triste rôle » de *pastorear* les actions des masses vers le terrain acceptable pour les réactionnaires » et, dans ce sens, la voie pacifique a vocation à « étouffer depuis sa naissance toute forme préinsurrectionnelle de lutte, pour ensuite argumenter cyniquement que le peuple est « spontanément » pacifiste et que, en accord avec « traditions » nationales, il est plus indiqué de suivre la « voie pacifique » »<sup>620</sup>.

Ainsi, la direction du PCCh est accusée, d'une part, de « freiner le normal développement de la lutte des classes, de le mettre en lambeaux, de se transformer en conciliateur pour empêcher sa transformation « inévitable » [de la lutte de classes] en guerre civile »<sup>621</sup>, et, d'autre part, d'être « des aventuriers », puisqu'ils disent vouloir mettre en place l'insurrection dès qu'on sera obligés par la réaction des classes dominantes, alors qu'ils n'ont « aucune préparation préalable, ni théorique ni pratique » : « Croire qu'il suffit une préparation lyrique pour la lutte et qu'il suffira un mot d'ordre de la direction pour changer de tactique du jour au lendemain face à la menace d'un coup fasciste, ne sont que mensonges grossières », considèrent les ex-militants. La préparation « idéologique » ou le maintien de certaines formes organiques d'illégalité annoncées par la direction du PCCh ne sont, d'après les communistes exclus, qu'« une ruse démagogique des dirigeants du PC pour calmer les protestations de ses militants »<sup>622</sup>.

Outre la croyance du PCCh dans les élections, les ex-militants attaquent l'action au sein du cadre légal : « Le contrebande pacifiste » et les « amusements (*jugueteos*) légalistes » du PCCh montrent « qu'on se trouve loin d'un mouvement révolutionnaire

---

<sup>615</sup> *Ibid.* p.5

<sup>616</sup> *Ibid.* p.8, 6-7

<sup>617</sup> Cette thèse apparaît dans le rapport Central au X Congrès du PCCh

<sup>618</sup> León, R. « La « vía pacífica » de Corvalán... » p.7 Les ex-militants s'appuient sur un texte de Lénine

<sup>619</sup> *Ibid.* p.10

<sup>620</sup> *Ibid.* p.10-11

<sup>621</sup> *Ibid.* p.10

<sup>622</sup> *Ibid.* pp.12, 13 et 14

authentique », puisque, d'une part, le « légalisme » limite l'action révolutionnaire et empêche de gagner le pouvoir et, d'autre part, les « retentissantes victoires électorales » des candidats bourgeois appuyés par la gauche auxquels Corvalán fait appel en rappelant l'expérience du Front populaire, « n'ont rien à voir avec une révolution »<sup>623</sup>.

Même les objectifs de la voie pacifique sont blâmés. Les ex militants critiquent l'exclusion, dans le programme de la voie pacifique, de l'étape finale de destruction de l'appareil de l'État armé de la bourgeoisie, ainsi que le renoncement à la dictature du prolétariat « pour admettre le libre jeu des partis politiques et des courants » et l'idée d'utiliser le régime présidentiel en vue des changements<sup>624</sup>. À leurs yeux, la destruction de l'appareil de l'État bourgeois et l'instauration de la dictature du prolétariat définissent un processus révolutionnaire.

À l'inverse des arguments de Corvalán, qui défend le caractère révolutionnaire de la voie pacifique par ses objectifs « révolutionnaires », ni le PCCh ni la voie pacifique ne seraient donc révolutionnaires selon les communistes expulsés : une révolution ne se définit pas uniquement pour la défense de « certains intérêts secondaires spécifiques des ouvriers », mais « avant tout pour l'intention de créer un autre type de pouvoir et d'arriver à la dictature du prolétariat »<sup>625</sup>. En raison du refus de la lutte armée et des objectifs du programme du PCCh, les ex militants considèrent que présenter la voie pacifique comme révolutionnaire « dénature le concept même de la révolution », considèrent les ex militants<sup>626</sup>.

### ***B. La voie pacifique comme source de conflits au Chili et au sein du mouvement communiste international***

Étant donné que les domaines sociétal et téléologique composent les PC, le contexte national et du monde communiste se sont fondamentaux pour la construction et la consolidation dans les PC d'un habitus. Si l'habitus démocratique du PCCh résulte de l'internalisation de l'ensemble des règles du système politique à travers l'expérience du parti, l'approche du PCCh envers les lignes du mouvement communiste international (MCI), en soutenant celles qui soient en accord avec le système démocratique libéral et en négligeant celles qui s'y opposent, joue aussi un rôle central dans la formation et la consolidation de son habitus démocratique.

Cette question se révèle particulièrement nette lorsque la voie pacifique devient la source des vives polémiques au sein du MCI lors du conflit sino-soviétique et de la réussite de la révolution cubaine. Le PCCh se voit obligé à prendre position, ce qui entraîne la définition de certaines questions omises jusqu'à ce moment –comme l'usage des deux voies ou la description d'une possible voie violente au Chili– et la consolidation

---

<sup>623</sup> *Ibid.* p.5, 12 et 5

<sup>624</sup> *Ibid.* p.9 et 7

<sup>625</sup> *Ibid.* p.10-11

<sup>626</sup> León, R. « La « vía pacífica » de Corvalán...p.7

de son engagement en faveur de s moyens pacifiques de lutte, au sein du MCI et du système de partis chilien<sup>627</sup>.

En effet, la contestation de la voie pacifique comme moyen pour arriver au pouvoir qu'élève le PC chinois (PCC) au sein du MCI, met l'usage des méthodes pacifiques et la lutte armée au centre d'une polémique qui s'avère un problème crucial dans les années soixante, notamment pour les PC latino-américains, en général, et pour le PCCh, en particulier<sup>628</sup>. Car la réussite de la Révolution cubaine et la rapide radicalisation de ce régime semblaient donner raison aux Chinois, qui ont considéré « la lutte du peuple cubain et sa victoire » comme un « abondant fournisseur d'expérience » et un « exemple pour tous les peuples opprimés dans le monde, particulièrement pour le peuple latino-américain »<sup>629</sup>. Ce la explique selon quelques auteurs, pourquoi le débat sur la voie pacifique a eu en Amérique latine plus de conséquences que dans d'autres pays<sup>630</sup>.

Ainsi, le débat concernant la voie pacifique prend la dimension, tel que le reconnaît le communiste français J.P. Febrer, d'un débat continental entre deux conceptions de la révolution<sup>631</sup>. Ou plutôt trois<sup>632</sup>, puisque d'abord on trouve les « orthodoxes » –l'URSS et la plupart des PC, dont le PCCh-, qui soutiennent la voie pacifique comme possibilité et le rôle fondamental du PC comme condition fondamentale pour gagner le pouvoir, tel que l'avait déterminé Lénine. Ensuite la position chinoise, qui insistait sur la nécessité de marcher sur les « deux jambes », c'est-à-dire, la voie pacifique et la lutte armée, ainsi que sur le rôle des paysans comme première source révolutionnaire, ce qui allait à l'encontre de la théorie classique léniniste, pour qui la force révolutionnaire principale était la classe ouvrière. Enfin, la position de Castro et du Che Guevara, qui discutaient trois aspects de la doctrine léniniste classique. Premièrement, pour Lénine, la révolution ne réussirait que si les conditions étaient favorables, alors que pour les cubains il ne fallait pas atteindre cet état, puisque le *foco guerrillero* pouvait créer ces conditions favorables. Deuxièmement, pour les cubains la lutte armée devait être développée principalement dans la campagne, alors que Lénine insistait sur le rôle fondamental du prolétariat urbain comme moteur de la révolution. Enfin, la stratégie de la guérilla affirmait que, à cause de l'incapacité des partis communistes latino-américains pour mener une lutte cohérente pour le socialisme, il était nécessaire de créer un nouveau parti révolutionnaire à partir du *foco guerrillero*<sup>633</sup>.

Ainsi, la position du PCCh se voit confrontée aux thèses cubaines et chinoises. Le PCCh insiste sur le fait que l'Amérique latine n'est pas un continent « homogène » et que

---

<sup>627</sup> Les critiques les plus importantes contre le PCCH dans l'espace national viennent du PS. Voir Ch. 4

<sup>628</sup> Halperin, E. *Nationalism...* p.63

<sup>629</sup> Communiqué conjoint signé à Pékin par le Che Guevara et Li Hsien Nien, le vice-premier ministre chinois. Ratliff, W. *Castroism and Communism in Latin America, 1959-1976*, Stanford University Press, 1976, p.19

<sup>630</sup> Furci, C. *Op.cit.* p.83

<sup>631</sup> Febrer, J.P. Dans Corvalán, L. *Les communistes dans la marche vers le communisme*, Paris, Éditions sociales, 1972, p.53

<sup>632</sup> Furci, C. *Op.cit.* p.84

<sup>633</sup> Guevara, E. *Guerra de guerrillas*, Ocean Pr, 2006 ; Furci, C. *Op.cit.* p.84 ; « Guerrilla Warfare », New York, Monthly Review Press, 1961, p.15; Halperin, E. *Op.cit.* p.65-66; Debray, R. *Révolution dans la révolution ? & autres essais*, Paris, François Maspero, 1972

les conditions varient d'un pays à l'autre. Le modèle de la lutte armée et de la guérilla à la cubaine, ne serait donc pas applicable partout et c'est la voie pacifique qui s'impose dans le cas du Chili. Dans ce cadre, la défense de la voie pacifique du PCCh est d'autant plus méritoire qu'il n'arrive n'importe quel sorte à contre-courant de cette époque de développement des luttes de guérilla en divers endroits de l'Amérique latine, et qu'il est en butte à l'hostilité de l'extrême gauche et même à l'incompréhension de certains autres partis communistes latino-américains<sup>634</sup>.

Le PCCh doit faire face aux groupes qui « ne font que combattre, avec toute sorte d'armes, la thèse marxiste-léniniste de la voie pacifique », comme le dénonce Corvalán, et qui identifient cette stratégie « avec le révisionnisme et le réformisme, en la présentant comme une transgression du marxisme et un renoncement à la révolution »<sup>635</sup>. En plus, ces groupes « répandent les plus terribles épithètes contre les partis communistes qui considèrent que dans leur pays il y a des possibilités d'aboutir à des changements révolutionnaire par cette voie », se plaint Corvalán, puisqu'« ils se foutent royalement que les partis communistes soient à la tête des revendications des masses (...) La seule chose à laquelle ils font attention, c'est au fait que les PC ne soient pas avec le fusil sur les épaules, dans les guérillas ou dans les barricades. »<sup>636</sup>

Pourtant, outre les dimensions idéologiques et tactiques, ce débat comporte une dimension politique au sein du MCI. L'affrontement entre le PCUS –partisan de la voie pacifique- et le PCChinois (PCC) –défenseur de la lutte armée- cristallise en fait la bataille pour le leadership du MCI. Dans ce cadre, soutenir ou refuser la voie pacifique, suppose la prise de position pour l'un ou l'autre.

C'est ainsi que la position chilienne représente, à la fois, le soutien de l'URSS comme leader indiscutable du MCI mais aussi de la tactique que le PCCh met en place depuis sa création. Dans le conflit qui oppose le PCC et le PCCh, trois sujets concentrent le débat : les critiques chinoises en raison de la politique de coexistence pacifique, préconisée et mise en pratique par Khrouchchev à l'égard de l'occident capitaliste, le rôle du PCUS comme leader naturel et indiscutable du MCI et, enfin, la voie pacifique, soutenue par le PCUS officiellement depuis son XX Congrès en 1956. Si le PCCh prend publiquement la défense de l'URSS dans tous les domaines, nous allons nous concentrer sur la voie pacifique.

L'affrontement entre le PCUS et le PCC commence lorsque ce dernier met en question la thèse de la voie pacifique et plus généralement, la totalité du XX Congrès du PCUS de 1956, en le qualifiant de « révisionniste »<sup>637</sup>. C'est-à-dire, parce qu'il met en question les règles fondamentales définies par Lénine pour toute révolution. Pour le PCC, la reconnaissance explicite de la voie parlementaire comme accès au pouvoir faite par

---

<sup>634</sup> Febrer, J.P. *Op.cit.* p.54-55

<sup>635</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.46

<sup>636</sup> *Ibid.* p.46-47

<sup>637</sup> Les critiques du PCC contre le PCUS apparaissent pour la première fois dans le texte « Viva el Leninismo » et sont approfondies dans le discours de la délégation chinoise à la Conférence des 81 et dans les lettres envoyées par le PCC au PCUS, notamment le 10 septembre 1960 et le 14 juin 1963

Khrouchtchev dans son rapport au XX Congrès du PCUS, allait contre le mot d'ordre de Lénine, selon lequel sans révolution violente, il est impossible de substituer l'État prolétarien à l'État bourgeois<sup>638</sup>. Selon le PCC, la ligne du PCUS réhabilitait les thèses de Bernstein, critiqué par Lénine en raison de sa confiance dans la voie parlementaire et son caractère non révolutionnaire, et accordait à la voie parlementaire une importance telle, qu'elle deviendrait presque le moyen exclusif pour accéder au socialisme<sup>639</sup>. Pour le PCC, la révolution n'est possible qu'à travers la lutte armée. Ainsi, le PCC assume le leadership du « mouvement marxiste-léniniste » au sein du MCI, secondé par le Parti du travail albanais (PTA)<sup>640</sup>.

La défense de l'URSS est assumée publiquement par le PCCh, lorsque les deux positions s'affrontent pour la première fois de manière officielle lors de la Conférence des 81 Partis communistes et ouvriers, réalisée à Moscou en novembre 1960<sup>641</sup>.

La délégation du PCCh –ayant à sa tête José González, membre du BP- réaffirme sa confiance dans la voie pacifique comme moyen de lutte au Chili et déclare que « notre parti se battra pour le développement de la lutte révolutionnaire par la voie pacifique tant que les conditions le permettent »<sup>642</sup>. La délégation refuse sans appel la thèse chinoise des « deux voies » et déclare que si les communistes chiliens sont prêts « à prendre la voie qui convienne le mieux selon les conditions de chaque pays », cela ne signifie pas l'acceptation des deux voies en même temps. « Lorsque l'on parle de deux possibilités, nous ne proposons pas une stratégie duale, c'est-à-dire, qu'on devrait être préparés pour les deux possibilités », explique González<sup>643</sup>.

En fait, la direction du PCCh considère que, bien que l'idée des deux voies soit « juste en termes généraux », elle disperse les forces révolutionnaires, favorise l'aventurisme et risque de provoquer un coup d'état :

« Se préparer à l'alternative de la violence, là où la possibilité de la voie pacifique existe, ne suppose pas de s'évertuer, par exemple, à mettre sur pied des groupes armés. Cela reviendrait dans la pratique à avoir une double ligne d'action, à marcher simultanément sur deux routes, ce qui entraînerait la dispersion des forces et pourrait exposer le mouvement populaire, ou une partie de lui, à l'aventure, à la provocation putschiste, à une ligne gauchisante et sectaire »<sup>644</sup>

---

<sup>638</sup> Lénine, V.I. *L'État et la révolution*, Paris, éd. de Pékin, 1978

<sup>639</sup> La thèse de Bernstein dans *La grève politique des masses et la situation politique de la sociale démocratie allemande* et les critiques de Lénine dans *La victoire des cadets et les tâches du parti ouvrier*.

<sup>640</sup> Les thèses du PCC trouvent un certain soutien des PC de la Birmanie, la Thaïlande, la Malaisie et, se montrant plus réticents, l'Indonésie, la Corée du Nord et le Vietnam. González, J. « Informe de la delegación chilena a la Conferencia de los 81 », *Documentos e informes...* pp.136-150, p.137

<sup>641</sup> Enver Hoxha, président de la délégation du PTA prononce son discours « Rejeter les thèses révisionnistes du XX Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique et la position anti-marxiste du groupe de Khrouchtchev ! Arborer le marxisme-léninisme ! ».

<sup>642</sup> González, J. « Informe de la delegación... » p.148

<sup>643</sup> González, J. cité par Halperin, E. *Nationalism...*p.68

<sup>644</sup> Corvalán, L. Chili. « Acerca de la vía... »p.20

L'affrontement entre le PCC et le PCCh prendra des allures de plus en plus violentes au fur et à mesure qu'un accord entre le PCUS et le PCC résultera impossible et que l'éventualité d'arriver au pouvoir par les élections du PCCh s'avèrera réelle dans les années soixante. D'une part, le soutien du PCCh à l'URSS empêche toute entente avec le PCC et, d'autre part, pour le PCC le triomphe du PCCh par les élections confirmerait la thèse de la voie pacifique et irait donc à l'encontre de ses propres thèses. « En Amérique latine, la « voie pacifique » que vous encouragez, fait justement un contraste marqué avec le chemin révolutionnaire de Fidel Castro et d'autres camarades qui ont conduit le peuple cubain à la victoire », affirme la direction du PCC dans une lettre envoyée au CC du PCCh<sup>645</sup>. Le PCCh répond que « l'application de la voie pacifique ou de la voie non pacifique, est une question de la compétence des révolutionnaires de chaque nation » et ajoute que « notre Parti n'indique ni encourage aucune ligne en dehors des frontières de son pays »<sup>646</sup>.

Si le PCCh accuse le PCC d'avoir des positions « dogmatiques et sectaires » et fait de cette question la tâche centrale du parti, en déterminant la réalisation des réunions à tous les niveaux du PCCh destinées à « l'éclairage idéologique et à révéler les positions erronées des camarades chinois »<sup>647</sup>, le PCC pour sa part, décide de ne plus demander au PCCh l'envoi de professeurs d'espagnol et de littérature –le PCCh étant l'un des partis qui ont plus collaboré dans ce sens avec le PCC pendant des années– et préfère embaucher des militants communistes chiliens à son compte. En plus, le PCC fait circuler des centaines de documents parmi les militants communistes chiliens afin d'influencer la base du PCCh. Le PCCh répond par l'interdiction aux militants de se rendre en Chine et critique la campagne « souterraine » chinoise : « Si le PCC considère que notre position est erronée, il pourrait s'adresser au Comité Central de notre parti et nous présenter ses points de vue », se plaint la direction du PCCh et dénonce que, en revanche, le PCC, « en bravant toutes les normes qui régissent les rapports entre les partis, s'est appliqué à propager ses concepts erronés dans les rangs de nos militants, à gagner des adeptes pour sa position »<sup>648</sup>.

La question cubaine ne se révèle pas moins compliquée pour le PCCh à l'heure de défendre la voie pacifique. Au-delà de la négation des règles classiques de la doctrine léniniste sur la prise du pouvoir qui sème la confusion parmi la gauche latino-américaine<sup>649</sup>, la réussite du *Movimiento 26 de julio* a provoqué la remise en cause de la voie pacifique au sein de la gauche chilienne.

---

<sup>645</sup> « Carta del Partido Comunista Chino al Comité Central del Partido Comunista de Chile », cité par Corvalán, « La vía pacífica es una forma... » p.58-59

<sup>646</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica es una forma... » p.59

<sup>647</sup> Frías, W. « Declaración de la Comisión Política del Partido Comunista de Chile », 20 juillet 1963, dans *Documentos e informes...* p.239-242, apparu dans *Principios*, sept.-oct. 1963 La déclaration du PCCh est en réponse de la lettre envoyée par le PCC au PCUS le 14 juillet 1963

<sup>648</sup> Corvalán, L. « Las discrepancias con los camaradas chinos », Intervención del secretario general del Partido Comunista de Chile, Pleno del Comité Central, juin 1963, dans *Documentos e informes...* p.253-274, pp.268, 269, 270

<sup>649</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Memoria de la Izquierda...* p.334

D'abord, on constate la radicalisation d'une partie de la gauche –notamment du PS-, qui se déplace d'une ligne plus « réformiste » vers la gauche du PCCh. Ensuite, elle va favoriser l'apparition de groupes de guérilleros partout en Amérique latine, y compris le Chili, notamment le Mouvement de gauche révolutionnaire, MIR, qui soutiendront l'action armée en opposition à la voie pacifique. C'est pourquoi certains auteurs affirment que « le processus révolutionnaire cubain est peut-être l'événement externe ayant eu le plus grand impact dans l'existence du socialisme chilien »<sup>650</sup>.

Dans la première étape de l'insurrection cubaine, le PCCh a considéré Fidel Castro et son mouvement de guérillas comme de simples aventuriers<sup>651</sup>. D'abord, parce que Castro suivait une stratégie qui n'avait le soutien d'aucun PC du monde, ensuite parce qu'il n'était pas Marxiste –d'ailleurs la révolution de Castro ne se déclare socialiste que deux ans après avoir pris La Havane- et enfin, parce que le PC cubain ne faisait pas partie du mouvement de guérilla<sup>652</sup>.

Pourtant, le PCCh s'est félicité du triomphe castriste sur l'impérialisme et une collaboration assez limitée s'est installée dans le temps au fur et à mesure que le régime cubain se revendique du socialisme et adopte le PC comme parti unique<sup>653</sup>. La solidarité du PCCh avec la révolution cubaine se voit ainsi accompagnée d'une politique et d'un discours combinant les points d'accord et les divergences publiques, puisque si le PCCh reconnaît et valorise la popularité du mouvement guérillero, il ne peut pas accepter le leadership du mouvement révolutionnaire que réclame le PC surgissant de la fusion des forces triomphantes cubaines. Cela signifierait revenir sur sa stratégie pacifique vers le socialisme. Le PCCh récuse, surtout, la remise en cause que les cubains font des méthodes pacifiques du PCCh. Comme l'explique l'ex militant du MIR, Carlos Parker, « les cubains, jusqu'en 1980, n'ont respecté aucune force politique qui, comme disaient les cubains, *n'ait pas tiré des balles* »<sup>654</sup>.

En effet, comme en témoigne América Godoy, militante du PCCh qui a travaillé comme secrétaire à l'Ambassade de Cuba au Chili pendant les années soixante-dix, les cubains ne perdaient jamais l'opportunité de critiquer la voie pacifique utilisée par les communistes chiliens comme méthode pour arriver au pouvoir. « Ils me disaient, et vous, quand faites-vous la révolution ? », se souvient Godoy, qui répondait d'un ton acide « Quand nous voudrons, *pues* »<sup>655</sup>. Pourtant, les cubains insistaient : « Mais comme ça vous ne la ferez jamais ». « Cela ne regarde que nous. C'est le Chili », ripostait Godoy. Pourtant, lorsque les cubains répliquaient encore que « cependant, vous ne pouvez pas

---

<sup>650</sup> *Ibid.* p.335

<sup>651</sup> Voir Ampuero, R. *La polémica socialista-comunista*, CC PS, Santiago, Prensa Latinoamericana, 1962, p.16, cité par Halperin, E. *Nationalism...* p.63

<sup>652</sup> Ni Fidel ni ses camarades avaient milité au Parti Socialiste Populaire (le PC cubain) et les relations entre le PSP –dirigé par Blas Roca et Juan Marinello- et Castro ont été très difficiles jusqu'au début des années soixante

<sup>653</sup> Des groupes de communistes chiliens sont partis à Cuba (Fausto Suárez, Raúl Maldonado) très peu d'entre eux ayant eu des hauts postes de responsabilité. Sauf Armando Ataste, responsable de la Banque Centrale cubaine. Godoy, A. Entretien avec l'auteur, Santiago, 20.04.05

<sup>654</sup> Parker, C. Entretien avec l'auteur, Bucarest, 18.07.08

<sup>655</sup> Godoy, A. Entretien avec l'auteur, Santiago, 20.04.05

être contre ce que nous pensons », Godoy se voyait obligée à reconnaître : « Je ne suis pas contre. Vous avez votre révolution, je la salue, je l'admire et je chante la gloire de la révolution cubaine », disait-elle, « notamment parce que j'avais beaucoup de camarades à l'ambassade qui avaient fait partie de la révolution. Mais ils ne peuvent pas nous obliger à faire ce que les européens faisaient, par exemple en Espagne, ou les Français ou les Italiens »<sup>656</sup>.

En effet, les communistes chiliens ne pouvaient pas se permettre de critiquer Castro, le leader le plus populaire de la gauche en Amérique latine. Toute attaque n'aurait entraîné que la perte de soutien pour le propre PCCh<sup>657</sup>. Le parti tente donc de chercher les aspects de l'expérience cubaine qui puissent venir en aide à sa propre thèse, la voie pacifique. C'est ainsi que Corvalán souligne la voie cubaine comme un exemple de la réussite des voies nationales spécifiques, du rôle dirigeant qu'a joué la petite bourgeoisie révolutionnaire au début du processus, de la possibilité de faire la révolution « soit près ou loin des États Unis » et de l'importance décisive du soutien du monde socialiste<sup>658</sup>.

Or, cela n'empêche que le PCCh défende les aspects de la voie pacifique qui s'opposent aux thèses castristes et qu'il refuse la mise en place de l'expérience cubaine au Chili. C'est ainsi que la délégation du PCCh lors de la Conférence des 81 affirme que les guérillas ne « seront efficaces que lorsque les conditions seront créées dans un pays déterminé, lorsque le mécontentement sera général, comme dans le cas de Cuba ; lorsque à l'intérieur, dans les villes, il y aura un grand mouvement de masses »<sup>659</sup>. Ce qui n'est point le cas au Chili. De même, la délégation critique les « éléments irresponsables, qui ne font pas confiance aux masses » et qui, au Chili, « aiment parler de lutte armée et de guérillas et veulent toujours prendre l'expérience cubaine et l'appliquer mécaniquement au Chili, où les circonstances sont très différentes »<sup>660</sup>. González déclare que le PCCh luttera « contre les tendances opportunistes et les tendances aventuristes d'éléments désespérés » du mouvement populaire : « montrer aux masses un chemin extrémiste est facile, mais une erreur dans le déroulement de la révolution, une défaite dans la lutte, pourrait retarder le processus pendant une longue période », avertit González<sup>661</sup>. Il conclut que « dans notre pays l'expérience du mouvement ouvrier et populaire confirme la possibilité du développement pacifique de la révolution »<sup>662</sup>.

Les attaques de González sont, en fait, des critiques voilées contre des leaders chiliens qui, impressionnés par le cas cubain –comme le leader syndical Clotario Blest– voient dans cette expérience un modèle à reproduire au Chili et deviennent, pour le PCCh, « les champions de la voie violente » :

« Mais tout ouvrier ayant un tant soit peu d'expérience, toute personne qui ne connaisse que des rudiments de marxisme-léninisme concernant la révolution, se convaincra

---

<sup>656</sup> *Ibid.*

<sup>657</sup> Furci, C. *Op.cit.* p.85

<sup>658</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica... » p.39

<sup>659</sup> González, J. « Informe de la delegación... » p.142

<sup>660</sup> *Ibid.* p.148

<sup>661</sup> *Ibid.*

<sup>662</sup> *Ibid.*

facilement que ces gens et leurs thèses manquent totalement de sérieux. Sous quelque forme qu'elle se présente, la lutte révolutionnaire est une lutte des masses et n'a rien à voir avec l'aventurisme, le putschisme, les appels désespérés à l'« action directe » et les tentatives de méconnaissance du rôle d'avant-garde du parti de la classe ouvrière »<sup>663</sup>.

L'insistance de Corvalán sur le caractère particulier de la voie cubaine peut être entendue ainsi en corrélation positive avec la voie pacifique, dans le sens où l'éloge du caractère particulier de la voie cubaine vient à réaffirmer l'importance de la particularité de la voie chilienne, et en corrélation négative, puisque l'insistance sur la particularité cubaine suppose en même temps son refus comme possibilité au Chili.

En effet, même si les événements obligent à adopter la voie violente au Chili, cette voie serait, d'après le PCCh, très différente de la voie cubaine dans les aspects les plus fondamentaux : la base d'action et les moyens de lutte. D'abord elle commencerait dans les villes, et non pas dans la campagne comme à Cuba –les forces appelées étant la classe ouvrière au lieu des paysans- et elle ne sera pas armée, comme il ressort de la description de Corvalán.

Certes, la lutte armée ne fait pas partie de la « possible voie violente à la chilienne », dont la violence se trouve représentée par la pression des travailleurs sur le gouvernement en place au moyen du boycott économique. Pour Corvalán, la « voie violente » à la chilienne serait provoquée par le soulèvement du prolétariat et se propagerait par une combinaison de grèves générales ou partielles ainsi que des luttes *callejeras*, qui pourraient durer quelques jours ou quelques semaines. Dans aucun cas, d'après Corvalán, ce processus ne durerait trois ans comme à Cuba<sup>664</sup>. D'abord, parce que Corvalán assure qu'aucun gouvernement ne peut affronter une telle crise pendant plus d'un mois (l'économie du pays ne résistera pas) et parce que, à différence de l'expérience cubaine, le mouvement syndical au Chili se trouve aux mains des travailleurs, non des patrons. Le prolétariat chilien, à la différence du cubain, est capable, aux yeux de Corvalán, de répondre à un tel mouvement grâce à la tradition de lutte de la classe ouvrière<sup>665</sup>.

On conclut donc que, puisque le soulèvement du prolétariat ne suppose pas la prise des armes et que la violence du peuple en vue de la chute du gouvernement s'exerce par les grèves et les manifestations et non pas par l'insurrection armée, il est plus pertinent de parler d'une possible « voie violente » qui se pose comme alternative à la voie pacifique du PCCh, et non pas une « voie armée ».

L'influence que la révolution cubaine exerce sur une partie de la gauche chilienne se verra définitivement consolidée lors de la défaite à l'élection d'Allende de 1964. La défaite a entamé le moral de beaucoup de dirigeants de gauche, car elle semblait être la preuve que l'alliance n'obtiendrait jamais le pouvoir par les moyens démocratiques, voire, les élections. Alors que le PCCh ne met pas en question la voie pacifique et au

---

<sup>663</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica... » p.37

<sup>664</sup> *Ibid.* p.40

<sup>665</sup> *Ibid.* p.40-41

contraire, insiste sur sa justesse pour le cas chilien, une partie du PS décide d'adopter définitivement la lutte armée comme méthode politique.

« Jusqu'en 1964 –et surtout à cause des résultats spectaculaires obtenus lors de la première campagne présidentielle du FRAP –, affirme le secrétaire général du PS de l'époque, Raúl Ampuero, « un certain consensus exista à propos de la voie électorale, au moins comme une phase initiale, du processus révolutionnaire »<sup>666</sup>. C'est-à-dire, pour les dirigeants politiques de gauche, la perspective d'une victoire par les urnes « était loin d'être considérée une utopie » et l'hypothèse « victoire électorale- défense armée » constituait une formule « qui rasurait les profonds scrupules légalistes de la majorité des chiliens –la gauche incluse- et contournaient un débat accompli sur les méthodes de lutte ». La défaite de 1964 a créé un « autre climat »<sup>667</sup>.

Certes, le PADENA abandonne la coalition, le discours d'une partie de la gauche devient plus radical et violent et certains groupes commencent à s'organiser autour de l'idée que le pouvoir ne peut être pris que par les armes. « Le revers électoral du FRAP en 1964 a donné un élan décisif aux noyaux marxistes dissidents, auparavant marginalisés des partis traditionnels »<sup>668</sup>, affirme Ampuero, mais aussi au sein des partis.

Le PS verra apparaître à la fin des années soixante l'*Organa* et le ELN, avec la complaisance des dirigeants du parti<sup>669</sup>. Plus radical encore est le Movimiento de izquierda revolucionaria (MIR). Si le mécontentement à propos des moyens utilisés par le FRAP s'exprimait déjà en 1963 dans la création du journal *Revolución*, c'est après la défaite de 1964 que ce secteur de la jeunesse socialiste de Concepción (dirigé par Miguel Henríquez et Bautista Van Schouwen) attaque les accords du XX Congrès du PS et les accuse d'avoir terminé avec la ligne « authentiquement révolutionnaire » et de l'avoir remplacée par une ligne réformiste. Ils quittent le PS en 1964 et, avec le leadership dans un premier moment du leader ouvrier Clotario Blest, devenu fervent défenseur de la ligne cubaine, ils fondent le MIR en 1965. Pour le groupe, la voie pacifique est apparue comme « l'écran révisionniste qui cache la collaboration de classes (...), en enfermant ainsi le mouvement populaire dans un crétinisme électoral »<sup>670</sup>.

En effet, comme le rappelle l'ex *miriste* Carlos Parker, la principale différence entre le PCCh et le MIR se trouvait dans les « positions conservatrices » des communistes chiliens, qui s'opposaient à « l'incrédulité quant à la possibilité de transformer la société chilienne par la voie pacifique institutionnelle » que le MIR partageait avec d'autres forces de gauche<sup>671</sup>. Pour Parker, cette position du PCCh était le résultat de deux questions qui s'avéraient à leur tour, sources de conflit. D'une part, « la lecture institutionnelle que le Parti communiste réalisait des transformations graduelles au sein de ce que nous désignons en cette époque-là l'*institucionalidad* bourgeoise ». C'est-à-

---

<sup>666</sup> Ampuero, R. *La Izquierda en punto muerto*, Santiago, Orbe, 1969, p.183

<sup>667</sup> *Ibid.*

<sup>668</sup> *Ibid.* p.202

<sup>669</sup> Voir chapitre 4

<sup>670</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.367

<sup>671</sup> Parker, C. Entretien avec l'auteur, Bucarest, 18.07.08

dire, « une raison interne qui se rapporte à l'histoire du Parti communiste ». Mais, d'autre part, un e « raison internationale », di rectement l iée au « pro-soviétisme du Parti communiste »<sup>672</sup>.

C'est-à-dire, l'a ntagonisme des de ux organisations face à l' usage d e la vo ie pacifique institutionnelle, se tradu isait aussi dans les in terprétations divergentes que les deux organisations faisaient des événements internationaux qui mettaient en cause la voie pacifique, notamment la v oie c ubaine. « Les c ommunistes n'ont jamais cru à la révolution c ubaine, il s n e l'ont jamais soutenue. Au début ils l'ont m ême dénoncée comme une activité aventurière », explique Parker, qui se souvient que le PCCh « n'avait pratiquement pas de r elation avec les cubains ». À l'oppo sé, le MIR fai sait partie des mouvements « *regalones* » des cubains : « La révolution cubaine a con sidéré le MIR comme sa création, il était son fils. Son fils chéri ». Parker assure que tous les leaders du MIR « avaient une re lation t rès é troite avec la révolution cubaine. Parce que, nous partageons, pre mièrement, la défense d e la révolution cubaine à ou trance et, deuxièmement, les méthodes »<sup>673</sup>.

On c onstate d onc q ue en dépit de s te rmes u tilisés par le disc ours du PC Ch à certaines pé riodes, comme ce lle du Front u nique prolétaire ou quand le parti tente de convaincre son allié PS du caractère révolutionnaire du projet communiste, la lutte armée ne fera jamai s partie de sa pratique politique ni des m oyens env isagés pour prendre le pouvoir. Si dans son soutien aux directives du FUP et sa tentative de rapprochement avec le PS le PCCh n'exclut pas la violence comme possi bilité dans la théorie, à l'heure de décrire ce que le parti entend par formes violentes, on se rend compte que le PCCh fait appel p lutôt aux formes d 'agitation, de m obilisation sociale, dont la violence qu'elles peuvent comporter ne prend jamais la forme armée.

Du point de vue de la théorie léniniste classique concernant le processus qui mène à l'insurrection, les thèses de la voie pacifique vont, tout au plus, jusqu'à la grève générale et le boycott économique. Critiqué et vilipendé au sein du MCI par le PCC et, dans une moindre mesure, par les révo lutionnaires cubains, le PCCh recevra aussi les attaques au Chili des groupes ultragauchistes, ce qui ne lui fera pas pour autant changer d'avis. Au contraire, les conflits au sein du MCI vont obliger le PCCh à consolider sa position et son discours. À assu mer, en quelque sorte, so n habitus démocratique et à le défendre dans une ambiance politique hostile. Néanmoins, ce seront sans doute les affrontements avec son allié, le PS, ce qui entraînera les conséquences les plus transcendantes pour le PCCh, pour l'alliance de gauche et, notamment, pour le gouvernement de l'UP u ne fois installé au pouvoir, comme on verra dans la seconde partie de notre travail.

---

<sup>672</sup> *Ibid.*

<sup>673</sup> *Ibid.*

## CHAPITRE IV : PCCH – PS : UNE ALLIANCE CONFLICTUELLE

Si certains principes de l'habitus démocratique du PCCh ont entraîné des antagonismes avec des acteurs nationaux et internationaux, au sein n'a atteint la transcendance du conflit qui a opposé affronté le PCCh au PS. Ils ont constitué pendant le XX<sup>e</sup> siècle l'axe de la gauche –l'une des trois forces fondamentales de l'espace politique chilien, avec le centre et la droite- et partageaient l'interprétation de la réalité sociale, politique et économique du Chili ainsi que, *grosso modo*, les solutions qui devaient être appliquées : l'amélioration des conditions de vie des couches populaires, la redistribution de la richesse, la nationalisation des ressources naturelles, la planification de l'économie et la démocratisation du système politique.

Pourtant, l'histoire de leurs rapports comporte davantage de bas que de hauts. « Ce qui divise les deux partis », affirme Benavides, « c'est déterminer comment on arrive aux solutions proposées, à partir de l'interprétation commune. ». C'est-à-dire, explique le sociologue, « leurs différences les plus importantes on les retrouve historiquement avec plus de force dans le domaine de la tactique que de la stratégie »<sup>674</sup>. Effectivement les objectifs des deux partis sont similaires et leurs stratégies visent, historiquement, le même but : la transformation de la société chilienne. Cependant, nous proposons que les différences entre le PS et le PCCh vont au-delà de la simple tactique. En commençant par l'interprétation du marxisme, les deux organisations diffèrent dans tous les domaines : les moyens pour faire la révolution, les bases appelées dans ce processus, que faire après avoir gagné le gouvernement, ses tâches immédiates, l'étape à développer, etc.

Ces divergences se raient accessoires si, d'une part, elles n'étaient pas accompagnées par les rapprochements épisodiques entre le PS et le PCCh, soit pour se réunir dans une alliance politique envisageant le gouvernement (1937, 1956), soit dans la perspective de former un seul parti marxiste. Dans le cadre d'une alliance qui envisage de s'installer au pouvoir, les désaccords entre le PCCh et le PS concernent des aspects fondamentaux du projet et deviennent un élément de plus qui contribuera à la crise du Front populaire (FP), dans les années trente, et mettra en péril le déroulement et la réussite du gouvernement de l'Unité populaire (UP), dans les années soixante-dix<sup>675</sup>.

D'autre part, la nature des affrontements entre le PS et le PCCh à partir de la fin des années cinquante, dénote la particularité de leurs relations par rapport au reste d'alliances PS-PC dans le monde. Car, l'habitus démocratique du PCCh (électoral et pacifique) sera au centre de la dispute que soutiennent les deux partis et, dans laquelle, le PS prône une ligne d'action plus radicale que celle du PCCh. Alors que la direction du PS préconise la lutte armée, considèrent les communistes comme des « réformistes » et conteste le ur

---

<sup>674</sup> Benavides, L. « La Formación de la Izquierda chilena. Relaciones entre le Partido Comunista y el Partido Socialista. I. Antecedentes históricos », *Documento de trabajo* no. 389, déc. 1988, p.7

<sup>675</sup> Rivadeneira, C. « The conflicts within the “Chilean road to socialism”: definition and viability of a “revolutionary” project ». 4th Transdisciplinary Forum Magdeburg. *Revolutions: Concepts, Discourses, Practices of Revolutionary Action of Our Time*, Otto-von-Guericke Universität, Magdeburg, Allemagne, 7-9 juillet 2006

caractère révolutionnaire, la direction du PCCh consolide sa défense de la voie pacifique et accuse les auteurs de telles critiques d'« aventuriers ». Seule l'analyse historique de la dynamique de leurs rapports permettra de comprendre la logique qui s'installe au sein de l'alliance qu'ils mettront en place en 1956, avec laquelle –malgré de fortes mésententes– les deux partis gagneront le gouvernement en 1970.

On va constater, d'abord, que le PS considère sa création, en 1933, comme un besoin dans l'espace politique chilien à cause des carences du PCCh, qui restait à l'époque la seule alternative de la gauche organisée. Cet aspect déterminera certains principes du PS qui s'afficheront dans un premier temps par opposition au PCCh : une base plus large de représentation, l'indépendance face à des modèles étrangers – notamment le soviétique –, l'interprétation moins dogmatique du marxisme.

On va examiner dans une seconde partie, les divergences qui s'installent dans les rapports entre les deux partis à partir de sa naissance. Cette fois l'habitus démocratique du PCCh étant le point principal du conflit. Malgré les attaques des socialistes, le PCCh ne cédera pas et, au contraire, le débat permettra au PCCh d'approfondir certains aspects du point de vue théorique et consolider son habitus démocratique.

## **1. Les antagonismes des premières années: différenciation et conflit**

Les rapports entre le PCCh et le PS ne se sont pas caractérisés par bonnes périodes. À la ligne restreinte du Front unique prolétaire (FUP), préconisée par l'IC jusqu'au milieu des années trente –contraire à toute entente avec les socialistes–, s'est ajoutée ensuite la concurrence par l'électorat et la base militante, puisque les deux partis revendiquaient la représentation des moins favorisés à partir de principes marxistes. Même si le PS affichait dès le début un caractère plus ouvert en matière des pratiques et moins rigide quant aux principes du marxisme classique.

En outre, la fidélité du PCCh envers l'URSS et le PCUS choquera le PS, qui mettra en cause le caractère « national » des décisions des communistes. Le soutien aveugle du PCCh vis-à-vis de l'URSS atteint une dimension encore plus provocatrice pour le PS, qui tenait à afficher publiquement l'aspect « national » et « indépendant » de son action, en refusant toute incorporation aux organisations internationales.

### ***A. Le PS, l'acteur qui manquait pour la représentation de la gauche***

Si l'on ne saurait affirmer que le PS a été créé en 1933 en fonction de l'existence du PCCh, il est évident que la nouvelle organisation est venue combler le besoin de représentation d'un secteur qui, tout en ayant des idées socialistes, ne s'identifiait pas nécessairement avec la politique restreinte du FUP du PCCh ni, d'une manière plus générale, avec la passion pour l'URSS des communistes chiliens. « Nous avons fondé le

Parti socialiste parce que le Parti communiste qui existait au Chili depuis 1920 avait été incapable, après quatorze ans de lutte, de former une conscience dans notre peuple », affirmait le dirigeant socialiste Oscar Schnake en 1940<sup>676</sup>. La raison : le PCCh n'avait pas su, selon Schnake, « identifier l'intérêt du travailleur avec l'intérêt commun du bien-être de nous tous » et, alors, « nous avons édifié le Parti socialiste à cause de ces différences avec le Parti communiste, parce, dans le cas contraire, nous tous aurions dû être communistes »<sup>677</sup>.

En effet, le PCCh se trouvait dans la ligne restreinte du FUP qui, d'après les directives de l'IC, estimait les partis démocrates et socialistes encore plus dangereux que la bourgeoisie et l'oligarchie, interdisant les alliances avec ces partis et préconisant une politique de recrutement et d'action restreinte à des noyaux très limités<sup>678</sup>. Le PCCh se voulait une école formatrice de communistes à la fois qu'il était exigé d'être déjà communiste pour y rentrer<sup>679</sup>. Comme pour tous les PC de l'époque, la ligne politique sectaire qu'a mise en place le PCCh, a fortement limité la base du parti et a mis l'organisation dans « une sorte de cercle étroit »<sup>680</sup>.

Dans ce cadre et notamment lorsque les forces socialistes –qui se regroupent finalement dans le PS en 1933- commencent à gagner le soutien populaire à partir de l'expérience de la « République socialiste » en 1932<sup>681</sup>, les diatribes du PCCh contre la nouvelle organisation ne se font pas attendre, notamment contre son leader, Marmaduke Grove<sup>682</sup>.

Déjà en 1932 le PCCh avait désavoué le coup d'État de Grove qui avait donné lieu, à la « République socialiste », car le PCCh condamnait l'idée d'imposer le socialisme par la voie d'un coup d'État –donc, personnaliste- au lieu de s'appuyer sur un mouvement social. « Le *grovismo* ne prépare que des putschs » et « ceux-ci se font sans les masses et dans leurs dos », affirme le PCCh. « Le *grovismo* est l'ennemi de la révolution ouvrière et paysanne » et l'« ennemi juré de l'URSS, la patrie des travailleurs », continue le PCCh, à

---

<sup>676</sup> Schnake, O. « Por qué fundamos el Partido Socialista », dans *América y la Guerra*, Santiago, Depto. de Publicaciones PS, 1940, cité par Witker, A. (comp.) *Historia Documental del PSCH 1933-1993. Signos de identidad*, Santiago, Concepción, Instituto Latinoamericano de Concepción, 1993, p.150

<sup>677</sup> *Ibid.*

<sup>678</sup> Le PCCh se considérait dans cette première étape comme « un organisme conspiratif de classe ; où peuvent militer seulement les éléments sûrs et après avoir été soumis à des travaux que le Parti leur assignait en tant que candidats affiliés » Galdames, M.2°. « Estructura y métodos de acción del Partido Comunista », *Bandera Roja*, no.1, avril 1925

<sup>679</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen...*p.255

<sup>680</sup> *Ibid.*

<sup>681</sup> Dans les onze jours de durée, la République socialiste a mis en place des mesures plutôt populistes que révolutionnaires : rendre les instruments de travail qui avaient été mis en gage (comme les machines à coudre), interdire l'expulsion des locataires en retard, amnistier les prisonniers politiques (les marins et les sous-officiers qui avaient participé au soulèvement de la marine en 1931), créer des emplois d'orpailleurs pour absorber le chômage, etc. Voir Correa, S. et al. *Historia del siglo XX...* p.109 ; Góngora, M. *Ensayo histórico...*p.243-250

<sup>682</sup> Benavides, L. « La Formación... » p.9

cause de son « nationalisme *patriciero* », qui s'oppose « au chemin signalé par Lénine et le Parti bolchevique, qui est un chemin universel, le seul qui aboutit au socialisme»<sup>683</sup>.

Bientôt la totalité du PS deviendra la cible des critiques du PCCh, ce qui est interprété par les socialistes en raison du caractère « populaire » et « étranger aux consignes de la III Internationale » du PS, en opposition à l'« obéissance aveugle à la III Internationale » et à la « position extrémiste d'une grande virulence antisocialiste » du PCCh<sup>684</sup>. Ramírez Necochea, reconnaît que le sectarisme du PCCh a contribué à que d'autres tendances canalissent les inquiétudes et le mécontentement d'importants secteurs de la population, en soustrayant ainsi de grands contingents de travailleurs à l'influence communiste<sup>685</sup>. Deux cas illustrent cette question : l'incorporation par le PS d'ex-militants PC exclus à cause de leurs divergences avec l'IC et l'indifférence d'un contingent socialiste qui n'arrive pas à trouver ses repères dans la structure communiste. Le cas le plus emblématique étant la province de Magallanes.

Contrairement à d'autres auteurs, nous soutenons que ce sont les différences avec l'IC plutôt que la tendance trotskiste affichée par la Gauche communiste (GC), ce qui détermine l'exclusion des militants qui l'intègrent, leur regroupement dans la GC et leur rapprochement du PS. D'abord, leur leader, l'ex-sénateur communiste Manuel Hidalgo, s'affiche trotskiste à partir de 1933 en réponse aux divergences insurmontables avec l'IC lorsqu'il dirige la section de Santiago, puis une partie du PCCh en opposition ouverte avec l'IC, entre 1927 et 1931<sup>686</sup>. Mais en plus on ne trouve dans la GC le groupe de Ramón Sepúlveda Leal, premier Secrétaire général du POS et du PCCh et l'un des leaders ouvriers les plus importants de l'époque, derrière Recabarren<sup>687</sup>. À une époque où les différences entre les trotskistes et les stalinistes ne s'invitaient pas encore au débat du PCCh, il sera exclu du parti en 1927 à cause de ses divergences avec les politiques de l'IC, entraînant avec lui la plupart des militants de la région de Valparaíso. Des années plus tard ce groupe rejoindra la GC d'Hidalgo et par la suite le PS<sup>688</sup>.

D'après le dirigeant socialiste Adonis Sepúlveda, l'adhésion de ces militants a renforcé le PS, puisqu'il s'agissait d'un important contingent qui comptait de anciens cadres ayant une longue expérience dans le mouvement socialiste<sup>689</sup>. Mais l'incorporation

---

<sup>683</sup> Siqueiros, J. (Pseudonyme), *El Grovismo. Principal obstáculo para la revolución obrera y campesina*, Santiago, Imp. Selecta, s/d (1932)

<sup>684</sup> Jobet, J.C. « Teoría, Programa y política del PSCH », *Arauco*, no. 27, IV, Santiago, 1962, pp.9-24, cité par Witker, A. *Historia documental* ...pp. 56-77, p.64

<sup>685</sup> Ramírez Necochea, H. *Origen y formación*... p.256

<sup>686</sup> Cette scission a affronté le groupe staliniste dirigé par Elías Lafferte et le groupe dirigé par Manuel Hidalgo, plus indépendantiste vis-à-vis des directives de l'IC. Voir Chapitre 1. En effet, après avoir été exclu du PCCh et avoir reçu la condamnation de la part de l'IC, le groupe d'Hidalgo a créé la Gauche communiste en adhérant la ligne de l'Opposition de gauche, tendance du PCUS dirigée par Léon Trotski et opposée à la politique appliquée par Staline dans l'URSS et au sein de l'IC

<sup>687</sup> Sepúlveda avait été élu *Regidor* par Viña del Mar en 1921 et député communiste par Valparaíso en 1925

<sup>688</sup> En 1935 la GC demande son incorporation aux socialistes et le PS accepte la demande lors de son III Congrès en janvier 1936. Sepúlveda, A. « Del POS al PS », dans Witker, A. (comp.) *Historia Documental*...pp.103-105, p.104

<sup>689</sup> Ramón Sepúlveda sera membre du Comité Central pendant plusieurs périodes et occupera le poste de Secrétaire national d'organisation. D'autres dirigeants de l'ancien POS qui sont passés

par le PS d'ex militants communistes, devenus trotskistes, est venue aggraver l'antagonisme entre les deux partis, en donnant des arguments au PCCh pour qualifier le PS de « repaire de trotskistes », à une époque où la lutte entre les stalinistes et les trotskistes était particulièrement sanglante<sup>690</sup>.

Quant à la base socialiste qui n'est pas venue renforcer les rangs du PCCh, le cas de Magallanes est particulièrement intéressant, puisque curieusement un autre POS avait été aussi fondé à Magallanes – dans l'extrême sud du pays – en 1912, juste avec quelques jours de différence avec le POS de Recabarren à Antofagasta. Le POS de Magallanes rejoint le POS de Recabarren en 1915, lors du 1<sup>er</sup> Congrès de ce dernier et devient ainsi officiellement PCCh en 1922. Pourtant, contrairement à la région de Tarapacá et de Valparaíso, il n'est jamais parvenu à y avoir une base de représentation significative dans la région dans le domaine social ni électoral.

« Le Parti socialiste à Magallanes avait, évidemment, une force beaucoup plus grande que le Parti communiste », reconnaît Edicto Garay, dirigeant local du PCCh de Magallanes entre 1967 et 1973<sup>691</sup>. Pour lui, la difficulté des communistes dans la zone répondait au fait que, lorsque le PCCh s'y installe en tant que tel, les idées de type socialiste se trouvaient déjà bien enracinées. Notamment à cause de circonstances historiques, comme l'arrivée de quelques membres de la commune de Paris pendant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>692</sup>. Le PCCh n'aurait donc pas pu ancrer la nouvelle doctrine « communiste » au sein de cette « masse socialiste ». Comme l'affirme Adonis Sepúlveda, dirigeant du PS et sénateur de cette région<sup>693</sup>, « le PC en tant que tel n'a pas pris racine dans la région. Tous les anciens socialistes des deux premières décennies [du XX<sup>e</sup> siècle] réapparaissent en 1933 dans les rangs du PS »<sup>694</sup>.

Garay lui-même, *allendiste* d'origine<sup>695</sup>, a hésité entre le PS et le PCCh lorsqu'il a décidé en 1965 d'adhérer, comme il dit, « à l'avant-garde organisée de la province : le Parti socialiste, majoritaire, et ensuite, le Parti communiste ». S'il a eu quelques doutes à l'heure de choisir entre les deux partis, c'était finalement « la différence qu'on constatait entre l'un et l'autre du point de vue de l'organisation » ce qui l'a fait opter pour le PCCh<sup>696</sup>.

« Le Parti [communiste] était très petit à cette époque, cependant on a eu un *regidor* et après un sénateur », se souvient Garay<sup>697</sup>. En effet, Luis Godoy – *regidor* communiste

---

par le PCCh et qui sont entrés au PS (Manuel Leiva, Onofre González et Benjamín Rojas) deviendront des dirigeants régionaux. Sepúlveda, A. « Del POS... » p.105

<sup>690</sup> Trotski part en exil et s'installe au Mexique, en donnant lieu au trotskisme et à la Quatrième internationale. La plupart des dirigeants de l'Opposition de gauche seront exécutés en URSS (Zinoviev, Kamenev) ou assassinés (Trotski à Ciudad de Mexico, en 1940)

<sup>691</sup> Garay, E. Entretien avec l'auteur, 23.11.2006, Paris

<sup>692</sup> Garay ajoute des circonstances sociales, comme l'installation des grandes haciendas de propriété étrangère, ce qui faisait de la zone un terrain propice pour la critique sociale.

<sup>693</sup> Sepúlveda, A. « Del POS... » p.104

<sup>694</sup> *Ibid.*

<sup>695</sup> C'est-à-dire, partisan du socialiste Salvador Allende

<sup>696</sup> Garay, E. Entretien avec l'auteur, 23.11.2006, Paris

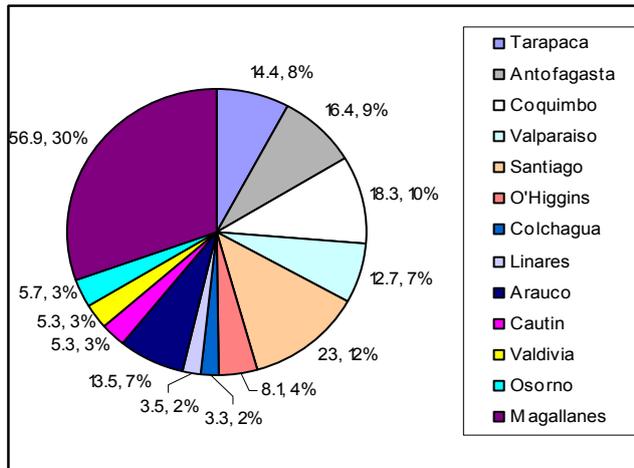
<sup>697</sup> *Ibid.*

pendant deux périodes entre 1955 et 1963 et maire remplaçant à plusieurs reprises entre 1967 et 1971- a été le seul sénateur du PCCh dans la région, mais il est élu en mars 1973 et le coup d'état de septembre empêchera qu'il assume ses fonctions. En fait, le PCCh n'a présenté des candidats dans la province qu'en 1969 et en 1973<sup>698</sup>. Pour certains auteurs, la décision de ne pas présenter des candidats suppose la reconnaissance par les dirigeants du parti de la faible signification du vote communiste dans cette province<sup>699</sup>.

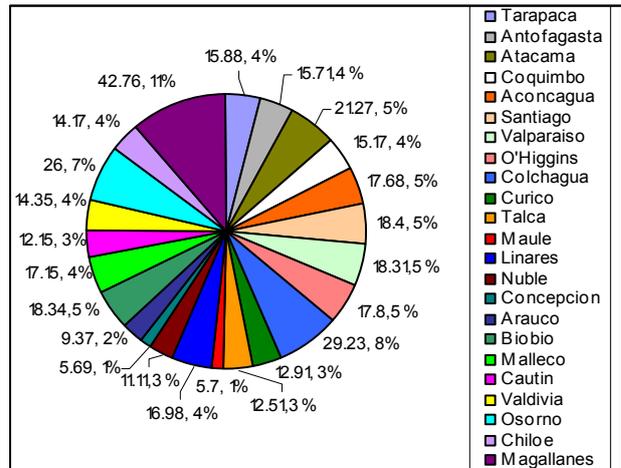
Au contraire, « le PS naît en 1933 et peu après la région de Magallanes devient l'un des fiefs socialistes du pays. En revanche, le PC est parvenu à avoir une existence réelle là-bas beaucoup plus tard »<sup>700</sup>, con state Sepúlveda. En effet, dès ses premières élections parlementaires, le PS obtient une large majorité par rapport au reste des forces politiques, en faisant élire un député pour la région en 1937 et un sénateur en mars 1945<sup>701</sup>. Depuis lors, le PS comptera toujours avec un sénateur et un député<sup>702</sup>. Les graphiques suivants montrent que la province rassemble aussi la majorité des votes que le PS gagne au niveau national. En 1937, par exemple, il obtient 56,9 pour cent des voix dans la province de Magallanes (représentée par la couleur violette), ce qui représente 36 pour cent du total des voix obtenues par le PS au niveau national<sup>703</sup>.

Pourcentage de votes du PS par province et pourcentage que ces votes ont signifié dans le total national obtenu par le PS

Graphique 31 : Élections parlementaires 1937



Graphique 32 : Élections parlementaires 1941



<sup>698</sup> En 1969 le parti a obtenu 10,4 pour cent. Urzúa, G. *Historia política de Chile...* p.685

<sup>699</sup> Faletto, E. « Algunas características de la base social del Partido Socialista y del Partido Comunista. 1958-1973 », Documento de Trabajo, no. 97, FLACSO, Santiago, sept. 1980, p.7

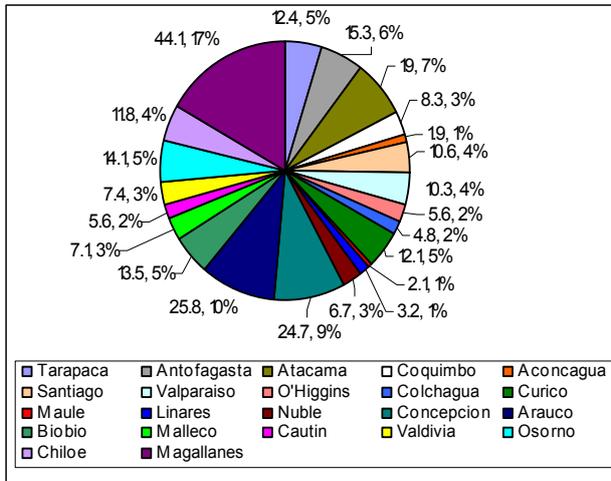
<sup>700</sup> Sepúlveda, A. « Del POS... » p.104

<sup>701</sup> Juan E. Ojeda, le député, et Salvador Allende, le sénateur

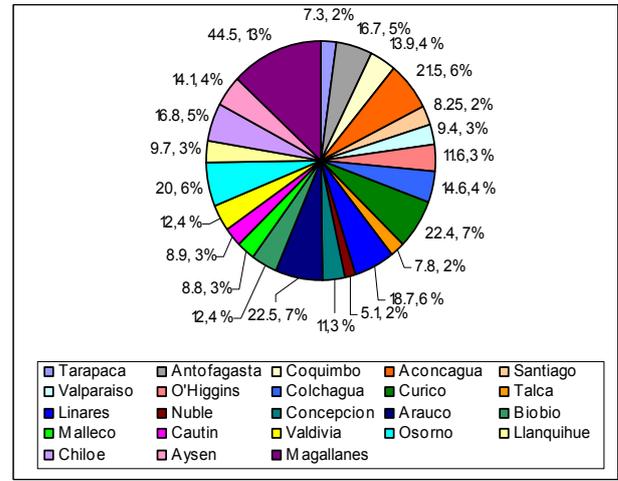
<sup>702</sup> À l'exception de 1961, où le candidat Alfredo Hernández n'est pas élu, dû à des « dolosives manœuvres », d'après Jobet. *El Partido Socialista de Chile*, T.2, Santiago, Prensa Latinoamericana, 1971, p.14 Aniceto Rodríguez remplacera Allende en 1953 et les députés Ojeda et Alfredo Hernández représenteront le PS jusqu'en 1973

<sup>703</sup> Urzúa, G. *Historia política de Chile...* p.688

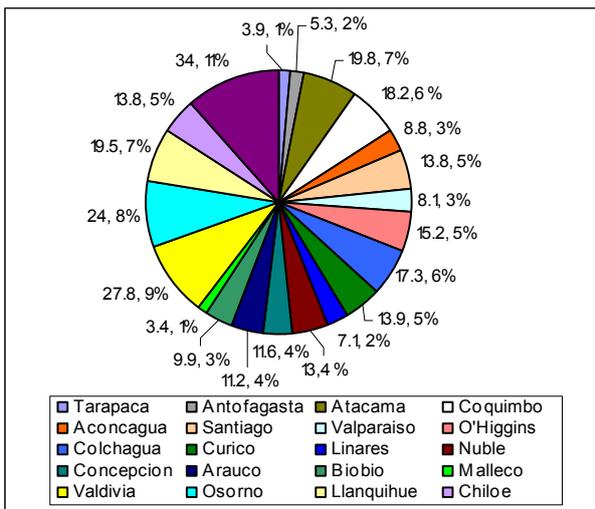
Graphique 33 : Élections parlementaires 1957



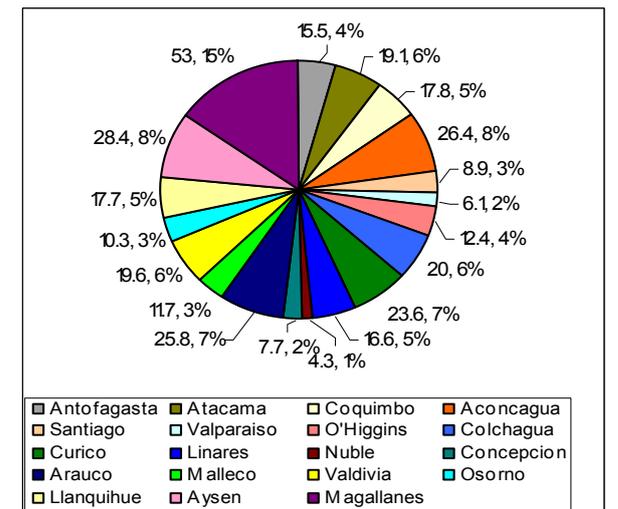
Graphique 34 : Élections parlementaires 1961



Graphique 35 : Élections parlementaires 1965



Graphique 36 : Élections parlementaires 1969



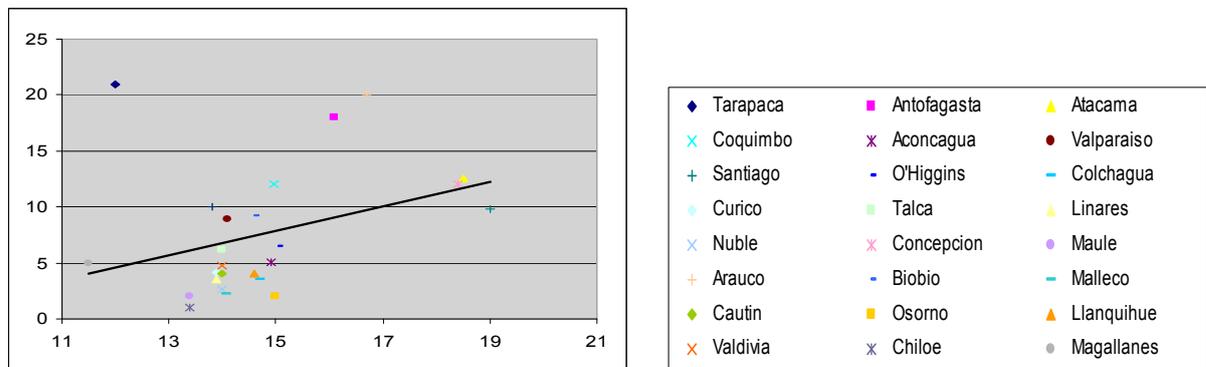
On constate que, malgré l'existence d'un noyau socialiste qui adhère aux idées de Recabarren en 1915 et de la volonté de ce groupe de militants pour devenir PCCh en 1922, la « masse socialiste » de la province de Magallanes ne considère pas les idées communistes comme représentatives de leurs intérêts. Ils attendront l'arrivée du PS, en 1933, pour se faire représenter sur la scène politique institutionnelle. Ce cas précis montre comment le PS vient combler, au sein de la gauche socialiste chilienne, le manque de représentation politique existant au début du XX siècle. Pour Adonis Sepúlveda le cas de Magallanes peut être généralisé au niveau national. Il rappelle qu'au début des années trente, le PCCh n'était pas seulement « *jibarizado* mais scindé. Il avait perdu l'immense majorité de sa base sociale. Le PS, en revanche », continue le socialiste, « fait irruption en 1933 et s'étend comme une traînée de poudre sur tout le territoire national. Toute cette force était des nouveaux venus à la lutte sociale ? », se demande-t-il. « La vérité c'est que

dans tout le Chili une grande quantité de militants anonymes de l'ancien POS a rejoint les rangs socialistes »<sup>704</sup>.

Cette question est confirmée par la base de représentation de chaque parti, au moins jusqu'aux années soixante. En effet, on distingue jusqu'au milieu des années soixante, une corrélation positive entre le caractère socio-économique du vote et le vote communiste à partir de la distribution géographique de l'électorat<sup>705</sup>. C'est-à-dire, on trouve un majeur pourcentage de voix communistes dans les zones où les secteurs minier et manufacturier sont prépondérants (Tarapacá) et une représentation moindre dans les zones agraires, de services et de commerce.

Relation entre le vote réel et le vote espéré du PCCh et du PS  
à partir de la variable socio-économique géographique

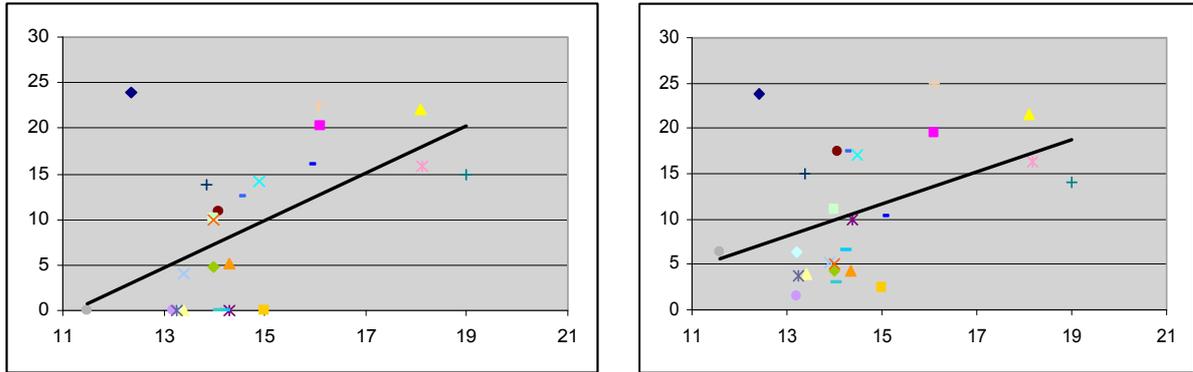
Graphique 37 : Élections municipales 1960 (PCCh)



<sup>704</sup> Sepúlveda, A. « Del POS... » p.104

<sup>705</sup> Conclusion tirée des données de l'étude de Faletto, E. « Algunas características... » p.6 Le travail de Faletto veut déterminer le poids socio-économique dans le vote PC et PS. Il regroupe géographiquement la population chilienne active en cinq secteurs : industriel, minier, agriculture, services et commerce et assigne à chacun d'entre eux un poids « idéologique de gauche » qui va du plus bas au plus haut. La configuration totale étant égale à 1, les coefficients de chaque secteur seraient 0.5 (industrie), 0.3 (secteur minier), 0.15 (agriculture), 0.05 (services) et 0.0 (commerce) À partir des résultats des élections, Faletto estime si le vote pour chaque parti correspond ou non au vote espéré

Graphique 38: Élections parlementaires 1961 (PCCh) Graphique 39: Élections municipales 1963 (PCCh)



Par exemple, à Tarapacá – zone minière – le vote PC réel se trouve beaucoup plus haut que le vote espéré entre 1960 et 1963 (Graphique 37, 38 et 39). En revanche, il se situe beaucoup plus bas dans les municipales (1960, 1963) dans les provinces agricoles (Colchagua, Llanquihue, Osorno), dans celles qui concentrent les secteurs du commerce et des services (Santiago) et dans celle qui partage les deux (Atacama) (Graphiques 37 et 39). Tenant compte des résultats obtenus sans les élections municipales de 1960 et fidèle à sa politique de concentration de l'électorat, le PCCh ne présente pas de candidats pour les élections parlementaires de 1961 dans les provinces agricoles de Aconcagua, Colchagua, Curicó, Linares, Maule, Malleco, Osorno, Chiloé et Magallanes, comme le montre le Graphique 38.

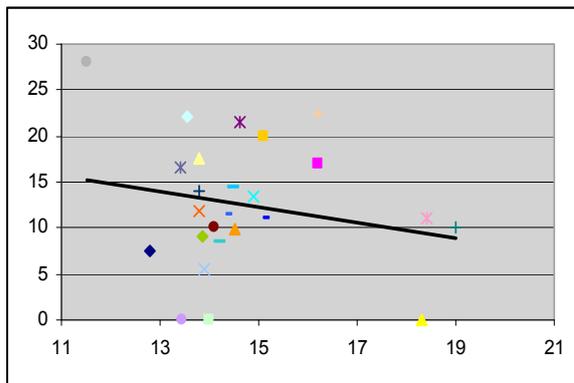
Or, si cela renforce le présupposé concernant le lien entre le vote PCCh et les classes ouvrières, particulièrement la classe ouvrière organisée, cela suppose en même temps une représentation déficiente du PCCh au niveau national, au moins durant cette période. « Sa relation positive avec les secteurs ouvriers, manufacturiers et mineurs organisés », affirme Faletto, « ne dépasse pas un certain enfermement, ce qui le mène à avoir peu d'incidence dans des zones du pays où ce type d'activité a relativement peu d'importance »<sup>706</sup>

Au contraire, dans le cas du PS, les résultats électoraux ne permettent pas de conclure à une corrélation stricte entre la variable économique et le vote PS et la ligne de tendance ne montre pas une corrélation positive comme c'était le cas du PCCh<sup>707</sup>.

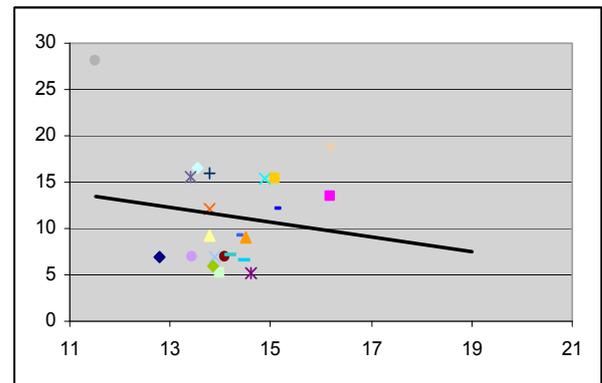
<sup>706</sup> Faletto, E. « Algunas características... » p.8

<sup>707</sup> *Ibid.*

Graphique40:Élections municipales 1960 (PS)

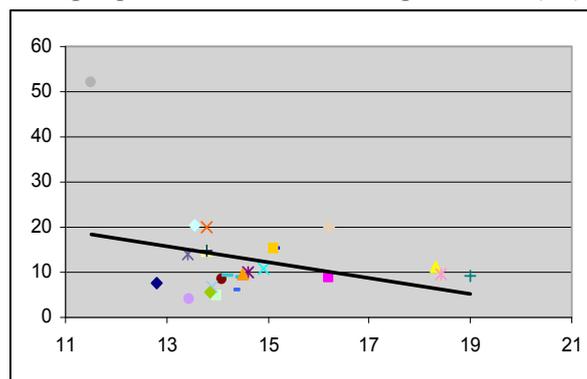


Graphique41: Élections parlementaires 1961 (PS)



Dans les provinces de Santiago, Concepción et Atacama et dans les provinces agricoles, le vote PS ne montre pas un vote profondément plus bas (Graphiques 10,11 et 12), comme dans le cas du PCCh<sup>708</sup>, ce qui montre une meilleure distribution nationale du vote PS et une capacité à pénétrer dans des provinces avec des structures économiques très différentes entre elles<sup>709</sup>.

Graphique 42 : Élections municipales 1963 (PS)



Autrement dit, on voit que, alors que le PCCh concentre son action et son vote dans des zones fidèles aux communistes et néglige d'autres moins attachées, le PS analyse l'expression et la représentation d'un secteur de gauche plus diversifié dans le domaine socio-économique géographique. Ce qui ne veut pas dire, pour autant, que

<sup>708</sup> Le PS obtient une représentation qui se situe trois fois au-dessus de celle espérée pour les provinces de Chiloé et Curicó et deux fois pour Aysén, Linares et Osorno

<sup>709</sup> Faletto, E. « Algunas características... » p.13 Nous relativisons, par contre, la conclusion que Faletto tire du cas de Magallanes. Etant donné que Magallanes est la zone du pays qui présente le plus fort pourcentage des gens travaillant dans le secteur Services, Faletto conclut que cela contredit le présupposé général qui attribue au secteur tertiaire un comportement politique de centre ou centre-droite et que, en revanche, cela montre que le PS est capable de générer dans le secteur des Services une identité propre de gauche. « Algunas características... » p.11 Faletto semble oublier que, selon sa propre étude, le PS partage les déficiences de représentation avec le PCCh dans les provinces de Santiago, Concepción et Atacama, toutes ayant la catégorie Services comme secteur prépondérant et dans lesquelles, le PS a obtenu un vote nettement plus bas que le vote espéré au point qu'il n'a pas présenté des candidats à Atacama en 1961

l'« élargissement » du vote PS se révèle une meilleure stratégie électorale, puisque, au contraire, en 1961 par exemple, bien que le PCCh se soit abstenu dans les provinces dites « agricoles », il a eu 11.37 pour cent des voix au niveau national contre 10.76 pour cent obtenus par le PS<sup>710</sup>.

On s'aperçoit, donc, que le PS veut combler un certain vide dans l'espace politique chilien, dont le résultat est la représentation d'un groupe de gauche socialiste qui ne se sentait pas représenté par le PCCh. Soit à cause des politiques de l'IC, soit à cause de l'ancrage d'un idéal socialiste éloigné de la doctrine communiste (Maga llanes). Davantage diversifiée dans le domaine géographique et socio-économique, la base électorale socialiste ne tardera pas à avoir une place importante au sein de l'espace politique chilien. Dans cette conquête par le PS d'une base non représentée par le PCCh est fondamental l'affichage socialiste de principes qui s'opposent ouvertement à ceux des communistes. Ce que l'on verra par la suite.

### ***B. Des principes opposés : entre les conflits et des alliances***

En dépit de l'orientation marxiste et du caractère anticapitaliste, anti-impérialiste et antifasciste que le PS partage avec le PCCh depuis le début, on distingue certains principes que le PS affiche constamment afin de se différencier publiquement du PCCh et qui se trouvent en opposition ouverte avec les lignes communistes : à l'orientation marxiste qui se veut plus flexible que celle des communistes et à la base militante et de représentation plus large que celle du PCCh, le PS ajoutera une critique contre le contrôle que le PCCh veut exercer sur les syndicats et le manque de démocratie au sein de ces organisations, ainsi que contre le soutien aveugle du PCCh aux politiques soviétiques. Le PS affichera, en revanche, sa totale indépendance vis-à-vis des modèles externes et sa recherche d'un modèle propre à l'Amérique latine.

Le PS refuse dans sa Déclaration de principes un marxisme « rigide » et « scolastique »<sup>711</sup> et plaide plutôt pour une doctrine en constante évolution. Autrement dit, le PS établit le besoin incontournable d'élargir le contenu du marxisme en l'adaptant aux nouvelles réalités, ce qui place le marxisme comme une méthode d'interprétation de la réalité au lieu d'un ensemble de dogmes<sup>712</sup>. Dans ce sens, le PS « condamne la position antidialectique du Parti communiste », puisque pour le PS, le PCCh « se contente de la transposition littérale et mécanique des consignes dogmatiques, sans s'occuper de manière honnête, de comprendre la réalité nationale et de subordonner à celle-ci son activité politique »<sup>713</sup>. Le PS s'opposerait ainsi, par définition, « au réformisme de la social-démocratie (...) et à l'extrémisme de la III Internationale »<sup>714</sup>.

<sup>710</sup> Les chiffres dans Correa, S. et al. *Documentos del siglo XX...* p.564

<sup>711</sup> Jobet, J.C. « Teoría, Programa y política... » p.65

<sup>712</sup> Voir « Acta de Fundación del Partido Socialista de Chile », 19 avril 1933, « Declaración de Principios », 1933, « Reglamento de la MAS », 1940, dans Witker, A. (comp.) *Historia Documental...* pp.151-153, 155 et 156, respectivement, ainsi que Jobet, J.C. « Teoría, Programa y política... » p.64-65

<sup>713</sup> Jobet, J.C. « Teoría, Programa y política... » p.65

<sup>714</sup> *Ibid.* p.64

En plus, le PS revendique la représentation d'une base sociale plus large qui se trouve à l'opposé de la base restreinte à laquelle appelle le PCCh au début des années trente. Alors que le PCCh est en pleine politique restreinte du FUP de type ouvriériste, le PS fait appel à une base qui inclut aussi les couches moyennes et les travailleurs « intellectuels » : « Le Parti socialiste chilien est né précisément comme expression des intérêts des grandes foules de classe moyenne, ouvriers et paysans, qui ne possédaient aucune représentation »<sup>715</sup>, ce qui supposera un recrutement en « éventail » allant des secteurs moyens jusqu'aux ouvriers, artisans, etc.<sup>716</sup>

L'action du PCCh est aussi mise en question par le PS, dans le sens où elle se montre « excluante » et « totalitaire », notamment au sein des syndicats. Le PCCh n'a « n'a jamais renoncé à sa politique et à sa tendance à dominer en forme excluante et totalitaire les syndicats et les centrales syndicales », assure Jobet, pour qui « là où il réussit à imposer sa domination, il fait disparaître immédiatement la démocratie syndicale, en écrasant les minorités et en éliminant les dirigeants non communistes »<sup>717</sup>.

Les divergences concernant la flexibilité du marxisme ainsi que la base de représentation, connaîtront des transformations au cours des années. Le PCCh soutiendra le FP, en 1936, et la voie pacifique officiellement à partir de 1956, ce qui suppose l'élargissement de l'interprétation du marxisme classique et de la base que le parti reconnaît comme nécessaire pour arriver au pouvoir, qui inclura même la bourgeoisie. Pour sa part, le PS va privilégier une ligne plus restreinte à partir de 1957, le Front de travailleurs, qui limite l'action, dans le processus révolutionnaire, à la seule classe ouvrière.

En fait, deux courants traversent le PS de manière conflictuelle. Se trouvant normalement en collision et entraînant le parti dans des oscillations idéologiques extrêmes, ils seront déterminants dans l'approche du PS vis-à-vis du PCCh. D'un côté, une tendance ouvrière-avant-gardiste, qui considère la participation à la lutte électorale et à l'appareil de l'État comme un acte de « *colaboracionismo* de classe », contraire au sens révolutionnaire du parti et qui triomphe au sein du PS entre 1957 et 1979. D'un autre côté, une tendance de type social-démocrate pour quelques uns, pragmatique pour d'autres<sup>718</sup>, qui considérerait le parti comme une organisation devant favoriser les réformes à partir de l'État sans avoir pour objet, nécessairement, le remplacement radical du régime en vigueur et qui trouve son essor depuis la fondation du parti et jusqu'en 1957<sup>719</sup>.

---

<sup>715</sup> *Ibid.* p.70

<sup>716</sup> Hidalgo, P. « Pasado y presente del socialismo chileno », *Crítica*, No. 28, Universidad Autónoma de Puebla, México, VII, 1986, pp.91-97, cité dans Witker, (comp.) *Historia Documental...* pp.125-130, p.126

<sup>717</sup> Jobet, J.C. « Socialismo y Comunismo », *Espartaco*, 1952, cité par Witker, A. (comp.) *Historia documental...* pp.258-277, p.274

<sup>718</sup> Parmi les premiers, Hidalgo, P. « Pasado y presente... » p.126; entre les seconds, Arrate, J. et Rojas, E. *Memoria...* p.174

<sup>719</sup> Moulián, T. « Evolución histórica de la izquierda chilena... »

Dans ce cadre, dans un premier temps, les critiques d'une partie de socialistes visent la méthode d'agitation des communistes, puisque ceux-là estiment qu'au lieu d'aider à la solution des problèmes concrets des travailleurs, le PCCh veut juste créer le chaos pour ainsi gagner le pouvoir en faveur de l'URSS : « Le Parti communiste grandit et se développe comme parasite de la classe ouvrière, en se nourrissant de ses besoins insatisfaits et de ses ressources en argent »<sup>720</sup>. Au milieu des années soixante les critiques du PS contre le PCCh seront complètement opposées : les Socialistes accusent les Communistes d'être des réformistes qui veulent juste répondre à des revendications immédiates des travailleurs au lieu de lutter pour la vraie conquête du pouvoir au moyen de l'insurrection armée.

Un point de confrontation entre les deux partis restera pourtant immuable dans le temps : le soutien du PCCh aux directives de l'URSS et du PCUS, d'une part, et l'indépendance du PS et l'affichage d'un nationalisme « américaniste » face à toute autre organisation internationale, d'autre part. En effet, lors de sa fondation, le PS se définit comme « étranger aux directives internationales » et accuse la II et la III Internationales d'avoir échoué dans leur intention de conduire les travailleurs du monde à une lutte féconde pour l'instauration de la démocratie et du socialisme. Pour le PS, l'influence de la lutte acharnée entre ces organisations devrait être exclue des peuples américains, parce qu'elle est un facteur de divisionnisme qui porte atteinte aux intérêts des classes travailleuses américaines<sup>721</sup>, ce que le PS constate dans l'action du PCCh.

« Le Parti communiste du Chili, comme le reste du communisme, a expérimenté les retournements les plus variés », accuse Jobet en 1952 et rappelle que de sa position avant 1935, « caractérisée par un révolutionnarisme messianique en lutte pour implanter la dictature du prolétariat, le régime des soviets ouvriers, des paysans et des soldats », le PCCh « est passé à la défense de la détestable démocratie bourgeoise, mise en pratique dans la formule du Front Populaire »<sup>722</sup>, approuvée par l'IC en août 1935. Ensuite, que de la violente campagne antifasciste, soutenue entre 1935 et 1939, les communistes chiliens sont passés « à la temporisation du nazisme, en attaquant l'impérialisme anglo-américain » en raison du pacte d'alliance Molotov-Ribbentrop. Jobet se souvient qu'après, lors de l'attaque de l'Allemagne nazie contre l'URSS en juin 1941, les communistes chiliens sont devenus de « furieux bellicistes ce qui s'est traduit, dans la pratique, par la consigne d'Unité nationale (UN) »<sup>723</sup>.

L'UN proposait l'union de toutes les forces—à droite aussi bien qu'à gauche—qui, même n'adoptant pas une politique démocratique dans la politique interne, s'opposaient à Hitler<sup>724</sup>. Les États-Unis deviennent ainsi pour le PCCh « la seule grande puissance

<sup>720</sup> Jobet, J.C. « Socialismo y... » p.274

<sup>721</sup> Jobet, J.C. « Teoría, Programa y política... » p.67

<sup>722</sup> Jobet, J.C. « Socialismo y... » p.272

<sup>723</sup> Ibid. pp.272-273

<sup>724</sup> En juillet 1941, le VI Congrès du Comité Central du PCCh définit l'UN comme tactique, et la révolution démocratique-bourgeoise comme stratégie. L'UN sera définie lors du XII Congrès du parti, en janvier 1942, où le PCCh considère que le programme de 1938 est trop « étroit » et qui ne corresponde plus à la réalité présente. Le nouveau programme « national » doit réunir tous ceux qui soient disposés à lutter contre le nazi-fascisme. Contreras L. C. « El XII Congreso Nacional

antihitlérienne dans l'hémisphère occidental en conditions de prêter son aide »<sup>725</sup>. Pour réussir la politique de l'UN, le PCCh se montre ainsi prêt à faire d'énormes concessions, par exemple avec la question agraire, l'un des axes du programme du parti: « Les propriétaires fonciers peuvent être disposés à intégrer l'Union Nationale pour la lutte contre les nazis, mais pour cela, on ne peut pas demander, à la fois, la distribution de terres aux paysans », annonce le secrétaire général du PCCh, Carlos Contreras Labarca lors du XII Congrès du parti en 1942<sup>726</sup>.

Face à l'attitude du PCCh, le PS rend publique sa méfiance et, bien que la dissolution de l'IC –responsable directe des virages du PCCh et de la politique restreinte des années trente- ait amoindri la résistance socialiste envers les communistes, le PS se montre divisé à l'égard de la proposition du PCCh de former un seul parti « de classe » ouvrière<sup>727</sup>: « Le Parti communiste a proposé comme une solution pour les situations internes du Chili, ce qu'on appelle « l'unité nationale ». Nous ne pouvons pas accepter une ligne politique de ce type », répond le secrétaire général du PS à l'époque, Salvador Allende, dans une lettre adressée à la direction du PCCh. « Nous ne pouvons pas renoncer à conquérir pour les travailleurs manuels et intellectuels les droits et les revendications dont ils sont légitimement dignes », explique-t-il et assure que « l'Alliance démocratique ne peut pas avoir une ligne oblique qui lui permette directement ou indirectement l'entente avec des secteurs opposés ou contraires aux partis qui l'intègrent »<sup>728</sup>. Une partie du PS accuse même le PCCh d'agir « comme un frein du mouvement populaire » et estime que la création des PC dans le monde « est un jeu qui a pour objet de favoriser internationalement l'URSS » au lieu d'aider les travailleurs<sup>729</sup>.

Le PS considère donc que la fidélité du PCCh envers l'URSS joue contre les intérêts des travailleurs chiliens et rejette ainsi toute appartenance aux blocs établis lors de la guerre froide : soit prosoviétique, soit proaméricain. Le PS décide, en revanche, d'encourager le regroupement des travailleurs du continent latino-américain comme un premier pas vers un nouveau regroupement international. D'après l'ex secrétaire général du PS, Raúl Ampuero, son parti croyait trouver dans l'histoire commune de ses jeunes nations de l'Amérique latine et dans leur dépendance envers les grandes puissances, la source naturelle d'une réponse politique originelle et collective, qui ne pouvait venir de l'Internationale Socialiste, façonnée dans une perspective eurocentrique de l'histoire, ni de l'IC, créée sous l'influence de la révolution soviétique comme l'instrument de la

---

del Partido Comunista de Chile. La Unión Nacional para la defensa de la patria », *Principios*, no.7, janvier 1942, pp.3-9 Voir aussi Gómez, M.S. « Factores nacionales... » p.75-85

<sup>725</sup> Contreras L. C. « El XII Congreso Nacional... »

<sup>726</sup> *Ibid.*

<sup>727</sup> Selon le PCCh, la dissolution de l'IC devait aider au regroupement de la classe ouvrière et des forces démocratiques. Il propose ainsi la création de la Centrale Syndicale Ouvrière Unique et du Parti Unique Ouvrier-Paysan (PUOP) qui devait inclure le PCCh, le PS et le Parti Socialiste des Travailleurs, de César Godoy Urrutia. Le PUOP est compris comme un parti de classe et l'alliance entre le PUOP et le Parti Radical représenterait l'Unité Nationale. Fonseca, R. « Partido único. Contribución patriótica de la clase obrera chilena », *Principios*, no. 25-26, juillet-août 1943, pp.17-20

<sup>728</sup> Allende, S. « Carta al PC », *Una etapa de clarificación socialista*, folleto PS, 1943, dans Witker, A. (comp.) *Historia...* pp.288-293, p.291 et 292

<sup>729</sup> Jobet, J.C. « Socialismo y... » p.273 et 274

politique extérieure d'un parti au gouvernement (le PCUS), plutôt que comme une association mondiale des partis ouvriers indépendants<sup>730</sup>.

Au cours des années, la tendance « autonomiste » au sein du PS s'est consolidée dans la mesure où les traits autoritaires et nationalistes du régime soviétique s'accroissaient<sup>731</sup>. Contrairement au soutien aveugle du PCCh, le processus contre l'ancienne garde bolchevique, mais surtout le Pacte Germano-soviétique en 1939, la rupture avec la Yougoslavie en 1948 et les interventions russes en Hongrie et en Tchécoslovaquie, en 1956 et 1968 respectivement, ont entraîné le PS, selon Ampuero, à adopter une attitude critique qui, d'une manière plus globale, se traduit dans le refus systématique et ferme de la politique de blocs et de la logique qu'elle inspire<sup>732</sup>.

Dans ce sens, tel que le reconnaît Schnake, le PS se crée en opposition au fascisme mais aussi au stalinisme<sup>733</sup>, et nous ajoutons, au stalinisme du PCCh. Pour nous, cela explique en bonne partie, la raison de la méfiance des socialistes vis-à-vis des communistes, même lors du FP. Certes, bien que le PCCh ait réussi à convaincre le PS de faire partie de l'alliance, cette étape de « collaboration critique », selon les termes de Benavides<sup>734</sup>, comporte plus de bas que de hauts en ce qui concerne les rapports entre le PCCh et le PS.

Inquiet du discours violemment antisoviétique de Hitler et du réarmement accéléré de l'Allemagne, Staline modifie sa politique. À partir de la fin de 1933, il se rapproche des démocraties occidentales et des partis socialistes. Dans ce contexte, le VII<sup>e</sup> et dernier congrès de l'IC officialise et théorise la politique du FP qui appelle les PC du monde à se rapprocher des socialistes et des forces plus conservatrices, comme la petite bourgeoisie et les radicaux, afin d'arrêter l'avancée fasciste en Europe<sup>735</sup>. La France va servir de banc d'essai à cette nouvelle politique<sup>736</sup>.

---

<sup>730</sup> Ampuero, R. « El Socialismo entre ayer y mañana », dans Witker, A. (comp.) *Historia...* pp.113-123, p.123

<sup>731</sup> *Ibid.*

<sup>732</sup> *Ibid.*

<sup>733</sup> Voir Schnake, O. « Política socialista », Comité Regional PS, Santiago, 1938, dans Witker, A. (comp.) *Historia Documental...* p.23

<sup>734</sup> Benavides, L. « La Formación... » p.11

<sup>735</sup> Le VII<sup>e</sup> Congrès de l'IC, réalisé à Moscou en juillet-août 1935, entérine le rapport de son secrétaire général, dirigeant du PC bulgare Giorgi Dimitrov. L'IC a décidé d'abandonner la conception du Fascisme social des 1920 –qui présentait la sociale démocratie européenne comme une force réactionnaire- et passe à un appel d'unité de *toutes les forces politiques et sociales* dans les pays capitalistes dans l'objet de former un *front prolétaire uni* avec les socialistes et les syndicats comme base d'un *front antifasciste uni*, pour faire face au fascisme en Europe. Spriano, P. *Storia del Partito Comunista Italiano*, T.II, Turin, Einaudi, 1969, p.415-419 ; Dimitrov, G. *Œuvres choisies*, Paris, Editions sociales, 1972 ; Dimitrov, G. *La Classe Operaia contro il Fascismo*, pamphlet, Bruxelles, 1935 ; Togliatti, P. *La Preparazione di una Nuova Guerra Mondiale da Parte degli Imperialisti e i Compiti dell'Internazionale Comunista*, Bruxelles, 1935

<sup>736</sup> Pendant les mois de mai et juin 1934, sur directives de l'IC, le PCF propose une alliance à la SFIO de Léon Blum ; en octobre 1934, cette alliance est élargie aux radicaux et prend le nom de « Front populaire pour le pain, la paix, la liberté », Courtois, S et Lazar, M. *Le communisme...*p.33

Suite aux résolutions de l'IC, le PCCh commence son propre processus de reconstruction des rapports avec le PR et le PS, dans la perspective d'un gouvernement du FP au Chili. Dans cette perspective, dès avril 1935 le PCCh échange une série de lettres avec le PS. Lorsqu'à la fin du mois d'août le CC du PCCh lance un manifeste proposant la création du FP, les relations entre les deux partis marxistes témoignent d'une nette amélioration : « Le Front Populaire », affirme le PCCh, « est une large alliance avec la participation des travailleurs de l'industrie et des paysans, des intellectuels, de la classe moyenne et de la bourgeoisie nationale »<sup>737</sup>.

Outre la nouvelle attitude du PCCh vis-à-vis des socialistes, le rapprochement des deux partis répond à la politique particulièrement répressive que mène le second gouvernement d'Arturo Alessandri contre le mouvement populaire.<sup>738</sup> C'est ainsi que le PCCh et le PS se retrouvent ensemble dans une série de positions et d'actions communes dans la pratique politique courante<sup>739</sup>, ce qui, ajouté aux raisons politiques du PR et du PS, a permis un accord et la formation du FP. Au-delà des questions idéologiques ou des programmes similaires, le PR a vu dans le FP la possibilité de gagner la présidence, ce qui lui était impossible sans les votes du PCCh et du PS : « Le Front Populaire était une solution nouvelle qui éloignait la possibilité de ruptures abruptes de la démocratie et permettait la participation de tous », se rappelle le dirigeant radical Enrique Silva Cimma. « Mais », continue-t-il, « n'était pas encore arrivé le temps pour partager le pouvoir politique avec le communisme (...) Avec le marxisme, le PR n'avait plus de rapport qu'un accord politique pour former le Front »<sup>740</sup>. On ne saurait nier pourtant que, tel qu'elle était annoncée par le PCCh, la ligne du FP convenait aux radicaux : un front large de forces progressistes, qui voulait respecter le cadre démocratique et les institutions existantes et dont l'objet de stopper le nazisme-fascisme ne se pose pas au Chili, étant remplacé par la mise en place des mesures sociales, politiques et économiques de type progressiste (voire, social-démocrate), destinées à améliorer la situation des couches populaires.

En revanche, la tâche s'avérait plus compliquée pour le PS, qui se trouvait à l'époque à la tête du Bloc de gauche, qui réunissait les partis Socialiste et Démocratique et quelques groupes comme la Gauche communiste d'Hidalgo et les Socialistes radicaux, qui s'opposaient à tout accord avec le PCCh. Pourtant, le PCCh est déterminé à parvenir au FP : « Le Bloc de gauche ne détruira pas la bonne volonté de notre parti vers l'unité [...] L'unité d'action, le Front Populaire, sera créée avec, sans ou contre eux », affirme le

---

<sup>737</sup> « La résolution du VII Congrès de l'Internationale communiste et les victoires du Front populaire en Espagne et la France, ont ouvert le chemin de notre parti vers l'idée que la bourgeoisie nationale a eu une place au sein du mouvement de libération nationale », ajoute le Manifeste. Cité dans Montes, J. « La Lucha del Partido Comunista de Chile por la Unidad del Pueblo », *Principios*, no. 141-142, 1971, p.83

<sup>738</sup> Benavides, L. « La Formación... » p.10

<sup>739</sup> *Ibid.* Quelques auteurs affirment même que la forte répression d'Alessandri contre les cheminots dans la grève de 1936 a été l'élément détonateur des accords dû à sa condamnation collective, ce qui a permis d'aborder le problème que supposait la mise en place d'un FP dans une atmosphère différente. Furci, C. *The Chilean Communist...* p.34

<sup>740</sup> Silva Cimma explique ainsi pourquoi le PR n'a pas demandé des ministres communistes au sein du gouvernement et rappelle que les postulats du PR venaient du tronc libéral. Silva Cimma, E. cité par Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.211

PCCh<sup>741</sup>. Cette ferme volonté amène les communistes à un accord d'abord avec le PR. Au niveau politique, le couple PCCh-PR témoignait d'une force supérieure au Bloc de gauche, puisque si bien le pacte PCCh-PR ne rassemblait pas *toutes les forces*, comme le voulait le PCCh, au moins il rassemblait dans la pratique la majorité des forces politiques progressistes et, plus important encore, semblait être capable d'emporter le gouvernement. Le PS comprend la position difficile dans laquelle il se retrouverait s'il reste en dehors du FP et accepte enfin d'y participer<sup>742</sup>.

C'est, donc, une décision de stratégie politique plutôt qu'une véritable convergence idéologique ou de programmes, ce qui explique la participation du PS à côté du PCCh. C'est pourquoi elle s'avère plus compliquée dans le temps, puisque les nouvelles tâches au sein de l'alliance ont entraîné l'extériorisation des divergences tactiques entre le PS et le PCCh ainsi que l'affrontement entre les deux courants opposants qui divisent les Socialistes.

D'abord, les Socialistes se rendaient compte que lorsqu'ils partageaient des responsabilités ministérielles et donc renonçaient à défendre certains principes des travailleurs, les communistes profitaient d'une liberté illimitée pour l'agitation et le prosélytisme politique au sein des masses<sup>743</sup>. Ensuite, la tendance contraire au FP estimait que cette alliance rendait difficile le rôle d'avant-garde que le PS voulait jouer envers de vastes secteurs populaires et notamment au sein du Bloc de gauche. Autrement dit, l'appartenance au FP empêchait le PS de devenir un parti de masses<sup>744</sup>. D'autre part, certaines pratiques du PCCh, comme le refus d'appuyer le candidat socialiste Marmaduke Grove pour l'élection présidentielle d'avril 1938, son soutien au pacte entre l'Allemagne nazi et Staline ou la chasse à la franc-maçonnerie que le PCCh commence en 1940, viennent alimenter la discorde entre les deux organisations.

En effet, les raisons officielles du PCCh pour soutenir le candidat du PR, Pedro Aguirre Cerda –« un candidat du Parti radical aiderait à maintenir l'unité de l'alliance »–, n'ont pas convaincu les socialistes, qui restaient encore très « méfiants » par rapport aux communistes<sup>745</sup>. Ensuite la chasse aux francs-maçons a choqué profondément les socialistes, en leur rappelant les anciennes pratiques restreintes du FUP avec lesquelles le PCCh semblait pourtant en avoir terminé. Durant la dernière période de la collaboration PS-PCCh au sein du FP, le PCCh accuse des influences externes –dont le PS–, de peser sur le parti. En 1940 le PCCh rend « les bandits et ces provocateurs de trotskistes » responsables de l'action « collaborationniste » et du « libéralisme pourri » que le PCCh

---

<sup>741</sup> Cité dans Montes, J. « La Lucha del Partido Comunista... » p.83

<sup>742</sup> Le PS a enfin réalisé un appel au PR et au PCCh pour intégrer le *Bloque de Izquierda* le 6 février 1938. Quant au PR, le 22 février 1938 Justiniano Sotomayor a proposé la création d'un FP à l'Assemblée du PR de Santiago. Voir Stevenson, J.R. *The Chilean Popular Front*, Greenwood Press, Westport, 1970, pp.65-66 la création d'un FP a été décidée. Le candidat –Pedro Aguirre Cerda, du Parti radical– est désigné en avril dans la Convention nationale de l'alliance, composée par 400 délégués PR, 300 PS, 160 PC, 120 PD et 120 de la Confédération de travailleurs du Chili (CTCh). Aguirre Cerda a gagné avec deux tiers des voix.

<sup>743</sup> Ampuero, R. *La izquierda...* p.17-18

<sup>744</sup> Jobet, J.C. *El Partido Socialista de Chile*, T.1, Santiago, Prensa Latinoamericana, 1971, p.51

<sup>745</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.211

mène de puis sa participation au FP. La franc-maçonnerie est ainsi définie comme incompatible avec la militance communiste, car travaillant à la « destruction du parti » et de la « morale révolutionnaire. »<sup>746</sup> Le PCCh commence une forte campagne au sein du parti pour chasser toute « influence » des francs-maçons, bien qu'on assure que il ne s'agit pas d'une lutte contre la « franc-maçonnerie », qui n'est pas seulement acceptée au sein du FP, mais a une forte présence dans le PR et un peu moindre dans le PS<sup>747</sup>.

Mais c'est sans doute le soutien du PCCh au pacte de non-agression germano-soviétique<sup>748</sup>, ce qui a provoqué la plus grave des crises. Ce sont désormais les gouvernements démocratiques qui sont traités de « fascistes » et de « fauteurs de guerre » par l'IC, tandis que le mot « nazi » disparaît complètement de la propagande communiste de l'automne 1939 au printemps 1941<sup>749</sup>.

Si au début, plusieurs PC du monde ont persisté à soutenir la politique du FP et à tenir l'Allemagne nazie pour principal ennemi, comme le PCF<sup>750</sup> et le Parti communiste de Grande-Bretagne (PCGB)<sup>751</sup>, l'IC contraint les PC à mettre en place la nouvelle ligne et les force à avoir une politique extrêmement antagonique vis-à-vis des gouvernements, institutions et partis qui soutiennent la guerre, particulièrement les radicaux et les socialistes<sup>752</sup>. L'IC affirme que le FP avait été conçu comme « l'action conjointe des

---

<sup>746</sup> González, G. « Por el fortalecimiento del Partido », *Informe al IX Pleno del Partido Comunista de Chile*, septembre 1940, s/e

<sup>747</sup> Le PCCh explique que puisqu'il est « le parti du prolétariat, aucune autre idéologie ne doit l'imprégner (...) il est nécessaire alors de proposer aux francs-maçons qui militent dans notre Parti de devoir renoncer à la franc-maçonnerie s'ils veulent continuer à militer dans nos rangs »

González, G. cité par Arrate, J, et Rojas, E. *Op.cit.* p.213

<sup>748</sup> Signé le 23 août 1939 entre les ministres respectifs des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop et Vyacheslav Molotov. Dans le pacte les deux pays renonçaient à se déclarer la guerre et s'engageaient à rester neutres si l'un d'entre eux était attaqué par une troisième force. En plus, le traité divisait en zones d'influence nazi et soviétique des pays indépendants : la Finlande, l'Estonie, Latvia, la Lituanie, la Pologne et la Roumanie. Sur la question, une vaste bibliographie. Les documents originaux dans « Nazi-Soviet Relations 1939-1942 », dans *The Avalon Project at the Yale Law School*, particulièrement les dossiers « Tentative Efforts To Improve German-Soviet Relations, April 17 - August 14, 1939 » et « Agreement Achieved, August 14 - August 23, 1939 », [www.yale.edu/lawweb/avalon/nazsov/nazsov.htm#I](http://www.yale.edu/lawweb/avalon/nazsov/nazsov.htm#I)

<sup>749</sup> Courtois, S et Lazar, M. *Le Communisme...* p.33

<sup>750</sup> Le 2 septembre, la fraction parlementaire du PCF vote pour les crédits militaires et seulement le 18 septembre les leaders du PCF considèrent que la guerre ne devait plus être soutenue. Le lendemain de la signature du pacte Molotov-Ribbentrop, l'*Humanité* lance un appel pour une alliance Franco-anglo-soviétique et le jour suivant, Thorez a déclaré que Hitler sera « confronté à un peuple français uni qui défendra, avec les communistes en la première ligne du front, la sécurité du pays et la liberté et l'indépendance des nations. C'est pourquoi notre Parti communiste approuve les mesures prises par le gouvernement destinées à sauvegarder nos frontières » Cité par Kissin, S.F *War and the Marxists: Socialist Theory and Practice in Capitalist Wars*, Vol.2, London, 1989, p.81 Finalement, en raison de la nouvelle politique adoptée, quelques communistes français désertèrent, comme Maurice Thorez lui-même, qui a pris la fuite vers Moscou

<sup>751</sup> Le CC se réunit le 24 septembre et la plupart de ses membres décident de conserver la politique existante. Cela change le 2 octobre lorsque Dave Springhall rentre de Moscou avec la nouvelle orientation. Mahon, J. *Harry Pollitt: a Biography*, London, 1976, pp.253-4; Morgan, K. *Harry Pollitt*, Manchester, 1993, pp.112ff; Johnstone, M. dans J. Attfield and S. Williams, *1939: The Communist Party and the War*, London, 1984, p.44

<sup>752</sup> Les nouvelles thèses sont approuvées par le secrétariat de l'IC le 9 septembre : la guerre est désormais impérialiste et injuste, elle ne peut pas être appuyée par la classe ouvrière et les PC

PC » et des « partis « démocratiques » et « radicaux » de la petite bourgeoisie contre la réaction et la guerre ». Pour tant, « ces partis ont adopté ouvertement la position de soutien actif à la guerre impérialiste », ce qui les transforme, pour l'IC en « laquais » qui « dénaturent les consignes antifascistes » et « trompent les masses »<sup>753</sup>.

Comme tous les PC du monde, que ce renversement de politique entraîne dans une crise générale, le PCCh témoigne d'« un désastre moral » au sein de ses rangs. « Les communistes du monde entier ont payé un prix énorme pour un Pacte par rapport auquel ils n'ont jamais été consultés », affirme Volodia Teitelboim, membre du CC et du BP du PCCh. « Je n'oublie pas les discussions *a gritos* qui duraient jusqu'à tard dans la nuit pour chercher une justification cohérente », se souvient-il et reconnaît que « pour les communistes cela a été un désastre moral (...) J'ai en la mémoire tous ces petits matins où on essayait d'expliquer ce qui s'est passé aux amis non communistes, stupéfiés et indignés »<sup>754</sup>. Clodomiro Almeyda, haut dirigeant socialiste, raconte l'impression négative qu'a laissée cet événement dans son esprit, et qui a finalement déterminé son choix politique : « Comme pour beaucoup de gens, une telle et si surprenante volte-face était pour moi incompréhensible et injustifiable et a mis un point final à mes doutes et incertitudes », affirme le socialiste : « ma place était dans le Parti Socialiste, malgré les graves carences internes qu'il entraînait, que j'identifiais avec précision »<sup>755</sup>.

En effet, la tâche s'avère compliquée pour les communistes chiliens, puisque à la différence d'autres PC du monde, le PCCh se trouve au sein d'une coalition qui gouverne. Pourtant, faisant preuve de son pragmatisme et malgré la perte d'intérêt de l'IC dans les FP et de la reprise de l'action de l'IC contre les socialistes et les radicaux, le PCCh réaffirme sa permanence dans le FP, proclame sa loyauté envers le PR et le PS, refuse de leur appliquer la caractérisation dénigrante de l'IC en vogue en Europe et continue à considérer le fascisme comme un ennemi. « L'attitude du PCCh, par rapport aux partis Radical et Socialiste, ainsi que par rapport au reste des alliés du Front Populaire, est déterminée par le pacte du Front Populaire », affirme le secrétaire général du PCCh, Carlos Contreras. Il ajoute que « toute analogie que les adversaires voudraient faire entre les radicaux et les socialistes chiliens et ceux des autres pays, manquerait d'argument », car « les radicaux et les socialistes chiliens [...] refusent la guerre impérialiste [...] luttent pour la démocratie [...] repoussent la réaction et le fascisme, travaillent pour la libération nationale et combattent l'impérialisme international »<sup>756</sup>. C'est pourquoi « nous, les communistes chiliens, confirmons notre foi envers le Front populaire et rendons un hommage, d'autant plus chaleureux au grand Parti radical et au grand Parti socialiste »<sup>757</sup>. Contreras est conscient que cette position est contraire à celle de l'IC, mais au lieu de

---

doivent maintenant s'opposer à la guerre et voter contre les crédits de guerre. Flowers, P. « From the Red Flag to the Union Jack: The Rise of Domestic Patriotism in the Communist Party of Great Britain », *New Interventions*, Vol.6 No.2, 1995

<sup>753</sup> « La guerre et la classe ouvrière des pays capitalistes », Manifeste du Comité exécutif de l'IC lors du 21 anniversaire de la révolution russe, 07.11.1939

<sup>754</sup> Teitelboim, V. *Antes del olvido II...* p.73-74

<sup>755</sup> Almeida, C. Cité par Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.214

<sup>756</sup> Contreras Labarca, C. « El Partido Comunista de Chile reafirma su fe en el Frente Popular », *Principios*, no.1, déc. 1939, pp.56-57

<sup>757</sup> Contreras Labarca, C. « Por la paz, por las nuevas victorias...

reculer, il affirme que n'a pas affaibli l'« affiliation » du parti « à l'Internationale communiste, ni notre admiration envers le pays du socialisme victorieux », mais que le PCCh possède un caractère national « par sa composition, sa direction et son histoire » et qu'il est important de garder son indépendance de classe pour réaliser sa mission de diriger la révolution democratico-bourgeoise<sup>758</sup>.

En effet, le PCCh préfère attirer l'attention vers la situation interne du pays et tente de convaincre ses alliés de l'indépendance de sa politique à l'égard de l'URSS. « Seuls les réactionnaires [...] peuvent supposer que le Parti Communiste est dirigé par des instructions venues de l'étranger », assure Contreras et souligne que « le PCCh est dirigé souverainement par les décisions de son Congrès et les résolutions de son Comité Central. »<sup>759</sup> Pourtant, le PCCh ne soutiendra plus la guerre (« le Chili doit rester neutre, notre pays n'a rien à gagner dans cette guerre », affirme Contreras) et elle sera considérée –tel que l'affirme l'IC– une guerre « impérialiste » qui « n'intéresse qu'à l'oligarchie et à l'impérialisme »<sup>760</sup>.

Le PS, qui est partisan d'une politique antifasciste frontale, ne comprend guère que, après des années de luttes contre le fascisme, Staline ait signé un compromis avec le fascisme hitlérien. Le PS critique la position « neutre » assumée par le PCCh mais surtout l'influence de l'IC sur la ligne politique du PCCh. Pour le PS, il est inconcevable que les communistes chiliens, après avoir eu un discours anti-nazi, soient « devenus ouvertement neutralistes, anti-bellistes et ennemis de la signature des pactes de coopération continentale face à la menace totalitaire ». Jobet ironise : « Jusqu'en 1939, Hitler représentait la forme la plus abjecte de la vie animale ; après, sans être un héros, il n'était pas si mauvais que ça »<sup>761</sup>. Pour certains socialistes, il est clair qu'à cause de sa dépendance de l'IC, le PCCh s'est vu obligé à réorienter sa politique à partir du pacte nazi-soviétique, en lançant une campagne violente contre Roosevelt et le Gouvernement nord-américain<sup>762</sup>.

Le PS met ainsi en question la validité du FP, puisque si la lutte contre le fascisme est à la base de la ligne des FP, la non condamnation du pacte nazi-soviétique par le PCCh allait contre le fondement du FP et donc contre l'alliance avec le PS. Dans ces conditions, l'attitude du PCCh à l'égard du pacte nazi-soviétique a cassé drastiquement le cours des relations politiques socialiste-communiste et a précipité la crise au sein du FP<sup>763</sup>. « Nous sommes convaincus que le Front populaire n'intéresse plus les communistes », déclare le PS en 1940<sup>764</sup>.

---

<sup>758</sup> Contreras Labarca, C. « Aplicar las decisiones del IX Pleno es nuestra tarea central », *Principios*, no.1 (deuxième époque), juillet 1941, pp.17-20

<sup>759</sup> Contreras Labarca, C. « El Partido Comunista de Chile reafirma... »

<sup>760</sup> « Le Parti Communiste du Chili [...] fait un appel à la classe ouvrière et à toutes les forces démocratiques du monde contre la guerre impérialiste [...] et en défense de l'Union soviétique ».

Cité par Alexander, R. *Communism in...* p.192

<sup>761</sup> Jobet, J.C. « Socialismo y Comunismo... » pp.272-273

<sup>762</sup> *Ibid.*

<sup>763</sup> Ampuero, R. *La izquierda...* p.41

<sup>764</sup> CC PS « Los comunistas y el Frente popular. Manifiesto a las clases trabajadoras », 20 septembre 1940, dans *La línea política del Partido Socialista*, s/e, 1940

Après quatre ans de collaboration critique, les deux partis évaluent le FP de manière négative. D'une part, le PCCh estime que les lignes du parti souffrent d'un « libéralisme pourri » et que la participation du PCCh à l'alliance a suéposé la collaboration avec la bourgeoisie, un frein pour le mouvement ouvrier et l'abandon de la défense des revendications paysannes<sup>765</sup>. Galo González déclare que,

« Afin d'empêcher l'échec du gouvernement de Monsieur Pedro Aguirre Cerda, pendant les premiers mois de ce gouvernement, il a lancé dans nos rangs le faux mot d'ordre de « ne pas créer de difficulté au nouveau régime », ce qui nous a amené à affaiblir notre rôle d'avant-garde de la lutte de travailleurs. Plus encore, nous avons négligé l'organisation des paysans, en tombant dans l'erreur d'accepter « une trêve dans les campagnes » »<sup>766</sup>

Pour le PCCh ces « erreurs » étaient « la conséquence des influences étrangères que l'ennemi avait réussies à mettre dans nos rangs, notamment par ses agents francs-maçons », qui auraient influencé l'action communiste, affaibli le parti, forcé à diminuer la lutte de masses et à faire confiance aux « politiciens d'autres classes » et à négliger la vigilance des alliés, toujours considérés comme des ennemis potentiels. En plus, le PCCh estime que le programme du FP a été saboté par des « éléments bourgeois » se trouvant au gouvernement, aussi bien que par la « direction social-démocrate » du PS<sup>767</sup>.

Pour sa part, le PS rend responsable au PCCh des « grands défauts » du FP « qui ont gâché son action »<sup>768</sup>. D'après le PS, le PCCh a présenté une « résistance aveugle » aux efforts des socialistes pour « rajuster sans résultat, la discipline, l'unité et la solidarité des partis du Front populaire » : « Le Parti communiste, membre de la Troisième Internationale, a été le plus grand obstacle pour cimenter la vraie union des forces de gauche »<sup>769</sup>. En plus le PS considère que « nonobstant les fausses déclarations de soutien », le PCCh a mené une « guérilla silencieuse » contre le gouvernement : le PCCh « n'a pas respecté les accords ni les résolutions, il a discrédité le Gouvernement (...) à travers une politique permanente de sabotage, dans les centres de travail ainsi que dans les conflits qu'ils ont encouragé pour réaliser de l'agitation juste pour l'agitation »<sup>770</sup>. En outre, le PS accuse le PCCh de « semer systématiquement le piège et la diffamation contre les principaux dirigeants, fonctionnaires et militants du PS » ainsi que « d'apporter sa campagne de haines au sein de la propre masse ouvrière ». Autrement dit, « de tenter de diviser les autres organisations de gauche » : « Notre parti a dû se défendre de cette politique déloyale, en expulsant les éléments que le Parti communiste mettait en valeur « afin de fomenter l'indiscipline et la division » », affirme le PS<sup>771</sup>. Ainsi, le PS quitte le

---

<sup>765</sup> González, G. « Por el fortalecimiento...

<sup>766</sup> González, G. « La lucha por la formación...

<sup>767</sup> Les communistes visent particulièrement le leader Oscar Schnake, à qui accusent d'avoir adhéré le « camp de l'impérialisme » en se lançant par « la pente fasciste de l'anticommunisme »

<sup>768</sup> CC PS « Los comunistas y el Frente popular...

<sup>769</sup> *Ibid.*

<sup>770</sup> *Ibid.*

<sup>771</sup> *Ibid.*

gouvernement en 1941, justement suite à la négative du président Aguirre Cerdas d'éloigner les communistes de l'alliance<sup>772</sup>.

Si la ligne restreinte du FUP a entraîné le PCCh dans une politique sectaire et une critique virulente contre les Socialistes dans une première étape, certains événements ont détérioré encore plus les rapports déjà conflictuels entre les deux partis, comme l'adhésion au PS de certains communistes expulsés. Lorsque le PCCh abandonne la ligne du FUP et adopte de bon gré la stratégie des FP, les conflits avec le PS ne s'arrêtent pas comme on pouvait espérer. Le regard porté sur les points de conflit et d'entente qui marquent les relations entre le PCCh et le PS durant cette première période, nous permet de conclure, d'une part, que l'antisoviétisme a eu un rôle important à l'heure de définir l'identité du PS et, dans ce sens, il détermine la relation et le point de vue négatif que les Socialistes auront vis-à-vis du PCCh pendant une bonne partie du XX<sup>e</sup> siècle. Cette perception du PCCh comme une sorte d'antenne de l'URSS restera présente chez le PS, malgré les efforts des communistes chiliens pour conjuguer dans l'action politique le pragmatisme, le domaine idéologique et le domaine social. Ce dernier l'emportera parfois sur les directives de l'IC, comme par exemple lorsque le PCCh refuse de mener au Chili la campagne agressive que l'IC organisait en Europe contre les socialistes et les radicaux en raison du pacte Molotov-Ribbentrop.

D'autre part, on constate déjà à cette époque, que le PS perçoit certains aspects de l'action du PCCh comme « collaborationnistes » avec les secteurs bourgeois et le système en vigueur, ce qui amène la direction socialiste à critiquer par exemple, la politique d'UN adoptée par le PCCh suite à l'agression nazie contre l'URSS. En fait, pendant cette période, et dont le point culminant est le FP, le PCCh consolide le caractère de son action politique, qui se réalise au sein du système en vigueur, avec les secteurs « bourgeois », suppose des moyens pacifiques et un programme de revendications graduelles des travailleurs dans la mesure du possible. C'est par exemple le cas lorsque le PCCh accepte de reporter les revendications des paysans afin d'obtenir le soutien d'une plus large base –bourgeoisie et gros propriétaires terriens inclus- dans la ligne d'UN.

Le PS considère cette disposition du PCCh comme négative pour les intérêts des travailleurs et pour la gauche en général et en rend responsable l'URSS, l'IC et le soviétisme des communistes chiliens. Ils ne comprennent pas qu'elle corresponde à un habitus du PCCh de travailler au sein du système sous les règles démocratiques existantes, à un savoir faire politique qui dépasse les directives de l'IC.

## **2. La polémique sur les principes démocratiques de la « révolution chilienne »**

Les différences entre les deux partis atteignent dans les années soixante une autre dimension, puisque cette fois elles vont concerner les stratégies de chaque organisation et

---

<sup>772</sup> Pour Ampuero, c'est le discours anticommuniste prononcé par Oscar Schnake le 15 décembre 1940 à son retour de La Havane, ce qui a précipité la fin du FP. Même si la direction du PS ne connaissait pas le contenu du discours, comme le montrent les paroles de présentation de Marmaduke Grove dans le même acte, le discours de Schnake représentait, d'après Ampuero, l'opinion de la majorité des bases socialistes. Ampuero, R. *La izquierda...* p.19

donc le projet du gouvernement qu'ils veulent mettre en place. Les deux partis auront l'opportunité d'engager dans cette étape un débat public sur leurs stratégies respectives, ce qui, d'une part, permet au PCCh d'approfondir théoriquement sur le caractère de son action politique et consolider sa position au sein de l'espace politique. D'autre part, le débat définit les différences entre les deux partis et met des limites au projet du gouvernement qu'ils tenteront de mettre en place entre 1970 et 1973 au sein de l'Unité populaire.

Or, pour situer les divergences entre le PCCh et le PS, il est important de comprendre que l'alliance entre les deux partis commence à la fin des années cinquante, lors qu'ils assument le besoin de se présenter ensemble afin de gagner le pouvoir. D'après nous, et contrairement à certains auteurs, c'est une décision politique des deux partis plutôt que la convergence des stratégies et des projets, ce qui détermine leur alliance, comme c'était le cas pour le FP dans les années trente.

D'une part, le Parti socialiste populaire (PSP) vient de finir une expérience infructueuse au sein du gouvernement de Carlos Ibáñez del Campo<sup>773</sup>. Ils quittent le gouvernement après y avoir travaillé un an, la raison officielle étant que le président ne prétendait point exécuter le programme promis ni les mesures destinées à détruire les intérêts de l'oligarchie<sup>774</sup>. C'est pourtant une raison politique ce qui déclenche le départ du PS du gouvernement : la défaite de l'alliance au pouvoir lors des élections de 1953<sup>775</sup>.

Le bilan que le PS établit, estime que le parti ne peut pas gagner le gouvernement tout seul et que la collaboration avec des partis non-marxistes ne permet pas de réaliser les changements souhaités<sup>776</sup>. L'alternative est donc, le PCCh. En effet, c'était juste après que le PSP réalise que ce n'étaient que de « grandes illusions ce qu'il avait par rapport à Ibáñez, que le processus de formation d'une alliance avec le PC a commencé comme la seule solution possible pour résoudre les problèmes de la société chilienne », assure Ampuero<sup>777</sup>. Autrement dit, le PSP reconnaît le besoin d'un accord politique avec le PCCh, malgré les différences de fond qui séparent les deux partis. Pour Ampuero, au fur et à mesure que disparaissaient les espoirs à l'égard du gouvernement *ibañista*, « l'attitude du PSP a tourné vers une approche plus réaliste de l'unité populaire, exprimée dans une graduelle réconciliation avec le Parti communiste »<sup>778</sup>. Dans cette tendance, Allende a joué un rôle fondamental, puisque, au lieu de fixer l'attention sur les divergences entre les socialistes et le PCCh, il a insisté au sein des socialistes, sur la

---

<sup>773</sup> Sur la justification du PSP du soutien à Ibáñez, voir Lettre du PSP au Front du peuple, 22.05.1955, citée par Ampuero, R. *La izquierda...* p.57 et Corvalán, L. *De lo vivido...* p.56

<sup>774</sup> Casanueva, F. et Fernández, M. *El Partido Socialista y la Lucha de Clases en Chile*, Santiago, Quimantú, 1973, p.172 ; Lettre du PSP au Front du peuple... ; Ampuero, R. *Última Hora*, Santiago, 25.11.1955

<sup>775</sup> En octobre 1953 le Front civique –composé par toute l'opposition, dont le PSCh– emportent l'élection complémentaire de sénateur sur les candidats du gouvernement. Face à cet échec électoral, « la situation du Parti socialiste populaire est devenue insoutenable » Ampuero, R. *La izquierda...* p.27

<sup>776</sup> Voir XV Congreso General Ordinario, San Antonio, 16-18 octobre 1953, dans Jobet, J.C., *El Partido...*; Ampuero, R. *La izquierda...* p.53-54

<sup>777</sup> Ampuero, R. *Última Hora*, Santiago, 25.11.1955

<sup>778</sup> Ampuero, R. *La izquierda...* p.55

nécessité de chercher sur le terrain pratique des points communs d'action qui puissent servir de lien entre les deux partis, sur la base de projets concrets tendant à résoudre les problèmes fondamentaux du pays<sup>779</sup>.

À partir de sa mise en illégalité par son ex allié, le PR, le PCCh est parvenu à la conclusion du PS. À savoir, qu'aucun parti de gauche ne pouvait gagner le gouvernement tout seul, qu'une alliance politique solide s'imposait dans ce but et que la gauche devait assumer la tête d'une telle alliance à la place d'un parti centriste. En outre, le PCCh est en plein processus d'insertion dans l'espace politique après dix années d'illégalité et cherche dans le PS –l'autre parti marxiste sur la scène politique chilienne- un allié. Si les contacts initiés par le PCCh en 1951 dans la perspective d'un candidat commun pour les présidentielles de 1952 ont été repoussés par le PS<sup>780</sup>, cela n'a pas empêché le PCCh d'aboutir à un accord avec le candidat socialiste dissident : Salvador Allende (PSCh)<sup>781</sup>.

Pour le PCCh, une alliance politique pour les élections de 1952 était fondamentale. D'abord, parce que sa participation montrait que malgré l'illégalité, le parti était toujours capable de jouer un rôle important au sein du système politique et que, dans la pratique, le PCCh n'agissait pas tout à fait dans la clandestinité. Ensuite, parce que l'alliance avec la candidature d'Allende donnait à la gauche le rôle hégémonique du projet – ce qui n'arriverait pas dans une alliance avec une force centriste- et permettait de mettre en pratique la stratégie du Front de libération nationale (FLN) que le PCCh avait défini dans sa IX Conférence en août 1952. « Avec la candidature d'Allende », affirme Corvalán, « la situation a permis au Parti d'agir à demi-légalement pendant quelques années. Plus encore, sa parole [du PCCh] a commencé à s'exprimer dans quelques journaux »<sup>782</sup>.

Dans ce sens, l'échec électoral du Front du peuple (FDP) –Allende n'a eu que 51975 voix, c'est-à-dire, 5.43 pour cent au niveau national<sup>783</sup>-, n'est pas transposable à tous les domaines, parce qu'en plus, l'alliance PCCh-Allende est le premier pas vers la « Voie chilienne vers le socialisme ». Certes, si la mauvaise expérience au sein du gouvernement d'Ibáñez a convaincu le PSP du besoin de l'alliance des forces marxistes afin de réaliser le programme souhaité et si la réunification du mouvement ouvrier a

---

<sup>779</sup> *Ibid.* p.56

<sup>780</sup> Selon Ampuero, une alliance entre le PSP et le PCCh était en cette époque hors de question.

Les rapports restaient tendus à cause de leurs différences vis-à-vis des sujets internationaux et de la lutte au sein du mouvement syndical depuis les années 1940. Un article publié par Jobet en 1952, accusait le communisme d'« accroître sur la base de l'agitation constante » sans chercher une réelle solution, juste pour « maintenir le mécontentement ». La critique vise surtout la politique « double » et « contradictoire » du PCCh, laquelle, d'après le PSP, encourage l'agitation dans la rue et à la fois se montre prête pour des accords électoraux larges avec des forces politiques les plus variées. Jobet, J.C. « Socialismo y ... » p.274

<sup>781</sup> Selon Corvalán, la proclamation de la candidature d'Ibáñez par le PSP a arrêté les conversations. Le PCCh décide alors d'appuyer Allende. Corvalán, L. *De lo vivido...* p.55 Un secteur du PSP ayant à la tête Allende, s'est opposé au soutien à Ibáñez : « Je me demande, où sont ses idées ? Où est son programme ? (...) j'ai essayé depuis un an de convaincre le Comité Central du PSP que on ne peut pas supporter Ibáñez. Allende, S. *Ercilla*, 16.10.1951, p.4 Allende quitte le PSP et rejoint le PSCh, le secteur minoritaire des socialistes depuis la scission de 1948

<sup>782</sup> Comme l'entretien de Galo González publié dans la revue *Vea*. Corvalán, L. *De lo vivido...* p.56

<sup>783</sup> Le FDP était formé par le PCCh, le PSCh, le Parti démocratique et le Parti du travail. Les chiffres des élections dans Correa, S. et al. *Documentos...* p.560

révélé la possibilité de travailler avec les communistes<sup>784</sup>, c'est l'alliance Allende-PCCh, la première approche entre le PCCh et une partie des socialistes, ce qui aurait montré la faisabilité d'une telle alliance politique en respectant les principes de la voie pacifique.

À partir de 1955 le PCCh subit la persécution et la répression du gouvernement d'Ibáñez, cette fois accompagné par les socialistes qui se trouvent dans l'opposition. Dans ce cadre, le PSP proposera enfin au FDP, une politique qui représente les « grandes majorités »<sup>785</sup>.

C'est donc le choix politique des deux partis plutôt que la convergence de leurs stratégies, ce qui a déclenché le Front d'action populaire (FRAP), dont l'Acte de fondation, signée le 1<sup>er</sup> mars 1956, réunissait le PCCh, le PSP (d'Ampuero), le PSCh (d'Allende), le Parti démocrate du peuple, le Parti démocratique (PD) et le Parti du travail (PT)<sup>786</sup>.

Le PS et le PCCh affichaient leur accord sur deux points : leur unité incontournable pour faire tomber Ibáñez et gagner le pouvoir et le rôle principal que devait jouer la classe ouvrière –représentée par le mouvement syndical– au sein de l'alliance. En dehors de ces deux principes généraux, les stratégies et les tactiques des deux partis restaient complètement différentes. On distingue dans cette étape au sein du PSP une tendance qui, dans le temps, mettra le parti dans une position de plus en plus en rupture avec l'ordre politique existant au Chili et, dans ce sens, va s'opposer à la théorie et à la pratique du PCCh qui cristallisent son habitus démocratique<sup>787</sup>.

Par la suite on analysera l'un des trois points de divergence qui sont à la base de l'affrontement entre le PCCh et le PS à partir de la fin des années cinquante : la voie pacifique<sup>788</sup>. On commencera par le rôle que chaque parti assigne à la bourgeoisie dans le

---

<sup>784</sup> Vu l'attachement des syndicats chiliens aux partis, l'ancienne CTCh s'était vue scindée en la branche PC (de Bernardo Araya) et PS (de Bernardo Ibáñez) Le rapprochement des syndicats pour une action commune pour des revendications particulières aux travailleurs aboutit à la formation de la Central unique de travailleurs (CUT) en 1953. Angell, A. *Partidos políticos...* « L'alliance de la gauche était déjà une réalité dans les syndicats en 1953, et quatre ans après l'alliance politique de la gauche a été une réalité aussi. » reconnaît Ampuero, R. Cité dans Furci, *Op.cit.* p.66

<sup>785</sup> Les premières conversations ont eu lieu en 1955 dans le camp de concentration de Pisagua, où se sont rencontrés les groupes du leader Oscar Waiss (PSP) et de Volodia Teitelboim (PCCh), tous emprisonnés par Ibáñez. Ils ont établi un accord basique d'action commune entre les deux partis. Teitelboim a reconnu ces rencontres, mais il ne leur accorde pas l'importance de Waiss. Entretiens cités par Furci, C. *Op.cit.* p.69

<sup>786</sup> Baltazar Castro et José Oyarce pour le FDP (PSCh et PCCh respectivement), et Humberto Martones et Raúl Ampuero, pour le Bloc démocratique du peuple - Socialiste populaire. Ampuero, R. *La izquierda...* p.59. Bray confonde le nom d'Oyarce avec celui d'Oyarzún. Bray, D.W. *Chilean Politics during the Second Ibáñez Government, 1952-1958*, thèse, Stanford University, 1961, p.119

<sup>787</sup> Ces idées apparaissent déjà dans les documents du Congrès de Concepción en 1946. Elles s'enrichissent avec les discussions autour du nouveau Programme du Parti et sont explicitées dans les rapports et thèse ultérieurs. Ampuero, R. *La izquierda...* p.36

<sup>788</sup> Les deux autres –la notion de camp au niveau international et le rôle de l'URSS comme leader du mouvement socialiste international– s'éloignent de notre sujet d'intérêt : l'habitus démocratique du PCCh

projet qu'ils conçoivent et comment elle devient une source de conflit, pour finir avec les différences théoriques et pratiques suscitées entre les deux partis autour de l'usage de la lutte armée comme moyen pour arriver au pouvoir.

### ***A. La controverse sur le rôle de la bourgeoisie dans une société plurielle***

L'incorporation de la bourgeoisie dans un projet qui se veut réalisateur de transformations « révolutionnaires », comme c'est l'objectif affiché par le PS et le PCCh à la fin des années cinquante, est un aspect fondamental non seulement pour la réussite du projet –tel que le voit le PCCh, quant à la possibilité de gagner le pouvoir par les urnes-, mais aussi pour la légitimité de ses changements voulus. Autrement dit, d'une part, étant donné que, comme le reconnaît le PCCh, le Chili ne compte pas sur une majorité ouvrière ni prête à réaliser ces transformations, un accord large est indispensable –avec des forces non ouvrières- qui permette sa mise en place et sa réussite. D'autre part, cela permet la réalisation du processus de changements conformément aux règles d'un système démocratique libéral, grâce à l'accord octroyé par la majorité.

En effet, parmi les actions considérées comme suffisantes pour constituer l'expression des préférences individuelles dans un processus de décision démocratique, se trouve que durant le vote, l'alternative avec le plus grand nombre de voix soit déclarée la préférence gagnante et, ensuite, que dans la période d'après vote, les alternatives avec le plus nombre de suffrages remplacent toute autre alternative avec moins de voix et que les ordres des gagnants soient exécutés<sup>789</sup>. Ces conditions sont fondamentales, comme explique Dahl, pour constituer l'ensemble des éléments qui doivent être présents pour la réalisation de la règle qui détermine « la réussite de l'égalité politique et de la souveraineté populaire »<sup>790</sup>. Le point de vue du PS et du PCCh face à l'incorporation de la bourgeoisie –dont le contentement donnerait le caractère de « majoritaire » au projet conçu- s'avère, dans ce sens, le point de départ des limites que chaque parti accorde aux principes du système démocratique au sein du projet.

Suite à la décevante expérience au sein du gouvernement d'Ibáñez, le PSP exprime en octobre 1953, des critiques contre l'oligarchie et la bourgeoisie qui visent, en fait, les partis de droite et le PR ainsi que la collaboration politique avec des forces non marxistes<sup>791</sup>. « La bourgeoisie n'est pas, dans nos pays, une classe révolutionnaire. Le sont, en revanche, les travailleurs industriels et miniers, les paysans, la petite bourgeoisie intellectuelle, les artisans »<sup>792</sup>. Dans ce sens, « grâce à son organisation, son expérience syndicale et politique, son sens de classe », seulement la classe ouvrière unie peut réaliser

---

<sup>789</sup> Dahl, R. *A Preface to Democratic...*p.67 et 71

<sup>790</sup> *Ibid.* p.71

<sup>791</sup> XV Congreso general extraordinario... La collaboration avec le gouvernement d'Ibáñez est tellement critiquée qu'Ampuero doit laisser sa place de secrétaire général du PSP à Aniceto Rodríguez

<sup>792</sup> CC PSP, « Informe del CC al XV Congreso general extraordinario », octobre 1953, reproduit par Ampuero, R. *La izquierda...*p.36-38, p.37

des changements révolutionnaires pour l'avènement du socialisme, les forces du centre politique –représentées par les partis dits « progressistes »- n'étant guère nécessaires<sup>793</sup>.

Cette tendance plus « radicale » gagne du terrain au sein du PSP et en 1955, lors de son XVI Congrès général, le parti adopte officiellement le Front de travailleurs (FT), qui exclut particulièrement la bourgeoisie de toute alliance future. En termes concrets, le FT déclare épuisés les fronts avec les partis « bourgeois » -qui « prolongent l'exploitation des masses » d'après le PSP- et restreint donc l'alliance aux partis ouvriers et à la Central unique de travailleurs (CUT)<sup>794</sup>.

Pour le PSP, la bourgeoisie chilienne –à la différence d'autres pays- est incapable de mener un processus de changements ou d'assumer un rôle démocratique, ce qui rend inutile d'insister sur la mise en place de l'étape démocratico-bourgeoise, tel que le fait le PCCh. « Notre conception s'oppose radicalement à la thèse qui assure que la phase démocratico-bourgeoise de la révolution constitue une étape historiquement nécessaire », affirme le PSP en 1956, en référence implicite au PCCh, et explique « que notre bourgeoisie naissante et émergeante n'a pas l'indépendance ni la capacité pour les conquérir [les changements révolutionnaires] », puisque « ici elle est une classe tributaire de l'impérialisme » et « attachée profondément aux propriétaires fonciers »<sup>795</sup>. Le Comité exécutif du PSP conclut, « donc, qu'uniquement les classes exploitées, les travailleurs manuels et intellectuels, peuvent assumer cette mission »<sup>796</sup>.

La ligne du PSP s'oppose, ainsi, complètement à la stratégie du PCCh. Appuyée sur le FLN, l'un de ses principes fondamentaux est l'alliance entre la classe ouvrière et les secteurs progressistes de la bourgeoisie pour créer une majorité large qui permette l'arrivée au pouvoir. « Les conditions d'un pays comme le Chili, exigent obligatoirement de travailler avec des alliés, y compris dans le camp de la bourgeoisie », affirme Corvalán lors de son premier rapport au CC en tant que secrétaire général du PCCh en 1958 et dénonce le fait de faire circuler l'« idée erronée » que la ligne du parti est « une ligne sociale-démocrate ou petite-bourgeoise, en arrivant à l'extrême d'affirmer que la ligne du Front de Travailleurs est plus juste que celle de la Libération Nationale que nous préconisons »<sup>797</sup>.

Dans ce cadre, la définition du rôle de la bourgeoisie au sein du FRAP va provoquer le conflit entre les deux partis lors des négociations pour la formation de l'alliance. C'est ainsi que, lorsque le PCCh envoie une lettre au XV Congrès du PSP en disant que « les

---

<sup>793</sup> Ampuero, R. *La izquierda*...p.37

<sup>794</sup> C'est pourquoi « nous appelons Front de travailleurs ce qui est connu comme un Front de classes », affirme Ampuero. Ampuero, R. *Vea*, 30.09.1955 La bourgeoisie au Chili « est organiquement incapable d'accomplir les tâches révolutionnaires que les bourgeoisies des nations plus avancées ont accomplies », « Informe del Comité Central al XV... p.37

<sup>795</sup> PSP, « Informe del Comité ejecutivo del Partido socialista popular al Pleno », août 1956, cité par Ampuero, R. *La izquierda*...p.39

<sup>796</sup> *Ibid.*

<sup>797</sup> Corvalán, L. « Informe al Pleno del Comité Central del Partido comunista de Chile », marzo 1958, dans *Documentos e informes*...pp.74-81, pp.78. Voir aussi le rapport de Julieta Campusano au XXVI Pleno du CC du PCCh, janvier 1958, pp.73-74

secteurs qui coïncident avec les points écrits dans votre déclaration sont vastes et existent dans tous les camps sociaux et politiques », le secrétaire général du PSP, Aniceto Rodríguez, répond fierement : « nous, en revanche, estimons que seulement peuvent coïncider avec nos points de vue les secteurs populaires » et ajoute que « votre position théorique vous a mené, dans la pratique, à des actions communes avec les représentants des oligarchies »<sup>798</sup>. Plus encore, le PS menace d'arrêter les négociations avec le PCCh si celui-ci continue à avoir des conversations dans le même sens avec le PR. « Alors que nous vous invitons à prendre le chemin de la lutte sans trêve contre les secteurs réactionnaires, vous choisissez le raccourci des concessions à l'ennemi de classe »<sup>799</sup>.

La résistance du PCCh aux politiques restreintes du PSP, mettra même en péril la détermination du caractère de l'alliance et de la portée de l'unité des deux partis<sup>800</sup>. D'après Ampuero, le problème se trouvait dans la « ligne réformiste » du PCCh, qui s'opposait à la stratégie « révolutionnaire » du PSP. Pour Teitelboim, membre du CC du PCCh, la principale difficulté était plutôt le refus du PSP *d'accepter le besoin* d'inclure dans le pacte les secteurs progressistes de la bourgeoisie. C'est-à-dire, le PR et la DC<sup>801</sup>.

En effet, le PSP estime qu'une large majorité de la population chilienne appartient à la classe travailleuse, ce qui explique pourquoi ces forces réunies pourraient être, d'après les socialistes, la source d'une politique de portée nationale suffisante pour mener le processus de changements<sup>802</sup>. Cela suppose un critère étroit de la composition de la société chilienne, un essai de l'homogénéiser en ce qui concerne les besoins et les intérêts et donc la négation du principe de pluralisme, entendu comme la diversité d'opinions et d'intérêts, fondamentale dans toute démocratie et opposé à l'unité et à l'unanimité<sup>803</sup>. Puisque le pluralisme est un facteur de fond, un *hinterland* dans les conditions démocratiques, pour utiliser le terme de Sartori<sup>804</sup>, cette conclusion du PS sur la société chilienne va à l'encontre des règles d'un système démocratique libéral.

En revanche, le PCCh est convaincu que la majorité de la population ne se trouve pas dans le camp ouvrier et c'est pourquoi il est nécessaire de réunir le plus grand nombre de forces progressistes –peuple et moyenne bourgeoisie, incluses- afin de neutraliser l'action de la haute bourgeoisie. Ce point de vue suppose la reconnaissance de la société chilienne comme multiple et plurielle, avec un équilibre de forces précaire, qui ne permet

---

<sup>798</sup> Rodríguez, A. « Carta de Aniceto Rodríguez a Galo González », journal *La Nación*, 20.10.1953 Réproduite par Ampuero, R. *La izquierda...*p.54-55

<sup>799</sup> « Nous ne pouvons pas accepter un Comité d'enlace avec nous pendant qu'un autre [Comité d'enlace] travaille avec un parti qui, comme le Parti radical, représente principalement des intérêts contraires » « Carta del PSP al Frente del pueblo », 22.05.1955, citée par Ampuero, R. *La izquierda...*p.57-58

<sup>800</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.308

<sup>801</sup> Teitelboim, V. Cité par Furci. *Op.cit.* p.70

<sup>802</sup> Pour le socialiste O. Weiss, le FT ne supposait pas un concept rigide de la lutte de classes ni de la politique d'alliances, mais l'idée que la vaste majorité de la population appartenait à la classe ouvrière, la classe moyenne et les paysans. Entretien cité par Furci, C. *Op.cit.* p.69 Pourtant, le FT faisait référence exclusive à la classe ouvrière, les classes moyennes restant en dehors de la base souhaitée pour le PS, au moins du point de vue théorique

<sup>803</sup> Talmon, J. B. *The Rise of Totalitarian Democracy*, Beacon Press, 1952, p.44

<sup>804</sup> Sartori, G. *Partidos y Sistemas de Partidos*, Madrid, Alianza Editorial, 2005, p.44

pas aux forces « révolutionnaires » d'assumer le contrôle d'un processus « révolutionnaire » isolées du reste de la population, mais qui exige un travail conjoint avec le reste des forces politiques. Les communistes estiment que « l'entente des plus vastes forces démocratiques de la Gauche et du Centre et même d'éléments patriotiques de la Droite n'est pas une idée capricieuse, mais un impératif posé par la réalité », puisque les gens ne militent pas seulement dans les partis politiques. Dans ce sens, les Communistes encouragent l'unité d'action de « toutes les couches sociales menacées par l'offensive régressive du grand capital et des propriétaires terriens et pour l'impérialisme »<sup>805</sup>. Si le PCCh soutient dans ce sens le principe du pluralisme, il faut se montrer plus prudent à l'heure d'identifier cela avec la vision d'une société pluraliste dans le sens où l'entend la démocratie libérale, puisque d'autres éléments viennent s'ajouter à une telle caractérisation, qui méritent une analyse plus large<sup>806</sup>.

Dans la pratique, pour le PSP le front devait être composé par toutes les forces qui acceptent les directives du FT, à l'exception du PR et de la Phalange nationale (devenue Démocratie chrétienne, DC en 1957)<sup>807</sup>, en raison de leur condition de représentants de la bourgeoisie.<sup>808</sup> Au contraire, pour les communistes, l'exclusion des radicaux et des phalangistes du pacte finirait par « les jeter dans les bras de l'ennemi »<sup>809</sup>.

Le point de vue du PSP l'emportera sur celui du PCCh et le FRAP n'inclura pas de forces dites « progressistes » dans l'alliance qui soutiendra la candidature d'Allende en 1958, cette fois avec un PS réuni fié à partir de 1957. Le PS verra sa ligne du FT officialisée par son XIX Congrès en 1961 –où le parti déclare que seulement les classes ouvrières et leurs partis peuvent sortir le Chili de la crise économique, sociale et morale dans laquelle il se trouve<sup>810</sup> – et ratifiée par tous les Congrès que le parti réalisera jusqu'au coup d'État de 1973.

Dans la pratique, le PS refusera ainsi toute entente avec le PR et la DC pour les élections de 1964, le cas emblématique étant la tentative en décembre 1962 du président DC, Raúl Fuentelba, d'un rapprochement du FRAP<sup>811</sup>. En effet, la tendance la plus à gauche de la DC, dite « rebelle », refusait tout accord avec la Droite pour les élections

---

<sup>805</sup> Millas, O. « Informe al Pleno del Comité Central del Partido comunista de Chile », marzo 1960.

Dans *Documentos e informes...* pp.110-121, p.119

<sup>806</sup> Voir les chapitres suivants

<sup>807</sup> Avec le Parti conservateur social Chrétien. Guilisasti, S. *Partidos políticos...* p. 203

<sup>808</sup> Ampuero, R. *Vea*, 30.09.1955

<sup>809</sup> Millas, O. à *El Siglo...* cité dans Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.308

<sup>810</sup> PS. « XIX Congreso del Partido Socialista », Los Andes, 7-10 déc. 1961, Jobet, J.C. *El*

*Partido...*

<sup>811</sup> Le rapprochement est dû à une action conjointe des tendances « *tercerista* » et « rebelle » de la DC. Dans une lettre envoyée en 1962 au président du Parti démocratique national (PADENA), du FRAP, Fuentelba (DC de gauche et « *tercerista* ») exprimait sa « ferme décision de résoudre avec les démocratiques nationaux et avec toutes les forces populaires d'opposition, la désignation d'un candidat commun à la présidence pour les élections de 1964 » Fuentelba proposait en plus de retarder toute proclamation du candidat jusqu'après les élections municipales d'avril 1963.

Fuentelba, R. Cité dans Ampuero, R. *La izquierda...* p.74-75

suivantes et préconisait une voie non capitaliste de développement<sup>812</sup>. Elle commence à prendre force au sein du parti et tente des rapprochements vis-à-vis du FRAP. À l'inverse des Socialistes, qui qualifient les tendances DC comme « bourgeoises », le PCCh salue publiquement ce changement. Des accords sur le terrain législatif vont entraîner une entente entre le FRAP et la DC qui aboutit, en juillet 1967, à la promulgation de la loi de Réforme Agraire<sup>813</sup>. Le PCCh montre sa disposition en faveur d'une alliance, même s'il reconnaît que le but de la DC n'est pas le socialisme<sup>814</sup>.

Pourtant, la possibilité de voir son candidat –Allende- remplacé par un candidat DC, entraîne le PS à organiser une séance plénière d'urgence de la direction, dans laquelle la majorité rejette tout accord avec la DC, désigne officiellement Allende comme pré-candidat présidentiel et décide de demander au FRAP la nomination définitive et urgente d'Allende comme candidat de l'alliance pour les élections présidentielles de 1964<sup>815</sup>.

En effet, même si Allende a vait été désigné de manière non officielle comme candidat socialiste en 1961 et si sa candidature comptait sur le soutien du PCCh, un accord avec la DC pouvait changer la donne. Car, d'une part, Allende lui-même a vait plaidé pour une formule d'engagement avec la DC lors de la séance plénière et parce que, d'autre part, le PCCh encourageait une entente avec les partis centristes, dont le PR et particulièrement la DC<sup>816</sup>. « Nous disons aux démocrates-chrétiens : nous avons de s différences idéologiques ; mais vous affirmez être avec nous contre les monopoles et l'oligarchie et pour les intérêts du peuple », le PCCh s'adresse à la DC en 1960, en lui demandant directement : « Pourquoi alors, sans avoir besoin de transiger ni vous ni nous dans le domaine idéologique, nous ne travaillons pas les uns et les autres pour les revendications des masses et les solutions nationales les plus urgentes ? »<sup>817</sup>. La position du PS l'emportera, Allende sera candidat de la gauche et les forces « progressistes » ne feront pas partie de l'alliance en 1964.

Les différences entre le PS et le PCCh s'expriment aussi une fois que le candidat DC, Eduardo Frei, gagne la présidence en 1964. Alors que le nouveau secrétaire général du PS, Aniceto Rodríguez, annonce que « à ce gouvernement nous allons *negar la sal y el*

---

<sup>812</sup> Grâce à une alliance de la Jeunesse démocrate chrétienne (de Rodrigo Ambrosio) et des tendances « rebelle » et « tercerista », une tendance à gauche gagne la présidence de la DC étant élu le leader rebelle Juan Agustín Gumucio, qui succède à Fuentealba

<sup>813</sup> Les accords permettent, par exemple, l'approbation d'une loi de syndicalisation paysanne qui établit les syndicats communaux de travailleurs agricoles, fait plus fort leur droit à la grève et à la négociation collective et fonde le Fond d'Éducation et Extension Syndical, destiné à la formation et au renforcement de l'organisation des syndicats Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit* p.404

<sup>814</sup> Millas, O. « Informe al Pleno del Comité Central, pp.118-119,

<sup>815</sup> Voir Ampuero, R. *La Izquierda...* et Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.308

<sup>816</sup> Alors que dans la séance plénière, la majorité du PS a rejeté l'initiative DC et a désigné Frei comme l'ennemi principal et non pas Durán, du PR. Elle a refusé aussi d'attendre les résultats de l'élection municipale pour désigner le candidat du FRAP, tel qu'il était demandé par Fuentealba.

Ampuero, R. *La izquierda...* p.74-75

<sup>817</sup> Millas, O. « Informe al Pleno del Comité Central... p.119

*agua* »<sup>818</sup>, c'est-à-dire opposer à toutes ses propositions, le secrétaire général du PCCh, Luis Corvalán, promet que « notre opposition sera ferme, mais pas aveugle ». En effet, un an après l'élection de Frei, le PCCh affirme qu'« étant donné le fait que dans certains cas sa politique [de la DC] est critique ou indépendante contre l'impérialisme, nous ne tombons pas dans l'attaque généralisée » et qu'au contraire, « nous nous guidons par les actions concrètes »<sup>819</sup>. Pour le PCCh « il est possible d'avancer sur le terrain de l'unité d'action du FRAP, du PADENA et des démocrates chrétiens et radicaux *antidroitistes*, contre l'impérialisme et l'oligarchie »<sup>820</sup>.

En réponse, Aniceto Rodríguez, invité au XII<sup>e</sup> Congrès du PCCh, critique la position communiste vis-à-vis des partis « bourgeois », réaffirme la position socialiste et assure que le FRAP est en train de « se fourvoyer en ce qui concerne l'unité » en raison du « jugement tactique différent » des deux partis<sup>821</sup>.

Le PS s'oppose aussi au soutien que le PCCh et le Parti social démocrate, du FRAP, apportent au candidat radical Alberto Baltra pour l'élection complémentaire de sénateur en 1967 dans la province qui rassemble Biobío, Malleco et Cautín. Lors du XXII<sup>e</sup> Congrès du PS, le parti approuve un vote d'« abstention combative », ne pouvant pas à ce niveau de la compétition inscrire un candidat PS. Le PS critique « les essais » que le PCCh, « en utilisant comme prétexte cette élection, est en train de réaliser afin de ressusciter une combinaison politique radicale-socialiste-communiste » et les qualifie de « profondément nuisibles pour le développement et la maturation de la gauche chilienne »<sup>822</sup>.

Dans une première étape, donc, le FT du PS s'imposera sur le FLN du PCCh en ce qui concerne la composition de l'alliance. Cependant, le PCCh ne renonce pas à sa propre stratégie. Les communistes affirment qu'« évidemment nous gardons la conception théorique d'alliance avec la bourgeoisie nationale dans des circonstances déterminées, dans des conditions qui soient favorables à la classe ouvrière et au peuple » et soulignent que « plus encore, cette conception théorique se traduit dans beaucoup de cas dans la pratique »<sup>823</sup>.

En effet, le PCCh accompagne ses déclarations d'actions concrètes destinées à améliorer la relation du FRAP avec les partis « bourgeois » et, si possible, à aboutir à un rapprochement à partir d'accords ponctuels dans des domaines variés : le mouvement

---

<sup>818</sup> Rodríguez A. Paroles exprimées lors du XXI<sup>e</sup> Congrès du PS, Linares, juin 1965. Cité par Arrate J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.392

<sup>819</sup> Corvalán, L. « La clase obrera, centro de la unidad y motor de los cambios revolucionarios », Informe central al XIII Congreso Nacional del Partido comunista de Chile, 10 octobre, 1965, dans Corvalán, L. *Camino de victoria*, Santiago, Horizonte, 1971, pp.89-132, p.122

<sup>820</sup> Corvalán, L. « Seguir avanzando con las masas », *Documentos del XIII Congreso Nacional del Partido Comunista de Chile*, 10-17 octobre 1965, Folleto n.1, Santiago, pp.13-73, p.45 et 48

<sup>821</sup> « Il n'est pas possible de se faire des illusions avec des nouveaux secteurs de la bourgeoisie nationale », Rodríguez, A. « Intervención del Secretario general del Partido socialista, camarada Aniceto Rodríguez », dans *Documentos del XIII...* Folleto n.2, pp.16-25, p.21 et 23

<sup>822</sup> PS. « XXII Congreso general ordinario del Partido Socialista », Chillán, 24-26 nov. 1967, cité dans Jobet, J.C. *El Partido Socialista...* T.2, p.39

<sup>823</sup> Rapport de Galo González à la séance conjointe du BP et de la Commission de contrôle et cadres du PCCh, octobre 1957. Dans *Documentos e informes...* pp.43-51, p.48

syndical, le mouvement de étudiants, le Parlement, et c. Cela mettra en évidence les différences PS-PCCh au sein du FRAP.

Par exemple, lorsqu'en août 1965, lors du IV Congrès de la CUT, les communistes proposent une liste pour la direction (qui est entre leurs mains) qui inclut la DC et le PR, tous les deux se trouvant dans l'opposition au sein du syndicat. Le PCCh propose d'élire 7 socialistes, 6 communistes, 5 DC et 3 PR. Les socialistes rejettent la proposition et exigent que chaque parti politique choisisse un nombre de représentants dans la même proportion que sa représentation réelle au Congrès de la CUT, où la DC et le PR étaient minoritaires. Pour le PS, il s'agit, publiquement, d'une question de respect envers la base : « Le PCCh voulait arriver à un accord pour permettre à la DC d'avoir une représentation supérieure à ses votes », affirme le socialiste Hernán del Canto,

« alors que le PS a soutenu que chaque courant syndical devait choisir autant de conseillers comme l'indiquait le respect de la démocratie syndicale, sans respecter ainsi le critère des arrangements « en haut » qui méconnaissaient ou contredisaient la volonté de la base »<sup>824</sup>

Finalement, l'intransigeance socialiste provoque une élection où s'abstiennent de participer les DC et les radicaux, le PCCh sortant largement victorieux avec 12 élus par rapport au PS, qui n'en obtient que 5<sup>825</sup>. Ces résultats nous permettent de conclure que, d'une part, les communistes –qui restaient la force majoritaire au sein de la CUT- étaient prêts à céder au sein de la direction sa première place au PS, en lui proposant 7 postes contre 6 que le PCCh voulait garder pour lui-même. D'autre part, le PCCh était prêt à accorder des postes aux autres forces politiques (5 DC et 3 PR) au détriment de sa propre représentation au sein de la direction, afin de les incorporer à la direction du mouvement ouvrier.

Cette attitude de rapprochement vers d'autres forces politiques est constatée aussi dans le mouvement des étudiants, lorsque, par exemple, le PCCh promeut le Front Unitaire d'Organisations de Jeunes Pro Réforme Agraire, en 1966. Ayant pour objet de créer une organisation unitaire qui mène des actions en faveur de la réforme agraire, le Front a abouti à réunir les principales forces d'étudiants : les jeunesses de la CUT, de la DC, les fédérations d'étudiants de toutes les universités, dont la FECH et la FEUC (contrôlées par la DC) et les jeunesses des partis de gauche, PCCh inclus, à l'exception des Socialistes. En effet, la politique unitaire des jeunes communistes ne trouve pas de réponse chez ses camarades socialistes, qui la considèrent « réformiste », comme l'affirme Ricardo Núñez, chef de la Brigade Universitaire Socialiste, membre du Comité Central du parti et candidat à la présidence de la FECH<sup>826</sup>.

Pourtant, le PS accepte d'arriver à un accord au niveau politique avec le PR qui permet de faire élire Allende président du Sénat et Luis Fernando Luengo (PR), comme vice-président en décembre 1966. Ce pacte est le premier antécédent du rapprochement entre les socialistes et radicaux, malgré les restrictions qu'imposait le FT.

Le fait que le PS refuse de s'entendre avec le PR dans certains domaines, accepte pourtant un accord dans d'autres domaines et rejette toujours un accord avec la DC, nous

<sup>824</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit* p.401

<sup>825</sup> *Ibid.*

<sup>826</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.405

amène à conclure que le rejet des forces « bourgeoises » par le PS répond, en plus du domaine idéologique –qui trouve sa base théorique dans la politique restreinte du FT-, à une décision politique concrète de protéger le parti face à toute circonstance qui menace sa position privilégiée au sein de l’alliance du FRAP ou d’un secteur quelconque. Autrement dit, plus que la condition de force bourgeoise, est la condition de force *bourgeoise puissante* qui puisse éventuellement déplacer le PS de son rôle principal au sein de l’alliance et donc transformer le caractère du programme, ce que le parti redoute d’une alliance avec ce genre de partis.

En revanche, le pacte avec le PR accordait au PS une position privilégiée au sein des institutions chiliennes, le Sénat, et c’est pourquoi il n’a pas eu de difficultés pour accepter. C’est pourquoi il acceptera aussi l’intégration du PR à l’alliance pour les élections de 1970, puisque cette fois il s’agit d’un PR très affaibli par l’échec de son candidat présidentiel en 1964, divisé et dont la participation électorale est en baisse<sup>827</sup>.

Quant au PCCh, pour quoi a-t-il accepté le FT comme ligne déterminant la base du FRAP alors qu’elle s’opposait à son FLN ? Si en 1956 le PCCh a dû consentir le FT à cause de la faiblesse de sa position par rapport aux Socialistes populaires lors des négociations pour la formation du FRAP –en raison de son illégalité-, cet argument n’est plus valable lorsque le PCCh récupère sa légalité et devient un acteur de premier rang de la scène politique avec un soutien électorale qui augmente progressivement. Contrairement à d’autres auteurs, pour nous c’est plutôt le pragmatisme du PCCh qui pèse lorsque le parti accepte la politique du PS. Autrement dit, le PCCh ne veut pas casser l’alliance face au refus socialiste d’élargir la base du FRAP<sup>828</sup>. C’est pourquoi le PCCh va pourtant insister dans sa position jusqu’au moment où le besoin électorale des forces centristes semble évident (après la défaite de 1964) et arrive ainsi à faire changer la ligne du FT au sein du FRAP en incorporant le PR et l’API pour les élections présidentielles de 1970.

Étant donné la proximité des élections présidentielles de 1964 et la possibilité réelle de gagner le gouvernement, le PCCh et le PS commencent en 1962 un débat destiné à clarifier et à délimiter publiquement leurs positions en ce qui concerne les questions doctrinaires, face au besoin de élaborer un programme de gouvernement. « Nous voulons éviter toute confusion au sein de l’alliance FRAP », déclare Ampuero<sup>829</sup>. Selon quelques auteurs, ce débat public n’a fait qu’affaiblir l’unité de l’alliance, se trouvant à la base de sa défaillance<sup>830</sup>. Pourtant, si la plus forte faiblesse du FRAP se trouve justement dans l’opposition des stratégies de ses partis principaux, on ne saurait rendre le débat responsable de cette fragilité. Le débat doctrinaire de 1962 clarifie, au contraire, les positions des deux partis. Comme l’affirme Corvalán, « il est préférable que ces choses soient clarifiées une fois pour toutes, maintenant et non pas après », pour « donner au

---

<sup>827</sup> La droite, alliée du PR, a abandonné le candidat présidentiel Julio Durán après l’épisode du *naranjazo* et a soutenu le DC Eduardo Frei. Durán n’a eu que 4,30% de votes. Correa, S. et al. *Documentos*...p.561

<sup>828</sup> Dans ce sens, nous relativisons l’opinion de certains auteurs pour qui l’obligation du PCCh d’accepter le FT se serait étendue aux années de légalité. Roussant, C.H. *Política de unidad en la izquierda chilena, 1956-1970*, Centro de Estudios Internacionales, Jornada 73, El Colegio de México, México, 1973, p.7; Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.308

<sup>829</sup> Ampuero, R. *Declaración en la radio en Punta Arenas, s/e, 1962*. Le débat se réalise par une série de lettres échangées principalement entre le Bureau politique du PCCh et le CC du PS

<sup>830</sup> Furci, *The Chilean Communist*...p.79

peuple une confiance absolue et sans réserves dans le sérieux de notre action conjointe et du gouvernement que nous formerons »<sup>831</sup>.

Cela n'empêche que le but –construire un projet plus cohérent et solide- n'ait pas été atteint et que l'on note dans les lettres échangées un ton extrêmement amer et parfois violent, qui se voit souvent coupé par la reconnaissance mutuelle d'une « obligation » à surmonter le conflit, même si s'avère impossible un accord sur des principes fondamentaux<sup>832</sup>.

Le rôle de la bourgeoisie dans l'alliance fait, évidemment, partie du débat. D'abord, les deux partis étant d'accord sur le fait que l'étape démocratico-bourgeoise restait inachevée au Chili, le désaccord concernait le caractère de la tâche que le FRAP devait réaliser. Le PCCh insistait sur la réalisation de la révolution démocratico-bourgeoise comme premier pas vers le socialisme. D'une part, parce que c'était ainsi que la doctrine marxiste classique le déterminait et, d'autre part, parce que l'incorporation de la bourgeoisie au processus de construction du socialisme était fondamentale, étant donné l'ordre social et politique chilien et le grand attachement aux institutions que manifestait la société<sup>833</sup>.

En revanche, le PS affirmait que, étant donné l'incapacité de la bourgeoisie chilienne, l'étape démocratico-bourgeoise n'était guère d'actualité au Chili et il fallait donc passer à l'étape suivante : la révolution socialiste, réalisée directement par les travailleurs. « Les changements nécessaires pour notre société ne correspondent plus à la phase historique appelée habituellement « révolution démocratico-bourgeoise » », affirme le PSP, car « ce ne sera pas la bourgeoisie la classe directrice de ces changements ni ces changements consistent à mettre en mouvement les institutions, les leviers et les relations caractéristiques du capitalisme »<sup>834</sup>.

Puisque ni l'un ni l'autre cèdent dans leurs positions, ils tentent de trouver des points de convergence entre les deux lignes politiques. Pendant que Corvalán souligne les caractéristiques de la révolution démocratico-bourgeoise qui sont en accord avec la définition de l'ex secrétaire général du PS, Salomón Corbalán –« révolution nationale, anti-impérialiste, antiféodale qui « débouchera sur le socialisme »- comme la définition

---

<sup>831</sup> Corvalán, L. « Carta de la Comisión política del Partido Comunista » dans *Historia documental...* pp.294-304, p.300

<sup>832</sup> Des phrases comme « tout ce qu'on demande en étant votre allié, c'est de ne pas attaquer le communisme » ou « peut être notre interprétation de la conduite du Parti communiste (...) reflète les répercussions pratiques d'un mot d'ordre ambigu » sont récurrentes. Corvalán, L. « Carta de la Comisión política... » et Ampuero, R. « Un propósito común : fortalecer el FRAP » (réponse du PS), dans *Historia documental...* p.303 et pp.304-311, p.310, respectivement

<sup>833</sup> Cette idée avait été déjà faite publique en 1956 par Galo González. Le PCCh ne plaide pas pour le socialisme, mais pour la « transition au socialisme » : « La révolution qui est proposée aujourd'hui dans notre pays n'est pas précisément de caractère socialiste, mais démocratique populaire, de libération nationale, anti-impérialiste et antiféodale. » González, G. « Décimo Congreso Nacional del Partido. Informe al X Congreso Nacional del Partido », dans *Documentos e informes...* p.13

<sup>834</sup> Ampuero, R. « Un propósito común... » p.310 En fait il accepte et justifie la voie pacifique et l'étape démocratico-bourgeoise là où la révolution a commencé déjà son parcours

vraiment « marxiste » de la révolution latino-américaine<sup>835</sup>, Ampuero affirme que le PS accepte le caractère éminemment « anti-impérialiste et antiféodal » des mesures *initiales*, ainsi que la nature nationale et démocratique du processus, mais qu'en raison de la « décisive participation des travailleurs à son origine et pendant son déroulement » aussi bien que de « la nécessité d'augmenter rapidement les forces productives », le processus « doit inévitablement aboutir à la construction d'un système socialiste »<sup>836</sup>.

### ***B. La dispute lutte armée v/s voie pacifique : les règles du système démocratique chilien en jeu***

La réflexion d'Ampuero nous amène au deuxième axe des discussions entre les socialistes et les communistes : les moyens pour mettre en place le processus de changements. Autrement dit l'utilisation ou pas de la lutte armée et la position de l'alliance face aux institutions.

Depuis sa naissance et malgré les directives de l'IC des premières années, le PCCh a utilisé et défendu les moyens pacifiques pour arriver au pouvoir, en refusant la lutte armée comme méthode d'action politique au Chili. Si ce principe de l'action communiste était applaudi par la plupart des forces politiques chiliennes, il lui attirera les plus fortes critiques de son allié, le PS, notamment à partir des années soixante lorsque celui-ci radicalise sa position vis-à-vis de l'usage de la lutte armée. Déjà en 1955 le secrétaire général du PS, Ampuero, a fait annoncer l'intention du parti de sortir du cadre des institutions et des règles démocratiques pour gagner le pouvoir dans certaines conditions et d'imprimer ce principe à toute organisation dont le PS fera partie. « Il ne suffit pas de développer la lutte politique au sein des règles démocratiques », avait dit Ampuero, « il y a des situations dans lesquelles il est nécessaire de trouver des solutions exceptionnelles. Nous travaillerons pour une organisation qui pourrait imposer sa volonté »<sup>837</sup>. Cela signifie, comme Ampuero lui-même le reconnaîtra des années plus tard, que pour le PS, la gauche devait travailler à la fois au sein des règles démocratiques et pour un soulèvement armé<sup>838</sup>. Cette position s'oppose à la stratégie de voie pacifique que préconise le PCCh.

Si les négociations lors de la création du FRAP n'ont pas témoigné d'une crise à cause de ce sujet<sup>839</sup>, au fur et à mesure que le PS plaide pour une action en dehors des institutions et pour la fracture du système en vigueur, la défense des principes démocratiques par le PCCh signera l'un des plus grands paradoxes de l'histoire de la gauche : un PC qui se voit attaqué par un PS allié à cause de son attachement aux règles institutionnelles du système démocratico-libéral.

---

<sup>835</sup> Corvalán, L. « Carta de la Comisión política... p.302 Par contre, continue Corvalán, ce qui « n'est pas marxiste » c'est la position de « ceux qui définissent déjà cette révolution comme une révolution socialiste »

<sup>836</sup> Ampuero, R. « Un propósito común...p.310

<sup>837</sup> Ampuero, R. *Vea*, 30.09.1955

<sup>838</sup> Ampuero, R. Entretien cité par Furci, C. *Op.cit.* p.69

<sup>839</sup> Le débat s'est concentré plutôt sur le rôle de la bourgeoisie et le soutien aveugle du PCCh à l'URSS

De l'acceptation de la violence comme possibilité d'action en 1961, jusqu'à la défense de la violence révolutionnaire comme inévitable et légitime en 1967, en passant par l'acceptation simultanée des voies électorale et insurrectionnelle en 1965, le PS connaît une radicalisation progressive de sa position. Cependant, le PS n'est pas été épargné des contradictions que suppose le fait de préconiser la rupture du système en vigueur dans la théorie et à la fois, participer de manière active au système, à travers, par exemple, des élections, ce que le PCCh lui fait remarquer.

En 1959 la révolution cubaine est spécialement bien accueillie au sein des socialistes chiliens. Fidèles à leur point de vue « américain » et « indépendant » des modèles soviétiques, ils ont vu dans l'action des rebelles cubains, la consécration d'un chemin particulier américain qui pouvait être applicable à l'ensemble du continent : « Les événements vécus en Amérique latine pendant les dernières années comme conséquence directe et indirecte de la révolution cubaine ont progressivement continentalisé le processus révolutionnaire en le déplaçant sur le terrain de la violence »<sup>840</sup>. Dans ce cadre, le Chili n'était pas une exception.

Pour le PCCh, en revanche, la révolution cubaine ne change en rien les conditions de la lutte au Chili et c'est pourquoi le parti insiste sur la voie pacifique et réalise une critique voilée à son allié socialiste : « nous n'accompagnerons personne dans un marathon de verbosité ultrarévolutionnaire et moins encore dans des actions insensées », parce que « nous n'avons pas besoin de jouer à la révolution et à la Sierra Maestra pour être révolutionnaires. Le peuple chilien ne sera pas entraîné l'aventure »<sup>841</sup>.

Si le secrétaire général du PS, Raúl Ampuero, se montrait d'accord avec Corvalán en 1961 dans le sens que le « processus politique révolutionnaire » se conduisait au Chili par des chemins « démocratiques », il affirmait aussi que, dans le cas d'une rupture de la légalité par les classes dominantes, le PS devrait « exploiter la violence sous tous ses aspects » s'il veut « accomplir à fond son rôle historique ». Parce que quelle que soit la signification que puisse prendre la violence, « sa présence dans nos luttes politiques semble incontournable et ce serait un pêché d'optimisme stupide de la supposer étrangère aux traditions de nos classes dominantes » affirme Ampuero, ainsi qu'« une ingratitude inexcusable d'idéaliser les instruments électoraux »<sup>842</sup>.

En revanche, la voie pacifique est, d'après le PS, le soutien inconscient du PCCh à la démocratie formelle et, donc, son application pourrait entraîner des effets nocifs pour le mouvement ouvrier, comme le fait remarquer Ampuero lors du débat de 1962, qui aborde la discussion à partir de trois questions: le caractère « révisionniste » de la voie pacifique, l'identification de la voie pacifique avec le soutien de la démocratie formelle bourgeoise et les contradictions que provoque pour le PS son discours critique et l'utilisation, dans la pratique, envers la voie pacifique.

---

<sup>840</sup> PS. « XXII Congreso general... » p.39

<sup>841</sup> Corvalán, L. « Pleno Comité Central », août 1961, *Documentos e informes...* p.152-167, p.152-153

<sup>842</sup> Ampuero, R. « Reflexiones sobre la revolución y el socialismo », 1961, dans Jobet, J.C. et Chelén, A. *Pensamiento teórico y político del Partido Socialista de Chile*, Santiago, Quimantú, 1972 et dans Jobet, J.C. *El Partido...* T.2, p.26

La question du « révisionnisme » montre les différences d'interprétation de la théorie marxiste de ses deux partis. Pour Corvalán, deux principes dirigent l'action du mouvement communiste international : le principe des traits communs que toute révolution doit accomplir dans ses différentes étapes –son refus entraîne le révisionnisme- et le principe des traits particuliers de chaque processus révolutionnaire – sa négation équivaut au dogmatisme-.

Ces deux principes sont censés aller ensemble, mais le PCCh et le PS les interprètent différemment, au point de s'accuser tous les deux de « révisionnisme ». D'une part, parce que d'après le PCCh, le PS pourrait être révisionniste lorsqu'il insiste sur l'importance des voies particulières et de la réinterprétation du marxisme, puisque les socialistes pourraient négliger ainsi les règles que toute révolution doit accomplir – d'après le marxisme- pour être considérée en tant que telle. D'autre part, pour Ampuero, la voie pacifique est révisionniste parce qu'elle va contre les principes les plus fondamentaux des thèses marxistes classiques, qui soulignaient la lutte armée comme voie pour gagner le pouvoir et non pas les moyens pacifiques, voire électoraux.

Corvalán refuse que le PCCh soit considéré comme « révisionniste » et définit le révisionnisme comme le fait de « penser que le capitalisme peut évoluer vers le socialisme sans révolution ni dictature du prolétariat »<sup>843</sup>. La voie pacifique n'est pas « révisionniste » ni « réformiste » selon Corvalán, dans le sens où elle ne poursuit pas de simples réformes, comme assure le PS, mais une transformation réelle de la société. Corvalán affirme que, au contraire, elle

« n'a rien à voir avec la passivité, elle n'est pas une voie réformiste mais révolutionnaire, elle n'est pas basée sur un ralentissement mais sur l'accélération de la lutte de classes ; elle est, en fin, une voie qui conduit à la révolution dans des circonstances déterminées »<sup>844</sup>.

Ampuero semble accepter que la voie pacifique préconisée par le PCCh fait référence « uniquement à la forme d'arriver au pouvoir, aux procédures des luttes, aux méthodes d'action » et non pas à renoncer aux transformations révolutionnaires profondes<sup>845</sup>. Pourtant, l'accent que le PCCh met sur la voie pacifique semble, pour Ampuero, aller au-delà de la participation aux élections, juste comme l'un des moyens de lutte, puisque le mouvement populaire utilise déjà les méthodes pacifiques et donc « ce ne serait rien de nouveau »<sup>846</sup>. Au contraire, la voie pacifique défend, d'après le PS, la démocratie bourgeoise et ses institutions aux yeux des masses : la voie pacifique « tend – même si vous ne le voulez pas- à créer dans les masses une fausse confiance en ce que nous pourrions appeler la normalité des institutions démocratiques, dans le fonctionnement des mécanismes représentatifs », affirme Ampuero, « alors que nous, au contraire, nous sommes convaincus que (...) toute formalité du système républicain traditionnel est en train d'être tristement enfreinte afin de perpétuer le pouvoir au sein des minorités oligarchiques »<sup>847</sup>.

---

<sup>843</sup> Une sorte de position à la Berstein, selon Corvalán. Corvalán, L. « Carta de la Comisión política... » p.302

<sup>844</sup> *Ibid.*

<sup>845</sup> Ampuero, R. « Un propósito común... » p.310

<sup>846</sup> *Ibid.*

<sup>847</sup> *Ibid.*

La méfiance du PS à l'égard des règles démocratiques du système politique chilien entraîne le parti à promouvoir l'action politique en dehors de ces règles et, donc, à accepter comme méthode de lutte politique la lutte armée. Pour le leader du PS, les fraudes électorales, les décisions judiciaires qui diminuent les fonctions des parlementaires, la résistance du Parlement à augmenter le nombre de citoyens ayant droit de vote, etc. prouvent qu'il faut « éviter soigneusement toute idéalisation du système en vigueur » : « Si les bases mêmes de la bataille démocratique – même dans les cadres étroits d'une société de classes- sont dénaturées délibérément pour empêcher une victoire du peuple qui semble incontournable », affirme Ampuero, « nous ne pourrions pas préconiser la paix, mais la résistance »<sup>848</sup>.

Le PS refuse ainsi la voie pacifique en tant que moyen exclusif et la subordonne au respect par les adversaires des règles démocratiques existantes, ce qui signifie, comme Ampuero le reconnaît, que la paix n'est pas la priorité de l'action socialiste chilienne : « Nous voulons vivement, nous aussi, éviter la violence sur notre sol », explique Ampuero, « mais nous renoncerions à notre rôle dirigeant et affaiblirions la conscience politique du peuple si nous transformions nos désirs de paix interne en le but fondamental de notre action », conclut-il<sup>849</sup>.

Pourtant, le PS continue à participer aux élections et exige que l'alliance désigne son candidat comme le représentant du FRAP pour les élections présidentielles de 1964, ce qui fait que Corvalán évoque la contradiction que cela suppose entre le discours socialiste, critiquant la voie pacifique, et sa pratique. « Si nous ne comprenons pas mal les choses », affirme Corvalán, « vous, les Socialistes, vous désirez comme nous, les Communistes, que le FRAP arrive au pouvoir au moyen du mouvement de masses, sans guerre civile, sans nécessité de la violence armée, plus concrètement en faisant usage dans ce but de la conjoncture des prochaines élections présidentielles »<sup>850</sup>. Cette conclusion est la seule façon de comprendre, selon Corvalán, toutes les actions politiques que le PS réalise : « la proclamation d'un candidat à la présidence, votre désir, comme c'est normal, du soutien du reste des partis du FRAP envers votre candidat et que vous ayez souscrit pleinement les accords de *Las Vertientes* »<sup>851</sup>. C'est pourquoi Corvalán demande à Ampuero la raison de ses attaques contre la voie pacifique, qui restent aux yeux du communiste, incompréhensibles.

Cette contradiction entre la pratique du PS et ses critiques contre la voie pacifique, n'empêche pas que le PS incorpore la violence comme méthode de lutte possible dans son discours. Car, la voie électorale perd sa crédibilité aux yeux des militants du parti, notamment lors de la défaite du FRAP en 1964. L'« alternative » de la violence devient plus forte et le parti la considère désormais nécessaire.

---

<sup>848</sup> *Ibid.* p.311

<sup>849</sup> *Ibid.*

<sup>850</sup> Corvalán, L. « Carta de la Comisión política... » p.302

<sup>851</sup> *Ibid.* Par l'accord de *Las Vertientes*, les deux partis ont mis au point le programme de l'alliance

En effet, après la défaite de 1964, dans quelques secteurs du PS « s'est enflammé l'emballement pour chercher dans l'action directe la substitution aux procédures traditionnelles », reconnaît Ampuero, pour qui « le déroulement éblouissant de l'insurrection cubaine apportait un soutien considérable à leurs arguments et les entourait, surtout, d'une auréole de prestige et de dévotion révolutionnaire »<sup>852</sup>. Le parti prône alors la voie insurrectionnelle plutôt que la voie électorale. « La conduite de la lutte, menée exclusivement par la voie institutionnelle a significativement créé de fausses illusions par rapport à la forme d'arriver au pouvoir et a empêché la liquidation du régime en vigueur », estiment les résolutions du XXI Congrès général du PS en 1965<sup>853</sup>. « Notre stratégie écarte de fait la voie électorale comme méthode pour atteindre notre objectif de prise du pouvoir », déclare le Congrès et, dans ce sens, le dilemme « voie électorale » v/s « voie insurrectionnelle » n'a aucun sens : « Le parti a un objectif et, pour y aboutir, il devrait utiliser les méthodes et les moyens que la lutte révolutionnaire rendrait nécessaires »<sup>854</sup>. À savoir, l'utilisation des deux voies selon le cas.

La voie insurrectionnelle l'emportera sur la voie électorale officiellement lors du XXII Congrès du PS en 1967, lorsque le vote général sanctionnera la violence révolutionnaire comme inévitable et légitime et considérera que les formes pacifiques ou légales ne conduisent pas au pouvoir, en s'opposant de cette façon directement à la thèse de la voie pacifique du PCCh. « La violence révolutionnaire est inévitable et légitime », déclare le vote approuvé par la Commission politique nationale du PS et estime qu'elle « constitue la seule voie qui conduit à la prise du pouvoir politique et économique et à sa défense et à son renforcement ultérieurs »<sup>855</sup>. Dans ce sens, « les formes pacifiques ou légales de lutte (révolutionnaires, idéologiques, électorales, etc.) ne conduisent pas par elles-mêmes au pouvoir » d'après le PS, qui « les considère comme des instruments limités d'action, incorporées au processus politique qui nous mène à la lutte armée »<sup>856</sup>.

Pourtant, comme Corvalán l'avait avverti en 1962, le discours du PS contre les moyens légaux ne se verra pas accompagné d'une mise en pratique conséquente comme, par exemple, l'abstention aux élections ou le sabotage des processus électoraux. Si cette question ne passe guère inaperçue pour le PS, le parti est incapable de la résoudre théoriquement et préfère faire appel au caractère « révolutionnaire » du parti, ce qui donnerait un contenu révolutionnaire à tous ces actes. « Notre stratégie écarte de fait la voie électorale comme méthode pour atteindre notre objectif : la prise du pouvoir », avait déclaré le XXI Congrès en 1965. Pourtant, « cela signifie-t-il abandonner les élections et promouvoir l'abstentionnisme par principe ? », se demande ensuite le texte et répond que « nous devons clarifier ce problème sur lequel, consciemment ou inconsciemment, il y a autant d'opacité. Un parti révolutionnaire, qui l'est vraiment », conclut le Congrès,

<sup>852</sup> Ampuero, R. *La Izquierda...* p.106

<sup>853</sup> PS, Resolución n.2, « XXI Congreso general ordinario del Partido Socialista », Linares, 26-29 juin 1965, Thèse rédigée par Adonis Sepúlveda, Arauco, n.79, août 1967 Cité dans Jobet, J.C. *El Partido...* T.2, p.33

<sup>854</sup> PS. « XXI Congreso general... » p.33

<sup>855</sup> PS. « XXII Congreso general... » p.38

<sup>856</sup> *Ibid.*

« donnera un sens et un caractère révolutionnaire à tous ses pas, à toutes ses actions et tâches qu'il entreprendra »<sup>857</sup>.

En effet, l'application de la ligne révolutionnaire approuvée lors du Congrès de Chillán ne s'applique pas. D'après Jobet, elle se trouve bloquée par la proximité des élections parlementaires, auxquelles le PS a dû participer puisque finalement l'abstentionnisme absolu n'a pas été soutenu au sein du parti. Les arguments affirment que la fidélité révolutionnaire fondamentale ne supposait guère de refuser la voie électorale de manière définitive et de tomber ainsi dans l'isolement anarchiste. Il fallait plutôt subordonner la voie électorale à la stratégie révolutionnaire, au renforcement du mouvement populaire et à la prise du pouvoir<sup>858</sup>.

Si le PS a respecté formellement les résolutions du Congrès de 1967, dans la pratique le PS est entré dans la dynamique des compensations électorales et s'est montré principalement intéressé à obtenir des postes parlementaires en faisant preuve, dans la pratique, d'une ligne opposée aux résolutions retenues lors du Congrès de Chillán<sup>859</sup>.

Pourtant, dans son discours le PS persiste à soutenir la voie armée et à écarter la voie électorale comme moyen d'arriver au pouvoir. Dans la pratique cette tendance se verra concrétisée par l'existence et le soutien au sein du parti de groupes comme l'*Organa* et l'ELN, dit les *elenos*. Alors que l'*Organa* est une tendance ou fraction militaire avec influence croissante au sein du parti qui développera ses propres contacts et l'organisation clandestine au sein des comités régionaux du parti, les *elenos* s'organisent à la fin des années soixante au sein du PS et trouvent une certaine approbation auprès de la plupart des dirigeants socialistes<sup>860</sup>.

La ligne préconisée par ces groupes gagne du terrain lors du Congrès national du PS de 1971, au cours duquel les militants soutiennent largement Carlos Altamirano comme nouveau secrétaire général. Altamirano, qui se trouvait mis en accusation par les tribunaux chiliens pour avoir accusé publiquement d'« immoralité » les autorités des institutions chiliennes (comme la Cour suprême et le pouvoir exécutif) en 1961 et qui rédigeait des textes incendiaires contre les pratiques « électoralistes » – ce qui ne l'empêchait pas de se faire élire député entre 1961 et 1965 et sénateur entre 1965 et 1979 –, devient rapidement la figure de référence de la radicalisation de la politique socialiste<sup>861</sup>. « Lors du Congrès de La Serena » et « sur la bonne foi de quelques uns, le groupe

<sup>857</sup> PS. « XXI Congreso general ordinario... » p.33

<sup>858</sup> Jobet, J.C. *El Partido Socialista...* T.2, p.43-45

<sup>859</sup> *Ibid.* p.43

<sup>860</sup> En juillet 1968 pour la première fois prend forme le groupe du PS qui veut développer sa capacité militaire d'après la ligne approuvée lors du Congrès de Chillán. De l'expérience de son action directe lors du conflit du fundo San Esteban, à Los Andes, des dirigeants du PS forment le groupe *Organa*. Des *Elenos*, appelés ainsi par ses références aux ELN, faisait partie par exemple la fille d'Allende, Beatriz. Arrate, J. et Rojas, E. *Memoria de la izquierda...* p.433-435. Pour plus de détails, voir le Chapitre VII.

<sup>861</sup> Sous-secrétaire d'Hacienda en 1952 dans le gouvernement d'Ibáñez, son texte contre les autorités des institutions chiliennes lui a valu en 1961 la perte de son immunité parlementaire et sa mise en accusation. Élu pour la première fois membre du CC en 1965, en 1967 il gagne une place au sein du BP. Altamirano, C. Cité dans Jobet, J.C. *El Partido...* T.2, p.45-46

fractionnel des *élenos* a fini par s'imposer » affirme Rodríguez, ex secrétaire général<sup>862</sup>. « Cette fraction réalisait avant et durant le gouvernement de l'Unité populaire un travail de sappe au sein du parti », continue-t-il, « aidé par une structure paramilitaire qui s'est montrée défectueuse et timide pour combattre le fascisme, mais efficace pour apaiser la démocratie interne à partir de 1971 »<sup>863</sup>.

Le soutien que le PS apporte à ces groupes se trouve à l'opposé du rejet absolu avec lequel le PCCh fait face aux groupes communistes qui prônent la lutte armée en 1948, 1957 et 1964, ce qui se traduit dans l'exclusion de leurs membres, comme on a vu dans le chapitre précédent. Cet élément vient s'ajouter aux divergences profondes entre les deux partis vis-à-vis de la lutte armée mais, qui touchent, plus largement, le projet que chacun d'entre eux compte réaliser au Chili.

Il est difficile d'examiner l'histoire politique du PCCh sans faire référence au PS et vice-versa. Du début, lorsque le PS définit certains principes de sa doctrine et identité politiques en franche opposition avec les principes qui guident les communistes chiliens, jusqu'aux années soixante, quand les deux partis confrontent leurs points de vue dans la perspective d'un gouvernement de gauche, l'histoire de leurs relations est fondamentale pour chaque organisation, pour la gauche et pour le pays tout entier, notamment jusqu'au milieu des années quatre-vingt.

Les efforts déployés par les deux partis vont entraîner des alliances conflictuelles (FP, FRAP) parfois des propos ambigus, où la décision politique de gagner le gouvernement va l'emporter sur les divergences profondes concernant leurs stratégies, leurs tactiques, leurs programmes. L'échec de leur collaboration lors du FP est un bon exemple de la limite que pose ce choix politique.

Après les expériences décevantes avec des forces non marxistes –le PS avec Ibáñez et le PCCh avec le PR– les deux partis s'appêtent à tenter une fois de plus une alliance, en étant, à différence des années trente, les forces prépondérants. Ils se montrent d'accord sur le rôle principal que la classe ouvrière doit jouer au sein du processus et du besoin d'une alliance pour accéder au pouvoir. Leur désaccord concerne tout le reste : les forces les moyens pour arriver au pouvoir, le programme, le caractère du projet, etc. Dans les années soixante cet aspect prend une dimension plus transcendante puisque, d'une part, ils veulent cette fois contrôler le processus de transformations qu'ils estiment nécessaires pour le pays et ainsi ne plus rester à l'arrière des forces « bourgeoises ». D'autre part, alors que le PCCh reconnaît le FLN –qui s'oppose la réponse aux revendications populaires et des réformes graduelles à travers la voie pacifique– et consolide son engagement avec les règles du système démocratique libéral (refus de la lutte armée, élargissement des forces appelées à l'alliance, dont la bourgeoisie, le respect des institutions et des règles du système démocratique en vigueur), le PS prône le FT –qui veut l'installation d'une république de travailleurs et la réalisation immédiate de la « révolution socialiste »– et connaît un processus de radicalisation dans son discours qui

---

<sup>862</sup> Rodríguez, A. « Unidad y renovación: Dialéctica para la victoria », CESOC - Ed. Chile América, 1990, reproduit dans Witker, A. (comp.) *Historia Documental...* pp. 97-102 p.97

<sup>863</sup> Rodríguez, A. « Unidad y renovación... » p.97

le met en rupture progressive avec l'ordre en vigueur et ses règles (alliance restreinte, lutte armée comme moyen pour arriver au pouvoir, transformation violente de la société).

Leurs différences portent alors sur les principes démocratiques que les communistes soutiennent et donc sur l'habitus démocratique que le PCCh cristallise par son discours et par sa pratique. Puisqu'en effet, lorsque le PS préconise la lutte armée, il rejette l'une des normes qui déterminent le régime démocratique : le caractère pacifique de la compétition. Ensuite, le dépassement de l'étape de la révolution démocratico-bourgeoise et le passage immédiat à la révolution socialiste, suppose la destruction du cadre institutionnel en vigueur et l'implantation de nouvelles règles du jeu. Enfin, lorsque le PS défend le caractère restreint des forces appelées aux changements et interdit la participation de la bourgeoisie, il exclut de son projet une bonne partie de la société et nie son caractère pluraliste. On constate donc que les différences entre le PCCh et le PS vont bien au-delà des seules divergences tactiques et touchent, au fond, le caractère du projet de chacun des partis. Pourtant, ce sera toujours la décision politique due au besoin de former un gouvernement –ce qui reste impossible pour les deux partis s'ils agissent séparément- qui arrêtera les discussions.

Cependant, malgré ses critiques envers la voie pacifique, l'éloge de la lutte armée et la résistance de la majorité socialiste à une alliance large, le PS ne mettra pas en pratique sa propre thèse. Les élections resteront un événement important au sein du parti et la lutte armée une méthode de lutte plutôt théorique et, si le FT sera la politique du FRAP entre 1956 et 1969, peu à peu, le PS va accepter au sein du FRAP l'orientation du PCCh. La ligne du FRAP reflétera donc la ligne du FLN et la voie pacifique proposée par le PCCh et sera destinée à gagner l'« unité populaire démocratique » pour conquérir par la « voie électorale » un gouvernement multipartite. C'est-à-dire, une plateforme exactement opposée à celle que le PS soutenait par le Front de travailleurs, approuvée lors du Congrès de Chillán en 1967. Le déplacement du FRAP vers cette nouvelle position –ce qui pour Jobet a supposé la liquidation de l'esprit du FRAP-, s'est vu stimulé par le changement violent du PR vers une plateforme et une conduite de gauche et par la formation du MAPU, groupement des éléments démocrates chrétiens partisans de l'unité avec les collectivités ouvrières<sup>864</sup>.

---

<sup>864</sup> Jobet, J.C. *El Partido Socialista...*p.46-47

## CHAPITRE V : « OUVRIR LA VOIE AU SOCIALISME EN RESPECTANT LE CADRE INSTITUTIONNEL » : L'UP EN 1970, EXPRESSION DU PCCH

Puisque les deux partis piliers de l'Unité populaire (UP) –le PCCh et le PS– se revendiquent de la doctrine marxiste, on pourrait présumer qu'une telle alliance veut mettre en place au Chili ce que le marxisme classique préconise. À savoir, l'installation d'un système qui suppose la collectivisation des instruments de production, réalisée au moyen d'une révolution faite par un prolétariat établissant une dictature provisoire mais indispensable avant l'avènement de la société communiste<sup>865</sup>. Cette construction irait à l'encontre de toute caractérisation d'un régime démocratique libéral.

Or, le gouvernement de l'UP est peut-être l'un des sujets les plus mythifiés de l'histoire politique contemporaine du Chili. Quelques uns ont crié à l'installation d'un régime satellite de Moscou et ont accusé les communistes d'afficher un discours inoffensif afin de prendre le pouvoir et détruire le système démocratique en vigueur. Pour d'autres, l'UP a été le régime le plus démocratique de l'histoire du Chili, dont la réussite aurait été brusquement anéantie par un complot mené par les États-Unis, l'oligarchie chilienne et les forces armées.

Certes, les informations sur le coup d'État –organisé très efficacement par les forces armées chiliennes–, accompagnées par les images du bombardement du palais présidentiel de *La Moneda*, couronnaient la construction populaire et académique d'un récit narratif le destin tragique d'un projet qui avait recueilli les espoirs d'une bonne partie de la gauche au niveau mondial, notamment dans les pays démocratiques occidentaux. L'élection historique d'Allende avait capté l'attention internationale parce que, d'abord, c'était la première fois qu'un chef d'État se revendiquant de l'idéologie marxiste et dont le programme promettait « fermement une transformation fondamentale de l'ordre socio-économique en vigueur »<sup>866</sup>, était élu par des élections libres. Ensuite, parce que le nouveau gouvernement promettait de réaliser les transformations « révolutionnaires » au sein du cadre constitutionnel et légal chilien. « Le Chili sera pionnier à établir un second modèle pour la construction d'une société socialiste », annonçait le président Salvador Allende lors de la séance plénière du Parlement, en 1972 : « un modèle non basé sur la destruction violente de l'ordre ancien, mais sur son remplacement pacifique en accord avec la tradition démocratique, pluraliste et de liberté »<sup>867</sup>. « Nous étions si loin géographiquement, et si proches par le désir de partager une expérience inédite », affirme le député communiste français, Patrick Braouezec<sup>868</sup>. « Pour nous, jeunes militants, le Chili était un miroir (...) Si enfin la

<sup>865</sup> Voir Engels, F. *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Paris, Éditions sociales, 1969 ; Marx, K. *Le Manifeste du Parti Communiste*, Paris, Éditions sociales, 1967 et *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions sociales, 1969 ; Halévy, E. *Histoire du socialisme européen*, Paris, Gallimard, 1948

<sup>866</sup> Valenzuela, A. *The Breakdown...* p.88

<sup>867</sup> Allende, S. « Discurso ante el Congreso Pleno », *Su pensamiento político*, Santiago, Quimantú, 1972, p.112

<sup>868</sup> Braouezec, P. « Un événement qui nous tient particulièrement à cœur », Intervention dans l'ouverture du colloque *Salvador Allende, un monde possible*, Saint-Denis, septembre, 2003, Paris, Editions Syllepse, 2004, pp.19-21, p.19. Maire de Saint Denis 1991-2004 et député de Seine-Saint-Denis depuis 1993

fameuse voie démocratique vers le socialisme, se dessinait là-bas, dans ce pays d'Amérique latine... »<sup>869</sup>.

Nombre d'acteurs et d'intellectuels ont essayé de déterminer le caractère de cette « voie démocratique vers le socialisme », en définissant le projet de l'UP, soit comme une « démocratisation non capitaliste » (Garretón), soit comme une transaction du projet de la gauche, révolutionnaire, particulier et original devenu réformiste (Ampuero), soit comme un programme de type socio-démocrate (Tironi), soit comme des « changements sociaux profonds » de caractère « progressiste » (Valenzuela)<sup>870</sup>. Les moins nombreux, ont vu dans le projet de l'UP l'application du « Front de libération nationale anti-impérialiste, anti-oligarchique et antiféodal » préconisé par le PCCh dès la fin des années cinquante<sup>871</sup>.

Si chacune de ces définitions répond à divers critères d'analyse, elles partagent néanmoins deux éléments : la présence de changements, d'une part, et l'idée que ces changements ne portent pas atteinte au système démocratique en vigueur, d'autre part. C'est-à-dire, au moins dans ses lignes générales, le projet de l'UP ne supposerait pas forcément la mise en danger des principes du système démocratique libéral chilien. Même des historiens très critiques à l'égard de l'UP constatent l'intérêt de l'alliance pour réaliser les changements au sein du système institutionnel. C'est le cas de ceux qui présentent une image simpliste des rapports entre le bloc socialiste et le gouvernement d'Allende et montrent l'UP comme l'installation au Chili d'un régime directement lié aux directives soviétiques<sup>872</sup>. Ils semblent oublier que les soviétiques considéraient, comme nombre de militants de gauche au niveau national et international, que le caractère du projet de l'UP était « progressiste » et non pas révolutionnaire et qu'ils avaient mis frein à leur action en Amérique latine après la crise de fusées de l'automne 1962 et reconnaissaient le continent de puis lors comme une zone sous l'influence américaine. Dans ce cadre, le PCUS refusera la demande d'aide économique formulée par le PCCh pour la campagne d'Allende<sup>873</sup> et n'accordera pas l'aide sollicitée pendant le gouvernement de l'UP<sup>874</sup>.

---

<sup>869</sup> *Ibid.*

<sup>870</sup> Garretón, M.A. *El Proceso Político...* chap. 1 et 2; Ampuero, R. *La Izquierda...*; Tironi, E. *El Sueño Chileno. Comunidad, familia y Nación*, Santiago, Aguilar, 2005; Valenzuela, A. «The Breakdown...

<sup>871</sup> Daire, A. «La Política del... pp.141-238

<sup>872</sup> Góngora, M. *Ensayo histórico...*

<sup>873</sup> La négative soviétique a été considérée par la direction du PCCh comme « terrible et imprévisible » et le parti a donné à Allende de l'argent sorti de ses propres réserves disant qu'il venait des « communistes soviétiques ». Corvalán, L. *De lo vivido...* p.108

<sup>874</sup> Sur le financement de l'URSS au PCCh entre 1950 et 1973, voir Ulianova, O. et Fediakova, E. « Algunos aspectos de la ayuda financiera del Partido Comunista de la URSS al comunismo chileno durante la guerra fría ». *Estudios Públicos*, num. 72, printemps 1998, pp. 113- 148. Sur les rapports économiques entre l'URSS et le gouvernement de l'UP, Ulianova, O. et Fediakova, E. « Chile en los Archivos de la URSS (1959-1973), Comité Central del PCUS y del Ministerio de Relaciones Exteriores de la URSS », *Estudios Públicos*, num. 72, printemps 1998, pp.391-476. « Le plan de développement du commerce soviético-chilien proposé par la partie chilienne suppose que l'Union soviétique devrait accepter des conditions qui n'ont jamais été conçues dans les rapports de l'URSS avec les pays en voie de développement », affirme le « Informe sobre la situación chilena elaborado por el Instituto de América Latina de la Academia de Ciencias de la URSS », cité par Ulianova, p.440

Certes, si ces historiens qualifient le coup d'État de 1973 comme « la victoire sur l'internationalisme marxiste-léniniste et la prise du pouvoir par les forces qui ont été la colonne vertébrale de l'État chilien » depuis sa création (les « forces armées »), ils reconnaissent que « la politique dirigée vers le socialisme n'a pas adopté toutefois une position immédiatement destructrice des entreprises capitalistes, mais seulement antimonopoliste et anti-impérialiste, et ceci au sein de l'État et la Constitution « bourgeoises » »<sup>875</sup>.

L'idée que le projet de l'UP s'inscrit dans une démarche institutionnaliste, c'est-à-dire qui veut réaliser des transformations tout en respectant le cadre institutionnel, est donc largement partagée, ainsi que l'est l'influence décisive d'Allende dans cette démarche. Nous soutenons en plus, que c'est au PCCh que le programme de l'alliance doit ce caractère « institutionnel » et « pacifique », ce qui apporte à la « voie chilienne vers le socialisme » toute son originalité.

Cette conclusion est basée sur deux réflexions. D'abord, comme on verra dans le premier point de ce chapitre, l'action du PCCh est déterminante sur la forme que prend l'alliance pour les élections de 1970. Le PCCh participe ainsi à la construction du projet du gouvernement. L'élargissement aux forces non-marxistes et la désignation de Salvador Allende comme candidat de l'alliance permettront l'adoption de la ligne préconisée par la direction communiste dans le projet de l'UP.

Ensuite, le PCCh joue un rôle fondamental dans la détermination des contenus du programme, ce que l'on pourra constater dans la seconde partie de ce chapitre par l'importance de la place qu'occupe le PCCh au sein de l'alliance et du système de partis, d'une part, et par l'étude comparative des programmes de l'UP et du PCCh, d'autre part.

D'autres auteurs sont d'accord à propos de l'influence qu'exerce le PCCh sur le projet de l'UP, mais ils la définissent comme la simple application du Front de libération nationale, déterminé par le PCUS<sup>876</sup>. Nous proposons en revanche, que les principes généraux du projet de l'UP qui trouvent incontestablement leur source dans l'orientation du PCCh, répondent à un habitus démocratique consolidé, accompagné d'un savoir faire politique particulier et d'un fort pragmatisme, tous étant des éléments qui dépassent les directives purement soviétiques. Dans ce cadre, ils s'inscrivent dans la tradition démocratique de la pratique politique du PCCh, comme on a pu le constater dans les chapitres précédents. Ainsi, l'adoption de la ligne politique du PCCh supposerait pour le projet de l'UP l'importation des tensions et des contradictions qui traversent l'action et le discours communistes –et la gauche chilienne des années soixante-dix en général-, notamment lors de l'opposition des dimensions sociale et téléologique lorsque l'alliance prétend réaliser des changements au système démocratique libéral chilien à partir de ses institutions et tout en respectant ses principes fondamentaux.

---

<sup>875</sup> Góngora, M. *Ensayo histórico...* p.289

<sup>876</sup> Comme l'avance Daire, d'une certaine façon. Daire, A. «La Política del...

## 1. L'influence du PCCh donne la forme à l'UP

La défaite électorale subie par le FRAP en 1964 a provoqué l'incredulité d'une partie de la gauche –dont le PS– quant à la possibilité de gagner le pouvoir par les urnes. Le PCCh, en revanche, réaffirme son engagement en faveur de la voie non armée et rend les politiques sectaires du PS responsables de l'échec, pour avoir refusé l'incorporation des forces non-marxistes au FRAP et ne pas avoir par conséquent conquis la majorité des électeurs<sup>877</sup>. Les élections de 1970 deviennent pour le PCCh une possibilité d'imposer sa tactique au sein de l'alliance et de gagner enfin la présidence de la république.

Face au PS, le PCCh insistera sur le besoin d'adopter certains principes préconisés depuis longtemps par la direction communiste, qui seront cette fois pris en compte. L'élargissement du pacte aux forces non marxistes, le rôle fondamental des élections et même le candidat choisi pour représenter l'UP, vont donner la forme à l'alliance et révèlent l'empreinte du PCCh sur certains principes du programme que l'UP présente aux électeurs en 1969-1970.

### *A.L'élargissement de l'alliance et la recherche de la légitimité du pouvoir*

L'élargissement du FRAP s'avère une condition fondamentale aux yeux de la direction communiste pour gagner la présidence. « En 1964, on a quasiment donné au pays un gouvernement socialiste-communiste », a affirmé Corvalán lors de la séance plénière du CC en 1969<sup>878</sup>. Selon lui, rendre l'ennemi responsable de la perte de l'élection à cause de la « campagne de la terreur » était juste une explication partielle qui n'allait pas au fond du problème, car « de l'ennemi il faut toujours attendre le pire »<sup>879</sup> : « La vérité c'est que le pays n'était pas en conditions de nous accorder un soutien majoritaire pour que nous, communistes et socialistes, tous seuls, dirigeassions leurs destins », explique Corvalán. Puisque « cette situation n'a pas été suffisamment modifiée », continue-t-il, « nous devons créer un mouvement populaire et un gouvernement avec une plus large base sociale et politique »<sup>880</sup>. Autrement dit, le PCCh et le PS ont besoin d'autres forces politiques pour gagner le gouvernement.

Cette réflexion, faisant partie des arguments de la direction du PCCh depuis des décennies, s'imposera notamment grâce aux changements opérés au sein de certaines forces non marxistes, comme le Parti radical (PR), et à l'impression que les résultats des élections parlementaires de 1969 produisent sur les directions du PCCh et du PS.

La configuration du système de partis chilien au milieu du XX siècle, présentait trois groupes idéologiques bien marqués : le centre, représenté principalement par la DC et le PR, la droite, par le Parti national, et la gauche, par l'alliance PS- PCCh, tous les

---

<sup>877</sup> Voir Chapitre IV

<sup>878</sup> Corvalán L. Rapport au Pleno du CC, avril 1969, cité dans Corvalán, L. *De lo vivido...* p.113

<sup>879</sup> *Ibid.*

<sup>880</sup> *Ibid.*

deux se réclamant de l'idéologie marxiste<sup>881</sup>. Dans ce cadre et étant donné l'histoire des rapports politiques entre les partis, le PR apparaissait comme la seule force susceptible d'accepter une alliance. Pour le PR, habitué à la pratique de pactes électoraux et d'alliances politiques et qui avait perdu une partie de son électorat face à la DC, la possibilité de regagner une place dans les premiers rangs du système de partis s'avérait très difficile s'il restait indépendant. Or, trois éléments excluent toute possibilité d'un accord entre le PR et la DC. D'abord, le choix politique de la DC, qui refusait d'intégrer toute alliance et se plaçait comme une force indépendante au sein du système de partis<sup>882</sup>. Ensuite, deux tendances opposées divisaient le PR, mettant en avant la crise profonde que connaissait le parti. Un secteur se montrait influencé par la vague de gauche qui gagnait le continent américain suite à la révolution cubaine. L'autre se rapprochait de positions plus conservatrices de l'espace politique<sup>883</sup>.

Cette dichotomie au sein du PR, a été observée et exploitée par la direction du PCCh. Le secrétaire général Corvalán dit publiquement « Avec les Duranes, jamais ! », en faisant allusion au leader de l'aile conservatrice radicale, alors que les communistes faisaient des efforts évidents pour l'incorporation du PR au FRAP<sup>884</sup>. En plus, le système de partis commence à témoigner d'une polarisation entre la gauche et la droite, en obligeant les acteurs à choisir entre les deux camps. L'élection en 1967 du député Hugo Miranda comme président du PR, représentant les secteurs progressistes, marque le point de départ du dialogue avec les forces de gauche<sup>885</sup>.

Si des éléments propres à la situation interne du PR seront déterminants dans la décision de la direction radicale d'opter pour la gauche, le rôle du PCCh sera fondamental dans l'incorporation du PR à l'alliance qui ne regroupait traditionnellement que des forces « marxistes ».

---

<sup>881</sup> Le PN regroupait les partis Libéral et Conservateur depuis 1966, suite à la défaite écrasante subie par les deux collectivités lors des élections parlementaires de 1965

<sup>882</sup> La DC allait ainsi contre les pratiques traditionnelles du système politique chilien, habituées aux négociations et aux pactes dans tous les domaines. Voir Valenzuela, A. *The Breakdown...* et Garretón, M.A.

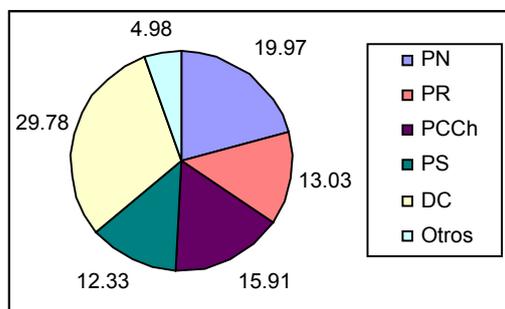
<sup>883</sup> Le PR parvient à un pacte électoral avec la droite pour les élections présidentielles de 1964, les complémentaires de 1972 et les parlementaires de 1973 et à une alliance de gouvernement avec la gauche marxiste pour les présidentielles de 1970 et les municipales de 1971

<sup>884</sup> Corvalán a fait allusion à Julio Durán. Corvalán, J. *De lo vivido...* p.114

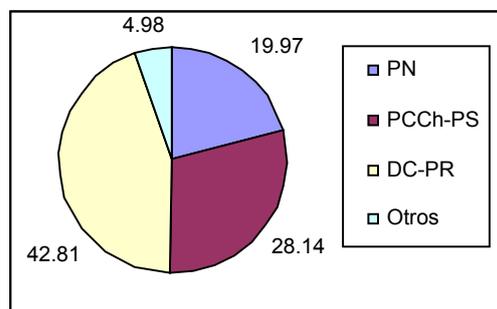
<sup>885</sup> Miranda est élu lors de la 23<sup>ème</sup> Convention radicale en juillet 1967, où il a déclaré que « le Parti radical coopérera de manière décisive pour aboutir au groupement de toutes les collectivités et les forces populaires de gauche » Arrate, J. et Rojas, E... T.1, *Op. cit.* p.418

Estimations de la corrélation de forces possibles, sur la base des résultats des élections de 1969<sup>886</sup>

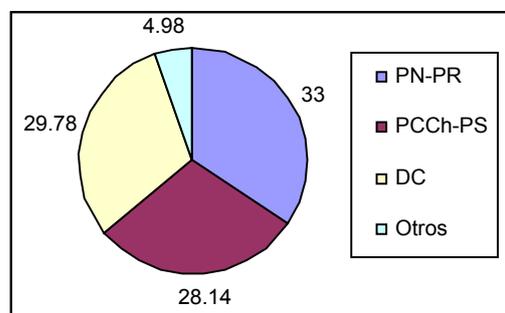
Graphique 43 : Résultats obtenus



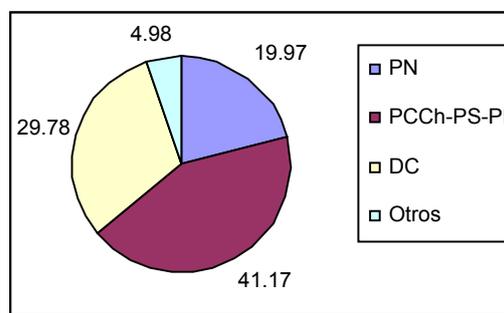
Graphique 44 : Possible pacte PR-DC



Graphique 45 : Possible pacte PR-PN



Graphique 46 : Possible pacte PCCh-PS-PR



Dans la configuration du système de partis à trois tiers, le pourcentage obtenu par le PR semblait déterminant pour accorder la majorité à n'importe quelle tendance (voir les graphiques 43 à 46). Ainsi l'a considéré la direction du PCCh, qui en faisant preuve de son pragmatisme et de la maîtrise des règles du jeu politique, fait son propre bilan des élections parlementaires de 1969. Dans ses mémoires, Corvalán détaille avec précision les résultats obtenus « lors des élections parlementaires de mars 1969 » et explique que, « même si la question de l'unité n'est pas seulement électorale, de tels résultats indiquaient la nécessité de l'entente avec le radicalisme, qui reprendait une position de gauche »<sup>887</sup>.

Cette question, si évidente pour la direction du PCCh, a été pourtant un sujet controversé au sein du FRAP. « Le Parti socialiste affirmait que s'unir avec les radicaux était dénaturer le contenu du mouvement populaire et favoriser la bourgeoisie », se souvient Corvalán : « Nous avons déclaré qu'au contraire, il s'agissait précisément d'attirer le Parti radical au côté de la classe ouvrière »<sup>888</sup>. Autrement dit, pragmatique, la direction du PCCh insiste sur les avantages électoraux que rapporterait au FRAP une alliance avec le PR, alors que le PS s'y refuse en raison d'arguments « idéologiques ».

<sup>886</sup> Correa, S. et al. *Documentos...*, p.564

<sup>887</sup> Corvalán, J. *De lo vivido...* p.114

<sup>888</sup> Corvalán, L. *De lo vivido...* p.113

Le choix du PCCh acquiert une double force lorsqu'on sait que durant le Front populaire, le PR avait été l'allié politique du PCCh et avait même gagné l'élection présidentielle de 1946 grâce à ses votes, ce qui n'a pas empêché le gouvernement radical de mettre les communistes hors la loi en 1948. La direction du PCCh avance cet élément comme argument de « pragmatisme politique » face au refus socialiste : « Le Parti communiste, qui avait été persécuté et mis hors la Loi sous le gouvernement du radical González Videla, était celui qui aurait pu mettre en cause davantage un accord avec cette collectivité », affirme Corvalán. « Mais il considérerait comme un devoir de penser et d'agir en fonction du présent et du futur, plutôt qu'en fonction du passé », le dirigeant se rappelle d'avoir dit à la direction socialiste, « et que, pour cette raison, nous devons faire un effort pour attirer le radicalisme au mouvement populaire »<sup>889</sup>. L'élargissement de l'alliance était primordial pour la direction du PCCh : « À l'égard des élections présidentielles de 1970, nous avons dit que tout alignement restreint des forces (...) rendra très difficile sinon impossible, une victoire du peuple »<sup>890</sup>.

Le PS se trouve, pourtant, divisé. D'un côté se situaient les socialistes plus modérés et proches de la stratégie des communistes –semblable à celle du Front populaire de ses années trente et quarante-, parmi lesquels Allende et Aniceto Rodríguez. Ils partageaient l'idée que, pour arriver au pouvoir, il faut une politique flexible ainsi que des coalitions larges qui incorporent, au moins, une partie des forces du centre politique. D'un autre côté, les socialistes de l'aile gauche du parti affirmaient qu'au contraire, la défaite de 1964 avait été le résultat d'une stratégie trop molle, tendant au compromis et à la négociation, guidée par un électoralisme sans freins et ambiguë du point de vue doctrinaire.

La campagne de 1964 aurait trahi les principes du parti, selon les leaders Ampuero, Altamirano et Adonis Sepúlveda. L'affrontement explicite des deux tendances au milieu de 1969, n'est pas pour autant concluant<sup>891</sup>. Si la position d'Altamirano l'emporte sur celle d'Allende, puisque le CC du PS déclare que l'unité de l'alliance et donc l'élargissement du pacte à d'autres forces « ne dépendra autant d'accords formels [...] que de la conduite *rupturista* [des forces] face à l'*institutionalidad* bourgeoise »<sup>892</sup> – ce qui conditionne l'incorporation de forces nouvelles à la défense de positions de gauche extrêmes- la direction du PS décide finalement d'accepter l'alliance avec les radicaux. L'exclusion d'Ampuero et l'influence d'Allende, sont les arguments avancés par certains auteurs pour expliquer la décision finale de la direction socialiste<sup>893</sup>.

Ainsi, le FRAP (Front d'action populaire) laisse la place à une alliance plus large et consensuelle qui parle d'« unité » des forces : l'Unité populaire. À la différence du

<sup>889</sup> *Ibid.* pp.113-114

<sup>890</sup> *Ibid.* pp.118

<sup>891</sup> Les positions d'Allende et d'Altamirano se sont affrontées explicitement dans le Plénum du CC du PS.

<sup>892</sup> Arrate J. et Rojas, E. T1, pp.443

<sup>893</sup> L'exclusion de l'ex secrétaire général Raúl Ampuero (en juillet 1967), est vue par quelques auteurs comme la décision de la direction du PS d'élargir le FRAP, ce à quoi s'opposait Ampuero. La raison officielle de son exclusion est liée pour autant à la désobéissance d'un ordre de parti lors du vote de Loi *mordaza*. Arrate J. et Rojas, E. *Memoria...* T1, pp.418-419 D'autres auteurs croient à l'influence d'Allende dans la décision finale du PS. Daire, A. «La Política del...

FRAP, l'UP va donc intégrer des forces politiques du centre non-marxiste, ce qui suppose dans la pratique l'adoption de la ligne communiste. Plus tard l'alliance intégrera le Mouvement d'Action Populaire Unitaire (MAPU), suite à la scission de la DC, le Parti social démocrate (PSD) et l'Action Populaire Indépendante (API), un groupe d'ex-ibañistes pro-Allende<sup>894</sup>.

L'incorporation des forces non-marxistes au projet sera aussi intégrée dans le programme de l'UP, telle qu'elle l'avait déjà été dans le programme du PCCh. En effet, celui-ci a affirmé que « le processus de la révolution chilienne se développe et s'enrichit à travers de multiples actions de la classe ouvrière et des secteurs populaires les plus vastes les plus variés ». C'est-à-dire, il considère « toutes les forces qui sont contre les ennemis fondamentaux du pays »<sup>895</sup> : « le prolétariat, les paysans, la jeunesse et les intellectuels progressistes, les énormes contingents féminins, les *pobladores* et les classes moyennes »<sup>896</sup>.

Selon le document communiste, « au-delà de ces forces, il est possible de coïncider dans des actions et des moments déterminés avec d'autres secteurs sociaux, quant à une politique anti-impérialiste et anti-oligarchique »<sup>897</sup>. Cette caractérisation très large et ouverte des forces considérées pour la réalisation du processus, concerne même la définition du prolétariat, qui selon le texte communiste est constitué par

« l'immense majorité de salariés, soient-ils manuels ou intellectuels, de la ville ou de la campagne, de la production ou des services, exploités par des capitalistes privés ou par l'État bourgeois et indépendamment de leur classification légale en tant qu'ouvriers ou employés. On exclut seulement de la classe les groupes qui, bien qu'ils vivent de soldes ou de salaires, s'exercent des fonctions de défense ou de renforcement du régime capitaliste »<sup>898</sup>

L'UP reprend l'idée de forces larges dans son programme et adresse un appel à la « mobilisation de tous ceux qui ne soient pas engagés en faveur du pouvoir des intérêts réactionnaires, nationalistes et étrangers, c'est-à-dire, au moyen de l'action unitaire et combative de l'immense majorité des Chiliens »<sup>899</sup>. Ainsi, elle propose le « transfert du pouvoir de ses anciens groupes dominants aux travailleurs, aux paysans et aux secteurs progressistes des classes moyennes de la ville et de la campagne »<sup>900</sup>. Ainsi, les forces

---

<sup>894</sup> Dirigés par Rafael Tarud

<sup>895</sup> PCCh. *Programa del Partido Comunista de Chile*, Folleto, Santiago, Sociedad Impresora Horizonte, 1972, VII, 42, p.57-58. Le programme rédigé suite au XIV Congrès National du parti (23-29.11.69) a remplacé celui existant depuis le X Congrès (mars 1956) et modifié dans sa forme lors du XII Congrès (mars 1962) Selon la direction du PCCh, la nouvelle rédaction est devenue nécessaire en raison de « quelques changements opérés dans la réalité nationale et internationale » ainsi que de la « maturation idéologique et politique » du PCCh PCCh. *Programa del Partido...* p.1

<sup>896</sup> *Ibid.* I, 1, p.8

<sup>897</sup> *Ibid.* VII, 53, p.51

<sup>898</sup> *Ibid.* VII, 36, p.53

<sup>899</sup> UP. « Programa básico de Gobierno, 1970-1976 », dans *La Vía Chilena al Socialismo*, Puebla, Centro de Estudios Latinoamericanos, 1988, pp.151-169. p.155

<sup>900</sup> *Ibid.* p.156

« appelées à intervenir dans les rangs qui leur correspondront pour la prise de décisions » sont aussi larges que dans le texte du PCCh<sup>901</sup>.

L'incorporation des forces non-marxistes présente un double avantage, car en plus du but purement électoral, elle permet la représentation des classes moyennes dans le discours du programme. Certes, en accord avec la base doctrinaire marxiste que revendiquent les deux principaux partis de l'UP, chaque parti politique est associé à une classe sociale particulière. Comme le PS et le PCCh revendiquent la représentation de la classe ouvrière, l'élargissement de l'alliance aux forces non-marxistes mais anti-impérialistes et anti-oligarchiques suppose l'incorporation des classes moyennes. Les classes moyennes sont alors considérées comme représentées dans le projet de l'UP au moyen de l'incorporation des forces non-marxistes.

La question des classes moyennes est d'une importance majeure dans le projet de l'UP, car une partie de l'alliance –notamment le PCCh et Allende– est convaincue de la nécessité d'avoir leur soutien pour arriver au gouvernement et pour la réussite du projet. C'est ainsi que dans son premier message lors de la Séance plénière du Parlement en 1971, Allende tente de rassurer les secteurs moyens et affirme que « personne ne peut admettre de manière raisonnable que quelqu'un puisse être sanctionné pour avoir obtenu, grâce à ses propres mérites, une position plus élevée dans la structure sociale »<sup>902</sup>. Au contraire, Allende assure que le « ferme objectif de mon Gouvernement est d'établir les conditions qui permettent aux secteurs moyens un avenir meilleur que celui d'aujourd'hui ou d'hier ». Il souligne que « cela n'est pas une concession », parce que si « pour un révolutionnaire il y a incompatibilité entre l'intérêt du grand capitaliste et celui des ouvriers, parce que le premier fait fortune en exploitant les seconds », en fait « il n'y a pas d'antagonismes entre les intérêts immédiats des travailleurs et ceux des employés, professionnels et techniciens »<sup>903</sup>.

On constate donc l'influence du PCCh sur l'élargissement de l'alliance. Or, quelle signification peut avoir le fait d'intégrer des forces non marxistes à l'alliance ? Peut-on comprendre l'incorporation de ces forces comme une volonté de préserver certains principes du système institutionnel en vigueur ou les règles du jeu politique ? Suffit-elle à être la seule preuve d'une pratique communiste qui se veut respectueuse du système démocratique libéral chilien ?

Quelques auteurs qui reconnaissent la politique « modérée » du PCCh, ont vu dans cette démarche une tactique électorale, destinée à prendre le pouvoir, qui ne pourrait être associée à aucun élément fondamental du système démocratique libéral et qui ne garantirait pas le respect envers l'ordre en vigueur. Dans le cas des communistes, l'historien Mario Góngora affirme qu'il s'agissait, « comme lors du Front populaire, de

---

<sup>901</sup> « Les organisations syndicales et sociales des ouvriers, les employés, les paysans, les *pobladores*, les femmes au foyer, les étudiants, les professionnels, les intellectuels, les artisans, les petits et moyens entrepreneurs et le reste des secteurs de travailleurs ». *Ibid.* p.157

<sup>902</sup> Allende, S. « Nuestro camino hacia el socialismo », message du président de la république au cours de la séance plénière du Parlement, le 21 mai 1971, dans *La Vía Chilena al Socialismo*, Puebla, Centro de Estudios Latinoamericanos, 1988, pp.33-91. p.73

<sup>903</sup> *Ibid.* p.74

ne perdre aucun appui éventuel : ni celui des « secteurs démocratiques progressistes », ni celui du clergé, ni des pays « non-alignés », ni des pays européens « bourgeois », ce qui ne se traduirait guère dans une volonté de garder l'État en tant qu'institution fondamentale<sup>904</sup>. Cette réflexion laisse entendre que le PCCh aurait cherché tout soutien possible afin d'arriver au pouvoir pour, après cela, renier ses promesses, détruire l'État et installer la dictature du prolétariat.

Effectivement et comme Corvalán le reconnaît, l'élargissement de l'alliance fait partie de la tactique du PCCh destinée à gagner le pouvoir par les urnes, en incorporant les électeurs de certaines forces non-marxistes. Or, en opposition à la plupart des auteurs, nous soutenons que le choix politique du PCCh de respecter le cadre institutionnel et d'incorporer des forces non-marxistes ne s'arrête pas là, puisqu'il met en pratique une décision de la direction du parti dont la portée va au-delà de l'accès au gouvernement. Si cette décision concerne certaines questions de fond de la théorie du pouvoir ainsi que les bases du système démocratique représentatif libéral, elle ne répond pas à une réflexion scientifique ni comprend l'abandon de la tradition du parti qui donne la préférence à la pratique plutôt qu'à la théorie. Les décisions de la direction du PCCh répondent à l'observation et à l'appréhension d'un ensemble de pratiques découlant des interactions de l'espace politique chilien, qui – sans que le PCCh s'en aperçoive – renvoient à des idées et à des arguments faisant partie de catégories épistémologiques de la science du pouvoir et des constructions théoriques sur les bases des régimes démocratiques.

En effet, l'habitus démocratique qui situe l'action politique du PCCh dans le cadre institutionnel, acquiert peu à peu un contenu par l'observation de l'espace politique national, notamment à partir des leçons tirées de sa période d'illégalité entre 1948 et 1958. En observant les acteurs, les corps électoraux et la pratique politique courante, la direction du PCCh conclut que le respect des institutions et de la volonté de la majorité, trouve une place centrale au sein de la société et du système politique chilien et que, pour réussir un processus de transformations, il faudrait donc s'appuyer sur une majorité qui soit d'accord avec les changements annoncés. Autrement dit, en situant l'action politique dans le cadre institutionnel, on gagnera un soutien majoritaire et on évitera une opposition massive, ce qui nous renvoie à un sujet fondamental de tout régime démocratique libéral : la légitimité du pouvoir.

Dans ce sens, la ligne politique institutionnelle du PCCh devient bien plus qu'un simple prétexte pour accéder au gouvernement. Le parti se pose la question du déroulement du processus, de sa faisabilité et de ses limites et conclut à l'importance d'avoir une légitimité – obtenue au moyen de la majorité et du respect du cadre institutionnel – pour sa réussite. Alors, ces deux éléments acquièrent leur principale signification non pas dans la campagne présidentielle, mais durant le processus de transformations. Car, pour la direction du PCCh, ces éléments permettront à l'UP de déterminer l'état et la viabilité des mesures à mettre en pratique, comme celles concernant les conflits qui surgiront du processus lui-même, par exemple entre les différents pouvoirs de l'État.

---

<sup>904</sup> Góngora, M. *Ensayo histórico...*p.290

En effet, la direction du PCCh reconnaît l'opposition incontournable qui se produira au sein des pouvoirs de l'État entre ceux qui seront pour les changements –le gouvernement- et ceux qui seront contre –le pouvoir judiciaire, le Parlement-. Pour réaliser les changements prévus, la direction du PCCh estime que la réponse ne se trouve pas dans l'application de la violence, mais qu'il faut avoir une légitimité suffisamment solide afin de faire pencher la balance pour les pouvoirs qui seront d'accord avec les changements et, pour obtenir cette légitimité, il est nécessaire de convaincre le plus grand nombre de citoyens afin de gagner la majorité du pays et faire face ainsi à une opposition minoritaire<sup>905</sup>. « Comment le peuple peut-il résoudre en sa faveur le problème du Pouvoir, en ayant comme point de départ le conflit de fait existant entre les pouvoirs ? », se demande en 1971 Jorge Insunza, membre du CC et du Bureau politique du PCCh<sup>906</sup>. « Pour conquérir tout le Pouvoir pour le peuple il n'y a pas d'autre voie, en ce moment, que d'obtenir la majorité nettement, de convaincre le peuple que nous avons raison », explique Insunza, « faire agir cette majorité à chaque instant, jusqu'à écraser définitivement la résistance des réactionnaires, en terminer avec leur Pouvoir »<sup>907</sup>. Selon le PCCh, l'importance accordée par la société chilienne aux institutions permet de supposer que si l'on a le soutien de la majorité reconnue comme telle par la loi, l'alliance aura le support institutionnel pour réaliser les changements prévus et on évitera donc la contestation de ceux qui s'opposent aux mesures, reconnus par la loi comme « minorité » : « Gagner la majorité, la consolider, la mettre en jeu au moment précis : Elle est la tâche des révolutionnaires », estime Insunza<sup>908</sup>.

Allende partage cette approche et pour cette raison il revendiquera en tant que Président de la République la représentation non pas de la partie de la société chilienne qui veut les changements, mais de la majorité de la population : « Le Chili a maintenant dans le gouvernement une nouvelle force politique, dont la fonction sociale est d'accorder son soutien non pas à la classe dominante traditionnelle, mais aux grandes majorités »<sup>909</sup>. Il explique que « l'unité des forces populaires et le bon sens des secteurs moyens nous donneront la supériorité indispensable pour que la minorité privilégiée ne fasse pas facilement recours à la violence » et souligne que « notre objectif n'est autre que celui de la construction progressive d'une nouvelle structure de pouvoir, fondue dans les majorités, et consacrée à satisfaire dans le plus court délai possible les difficultés les plus urgentes des générations actuelles »<sup>910</sup>.

Malgré la base marxiste-léniniste que le PCCh revendique, on distingue dans la réflexion communiste une attention particulière accordée à l'un des éléments centraux de la base du pouvoir des systèmes démocratiques libéraux : la quête de la légitimité du pouvoir par des moyens « démocratiques » pour gouverner. C'est dans ce sens

<sup>905</sup> Sur la question de la violence durant l'UP, voir le chapitre VI

<sup>906</sup> Insunza, J. « La cuestión del poder : tarea de masas », *Principios*, 140, juillet -août, 1971, pp.14-37, p.20

<sup>907</sup> *Ibid.* p.22

<sup>908</sup> *Ibid.* p.36

<sup>909</sup> Allende, S. « La vía chilena hacia el socialismo », message du président de la République lors de la séance plénière du Parlement, le 21 mai 1971, dans Allende, S. *Nuestro camino al socialismo- la vía chilena*, Buenos Aires, Ediciones Papiro, 1971, pp.25-54. p.26

<sup>910</sup> *Ibid.* p.40 et 33

qu'Insunza insiste sur l'importance de « convaincre les citoyens »<sup>911</sup> pour obtenir le soutien de la majorité et, malgré l'opposition d'une minorité, mettre en pratique les mesures prévues. La direction communiste perçoit qu'en ayant la majorité de son côté, en dépit des lacunes et des échecs qui puissent exister, le gouvernement élu s'avèrera meilleur que les autres alternatives et qu'il pourra, par conséquent, demander obéissance<sup>912</sup>. Le PCCh semble ainsi adhérer à la thèse de Weber de venue classique, selon laquelle, au-delà de la coutume, des intérêts, des motifs d'alliance strictement affectifs ou strictement rationnels –même idéologiques, si l'on pense aux arguments du PS-, un facteur décisif plus large s'ajoute généralement à l'établissement des fondements sûrs d'une domination, ce qui permettra non seulement de s'installer au gouvernement, mais surtout de gouverner et de réussir l'objectif prévu : « la croyance en la légitimité »<sup>913</sup>.

En effet, la direction du PCCh perçoit que cette croyance dans la légitimité assure la faculté d'un gouvernement à mettre en pratique ses décisions, ce qui indique que son action est située dans un cadre démocratique. Certes, les régimes démocratiques, plus que tout autre type de régime, dépendent du soutien afin de mettre en œuvre des engagements pour l'accomplissement des décisions concernant la collectivité<sup>914</sup>. Cela situe l'action politique dans le domaine des négociations –comme l'étaient les pratiques traditionnelles du système de partis chilien- et non pas de l'utilisation de la force. Comme l'affirme Linz, les gouvernements démocratiques ont besoin que cette croyance dans la légitimité, avec plus ou moins d'intensité, existe au moins dans les rangs de la majorité : « Évidemment, à aucun gouvernement n'est accordée une légitimité dans ce sens par tous ses citoyens, mais aucun gouvernement ne peut survivre sans cette croyance de la part d'un nombre substantiel de citoyens et même, dans une plus grande mesure, de ceux qui ont le contrôle des forces armées »<sup>915</sup>.

Or, Allende n'a pas remporté l'élection présidentielle avec la majorité absolue des voix. Avec 36,22 pour cent, seulement 39175 voix (1,33 pour cent) séparaient Allende du candidat de la Droite, Jorge Alessandri (34,89 pour cent)<sup>916</sup>. Puisque la question de la légitimité de la majorité restait fondamentale pour l'UP, certains leaders ont publiquement affirmé que la somme des voix d'Allende et du troisième candidat, Radomiro Tomic –DC qui affichait une position plus proche de la gauche que de la droite- donnait aux transformations le soutien majoritaire de la population et accordait ainsi la légitimité nécessaire pour le programme d'Allende<sup>917</sup>.

<sup>911</sup> Insunza, J. « La cuestión del poder... »

<sup>912</sup> Pour notre réflexion, nous avons fait appel à l'analyse de la légitimité faite par Linz, J. Linz, J. « Crisis, Breakdown, & Reequilibration », dans Linz, J. et Stepan, A. *The Breakdown...* p.16 Sur les causes de l'obéissance et les fondements de la légitimité, voir les types de domination dans Weber, M. *Économie...* T.I... p.285-290 et le chapitre 3. Il conclut que les gens obéissent en dehors d'une coutume et d'un calcul rationnel des avantages.

<sup>913</sup> Weber, M. *Économie...* p.286

<sup>914</sup> Linz, J. « Crisis, Breakdown, & Reequilibration... », p.16

<sup>915</sup> *Ibid.*

<sup>916</sup> Correa, S. et al *Documentos...* p.561 L'autre candidat, Radomiro Tomic (DC), a eu 27,81% des voix.

<sup>917</sup> Même la droite affirmait la similitude des programmes d'Allende et de Tomic. Voir les déclarations du président du PN, Sergio Onofre Jarpa le 02.09.70

Pourtant, même si la plateforme électorale de Tomic était proche de celle d'Allende sous plusieurs aspects, affirmer que le programme d'Allende avait reçu l'appui de la majorité de la population, a été une grave erreur, comme le souligne Valenzuela<sup>918</sup>. Au contraire, affirme le politologue, la comparaison des corrélations simples entre les supports des trois candidats, révèle que Tomic a eu de meilleurs résultats dans les zones où Alessandri était fort et que donc ses électeurs préféreraient éventuellement Alessandri à Allende. La corrélation simple entre le vote pour Tomic et le vote en faveur d' Alessandri dans toutes les communes chiliennes est de 0.31, alors que la corrélation entre le vote de Tomic et d'Allende est de -0.64, similaire à la corrélation entre le vote d'Allende et d' Alessandri (-0.77)<sup>919</sup>.

Or, le risque d'utiliser des indices pour prévoir des effets dans une configuration différente est bien connu. Car, ces conclusions statistiques ne sauraient être considérées comme des vérités absolues pour avancer des réalités et des comportements du monde social, plusieurs variables ajoutées au jeu politique. Un exemple : les calculs réalisés par les directions du PCCh et du PS à l'égard du vote radical se sont révélés faux<sup>920</sup>. Autrement dit, si la régression nous permet de constater que Tomic a eu de meilleurs résultats dans les zones *alessandristes* que dans les zones *allendistes* dans un jeu à trois, cela ne veut pas dire forcément que dans une configuration différente, n'opposant que deux forces, Tomic bénéficiera de plus de votes d' Alessandri que d'Allende.

Nous sommes d'accord avec Valenzuela pour dire que le programme de l'UP n'avait pas le soutien de la majorité, mais nous préférons insister sur d'autres éléments pour l'expliquer. D'abord, la perte des votes du PDC, répond à la polarisation du scénario politique chilien et donc, entre trois alternatives –dont deux « similaires »-, les électeurs préfèrent les extrêmes. Dans ce cas, Allende et Alessandri<sup>921</sup>. Les voix de Tomic ne se reporteraient pas automatiquement sur Allende, mais elles seraient partagées entre la Droite et la Gauche. Mais, dans quelle proportion ? Un sondage réalisé peu avant l'élection présidentielle révèle qu'Allende n'avait pas le soutien d'une bonne partie des électeurs de Tomic. À la question « Pour quel candidat ne voterez-vous pas dans aucune circonstance ? », Allende recueillait le plus grand nombre de choix comme le montre le Tableau 11. Même si la majorité des réponses liées à la catégorie « basse » se sont prononcées contre Alessandri (48,2 pour cent), pas moins de 45 pour cent ont refusé la candidature d'Allende.

<sup>918</sup> Valenzuela, A. *The Breakdown...* p.41 Une comparaison des plateformes des trois candidats dans Debuyst, F. et Garcés, J. « La opción chilena de 1970 : Análisis de los tres programas electorales », *Revista Latinoamericana de Ciencia política* 2, no. 2, août 1971, pp.279-369

<sup>919</sup> Valenzuela, A. *The Breakdown...* p.41

<sup>920</sup> À partir des résultats des élections parlementaires de 1969, le PCCh avait conclu qu'une alliance avec le PR rapporterait à l'UP 13% des voix ce qui, s'ajoutant à 12,23 du PS et 15, 91 du PCCh, ferait un total de 41,14% lors des élections présidentielles. Or, Allende n'a eu que 36, 22. Chiffres dans Correa, S. et al. *Documentos...* p.564 et 561

<sup>921</sup> Sur la polarisation du système politique, Sartori, G. *Partidos y sistemas...* ; Linz, J. « Crisis, Breakdown, & Reequilibration... » ; Valenzuela, A. « Crisis, Breakdown ... » ; Garretón, M.A. *El proceso...*

Tableau 11 : Pourcentage d'électeurs, par catégorie socio-économique, refusant de voter pour Allende, Tomic ou Alessandri dans n'importe quelle circonstance<sup>922</sup>

Catégorie Socio-éc.	Allende To		mic		Alessandri		TOTAL	
	Nombre de réponses	% N	ombred de réponses	% N	ombred de réponses	% No	mbred de réponses	%
Haute	89	73,6	615	0,4	272	2,3	121	12,0
Moyenne	239	66,4	140	8,9	124	4,4	360	5,8
Basse	241	45,9	239	3,8	253	8,2	525	2,2
TOTAL	569	56,6	440	3,7	440	0,1	1006	100

Alors que 56,6 pour cent des réponses refusent Allende, 43,7 pour cent rejettent Tomic et 40,1 pour cent se prononcent contre Alessandri (Tableau 11). Dans ce cadre, dans un deuxième tour, Allende n'aurait pas eu la majorité des voix. Quant aux causes de la résistance, les raisons idéologiques apparaissent en premier lieu (Tableau 12). C'est ainsi que 61,0 pour cent des réponses donnent une justification idéologique à leur refus d'Allende, alors que 8,6 pour cent le fait à l'égard de Tomic et 48 pour cent envers Alessandri.

Tableau 12 : Pourcentage de réponses refusant les candidatures d'Allende, Tomic ou Alessandri en 1970 à cause des raisons idéologiques<sup>923</sup>

Candidat	Justifications				TOTAL réponses
	Idéologiques	%	Non idéologiques	%	
Allende	346	61,0	222	39,0	22,3
Tomic	38	8,6	402	91,4	34,4
Alessandri	194	48,0	210	52,0	48,2

Malgré les déclarations euphoriques affichées lors du triomphe d'Allende, la direction du PCCh est consciente du manque de soutien pour le projet de l'UP. Son pragmatisme et la maîtrise des règles du jeu politique lui indiquent l'importance d'obtenir le soutien de la majorité pour gouverner et mettre en œuvre le programme. Une fois au gouvernement, il s'agit donc pour la direction communiste de gagner et de montrer aux opposants la légitimité nécessaire qui devra être obtenue grâce au respect institutionnel et au soutien de la majorité.

Deux questions se posent. D'abord, comment peut-on conquérir le soutien de la majorité une fois au gouvernement ? L'UP et la direction du PCCh font confiance à la mise en place du programme. En effet, elles sont convaincues qu'après avoir réalisé les changements et puisqu'ils bénéficieront à la « majorité de la population », l'alliance

<sup>922</sup> Étude réalisée en juillet-août 1970, cité par Valenzuela, A. *The Breakdown...* p.43. Le nombre de réponses et le total ne sont pas d'accord, car quelques individus ont refusé plus d'un seul candidat.

<sup>923</sup> *Ibid.*

obtiendra le soutien de la majorité. « Ce qui convient au jourd'hui, c'est d'utiliser audacieusement la partie du Pouvoir conquis pour accumuler les forces au côté du peuple », explique Insunza, « ayant clairement conscience que la corrélation en notre faveur est encore insuffisante et que nous avons un champ ouvert pour l'améliorer si nous menons à bien les changements révolutionnaires »<sup>924</sup>. Autrement dit, le dirigeant communiste propose d'utiliser le pouvoir conquis, c'est-à-dire, le gouvernement, pour mettre en place des « changements révolutionnaires » qui entraîneront le soutien de la majorité. « C'est dans ce sens qu'il faut entendre les mesures du plan économique lancé par le ministre Pedro Vuskovic », explique le sociologue Eugenio Tironi : « Ce plan était destiné à gagner la majorité pour le gouvernement »<sup>925</sup>. Pourtant, le PCCh et l'UP ne semblent pas se rendre compte du cercle vicieux dans lequel se verrait entraînée la réalisation du programme, car si les transformations ont besoin du soutien de la majorité pour être réalisées, les partisans comptent obtenir ce soutien à partir de la réalisation des changements.

Ensuite, avec quel instrument peut-on mesurer le soutien populaire pour savoir si l'UP a la majorité ou non ? Comme c'est déjà de tradition dans la pratique politique du PCCh, la direction du parti se définit en fonction des processus électoraux. Car, en faisant preuve de son pragmatisme et de la maîtrise des règles du jeu démocratique, la direction croit à utile d'entourer les actions du projet de l'UP d'une légitimité « légale ».

Les élections trouvent ainsi tout leur sens dans l'approche communiste. Elles représentent, d'une part, le moyen pour la conquête du pouvoir et, d'autre part, l'instrument qui permet de mesurer le soutien à un gouvernement pour légitimer ses décisions face aux citoyens et particulièrement à l'opposition des institutions et d'autres pouvoirs en lutte. Chaque processus électoral –des élections présidentielles aux élections municipales, en passant par les parlementaires et les complémentaires- s'avère ainsi essentiel aux yeux de la direction du PCCh et l'évaluation des résultats sera déterminante à l'heure de définir les politiques du gouvernement : la poursuite des transformations, leur ralentissement ou le coup d'arrêt pour certaines mesures.

Dans ce cadre, le premier processus électoral que l'UP doit affronter en tant que gouvernement –les élections municipales de 1971- acquièrent un caractère de preuve. « Le peuple a conquis le Gouvernement, qui est une partie du pouvoir politique même si c'est la partie la plus importante », affirme Corvalán au début de 1971<sup>926</sup>, mais il reconnaît que le peuple « doit conquérir de nouvelles positions, parvenir aux transformations institutionnelles que le programme propose pour que tout l'appareil de l'État soit au service de la patrie ». « Les prochaines élections municipales de viennent une grande bataille politique », conclut le dirigeant et, en rendant publique l'importance que la direction du PCCh accorde aux élections dans le déroulement du processus, il affirme : « Ces jours sont décisifs. Nous devons transformer le processus révolutionnaire

---

<sup>924</sup> Insunza, J. « La cuestión del poder... » p.20

<sup>925</sup> Tironi, E. Entretien avec l'auteur, Paris, mars 2006

<sup>926</sup> Corvalán, L. « Saludo Comunista al congreso socialista », *Principios*, 137, janvier-fév.1971, pp.75-77, p.77

qui est en marche en un phénomène irréversible »<sup>927</sup>. Ainsi, les bons résultats obtenus ont été vus par le parti comme la preuve du soutien populaire et le feu vert au gouvernement de l'UP pour la réalisation des changements<sup>928</sup>.

Or, les résultats mitigés de l'élection complémentaire à Valparai so quelques mois plus tard , ont entraîné l'inquiétude de la direction du PCCh et la mise en cause de certaines pratiques au sein de l'UP. « Il est nécessaire de tirer toutes les leçons que l'épisode de Valparaiso conseille à un mouvement révolutionnaire sérieux et responsable comme c'est le cas de l'Unité populaire », reconnaît le BP, « dont la réussite est liée à son identification totale avec les intérêts supérieurs du peuple et à l'interprétation permanente de leurs besoins et désirs »<sup>929</sup>. Le BP conclut ainsi que « les résultats de l'élection [de Valparaiso] sont insuffisants et méritent une plus grande considération » par les partis de l'UP, « puisque le développement du processus révolutionnaire impose à l'UP de consolider ses positions et d'avancer dans chaque affrontement politique »<sup>930</sup>.

### ***B. Allende : le choix d'un candidat conforme aux critères communistes***

Une deuxième bataille a été menée par le PCCh à l'égard de l'élection du candidat de la coalition. Si l'UP avait été officiellement formée en octobre 1969 et l'approbation du programme de gouvernement n'avait pris que quelques semaines, la question du candidat continuait à ne pas être résolue en janvier 1970. Chaque parti soutenait son propre candidat et même le PCCh, allié de longue date d'Allende, doutait de la capacité du socialiste à gagner le soutien du reste des partis de l'alliance<sup>931</sup>. Le PCCh, qui affichait publiquement sa préférence pour Allende, avait donc fini par officialiser la candidature de son représentant, le poète (et bientôt prix Nobel de littérature) Pablo Neruda.

La difficulté d'Allende pour se faire désigner candidat à la présidence, a commencé au sein de son propre parti, où il s'est heurté à l'opposition de la majorité de la direction. En effet, en plus de cristalliser la division du PS, la défaite subie par Allende face à Altamirano lors de la séance plénière du CC en 1969, révélera l'isolement progressif d'Allende au sein de son propre parti. Les échecs de 1952, 1958 et 1964 –tous ayant Allende comme candidat à la présidence- et la position du leader socialiste –plus proche du PCCh - lui attiraient la méfiance d'une bonne partie de la direction du PS, où les noms d'Altamirano et d'Aniceto Rodríguez concentraient les sympathies des dirigeants.

---

<sup>927</sup> *Ibid.*

<sup>928</sup> « Le Parti communiste estime que les résultats des élections d'avril, qui ont été une consultation de portée nationale dans tout le pays, restent intègrement en vigueur », déclare le BP, « et que le mandat que les citoyens ont alors donné au Gouvernement n'a absolument pas été modifié et il reste pleinement en vigueur » BP du PCCh, Santiago, 19.07.1971, reproduite par « Declaración de la Comisión política », *Principios*, 140, juillet -août, 1971, pp.127-132, p.131-132

<sup>929</sup> *Ibid.*

<sup>930</sup> *Ibid.* p.128

<sup>931</sup> Le MAPU choisit Jacques Chonchol, ancien ministre du gouvernement DC d'Eduardo Frei en charge de la réforme agraire; le PR choisit l'académicien et sénateur Alberto Baltra, l'API présente Rafael Tarud.

« Allende a été la cible principale des censeurs. On le considérait un « réformiste », le seul responsable de la perte de direction du parti », affirme Veneros dans la biographie du leader : « On lui accusait de n'être guidée que par des ambitions personnelles et par un inacceptable opportunisme politique »<sup>932</sup>. Ampuero avait déjà critiqué l'attitude d'Allende lors de la campagne de 1964 : « Par derrière des autorités formelles de la campagne et de son parti, le sénateur Allende a essayé de convaincre *moros y cristianos* du fait que sa candidature était inoffensive », ce qui aurait –selon Ampuero– dénaturé le contenu de gauche de la candidature<sup>933</sup>.

D'autres dirigeants, comme Adonis Sepúlveda, mettaient l'accent sur les conséquences négatives de la position d'Allende envers le PS. Sepúlveda estimait que pendant la campagne de 1964, le PS était resté sur la défensive avec une tendance à l'autocensure et à la transaction excessive, en essayant d'éviter à tout prix les possibles obstacles dans le seul but d'améliorer les résultats électoraux d'Allende.

Puisque tous les aspects révolutionnaires de la campagne auraient été tempérés et sa nature transformée par une « cohorte voyante d'indépendants », cette ambiguïté aurait semé la confusion chez un bon nombre de votants, qui ne faisaient plus une distinction nette entre la position réformiste des démocrates-chrétiens et celle du PS<sup>934</sup>. Au milieu de l'atmosphère radicalisée et du poids aveugle de l'idéologie qui « étouffait » le PS, affirme l'ex sénateur socialiste et ministre du gouvernement UP, Jaime Suárez, Allende était perçu comme une « relique », comme le « symbole de formules *electoreras* écoulées », « comme l'expression d'une pratique socialiste usée »<sup>935</sup>. Comme l'assure Corvalán, « au sein du propre Parti socialiste il est sorti au forceps. La majorité du Comité central était en faveur de la candidature d'Aniceto Rodríguez. Mais la séance plénière s'est prononcée pour Allende »<sup>936</sup>. La désignation d'Allende avec 13 voix pour et quatorze abstentions<sup>937</sup>, aurait répondu en fait à l'influence des militants du parti, pour qui le nom d'Allende était « plus connu que le Coca-cola »<sup>938</sup>.

Sa désignation au PS n'a pas suffi cependant pour convaincre les autres partis de l'UP. « Nous, la jeune direction du MAPU, n'étions pas pour la candidature d'Allende », reconnaît le dirigeant du MAPU Jaime Gazmuri : « Allende provoquait beaucoup de réticences. Nous le trouvions un personnage déjà trop vu, usé, il nous donnait l'image d'un politicien traditionnel »<sup>939</sup>. Dans ce cadre, et étant donné que le candidat du MAPU était « peu viable »-, le mouvement préférait Altamirano. « Nous avons abouti à plusieurs

---

<sup>932</sup> Veneros, D. *Allende*, Santiago, Sudamericana, 2003, p.245

<sup>933</sup> Ampuero, R. *La izquierda...* p.76 et 77

<sup>934</sup> Sepúlveda, A. « El Partido socialista en la revolución chilena », dans Chelén, A. et Jobet, C.

*Pensamiento teórico y político del Partido Socialista de Chile*, Santiago, Quimantú, 1972, págs. 254-256

<sup>935</sup> Suárez, J. *Allende, visión de un militante*, Santiago, Ed. Jurídica-Conosur, 1992, p.156

<sup>936</sup> Corvalán, L. *De lo vivido...* p.118

<sup>937</sup> Allende a été désigné après une longue réunion de la séance plénière du CC, dans laquelle Aniceto Rodríguez a retiré sa candidature. Altamirano, pour sa part, n'avait pas accepté d'être candidat. « Con dolor del Comité Central ganó Allende », *Journal Las Ultimas Noticias*, 30.08.69

<sup>938</sup> En août 1969, les comités régionaux socialistes ont débattu sur la question dans tout le pays et ont soutenu Allende de manière écrasante. Veneros, D. *Op.cit.* p.255

<sup>939</sup> Arrate J. et Rojas, E. *Op.cit.* T1, pp.443

accords avec son secteur contre Allende », se rappelle Gazmuri. Même Rodríguez, qui affichait aussi une position modérée, bénéficiait de davantage de confiance de la part du MAPU : « entre deux sociaux-démocrates » un personnage moins connu, comme Rodríguez, était préférable, assure Gazmuri<sup>940</sup>.

Pour sa désignation au sein de l'UP, Allende a été notamment assisté par la direction du PCCh<sup>941</sup> et particulièrement par Corvalán, selon le dirigeant communiste Orlando Millas<sup>942</sup>. D'une part, officiellement la direction communiste exigeait un candidat unique qui représentait « toutes les forces composant l'alliance ». C'est-à-dire, un candidat « ouvert » qui soutienne une ligne politique modérée non restrictive, mais dans le même temps, qui soit suffisamment engagé vis-à-vis du programme social et politique que le PCCh veut mettre en pratique. Autrement dit, quelqu'un qui partage la ligne communiste. « On avait dit en privé aussi bien que publiquement, que nous n'étions pas prêts à soutenir un candidat d'une coalition restreinte, quasiment limitée exclusivement aux socialistes et aux communistes », explique Corvalán. « Si on allait à la défaite », continue le dirigeant, « on préférerait y aller avec notre propre candidat et que chacun assume après la responsabilité correspondante si l'on ne parvenait pas à l'unité de toutes les forces démocratiques qui pouvaient et devaient se regrouper dans ce moment-là »<sup>943</sup>.

D'autre part, la direction du PCCh considérait Allende comme le personnage le plus approprié pour représenter l'alliance. « Nous l'apprécions sincèrement parce qu'il était un politique qui se battait, connu et apprécié par le peuple, conséquent et avec une longue carrière », explique Corvalán qui ajoute : « Il était en plus le candidat du Parti socialiste et, sans mépriser les autres, notre allié le plus important »<sup>944</sup>.

C'est ainsi qu'après quatre pré-candidatures déjà proclamées au sein de l'UP –celles du PR, du PSD, du MAPU et du PS, chacune essayant de s'imposer aux autres-, le PCCh décide de proclamer la candidature de Neruda. Nous soutenons que la direction du PCCh, conscient qu'elle n'aboutirait pas, l'a utilisée comme un instrument de négociation pour obtenir la désignation d'Allende. Même lors du discours de proclamation du poète, le 30 septembre 1969, Corvalán affirme que, « pourtant, nous ne disons pas : Pablo Neruda ou rien. Nous ne disons pas : notre candidat ou il n'y a plus d'unité ». Au contraire, « nous nous permettons d'inviter les autres partis de gauche et les autres candidats proclamés, à adopter tous le même esprit »<sup>945</sup>.

Étant donné qu'à la fin décembre 1969 l'UP n'avait pas encore désigné son candidat et que les conversations étaient pratiquement suspendues, la direction du PCCh s'est lancée dans une offensive directe au sein de l'alliance et dans les médias pour soutenir Allende. Le 5 janvier 1970 le PCCh a annoncé à la presse qu'il ferait « appel au

---

<sup>940</sup> *Ibid.*

<sup>941</sup> Veneros, D. *Op.cit.* p.255

<sup>942</sup> Millas, O. *Memorias, 1957-1991. Una disgresión.* Santiago, Ed. Chile-América/CESOC, 1993, p.143

<sup>943</sup> Corvalán, L. *De lo vivido...* p.116

<sup>944</sup> *Ibid* p.118

<sup>945</sup> *Ibid.* p.116

peuple » pour que ce soit le peuple lui-même qui, à travers sa voix, contribue à surmonter la situation : « Nous voulons que ce problème soit résolu aussi avec la participation de l'opinion publique », disait Corvalán publiquement<sup>946</sup>. La direction du PCCh connaissait la popularité d'Allende et savait qu'en cas d'une consultation populaire, le socialiste l'emporterait sur les autres candidats.

La direction du PCCh a décidé ainsi de retirer la candidature de Neruda « et de miser sur celle d'Allende ». Corvalán en personne a parlé avec Allende avant même de présenter cette proposition à la séance plénière du CC du PCCh, ce dont Allende « l'a profondément remercié », raconta Corvalán. « Si l'on retirait Neruda, il serait évident qu'on préférerait Allende », explique-t-il<sup>947</sup>. Corvalán a rassuré le socialiste en lui expliquant que l'intention du PCCh n'était pas de faire obstacle à sa candidature, mais de la soutenir face aux autres partis. C'est ainsi que la direction du PCCh a entamé des négociations avec les autres collectivités –API et PR– pour la désignation d'Allende<sup>948</sup>.

Puisque les négociations n'ont pas donné les résultats espérés et en connaissant la popularité d'Allende, le PCCh a mis « le peuple » en position de décideur, en organisant une grande manifestation pour le 22 janvier. D'après la version officielle, l'appel avait pour but « d'informer le peuple de la situation créée et d'insister sur la question du candidat unique »<sup>949</sup>. En fait, la manifestation n'était qu'une manœuvre destinée à faire pression sur les autres partis pour accélérer la désignation d'Allende. Cette manœuvre a réussi et le jour même de la manifestation, juste avant le début de l'acte, les partis sont arrivés à un accord. C'est ainsi que Corvalán, étant le premier orateur, a annoncé la candidature d'Allende<sup>950</sup>.

Pourtant, l'ambiance qui a entouré la désignation d'Allende était toute autre. Suárez décrit une réunion « presque triste », dans laquelle Allende lui-même, « sans être pessimiste, n'était pas euphorique : il savait que les forces traditionnelles de l'alliance se méfiaient de lui » et que « les secteurs jeunes qui donnaient un nouveau visage au front, ne se sentaient pas représentés par un discours qu'ils croyaient insuffisant pour motiver les aspirations révolutionnaires »<sup>951</sup>.

On constate donc, l'influence du PCCh à plusieurs niveaux dans la formation de l'UP. D'abord, une alliance large, représentant des forces diverses qui iront dans un premier temps de la gauche marxiste jusqu'au centre radical, en passant par les chrétiens de gauche. Le pragmatisme domine le choix politique de la direction du PCCh et détermine ainsi le soutien d'alliances larges et la défense de certains principes fondamentaux de tout régime démocratique, comme l'importance de la légitimité du

---

<sup>946</sup> *Ibid.* p.117

<sup>947</sup> *Ibid.*

<sup>948</sup> La direction du PCCh s'est même entretenue avec Allende afin de lui donner des conseils pour gagner le soutien du reste de l'UP et pour la nouvelle campagne. Allende, sachant la perte de soutien du PS, n'a pas bien réagi aux conseils et a proposé de désigner un autre candidat. *Ibid.* p.118

<sup>949</sup> Corvalán, L. *De lo vivido...* p.118

<sup>950</sup> « Travailleurs de Santiago, peuple de la capitale, chers camarades : de la fumée blanche est sortie. On a un candidat unique. C'est Salvador Allende » *Ibid.* p.118

<sup>951</sup> Suárez, J. *Op.cit.* p.157

pouvoir et le rôle qu'y jouent la majorité et le respect des institutions. La direction du PCCh a compris que ces éléments sont centraux pour la réussite d'un projet qui envisage de mettre en œuvre des changements profonds au système et que les moyens démocratiques sont incontournables. Ainsi, la direction du PCCh situe l'UP dans les rangs des gouvernements démocratiques qui répondent aux règles des régimes libéraux représentatifs.

Puisque la ligne de la direction du PCCh n'est pas partagée par toutes les forces de l'UP –notamment par le PS-, la direction du PCCh essaiera d'exercer son influence sur la nomination du candidat de l'UP ; c'est-à-dire qu'elle cherchera quelqu'un qui partage le point de vue du PCCh, de ligne politique modérée, avec une longue carrière politique, habitué des négociations, suffisamment connu pour remporter l'élection, qui garde la confiance du parti et capable d'influencer l'alliance : Salvador Allende. Sa désignation et l'élargissement de l'alliance se traduira dans la définition d'un projet plus modéré et institutionnel de ce qu'aurait voulu la direction socialiste.

## **2.L'empreinte du PCCh sur le programme de l'UP : différences et similitudes**

Si l'incorporation de forces non-marxistes à l'alliance et la désignation d'Allende comme candidat sont des éléments essentiels pour donner forme à l'alliance et permettre ainsi la mise en place de la ligne politique du PCCh, on ne saurait les présenter comme la seule preuve de l'influence communiste sur le projet de l'UP : le PCCh joue un rôle fondamental dans la détermination des contenus du programme. D'une part, l'importance de la place que le PCCh occupe au sein de l'alliance et du système de partis nous permet de conclure que c'est lui et non pas les autres formations non-marxistes qui est le véritable promoteur de la ligne « institutionnaliste » de l'UP. D'autre part, on voit son empreinte se dessiner sur le texte du programme de l'alliance, non seulement en incorporant les principes défendus par le PCCh, mais en reproduisant des paragraphes complets du programme communiste, rédigé avant celui de l'UP<sup>952</sup>.

Nous étudierons donc d'abord l'influence du PCCh sur la ligne « institutionnaliste » du programme de l'UP, puis nous aborderons les questions concernant plus directement les domaines économique, social et culturel.

### ***A.La question institutionnelle***

Six forces politiques formaient l'UP à la fin 1969 : le PCCh, le PS, le PR, le PSD, le MAPU et l'API<sup>953</sup>. Si elles ont participé à l'établissement de l'accord qui définirait

<sup>952</sup> PCCh, *Programa del Partido*...p.3-4

<sup>953</sup> Le *Pacto de la Unidad Popular* a été signé le 17 décembre 1969 par les secrétaires généraux du PCCh, Luis Corvalán, du PS, Aniceto Rodríguez, du PSD, Esteban Leyton et Lautaro Ojeda, du MAPU, Jaime Gazmuri et de l'API, Alfonso Daniel Lebón, ainsi que par le président du PR, Carlos Morales. « Izquierda hará gobierno del pueblo y no de una sola persona », journal *El Siglo*, 26.12.69, une et p.5 ; « Pacto de la Unidad Popular », journal *El Siglo*, 26.12.69, p.5; Rojo, E. « Izquierda suscribió ayer las bases del Gobierno colegiado », journal *El Siglo*, 26.12.69, p.5; UP. « Programa básico de la Unidad Popular »,

l'action du prochain gouvernement et de son programme –*Pacto de la Unidad Popular, Programa básico de la Unidad Popular*-, on constate que les textes sont imprégnés de la ligne politique du PCCh, notamment en ce qui concerne les principes liés au domaine institutionnel.

Les forces qui composaient l'UP étaient divisées en deux courants. Alors que l'un - appelé par quelques auteurs comme « gradualiste », c'est-à-dire, favorable à des réformes graduelles- s'engageait en faveur de l'ordre institutionnel (le PCCh, le PR, une minorité des socialistes, dont Allende et dans un premier temps, le MAPU), l'autre s'affirmait en rupture avec lui : la majorité des socialistes, dont la direction du parti, après peu de temps la majorité du MAPU et certains groupes qui soutenaient le gouvernement en dehors de l'alliance, comme le MIR. Avec une telle division, se pose la question des influences qui amènent l'UP à situer son projet au sein du cadre institutionnel, se pose.

Si les forces minoritaires modérées ont certes joué un rôle, c'est à l'action du PCCh (et à celle d'Allende), que revient le rôle principal. Tout d'abord, puisque la participation même des organisations centristes minoritaires est due à l'insistance du PCCh face au PS. Donc déjà, toute possibilité d'influence de ces forces trouvera sa source dans l'action du PCCh. Ensuite, si l'influence de ces forces n'est pas négligeable dans le sens où leur participation à l'alliance passait par un programme dont les mesures ne dépassaient pas le cadre institutionnel, leur ascendant dans le système de partis et au sein de l'alliance restait très limité, en raison de leur situation électorale et interne. C'est le cas des deux principales forces minoritaires : le PR et le MAPU.

Le PR restait idéologiquement divisé et fortement affaibli du point de vue politique et électoral après le gouvernement de González Videla, notamment à cause de la montée en puissance de la Démocratie-chrétienne. L'influence du PR au sein du système de partis ainsi que du point de vue électoral descendra, à tel point que le parti se verra divisé en 1971<sup>954</sup> et une partie ira rejoindre la coalition de droite en opposition au gouvernement en 1972<sup>955</sup>. Le PR aura que 7,79 pour cent des voix au niveau national lors des élections parlementaires de 1973<sup>956</sup>.

Pour sa part, le MAPU -créé suite de la scission d'un groupe appartenant à la gauche de la Démocratie chrétienne<sup>957</sup>- connaît un processus assez rapide de

---

supplément du journal *El Siglo*, 23.12.69; « Un programa para transformar el país », journal *El Siglo*, 23.12.69, à la une.

<sup>954</sup> Le 3 août 1971, cinq sénateurs (Luis Bossay, Alberto Baltra, Américo Acuña, Raúl Juliet et Huberto Aguirre) ainsi que sept députés (Jorge Ibáñez, Roberto Muñoz Barra, Manuel Magalhaes, Alberto Naudon, Eduardo Clavel, Mario Sharpe et Osvaldo Basso) quittent le PR et forment le Mouvement Radical indépendant de gauche (MRIG), devenu *Partido de izquierda radical* (PIR), mais ils annoncent qu'ils continuent de soutenir le gouvernement d'Allende. Salazar, M. *Chile 1970-1973*, Santiago, Editorial Sudamericana, 2003, p.141. Voir aussi Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* T.2, p.55 et 79.

<sup>955</sup> Le 14 avril 1972, Bossay (président du PIR), quitte le gouvernement et affirme que « nous voulons un socialisme en démocratie, sans violence et sans dépouillements, en accord avec nos traditions », Salazar, M. *Chile 1970-1973*...p.209

<sup>956</sup> Correa, s. et al. *Documentos*...p.564

<sup>957</sup> Le MAPU avait été, fondé le 18 mai 1969, composé par une bonne partie de la jeunesse, du haut commandement du secteur « rebelle » et de quelques dirigeants du secteur « *tercerista* »

radicalisation et d'identification avec les principes marxistes, ce qui le rapprochera des positions les plus extrêmes du PS et du MIR. D'ailleurs, le MAPU, accusé de devenir un parti à doctrine marxiste-léniniste<sup>958</sup>, verra partir ses parlementaires et son ministre Jacques Chonchol, qui adhéreront à la *Izquierda cristiana* (IC, Gauche chrétienne), un autre groupe issu de la DC et intégrant l'UP à partir de 1971. Le MAPU se divisera formellement en mars 1973 entre le MAPU et le MAPU *Obrero campesino* (MAPU-OC)<sup>959</sup>.

Dans ce cadre et tenant compte de la division du PS face à la question institutionnelle ainsi que de la position de rupture préconisée par la direction du parti, les rôles du PCCh et d'Allende -celui-ci en opposition, la plupart du temps, à son propre parti- sont fondamentaux. Autrement dit, si l'UP est considérée comme formée « à l'intérieur du système institutionnel »<sup>960</sup>, nous soutenons que c'est grâce à l'influence que ces deux acteurs vont s'efforcer d'exercer sur l'alliance pour établir une ligne d'action sans dépasser le cadre institutionnel. Sans oublier donc l'action propre de Salvador Allende, nous nous concentrerons ici sur le rôle du PCCh. Nous tenterons dans un premier temps de repérer dans le programme de l'UP, les apports directs du PCCh et les points de ce dernier qui ne seront pas intégrés.

En ce qui concerne l'introduction, les deux textes partagent le même bilan sur la situation critique que subit la société chilienne : les problèmes qu'elle connaît, les responsables, les souffrances, les « ennemis » du peuple- et les objectifs généraux du gouvernement. Ils diffèrent, en revanche, à propos de certains aspects concernant la caractérisation du processus politique que promet le projet -la caractérisation de la violence, la temporalité du processus, la nature des mesures prévues, la justification du caractère « révolutionnaire » du projet, les moyens- ainsi que de l'attitude face à l'URSS et au mouvement socialiste international.

En effet, le programme de l'UP résume dans un paragraphe le bilan de la société chilienne que le texte du PCCh décrit en quatre pages. Pourtant le contenu est le même : elle est en pleine crise et subit des inégalités socio-économiques impossibles de contourner<sup>961</sup>. Cette crise montrerait que les responsables -la bourgeoisie, l'impérialisme et l'oligarchie monopoliste- n'ont pas assumé leurs responsabilités et que le capitalisme affiche son échec total dans tous les domaines. Des paragraphes complets contenus dans le programme communiste, sont reproduits par le texte de l'UP, comme par exemple celui qui décrit la richesse des ressources naturelles du Chili<sup>962</sup>.

---

<sup>958</sup> Arrate J. et Rojas, E. *Memoria...* T2, p.54

<sup>959</sup> La minorité « modérée », dirigée par son ancien secrétaire général Jaime Gazmuri, créera le MAPU-OC, alors que la majorité gardera la direction officielle du MAPU avec son secrétaire général, Oscar Guillermo Garretón, qui soutiendra la rupture avec le système institutionnel

<sup>960</sup> Voir Alvear, F. « Presentación del tema « Partidos y actores políticos » », dans Baño, R. (éd.), *Unidad popular 30 años después*, Santiago, LOM, 2003, pp.91-103, p.93

<sup>961</sup> UP. « Programa básico... » p.155 Voir aussi l'édition spéciale du journal *El Siglo* « Programa básico de la Unidad Popular » 23.12.69. Pour le programme du PCCh, *Programa del Partido Comunista de Chile*, Folleto, Santiago, Sociedad Impresora Horizonte, 1972

<sup>962</sup> UP. « Programa básico... » *Op.cit.* p.151 et PCCh, *Programa del Partido...* p.11

Les objectifs du gouvernement que les deux textes affichent sont tout à fait similaires : « La seule alternative vraiment populaire et, donc, la tâche fondamentale que le Gouvernement du Peuple a face à lui », estime le programme de l'UP, « est d'arrêter avec la domination des impérialistes, des monopoles, de l'oligarchie *terrateniente* et reprendre la construction du socialisme au Chili »<sup>963</sup>. On voit, donc, que l'UP recueille la définition du projet proposée par le PCCh, dont les lignes générales peuvent être trouvées dans la formule que Moscou avait préconisée dans les années soixante : la fin de la domination des classes dominantes dans le sens d'un front anti-impérialiste, anti-oligarchique et anti-monopoliste<sup>964</sup>. Les deux textes partagent en outre la caractérisation générale du projet du gouvernement et dans ce sens ils ne le considèrent pas « socialiste », mais comme un premier pas vers le socialisme. L'UP dit vouloir « commencer la construction du socialisme au Chili »<sup>965</sup> et le PCCh annonce son objectif d'« ouvrir le chemin vers le socialisme »<sup>966</sup>.

On trouve aussi certains sujets qui vont dans la même direction, mais dont les nuances entre le programme de l'UP et celui du PCCh nous rappellent que l'UP ne relève pas uniquement du PCCh. C'est le cas, par exemple, des forces appelées au processus. Les deux textes sont d'accord pour constater l'existence d'une force chaque fois plus grande qui représente la majorité du pays et qui demande un changement urgent et tous les deux distinguent, pour autant, la classe ouvrière comme un noyau plus fort parmi ces forces. Le programme de l'UP recueille l'idée du PCCh du besoin d'un front élargi –et non pas restreint aux partis marxistes-, capable de réunir la majorité nationale pour le projet de l'alliance<sup>967</sup>.

Or, cet accord sur l'élargissement de l'alliance se voit limité lorsque les documents diffèrent dans leurs critiques en vers les forces non-marxistes. Certes, si les deux textes estiment que même les gouvernements « progressistes » - « réformistes » dans le programme du PCCh-, se sont montrés incapables de trouver des solutions, les critiques que l'UP a dressé à ces gouvernements sont très agressives<sup>968</sup>, alors qu'elles sont inexistantes ou très nuancées dans le texte communiste. On constate donc que le PCCh est plus soucieux que l'UP d'élargir l'alliance à des forces non-marxistes et il veille à ce que les bases de soutien des gouvernements progressistes –qui éventuellement pourraient appuyer l'UP- ne se sentent pas touchées.

Quant aux divergences entre les deux textes, l'un des points essentiels concerne la caractérisation de la violence. Le programme de l'UP assimile la domination des groupes privilégiés sur les moins favorisés à une « violence antipopulaire » : « Le développement du capitalisme monopoliste refuse l'élargissement de la démocratie et exacerbe la

<sup>963</sup> UP. « Programa básico... *Op.cit.* p.155 Le texte communiste affirme que « l'impossibilité de donner une solution aux problèmes du peuple et de la nation au sein du système actuel, impose l'obligation de finir avec la domination de l'impérialisme et des monopoles, d'éliminer le latifundio et d'ouvrir la voie vers le socialisme » PCCh, *Programa del Partido...* p.7

<sup>964</sup> Sur l'influence de ce front sur la proposition communiste, voir Daire, A. «La Política del...

<sup>965</sup> UP. « Programa básico... *Op.cit.* p.155

<sup>966</sup> PCCh, *Programa del Partido...* p.7

<sup>967</sup> Voir la première partie de ce chapitre

<sup>968</sup> UP. « Programa básico... *Op.cit.* p.154

violence antipopulaire », affirme le texte de l'UP. Le programme de l'UP évoque la violence non seulement quand il s'agit de faits impliquant la violence physique, mais aussi à propos des mauvaises conditions de vie des couches populaires. « Les formes brutales de la violence de l'État actuel », estime l'UP en nommant les formes de violence physique<sup>969</sup>, « sont inséparables d'autres non moins brutales qui touchent tous les Chiliens » :

« Parce que violence est celle qui permet qu'à côté de ceux qui possèdent des habitations de luxe, habite une partie importante de la population habitant dans des logements insalubres et que d'autres ne disposent même pas d'un foyer ; violence est celle qui permet qu'alors que certains jettent la nourriture à la poubelle, d'autres ne puissent pas s'alimenter »<sup>970</sup>.

Cette caractérisation -soutenue au sein de l'UP principalement par une partie du PS- utilise les mêmes termes que le marxisme-léninisme et correspond à la définition que cette doctrine donne de la violence. C'est-à-dire une violence quotidienne subie par le peuple, qui autoriserait finalement l'utilisation de la violence révolutionnaire pour y mettre fin. Ainsi on introduit dans le programme de l'UP une référence directe à la justification que la doctrine marxiste-léniniste utilise pour légitimer l'usage de la violence des masses « opprimées », ce que le PCCh avait toujours refusé -considérant la violence comme liée aux faits impliquant la violence physique- s'attirant les attaques de la direction du PS et de certains communistes déçus de la politique de leur propre parti<sup>971</sup>. Conformément à sa ligne traditionnelle, cette caractérisation de la violence n'apparaît pas dans le programme communiste, ce qui nous permet de distinguer l'influence du PS sur ce sujet.

Une autre différence importante entre les deux textes concerne la temporalité du processus qu'on compte entamer, car le PCCh conçoit le processus politique chilien par étapes, ce qui a permis à quelques auteurs de parler d'un « gradualisme » de sa part<sup>972</sup>. Le PCCh considère le gouvernement de l'UP comme la première de ces étapes, celle qui a pour objectif le développement de l'État et du secteur « coopératif » sans installer le socialisme. « Nous les communistes, nous luttons pour unir la majorité du pays (...) afin d'avancer dans une première étape par la voie de la révolution anti-impérialiste et anti-oligarchique », affirme le programme du PCCh<sup>973</sup>. Pour le parti, l'aboutissement des objectifs « fera possible que le passage de cette première étape à la phase socialiste puisse être relativement bref »<sup>974</sup>. Le socialisme est défini comme un processus dans lequel des transformations sont introduites pour l'établissement de nouvelles relations de production<sup>975</sup>. Or, l'UP ne retient pas la question des étapes du texte communiste et ne mentionne même pas le sujet. Cette question n'a rien d'anodin, car une fois au

---

<sup>969</sup> « (...) telles que les actions du Groupe mobil, les bastonnades de paysans et d'étudiants, les tueries de *pobladores* et de mineurs », assure l'UP. *Ibid.*.p.152

<sup>970</sup> *Ibid.*

<sup>971</sup> Voir chapitre III

<sup>972</sup> Voir l'historien Corvalán Márquez, L. *Los partidos y el golpe del 11 de septiembre...*

<sup>973</sup> PCCh. *Programa del Partido...* I, 3, p.10

<sup>974</sup> *Ibid.*

<sup>975</sup> *Ibid.*

gouvernement, la position « gradualiste » du PCCh s'opposera à la position « *rupturista* » (« en rupture ») du PS et deux consignes vont s'affronter : « consolider pour avancer », d'une part, et « avancer sans négocier », d'autre part.

Dans le même sens se trouve le caractère des mesures prévues, la justification du caractère « révolutionnaire » du projet ainsi que les moyens à utiliser. Le PCCh préconise « le combat pour les revendications immédiates avec la perspective de transformations de fond »<sup>976</sup>. Autrement dit, le parti situe au premier plan les revendications immédiates et laisse les transformations de fond pour l'avenir. L'UP ne retient pas cette distinction. En effet, traditionnellement une partie de la gauche considérait les revendications immédiates comme associées à des mesures « réformistes », car en améliorant certaines situations elles contentaient les contestataires, marquaient l'arrêt de la mobilisation populaire sans régler les questions de fond et contribuaient ainsi à sauvegarder le régime en vigueur. Celui qui défendait les revendications immédiates risquait de se voir attribuer le qualificatif de « réformiste », une insulte grave pour quelqu'un qui se disait « révolutionnaire », c'est-à-dire, qui cherchait une transformation de fond.

Le PCCh doit donc justifier son choix et c'est ainsi qu'il insiste dans son programme sur le caractère « révolutionnaire » de son projet pour récuser les accusations de « réformisme » : « Nous refusons les fausses illusions des réformistes qui veulent cacher l'existence et le rôle de la lutte de classes aiguë », assure le PCCh et continue : « celles qui préconisent la conciliation entre elles, tentent de tromper le peuple au moyen de l'émodification sans transcendance, en contournant l'indispensable changement de régime »<sup>977</sup>. Le PCCh souligne que la révolution qu'il propose « est, donc, incompatible avec la voie réformiste et n'a pas besoin de noms qui la dénaturent »<sup>978</sup>.

Pourtant, le PCCh ne peut s'empêcher d'ajouter que la révolution qu'il propose « correspond aux exigences de la société chilienne, aux conditions du pays »<sup>979</sup>, ce qui est en fait une justification voilée de la voie pacifique qu'il préconise pour mener à bien le processus. Dans ce sens, la voie pacifique ne serait pas « réformiste » pour le PCCh mais « révolutionnaire » et toute autre voie appliquée -voire, la voie armée à la cubaine, préconisée par la direction socialiste-, ne correspondrait pas à la réalité du Chili. La « révolution » proposée par le PCCh « est adaptée aux caractéristiques nationales et aux traditions révolutionnaires de notre peuple », insiste le parti<sup>980</sup>, qui adresse une critique contre « les aventuriers qui ignorent les conditions objectives dans le processus révolutionnaire »<sup>981</sup>, ce qui en fait une attaque contre tous ceux qui plaident pour une voie violente. « Nous repoussons, aussi, les positions erronées et pernicieuses de ceux qui, en méconnaissant l'importance décisive de l'organisation populaire, prétendent remplacer la lutte de masses par des actions de petits groupes, condamnées à l'échec et à servir, dans

---

<sup>976</sup> *Ibid* I, 8, p.15

<sup>977</sup> *Ibid.* I, 9, p.16

<sup>978</sup> *Ibid* I, 8, p.15

<sup>979</sup> *Ibid.*

<sup>980</sup> *Ibid.* I, 9, p.16

<sup>981</sup> *Ibid.*

la pratique, au x ennemis de la révolution »<sup>982</sup>. Aucun soutien, même voilé à la voie pacifique, n'apparaît pas dans le programme de l'UP.

Une dernière différence réside dans l'attachement au mouvement communiste international et particulièrement à l'orbite de Moscou que le PCCh démontre dans son programme, ce qui n'est évidemment pas repris par le texte de l'UP<sup>983</sup>. En effet, les apologues du système socialiste mondial en opposition au capitalisme, du rôle de l'URSS et de l'internationalisme prolétaire qui sont présents dans le texte du PCCh, ne figurent pas dans le programme de l'UP<sup>984</sup>.

Si la comparaison des introductions des deux textes est importante dans la mesure où elle nous indique les principes généraux de chaque programme, la manière selon laquelle chaque document aborde la question institutionnelle s'avère fondamentale pour notre sujet en ce qui concerne les divergences et les similitudes. Deux questions concernant le domaine institutionnel retiendront particulièrement notre attention : les libertés individuelles, ce qui fait référence à la liberté formelle pour formuler et défendre des alternatives politiques<sup>985</sup>, d'une part, et les conditions institutionnelles du gouvernement, où on trouve, notamment, la concurrence libre et non violente entre les leaders avec la ratification périodique de leurs revendications vis-à-vis de la loi, d'autre part<sup>986</sup>. Car, elles correspondent aux deux catégories qui regroupent les conditions des régimes démocratiques libéraux<sup>987</sup>.

En ce qui concerne les garanties individuelles, l'influence du programme du PCCh sur celui de l'UP est évidente, puisque ce dernier reproduit la définition des garanties individuelles affichée dans le texte communiste : « Le Gouvernement populaire garantira

---

<sup>982</sup> *Ibid.*

<sup>983</sup> Sur les différences entre le PS et le PCCh sur cette question, voir chapitre IV

<sup>984</sup> PCCh. *Programa del Partido...* I, 2, pp.8-9, I, 6, p.14 et III, 14-15, pp.23-26

<sup>985</sup> Ce qui se traduit par la libre association, la liberté de discours (particulièrement d'expression politique), la liberté de participation de tous les membres de la communauté politique (dans la pratique cela signifie la liberté pour créer des partis politiques et le droit de vote généralisé-, la possibilité pour tous d'avoir une information identique sur les alternatives présentées et la même opportunité légale pour l'expression de toutes les opinions ainsi que la protection de l'État contre l'arbitraire. Pour Linz et Stepan, l'exclusion de la compétition politique des partis qui n'ont pas confiance dans la voie légale pour gagner le pouvoir n'est pas incompatible avec la garantie de la libre compétition. *The Breakdown...*p.6 Sur la répression légale des organisations politiques, voir Kirchheimer, O. *Political Justice : The use of Legal Procedures for Political Ends*, Princeton, Princeton University Press, 1961, pp.132-172

<sup>986</sup> Autrement dit, les élus sont élus et destitués pacifiquement à travers les élections relativement fréquentes, honnêtes et libres dans lesquelles la coercition est complètement limitée, à l'heure d'établir des tableaux récapitulatifs des expressions des citoyens (les votes), chaque vote a un poids identique et l'alternative avec le plus grand nombre de votes gagne. Toutes les décisions pendant les temps entre les élections sont subordonnées à ceux qui ont gagné les élections et, dans ce sens, les élections sont des « contrôleurs ». Voir Dahl, R. *A Preface...*pp.67-71; Dahl, R. *Democracy and its critics*, New Haven, Yale University Press, 1989, p.233. Linz et Stepan ajoutent comme condition l'inclusion de tous les postes politiques effectifs dans le processus démocratique, mais nous ne partageons pas cet avis, car il y a des domaines où les compétences des responsables requièrent une expertise qui reste hors de la portée des votes, comme dans le domaine judiciaire. *The Breakdown...*

<sup>987</sup> Sur les conditions de la démocratie libérale, voir l'introduction de ce travail. Dahl, R. *A Preface to Democratic...* pp.67-71 et *Democracy and its critics*p.233; Linz, J. et Stepan, A. *The Breakdown...* p.5-6

l'exercice des droits démocratiques et respectera les garanties individuelles et sociales de tout le peuple », et il ajoute que « la liberté de conscience, de parole, de presse et de réunion, l'inviolabilité du domicile et les droits de syndicalisation et d'organisation seront effectivement respectés ... »<sup>988</sup>. L'importance des libertés individuelles sera aussi largement souligné par Allende, qui affirme qu'« elles font partie de ce qu'il y a de positif dans la période historique que l'on laisse derrière nous, et donc elles doivent prévaloir », car « les libertés politiques sont une conquête de toute la société chilienne en tant qu'État »<sup>989</sup>.

Le texte de l'UP reproduit littéralement en outre, la déclaration du respect de culte et des croyances religieuses ainsi que l'engagement en faveur des droits de l'opposition qui avaient été annoncés par le texte du PCCh. L'UP promet « le plein respect de toutes les idées et les croyances religieuses, en garantissant l'exercice de leur culte » et annonce que « le Gouvernement populaire respectera les droits de l'opposition qui s'exercent dans le cadre légal »<sup>990</sup>. Durant son gouvernement, Allende soulignera cette prémisse. De notre histoire « vient aussi notre respect pour la liberté de conscience et de toutes les croyances », affirme le Président et il assure que « la coalition multipartite du Gouvernement populaire répond » à la diversité de la société chilienne « en reconnaissant à l'opposition les libertés politiques ajustant son action dans les limites institutionnelles »<sup>991</sup>. Il est intéressant de constater que lorsque l'UP annonce le respect des droits de la personne, des droits politiques et socio-économiques, l'alliance prend en charge par ordre chronologique tous les droits civils et citoyens qui ont fait la base des démocraties libérales<sup>992</sup>.

Quant aux conditions institutionnelles du gouvernement, l'UP reproduit les conditions du vote décrites par le programme du PCCh et affirme que « la génération de tout organisme de représentation populaire devra être réalisée par le suffrage universel, à bulletins secrets et direct des hommes et des femmes majeurs de 18 ans, civils et militaires, alphabètes et analphabètes »<sup>993</sup>. Ce dernier point suppose l'élargissement du corps électoral, puisque jusqu'en 1970, la loi interdisait le droit de vote aux mineurs de 21 ans, aux analphabètes et aux membres des forces armées de rang inférieur<sup>994</sup>. Selon

---

<sup>988</sup> UP. « Programa básico... *Op.cit.* p.157 « Le concept d'un Gouvernement populaire est inséparable du respect des garanties individuelles de tout le peuple », affirme le programme PCCh et les décrit comme « la liberté de conscience, de parole, de presse, de réunion; l'inviolabilité du domicile; le droit d'organisation des syndicats et tout autre type d'associations ». PCCh, *Programa del Partido...* II, 13, p.20-21

<sup>989</sup> Allende, S. « Nuestro camino hacia... » p.37 et 38

<sup>990</sup> UP. « Programa básico... *Op.cit.* p.157 Le PCCh avait dit : « Quant à l'opposition, nous nous prononçons pour qu'elle dispose des droits que les lois lui reconnaissent » *Programa del Partido...* II, 13, p.21

<sup>991</sup> Allende, S. « Nuestro camino hacia... » p.37 et 38

<sup>992</sup> La première vague concerne la protection de la liberté religieuse, de pensée et de mouvement ainsi que les droits d'expression de conscience, comme la liberté de presse. La deuxième vague concerne les droits de nature politique, comme le droit d'association, exprimé par la liberté de former des partis politiques et des syndicats. La dernière vague concerne les droits socio-économiques, comme le droit à l'éducation, à la culture, aux soins et même à un environnement adéquat.

<sup>993</sup> Ce paragraphe n'a pas été trouvé dans UP. « Programa básico... *Op.cit.*, mais dans le supplément de *El Siglo* et dans d'autres folletos s/e/et s/d PCCh. *Programa del Partido...* II, 11, p.17-18

<sup>994</sup> La loi 17284 de 1970 a abaissé la limite d'âge à 18 ans et a élargi le droit de vote aux analphabètes et à tous les membres des forces armées, même aux soldats. La seule condition était celle d'être inscrit dans le

quelques auteurs, cette loi permet l'installation d'un système vraiment démocratique et transforme l'élection parlementaire de 1973 en la plus démocratique de l'histoire<sup>995</sup>.

Le programme de l'UP retient aussi quelques normes de fonctionnement institutionnel ou administratif proposées par le programme du PCCh, comme le contrôle des électeurs sur les représentants, la révocabilité de leur mandats par le moyen de mécanismes de consultation<sup>996</sup>, la création de normes déterminant les attributions de toutes les autorités et institutions et la décentralisation administrative. L'UP a jointe l'incompatibilité entre la fonction publique et les intérêts privés, ce qui peut entraîner la fin du mandat ou l'interdiction d'assumer un poste de représentation ou dans la fonction publique<sup>997</sup>.

De plus, le texte de l'UP reproduit littéralement la proposition du PCCh d'établir des normes spécifiques qui déterminent et coordonnent les attributions et les responsabilités du Président de la République, des ministres, de l'Assemblée du Peuple, des organismes régionaux et locaux et, ce qui est une nouveauté dans le pays, des partis politiques, « afin d'assurer l'efficacité législative et du gouvernement et le respect de la volonté majoritaire »<sup>998</sup>.

C'est peut-être l'opposition entre la tendance qui souligne le rôle des institutions dans le processus, affichée par le PCCh, et l'approche qui privilégie la participation populaire à tous les domaines, préconisée par l'UP, qui détermine la différence la plus marquante entre les deux textes. En effet, l'attention portée par le PCCh sur cette question reste évidente lorsque le premier sujet abordé par le parti dans son programme est celui du « Gouvernement Populaire », qui commence avec l'acte de déclaration de l'acte d'indépendance du Chili et son affirmation que le pays a « pleine aptitude à adopter la forme de Gouvernement qui convienne mieux à ses intérêts »<sup>999</sup>. Le PCCh cherche dans les origines institutionnelles de la République, des arguments légaux qui lui permettent de justifier un changement de régime et les réformes qu'il propose, ce qui n'apparaît guère dans le texte de l'UP.

Dans le même sens, le contenu du titre « Gouvernement Populaire » du programme communiste, porte sur les formes institutionnelles proposées par le parti : élargissement du vote, organisation de l'État, décentralisation, annonce des garanties individuelles, droits de l'opposition, réforme du système judiciaire. Pour le PCCh donc, le « Gouvernement Populaire » reprend son contenu du cadre institutionnel et si la participation populaire y est mentionnée, c'est toujours à travers les voies institutionnelles spécifiquement destinées à cela. Le texte du PCCh continue ensuite avec la caractérisation du suffrage universel comme condition pour l'élection des

---

registre électoral. Les lois électorales dans Donoso, R. *Las ideas políticas...*, Navia, P. « La transformación de votos... » et Nazer, R. et Rosemblit, J. « Electores, sufragio... »

<sup>995</sup> Nazer, R. et Rosemblit, J. « Electores, sufragio... »

<sup>996</sup> Ce paragraphe n'a pas été trouvé dans UP. « Programa básico...*Op.cit.*, mais dans le supplément de *El Siglo* et dans d'autres folletos s/e/et s/d. PCCh. *Programa del Partido...* II, 13, p.21

<sup>997</sup> *Ibid.*

<sup>998</sup> UP. « Programa básico...*Op.cit.*, p.159; PCCh. *Programa del Partido...* II, 11, p.18

<sup>999</sup> PCCh. *Programa del Partido...* II, 10, p.17

représentants, c'est-à-dire dans la première page du premier titre du programme après l'introduction, ce qui montre l'importance que le parti accorde au vote comme source de légitimité des autorités.

Si Allende se montre moins exigeant quant aux particularités institutionnelles comme les caractéristiques du vote, sa ligne politique va dans le même sens que le PCCh. En effet, durant la période de mise en place du gouvernement, il consacre dans la plupart des cas la première partie et la majorité du contenu de ses discours à la question institutionnelle et à la légalité, car il est conscient du besoin d'obtenir la majorité pour la réussite du projet. Il insiste publiquement sur la participation populaire et dans ses discours il fait souvent l'amalgame entre le mouvement de masses et le gouvernement<sup>1000</sup>, dans ce qui pourrait ressembler à un rapprochement avec la ligne socialiste.

Pourtant, Allende partage avec les communistes la caractérisation de la société chilienne ainsi que la forme et le contenu du projet du gouvernement. Il croit fermement en la tradition républicaine, pacifique, institutionnelle et démocratique de la société chilienne, ce qui aurait déterminé à ses yeux le « contexte structurel » du Chili et aurait conditionné ainsi la voie que son Gouvernement doit suivre et son caractère graduel<sup>1001</sup>. Il souligne aussi -comme le PCCh- le rôle des constructeurs de la République, la stabilité institutionnelle qui aura été caractérisée le Chili depuis son indépendance, le refus de la violence, la tendance à privilégier la voie politique et la persuasion plutôt que la voie violente, le respect de l'autre, la tolérance<sup>1002</sup>. C'est à partir de ces éléments qu'il définit le projet du Gouvernement : « institutionnaliser la voie politique vers le socialisme et réussir à partir de notre réalité présente », en « modelant la première société socialiste construite selon un modèle démocratique, pluraliste et libertaire » pour « donner forme au second modèle de transition à la société socialiste »<sup>1003</sup>.

Tenant compte des limites et de ne pas excéder les possibilités réelles, Allende définit l'objectif du gouvernement comme « la construction progressive d'une nouvelle structure du pouvoir, fondue dans les majorités et centrée sur la satisfaction dans le plus court délai des nécessités les plus urgentes des générations actuelles »<sup>1004</sup>. Tout en sachant que « changer le système capitaliste en respectant la légalité, le cadre institutionnel et les libertés politiques, exige d'adapter notre action dans les domaines économique, politique et social, à certaines limites »<sup>1005</sup>.

---

<sup>1000</sup> Il aime dire, par exemple, que « dans ce moment historique, c'est le peuple qui assume la direction politique du pays » et que « les masses, dans leur lutte pour surmonter le système capitaliste qui les exploite, arrivent à la Présidence de la république fondues dans l'unité populaire » Allende, S. « Para qué hemos vencido », discours inaugural réalisé dans l'*Estadio nacional*, à Santiago, le 5 novembre 1970 dans Allende, S. *Nuestro camino al socialismo...* p.13

<sup>1001</sup> Allende, S. « Para qué hemos... » p.12-15

<sup>1002</sup> *Ibid.* p.12-13

<sup>1003</sup> Allende, S. « Nuestro camino hacia... » p.29, 28 et 27

<sup>1004</sup> *Ibid.* p.32 et 33

<sup>1005</sup> *Ibid.* p.41

Or, dans le programme de l'UP, la question institutionnelle ne se trouve qu'à la fin du troisième titre - tout comme la caractérisation du vote- et après l'introduction et les titres concernant « L'unité et l'action du peuple organisé », « Le Pouvoir populaire » et « L'approfondissement de la démocratie et les conquêtes des travailleurs ». Cela montre la place réservée à l'aspect institutionnel dans le projet de l'alliance. En revanche, tous les sujets qu'aborde le texte de l'UP affichent la participation populaire comme objectif principal et, même si le texte présente un titre indépendant pour traiter la question institutionnelle, celle-ci se construit autour de la participation populaire qui est au centre du sujet<sup>1006</sup>.

En effet, le programme de l'UP met l'accent sur la participation populaire à tous les domaines : depuis les objectifs visés jusqu'aux pratiques quotidiennes et définit l'ensemble du projet du gouvernement non pas à partir des institutions existantes, mais autour de la participation du « peuple ». « Les transformations révolutionnaires dont le pays a besoin ne pourront être réalisées que si le peuple chilien prend en main le pouvoir et l'exerce réellement et effectivement »<sup>1007</sup>, estime le texte et il annonce qu'« en matière de structure politique, le Gouvernement Populaire a la double tâche de préserver, faire appliquer effectivement et profondément les droits démocratiques des travailleurs », d'une part, et de « transformer les actuelles institutions pour instaurer un nouvel État dans lequel les travailleurs et le peuple auront l'exercice réel du pouvoir »<sup>1008</sup>, d'autre part. L'UP promet donc aux travailleurs et au « peuple » l'exercice « réel » du pouvoir de l'État après avoir conquis le gouvernement et pour le faire, l'alliance annonce la mise en place de « canaux » particuliers :

« Dès le premier jour où le Gouvernement Populaire assumera le commandement, il ouvrira des canaux pour que puisse s'exprimer l'influence des travailleurs et du peuple sur l'adoption des décisions et sur la surveillance du fonctionnement de l'administration de l'État, par le moyen des organisations sociales »<sup>1009</sup>

Pour cela, le programme de l'UP annonce diverses formes qui devraient mettre en pratique la promesse de l'alliance. Par exemple, la création des Comités de l'Unité populaire, dont l'objectif est de « stimuler et orienter la mobilisation du peuple du Chili en vue de la conquête du pouvoir »<sup>1010</sup>. En soulignant que « les Comités de l'Unité populaire ne se sont pas seulement des organismes électoraux », le programme de l'alliance précise qu'ils « seront les interprètes et les combattants des revendications immédiates des masses et, surtout, se prépareront pour exercer le pouvoir populaire »<sup>1011</sup>. À partir du concept de « pouvoir populaire », l'alliance promet que ce sera le peuple lui-même qui exercera le pouvoir une fois arrivé au gouvernement.

---

<sup>1006</sup> Voir le traitement de la question institutionnelle dans le titre « Un nouveau ordre institutionnel : L'État populaire. L'organisation politique »

<sup>1007</sup> UP. « Programa básico... » p.156

<sup>1008</sup> *Ibid.* p.157

<sup>1009</sup> *Ibid.* p.160

<sup>1010</sup> Ils seront créés « dans chaque usine, *fundo*, bidonville, bureau ou école » et les membres seront « les militants des mouvements et des partis de gauche et intégrés par cette multitude de chiliens qui prennent une décision pour des changements fondamentaux » *Ibid.*

<sup>1011</sup> *Ibid.* p.156

L'UP préconise une participation populaire à tous les domaines et à tous les niveaux : dans les maisons de retraite et institutions de sécurité sociale<sup>1012</sup>, dans les entreprises du secteur public<sup>1013</sup>, dans les organismes du logement<sup>1014</sup>. Comme l'affirme le texte de l'UP : « il ne s'agit pas uniquement de ces exemples, mais d'une nouvelle conception dans laquelle le peuple acquiert une intervention réelle et efficace dans les organismes de l'État »<sup>1015</sup>. En fait, le programme annonce que « tous les droits et garanties démocratiques seront élargis en donnant aux organisations sociales les moyens réels pour les exercer et en créant les mécanismes qui leur permettent d'agir dans les différents niveaux de l'appareil de l'État »<sup>1016</sup>.

L'objectif de chaque programme à l'égard de la Constitution vient confirmer ce clivage. Alors que la seule fois où le programme de l'UP mentionne l'apparition d'une nouvelle Constitution c'est pour dire que son objectif sera d'institutionnaliser la participation populaire à l'État<sup>1017</sup>, le programme du PCCh considère qu'une nouvelle Constitution est une nécessité. Il réfléchit à sa rédaction -qui doit, selon le PCCh, trouver son origine dans une Assemblée constituante- et à ses objectifs généraux., comme celui de consacrer les nouvelles organisations de l'État et de la société chilienne, considérées par le parti comme distinctes. Cela nous montre l'importance que le PCCh accorde au processus institutionnel en général et aux institutions en particulier<sup>1018</sup>. En effet, l'approche de chaque texte à l'égard des institutions est aussi distincte. Si le PCCh tente de garder certaines formes ou contenus des institutions en vigueur, l'UP se montre plus critique et en opposition ouverte. C'est le cas de la démarche de chaque programme face à la fonction de la police, au régime politique ou au Parlement.

Les deux textes accordent à la police un rôle contre les « phénomènes antisociaux », d'une part, d'autre part, le programme de l'UP se prononce pour une « réorganisation » qui empêche de utiliser l'institution contre le peuple<sup>1019</sup>, ce qui suppose des transformations au sein de l'institution policière qui n'existent pas dans le programme du

---

<sup>1012</sup> « Par exemple dans les maisons de retraite et institutions de sécurité sociale, nous établirons l'administration par leurs propres cotisants, en leur assurant l'élection démocratique et par vote secret de leurs conseils directifs » *Ibid.* p.157

<sup>1013</sup> « Par rapport les entreprises du secteur public, leurs conseils directifs et leurs comités de production doivent compter avec mandataires directes de leurs ouvriers et employés » *Ibid.*

<sup>1014</sup> « Dans les organismes de logement correspondants à leur juridiction et niveau, les Comités de voisinage et les autres organisations de *pobladores*, auront les mêmes mécanismes pour surveiller leurs opérations et intervenir en multiples aspects de leur fonctionnement ». *Ibid.*

<sup>1015</sup> *Ibid.*

<sup>1016</sup> *Ibid.*

<sup>1017</sup> « Une nouvelle Constitution Politique institutionnalisera l'incorporation massive du peuple au pouvoir de l'État », dit le texte. *Ibid.* p.159

<sup>1018</sup> « Il sera nécessaire de convoquer à une Assemblée Constituante, chargée de rédiger une nouvelle Constitution Politique », explique le PCCh, « dont le texte consacre les conquêtes révolutionnaires, la nouvelle organisation de l'État et de la société chilienne. » PCCh. *Programa del Partido...* II, 11, p.18

<sup>1019</sup> « La police doit être réorganisée afin de ne plus pouvoir l'utiliser en tant qu'organisme de répression contre le peuple et accomplisse, par contre, son objectif de défendre la population des actions antisociales », UP. « Programa básico... » p.159

PCCh. Celui-ci souligne juste la mission « d'agir contre la délinquance et le reste des phénomènes anti-sociaux », sans annoncer une réforme institutionnelle dans ce sens<sup>1020</sup>.

Quant au régime politique, les deux textes considèrent que le parlementarisme et le présidentielisme souffrent de « vices » et annoncent que le gouvernement de l'UP sera différent. Pourtant, les attaques de la part de l'UP sont plus agressives que celles du PCCh et alors que celui-ci se contente de dire que « notre concept de Gouvernement populaire n'est pas celui d'un régime avec les vices dont ont souffert au Chili aussi bien le présidentielisme que le parlementarisme »<sup>1021</sup>, les critiques de l'UP qualifient en revanche le présidentielisme comme « dictatorial » et le parlementarisme comme « corrompu »<sup>1022</sup>.

En ce qui concerne le Parlement, le programme de l'UP annonce une « Assemblée du Peuple », terme qui fait référence à la participation populaire et qui suppose une rupture avec les institutions chiliennes en place jusqu'à ce moment. Elle est décrite comme « l'organe supérieur du pouvoir » d'« une organisation unique de l'État, structurée au niveau national, régional et local », qui exprimera nationalement la souveraineté populaire » et où « convergeront et pourront se manifester les divers courants d'opinion »<sup>1023</sup>. En revanche, le PCCh insiste sur l'installation d'une « Chambre unique ». ce terme nous renvoie au langage traditionnel de la politique chilienne, puisque, étant donné que cela signifie avoir un parlement composé d'une seule chambre<sup>1024</sup>, le PCCh laisse entendre qu'il s'agirait seulement de supprimer le Sénat. Pour confirmer cette idée, le PCCh parle plus loin d'un « Parlement unicaméral »<sup>1025</sup>. Ainsi, le parti utilise un terme correspondant au langage politico-institutionnel traditionnel des systèmes démocratiques libéraux modernes, celui qu'on utilise au Chili. Allende utilisera aussi ce langage traditionnel pour désigner le Parlement<sup>1026</sup>.

Dans ce sens, le langage utilisé situe la proposition communiste dans la continuité plutôt que dans la rupture et montre que sa conception de l'exercice du pouvoir est construite au sein du cadre institutionnel démocratique-libéral, même si le PCCh propose une transformation du pouvoir législatif. Mais s'agit-il juste d'une question de langage ? Autrement dit, l'emploi d'un terme institutionnel connu et utilisé au Chili pour désigner l'institution que le PCCh propose, suppose-t-elle que cette nouvelle institution se trouve nécessairement en continuité avec le cadre institutionnel général ? Étant donné le pragmatisme et la maîtrise des règles du jeu politique chilien, le PCCh aurait-il employé un terme connu et « acceptable » dans le cadre institutionnel mais dont le contenu ne correspond pas dans la pratique aux fonctions que la nouvelle institution se verrait accorder ?

---

<sup>1020</sup> PCCh. *Programa del Partido...* II, 13, p.21

<sup>1021</sup> *Ibid.* II, 11, p.18

<sup>1022</sup> UP. « Programa básico... » p.159

<sup>1023</sup> *Ibid.*

<sup>1024</sup> Les pays avec une seule chambre sont le Danemark, la Nouvelle Zélande, l'Israël, les petits pays centre-américains, le Panamá, le Costa Rica, le Nicaragua, Honduras, El Salvador, Guatemala et, Amérique du sud, l'Équateur et le Pérou.

<sup>1025</sup> PCCh. *Programa del Partido...* II, 11, p.18

<sup>1026</sup> Voir notamment les discours « Para qué hemos vencido » et « Nuestro camino hacia el socialismo »

En effet, la Chambre unique, dans le sens que propose le PCCh, s'avère de nature différente de celle d'un pouvoir législatif qui fait partie d'un système démocratique libéral, car le parti et l'UP accordent à cet organe des fonctions extrêmement larges qui mettraient en cause le principe de balance ou de contrepoids entre les trois pouvoirs fondamentaux de l'État – l'exécutif, le législatif et le judiciaire – dans les systèmes démocratiques libéraux modernes, qui veillent à l'indépendance de chaque pouvoir et le bon fonctionnement du système en général<sup>1027</sup>.

Or, l'Assemblée populaire ou Chambre unique que proposent l'UP et le PCCh, réunit les plus grands pouvoirs bien au-dessus des pouvoirs exécutif et judiciaire, puisqu'en plus des larges fonctions qu'elle se voit accorder, elle est censée désigner tous les hauts fonctionnaires de l'État. Non seulement les membres du Tribunal suprême de la justice<sup>1028</sup>, mais aussi le Président de la République et les ministres d'État<sup>1029</sup>. On constate ici cependant, une divergence entre le programme du PCCh et celui de l'UP, car celui-ci tente de rendre au pouvoir judiciaire un peu d'autonomie, en affirmant que « l'organisation et l'administration de la justice doivent être basées sur le principe d'autonomie, consacré constitutionnellement, et sur une réelle indépendance économique »<sup>1030</sup>. En effet, l'alliance annonce que « ce tribunal déterminera librement les pouvoirs internes, unipersonnels ou *colegiados*, du système judiciaire »<sup>1031</sup>, ce qui n'est pas partagé par le PCCh. Le PCCh ne mentionne pas l'autonomie du pouvoir judiciaire ni sa prérogative de déterminer les pouvoirs internes. En revanche, il propose « que les juges des tribunaux inférieurs soient élus par vote populaire »<sup>1032</sup>. Les deux textes se prononcent même pour la définition du contenu de la justice. La « nouvelle organisation et administration de la justice viendra en aide aux classes majoritaires. En plus elle sera rapide et moins onéreuse », affirme le programme de l'UP qui ajoute que « pour le Gouvernement populaire, une nouvelle conception de la magistrature remplacera l'actuelle, individualiste et bourgeoise »<sup>1033</sup>. Le PCCh va dans le même sens et promet de « modifier les codes et les lois, en protégeant les droits et les intérêts du peuple, et de donner les garanties d'une justice rapide et gratuite »<sup>1034</sup>.

Même si le PCCh, toujours en faisant preuve de son approche institutionnelle, reconnaît que « le Gouvernement Populaire et la construction au Chili du socialisme auront besoin d'un État de droit », il propose d'« établir un organisme de contrôler dépendant uniquement de la Chambre unique et qui soit en charge de la surveillance des

<sup>1027</sup> Aux EEUU, par exemple, la désignation des membres des pouvoirs, la confirmation et la permanence dans leurs postes, leurs fonctions, leurs sanctions et leur financement sont soumis à un système de « *checks and balances* »

<sup>1028</sup> « Nous concevons un Tribunal Suprême, dont les membres soient désignés par l'Assemblée du peuple sans autre limite que celle qui sorte de la justesse naturelle de ses membres » Programa básico... p.160

Voir aussi PCCh. *Programa del Partido...* II, 11, p.18

<sup>1029</sup> PCCh. *Programa del Partido...* II, 11, p.18

<sup>1030</sup> UP. « Programa básico... p.160

<sup>1031</sup> *Ibid.*

<sup>1032</sup> PCCh. *Programa del Partido...* II, 13, p.21

<sup>1033</sup> UP. « Programa básico... p.160

<sup>1034</sup> PCCh. *Programa del Partido...* II, 13, p.21

lois et des droits du peuple »<sup>1035</sup>. Le PCCh annule ainsi l'esprit et la condition *sine qua non* d'un organe contrôleur, à savoir l'indépendance – comme c'est le cas de la *Contraloría* au Chili<sup>1036</sup> -, et rend ainsi sa fonction inutile.

### **B. Les domaines socio-économique et culturel**

Si les programmes de l'UP et du PCCh partagent les grandes lignes, dans les domaines économique, social et culturel -comme les problèmes dont souffre le Chili, les objectifs du projet à long terme, les solutions globales- les approches des deux textes à l'égard de ces questions diffèrent beaucoup. Une des divergences principales est celle du clivage entre la démarche institutionnaliste du PCCh et la participation populaire comme forme centrale du pouvoir, affichée par l'UP.

On constate des similitudes dans certains principes généraux du projet économique : le besoin de la planification économique et d'en terminer avec les monopoles, la création d'une *Área social de la economía* ou *Área de propiedad social* (APS) à partir de la nationalisation des monopoles, l'acceptation de l'existence de la propriété privée dans les cadres de la planification nationale et l'aide financière de l'État aux petits et moyens entrepreneurs privés<sup>1037</sup>. Les textes s'accordent aussi sur le processus de nationalisation : les domaines qu'il faut privilégier et les entreprises à exproprier, « toujours avec l'entière sauvegarde de l'intérêt du petit actionnaire »<sup>1038</sup>.

Or, les théoriciens défenseurs de la démocratie dans sa variante libérale critiquent vivement la collectivisation des moyens de production, étant donné l'atteinte qu'elle peut porter aux libertés individuelles<sup>1039</sup>. Ainsi, pour Linz et Stepan, l'existence d'une société économique organisée sur le principe d'un « marché institutionnalisé » qui ne s'agisse pas seulement d'un marché purement capitaliste est l'une des conditions d'une démocratie consolidée, ce qui n'empêche pas qu'il doive y avoir un cadre légal régulateur produit par la société politique, respecté par la société civile et réalisé par l'appareil de l'État<sup>1040</sup>. D'abord, il n'y a aucune évidence empirique qui indique que la forme d'organisation du groupe social souverain (*polity*) -qui définit une démocratie consolidée- ait existé dans une économie contrôlée, affirment les politologues<sup>1041</sup>. Certes, si toute la propriété se trouve dans les mains de l'État et à tout prix, travail, provisions et décisions concernant la distribution sont du domaine exclusif de l'État -comme c'est le cas dans

---

<sup>1035</sup> *Ibid.* II, 13, p.21-22

<sup>1036</sup> Sur la *Contraloría*, voir l'introduction de ce travail et Valenzuela, A. *The Breakdown...*

<sup>1037</sup> Voir UP, « Programa básico... » p.161

<sup>1038</sup> *Ibid* et PCCh. *Programa del Partido...* IV, 22, p.36 et 43

<sup>1039</sup> Ludwig von Mises, par exemple a vu dans la planification centralisée, éventuellement dans la planification stalinienne, l'« essence » ou la « vérité » du socialisme. Mises, L. von. *Le socialisme. Étude économique et sociologique*, Paris, Médicis, 1952

<sup>1040</sup> « a lively civil society, a relatively autonomous political society, a rule of law, a usable State, and an economic society (note, not just a capitalist market) » Linz, J. & Stepan, A. *Problems of Democratic Transition and Consolidation*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996, p.xiv

<sup>1041</sup> *Ibid.* p.11

une économie contrôlée-, « la relative autonomie dont la société politique a besoin dans une démocratie consolidée pourrait ne pas exister »<sup>1042</sup>.

Dans un régime où l'économie est complètement contrôlée par l'État, l'inexistence de démocratie peut être l'effet de deux lignes d'action -des flèches de « *causalité* » pour Dahl- : une politique et une économique. La première existe quand l'idéologie de l'État-parti va explicitement contre l'autonomie de la société civile et la société politique, comme c'est le cas du Léninisme au pouvoir. L'autre est celle qui va contre certains besoins matériels d'une démocratie consolidée, comme la liberté de presse, puisque, par exemple, le papier et les matériels pour imprimer peuvent être refusés<sup>1043</sup>. Or, les programmes de l'alliance et du PCCh ne considèrent pas la collectivisation ni la nationalisation de toute la propriété privée et, à l'inverse, les deux textes annoncent qu'ils garantiront la propriété privée des moyens de production en dehors des monopoles<sup>1044</sup>. Le PCCh affirme que « par rapport aux petits et moyens capitalistes, le Parti communiste ne préconise pas l'expropriation de leurs moyens de production »<sup>1045</sup> et le programme de l'UP explique, pour sa part, que « ces entreprises seront, en nombre, la majorité »<sup>1046</sup>. Le PCCh annonce même qu'« aux petits et moyens actionnaires, on va garantir leurs avoirs »<sup>1047</sup>, une question non évoquée dans le texte de l'UP.

Cependant, les deux textes se rejoignent pour que -malgré leurs garanties de la protection d'une partie de la propriété privée- ce secteur de l'économie fasse partie du système de planification de l'État. Ainsi, l'UP assure que « les entreprises qui intégreront ce secteur tireront « bénéfice » de la planification générale de l'économie nationale » et le PCCh propose qu'« au sein des plans économiques, on coordonne les activités de secteurs de l'État et du secteur privé, celui-ci formé par de petits et de moyens industriels, commerçants, agriculteurs et artisans »<sup>1048</sup>. Dans ce sens, on se pose la question sur la nature de ce secteur économique, puisque si d'une part les moyens de production restent dans les mains des propriétaires privés, d'autre part les décisions et le contrôle de la production ne dépendra plus des entrepreneurs, mais des directives centrales de l'État.

---

<sup>1042</sup> *Ibid.* p.11-12

<sup>1043</sup> Voir Dahl, R. « Why All Democratic Countries Have Mixed Economies », in John Chapman and Ian Shapiro, eds. *Democratic Community*, New York, New York University Press, 1993, 35: pp. 259-282

<sup>1044</sup> Le secteur de propriété privée, concerne « ces secteurs de l'industrie, le secteur minier, l'agriculture et les services où restera en vigueur la propriété privée des moyens de productions » UP. « Programa básico... p.161

<sup>1045</sup> PCCh. *Programa del Partido...* IV, 22, p.36-37

<sup>1046</sup> L'UP explique qu'à mode d'exemple, « des 30500 entreprises, seulement 150 avaient le monopole du contrôle de tous les marchés, en concentrant ainsi l'aide de l'État, le crédit bancaire et en exploitant les autres entreprises industrielles du pays », car les monopoles vendaient cher la matière première aux petites et moyennes entreprises et leur achetaient leurs produits à un prix bon marché. UP. « Programa básico...p.161

<sup>1047</sup> PCCh. *Programa del Partido...* IV, 22, p.37

<sup>1048</sup> UP. « Programa básico...p.161 et PCCh. *Programa del Partido...* IV, 22, p.37 Les deux programmes prévoient aussi la mise en place d'aides de l'État et des nouvelles procédures afin de faciliter la tâche de ces entrepreneurs, qui sont prises du texte communiste, comme des assistances financières et techniques, la simplification du système de permis, de brevets, de taxes douanières et d'impôts.

Si cette question témoigne de l'accord des programmes de l'UP et du PCCh dans le domaine économique, les deux textes présentent des différences quant aux formes de propriété des moyens de production ainsi que de la participation populaire au processus. D'une part, l'UP considère la création d'un secteur « mixte » de l'économie qui n'apparaît pas dans le programme communiste, c'est-à-dire, un secteur « composé par les entreprises qui associent les capitaux de l'État à ceux des particuliers »<sup>1049</sup>, et ne reprend pas le sujet de l'impérialisme, largement mentionné dans le programme du PCCh. Cela pourrait nous laisser entendre que l'UP est plus disposée que le PCCh à encourager la consolidation d'une propriété privée. Or, ce n'est pas le cas.

Par exemple, par rapport à la réforme agraire, les deux textes sont d'accord pour l'établissement de normes qui étendent ce qui peut être exproprié<sup>1050</sup> et affirment leur préoccupation pour les communautés indigènes, ce qui apparaît copieusement littéralement du texte communiste<sup>1051</sup>. Pourtant, on constate que si le PCCh accepte et même encourage une certaine propriété privée parmi les paysans, l'UP s'y montre plus réticente. Alors que l'UP annonce que « les terres expropriées seront organisées de préférence sous la forme de coopératives de propriété »<sup>1052</sup>, le PCCh affirme que, « quant aux terres expropriées, nous sommes favorables à la constitution de diverses formes de propriété, aussi bien individuelle que collective et, de préférence, au développement d'une grande agriculture coopérative et collective »<sup>1053</sup>.

Cette même tendance se manifeste dans la remise des titres de propriété et dans l'attribution des terres « nécessaires » aux paysans qui, bien qu'elles soient préconisées par les deux textes, l'UP restreint la première à certains éléments de subsistance sans inclure la terre cultivable —« à la maison, au potager et aux droits correspondant au terrain indivisible de la coopérative »<sup>1054</sup>) et accepte la seconde seulement « lorsque les conditions le conseillent »<sup>1055</sup>. Autrement dit, l'UP est favorable à un nombre limité de titres de propriété et à la restriction de leur contenu aux biens de subsistance, ce qui met des limites à la propriété privée. En revanche, le PCCh plaide pour la remise de titres de propriété et l'attribution de terres « gratuitement » sans poser des conditions. « On doit accorder des titres de propriété aux paysans qui reçoivent les terres des *fundos* expropriés », annonce le parti, et ajoute qu'il faut, « donner gratuitement ces titres de propriété aux communautés et occupants de ces terres de l'État qui ont été données gratuitement »<sup>1056</sup>. Dans ce sens, l'UP fait preuve d'une conception plus restrictive que le PCCh de ce qui doit être la propriété privée.

Les mesures prévues pour les petits et moyens propriétaires vont dans le même sens. Alors que l'UP souligne la mise en place du type coopératif d'organisation de la

<sup>1049</sup> UP. « Programa básico... » p.161

<sup>1050</sup> Voir UP, « Programa básico... » p.162 et PCCh. *Programa del Partido...* V, 24, p.39

<sup>1051</sup> Sur la question des indigènes, *Ibid*

<sup>1052</sup> UP. « Programa básico... » p.162

<sup>1053</sup> PCCh. *Programa del Partido...* V, 25, pp.39-40

<sup>1054</sup> UP. « Programa básico... » p.162

<sup>1055</sup> *Ibid.*

<sup>1056</sup> PCCh. *Programa del Partido...* V, 25, p.40

propriété, le PCCh se montre plus ouvert et accepte et propose d'autres formes de propriété, dont la propriété privée<sup>1057</sup>.

Une autre différence importante concerne la démarche « institutionnaliste » du PCCh, opposée à l'approche plus de « participation populaire » de l'UP. Par exemple, si les deux textes désignent le *latifundio* comme l'un des problèmes fondamentaux alimentaires de la population, l'UP et le PCCh proposent d'aborder la question de manière différente. Le PCCh propose des mesures légales : « la loi de 1967 doit être substantiellement modifiée » et une « profonde réforme agraire » doit être faite, affirme le programme du PCCh<sup>1058</sup>. Le rôle des paysans n'est mentionné qu'en tant que représentants des organisations paysannes dans les « entités chargées de la réforme agraire », censées, celles-ci, être mises en place par le gouvernement.

On constate donc une approche bien distincte par rapport à celle de l'UP, dont le programme considère que « seulement la lutte de la paysannerie avec le soutien de tout le peuple peut les résoudre [les problèmes] » et que « l'actuel développement de leurs combats pour la terre et la suppression du *latifundio*, ouvrent de nouvelles perspectives au mouvement populaire »<sup>1059</sup>. C'est-à-dire, alors que pour le PCCh la solution de la question passe par la modification de la loi et sa mise en place avec la participation des organisations paysannes aux entités créées par le gouvernement, l'UP propose que ce soit le peuple qui mette fin au *latifundio* et résolve ses problèmes par sa propre action, sa « lutte ». C'est le peuple qui a le rôle principal dans le projet, plutôt que les institutions dans le texte communiste.

On trouvera enfin des différences et des similitudes entre les deux programmes en ce qui concerne la culture, l'éducation et les médias. Les deux documents sont d'accord sur les mesures concrètes à mettre en place dans ces domaines –qui correspondent en fait à celles proposées par le texte du PCCh<sup>1060</sup>–, sur le rôle fondamental que doivent jouer l'université et les intellectuels de gauche dans le processus révolutionnaire, sur l'importance de la réforme universitaire<sup>1061</sup> et de l'incorporation des masses au développement culturel ainsi que du besoin de transformation du système éducatif. On verra pourtant apparaître le même clivage par rapport à l'approche institutionnaliste du PCCh, d'une part, et celle préconisant la participation populaire de l'UP, d'autre part.

D'abord, l'UP propose la transformation du contenu de la culture et, dans ce sens, l'incorporation des masses est fondamentale comme source de création de culture, ce qui n'apparaît pas si clairement dans le programme du PCCh<sup>1062</sup>. Ce caractère « populaire »

---

<sup>1057</sup> Voir UP. « Programa básico... p.162 et PCCh, *Programa del Partido...* V, 25, p.39

<sup>1058</sup> Son objectif : éliminer les exonérations qui favorisent les propriétaires terriens afin d'exproprier tous les latifundios et les machines, ainsi que réduire les réserves interdites d'expropriation des latifundistes. PCCh, *Programa del Partido...* IV, 24, p.39

<sup>1059</sup> UP. « Programa básico... p.155

<sup>1060</sup> PCCh, *Programa del Partido...* VI, 31, p.47-48

<sup>1061</sup> Voir UP. « Programa básico... p.167 et PCCh. *Programa del Partido...* VI, 31, p.-48

<sup>1062</sup> « Le nouvel État facilitera l'incorporation des masses à l'activité intellectuelle et artistique, aussi bien à travers le système éducatif radicalement transformé qu'à travers l'établissement d'un système national de culture populaire ». C'est-à-dire, « un large réseau de Centres Locaux de Culture Populaire, [qui]

dans la génération de la culture et de l'éducation que propose l'UP va de pair avec le rôle fondamental que l'alliance accorde aux masses et aux classes populaires dans la création et la mise en pratique des politiques du gouvernement, qui s'oppose dans une certaine mesure à l'approche institutionnaliste du PCCh. C'est par exemple le cas de la campagne d'alphabétisation, qui est vue par l'UP comme une mission des masses alors que pour le PCCh elle reste une mission de l'État. « Pour éliminer rapidement les déficits culturels et éducationnels hérités du système actuel, on mènera une large mobilisation populaire destinée à éliminer dans un bref délai l'analphabétisme et à élever les niveaux de scolarité de la population adulte », affirme l'UP<sup>1063</sup>.

En revanche, le PCCh estime que « c'est une obligation de l'État qu'on ne puisse pas ajourner, celle d'éliminer l'analphabétisme, assumer la responsabilité de l'éducation en toutes ses branches et niveaux, en incluant la préscolaire », entre autres mesures<sup>1064</sup>. La participation active des bases sera préconisée par l'UP dans nombre d'aspects, comme l'éducation pour adultes dans les centres de travail ou celle des étudiants dans le ur enseignement<sup>1065</sup>.

La différence la plus marquante entre les deux programmes dans le domaine de l'éducation concerne sa planification, sujet qui sera très controversé au sein du gouvernement de l'UP. En effet, les deux textes sont d'accord pour estimer que l'action du nouveau gouvernement doit tendre à donner les plus larges et les meilleures opportunités d'éducation. Mais, sous le titre « Un système éducationnel démocratique, unique et planifié », l'UP présente un projet qui prétend supprimer l'enseignement privé et le mettre sous la tutelle de l'État, ce qui n'apparaît point dans le document communiste.

Certes, en plus des mesures destinées à améliorer la qualité de l'enseignement public et, notamment, d'égaliser les niveaux des enseignements public et privé, l'alliance prévoit une école unifiée (primaire et secondaire) dont la caractérisation qui apparaît dans le programme va à l'encontre de la déclaration des libertés individuelles souscrite par l'alliance dans le titre IV<sup>1066</sup>. L'UP vise, comme son titre l'indique, « Un système éducatif démocratique, unique et planifié », qui prévoit la prise par l'État des établissements privés et le contrôle de ses contenus, ce qui se traduira durant le gouvernement, dans le projet de l'École nationale unique (ENU). Le programme affirme que, « dans le but de faire réalité la planification de l'éducation et de l'école unique nationale démocratique, le nouvel État prendra sous sa responsabilité les établissements

---

encouragera l'organisation des masses pour exercer leur droit à la culture » ainsi que « la création artistique et littéraire et [qui] multipliera les canaux des rapports entre les artistes ou les écrivains et un public infiniment plus vaste que celui d'aujourd'hui » UP. « Programa básico... p.165-166 Pour le PCCh, *Programa del Partido...* VI, 31, p.47

<sup>1063</sup> UP. « Programa básico... p.166

<sup>1064</sup> PCCh. *Programa del Partido...* VI, 31, p.47-48

<sup>1065</sup> «L'éducation d'adultes sera organisée principalement en fonction des centres de travail, jusqu'à faire possible le fonctionnement permanent de l'éducation générale, technologique et social pour les travailleurs » UP. « Programa básico... p.166

<sup>1066</sup> Voir le point A de cette partie.

privés, en commençant par ceux qui sélectionnent leurs élèves en raison de leur classe sociale, leur origine nationale ou leur religion. »<sup>1067</sup>.

Cette description annonce donc la fin de l'école privée et de la liberté d'enseignement, car elle exprime l'idée d'établir une école unique dont les contenus et l'orientation, déterminés par l'État selon une planification unique et centralisée, seraient les seuls à exister. L'alliance prévoit ainsi d'en terminer avec toute autre alternative d'enseignement, comme les écoles appartenant à des communautés religieuses, puisque l'UP annonce l'interdiction de ce type de critères de sélection et l'incorporation au système public des écoles concernées. Cette caractérisation -qui n'est pas mentionnée par le programme du PCCh- situe le système d'éducation dans un cadre totalitaire.

Quant aux médias – définis par l'UP comme la radio, les maisons d'édition, la télévision, la presse et l'industrie du cinéma-, les deux textes sont d'accord à propos de l'objectif qu'ils doivent accomplir : former une nouvelle culture et un « homme nouveau »<sup>1068</sup>, d'une part, et être « libérés » de contenus pernicieux qui les rongent, d'autre part. Si pour l'UP la « libération » concerne leur caractère commercial, pour le PCCh il s'agit de les « libérer » du contrôle idéologique de l'impérialisme. Les deux textes plaident ainsi pour le contrôle des contenus des médias, mais dans des sens distincts. L'UP préconise un contrôle direct exercé par les organisations sociales, alors que le PCCh se montre plus flou. « On devra leur imprimer une orientation éducative et les libérer de leur caractère commercial, en adoptant les mesures pour que les organisations sociales disposent de ces moyens en y éliminant la présence néfaste des monopoles », affirme l'UP. Le PCCh, pour sa part, ne donne pas le rôle principal aux organisations sociales, mais propose aussi l'intervention sur les contenus :

« On doit protéger la culture nationale (...) et préserver la presse, la radio et la télévision et toutes les manifestations culturelles des déformations idéologiques et des diverses formes de corruption de la conscience publique –qui n'épargne même pas la conscience des enfants- propagées par l'impérialisme »<sup>1069</sup>.

Or, l'information sociale<sup>1070</sup> est un droit que l'alliance s'est engagée à respecter et qui fait partie fondamentalement des garanties individuelles des régimes démocratiques<sup>1071</sup>. En effet, avec la Révolution française et son apologie de la liberté, apparaît l'idée que l'homme est libre de s'exprimer et que ce droit n'a pas de restrictions, ce qui permet –au moins en théorie- la reconnaissance de l'expression des minorités face

---

<sup>1067</sup> UP. « Programa básico... *Op.cit.* p.166

<sup>1068</sup> *Ibid.* p.167

<sup>1069</sup> PCCh, *Programa del Partido...* VI, 31, p.49

<sup>1070</sup> Nous préférons parler d'information sociale : ensemble de faits ou de jugements qu'on porte à la connaissance d'une personne, d'un public à l'aide de mots, de sons ou d'images-, et par extension action d'informer l'opinion sur la vie publique, les événements récents. L'école de Navarre explique qu'on ne peut pas parler de la fonction de *communication* lorsqu'il s'agit des médias, car leur information est toujours de caractère public. La communication, en revanche, peut être privée, personnelle, intime et donc elle ne fait pas partie de l'information sociale. Voir : Desantes, J.M. *La Verdad en la Información*, Valladolid, Servicio de Publicaciones de la Diputación Provincial de Valladolid, 1976

<sup>1071</sup> Pour l'approche du droit naturel de la question, notamment de Francisco de Vitoria, voir Pagden, A. et Lawrence, J. *Vitoria, Political Writings*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003

aux majorités et met la liberté d'expression dans un contexte politique. Ce principe trouve son sommet lors du premier amendement de la Constitution des États Unis, qui, à partir de l'établissement de la liberté d'expression, de presse, de religions, reconnaît que l'homme peut non seulement s'exprimer par lui-même, mais qu'il peut aussi utiliser les médias en toute liberté.

Cependant, l'UP considère les médias comme des instruments au service de son projet et de la formation « d'un homme nouveau », expression qui reprend du langage communiste l'ambition fondamentale de Lénine<sup>1072</sup>, ce qui termine avec la fonction d'information sociale qu'ils sont censés réaliser. D'abord, l'UP veut redéfinir l'objectif des médias en établissant une orientation « éducative ». En dépit du caractère noble d'un tel propos, cela risque d'accorder à l'État des pouvoirs absolus de contrôle sur les contenus. Si l'on tient compte que la vérité est la nature de l'information et non pas une condition, les seules restrictions communément acceptées et toujours établies par la loi -et cela dépend encore de la tradition particulière de chaque pays- sont le danger clair et actuel pour la société (*clear and present danger*) et le respect de la vie privée<sup>1073</sup>. Ensuite, l'UP préconise l'utilisation des médias par l'État pour son projet -la construction « d'une nouvelle société, d'un homme nouveau »- et leur mise à disposition des organisations liées au gouvernement, ce qui transforme les médias en instruments de propagande.

L'application de telles mesures à tous les médias, privés et publics sans distinction, constitue un risque majeur pour l'opposition et pour la représentation de la diversité de la société<sup>1074</sup> et porte atteinte aux droits des citoyens et à la liberté d'information. À la différence de 1958 ou 1964, en 1970 le point de vue du PCCh s'impose : les réformes s'inscrivent dans un projet qui annonce le respect du cadre institutionnel en vigueur, l'alliance s'élargit aux forces non-marxistes et fait de la « voie chilienne vers le socialisme » sa devise. L'influence du programme du PCCh sur celui de l'UP est importante.

Les deux textes partagent le même bilan à l'égard de la société chilienne et les objectifs généraux du gouvernement. Néanmoins, si la reproduction littérale de certains paragraphes communistes pourrait nous faire croire à une influence du PCCh, on ne

---

<sup>1072</sup> Si Marx prophétisait la formation d'un « homme total » avec l'avènement de la société sans classes, c'est dans l'URSS où cela a connu sa première tentative de réalisation. Mais Lénine s'inspire de la description des auteurs des milieux révolutionnaires russes, à partir de 1860. Des auteurs comme Piotr, Serge Netchaïev, Bakounine, exaltent les « hommes nouveaux » : une minorité d'êtres conscients, déracinés de la société, totalement dévoués à la cause de la révolution, endurcis et menant une vie d'ascètes. Voir Aragon, L. *L'homme communiste*, Paris Gallimard, 1946 ; Carrère d'Encausse, H. « L'URSS ou le totalitarisme exemplaire », dans Grawitz, M. et Leca, J. *Traité de Science politique*, Paris, PUF, 1985, T.2, pp.137-210 ; Zinoviev, A. *L'homo sovieticus*, Paris, Julliard, 1983 ; Heller, M. *La machine et le rouages : la formation de l'homme soviétique*, Paris, Calmann-Lévy, 1985

<sup>1073</sup> La France a une jurisprudence du respect de la vie privée comme critère de l'information. Aux EEUU c'est la vérité ce qui l'emporte, le champ de ce qui est « publiable » étant donc beaucoup plus large.

<sup>1074</sup> Sur l'utilisation de la presse par le PC en URSS : Inkeles, A. *Public Opinion in Soviet Russia: a Study in Mass Persuasion*, Harvard University Press, 1958 ; Lachaturon, K. *Medios de comunicación y Opinión Pública en la Unión Soviética*, Quito, CIESPAL, 1964. Des études sur la presse en l'Allemagne nazi (Neil Hurley), les médias dans la Chine de Mao (Frederick T.C. Yu), la presse en Turquie (Frey, Mac Clelland), Iran (Mac Clelland), Thaïlande (Mosel), Israël (Eisenstadt)

saurait nier que l'accord entre les deux textes sur ces domaines s'explique aussi par le consensus des partis de l'UP –notamment du PCCh et du PS- sur ces sujets<sup>1075</sup>. Or, l'entente entre les deux textes concernant la question institutionnelle et l'élargissement de l'alliance est de nature distincte. Car, on connaît les divergences entre le PCCh et le PS sur ce domaine. L'incorporation de forces non-marxistes et des principes institutionnels – qui sont reproduits par le programme de l'UP parfois littéralement du texte communiste-correspond donc certainement à l'influence du PCCh. Même les différences entre les deux textes sur cette question confirment cette conclusion. En effet, malgré l'adoption de certains principes préconisés par le PCCh, le programme de l'UP témoigne de tensions qui dévoilent l'opposition entre les deux lignes politiques. D'une part celle du PCCh, qui souligne le rôle des institutions dans le processus, et d'autre part celle de l'UP, qui privilégie la participation populaire à tous les domaines et qui se montre plus agressive à l'égard du système en vigueur.

On ne saurait pourtant soutenir que le PCCh n'envisage pas la participation populaire à la nouvelle organisation ou que l'UP propose une forme d'anarchie dès le début. Nous insistons plus tôt, sur la forme que chaque programme accorde à cette participation : pour le PCCh, elle passe toujours par des voies institutionnelles, voire des organismes de l'État ou des groupes organisés sous la « tutelle » des partis politiques et des institutions. Le rôle de la police, le langage utilisé pour désigner le Parlement, la propriété privée, la caractérisation de la « violence », la temporalité du processus et le système éducationnel sont quelques sujets qui témoigneront de cette tension.

Par de nombreux aspects -notamment la proposition de réaliser des réformes sans détruire l'État ni l'ordre institutionnel en vigueur-, le projet de l'UP n'a pas été considéré comme « révolutionnaire » par une partie de la gauche nationale et internationale. D'ailleurs, les soviétiques considéraient le projet de l'UP comme « progressiste ». Si le secrétaire général du PCUS, Leonid Brejnev, salue dans son rapport au XXIV Congrès du PCUS en 1971 l'« événement très important (...) [de] la victoire des forces de l'Unité populaire au Chili » et il affirme que « là, pour la première fois dans l'histoire du continent, le peuple a réussi par la voie constitutionnelle à la formation d'un gouvernement qu'il aime et dans lequel il a confiance », pour le leader soviétique, cette voie choisie par l'UP cristallise un processus non pas révolutionnaire, mais progressiste : « Les travailleurs d'autres pays de l'Amérique latine se prononcent pour le soutien à la voie progressiste du Chili », conclut Brejnev<sup>1076</sup>. Même certains sectateurs de la droite mettaient en cause le caractère de gauche du projet de l'UP, comme le journal le plus influent et traditionnel du Chili, *El Mercurio*, qui aura un rôle important dans la déstabilisation du régime de l'UP. Ce journal estime que le programme est « faible » et dépourvu de l'esprit de gauche : « Peut-être le caractère hétérogène des forces réunies

---

<sup>1075</sup> Les sujets d'accord dans les programmes sont la caractérisation de la « crise » que subit la société chilienne, l'identification des responsables, les formules sans succès, les « ennemis » du peuple. Ils sont d'accord aussi à propos des mesures économiques à mettre en place –nationalisations, redistributions des terres-, du système de planification et du rôle accordé à la classe ouvrière comme la force centrale du processus. Voir chapitre IV sur les rapports entre le PCCh et le PS, ainsi que leurs points d'accord et désaccord.

<sup>1076</sup> Brejnev, L. Rapport au XXIV Congrès du PCUS, avril 1971, cité par Riquelme, S. « Chile en el Congreso de los constructores del comunismo », *Principios*, 139, mai-juin 1971, pp.37-49, p.48

pour l'unité populaire et la nécessité de parvenir à un but quelconque », affirme *El Mercurio*, « les a obligé à enlever de la vitalité à la ligne de gauche pour adhérer à des concessions électoralistes »<sup>1077</sup>. Le journal accuse l'alliance et son programme de « faiblesse doctrinaire » : « le programme, en ce qui concerne le politique est au moins plus « *alessandriste* » que « gauchiste » » et ajoute qu'il manque « de convictions vraiment communes et solides »<sup>1078</sup>. Comme preuve, le journal souligne « les délibérations longues, difficiles et agitées » entre les partis.

Au-delà de l'utilisation politique que puisse faire *El Mercurio* de ces tensions, il est indéniable que l'UP est traversée par deux courants qui proposent des processus différents et qui vont s'opposer au sein du gouvernement d'Allende, comme on le verra dans le chapitre suivant. La position « modérée » du PCCh n'empêchera pas pour autant, la méfiance de la plupart des acteurs à l'égard des communistes.

---

<sup>1077</sup> Journal *El Mercurio*, dimanche 28.12.69. Voir la réponse des communistes dans « No les gusta el programa », journal *El Siglo*, 30. 12. 69, p.4

<sup>1078</sup> *Ibid.*

## CHAPITRE VI : LE PCCH ET LA PROTECTION DES GARANTIES INDIVIDUELLES ET DES LIBERTÉS CIVILES SOUS LE RÉGIME D'ALLENDE.

Malgré la ligne politique « modérée » et « institutionnaliste » affichée par la direction du PCCh, les communistes ont pourtant reçu les regards méfiants du reste des acteurs du système politique chilien, en dehors de l'UP aussi bien qu'au sein d'elle. La nature composite de l'alliance –quant au fait qu'elle accueille les partis marxistes mais aussi progressistes, comme le PR- et son caractère « non gauchiste », sont reconnus sur la scène politique et dans le milieu académique. Pourtant, la plupart des acteurs considèrent, à l'époque, l'UP et particulièrement les communistes, comme une dangereuse « menace marxiste ».

L'influent journal *El Mercurio* –devenu le porte-parole de la Droite durant le gouvernement d'Allende- constate le « manque de gauchisme » du programme de l'UP, le qualifie de « transactionnel » et reconnaît l'influence du PCCh sur lui. « Les dépouillements des uns et les flatteries adressées à la plupart des acteurs, l'anarchie comme critère de gouvernement et la peur du Monsieur Alessandri », affirme *El Mercurio*, « sont les ingrédients du programme transactionnel d'une gauche unie autour de grandes paroles, au sein de laquelle les seuls organisés et qui savent où ils vont sont les Communistes »<sup>1079</sup>.

Pourtant, ces éléments –ajoutés à la ligne pacifiste et modérée du PCCh- sont loin de « rassurer » les opposants à l'UP. Tout au contraire, la présence du PCCh provoque leur méfiance quant aux « vraies » intentions de l'alliance de gauche. « Il est indispensable que les citoyens comprennent que les vrais dangers pour le Chili ne se trouvent pas dans l'ensemble de partis ou des forces qui composent l'Unité populaire », affirme le journal, « mais dans les Communistes qui obéissent à la politique d'une super puissance impérialiste tel que l'Union soviétique et dans les castristes » –le journal ne mentionne pas les Socialistes, qui sont en réalité ceux qui ont les liens les plus étroits avec les révolutionnaires cubains- « qui suivent les directives de Moscou et prétendent continuer à organiser et à encourager les mouvements guérilleros dans le continent américain »<sup>1080</sup>.

Le PCCh doit aussi faire face aux soupçons de ses alliés au sein de l'UP. Aux rapports historiquement difficiles entre le PCCh et le PS qui se cristallisent durant le gouvernement d'Allende –qui dénotent de conflits de fond et de forme-, s'ajoute la méfiance du PS quant à la gestion communiste des questions politiques. Un document interne de la direction socialiste prescrit que le PS ne doit pas maintenir des contacts étroits avec le PCCh et que le PS s'opposerait à l'attribution des « ministères politiques » (Intérieur, Défense et Affaires étrangères) aux Communistes ainsi que des ambassades

---

<sup>1079</sup> *El Mercurio*, 28.12.69

<sup>1080</sup> « Semana política », *El Mercurio*, 18.10.70, p.25

« clés » comme les États-Unis, Cuba, Argentine et l'Union soviétique<sup>1081</sup>. Même Fidel Castro est intervenu en faveur du PCCh et a conseillé au PS de garder de bonnes relations avec son allié communiste : « Le PCCh est un parti bon et mûr. Il accomplit tout ce qu'il promet », a affirmé Fidel Castro juste après l'élection d'Allende<sup>1082</sup>.

Le PCCh est perçu au sein du système de partis comme un élément dangereux pour le système démocratique. Malgré sa position « modérée » et « institutionnaliste », pour la Droite il est un simple satellite de Moscou, prêt à installer au Chili le régime soviétique. Dans sens, ses annonces « pacifistes » ne font que cacher ses vraies intentions. Même pour le PS chilien –contraire à la domination soviétique du mouvement marxiste au niveau international-, si le PCCh est un parti allié, il faut garder toutefois ses distances avec lui et restreindre les responsabilités politiques à sa charge.

Or, nous soutenons ici au contraire, que le PCCh, n'est pas un élément dangereux pour le système démocratique libéral en vigueur au Chili dans les années soixante-dix et que, si le PCCh a démontré tout au long de son histoire son engagement en faveur des principes démocratiques du régime, c'est son action au gouvernement de l'UP la preuve définitive qui nous permet de parvenir à cette conclusion.

Pour appuyer cette thèse, les catégories d'oppositions « loyales », « déloyales » et « semi-loyales », de Linz, nous seront utiles. Par opposition déloyale nous entendons les partis, mouvements et/ou organisations qui récusent explicitement les systèmes politiques basés sur l'existence de l'autorité de l'État ou de toute autorité centrale avec des pouvoirs coercitifs<sup>1083</sup>. À partir des catégories établies par Linz, nous avons identifié douze « indicateurs » que nous avons regroupés en quatre rubriques : accès ou pouvoir par des moyens en accord avec les principes d'un régime démocratiques, respect des libertés civiles et participation politique, respect des institutions de l'État et refus des moyens violents. Ces éléments serviront à nous éclairer sur la place qu'occupait le PCCh au sein de l'échiquier politique au début des années soixante-dix.

---

<sup>1081</sup> « Conversación del embajador N. B. Alekseev con Volodia Teitelboim », 14.10.1970, reproduite du journal de N. B. Alekseev, ambassadeur de l'URSS au Chili entre 1968 et 197. Dans Ulianova, O. et Fediakova, E. « Algunos aspectos... » pp. 411-412, p.411. Teitelboim était à l'époque l'un des plus importants membres du BP du PCCh. Corvalán raconte dans ses mémoires que lorsque le 05.09.1970 les membres du BP Julieta Capusano, Pablo Neruda et lui-même ont rendu visite au président élu Allende, au départ Neruda a trouvé dans la poche de son manteau le document, adressé à Allende. Corvalán, L. *De lo vivido...* p.125. Le membre du BP, Jorge Insunza, confirme cette histoire mais assure que Neruda s'est trompé de manteau en prenant celui du dirigeant socialiste Aniceto Rodríguez, qui avait dans sa poche le document en question. Insunza, J. Entretien avec l'auteur, Santiago, 04.05.2005

<sup>1082</sup> Ce geste de Castro, issu de sa propre initiative, a eu lieu lors d'une conversation soutenue à La Havane entre le leader cubain et Beatriz (Tati), fille d'Allende, qui faisait partie des *Elenos*, un des groupes du PS qui soutenaient la guérilla comme méthode de lutte. Très proche des cubains –elle était d'ailleurs mariée à un cubain- et conseillère de son père, juste après l'élection d'Allende elle s'entretient avec Castro, qui lui donne des conseils pour le nouveau gouvernement. Voir les détails de la conversation dans Ulianova, O. « Conversación del embajador N. B. Alekseev... » pp.411-412 Profondément engagée en faveur du processus révolutionnaire, Beatriz Allende partira à Cuba avec la délégation de l'ambassade cubaine au Chili le même jour du coup d'État et se suicidera quelques années après.

<sup>1083</sup> Linz, J. « Crisis, Breakdown, & Reequilibration », dans Linz, J. et Stepan, A. *The Breakdown...* p.28-30

Tout d'abord, la loyauté envers le régime démocratique est déterminée par l'engagement public univoque en faveur de l'accès au pouvoir seulement par les moyens électoraux et donc par le refus des moyens violents, même si les ambiguïtés à l'égard de cet engagement public sont, selon Linz, une évidence de semi-loyauté, mais pas toujours de déloyauté<sup>1084</sup>. Tout en reconnaissant que les processus électoraux sont les voies indiscutables d'accès au pouvoir, nous considérons que le refus de moyens violents est l'élément principal.

Car, par exemple, dans les cas des sociétés qui sortent d'un régime autoritaire ou totalitaire et qui ne sont pas en condition d'assurer un processus électoral libre, ouvert et informé, les procédures d'élection de l'autorité sans la participation des citoyens – un gouvernement provisoire ou la formation d'un pouvoir constituant, par exemple – pourraient être aussi « indicateurs de loyauté ». Dans ce sens, un acteur « loyal » doit se montrer également enclin à rendre le pouvoir inconditionnellement aux autres participants qui préconisent le même engagement. Il ne doit pas contester la légitimité des partis qui disent être loyaux envers le régime et qui ont le droit à gouverner grâce au soutien qu'ils ont reçu de l'électorat. Il ne doit pas non plus faire usage de la pression des masses par les syndicats, les contribuables ou les citoyens que les qu'ils soient, par la grève ou des protestations massives qui interrompraient l'exercice du gouvernement.

En outre, l'acteur ne doit guère s'abandonner à écouter les libertés civiles des leaders et des militants de groupes et partis, quelle soit leur position politique, ce qui irait contre l'exercice des libertés constitutionnellement garanties. Toutefois, Linz affirme qu'il ne faut pas revendiquer ce principe trop étroitement, car cela pourrait priver les régimes de plusieurs mesures de défense légales<sup>1085</sup>. L'engagement en faveur de la participation au processus politique, aux élections et à l'activité parlementaire sans mettre en pratique des exigences au-delà de la garantie des libertés civiles nécessaires pour un processus politique démocratique, fait aussi partie des conditions de loyauté envers le régime.

Un autre « indicateur de loyauté » serait l'engagement, par principe, pour la réduction du rôle politique des pouvoirs neutres – comme le pouvoir judiciaire, les forces armées et les présidents et les rois dans les systèmes parlementaires –, afin d'assurer l'authenticité du processus politique démocratique.

L'acteur doit, en fin, soutenir un net et intransigeant refus de l'usage de moyens violents pour l'accès au pouvoir mais aussi pour son maintien, sauf si l'on envisage des moyens constitutionnellement légitimes pour face à une tentative illégale de prise de pouvoir. Dans ce cadre, l'acteur doit mettre en place ou soutenir le désarmement par l'autorité de tous les participants au système politique et assurer la protection de tous les partis contre la violence de l'autre. Si pour Linz l'acteur doit en plus refuser les contacts secrets avec l'opposition déloyale ainsi que le soutien lorsqu'elle propose en échange la tolérance de ses activités anti-démocratiques, nous préférons souligner l'importance du

---

<sup>1084</sup> Tous les éléments indiqués par la suite, correspondent aux indicateurs de Linz. *Ibid.* p.28-37

<sup>1085</sup> Comme la limitation du nombre de masses ralliées en endroit public, le contrôle du droit de l'usage d'armes ou la censure concernant l'incitation à la violence.

refus du soutien et des contacts – secrets ou pas – s'ils sont en échange de la tolérance d'activités démocratiques. Autrement dit, on ne voit pas la raison du refus de la part du gouvernement des contacts secrets dans le but d'un désarmement des groupes terroristes, par exemple, ni d'accepter des contacts ouverts avec ces groupes s'ils insistent sur leurs pratiques.

En revanche, selon Linz, la bonne volonté de se joindre aux opposants idéologiquement éloignés mais engagés avec la survie de l'ordre politique démocratique, est un indicateur de loyauté, même si ce critère est plus difficile d'appliquer, comme Linz le reconnaît<sup>1086</sup>. L'acteur doit aussi récuser tout appel aux forces armées qui ne se trouve pas dans le cadre constitutionnel (« *knocking at the barracks* »), soit pour chercher la prise ou le maintien du pouvoir contre une opposition démocratique loyale, soit pour renverser le gouvernement démocratiquement élu. Dans ce sens, l'empressement à dénoncer au gouvernement démocratique légitime les activités des forces d'opposition ou des forces armées impliquées dans le renversement du gouvernement fait aussi partie des conditions.

Aucun de ces critères n'est nécessaire ni suffisante par lui-même et c'est plutôt la combinaison d'un nombre de ces indicateurs ce qui permet de définir les forces politiques déloyales en démocratie<sup>1087</sup>. La présence intermittente, dans une forme nuancée ou ambivalente, de quelques indicateurs ou d'autres comportements susceptibles d'alimenter les accusations de « menace à la démocratie » lancées par leurs opposants – même si le parti blâmé a déjà abandonné son action « déloyale », supposera en revanche la semi-loyauté de l'acteur<sup>1088</sup>. Par exemple, la bonne volonté d'un gouvernement à encourager, tolérer, couvrir, traiter avec indulgence, excuser ou justifier les actions d'autres participants qui vont au-delà des limites des pratiques pacifiques et des modèles légitimes dans une démocratie, la grande affinité qu'un gouvernement ou un parti ressent pour les extrémistes qui se trouvent de son côté dans l'espace politique, plutôt que pour les partis qui sont éloignés idéologiquement mais engagés avec la survie de l'ordre politique démocratique ou la distinction faite entre les fins et les moyens à la base des accords concernant les objectifs ou plus notamment, les politiques d'un possible gouvernement. Autrement dit, lorsque les partis refusent les moyens comme indignes et extrêmes, mais les excusent et ne les dénoncent pas publiquement parce qu'ils sont d'accord avec leurs buts. L'inégale application de la justice par rapport aux mêmes actes commis par des oppositions déloyales différentes est aussi un indicateur de semi-loyauté<sup>1089</sup>.

Or, sans analyser la question ni expliquer quels éléments ont été considérés dans sa conclusion, Valenzuela affirme qu'au Chili, seulement une petite fraction de ses élites politiques pouvaient être considérées comme « loyales », tenant compte de leurs positions par rapport à l'engagement en faveur du maintien de l'ordre socio-économique, d'une

---

<sup>1086</sup> *Ibid.* p.36-37

<sup>1087</sup> *Ibid.* p.33

<sup>1088</sup> *Ibid.* p.32

<sup>1089</sup> *Ibid.* p.32

part, et en faveur des institutions et des procédures de la « démocratie politique chilienne », d'autre part<sup>1090</sup>. Dans ce cadre, il affirme que le PCCh est « semi-loyal »<sup>1091</sup>.

Pourtant, il y a trois questions que Valenzuela semble négliger. D'abord, le fait que les changements à l'ordre socio-économique ne supposent pas, *nécessairement*, aller contre les principes qui déterminent un régime démocratique. Si l'on suivait le critère de Valenzuela, tous les processus de réforme agraire, notamment dans des pays sous-développés où les rapports sociaux se développaient autour de la propriété de la terre – comme dans certains pays d'Amérique latine<sup>1092</sup> –, seraient considérés *a priori* comme contraires aux principes démocratiques et les acteurs qui les soutiennent, comme « déloyaux ». Or, on ne saurait non plus simplifier la question, puisque l'on sait que les projets de transformation des structures socio-économiques entraînent, généralement, la mise en question de certaines règles qui déterminent le jeu politique et ainsi, vont à l'encontre de certains principes du régime démocratique en place.

Ensuite, Valenzuela ne semble pas se rendre compte de la contradiction que porte sa caractérisation d'Allende et du PCCh. Certes, le sociologue affirme que les deux acteurs partageaient l'idée d'une transformation fondamentale du système politique, ce qui devrait situer tous les deux dans le rang des « semi-loyaux ». Pourtant, Valenzuela n'attribue cette définition qu'au PCCh et situe Allende dans la catégorie de « loyal », sans tenir compte du fait que la direction communiste n'hésite pas à s'affronter à la direction socialiste à cause de ses discours et ses actions contraires au système démocratique chilien lors du gouvernement de l'UP, alors qu'Allende n'arrivera jamais à prendre une décision consistante face à son parti.

Finalement, le sociologue ne tient pas compte du fait que, malgré le discours du PCCh, qui affirme que le processus aboutira à un changement des institutions, dans la pratique il se montre dans la plupart des cas –et beaucoup plus d'ailleurs que le reste des partis, aussi bien de droite que de gauche– réticent à dépasser les institutions et les bornes de la loi.

Comme Linz affirme, « en toute démocratie en crise, on découvrira des traits de semi-loyauté, même dans les partis les plus engagés en faveur de la stabilité de la démocratie », c'est-à-dire, « des partis qui, en circonstances normales, auraient satisfait à notre critère »<sup>1093</sup>. En effet, si l'on sait que le PCCh n'est pas déloyal, on ne saurait pas négliger les tensions et les contradictions auxquelles il doit faire face durant la période de l'UP, notamment dans une période marquée par la déloyauté de la plupart d'acteurs du système politique. Nous soutenons que le PCCh, guidé par son pragmatisme, par sa

---

<sup>1090</sup> « Démocratie politique » dans le sens exclusif de l'engagement en faveur des institutions et des procédures. Valenzuela, A. « The Breakdown... » p.44-45.

<sup>1091</sup> Dans le groupe « déloyal » Valenzuela trouve ceux qui prônent ouvertement la destruction du système démocratique en vigueur (la direction du PS, le MIR, la Droite qui étant la principale bénéficiaire de l'ordre socio-économique en vigueur, se situe ouvertement contre les institutions démocratiques depuis le début du gouvernement d'Allende en essayant même de le destituer) mais aussi ceux qui se sont laissés entraîner dans une position contre les règles du jeu (l'aile droite du PDC). Valenzuela, A. « The Breakdown... » p. 45

<sup>1092</sup> On pense, notamment à la réforme agraire au Guatemala et maintenant, au processus que connaît la Bolivie d'Evo Morales.

<sup>1093</sup> Linz, J. « Crisis, Breakdown, & Reequilibration... » p.37

maîtrise des règles du jeu politique démocratique, est un acteur qui se sent profondément partie du jeu politique et qui résiste à casser les règles du jeu. Dans cette démarche, la direction communiste s'affrontera au PS et parfois même à Allende, qui n'arrivera jamais à rompre définitivement avec son parti, malgré leurs positions absolument opposées.

Le choix politique du PCCh n'est pas, cependant, simple. D'une part, il est perçu comme une menace par la plupart d'acteurs du système. D'autre part, sa pratique et son discours sont traversés par des tensions qui entraînent l'opposition des dimensions téléologique et sociale et qui mettent en question l'héritage démocratique dont les dirigeants communistes avaient fait preuve.

On a vu que le PCCh s'engage en faveur de l'accès au pouvoir par les moyens électoraux et le refus des moyens violents<sup>1094</sup>. On va explorer les indicateurs de Linz, donc, à partir du non empiètement à écarter les libertés civiles –quelle soit la position politique des individus– et de l'engagement en faveur de la participation au processus politique. Dans une première partie on verra l'approche du PCCh des garanties individuelles vis-à-vis, notamment, du droit à la libre expression à partir de l'action des médias et du culte, pour ensuite continuer avec le respect de la propriété privée et des droits qui sont liés à la vie en communauté (participation au processus politique, organisation, syndicalisation et mobilisation), qui seront examinés à partir de l'action de l'opposition.

La question des institutions à partir de l'engagement, par principe, pour la réduction du rôle politique des pouvoirs neutres et du respect des fonctions des institutions, ainsi que le refus de la violence et particulièrement de la lutte armée comme moyen de lutte politique, seront traités dans la deuxième partie de ce chapitre.

### **1. L'approche du PCCh et de l'UP des garanties individuelles**

La question des garanties individuelles et des libertés civiles faisait partie des sujets abordés par le programme de l'UP en 1969. L'alliance prenait ainsi en charge le besoin – exprimé notamment par le PCCh, par Allende et par le PR– de rassurer la partie de la société qui se méfiait des transformations annoncées par l'UP et, particulièrement, de la base doctrinaire marxiste affichée par les deux principaux partis de l'alliance<sup>1095</sup>.

L'UP s'était engagé à respecter les garanties individuelles et sociales de tout le peuple, en précisant « la liberté de conscience, de parole, de presse et de réunion, l'inviolabilité du domicile et les droits de syndicalisation et d'organisation » -ce qui était presque une copie du Programme du PCCh - et à garantir l'exercice des droits démocratiques, le respect de culte et des croyances religieuses ainsi que les droits de l'opposition « qui s'exercent dans le cadre légal »<sup>1096</sup>.

---

<sup>1094</sup> Voir Chapitre IV

<sup>1095</sup> Sur cette question, voir le Chapitre V

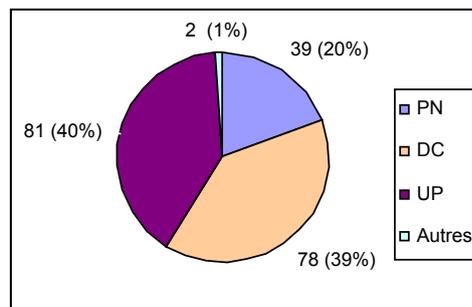
<sup>1096</sup> UP. « Programa básico...*Op.cit.* p.157 et PCCh, *Programa del Partido...* II, 13, p.20-21UP

Or, la déclaration du respect des libertés individuelles ainsi que les discours d'Allende rappelant le caractère « pacifique » et « légaliste » du projet de l'UP, ne semblent pas en avoir convaincu les acteurs politiques en dehors de l'alliance de gauche. Cette question s'avérera fondamentale pour la désignation d'Allende en tant que Président, puisque tel que le déterminait la Constitution, lorsque aucun des candidats obtenait la majorité absolue, le Parlement en séance plénière devait désigner le Président de la République entre les deux candidats arrivant premiers dans la course.

Si dans la tradition républicaine celui ayant obtenu le plus grand nombre de votes avait toujours été désigné Président, l'idéologie marxiste affichée par l'UP a complètement changé la donne. « On ne peut pas comparer la situation d'un régime de vote minoritaire mais d'idéologie démocratique, avec un autre qui prétend changer non seulement le régime politique mais le style de vie des chiliens », affirmait *El Mercurio*<sup>1097</sup>. Autrement dit, le journal –qui exprimait l'opinion d'une bonne partie des opposants à l'UP- assurait qu'Allende ne jouissait pas des mêmes conditions qui avaient permis la confirmation des candidats précédents, qui étaient « d'idéologie démocratique ».

La Droite commence alors une campagne dans le Parlement, dans les médias et dans la rue pour éviter la confirmation d'Allende comme Président de la République, dans ce qui peut être qualifié comme les premiers signes du comportement « déloyal » de certains acteurs à travers la contestation de la légitimité des partis qui disent être loyaux envers le régime –ce que dans le cas de l'UP se traduit par la réalisation des transformations dans le cadre institutionnel- et qui ont le droit à gouverner grâce au soutien qu'ils ont reçu de l'électorat<sup>1098</sup>.

Graphique 47 : Composition du Parlement chilien en 1970 selon le nombre de parlementaires élus par parti lors des élections de 1969<sup>1099</sup>



<sup>1097</sup> *El Mercurio*, 06.09.70

<sup>1098</sup> Au Parlement le PN entame des négociations avec le PDC pour qu'après l'élection d'Alessandri, il renonce et de nouvelles élections soient réalisées où résulterait élu l'ex-président Frei (PDC). Voir les déclarations d'Alessandri et de son chef de campagne. *El Mercurio*, 10.09.70, 20.10.70, 19.10.70 Dans la rue les partisans du candidat de la droite, Arturo Alessandri, organisent des manifestations et des proclamations pour la « liberté » des Chiliens aux cris de « Le Chili oui, Cuba non ». Voir *El Mercurio*, 07.10.70, 09.09.70, 13.09.70 *El Mercurio* lance une campagne destinée à montrer le danger de la désignation d'Allende pour la démocratie. Voir les déclarations du sous-directeur du journal à l'époque dans Fontaine, A. *Apuntes políticos*, Santiago, Universidad Santo Tomás, 2003, p.79

<sup>1099</sup> Données dans Urzúa, G. *Historia política de Chile...* p.622 et 623.

Comme le montre le Graphique 47, était donné que le PN était minoritaire, la désignation d'Allende revenait au PDC, qui se montre divisée face à la question. Si d'une part le candidat présidentiel du PDC, Radomiro Tomić, reconnaît sa défaite la même soirée des élections et son chef de campagne interprète la victoire d'Allende comme un triomphe du progressisme et estime « la majorité relative de Salvador Allende, irréfutable »<sup>1100</sup>, d'autres élus démocrates-chrétiens affirment qu'ils ne donneront pas leur vote « pour qu'un marxiste soit Président »<sup>1101</sup>.

C'est ainsi que la direction du PDC négocie avec l'UP la désignation d'Allende sous certaines conditions qui garantissent le respect des règles démocratiques<sup>1102</sup>. Rédigé par une commission mixte formée par des démocrates-chrétiens et trois représentants des Partis de l'UP – parmi lesquels, le dirigeant communiste Orlando Millas<sup>1103</sup> –, l'*Estatuto de garantías constitucionales* sera présenté au Parlement et approuvé par la majorité dans un temps record<sup>1104</sup>. Finalement, Allende sera désigné Président de la République grâce aux voix démocrates-chrétiennes.

Si ce document peut être vu comme la confirmation de l'intention de l'UP de respecter les principes fondamentaux du régime démocratique en vigueur, il démontre aussi la méfiance que provoque le projet de l'UP dans les acteurs du système politique et donc, la fragilité des institutions chiliennes aux yeux des acteurs ainsi que la détérioration de la confiance entre les dirigeants politiques. Les règles traditionnelles du système politique chilien étaient basées, au fond, sur un haut degré de confiance mutuelle, ce qui s'est vu mis en cause par la nécessité d'exiger une déclaration formelle de la part d'Allende à s'engager à respecter la Constitution<sup>1105</sup>.

Le texte deviendra une réforme constitutionnelle qui était censée garantir le respect des libertés civiles, particulièrement dans le domaine de la liberté d'expression et de la libre action des organisations (partis politiques, syndicats, organisations communautaires). Officiellement, le document voulait la mise à jour

« des concepts relatifs au Statut constitutionnel des partis politiques, de la liberté d'expression, du droit de réunion, du système d'éducation, de l'inviolabilité de la

---

<sup>1100</sup> *El Mercurio*, *El Siglo*, 05.11.70 et Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.*, T.1, p.464

<sup>1101</sup> Député PDC, Pedro Araya. *El Mercurio*, 01.10.70

<sup>1102</sup> *El Mercurio*, 09.09.70. « Si Monsieur Allende donne d'une manière réelle et efficace les garanties nécessaires qu'on a le devoir de solliciter dans certaines matières fondamentales, il peut espérer une décision favorable de notre part », assure le président du PDC, Benjamín Prado. *El Siglo*, 11.09.70

<sup>1103</sup> Les autres représentants de l'UP sont Anselmo Sule (PR, et Luis Herrera (PS). Un premier texte rédigé par le PDC *El Mercurio* et *El Siglo*, 23, 24 et 25.09.70 avait reçu une réponse d'Allende jugée « insatisfaisante » par le PDC. Le document final sera négocié. *El Siglo*, 01-03.10.70 et 07.10.70.

<sup>1104</sup> Après deux jours de travail, le projet négocié est présenté à la Chambre de députés le 08 octobre et approuvé le 15. *El Mercurio* et *El Siglo*, *El Mercurio* et *El Siglo*, 09, 14 et 16.10.70. Deux jours plus tard le texte sera approuvé par la majorité du Sénat.

<sup>1105</sup> Pendant des décennies, malgré leurs divergences idéologiques, les politiques avaient montré un certain respect des règles du jeu implicites qui allait au-delà des lois. Les accords entre les partis se discutaient normalement en dehors du Parlement, dans des dîners chez les parlementaires ou des restaurants, où assistaient les représentants de tous les partis. Valenzuela, A. *The Breakdown...* p.49

correspondance, des droits des travailleurs et de leurs organisations syndicales, de la liberté de mouvement et leur régime, des droits de diverses organisations sociales et des bases constitutionnelles de la force publique »<sup>1106</sup>.

On observe que le texte concerne particulièrement les garanties liées à la liberté de presse et d'opinion, ainsi que d'autres aspects à caractère politique qui montrent, d'une part, la préoccupation de l'opposition vis-à-vis de l'action du gouvernement en ces domaines, et, d'autre part, la volonté du gouvernement d'Allende de respecter ces garanties. Or, le texte n'inclut pas, par exemple, la propriété privée. Comme on verra plus tard, cette question sera fondamentale dans les mauvais rapports avec l'opposition et constituera la base des accusations d'illégalité et d'inconstitutionnalité adressées au gouvernement d'Allende à partir de la fin 1971.

En tenant compte des cadres distinctes qui entourent ces deux dimensions des garanties, dans une première partie on étudiera, d'abord, l'approche du gouvernement de l'UP et du PCCh des droits individuels, comprenant les droits de croyances religieuses et d'expression. Ils seront abordés à partir du traitement qui a été réservé à l'Église catholique –principalement- et aux médias. On continuera, ensuite avec le droit à la propriété pour finir, dans un second point, avec les droits d'organisation, de syndicalisation et de mobilisation.

#### ***A. La liberté de culte et d'expression : les rapports avec l'Église et les médias***

On commencera avec la liberté de croyance et de culte, en sachant que l'incompatibilité entre le christianisme et le marxisme ainsi que la persécution de l'Église par les communistes était l'une des menaces les plus utilisées par les adversaires politiques de l'UP, notamment à partir de la campagne de la terreur organisée contre le FRAP en 1964. Cependant, si la liberté de culte n'a pas été mise en question même pas par le plus dur opposant au gouvernement d'Allende et, dans un sens général, les rapports entre les hiérarchies de l'Église et du gouvernement ont été bonnes, cela ne suppose pas qu'une relation homogène entre l'Église catholique et le gouvernement d'Allende ait été établie.

Certains éléments qui rendent compte de l'attitude « hypocrite » de l'Église catholique pour quelques uns<sup>1107</sup>, plutôt « ambiguë » en tenant de rester « neutre » dans un climat social et politique extrêmement critique, à notre avis, montrent que les rapports entre l'Église catholique et le gouvernement ne sauraient pas se consommer dans la simple constatation de la liberté de culte. Le neutre soutien au gouvernement accompagné d'une méfiance à peine cachée de la part d'une partie de l'hierarchie de l'Église, nous amène à nous interroger sur certains éléments qui ont contribué à cette ambiguïté, ainsi que sur la position qu'a adopté le PCCh face à cette question. Elle s'explique, selon nous,

---

<sup>1106</sup> L' *Estatuto de Garantías constitucionales*, Archivos Salvador Allende... p.1

<sup>1107</sup> Amorós, M. « La Iglesia que nace del pueblo : relevancia histórica del movimiento Cristianos por el Socialismo », dans Pinto, J. (éd.) *Cuando hicimos historia*, Santiago, LOM, 2005, pp. 107-126

par de ux d imensions : c elle qui c orrespond à la configuration q ui entoure l'Église catholique à ce tte é poque précise, d'une pa rt, e t celle q ui r épond à l'ac tion du gouvernement.

En effet, à la fin des années soixante, produit de multiples événements, une partie de l'Église catholique chilienne a vécu un processus de « socialisation populaire » qui témoigne, d'un côté, de l'insertion de quelques religieux dans les sec teurs populaires – bidonvilles et m onde ouv rier- et , d'un au tre côté, du rapprochement d'un secte ur de chrétiens –parmi lesquels, des religieux- des idées socialistes pour interpréter le rôle de l'Église. La fin du Concile Vatican II<sup>1108</sup>, l'influence de cett e nouvelle perspective dans une partie du PDC<sup>1109</sup> et la II Con férence Gé nérale de l'Episcopat Latino-américain, à Medellín<sup>1110</sup>, sont des éléments qui expliquent ce phénomène, dont la cristallisation se produit publiquement en 1968 lorsque, sous le mandat d'Eduardo Frei (PDC), un groupe de catho liques, prêtres et sœurs occu pent la Cat hédrale de la capitale et m étent un annonce géant disant : « Pour une Église à côté du peuple et de sa lutte »<sup>1111</sup>.

Malgré les accusations de la Droite sur l'infiltration communiste au sein de l'Église, des e xpressions p olitiques du phénomène que vi t l'É glise –c omme la f ondateur du MAPU, scission du PDC qui décide son intégration à l'UP- commencent à con figurer la chute de la vieille c ondamnation e cclésiiale d u marxisme d ans u ne pa rtie de la base sociale. Ainsi, quelques prêtres ont même participé activement à la campagne de l'UP, dans le but de neutraliser la propagande récurrente du « communisme athée » que le PDC et la Droite associaient à la candidature d'Allende<sup>1112</sup>.

Pourtant, cette ambiance dans une partie de la base de l'Église catholique chilienne diffère de l'attitude de la hiérarchie de l'institution. La suspension *a divinis* des membres de l'Église qui a vaient participé à l'occupation de la Cathédrale par le Cardinal Silva Henríquez –même s'il révoquera la sanction après-, avait déjà donné le ton de ce que les évêques pensaient de ce processus. La Conférence épiscopale n'a pas reconnu la victoire d'Allende jusqu'à sa confirmation par le Parlement et a déc laré que si l'église soutenait les changements qui bénéficiaient les plus pauvres, elle avait « peur à une dictature, à un

---

<sup>1108</sup> Fernández, D. *Historia Oral de la Iglesia Católica en Santiago de Chile desde el Concilio Vaticano II hasta el golpe militar de 1973*, Cádiz Universidad de Cádiz, 1996, p.170; Amorós, M. « La Iglesia... » p.108

<sup>1109</sup> En 1965 les dirigeants du PDC Jacques Chonchol et Julio Silva Solar, donnant les lignes générales à la dite « voie non capitaliste de développement », ce qui a contribué à créer un pôle critique au sein du PDC et a été la première tentative théorique de concilier le christianisme et le marxisme. Chonchol, J. et Silva S., J. *El desarrollo de la nueva sociedad en América Latina*. Santiago, Universitaria, 2005 ; Amorós, M. « La Iglesia... » p.108

<sup>1110</sup> Dans le message final, les évêques ont parlé de la situation « tragique de sous-développement » dans le continent, des « profondes inégalités dans les revenus », des « tensions dans les classes sociales » et de la « faible participation du peuple dans la gestion du bien en commun ». *Iglesia y liberación humana. Los documentos de Medellín*. Barcelona, Nova Terra, 1969

<sup>1111</sup> 200 catholiques, sept prêtres et trois religieuses qui travaillaient dans les bidonvilles de Santiago refusent le lien traditionnel entre la hiérarchie de l'Église et la bourgeoisie, dénoncent la « violence » que provoquent les « riches et les puissants » et même « la mensonge d'une fausse démocratie dirigée par quelques uns » Amorós, M. « La Iglesia que nace... » p.108

<sup>1112</sup> Amorós, M. « La Iglesia que nace... » p.111

endoctrinement compulsif, à perdre le patrimoine spirituel de la patrie »<sup>1113</sup>, en contribuant ainsi à la campagne de la terreur de la droite.

On voit donc une Église qui n'a pas un seul visage et dont les membres vont, selon nous, se retrancher derrière trois positions face au gouvernement de l'UP. D'abord, les prêtres de tradition conservatrice –dont la plupart appartiennent à la hiérarchie de l'Église et aux cadres moyens-, qui refusent les réformes sociales et politiques et considèrent le socialisme comme un danger pour le christianisme. Ils se placent en opposition directe au gouvernement<sup>1114</sup>.

Dans l'autre extrême se situe une minorité des religieux de base qui croit à la rénovation de l'Église et qui veut re-interpréter l'action pastorale à la lumière du socialisme. Ils vont constituer un soutien pratique pour le gouvernement de l'UP et leur position connaîtra une politisation progressive qui se traduira, dans quelques cas, dans une militance active dans les partis de l'UP, dans des candidatures au Parlement –comme celle de Guido Lebreton aux parlementaires de 1973 en représentation du MAPU, avec l'opposition de l'évêque de Talca, Carlos González<sup>1115</sup>- et même dans la croyance dans la lutte armée, comme le mouvement de *Cristianos por el socialismo* (CPS)<sup>1116</sup> avec le prêtre Antonio Llidó, dirigeant du MIR et de CPS<sup>1117</sup>.

Au milieu de ces deux groupes, se trouvaient les religieux qui, étant d'accord avec la réalisation de réformes sociales et politiques, refusaient la politisation de l'Église. C'est le cas de la tête de l'Église chilienne, le Cardinal Silva et d'autres religieux, qui maintiendront avec le gouvernement des rapports de collaboration « neutre »<sup>1118</sup>. Dans ce sens, s'il est vrai que les critiques des évêques visent l'engagement des religieux à gauche plutôt que les diatribes d'extrême droite du prêtre Hasbún, nous soutenons que la position officielle de l'Episcopat a été loin de l'attitude belligérante d'autres institutions au Chili. La preuve en est qu'à cause de l'attitude de certains évêques –particulièrement

---

<sup>1113</sup> *Documentos del Episcopado. Chile, 1970-1973*, Santiago, Mundo, 1974, pp.28-30

<sup>1114</sup> Le cas le plus extrême est celui du prêtre Raúl Hasbún, directeur de la Chaîne de télévision de l'Université catholique du Chili. Son cas sera traité plus bas.

<sup>1115</sup> *El Mercurio* et *El Siglo*, 14.09.72

<sup>1116</sup> Créé à partir de la réunion de 80 prêtres en avril 1971 après le triomphe de l'UP, ce groupe préconisait la compatibilité entre le marxisme et le christianisme et considérait nécessaire la mobilisation populaire pour faire face aux problèmes de sous-développement. Amorós, M. « La Iglesia que nace... » p.112. La radicalisation du mouvement est rapide. Voir le rapport final de la Première rencontre latino-américaine de CPS, en avril 1972. *Los cristianos y el socialismo. Primer encuentro latinoamericano*. Buenos Aires, Siglo XXI, 1973, cité par Amorós, M. « La Iglesia que nace... » p.108

<sup>1117</sup> Le prêtre Antonio Llidó, d'origine espagnol, a assumé la direction politique du Comité local intérieur du MIR de la province de Valparaíso lorsqu'il a été suspendu de ses fonctions par l'évêque de la région, Emilio Tagle, en mai 1972. Le prêtre a disparu en 1974 par l'action de la DINA. Amorós, M. « Antonio Llidó, un sacerdote revolucionario », dans García, P. *Estrategias de poder en América latina*. Barcelona, Universidad de Barcelona, 2000, pp.297-311

<sup>1118</sup> Comme par exemple, l'évêque de Talca, Carlos González, qui avait publiquement approuvé en 1971 la déclaration des 80 prêtres en considérant « qu'il était légitime pour un chrétien de soutenir la construction du socialisme au Chili », mais qui refuse en 1972 la candidature parlementaire du prêtre Lebreton. Amorós, M. « La Iglesia que nace... » p.113

du Cardinal Silva Henríquez-, une partie de la Droite a dénoncé l'« infiltration marxiste » au sein de l'Église<sup>1119</sup>.

Une série de déclarations et d'actions nous permettent de conclure l'intérêt de la hiérarchie de l'Église pour ne pas se constituer en pouvoir politique qui pourrait bloquer l'action du gouvernement et montrent que le Cardinal, en particulier, était en faveur de certaines transformations de l'ordre social au Chili<sup>1120</sup>. Ces membres de l'Église catholique chilienne, tentent de garder une position plus « neutre » face au gouvernement, ce qui deviendra de plus en plus difficile à cause de la polarisation de la société chilienne. Dans ce cadre, certaines actions de la hiérarchie montreront une Église « ouverte » aux changements mais « neutre » politiquement en parlant<sup>1121</sup>, d'autres montreront des choix plus politiques, qui entraîneront les attaques directes de la droite comme l'entretien entre Fidel Castro et un groupe d'évêques, parmi lesquels le Cardinal<sup>1122</sup>, et d'autres actions montreront une Église plus traditionnelle et contraire aux transformations<sup>1123</sup>.

Outre le processus vécu au sein de l'Église catholique chilienne, la nature et l'action du gouvernement et des partis de l'UP, a influencé cette attitude ambiguë de l'Église. D'une part, le programme de l'UP n'affichait pas les traits d'un athéisme intolérant, mais il promettait, à l'inverse, de garantir la liberté de culte. Plus important encore, certaines forces politiques de l'alliance revendiquaient les valeurs chrétiennes comme faisant partie de leur identité politique, comme à l'origine, le MAPU et plus tard, l'IC. D'ailleurs, les fondateurs de l'IC se pressentaient eux-mêmes comme répondant au besoin d'offrir une voie politique propre aux secteurs chrétiens qui soutenaient ou pouvaient soutenir le gouvernement<sup>1124</sup>.

D'autre parts, la forme de matérialisme marxiste que les deux principaux partis de l'alliance affichaient –qui menait à l'athéisme et provoquait l'inquiétude des membres de l'Église<sup>1125</sup>–, créait « une frontière d'exclusion entre croyance religieuse et la position

---

<sup>1119</sup> Celedón, R. « Los cristianos y el Gobierno Popular de Salvador Allende », *Plural*, no. 2, août-déc. 1983, pp.33-52

<sup>1120</sup> Le Cardinal Silva affirmera que les réformes fondamentales contenues dans le programme de l'UP sont soutenues par l'Église Catholique et plus tard, que la nationalisation du cuivre a été constitutionnellement impeccable. *El Mercurio*, *El Siglo*, 11.11.70, 23.10.71, *El Mercurio*, 12.04.71 Dans l'homélie de la Paque de résurrection, il se prononcera en faveur de « profondes et urgentes rénovations » *El Siglo*, 16.04.72

<sup>1121</sup> Comme la déclaration des évêques disant que « le processus de changements qu'on mène, ne peut pas être fait sans le sacrifice des privilégiés d'hier et d'aujourd'hui » ou la demande de l'Episcopat chilien au Synode d'évêques à Rome de traiter le problème de la nationalisation des ressources naturelles dans les pays du Tiers monde. *El Siglo*, 21.10.71

<sup>1122</sup> L'entretien s'est déroulé pendant la visite de Castro au Chili, ce qui a été critiqué vivement par le PN. *El Mercurio*, *El Siglo*, 26.11.71

<sup>1123</sup> Dans le document de travail « Evangile, politique et socialisme », les évêques avertissent sur les risques de collaborer avec les forces socialistes et confirment l'impossibilité pour tout représentant officiel de l'Église catholique d'opter pour un parti ou un groupe politique déterminé. Pacheco, L. *El pensamiento político de los obispos chilenos. 1962-1973*, Santiago, Salesiana, 1985, 153-203

<sup>1124</sup> Corvalán Márquez, L. *Los partidos políticos...* pp.104-108

<sup>1125</sup> Selon le prêtre jésuite José Aldunate, en octobre 1970, dans une rencontre réalisée après l'élection d'Allende comme Président, l'inquiétude entre les 200 participants pour l'arrivée du nouveau gouvernement était telle, que le Cardinal les a appelé à être prêts même pour le « martyr ». Aldunate, J.

politique de gauche »<sup>1126</sup>. Durant les années soixante et soixante-dix, cet athéisme a été un élément négatif important pour la création d'un champ symbolique commun des croyants de diverses orientations politiques et il a éloigné l'Église catholique de la gauche donnant, finalement, un argument récurrent aux anticommunistes<sup>1127</sup>. Ainsi, les croyants s'incorporaient normalement aux partis de droite ou au PDC, formés majoritairement par des catholiques. Lorsqu'à la fin des années soixante, surgit un important mouvement catholique de gauche, il n'intègre pas le PS ou le PCCh, mais il fonde ses propres partis (le MAPU, l'IC).

Si nous sommes d'accord avec la réflexion globale de Vergara quant aux système chilien de partis, son analyse considère le PCCh –et la gauche –en général– en tant qu'institution homogène, sans tenir compte de la diversité existante au sein du parti et parmi ses militants, ce qui les PC s'efforcent normalement pour cacher. En effet, si l'allégeance du PCCh à l'égard de l'URSS a entraîné le parti à la chasse des franc-maçons aux années quarante et lui a empêché de condamner la persécution des juifs par les soviétiques –ce qui a provoqué le départ d'un député communiste de confession juive à la fin des années quarante<sup>1128</sup>–, on observe que l'approche du PCCh à la religion catholique est assez particulière.

Comme on l'a constaté dans les chapitres précédents, le pragmatisme et l'habitus démocratique du PCCh sont des éléments fondamentaux avec lesquels le parti fait face aux tensions produites entre les domaines téléologique et sociale, en développant un savoir faire particulière qui lui permet de se placer comme un acteur d'importance au sein du système de partis chiliens. Dans ce sens, et par rapport à la religion, la direction du PCCh –tout en tenant compte de l'influence historique de l'Église catholique au Chili en tant qu'institution mais surtout dans la vie quotidienne des gens, a permis la profession de la foi catholique au sein de l'organisation et a considéré important, notamment à partir des années soixante, l'incorporation du groupe « chrétiens » au processus de changement envisagé par le parti.

La pratique de la religion était tolérée au sein du parti depuis l'origine de l'organisation. América Godoy, militante communiste née en 1933 au sein d'une famille « athée », raconte que quand elle était petite et sa famille s'est installée au Nord du Chili pour que son père –membre du CC– puisse organiser le parti dans la région, ils ont dû s'habituer à de nouvelles « règles », « difficiles d'absorber », propres à la région : les habitudes religieuses. « Les réunions se faisaient après la messe et avant que le s

---

*Un peregrino cuenta su historia*, Santiago, Ed. Ignacianas, p.105, cité par Amorós, M. « La Iglesia que nace... » p.111-112

<sup>1126</sup> Vergara, J. « El pensamiento de la izquierda chilena en los sesenta », dans Varas, A. *El Partido comunista...* pp.261-337, p.272

<sup>1127</sup> *Ibid.* p.273

<sup>1128</sup> Natalio Berman, né à Odessa, en l'ancienne URSS –aujourd'hui en Ukraine–, a grandi au Chili. De profession médecin chirurgien, il sera élu député communiste pour la période 1945-1949, mais il quittera le PCCh à cause des massacres de juifs réalisés dans l'URSS, que le parti refuse de condamner. Il se consacre définitivement à la cause sioniste. Donoso, R. *Alessandri, agitador y demoleador*. México, F.C.E, 1954, pp.206 et 306, Fuentes, J. et Cortés, L *Diccionario político de Chile (1810-1966)*, Buenos Aires, Orbe, 1967, pp.65

camarades partaient chez eux », se rappelle Godoy et souligne, « la messe, parce qu'à Iquique ils étaient tous catholiques. Bon, pas tous, mais une grande quantité : des camarades qui allaient à la messe et après allaient au Parti. Surtout aux *Misas del Gallo* et toutes ces trucs »<sup>1129</sup>. Elle explique que ces militants « gardaient du temps pour leur religion », ce qui lui a rendu curieuse : « Et pourquoi sont-ils catholiques ? Et pourquoi vont-ils à la messe ? », demandait Godoy à ses parents. « Pour moi cela était tellement bizarre... j'avait six ou sept ans »<sup>1130</sup>.

Mais, de la même manière qu'une partie des militants communistes professaient leur religion, une autre grande partie, comme Godoy et sa famille, éprouvaient de la méfiance envers l'Église catholique. D'ailleurs, dans le temps, bien que la pratique de la religion catholique par la masse ouvrière n'ait pas été interdite, elle était mal vue au sein du PCCh, ce qui n'était pas le cas parmi les professionnels et les intellectuels du parti. Comme l'affirme en 1972 la revue *Principios* dans un effort pour incorporer les chrétiens à la base de soutien du gouvernement d'Allende, il y avait « avant » dans le parti « des positions de sectarisme fermé, des vestiges d'anticléricalisme simpliste et anachronique parmi des militants révolutionnaires », qui se montraient « tout-puissants, possédant la vérité scientifique pleine, face à un travailleur qui était considéré ignorant, en retard, comme ayant des préjugés obscurs juste à cause d'avoir connu ses conceptions religieuses »<sup>1131</sup>.

Or, de nombreux dirigeants étaient des catholiques fervents. Le PCCh comptait aux années soixante et soixante-dix –et jusqu'au présent-, avec des « chrétiens de formation, comme moi, et pas seulement moi, mais beaucoup », affirme le membre du BP et du CC, Jorge Insunza<sup>1132</sup>, dont l'ex-secrétaire des JJCC et du PCCh, Gladys Marín<sup>1133</sup>. Les militants communistes témoignaient donc d'une diversité –caché par le discours matérialiste du parti- qui permettait l'existence de croyants catholiques, d'agnostiques convaincus, d'athées et de ceux qui critiquaient l'Église catholique comme institution « bourgeoise ».

Or, nous soutenons qu'au-delà de cette diversité au sein du PCCh, les « chrétiens » représentaient pour le parti une catégorie sociale et politique nombreuse et influente au Chili et, dans ce sens, était appelée à se joindre à la majorité que les dirigeants communistes voulaient former pour pouvoir réaliser les transformations prévues. Donc, déjà en 1964, le parti se lance vers une campagne de pé nétration des secteurs « catholiques », dans un premier temps, et plus largement « chrétiens », par la suite. Les tentatives de rapprochement entre le PCCh et les catholiques avaient déjà commencé en 1962, lorsque le membre du CC Orlando Millas, publie plusieurs textes sur la question, dans lesquels il annonce que « nous désirons fortement que les catholiques partagent avec

---

<sup>1129</sup> América Godoy, entretien avec l'auteur, Santiago, 07.04.05

<sup>1130</sup> *Ibid.*

<sup>1131</sup> Castillo. M. « Los Cristianos y el proceso revolucionario », *Principios*, 144, mars-avril 1972, pp.37-59, p.46

<sup>1132</sup> Jorge Insunza, entretien avec l'auteur, Santiago, 04.05.05

<sup>1133</sup> Gladys Marín, secrétaire générale des JJCC à partir de 1966, du PCCh (1994 et 2002) et président du Parti (2002-2205) était dévote à la Vierge d'*Andacollo*. Elle allait tous les ans à la fête de célébration. Jorge Insunza, entretien avec l'auteur, Santiago, 04.05.05

nous et avec nos alliés la responsabilité de créer ensemble le nouveau visage du Chili »<sup>1134</sup>.

À notre avis, la définition de la catégorie « chrétiens » du PCCh vise un groupe particulier, composée par les classes moyennes et les professionnels indépendants ou liés à des organisations progressistes, comme le PDC, en excluant, par exemple, les catholiques conservateurs de droite, impossibles de rattacher à la basse droite du gouvernement. À ce point de vue, il est profondément en désaccord avec les principes du projet communiste. Selon nous, la catégorie « chrétiens » du PCCh ne correspondrait pas, non plus, à *Cristianos por el socialismo* ni à la base chrétienne des organisations qui, appartenant à l'UP, comme le MAPU ou l'IC –issus du PDC et 1968 et 1971, respectivement-, se radicalisent et adoptent des positions plus extrêmes proches du MIR et avec lesquelles le PCCh avait des divergences idéologiques fortes au niveau doctrinaire et culturel<sup>1135</sup>.

Pourtant, afin d'attirer la masse de « chrétiens », les dirigeants du PCCh insisteront sur la participation des « chrétiens » à l'UP à partir de la présence des anciens militants démocrates-chrétiens (MAPU et IC)<sup>1136</sup> et souligneront les points de « contact » entre les communistes et l'univers chrétien. Le PCCh montrera par exemple ses dirigeants à côté des prélats avec des titres et légendes qui soulignent le dialogue entre les deux groupes<sup>1137</sup>, organisera des activités publiques en bénéfice des institutions religieuses – comme le choix des JJCC et du département de la jeunesse de la CUT, sous l'influence communiste, de peindre la Cathédrale lors des journées de travail aux volontaires bénévoles<sup>1138</sup> – et réfléchira sur les points de convergence entre les chrétiens et le marxisme ainsi que l'importance de leur participation au processus de transformations<sup>1139</sup>.

Or, la réflexion du parti sur la participation des « chrétiens » au processus de changements est limitée et manque d'une vision à long terme qui permette d'incorporer ce groupe effectivement et dans la théorie au processus de changements. Comme

---

<sup>1134</sup> Il publie même un livre: « *Los comunistas, los católicos y la libertad* », dans lequel il défendait la confluence de marxistes et de chrétiens.

<sup>1135</sup> Les relations entre le PCCh et les groupes chrétiens organisés, comme le CPS connaissaient des difficultés provoquées par des différences idéologiques et culturelles. « Ces chrétiens arrivaient à la gauche généralement avec une influence du « marxisme critique », particulièrement d'auteurs comme Gramsci, Korsch, Luckacs, Poulantzas », affirme Luis Maira, député MAPU, « ce qui les entraîne dans des affrontements avec les manifestations d'orthodoxie réductrice de la pensée révolutionnaire » du PCCh. Cité par Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.*, T.2, p.41-42

<sup>1136</sup> Voir par exemple Castillo. M. *Op.cit.* p.42

<sup>1137</sup> Comme les photos publiées dans l'article de Castillo, à page complète par *Principios*, montrant le secrétaire général du PCCh et le Cardinal en pleine conversation avec la légende : « LE CARDINAL de l'Église Catholique, Raúl Silva Henríquez, dialogue avec Luis Corvalán, Secrétaire général du Parti communiste du Chili. *Ibid.* p.44

<sup>1138</sup> Les *Trabajos voluntarios*, étaient des journées organisées par le gouvernement d'Allende, consacrées à la réalisation de travaux bénévoles volontaires. Le PCCh publie aussi les photos des jeunes communistes en train de nettoyer les murs de la Cathédrale.

<sup>1139</sup> « La participation des chrétiens dans le processus révolutionnaire chilien constitue l'un des éléments importants de l'une des caractéristiques de ce processus », à savoir, « ce qui on a désigné comme le pluralisme idéologique au sein des forces révolutionnaires », souligne Castillo. M. *Op.cit.* p.37

l'affirme Daire, une « analyse dynamique » sur l'avenir du groupe « chrétiens » ainsi que sur les caractéristiques nationales appliquées au processus de changements, a manqué dans l'approche du PCCh face à des questions comme le rôle des « chrétiens » chiliens dans le processus<sup>1140</sup>. En effet, la revue *Principios* ne publie qu'un seul article consacré aux « chrétiens » durant la période de l'UP, alors que l'importance du sujet à ce moment-là était évidente, vu que la mobilisation contre le gouvernement qui commençait à s'organiser à partir de la fin de 1971. Selon Daire, « l'analyse politique du PCCh aurait été plus riche et plus efficace, plus politique en définitive, s'il avait incorporé cette variable à son analyse dans le même niveau qu'il l'a fait avec d'autres variables »<sup>1141</sup>. Par conséquent, nous soutenons que les chrétiens étaient pour le PCCh une catégorie très importante dans la mesure où elle pouvait contribuer à former une base de soutien au gouvernement qui permettait la mise en pratique de ses mesures prévues dans le projet. Mais, au-delà de cet aspect, nous constatons que le PCCh n'a pas donné un rôle concret aux « chrétiens » dans le projet, ce qui expliquerait les affirmations de Daire.

En général, on constate les bonnes relations entre le gouvernement et le PCCh, d'une part, et l'Église Catholique, d'autre part. Bien qu'aucun des trois ne soit homogène ni unidirectionnel dans ses actions. Allende cherchera le soutien des Églises – et particulièrement de la Église catholique – afin de légitimer et consolider son image face à l'opposition, notamment lors de conflits armés. Par exemple lors de la grève de camionneurs, en octobre 1972<sup>1142</sup>, ou lorsque après le coup d'État raté, de juin 1973, l'aide du Cardinal sera cruciale pour entamer des négociations avec le PDC afin d'éviter un conflit armé. Comme le reconnaît le dirigeant socialiste modéré, Aniceto Rodríguez, « la politique constante du gouvernement de l'UP envers l'Église catholique a été respectueuse, aussi bien envers l'Église comme institution qu'envers ses pasteurs et ses fidèles » et ajoute que « la gauche de 1970 soulignait ainsi une politique envers l'Église qui avait été déjà manifestée avec le même sentiment d'harmonie que durant la période du Front populaire en 1938 »<sup>1143</sup>.

Dans une ambiance extrêmement conflictuelle, la hiérarchie de l'Église catholique répondra à l'attitude d'Allende avec des déclarations du style modéré et le Cardinal soutiendra, personnellement, les gestes du Président Allende afin d'éviter un conflit armé sans provoquer une confrontation majeure avec l'opposition. C'est dans ce sens que doit être entendu l'appel au dialogue et à chercher des points de consensus pour parvenir à une justice pour tous et aux transformations sociales nécessaires, réalisé par le Cardinal deux mois avant le coup d'État pour éviter la lutte armée et réinstaller la paix entre les chiliens<sup>1144</sup>.

---

<sup>1140</sup> Daire, A. « La Política del Partido comunista... » pp.232-233

<sup>1141</sup> *Ibid.* p.233

<sup>1142</sup> Allende se réunira avec les représentants des Églises catholique, protestant et juive. *El Siglo et El Mercurio*, 19.10.72. En plus, il entamera des conversations avec les évêques catholiques, les commandants en chef des forces armées et les dirigeants des partis de l'UP. *El Siglo et El Mercurio*, 21.10.72

<sup>1143</sup> Cité par Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* T.II, p.133

<sup>1144</sup> *El Siglo et El Mercurio*, 17.07.73. Dans le même sens doit être entendu l'appel lancé par la conférence épiscopale aux autorités et aux citoyens en général, à éviter un affrontement, à maintenir la continuité institutionnelle, à continuer le processus de changements et à collaborer pour le rétablissement de la paix et du respect des forces *El Siglo et El Mercurio*, 22.10.72

Un deuxième élément concernant les libertés individuelles qui a été respecté par le gouvernement et le PCCh, est la liberté d'expression. Comme le reconnaît l'historien Claudio Rolle, l'image « extra-muros » du Chili pendant l'UP ne correspondait guère à l'image de la réalité domestique, c'est-à-dire, à la réalité du conflit politico-social qui a caractérisé le pays, particulièrement à partir de l'été 1973. Les médias témoignaient des gestes et des tons d'exclusion et de disqualification qui devenaient fébriles, en parvenant ainsi, dans les espaces de diffusion strictement politiques, à des épisodes emblématiques de la crise d'une société qui se considérait démocratique<sup>1145</sup>.

Les chercheurs sont d'accord sur le fait que, si les médias n'ont pas provoqué cette ambiance de polarisation aiguë ni la phase terminale du système démocratique, ils ont contribué de manière ouverte et irresponsable à faire incontrôlable le conflit politique<sup>1146</sup>. En effet, loin d'être contrôlés par un pouvoir politique centralisé, comme craignaient les opposants de l'UP –et comme il était d'ailleurs le cas dans les pays du « socialisme réel »<sup>1147</sup>–, sous le gouvernement de l'UP les médias chiliens proches au gouvernement et d'opposition –de droite et de centre- ont abusé de la liberté d'expression dans tous les domaines : presse, radio ou télévision.

Pour comprendre ce phénomène, deux éléments sont importants : la propriété des médias qui, à l'exception des chaînes de télévision –qui a connu pourtant la même situation–, était partagée par des partis politiques et des propriétaires privés qui étaient fortement engagés en faveur du gouvernement ou de l'opposition. Cela a provoqué un affrontement assez direct, même avant l'accès au gouvernement d'Allende. Au fur et à mesure que la polarisation de la société s'installe, l'affrontement entre les deux camps deviendra de plus en plus violent.

D'autre part, l'attitude des tribunaux, censés juger, selon la loi, les abus commis par les médias, n'ont pas été à la hauteur de leur mission. Ils recevaient les plaintes portées par le gouvernement et l'opposition contre les abus des médias, mais en montrant une action arbitraire, leurs jugements étaient différents selon le plaignant. Si, afin de ne pas être accusé d'autoritarisme, le gouvernement d'Allende a tenté de résoudre par la voie légale les diatribes de l'opposition, les juges déterminaient dans la plupart des cas, des peines beaucoup plus dures à l'encontre des médias proches du gouvernement que contre les médias appartenant à l'opposition. Cela a entraîné –notamment dans le cas des stations de radio- l'action directe du gouvernement et bien de fois illégale, pour stopper les appels de l'opposition à la mobilisation et aux actes séditionnels contre le gouvernement.

---

<sup>1145</sup> Rolle, C. « 1973: La « No historia » de un año crucial », dans Rolle, C. (coord.) 1973. *La vida cotidiana de un año crucial*, Santiago, Planeta, 2003, pp.9-30, p.21.

<sup>1146</sup> Bernedo, P. « La prensa escrita durante la Unidad popular y la destrucción del régimen democrático en Chile », dans Rolle, C. (coord.) 1973. *La vida cotidiana ...* pp.59-95, p.59; Dooner, P. *Periodismo y Política. La prensa de derecha y de izquierda, 1970-1973*, Santiago, Ed. Andante-Hoy, 1989 et Santibáñez, A. dans Dooner, P. *Periodismo y Política...* p.9

<sup>1147</sup> Ici on fait référence aux pays socialistes appartenant au bloc d'influence soviétique d'Europe orientale et Cuba, car c'étaient ces pays qui étaient la référence pour les opposants à l'UP.

On commencera avec la presse écrite, pour continuer ensuite avec la radio et finir avec la télévision. Vers 1970, la propriété des médias écrits était divisée entre les groupes économiques et les groupes politico-économiques ou de partis politiques<sup>1148</sup>. Parmi les premiers on trouvait les journaux appartenant à la famille Edwards, dont le plus sérieux, important et de loin le plus influent au pays, *El Mercurio* de Santiago, représentait les intérêts de la droite et influençait la scène politique du pays sans grand contrepoids<sup>1149</sup>. Il y avait d'autres journaux plus « neutres », qui connaîtront une radicalisation de leurs positions : soit vers la Droite<sup>1150</sup>, soit vers la Gauche<sup>1151</sup>.

Avant le mandat d'Allende, les médias écrits propriétés des groupes politico-économiques et aux partis politiques appartenaient plutôt aux partis de l'UP (PCCh et PS) et au PDC, ils étaient considérés comme « sérieux » et pouvaient exercer un certain degré d'influence sur les élites au-delà du secteur idéologiquement représenté<sup>1152</sup>. Or, de nouveaux journaux seront créés par les partis de l'UP et notamment par l'opposition, avec l'objectif direct de la lutte politique : soit pour provoquer la chute du gouvernement, soit pour attaquer l'opposition<sup>1153</sup>. Tellement évidente était leur mission, que plusieurs médias écrits de l'opposition disparaîtront aussitôt la chute d'Allende<sup>1154</sup>.

On constate, d'abord, que la presse en générale a profité d'une totale liberté. D'expression, tout d'abord, car non seulement le gouvernement de l'UP n'a pas appliqué la censure, mais la presse a commis, à l'inverse, des abus jamais vus dans l'histoire du pays sous le prétexte de la liberté d'expression. La liberté de la presse se traduit aussi dans l'indépendance d'administrer les moyens de communications, comme par exemple pour engager ou licencier leur personnel. On s'aperçoit en plus que, dans le domaine de la pénalisation des abus commis par la presse, le gouvernement a respecté les normes légales en vigueur, en passant toujours par les tribunaux et en respectant les jugements judiciaires. On se rend compte, enfin, que malgré la campagne de la Droite qui voulait faire croire aux tentatives du gouvernement –et notamment du PCCh- pour s'emparer des médias, le gouvernement ne les contrôlera jamais ni mènera des incitatives dans ce sens.

<sup>1148</sup> Voir Portales, D. *Poder económico y libertad de expresión. La industria de la comunicación chilena en la democracia y el autoritarismo*, Santiago, Ed. Nueva imagen, 1981

<sup>1149</sup> *El Mercurio* avait 100 mille exemplaires en semaine et 340 mille les dimanches. Reyes Matta, F. « Mass media, polarización y cambio social: Chile durante el gobierno de Allende », dans Reyes Matta, F. et al. *Investigación sobre la prensa en Chile (1974-1984)*, Santiago, CERC-ILET, 1986. D'autres journaux appartenant à la famille Edwards: *Las Últimas Noticias* et *La Segunda*

<sup>1150</sup> *La Tercera*, du groupe Picó, propriété d'entrepreneurs proches du PR, n'était pas un journal « militant ». Il a gagné une image d'indépendance pendant les deux premières années d'Allende, même s'il se considérait « opposant ». Bernedo explique cela par la « dispersion » du radicalisme en 1970, quand la direction officielle a rejoint l'UP. Bernedo, P. *Op.cit.* p.61 Son tirage : 200 mille exemplaires au début 1971 et 270 mille en 1973.

<sup>1151</sup> *Clarín*, de l'entrepreneur Darío Saint-Marie jusqu'en 1972, de caractère « très populaire ». Un « phénomène éditorial des années soixante », il est devenu l'un des journaux de plus grand tirage, en dépassant les 150 mille exemplaires par jour. Sa position plutôt officielle sous le mandat de Frei, a passée à être frontale contre la Droite et Alessandri pendant la campagne présidentielle de 1970. Il appartiendra à partir de 1972, au PS. Matta, F. *Op.cit.*

<sup>1152</sup> *El Siglo* (du PCCh), *Noticias de Última Hora* (PS), *La Prensa* (de propriété du PDC)

<sup>1153</sup> Pour l'UP, le tabloïde populaire *Puro Chile*, créé par le PCCh en avril 1970. Pour l'opposition, la revue *PEC*, *SEPA* et *Qué Pasa* –apparues en 1971-, ainsi que le journal *Tribuna* –créé en mars 1971- par le PN.

<sup>1154</sup> *SEPA*, *TRIBUNA* et *PEC*

En premier lieu, la presse a bénéficié d'une liberté d'expression sans limites, ce qui a contribué, dans le cas de la presse de Droite, à délégitimer le gouvernement et le système démocratique. Car, si l'on tient compte du fait les médias sont le « tissu » qui connecte le système démocratique<sup>1155</sup> et que les médias sont la « principale institution à travers laquelle les citoyens peuvent comprendre leur société »<sup>1156</sup>, les excès que la presse a commis au Chili expliquent, en partie, ce que le public de cette époque entendait sur sa propre société et quels pouvaient être les résultats prévisibles pour la démocratie. Si la presse de droite comme de gauche –sérieuse ou populaire- a partagé un point de vue manichéen, violent et intransigeant qui a contribué à la polarisation de la société chilienne<sup>1157</sup>, nous allons concentrer nos exemples sur la presse contraire au gouvernement, car notre objectif est de montrer la liberté d'expression dont bénéficiait l'opposition. Cela n'empêche la reconnaissance des abus commis par la presse de gauche.

Deux types d'action de la presse d'opposition ont été reconnues dans les études réalisées sur cette question : celle de la presse « de combat », qui a commencé sa campagne contre le gouvernement, puis contre le système en général, avec un langage scatologique, grossier et diffamatoire, notamment à travers la disqualification personnelle : un langage destiné à « ridiculiser » et à « détruire moralement l'adversaire politique »<sup>1158</sup>. Et l'action de la presse « sérieuse », qui, avec un langage plus sobre, réalise une disqualification personnelle et aux institutions fondamentales de la démocratie, avec la publication d'informations vraies et fausses, destinées à miner les bases des institutions en vigueur et à créer une méfiance progressive envers le système de représentation. La campagne voulant créer la panique collective et la méfiance envers le gouvernement et ses partisans a fini avec les appels directs à des solutions ouvertement en dehors de l'ordre juridique démocratique, comme le coup d'État.

On prendra juste quelques exemples pour montrer cet aspect. Dans les cas des attaques personnelles que la presse de combat d'opposition lance contre tout ce qui ne soit pas d'opposition, on trouvera, évidemment, les diatribes contre les membres du gouvernement –particulièrement Allende-, mais aussi contre les membres du PDC qui sont pour le dialogue avec le gouvernement –Rado miro Tomic, Bernardo Leighton-, contre la hiérarchie de l'église catholique qui appelait au dialogue –l'archevêque de Santiago, Raúl Silva Henríquez- et contre les membres des Forces armées qui respectaient la Constitution<sup>1159</sup>.

<sup>1155</sup> Gunther, R., Montero, J. R. et Wert, J. « The media and politics in Spain : From dictatorship to democracy », dans Gunther, R. et Mughan, A. (éds.) *Democracy and media: a comparative perspective*, Cambridge, Cambridge UP, 2000

<sup>1156</sup> McConnell, P. et Lee, B. « The role of the Media in Democratization », Communication présentée lors de la *Conferencia de la Asociación Internacional para la Investigación de Comunicación y Medios*, Barcelona, juillet, 2002

<sup>1157</sup> À ce propos, voir l'excellent et détaillé travail de Patricio Dooner, *Periodismo y política. La prensa de derecha et izquierda 1970-1973*, Santiago, Ed. Andante, 1989

<sup>1158</sup> Escandón, A. « Censura y liberalismo en Chile a partir de 1990 », dans *Cuadernos de Investigación del Mundo Latino*, Université de Nazán, Japon, mai 1999. Voir la version électronique [www.nakamachi.com/censura/index.html](http://www.nakamachi.com/censura/index.html)

<sup>1159</sup> Quelques exemples : « Bêtise et démagogie. Le Cardinal fait la concurrence à Tomic », *PEC*, 13.11.70, Une et p.11, « Soit Bachelet part, soit il enlève l'uniforme ! Il ne peut plus l'utiliser sur le t-shirt

Allende sera ainsi montré comme l'incarnation de tous les vices : l'incapacité, la corruption, le goût à boire, l'âge, le sexe, les erreurs. Une photo publiée par *Tribuna* montrait Allende s'accroupissant, ayant à l'un de ses côtés le Cardinal et de l'autre le président de la CUT, le communiste Luis Figueroa ; le titre vulgaire « Allende pousse », était accompagné de deux sous-titres : « Pour que tous ses bons désirs sortent enfin » et « En poussant, le « Camarade » est aidé dans ses efforts par Luis Figueroa et S.E. le Cardinal Silva »<sup>1160</sup>. Les jours précédant le coup d'État, *Tribuna* a publié un article sous le titre « Démission et suicide », qui accusait Allende d'« ambition », « ivresse du pouvoir », « désordres psychiques presque démoniaques », « inclination excessive aux aventures sentimentales avec des manifestations morbides et anormales ». Le journal signalait que la seule solution était le suicide<sup>1161</sup>. D'autres dirigeants de l'UP ont été aussi la cible des attaques<sup>1162</sup>. Les communistes ont reçu particulièrement les attaques de la presse et des dirigeants de droite<sup>1163</sup>.

Dans le domaine de l'effondrement institutionnel, *El Mercurio* insistera sur l'esprit arbitraire et dictatorial du gouvernement, sur la violence et « l'atmosphère de menace et d'incertitude », sur les fraudes électoraux que, selon le journal, le gouvernement organise et sur les actions qu'il appelle à réaliser au-delà des « discours »<sup>1164</sup>. Des informations fausses comme « C'est confirmé : un *allendiste* a tué le général Schneider », alors que les assassins appartenaient à l'extrême droite<sup>1165</sup>, « Un criminel communiste des JAP a tiré sur une femme enceinte » et « Le PC a fait appel aux armes », faisaient partie des titres courants de la campagne de panique organisée par la presse d'opposition, qui publiait même « Le manuel de la résistance : apprenez à défendre votre foyer d'une attaque extrémiste »<sup>1166</sup>.

---

communiste » *Tribuna*, 08.05.73, p.1, « D'être un bon soldat, à être un mauvais politicien. La métamorphose du général Prats », *PEC*, 05.01.73, p.13 Voir Donner, P. *Op.cit*

<sup>1160</sup> *Tribuna*, 02.05.72, p.1

<sup>1161</sup> *Tribuna*, 07.11.73, p.3

<sup>1162</sup> Comme le ministre de l'Agriculture, Jacques Chonchol, le dirigeant du PS Carlos Altamirano et du MAPU José Antonio Viera Gallo. Voir Donner, P. *Op.cit*

<sup>1163</sup> Luis Guastavino –député- était appelé « Sourcil de porc », « Couvert de pellicules », Orlando Millas – député et ministre d'Économie- « Petite bouche de pot » et le Ministre secrétaire du gouvernement, Daniel Vergara, « Angel Face », « Barnabás », « Visage de hache », « Poupée du diable » et « Sucette à fer ». *Tribuna*, 01.04.71, 30.06.71, p.3; 03.05.72, p.1 et centrales; 01.04.71, p.2 Le président du PN, Sergio O. Jarpa, a même lancé à la presse : « Je comprends qu'avec sa funeste image il n'ait pas pu opter à la profession de clown », *Tribuna*, 13.03.72, pp.1 et 20.

<sup>1164</sup> « La semaine qui a précédé à la Fête nationale, restera dans l'histoire du Chili marquée par un parenthèse de confusion et d'anormalité (...) une atmosphère de menace et d'incertitude » « L'opinion nationale commence à s'inquiéter à cause de ces procédures à la proximité des élections parlementaires de mars prochain et, avec juste raison, les partis opposants craignent que on ait déjà lancé une campagne destinée à entraver les élections » « Il est l'heure que règnent à nouveau dans les plus hautes sphères, la raison et l'acceptation des normes démocratiques, qui ne se sauvegardent pas avec des discours, mais avec les actes des hommes publics » *El Mercurio*, 19.09.72, p.3

<sup>1165</sup> *PEC*, no. 404, 04.06.1971, pp.1 et 9. Cité par Donner, P. *Op.cit*. p. 58

<sup>1166</sup> *Tribuna*, 08.09.72, p.10, 22.10.72, p.2 respectivement et *SEPA*, et 20 au 26 juin 1972, p.1 Cité par Donner, P. *Op.cit*. p. 60

La fin du gouvernement d'Allende, par des moyens constitutionnels, par des appels au suicide et au coup d'État, se fera en fin, ouvertement soutenue par la presse d'opposition<sup>1167</sup>. « Ce pays a été fondé comme base militaire »<sup>1168</sup>, rappelait *El Mercurio* et affirmait qu'« aujourd'hui, (...) la patrie rend hommage à son armée et attend confiée que ses hommes sauront accomplir avec le noble contenu de leur devoir professionnel de soldats chiliens »<sup>1169</sup>. D'autres appels sont plus directs : « Le futur du Chili : Dictature militaire ou dictature marxiste »<sup>1170</sup>.

Comme on peut le constater, la presse d'opposition n'a pas subi la censure par le gouvernement ni ne s'est vue restreindre la liberté d'expression, malgré que la campagne menée par les médias d'opposition chiliens à l'étranger ait tenté de faire croire le contraire même à la Société interaméricaine de presse (SIP)<sup>1171</sup>. Il sera nécessaire la réalisation d'une réunion de la SIP à Santiago du Chili en octobre 1972, pour que les dirigeants de la SIP soient rassurés. Le président de la SIP, Rodrigo Madrigal, dira d'ailleurs publiquement, qu'il ne se rend pas au Chili pour participer aux débats locaux, car il estime qu'au Chili existe une liberté de presse pleine<sup>1172</sup>.

La presse écrite chilienne – du gouvernement et d'opposition – a disposé non seulement d'une liberté abusive, mais les actions du gouvernement pour pénaliser ces abus dans le cadre institutionnel n'ont eu aucune influence sur le comportement de la presse à cause des sentences judiciaires légères, particulièrement en faveur de la presse d'opposition. Pourtant, malgré les décisions des tribunaux, le gouvernement et les dirigeants des partis de l'UP ont respecté la loi et l'*Estatuto de garantías constitucionales* quant au respect de l'indépendance de la presse, en suivant les voies légales régulières pour tenter de pénaliser les abus de la presse de Droite. Ainsi, ils ont toujours porté plainte aux tribunaux.

La presque totalité des plaintes portées par le gouvernement correspondaient aux infractions à la Loi de sécurité intérieure de l'État, et concernaient majoritairement des injures contre le Président de la République<sup>1173</sup>, dans une moindre mesure contre les forces

---

<sup>1167</sup> « Aucun mal ne dure cent ans et aucun chilien ne le supporte » *Tribuna* 03.01.71, « Monsieur Salvador, vous êtes perdu. Si vous faites le plébiscite, vous êtes mort. Si vous ne le faites pas, on nous a dit que... aussi », *Tribuna*, 07.07.72, p.1 ; « La démission et le suicide », « Fidel a conseillé Allende de se suicider », *Tribuna*, 07.09.73, p.3, 24.09.73, p.1 Cité par Donner, P. *Op.cit.* p.62

<sup>1168</sup> *El Mercurio*, 16.10.72, p.17

<sup>1169</sup> *El Mercurio*, 19.09.72, p.3

<sup>1170</sup> *PEC*, 11.07.73, p.1

<sup>1171</sup> Malgré les déclarations en Espagne de Germán Picó Cañas, propriétaire de *La Tercera* et dirigeant de la SIP, sur l'existence d'une complète liberté de presse au Chili, *La Tercera*, 03.11.71, la SIP, basée sur les rapports inquiétants concernant la réalité de la presse au Chili rédigés par l'opposition (*El Mercurio* et *El Siglo*, 26.11.71), a demandé des explications officielles à Allende sur la question. Les représentants du journal *Las Noticias de Última Hora*, propriété du PS, n'ont pas été admis à la réunion annuelle de la SIP en Espagne en 1971. La délégation chilienne a quitté la réunion, en obtenant la solidarité, depuis Santiago, du Collège de journalistes. *El Mercurio* et *El Siglo*, 08.11.71

<sup>1172</sup> *El Siglo*, 06.11.71 La SIP commence sa réunion à Santiago le 07 octobre 1972.

<sup>1173</sup> Comme les plaintes portées par le gouvernement contre le journaliste de *Tribuna*, Rafael Otero, *El Mercurio*, *El Siglo* et *Tribuna*, 09.06.71, contre la revue *SEPA*. Voir *El Siglo*, *Noticias de Última Hora*, *El Mercurio*, 03.02.72

d'ordre (la police, les forces armées)<sup>1174</sup> et très peu contre les symboles nationaux<sup>1175</sup>. Une minorité des plaintes portaient sur le contenu faux, alarmiste ou tendancieux des informations<sup>1176</sup>. Pourtant, des 174 plaintes portées pour « calomnies » et « injures » entre 1970 et 1973 contre l'opposition –particulièrement contre la Droite-, seulement dans 3 cas les tribunaux ont condamné les auteurs, et les peines ont été inférieures à 80 jours de prison avec remise de peine<sup>1177</sup>. Les plus durs jugements dictés en première instance ont été dans la plupart des cas, annulés ou amoindris par le jugement de deuxième instance, ce qui on n'observe pas dans le cas des plaintes portées par l'opposition contre les médias du gouvernement<sup>1178</sup>.

On tient à souligner deux cas qui montrent bien l'attitude des juges. Le premier, le cas du juge de la Cour d'appel de Santiago, Raúl Moroni, qui décide de suspendre *El Mercurio* pendant six jours pour avoir publié une insertion du PN ouvertement séditeuse et violer ainsi la Loi de sécurité intérieure de l'État<sup>1179</sup>. Or, le lendemain la Cour d'appel en séance plénière révoquera la suspension du journal<sup>1180</sup> et le juge sera fortement critiqué par *El Mercurio*, qui l'accusera d'être « arbitraire », peu « scrupuleux » et peu « serein »<sup>1181</sup>. Le juge sera immédiatement dégradé et envoyé en tant que procureur à la Cour de Temuco, au sud du pays et lors du coup d'État, il sera destitué de son poste et radié du pouvoir judiciaire<sup>1182</sup>. Le deuxième cas concerne le président du PN, Sergio Onofre Jarpa, qui après avoir été inculpé d'injures contre le Président de la république, la Cour d'appel révoquera l'inculpation en estimant que « la critique politique ne peut pas être considérée comme un délit d'injure ni d'offense contre l'honneur des gens »<sup>1183</sup>.

Dans la décision du gouvernement de respecter les sentences des tribunaux –malgré l'attitude arbitraire des juges-, on distingue l'action pacifiste et légaliste du PCCh, car les dirigeants communistes considéraient que, puisque la lutte armée n'était pas viable au Chili et que le gouvernement devait respecter le cadre institutionnel comme il avait

<sup>1174</sup> Par exemple, contre *Tribuna*. Voir *Tribuna* et *Noticias de Última hora*, 07.12.71, *El Siglo* et *El Mercurio*, 30.12.72 et 13.01.72

<sup>1175</sup> C'est le cas, par exemple, de la plainte contre le directeur de *La Segunda*, Mario Carneyro, à cause des offenses au blason national *El Siglo*, 02.13.72

<sup>1176</sup> C'est les cas des plaintes portées contre *PEC* à cause des informations fausses. *El Siglo*, 16.12.71 ou contre *La Segunda* et *SEPA*, pour des informations alarmistes et tendancieuses sur la situation que vivait le sud du pays *El Mercurio. El Siglo*, 19.03.72

<sup>1177</sup> Chiffres donnés par Carlos Altamirano, dans « Discurso del Secretario general del Partido Socialista, Carlos Altamirano, 9 de septiembre de 1973, en el Estadio Chile », dans Correa, S. et al. *Documentos...* pp.370-376, p.375

<sup>1178</sup> C'est le cas, par exemple, du journaliste de *El Mercurio*, Héctor Precht et du directeur de *Las Últimas Noticias*, Alberto Ruiz. Ayant été inculpés, le premier d'injures au Président de la république en janvier 1972 et le second de violation à la Loi de Sécurité intérieure de l'état, ils seront libérés sous caution le même jour. Sur Ruiz, voir *El Siglo*, 06.01.72. Le directeur de *La Segunda*, Mario Carneyro, qui, inculpé d'offenses contre le blason national par le ministre de la Cour d'appel, Antonio Bañados, sera acquitté par la Cour d'appel vingt jours après. *El Mercurio*, 23.12.72

<sup>1179</sup> *El Mercurio* et *El Siglo*, 22.06.73

<sup>1180</sup> *El Mercurio* et *El Siglo*, 23.06.73 Voir aussi Fontaine, A. *Apuntes...* p.110

<sup>1181</sup> *El Mercurio*, 22.06.73

<sup>1182</sup> Il finira ses jours en tant professeur d'éducation civique dans un lycée public au nord du pays. De Ramón, Armando. *Biografías de chilenos...* pp.165-166

<sup>1183</sup> Les injures avaient été publiées dans *Tribuna*. Voir *Tribuna*, *El Siglo* et *El Mercurio*, 29.04.72

promis de le faire dans le programme, la seule voie pour faire face aux attaques de la presse d'opposition, était celle des plaintes aux tribunaux. Tout en reconnaissant le caractère politique des sentences et leur injustice, selon les dirigeants communistes l'action de porter plainte –même si les décisions des tribunaux favorisent dans la plupart des cas, aux attaquants- contribue à que le peuple réalise le caractère « oligarchique », « de classe », « politique » et contraire aux besoins du peuple, des juges<sup>1184</sup>. « Le Gouvernement a (...) le devoir incontournable, l'obligation de faire usage des ressources légitimes contre les débordements de l'opposition », même si les tribunaux ne prennent pas les mesures conséquentes et laissent libres les responsables, affirme Corvalán en 1972<sup>1185</sup>.

En ce qui concerne la radio, la question se pose différemment, à cause de trois éléments qui la différencient de la presse écrite. Les partis de l'UP n'ont pas eu –comme dans le cas de la presse- leurs propres stations de radio qu'après le triomphe de l'alliance en 1970 –à l'exception du PCCh<sup>1186</sup>-, car le système de radio répondait ou restait ouvert jusqu'à ce moment, aux intérêts de tous les partis<sup>1187</sup>. Ensuite, le système de radio était déjà très développé quand Allende arrive au gouvernement et la radio comptait avec un niveau de pénétration et influence larges parmi la population en comparaison avec la presse et la télévision<sup>1188</sup>. La radio devient donc un produit convoité par le gouvernement, afin de créer une majorité en faveur des transformations, et par l'opposition, pour créer une majorité contraire au gouvernement. En plus, les stations de radio dépendaient en partie du gouvernement, car ayant besoin du spectre radioélectrique et étant considérée comme un bien national d'usage public, l'usage de la radio n'était pas déterminé par la régulation commune et générale du droit privé, mais comme l'objet d'une concession accordée par l'État. Dans ce cadre, le Président de la République déterminait les concessions et surveillait leurs aspects techniques, alors que les contenus étaient soumis, comme la presse écrite, à la Loi de presse et au contrôle des tribunaux ordinaires<sup>1189</sup>.

Ces trois éléments ont contribué à créer les conditions pour que le gouvernement de l'UP se laisse entraîner vers des tentatives extralégales qui n'ont pas eu lieu dans la presse écrite. Il aura ainsi un rôle d'intervention plus grande dans le domaine de la radio et finalement le gouvernement tiendra compte de la décision des tribunaux, le processus ne sera pas toujours facile. Les différences entre le gouvernement, le pouvoir

<sup>1184</sup> Ces idées sont exprimées particulièrement par Luis Corvalán et Jorge Insunza.

<sup>1185</sup> Labarca, E. *Corvalán, 27 horas...* p.227

<sup>1186</sup> La station *Nuevo Mundo*, propriété du PCCh était l'une des plus anciennes du pays. Son journal, « *Entretelones* », créé dans les années cinquante par les journalistes Hernán Millas et René Olivares, comptait avec un certain prestige dans le milieu journalistique et politique.

<sup>1187</sup> Bernedo, P. *Op.cit.* p.62

<sup>1188</sup> La présence des 155 stations de radio dans le pays était particulièrement relevante pour la vie politique et leur pénétration et influence étaient grandes. *Ibid.* Sur la radio au Chili, Morel, C., Zegers, I. et Vicuña, I. *Historia de la Radio en Chile*, Santiago, EAC-UC, 1974; Lasagni, M.C., Edwards, P. et Bonnefoy, J. *La Radio. Historia, modelos y perspectivas*, Santiago, CENECA, 1988

<sup>1189</sup> Le Président de la République accordait et déterminait la durée définitive de chaque concession, qui ne peut pas être « moindre que trente ans » ni dépasser les « quatre-vingt-dix ». DL 252 de 1925, *sobre Instalaciones Eléctricas y crea la Dirección de estos servicios*. Art.23 Ce DL Cette première norme a été complétée par le DFL 244 de 1931, *Ley General de Servicios Eléctricos*.

judiciaire et le Parlement sur la gestion de la radio et la liberté d'expression des stations d'opposition, contribueront aux mauvais rapports entre les pouvoirs publics. On constate deux actions du gouvernement dans ce sens : l'établissement de la transmission obligatoire de « *cadena radiales* » et la fermeture de stations<sup>1190</sup>.

La première de ces mesures a été établie pendant la grève nationale d'octobre 1972, dont les vingt sept jours de durée ont entraîné de lourdes conséquences économiques pour le pays<sup>1191</sup>. Dans ce contexte, le gouvernement établit l'état d'urgence dans vingt provinces du pays. Dans ce cadre et afin d'éviter les messages destinés à élargir la grève, la direction des zones d'urgence –sous la responsabilité des militaires– ordonne l'établissement de la transmission obligatoire de « *cadena radiales* », sous la gestion de l'Office d'informations et radiodiffusion de la Présidence de la République (OIR). Or, l'établissement obligatoire de chaînes nationales a contenu politique, peut être porteur d'un grand risque pour la liberté de presse et montrer les dérives d'autoritarisme d'un régime. Car, d'une part, les contenus peuvent aller à l'encontre des lignes éditoriales des médias concernés et, d'autre part, cela accorde à l'autorité le pouvoir de transmettre des messages de propagande. Cette mesure sera donc immédiatement qualifiée comme le « début de la dictature » par l'opposition, réunie dans la Confédération démocratique (CODE : PDC, DR, PIR et PN<sup>1192</sup>) et apportera un nouvel élément au conflit entre les pouvoirs de l'État.

L'avis de l'opposition sera soutenu par la *Contraloría* –organe indépendant de l'État censé déterminer la légalité des actes administratifs de l'État–, qui déterminera l'illégalité des *cadena radiales* quant à leur caractère national et obligatoire<sup>1193</sup>. Malgré l'avis de la *Contraloría*, le gouvernement insiste qu'il appliquera des sanctions financières à toutes les stations de radio qui n'intègrent pas les *cadena* obligatoires de l'OIR et trois stations de radio qui rompent la *cadena* seront même fermées par l'OIR<sup>1194</sup>. Ni l'avis de la *Contraloría* ni les menaces de l'*Asociación de radiodifusores de Chile* (ARCHI) n'ont fait reculer le gouvernement dans sa décision, jusqu'au moment où le juge instructeur de la Cour d'appel, Osvaldo Erbeta, ordonne de suspendre la mesure. À ce moment, face à

---

<sup>1190</sup> *Cadena radial* est la transmission simultanée par de différentes stations de radio –et aussi de télévision– d'une même émission, normalement avec un message important des autorités. Dans une démocratie les *cadena* sont généralement volontaires d'accord avec les critères journalistiques que chaque station : intérêt de l'information, urgence, proximité de l'information pour le public de la station, etc. Au Chili ces émissions concernent, généralement, des sujets d'intérêt national, comme la propagande électorale aux périodes d'élections, ce qui est obligatoire.

<sup>1191</sup> Le 8 octobre 1972 les camionneurs commencent une grève qui aura des graves conséquences politiques et économiques pour le pays. Si elle commence avec des revendications précises, *El Mercurio*, *El Siglo*, 09.10.72. Le mouvement se répand et se politise rapidement. Il dure 27 jours, financé en partie –comme démontreront après les archives déclassifiées aux États-Unis– par la CIA.

<sup>1192</sup> *El Mercurio*, 14.10.72

<sup>1193</sup> *El Mercurio*, 21.10.72 Les *cadena radiales* avaient été consacrées par la loi jusqu'en 1971, mais selon le *Contralor*, Héctor Humeres, les stations de radio ne sont pas obligées à le faire, car le décret qui permettait une telle mesure, aurait été aboli par la réforme constitutionnelle de 1971. *El Siglo*, 10.06.73 et *El Mercurio*, 14.06.73

<sup>1194</sup> L'opposition avait appelé à un « Jour du silence » pour que le gouvernement « écoute le clameur des mécontents ». C'est dans ce cadre que les stations désobéissent la *cadena* de la OIR. *El Mercurio*, 22.10.72 et 24.10.72

l'ordre des tribunaux, le gouvernement met fin à la mesure le lendemain<sup>1195</sup>. Pourtant, le gouvernement établira de nouvelles *cadenas radiales* concernant des événements précis.

Dans le même esprit, le gouvernement déterminera la fermeture de stations de radio d'opposition à cause de deux raisons principales : la désobéissance des stations à intégrer la *cadena radial* de l'OIR et le contenu de ses émissions, contraire à la Loi de sécurité intérieure de l'État (injures contre les autorités, appel à la sédition, etc.)<sup>1196</sup>. Particulièrement emblématiques résultent les affaires des radios *Agricultura* de Los Angeles et de Santiago, dans lesquelles se sont affrontés directement les pouvoirs Exécutif et Législatif –dans le premier cas– et Exécutif et Judiciaire, dans le second.

Malgré la promesse d'Allende de laisser le Tribunal constitutionnel se prononcer sur la suspension de la station *Agricultura* de Los Angeles –suspendue à cause d'avoir instigué les faits qui ont entraîné la mort d'un paysan au sud du pays<sup>1197</sup>–, le gouvernement annule définitivement la concession de la radio un mois plus tard. Cette décision entraîne la déclaration de la *Contraloría* disant que cette fermeture n'est pas de droit<sup>1198</sup>, puis, la motion de censure de la Chambre de députés contre l'intendant de la région où se trouve la station de radio<sup>1199</sup>. Malgré les pressions du Parlement, le gouvernement ne reviendra pas sur sa décision, qu'il considère légitime dans le cadre de ses fonctions –l'administration du système de radio–, et l'affaire sera résolue seulement lorsque le commandant en chef de l'armée, Carlos Prats, négociera la fin de la grève avec les corporations<sup>1200</sup>.

Dans le deuxième cas, la radio *Agricultura* de Santiago sera suspendue par le gouvernement pendant six jours, ce qui ne sera pas respecté par les propriétaires de la station<sup>1201</sup>. Le pouvoir judiciaire ordonnera immédiatement au gouvernement le normal fonctionnement de la radio<sup>1202</sup>. Le gouvernement non seulement refusera d'appliquer la décision du juge, mais il annonce qu'il portera plainte (à travers du recours de *queja*) contre la décision du juge, car il considère que celui-ci « transgresse les dispositions constitutionnelles et légales », puisque la gestion du système radial fait partie des

---

<sup>1195</sup> *El Mercurio*, 28.10.72 et 29.10.72 La Cour d'appel avait désigné le juge Erbeta comme juge instructeur dans le procès criminel contre le ministre de l'Intérieur Hernán del Canto, sollicitée par l'ARCHI.

<sup>1196</sup> Dans la première situation se trouvent, par exemple, les stations *Balmaceda*, *Agricultura* (de Santiago), *Yungay*, *Minería* (de Santiago), *Santiago*, *Chilena* et *Minería* de Antofagasta. Dans la seconde situation se situent les stations *Chilena* de Santiago, *Minería* de Antofagasta, *Agricultura* (de Los Angeles et de Santiago) et *Balmaceda*, *El Mercurio*, 27.10.72, 15.06.71 Le journaliste Manuel Fuentes, responsable d'une chronique qui lançait des injures contre les Forces armées, sera finalement acquitté par les tribunaux. *El Mercurio*, 12.12.71.

<sup>1197</sup> *El Mercurio* et *El Siglo*, 26.08.72, 06.09.72,

<sup>1198</sup> *El Mercurio* et *El Siglo*, 03.10.72 et 11.10.72

<sup>1199</sup> La Chambre approuve la motion de censure contre l'intendant de Biobío, Federico Wolff, qui sera suspendu de ses fonctions et finalement destitué par le Sénat. *El Mercurio*, 13.10.72 et 26.10.72

<sup>1200</sup> Les camionneurs et le PDC exigent au gouvernement la reprise de transmissions de la station de radio. *El Mercurio*, 12.10.72, 14-15.10.72 et 18.10.72

<sup>1201</sup> Les dirigeants de la station continuent à transmettre avec une équipe électrogène de secours. *El Mercurio*, 31.05.73

<sup>1202</sup> Le juge instructeur de la Cour d'appel de Santiago, Hernán Cereceda, ordonne la restitution de la station à ses propriétaires et la reprise des fonctions. *El Mercurio*, 03.06.73

fonctions du pouvoir Exécutif<sup>1203</sup>. Le juge concerné répondra en inculpant le ministre secrétaire général du gouvernement, Anibal Palma, des délits de prévarication, perturbation de la possession et outrage au juge instructeur<sup>1204</sup>.

Enfin, l'opposition trouvera aussi un espace d'expression à la télévision, car les chaînes –se trouvant sous la responsabilité des universités et très réglementées par la loi– devaient ajuster leurs contenus aux critères de pluralisme et aux espaces de représentation que le modèle de télévision de service publique accordait à chaque tendance politique<sup>1205</sup>. Bien que, comme à la radio, la responsabilité d'accorder ou de refuser les concessions ait revu à la Direction Générale de Services Electriques, dépendant du gouvernement<sup>1206</sup>.

Or, une loi approuvée en 1970, interdit au gouvernement la concession de nouvelles chaînes, fixe les concessions déjà existantes pour une durée illimitée<sup>1207</sup> et crée le Conseil National de Télévision (CNTV), dont les membres –désignés par le Parlement– sont censés veiller sur le normal fonctionnement du système<sup>1208</sup>. Même TVN, la chaîne de l'État –et donc susceptible à une large influence du gouvernement–, sera régie par une loi spéciale qui déterminera l'existence d'un Conseil directif, approuvé par le Parlement et qui comptera avec des représentants du gouvernement et de l'opposition. En plus, la loi déterminait une série de dispositions qui contribuaient à rendre la télévision un élément du système politique : les Chaînes devaient destiner au moins trente minutes par semaine à des émissions où « les différents Partis politiques et mouvements politiques avec représentation parlementaire pourront, en conditions égales, débattre sur les problèmes nationaux face aux citoyens » et devaient consacrer dix minutes de leur principal journal aux informations concernant la gestion du Parlement<sup>1209</sup>.

---

<sup>1203</sup> *El Mercurio*, 04.06.73

<sup>1204</sup> *El Mercurio* et *El Siglo*, 05.06.73 et 06.06.73

<sup>1205</sup> La première norme –à caractère administratif– déterminait pour la télévision les concessions de « radiodiffusion éducative », rares et réservées aux universités. La programmation devait être « d'une valeur éducative indiscutable, avec exclusion absolue de la publicité commerciale, religieuse, politique syndicale, soit gratuite ou payée ». Décret 7.039, *Reglamento de Estaciones de Radiocomunicaciones que Utilicen Frecuencias Superiores a 29,7 Megaciclos por Segundo*, du 28 octobre 1958.

<sup>1206</sup> Si Alessandri n'a pas eu une politique pour développer la télévision –considérée par l'ex Président comme un « gaspillage de riches » dans « un pays pauvre », Alessandri, J. *Ercilla*, mai 1961-, Frei a compris l'importance de ce média et a tenté de créer une chaîne de l'État. Il a appelé une commission dont les conclusions ont servi de base pour la loi approuvée en 1970 Hamilton, J. « Comentario », dans Altamirano, J.C. et al, *Televisión en Chile: un Desafío Nacional*, Santiago, CED-CENECA, 1987, pp. 36-8; Munizaga, G. *Marco Jurídico Legal del Medio Televisivo en Chile*, Santiago, CENECA, 1981, p. 6

<sup>1207</sup> Avec l'*Estatuto de garantías constitucionales* et la réforme constitutionnelle correspondante, la Constitution prend le monopole légal des concessions : « Seul l'État et les Universités auront le droit d'établir et maintenir stations de télévision, selon les conditions que la loi signale ». Art. Unique, n. 4, *Ley de reforma constitucional* 17.398. Les chaînes existantes sont l'Université du Chili et l'Université Catholique du Chili, à Santiago, et l'Université Catholique de Valparaíso, à Valparaíso et Viña del Mar –ces deux dernières appartenant à l'Église–, en plus de la chaîne de l'État –TVN–, créée le 31 janvier 1969 par le gouvernement de Frei, dont le fonctionnement sera déterminé par une loi particulière approuvée en 1970. Loi de Télévision 17.377 et *El Mercurio*, 06.10.70 et 25.10.70

<sup>1208</sup> Le CNTV –existant toujours au Chili– est très similaire au Conseil supérieur de l'audiovisuel en France (CSA).

<sup>1209</sup> Loi 17.377, Art.34. Cinq minutes par chambre, pour diffuser les informations données par le Secrétariat de la corporation correspondante ainsi que « des opinions manifestées au cours des débats parlementaires »

Finalement, malgré les protestations des parlementaires de gauche, la loi déterminait que « toute intervention du gouvernement à travers la télévision, pour exposer des idées, des projets ou de réalisations, donnera le droit à réplique aux partis politiques d'opposition dans un horaire et durée similaires »<sup>1210</sup>. Donc, cet ensemble des normes qui déterminent le fonctionnement de la télévision, restreint, dans la pratique, l'intervention du gouvernement, protège l'indépendance des chaînes de télévision et les met dans un cadre différent par rapport aux stations de radio et des journaux. Allende ne pourra pas créer de nouvelles chaînes en faveur du gouvernement ou des partis politiques –à l'inverse de la presse écrite-, pénaliser les chaînes existant –parce que le contrôle du contenu était en main du CNTV-, fermer techniquement les stations –car, la Constitution et la loi établissaient la concession de durée indéfinie- ni disposer librement –en théorie- de la Chaîne de l'État comme source de propagande –parce que la loi obligeait au droit de réplique des partis d'oppositions-.

Ces éléments ont mis le gouvernement et l'opposition au même niveau quant à l'usage de ce média dans la lutte politique et ont transformé chaque chaîne de télévision dans un camp de bataille entre les deux forces. Ils expliquent les traits qui caractériseront la télévision durant le gouvernement de l'UP : la liberté dont bénéficient les stations de télévision en ce qui concerne leurs contenus et l'administration des chaînes, la tentative du gouvernement d'influencer TVN et la polarisation qu'a connue le système audiovisuel, ce qui n'est que le reflet de la polarisation politique et sociale du pays. Si TVN a été certainement influencé par le gouvernement de l'UP en adoptant un ton partisan chaque fois plus marqué, la Chaîne 13, de l'Université catholique du Chili (UC), est devenue une tribune de l'opposition. Quant à la Chaîne 9, de l'Université du Chili (UCH), elle a connu un grave conflit entre la direction, partisane de l'UP et le rectorat de l'Université, partisan de l'opposition.

La liberté de la Chaîne 13 de l'UC, par exemple, se voit reproduite dans le contenu de ses émissions aussi bien que dans les expressions de son directeur, le prêtre Raúl Hasbún. C'est par exemple sur cette chaîne que l'ex-Président Eduardo Frei appela le peuple à être l'arbitre du conflit à travers un référendum qui détermine la continuité ou la fin du gouvernement en élections « vraiment libres » et que le sénateur Francisco Bulnes (PN) affirmera que le gouvernement n'est plus légitime et que l'on doit employer contre lui tous les moyens qui ne supposent pas un mal majeur<sup>1211</sup>. À partir de l'avènement d'Hasbún comme directeur, la Chaîne connaît un progressif et rapide processus de radicalisation dont les traits séditieux, les insultes et les injures contre les membres du gouvernement témoignaient ouvertement de la campagne contre le gouvernement. « Plus je connaît les « représentants du peuple », plus j'admire les chiens », est juste un exemple des diatribes du prêtre<sup>1212</sup>.

---

<sup>1210</sup> Art.36. Il ajoutait que « Le temps destiné à la réplique sera partagé par les partis d'opposition en proportion à leur représentation qu'ils auront ». Les protestations des parlementaires de la gauche dans *Diario de Sesiones del Senado*: 5, 08/10/70, 339-40

<sup>1211</sup> *Canal 13*, 22.10.72 et 17.04.73. Paroles reproduites dans Salazar, M. *Chile 1970-1973...* pp.255 et 304

<sup>1212</sup> 07.06.71, reproduites dans Salazar, M. *Chile 1970-1973...* p.123 Désigné par le recteur de l'UC Fernando Castillo Velasco (DC), en janvier 1972, Hasbún a été directeur de la Chaîne jusqu'en 1974

Les actions de la Chaîne provoqueront même les critiques du Rectorat de l'Université catholique. Si le recteur Fernando Castillo (PDC) condamne les « ignobles attaques » contre Hasbún que réalise la presse de gauche, « de la même forme, je déplore la manière comment, pendant ces derniers temps, la Chaîne 13 de l'Université, a conduit ses programmes d'information », parce qu'« à travers eux on a dénaturé l'image et la pratique d'indépendance politique de l'Université et on a agi en violant le pluralisme, ce qui contredit l'essence de la mission universitaire et, en particulier, la vocation des médias »<sup>1213</sup>.

Outre les contenus des émissions ou la liberté d'expression des autorités des chaînes, l'indépendance des stations se manifestait aussi au niveau de l'administration du personnel. Par exemple, la première mesure que prend Hasbún lorsqu'il est désigné directeur de la Chaîne en janvier 1972, c'est le licenciement du chef du service de presse Leonardo Cáceres, excellent journaliste de tendance de gauche. Les travailleurs de la Chaîne qualifient la mesure comme une manœuvre politique et réalisent une grève, qui finira quelques jours après avec la reprise des transmissions et l'envoi de Cáceres –qui n'a pas été congédié officiellement- en « mission » au secrétariat de l'UCH<sup>1214</sup>.

Un cas similaire a connu la Chaîne 9, de l'UCH, lorsque la tendance progouvernementale évide des émissions de la Chaîne ainsi que les nombreux problèmes entre les travailleurs de la Chaîne –majoritairement partisans de l'UP-, d'une part, et l'administration de la Chaîne et le rectorat de l'Université –d'opposition-, d'autre part, entraîne le Recteur (PDC) à passer à concours tous les postes du département de presse, qui seront occupés tous par des professionnels d'opposition au gouvernement<sup>1215</sup>. Même la *Contraloría* déclarera illégal cet appel à concours, ce qui pourtant ne change guère la situation<sup>1216</sup>.

Le gouvernement, pour sa part, tentera d'influencer les contenus de TVN, mais dans ce cas, la réponse des tribunaux sera immédiate et provoquera, par exemple, l'inculpation du Chef de presse de TVN, le journaliste José Miguel Varas (PCCCh), et du locuteur César Antonio Santis (indépendant), suite à une plainte portée par le sénateur Juan de Dios Carmona (PDC)<sup>1217</sup>. Pourtant, lorsque la situation deviendra critique ou qui supposera l'intervention du Parlement, le gouvernement acceptera de respecter les normes établies concernant TVN, comme le droit de réplique accordé aux membres de

---

<sup>1213</sup> Castillo Velasco, F. « Crisis de relaciones con la Dirección de Canal 13 de Televisión », Discours prononcé au sein du Conseil Supérieur de l'Université Catholique du Chili, le 13 avril 1973, dans Castillo Velasco, F. *Los tiempos que hacen el presente*, Santiago, LOM-Arcis, 1997, pp.128-135, p.133

<sup>1214</sup> *El Mercurio* et *El Siglo*, 19.01.72. Le poste de Cáceres a été occupé par Vicente Pérez. *El Mercurio*, 26.01.72

<sup>1215</sup> *El Mercurio*, 23.11.72 et 29.12.72

<sup>1216</sup> *El Mercurio* et *El Siglo*, 09.03.73 et 18.06.73 Les travailleurs occupent la Station et l'Université du Chili doit continuer ses transmissions avec sa nouvelle équipe dans une autre fréquence : la Chaîne 6.

<sup>1217</sup> Déjà deux mois après l'arrivée d'Allende au gouvernement, le sénateur Juan Hamilton (ODC), accuse TVN de manipuler les contenus des journaux. *El Mercurio*, 21.01.71 Ces dénonces sont appuyées par le gérant de TVN, Jorge Navarrete, (PDC) et directeur de la Chaîne sous le gouvernement de Frei, qui dénonce l'infiltration politique dans les programmes de la station. *El Mercurio*, 07.02.71 et 20.05.71

l'opposition<sup>1218</sup>. Le Tribunal spécial du Conseil de TVN décidera aussi de suspendre pour une fois le PS du programme *Culture politique*, comme sanction pour les attaques contre l'ex Président Eduardo Frei<sup>1219</sup>. Si ces mesures peuvent sembler basiques en ce qui concerne le pluralisme ou le respect des lois, il faut tenir compte du contexte politique et social dans lequel elles ont été prises : un cadre extrêmement polarisé, où la Chaîne concurrente et politiquement opposée (UC-TV) réalisait les mêmes pratiques et où le gouvernement tentait d'exercer son influence dans les moyens que lui étaient disponibles de la même manière que le faisait l'opposition.

Si les disputes politiques de cette époque faisaient difficile la tâche de TVN, les études réalisées sur cette période montrent l'effort de la chaîne pour maintenir le pluralisme dans une période de luttes politiques<sup>1220</sup>. « Bien qu'on y trouve beaucoup d'informations qui ont un clair contenu de propagande du gouvernement », affirmait à l'époque le recteur de l'UC, Fernando Castillo Velasco (PDC), TVN « fait honnêtement des efforts réitérés pour être objectif et pluraliste. (...) Mais, elle n'est pas parfaite, et c'est pareil pour la Chaîne 13 »<sup>1221</sup>.

On conclut, donc, que tel que la presse écrite et la radio, les chaînes de télévision reproduiront la polarisation qui existait aux niveaux social et politique. C'est ainsi que chaque phrase, chaque mesure mise en pratique acquerra de significations politiques et sera utilisé comme symbole de la recherche de la liberté, pour les uns, et de la campagne de destruction de l'autorité, pour les autres. Les médias représenteront l'affrontement entre le gouvernement et l'opposition ainsi que la position des institutions à cet égard. Dans ce sens, on ne saurait affirmer que la liberté d'expression dans les médias a été censurée ou limitée par le gouvernement ni par les partis de l'UP. D'accord avec la structure de chaque type de média, l'opposition a eu une tribune pour s'exprimer, même au-delà des bornes légalement ou éthiquement permises par la profession, avec le regard complice des tribunaux de justice.

Le rôle du PCCh a été d'accord avec la ligne du gouvernement de respecter la liberté d'expression de l'opposition et il a préconisé au sein de l'UP les moyens légaux pour faire face aux abus de la presse d'opposition à l'encontre du gouvernement, ce qui ne lui a pas empêché de critiquer ouvertement les tribunaux de justice. Au-delà de la liberté d'expression qu'on constate dans les médias chiliens à l'époque –qui contredisent toute dénonciation du contraire-, c'est la propriété même des médias qui met en cause les accusations des tentatives de contrôle par le gouvernement. En effet, selon « La propriété des médias » - une publication de *El Mercurio*, ce qui ne peut laisser aucun doute sur

---

<sup>1218</sup> C'est le cas lorsque le PDC fait la demande officielle à TVN d'exercer son droit de réplique –déterminé par la loi de presse de 1970- afin de répondre au discours d'Allende dans le Stade National. *El Mercurio*, 06.11.71. Le président du PDC, Narciso Irureta, répondra au Président Allende sur TVN deux jours plus tard, disant que le gouvernement est sectaire et incompétent et que les problèmes économiques sont en train de se dégrader. *El Mercurio*, 08.11.71

<sup>1219</sup> *El Mercurio*, 21.12.72

<sup>1220</sup> Instituto Nacional de Estadísticas. *Estadísticas de Chile en el Siglo XX*, Santiago, Ed. La Nación, 1999, p.300

<sup>1221</sup> Castillo Velasco, F. « Entrevista publicada por la Revista Chile Hoy », no. 48, 11-17 mai 1973, dans Castillo Velasco, F. *Los tiempos...* pp.68-75, p.73

l'objectivité de l'étude-, le gouvernement contrôlait 23 pour cent de la propriété des médias, l'opposition 64 pour cent et 13 pour cent des médias étaient « indépendants »<sup>1222</sup>.

### ***B. La défense de la propriété privée : le paradoxe du Parti communiste chilien***

Le troisième point de notre analyse sur l'approche du PCCh et du gouvernement de l'UP de ses garanties individuelles, concerne la propriété privée. Si ce sujet est si fondamental lorsqu'il s'agit de sociétés basées sur les règles du système démocratique-libéral, est rarement abordé d'une manière académique dans les analyses faites sur le cas chilien.

En effet, ce sujet a été traité du point de vue exclusivement économique<sup>1223</sup> ou à la lumière d'une idéologie manichéenne, soit par des opposants à l'UP avec des arguments imprégnés d'anticommunisme, destinés à « prouver » le caractère marxiste-totalitaire de l'UP à cause des réquisitions d'entreprises, soit par des partisans de l'UP, qui présentent toujours la question de transformations profondes de la propriété des moyens de production comme une mesure nécessaire face à la dichotomie justice-injustice et donc l'opposition des affectés par les mesures comme une réaction égoïste<sup>1224</sup>. Sinon, la plupart des analyses plus « neutres » sur le gouvernement de l'UP, privilégient les rapports entre les pouvoirs de l'État au niveau des institutions. On n'a pas trouvé des travaux consacrés au rapport entre la propriété privée et le PCCh, peut-être parce que les auteurs estiment que la revendication de l'idéologie marxiste par le parti est un élément suffisamment puissant pour rendre stérile tout traitement de la question de la propriété privée.

Or, les divergences qui ont surgi par rapport à la propriété privée au sein de l'alliance entre les deux partis marxistes, montrent le paradoxe d'un PCCh qui se bat au sein de l'UP pour protéger la propriété privée des moyens et petits entrepreneurs, puis pour rendre une bonne partie d'entreprises occupées par les travailleurs encouragés par le PS. Ces éléments du cas chilien nous semblent suffisamment particuliers pour que cette question fasse partie de notre travail. On verra que les divergences au sein de l'UP par rapport à la propriété privée, sont alimentées par des arguments dont les racines se trouvent dans le rôle que chaque acteur attribue au sujet populaire dans le processus politique chilien. Autrement dit, les bornes de la propriété privée sont conçues par les partis de l'UP à partir des tâches et des limites que chaque parti accorde à l'action du

---

<sup>1222</sup> *El Mercurio*, 25.09.71 *El Siglo*, qui avait affirmé que des 155 stations de radio existant au Chili en 1972, l'opposition contrôlait 115 ainsi que 57% de la presse écrite à Santiago et presque la totalité de la presse en province. *El Siglo*, 23.10.72

<sup>1223</sup> Voir Vylder, S. *Allende's Chile: The Political Economy of the Rise and Fall of the Unidad Popular*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976; López, J. « La estrategia económica del gobierno de la Unidad Popular », Cuadernos de la Realidad Nacional, no.9, sept. 1971, pp.69-86; *Chile 1970-73 : Economic Development and its International Setting*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1979

<sup>1224</sup> Parmi les premiers on trouve les analyses d'Arturo Fontaine Aldunate et d'historiens comme Francisco Frías Valenzuela, dont le manuel d'histoire a été largement utilisé par l'éducation chilienne jusqu'aux années quatre-vingt-dix. Quant aux seconds, on compte, notamment, les analyses d'économistes qui ont participé au gouvernement, comme Hugo Fazio.

« peuple » dans le processus politique chilien. *Grosso modo*, alors que pour les tendances d'extrême gauche le processus devait être « révolutionnaire » et comporter donc la prise de la totalité de la propriété privée, pour le PCCh le processus était de « transition » au socialisme et devait protéger la propriété privée liée aux petits et moyens propriétaires dans tous les domaines : terrains agricoles, usines et entreprises.

On va commencer par explorer la manière comment s'est déroulé le respect à la propriété privée par l'action des partis de l'UP et de leur gouvernement, qui a, d'ailleurs, été établi cet engagement dans son programme. On continuera ensuite, avec l'étude des droits de l'opposition vis-à-vis des droits de syndicalisation, d'organisation et de mobilisation, que tout régime basé sur les principes démocratico-libéraux, se doit de respecter. La question du contrôle de l'économie fait partie des cinq *arenas* qui conformément à l'interaction que Linz et Stepan décrivent comme caractérisant les démocraties consolidées modernes<sup>1225</sup>. Si elle ne se trouve pas parmi les trois premières qui sont pour les auteurs « des exigences qui définissent une démocratie consolidée »<sup>1226</sup>, l'existence d'une « société économique institutionnalisée » cont ribuera à que les conditions premières soient probablement beaucoup plus satisfaites<sup>1227</sup>.

Comme les politologues l'avancent,

« si toute la propriété se trouve dans les mains de l'état et tout prix, travail, provisions et décisions concernant la distribution sont d'exclusive domaine de l'état dans le cadre d'une économie contrôlée, la relative autonomie que la société politique a besoin dans une démocratie consolidée pourrait ne pas exister »<sup>1228</sup>.

C'est dans ce sens que Robert Dahl distingue deux flèches de « *causation* » qui produiraient l'inexistence de démocratie dans un régime d'économie contrôlée totalement par l'État : une *flèche de causation politique* (par exemple, le cas du Léninisme au pouvoir), où l'idéologie de l'État-parti va explicitement contre l'autonomie de la société civile et de la société politique, et une *flèche économique de causation*, qui va contre certains besoins matériels d'une démocratie consolidée, comme la liberté de presse, par exemple parce que le papier et les matériels pour imprimer peuvent être refusés<sup>1229</sup>. Cela ne veut pas dire, pour autant, que les régimes démocratiques s'opposent un système économique où l'État ne joue aucun rôle. Au contraire, s'il n'y a jamais eu et il ne peut pas avoir une démocratie consolidée dans une économie totalement contrôlée pendant une période de non guerre, il n'y a jamais eu et il n'y aura certainement, presque aucune

---

<sup>1225</sup> À savoir, une active société civile avec une liberté d'association et de communication, une société politique relativement autonome, un état de droit organisé sur la base du constitutionnalisme, un État qui fonctionne sur la base de normes rationnelles et légales et une société économique organisée sur un marché institutionnalisé, qui ne s'agit pas nécessairement du « marché » capitaliste. Linz, J. & Stepan, A. *Problems of Democratic Transition and Consolidation*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996, p.xiv

<sup>1226</sup> *Ibid.* pp.8, 10-11

<sup>1227</sup> « Société économique institutionnalisée » entendue comme « au moins un degré important (*nontrivial*) d'autonomie de marché et de diversité de propriété dans l'économie » qui est « nécessaire pour produire l'indépendance et la habitabilité de la société civile et donc faire sa propre contribution à la démocratie » *Ibid.* pp.10-11

<sup>1228</sup> *Ibid.* pp. 11-12

<sup>1229</sup> Dahl, R. « Why All Democratic Countries... » pp.259-282

démocratie moderne consolidée dans un marché économique pur<sup>1230</sup>. Dans ce sens, il faut souligner que le vrai travail d'une démocratie moderne (et d'une économie capitaliste avancée) serait de transformer une économie pure de marché dans une économie mixte, ou dans un ensemble de normes, réglementations, politiques et institutions que les auteurs appellent société économique<sup>1231</sup>.

Cet aspect est fondamental pour comprendre l'importance de la propriété privée dans une analyse qui porte sur le respect de principes démocratiques du régime. Pourtant, la gestion économique du gouvernement de l'UP ne fera pas l'objet de notre analyse, qui sera plutôt centré sur le rôle que le PCCh a joué au sein des politiques mises en pratique. Dans l'ensemble des partis qui forment l'UP, le PCCh se placera dans le côté des forces qui sont davantage d'accord avec les règles traditionnelles du jeu politique et qui respectent certains principes du régime démocratique, en opposition aux autres forces qui prônent la rupture totale. Ainsi, nous soutenons qu'en opposition à d'autres forces politiques de l'UP –comme le PS, le MAPU et l'IC– ou en dehors de l'alliance –le MIR–, le PCCh consolide sa vocation légaliste qui coïncide avec les principes démocratiques, en assumant la défense de la propriété privée dans tous les domaines – industriel, commercial et agricole– qui n'est pas liée aux monopoles. Selon nous, cette défense trouve ses racines dans trois éléments principaux : d'abord, des raisons qui relèvent du domaine de la pratique politique et du savoir-faire traditionnel propres au PCCh, ensuite, des raisons pratiques qui concernent une mauvaise gestion économique et, enfin, du cours des événements qui entraînent le PCCh dans une position dont l'une des principales consignes de lutte sera le respect de la propriété privée et du programme original de l'UP.

En effet, la pratique politique du PCCh –définie par son savoir-faire et par l'analyse que les dirigeants réalisent de la société chilienne– indique aux dirigeants communistes de considérer le soutien de la majorité de la population comme condition fondamentale pour la réussite du projet. Le parti défend ainsi la recherche de bases larges, ce qui suppose l'obtention de l'appui de la classe ouvrière comme « leader » des transformations, mais aussi des classes moyennes, de la petite bourgeoisie et même de la bourgeoisie qui se trouve en contradiction avec l'oligarchie nationale et le pouvoir impérialiste étranger<sup>1232</sup>. Dans ce cadre, les dirigeants du PCCh, conscients de l'importance qu'accordent les classes moyennes à la propriété privée, soutiennent que ce type de propriété doit être protégé par l'alliance afin d'élargir la base sociale de soutien au gouvernement : « Les

---

<sup>1230</sup> Linz, J. & Stepan, A. *Problems of Democratic...* p.11

<sup>1231</sup> Linz, J. & Stepan, A. *Problems of Democratic...* p.13; Dahl, R. « Why All Democratic Countries Have... Par rapport pourquoi des marchés complètement libres ne peuvent pas coexister avec des modernes démocraties, voir John Freeman, *Democracies and Market: The Politics of Mixed Economies*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 1989.

<sup>1232</sup> « Nous, par contre, nous avons besoin d'une plus grande base sociale de soutien en raison de l'ampleur des tâches que nous nous sommes proposées de mener à bien » et donc « la possibilité d'avancer avec des secteurs qui sont en dehors de l'Unité populaire, devient l'une des devoirs que nous avons posé » « Hay fuerzas para avanzar », Éditorial, *Principios*, num. 143, janv.-fév. 1972, pp.3-13, p.8 et 10. Voir aussi, Millas, O. « Los acuerdos de El Arrayán », *Principios*, no. 144, mars-avril 1972, pp.61-79, p.79

petits et les moyens propriétaires ont aussi une place dans la lutte anti-impérialiste, anti-oligarchique et antimonopoliste », affirme *Principios* en 1972<sup>1233</sup>.

Deuxièmement, bien que la direction du PCCh ne l'ait pas rendu public, l'analyse pragmatique des résultats économiques fait aussi partie des arguments que les dirigeants communistes ont invoqués pour défendre le respect de la propriété privée non liée aux monopoles. En effet, les maigres gains qui supposaient pour le gouvernement la prise des petites et moyennes entreprises –ce qui parfois représentait même des coûts assez élevés pour l'État-, ont convaincu les dirigeants communistes de l'inutilité de la prise indiscriminée d'usines, commerces et petites industries. De nombreux exemples sont donnés par des dirigeants communistes à ce sujet<sup>1234</sup>. Le membre du CC et du BP, Jorge Insunza, se rappelle des prises stériles et contraires aux intérêts économiques de l'État, comme dans la région où il était député, Rancagua, où certains groupes socialistes et d'extrême gauche ont pris une usine à *chuicos*. « On va nationaliser l'usine à *chuicos* », ont-ils décidé, se souvient Insunza, même si « l'usine à *chuicos* était, je ne sais pas, une chose sortie du XVIII<sup>e</sup> siècle et pour l'État, administrer une merde comme celle-là ne supposait que des histoires »<sup>1235</sup>. Étant donné que la prise de petites et moyennes usines et commerces n'était même pas rentable pour l'État, selon Insunza il correspondait aux dirigeants des partis politiques, de s'opposer à la prise indiscriminée de moyens de production, ce que la direction du PCCh a fait<sup>1236</sup>.

Le troisième élément qui entraîne selon nous le soutien des dirigeants communistes au respect envers la petite et moyenne propriété privée, est déterminé par le cours des événements qui se produisent pendant le gouvernement de l'UP, notamment à partir de la fin 1971. Les affrontements au niveau personnel et institutionnel entre le gouvernement et l'opposition, les conflits entre les pouvoirs de l'État, le boycott externe au gouvernement chilien, la mauvaise gestion économique du gouvernement d'Allende, entre autres multiples facteurs, ont déterminé une configuration extrêmement compliquée où, la consolidation d'un clivage dans le système politique et social chilien mais aussi au sein de l'alliance du gouvernement, a provoqué des tensions, des affrontements et la cristallisation des divergences entre les forces de l'UP par les discours et les actions contradictoires des partis.

Le PS, le MAPU et l'IC prennent une position de plus en plus proche de l'extrême gauche, plus précisément du MIR. Ils soutiennent une série d'actions qui cherchaient aller au-delà des transformations prévues dans le programme, d'une part, et, provoquer l'affrontement avec les forces « ennemies » (la bourgeoisie, les institutions), d'autre part. Leur objectif était, selon eux, d'accélérer le processus révolutionnaire et d'empêcher ainsi

---

<sup>1233</sup> González, A. « La participación en el área privada », *Principios*, no. 146, juillet-août 1972, pp.69-83, p.70

<sup>1234</sup> L'image de la prise d'usines mineures ou non rentables comme des actions attentatoires au programme de l'UP est récurrente chez les communistes. Corvalán met l'exemple de l'usine de bonbons Ro-Ro, qui ne comptait qu'avec huit ou neuf travailleurs. Corvalán, L. *El Gobierno de...* p.184. Voir aussi le témoignage de Mireya Baltra, ex ministre du Travail, dans Gaudichaud, F. *Poder popular y...*

<sup>1235</sup> Jorge Insunza, entretien avec l'auteur, Santiago, 04.05.05. Les *chuicos* sont de grandes carafes en verre, où l'on mettait, traditionnellement, le vin.

<sup>1236</sup> *Ibid.*

le recul par la suite des progrès obtenus, la consigne est, dans ce cas, « *Avanzar sin transar* » (« Avancer sans transiger »). Mais, d'autre part, un objectif bien pratique se cache : ces forces soutenaient et encourageaient l'occupation des unités productives – d'usines, de commerces et des industries de toute taille, même petites- par les travailleurs, dans l'espoir que leur prise pourrait contribuer à résoudre le problème de l'augmentation de la demande qui avait largement dépassé l'offre en provoquant un réchauffement au niveau social, produit de la politique du ministre d'Économie Pedro Vuskovic, de tendance socialiste<sup>1237</sup>. En préconisant les prises – *Tomas*-, ces dirigeants de l'UP pensaient que le gouvernement pourrait contrôler les secteurs clés de l'économie afin d'augmenter la production et gérer l'inflation<sup>1238</sup>.

Les *Tomas* deviennent ainsi la première forme de « violence politique populaire » pendant le gouvernement de Salvador Allende<sup>1239</sup> et, en décembre 1971, le nombre d'entreprises sous le contrôle de l'État avait augmenté de trente une à soixante deux, sans compter les trente neuf qui se trouvaient saisies par le gouvernement<sup>1240</sup>.

Tableau 13 : Violence politique populaire (1947-87) : Formes prédominantes (pourcentages moyenne par année cycle présidentiel et forme prédominante)<sup>1241</sup>

Formes de VPP	% moyenne annuelle	Formes de VPP	% moyenne annuelle
Prises 3	9,1*	Préparatifs clandestins	0,5
Attaques 22,7		Rébellion	0,5**
Affrontements 2	1,1*	Rassemblements	0,0
Manifestations	10	Journées de protestation	0,0
Marches 2,5		Grève nationale	0,0
Meeting 1,5		Sabotage	0,0
Grèves 1,0		Total	100
Incidents électoraux	0,5	Nombre de cas	189

<sup>1237</sup> La politique économique de Vuskovic avait augmenté le pouvoir d'achat et la demande. En juillet 1971 le revenu moyen par employé avait augmenté 54,9 pour cent de plus que 40 à 45 pour cent comme le gouvernement avait prévu. Or, les bons résultats de 1971 n'ont pas eu lieu en 1972. La moindre disponibilité d'espèces provoquée par divers éléments –la baisse du cuivre au marché international, la payement d'une partie de la dette externe en espèces, etc.-, a entraîné la diminution de la capacité d'importation et des problèmes de pénurie et de désapprovisionnement, en donnant lieu au marché noir. De Vylder, S. *Op.cit.* pp.54, 70-71; Guardia, A. « Structural Transformations in Chile's Economy and in its System of External Economic Relations », dans *Chile 1970-73 : Economic Development...*p.74

<sup>1238</sup> Valenzuela, A. *The Breakdown...*p.52 et 62

<sup>1239</sup> Voir Salazar, G. *La violencia política popular en las « Grandes Alamedas »*, Santiago, LOM, 2006, p.142

<sup>1240</sup> de Vylder, S. *Op.cit* p.145

<sup>1241</sup> Salazar, G. *La violencia política popular...*p.142. Voir aussi pp.318-321. \*Chiffres supérieures à la moyenne de la période ; \*\*Dans le tableau de Salazar cette catégorie n'apparaît pas marquée comme étant au-dessus de la moyenne concernant tous les cycles présidentiels. Pourtant nous l'avons marquée étant donné que le chiffre donné par Salazar (0,5) dépasse le 0,1%

Une situation similaire on a vécu à la campagne, où l'action du MIR – particulièrement dans certaines zones du sud du Chili- a provoqué l'affrontement violent entre les paysans et les propriétaires<sup>1242</sup>. Le gouvernement, peu disposé à réprimer ces actions, les encourageait tacitement, en assurant que les affrontements existaient seulement dans 0,02 pour cent de toutes les propriétés<sup>1243</sup>.

Le PCCh se plaçait, en revanche, de l'autre côté du clivage au sein de l'UP, avec Allende, le PR, le PRI. Les dirigeants communistes constataient qu'à cause des actions de l'ultra-gauche, des erreurs du gouvernement ainsi que de la crise sociale, politique et économique encouragée par l'opposition, la corrélation des forces avait changé contre le gouvernement<sup>1244</sup> et qu'un élément important de ce changement, était les prises de terrains par des groupes d'extrême gauche, ce qu'ils exemplifiaient avec les mauvais résultats obtenus par le gouvernement lors des élections complémentaires dans des secteurs ruraux<sup>1245</sup> : « Il est clair que les prises des petits terrains encouragées par MIR, les conciliations avec ces attitudes de l'extrême gauche, le manque de clarté en ce qui concerne le fait de donner des garanties réelles aux petits propriétaires » ainsi que « d'autres facteurs similaires, sont une menace qui peut donner aux ennemis du Gouvernement populaire, une large base sociale de soutien », affirmait le membre du CC, Orlando Millas<sup>1246</sup>.

Dans ce sens, selon le PCCh la responsabilité tombe aussi sur le gouvernement, qui n'a pas mené une politique claire concernant la propriété privée dans la campagne ni dans les industries et qui n'a pas su rester ferme face aux actions de l'extrême gauche<sup>1247</sup>. Cela donne aux « monopolistes », aux yeux des dirigeants communistes, le soutien d'une grande masse qui inclut les classes moyennes<sup>1248</sup> : « La confusion existant au sein de quelques rangs des dirigeants du gouvernement sur les zones de l'économie a des effets

---

<sup>1242</sup> Les membres du MIR donnaient aux paysans du soutien organisationnel et parfois des armes pour les affrontements. Le nombre de *Tomas* a explosé avec une augmentation de 180 pour cent en 1970.

<sup>1243</sup> Voir le discours de Jacques Chonchol, ministre de l'Agriculture et responsable de l'application de la réforme agraire dans le gouvernement d'Allende et la discussion au Sénat sur la situation dans la campagne, *El Mercurio Edición Internacional*, 15-21.02.1971, p.6 et 1. Pendant sa première année, le gouvernement d'Allende avait pris 1300 propriétés : 300 pour cent de plus que le total exproprié durant les six années du mandat de Frei.

<sup>1244</sup> « La corrélation des forces a été modifiée contre la classe ouvrière et contre le gouvernement populaire, à cause d'erreurs politiques et économiques que nous pouvons résumer en disant qu'ils constituent des transgressions au programme de l'Unité populaire ». Millas, O. « La Clase obrera en las condiciones del gobierno popular », *Principios*, num. 145, mai-juin, 1972, pp.17-50, p.46

<sup>1245</sup> « Les chutes les plus spectaculaires de l'UP ont eu lieu exclusivement dans des communes agricoles (...) précisément, dans les neuf communes qui se caractérisent (...) par le grand poids du *minifundio* et de la petite propriété ». Millas, O. « Los acuerdos... » pp.64-65

<sup>1246</sup> *Ibid.*

<sup>1247</sup> « Malheureusement, l'indiscipline et le volontarisme avec lesquels on a transgressé le Programme Basique du Gouvernement de l'Unité Populaire en matière agraire, en nous enlevant les esprits des grandes masses de paysans et de moyens agriculteurs », affirme Millas, « on les observe aussi dans les secteurs de l'industrie et du commerce ». Millas, O. « La Clase obrera... » p.39

<sup>1248</sup> « Une grande masse de la bourgeoisie petite et moyenne et, même d'un grand pourcentage de la petite-bourgeoisie, d'employés et de fonctionnaires ou professionnels : des médecins, des avocats et des ingénieurs » *Ibid.*

pernicieux », insiste Millas<sup>1249</sup>. La direction communiste estime, donc, qu'il faut consolider ce que le gouvernement a déjà fait et accomplir strictement ce qu'établit le programme de l'UP, avant de passer à d'autres étapes ou de mettre en place des transformations plus radicales. Ainsi, selon la direction du PCCh, on pourra attirer des forces suffisantes, modifier la corrélation des forces en faveur du gouvernement et, ensuite, poursuivre les réformes. Alors, « *Consolidar para avanzar* » (« Consolider pour avancer ») devient la consigne du PCCh et l'accomplissement du programme de l'UP dans son état original, son mot d'ordre<sup>1250</sup>.

Malgré les critiques du PS qui les accusent de ne pas vouloir « avancer » dans le processus révolutionnaire<sup>1251</sup>, les dirigeants du PCCh défendront la nationalisation des entreprises prévues dans le programme –et qui correspondaient aux secteurs prioritaires comme ressources naturelles, monopoles et secteurs stratégiques de production– et s'opposeront, en revanche, à la prise d'usines, de commerces et d'industries qui n'en font pas partie : « La politique d'expropriation *sin ton si n son*, d'intervenir de manière indiscriminée les unités productives non monopolistes » ou même « de se montrer indifférent face à l'indiscipline du travail, à la productivité des entreprises qui sont passées aux mains des travailleurs et de stimuler un *revendicacionnisme* opportuniste, signifie donner des forces au champ de l'ennemi », affirme l'Éditorial de *Principios* en juin 1972<sup>1252</sup>.

Cette réflexion des dirigeants du PCCh –opposée à celle des Socialistes– montre bien le savoir-faire politique du parti et la maîtrise des règles du jeu politique quant au besoin du respect de certains principes importants pour une grande partie de la société –la propriété privée– afin de ne pas détruire une certaine « confiance » entre les acteurs et ne pas perdre leur soutien. Comme l'explique l'économiste et vice-président de la Banque centrale sous le gouvernement d'Allende, Hugo Fazio (PCCh), la prise d'entreprises qui n'étaient pas considérées dans le Programme de l'UP, a détérioré le processus de construction de l'entente entre le gouvernement et la plupart des entrepreneurs, notamment les petits et les moyens<sup>1253</sup>. Cet avis est partagé par des économistes qui se

<sup>1249</sup> *Ibid.*

<sup>1250</sup> « Il faut, donc, mettre l'accent sur la défense du gouvernement populaire, sur son maintien et sur la continuité de son œuvre ». Millas, O. « La Clase obrera... » p.46 « Pour consolider les positions conquises et pour avancer », affirme l'Éditorial de la revue *Principios* au début 1972, « il n'y a rien de plus révolutionnaire qu'agir (...), en fonction de l'accomplissement du programme », car cela « permet l'unité de vastes secteurs de notre peuple » « Hay fuerzas para... » p. 12

<sup>1251</sup> Le PCCh répondra que la ligne des Communistes ne correspond pas « aux arguments fallacieux de l'extrême gauche, dans le sens où ceux-là attribuent aux communistes un intérêt seulement à consolider le processus, alors qu'en réalité il s'agit d'avancer en rendant plus favorable au prolétariat la corrélation de forces, ce qui signifie de regrouper les plus vastes secteurs autour d'une politique révolutionnaire ». « Defender la línea de la victoria », Éditorial, *Principios*, num. 145, mai-juin 1972, pp.3-14, pp.12-13

<sup>1252</sup> « Defender la línea... » pp.12-13 Concrètement, « les prises de petites et de moyennes industries et dernièrement, à Valparaíso, même d'un restaurant (...) en préconisant leur « étatisation » », estime Millas, « a été une aide immense à la défense des intérêts de quelques grands monopoles que jusqu'au moment restent immunes ». Millas, O. « La Clase obrera... » p.40

<sup>1253</sup> Fazio, H. « Logros y problemas de la política económica de la Unidad Popular », dans Baño, R. *Unidad Popular...* p.44-45

trouvant dans l'opposition et qui ont qualifié la prise d'entreprises comme une pratique « d'énorme dysfonctionnement dans le Chili démocratique de l'époque »<sup>1254</sup>.

Le non respect du programme en ce qui concerne la propriété privée des petits et moyens propriétaires et entrepreneurs, entraînera la sortie du gouvernement des secteurs représentatifs des classes moyennes non marxistes, comme le PIR<sup>1255</sup>. Les Socialistes, qui s'étaient opposés à toutes les propositions du PIR pour résoudre la question –comme le dialogue avec le PDC ou l'arrêt des prises indiscriminées et le respect du programme<sup>1256</sup>– ont affirmé qu'à près tout, le PIR avait été toujours le représentant des classes gouvernantes. Le PCCh, en revanche, a exprimé publiquement son regret, car le départ du PRI cristallisait l'érosion du soutien du gouvernement<sup>1257</sup>.

Dans ce contexte, le PCCh prendra l'offensive et réalisera un diagnostic sévère : l'UP est en crise et elle manque de l'orientation claire que les circonstances exigent. Lors des rencontres convoquées par Allende pour redéfinir une direction au gouvernement<sup>1258</sup>, les positions du PCCh et du PS s'affrontent directement. Le PS répète que la seule forme de garder le soutien des bases populaires est d'avancer dans les transformations et que les problèmes économiques ne se résolvent qu'avec l'élargissement de l'intervention de l'État. Les Socialistes proposent d'élargir encore plus et rapidement l'APS –*Área de propiedad social* ou Secteur de propriété de l'État. En revanche, le PCCh réaffirme l'importance de gagner le soutien d'une large masse de la population, ce qui suppose garder le programme original de l'UP comme base d'action sans le dépasser et tenter un dialogue avec le PDC. Ces divergences étaient aperçues par l'opposition qui distinguait au sein de l'UP, l'affrontement entre « ceux qui voulaient une étatisation totale et ceux qui préféraient une économie mixte »<sup>1259</sup>.

Allende prend finalement partie pour la position communiste et décide de réorienter l'action du gouvernement. Sans la majorité dans le Parlement, la tactique communiste suppose la continuation des conversations avec le PDC –malgré son attitude hostile- et donner des garanties sur le respect de la propriété des moyens de production dans le

---

<sup>1254</sup> Selon l'économiste Ricardo Ffrench-Davis (PDC), le processus d'un « volontarisme croissant » avec la prise d'entreprises où les secteurs moyens se sentaient menacés et où de milliers d'entrepreneurs pensaient que leur entreprise ou leur maison pouvait être prise, était « contraire à l'intense gouvernabilité qui doit caractériser un processus de réforme » qui a besoin de l'« ordre, de la discipline, résoudre les conflits, ne pas les laisser en suspens et continuer par un chemin bien défini » Ffrench-Davis, R. « Objetivos válidos y problemas prácticos del proyecto económico », dans Baño, R. *Unidad Popular...* pp.71-87, p.77

<sup>1255</sup> Après avoir tenté en 1972 d'entamer des négociations avec le PDC afin de régler cette situation –sous l'opposition des Socialistes-, ce parti, déçu de la politique du gouvernement qui, aux yeux des *piristes*, « n'était pas sérieux quant à vouloir éviter la rupture entre les pouvoirs constitutionnels », et des positions de l'aile gauche de l'UP, le PIR quittera l'alliance et peu après rejoindra l'opposition.

<sup>1256</sup> Sans l'accord des Socialistes, l'UP décide en mars 1972, d'entamer des négociations avec le PDC –sous la gestion du PIR-. Les conversations échouent rapidement, lorsque le ministre de l'Économie, Pedro Vuskovic –qui se rapproche de plus en plus du PS jusqu'à demander sa militance-, lance une forte campagne d'expropriation des plus grandes entreprises. Le PIR et le PR contestent la mesure, en disant qu'elle n'avait pas été décidée avec l'accord des partis.

<sup>1257</sup> Valenzuela, A. *The Breakdown...* p.74

<sup>1258</sup> Les rencontres de *Lo Curro* et *El Arrayán*, où se sont réunies toutes les forces politiques de l'UP afin de discuter sur les problèmes du gouvernement et redéfinir une ligne d'action.

<sup>1259</sup> Ffrench-Davis, R. Op.cit. p.77

secteur privé. Car, le Parlement a vait montré son inquiétude à cause des nombreuses réquisitions ou interventions d'entreprises réalisées par le gouvernement<sup>1260</sup> non pas par la voie légale, mais administrative, à travers les célèbres « *resquicios legales* », qui permettaient, selon les dirigeants de l'UP, le transfert à l'État d'une bonne partie d'entreprises sans passer par le Parlement –condition établie par la loi pour toute expropriation-, tout en respectant le contexte de « légalité institutionnelle »<sup>1261</sup>. Or, cet ensemble de normes juridiques, tout en faisant partie du large corps juridique chilien, ont été *dé-codifiées* et utilisées avec un objectif différent de celui pour lequel elles ont été dictées<sup>1262</sup>. Cela provoque la critique de l'opposition qui exige une loi qui définisse avec précision les trois secteurs de l'Économie ainsi que les entreprises qui passeront définitivement aux mains de l'État.

Dans cette deuxième étape du gouvernement de l'UP, le PCCh prendra l'initiative : l'alliance entamera des négociations avec le PDC sur la question des trois secteurs de l'économie<sup>1263</sup> et le principal défenseur de la thèse de « consolider » et de respecter le programme, le membre du CC et du BP du PCCh, Orlando Millas, sera nommé à la tête du ministère d'Hacienda, puis, d'Économie<sup>1264</sup>. Une nouvelle ligne s'installe : une politique économique destinée à rendre le calme au système financier et à rassurer les propriétaires des moyens de production, notamment les petits et moyens entrepreneurs, à travers, principalement, de la cessation des prises spontanées et indiscriminées d'unités productives et de la révision de certaines interventions et prises afin d'évaluer la possibilité de les rendre à leurs propriétaires.

Pourtant, la réussite du plan communiste sera limitée. D'abord, le gouvernement s'est heurté à la dure opposition des travailleurs, qui se sont mobilisés contre les actions de l'autorité destinées à restituer certaines entreprises<sup>1265</sup>. Ensuite, malgré le constat de

<sup>1260</sup> La commission de la Chambre de députés qui étudiait les entreprises étatisées ou intervenues, avait manifesté son inquiétude : 263 entreprises étaient intervenues –alors que le programme de l'UP prévoyait 91- et 185 mille travailleurs étaient déjà passés au APS. *El Mercurio*, 14.06.72

<sup>1261</sup> La situation minoritaire de l'UP au Parlement, rendait impossible l'expropriation massive d'entreprises et donc l'organisation de l'économie en trois secteurs (social, privé et mixte). Eduardo Novoa Monreal, conseiller d'Allende et membre du Conseil de Défense de l'État, trouve alors un ensemble des lois et des décrets, oubliés mais en vigueur –quelques uns issus de la brève expérience de la République socialiste, en 1932, comme le DL520- qui permettaient à l'autorité de réquisitionner ou d'intervenir des entreprises qui n'accomplissent pas leurs fonctions et portaient ainsi atteinte au normal approvisionnement de la population. Novoa M., E. « Vías legales para avanzar al Socialismo », *Mensaje*, n.208, avril 1971, pp.84-90; « Aspectos constitucionales y legales de la política del gobierno de la Unidad Popular », dans Palma, G. (éd.) *La vía chilena al socialismo*, México, Siglo XXI, 1973

<sup>1262</sup> Villalonga, C. *Revolución y ley. La teoría crítica del Derecho en Eduardo Novoa Monreal*, Santiago, Globo Editores, 2008

<sup>1263</sup> Plus précisément, sur les observations de l'Exécutif à la réforme constitutionnelle présentée par les sénateurs du PDC Juan Hamilton et Renán Fuentealba qui définissait les trois secteurs de l'économie. *El Mercurio*, 14.06.72

<sup>1264</sup> Vuskovic quittera le ministère de l'Économie et sera transféré à un autre service de l'État, la CORFO.

<sup>1265</sup> Voir par exemple le cas des quatre industries à conserves de la commune de Renca –*Deyco*, *Juan Baz*, *Bozzolo & Orlandini* et *Watts & Cía-*, le 11 juin 1972, dont les travailleurs ont arrêté le travail et occupé les bâtiments en exigeant le transfert de ces usines au APS. Pourtant, le gouvernement a envoyé la Police le 28 juillet pour les déloger. Au début du mois d'août, seulement *Watts & Cía* continuait aux mains des

certaines avancées<sup>1266</sup>, le résultat des conversations avec le PDC ne mènera à nulle part, critiquées par l'a Droite<sup>1267</sup> et par l'aile gauche de l'UP, voire les Socialistes<sup>1268</sup>. La position du PCCh ainsi que la disposition de ses dirigeants à continuer le jeu politique sous les règles traditionnelles – à travers la mise en place de négociations et de la reconnaissance de l'importance du respect de certains principes fondamentaux du système, comme la propriété privée, pour le maintien du système lui-même –, sera cristallisée par le rôle fondamental qu'aura Millas lui-même dans la seconde partie du gouvernement d'Allende, notamment à partir de la grève d'octobre 1972.

Dans le nouveau cabinet désigné par Allende pour « normaliser le pays »<sup>1269</sup> en pleine grève, qui inclut le commandant en chef des forces armées, général Carlos Prats, à la tête du ministère de l'Intérieur et le président de la CUT, Luis Figueroa, comme ministre du Travail, Millas gardera son poste en tant que ministre d'Hacienda<sup>1270</sup>. Le PCCh et Allende sont d'accord sur l'idée que la seule issue possible, est de faire une pause dans le processus de réformes. À partir de la signature de l'accord entre le gouvernement et les *gremios* qui a mis fin à la grève, Millas se lance dans une série de mesures tendant à rendre le calme aux ex-grévistes, comme la restitution d'entreprises occupées par les travailleurs pendant la grève<sup>1271</sup>. En plus, Millas et le général Prats, rédigent un projet de loi qui restructurerait et rationaliserait l'APS. Le plan dit « Prats-Millas » prévoyait la restitution de 123 entreprises occupées ou réquisitionnées pendant le mois d'octobre – c'est-à-dire, celles qui n'avaient pas un caractère monopoliste ni stratégique- et la fixation d'un nombre définitif des entreprises qui feraient partie de l'APS<sup>1272</sup>.

---

travailleurs. Salazar, G. *Violencia política popular en las « Grandes Alamedas », 1947-1987*, Santiago, LOM, 2006, p.247

<sup>1266</sup> Les ministres négociateurs (Millas pour le PCCh et Tapia pour le PR) sont parvenus même à un principe d'accord basique qui supposait des concessions importantes des deux côtés. De la part du Président, par exemple, le texte mettait des limites à la faculté du pouvoir Exécutif de transférer des entreprises privées au secteur public et obligeait au gouvernement à financer la presse d'opposition avec des fonds de l'État. Le PDC acceptait le transfert des plus importantes entreprises au APS sans l'intervention du Parlement avec des compensations déterminées ainsi que la condition que, dans l'avenir, une loi spécifique serait exigée pour transférer de nouvelles industries. Valenzuela, A. *The Breakdown...* p.74

<sup>1267</sup> Le PDC se voit accusé de ne pas faire attention à la « menace communiste » (*PEC*, 30.06.72, p.3), de « défaitiste », « peureux » et « *vendepatria* ». *PEC*, 21.06.72

<sup>1268</sup> Voir les déclarations de l'ex ministre Vuskovic, P. *Las Noticias de Última Hora*, 30.06.72, p.4

<sup>1269</sup> Voir les déclarations du général Prats dans la presse entre le 5 et le 9 novembre 1972.

<sup>1270</sup> Dans le cabinet, est désigné aussi en tant que ministre de la Justice, le dirigeant du PCCh, Jorge Insunza.

<sup>1271</sup> Le gouvernement retire les plaintes contre les dirigeants des *gremios* et les collèges professionnels qui ont conduit la grève, rend aux propriétaires les entreprises occupées par les travailleurs pendant la grève, décide la hausse de prix des produits élaborés par la Compagnie de Papiers et Cartons (dite la *Papelera*) – une mesure que la compagnie réclamait depuis des mois- et réincorpore le personnel qui avait été licencié de l'administration publique. Cancino, H. *La problemática...* p.388

<sup>1272</sup> Prats, C. *Memorias. Testimonios de un soldado*, Santiago, Pehuén, 1985, pp.340-348 Prats affirme que le 4 janvier il s'est réuni avec Millas pour « élaborer un avant-projet de loi qui permette une issue au blocage dans lequel se trouvait le gouvernement »

Pourtant, si le projet a été approuvé par le comité économique de ministres et envoyé au Parlement pour sa discussion<sup>1273</sup>, l'annonce du projet a provoqué la colère de la part des travailleurs et des secteurs plus extrêmes du gouvernement : le PS mais aussi le MAPU, dirigé par Oscar Guillermo Garretón<sup>1274</sup>. Ce plan a accéléré les tensions entre le gouvernement et les organisations populaires, notamment les principaux responsables de ces tomas : les *Cordones industriales*, qui adressent leurs attaques à Millas et au PCCh et les accusent d'être « réformistes »<sup>1275</sup>. Alors que les travailleurs du *Cordón Cerrillos* installent de barricades et bloquent les routes en protestation contre le plan du ministre Millas<sup>1276</sup>, le *Cordón Vicuña Mackenna* réalise une assemblée dont le rapport final déclare, publiquement, le rejet du projet Millas –car il « contribue à stopper le processus révolutionnaire que nous conduisons vers le socialisme »- et le refus de la restitution des entreprises : « Nous proposons aux travailleurs, répondre [à ce projet] en ne rendant aucune entreprise, mais en incorporant encore plus, de nombreuses entreprises, au secteur nationalisé », conclut le texte<sup>1277</sup>.

Les critiques des Socialistes viennent principalement de leur secrétaire général, Carlos Altamirano, qui, dans une lettre envoyée à Corvalán, affirme que « la politique qui a été opposée au pays le ministre d'Économie, le camarade Orlando Millas, donne objectivement de nouvelles garanties à la bourgeoisie et aux artisans que la représentent »<sup>1278</sup>. D'ailleurs, le rejet du BP socialiste de la politique du ministre Millas concernant l'APS, oblige le sous-secrétaire d'économie (socialiste), à démissionner<sup>1279</sup>. Finalement le projet sera retiré du Parlement.

Comme il peut être observé dans le Tableau 14, le nombre d'interventions de la part du gouvernement diminue considérablement à partir du moment où Millas assume le ministère de Hacienda. Effectivement, si l'on ne tient pas compte des prises réalisées dans le cadre de la grève d'octobre –dont la plupart, d'ailleurs, ont été rendues à leurs propriétaires par Millas<sup>1280</sup>- on constate que la moyenne d'interventions du gouvernement diminue de 17 à 4,5 points, alors que la moyenne concernant le total d'interventions et de réquisitions diminue de 22,6 à 15,5.

<sup>1273</sup> Le projet a été approuvé par les ministres le 5 janvier 1973 et le 24 du même mois, envoyé au Parlement. Cancino, H. *Op.cit.* p.321

<sup>1274</sup> Corvalán, L. Entretien avec l'auteur, Santiago, 23.05.05

<sup>1275</sup> « Déclaration du Cordón Vicuña Mackenna », *Tarea Urgente*, journal des *Cordones industriales*, 28.01.73, reproduit par Cancino, H. *Op.cit.* p.388

<sup>1276</sup> Le 25 et 26 janvier 1973 Ils bloquent les routes qui mènent à la zone industrielle de *Maipú*, dans la banlieue de Santiago. *El Mercurio*, *El Siglo*, 26-27.07.73

<sup>1277</sup> L'accord établit, précisément, entre autres points, la non dévolution d'aucune entreprise « intervenue » pendant la grève » et « le rejet unanime au dit Projet Millas, car il ne représente pas les vraies aspirations des travailleurs et il « contribue à stopper le processus révolutionnaire que nous conduisons vers le socialisme ». « Declaración del Cordón Vicuña Mackenna... »

<sup>1278</sup> Cancino, H. *Op.cit.* p.388-389

<sup>1279</sup> Le sous-secrétaire du ministère Armando Arancibia (PS) *El Mercurio*, 25.01.73

<sup>1280</sup> Valenzuela, A. *The Breakdown...*p.64

Tableau 15 : Nombre de réquisitions et d'interventions  
par périodes de temps (nov.1970-nov.1972)<sup>1281</sup>

Période Int	erventions	Requisitions	Total
Novembre-décembre 1970	37	1	38
Janvier-février 1971	23	-	23
Mars-avril 1971	1	5	6
Mai-juin 1971	12	12	24
Juillet-août 1971	9	6	15
Septembre-octobre 1971	24	7	31
Novembre-décembre 1971	21	9	30
Janvier-février 1972	13	6	19
Mars-avril 1972	14	7	21
Mai-juin 1972	16	3	19
Juillet-août 1972	7	18	25
<b>Septembre-octobre 1972*</b>	23 4	8	71
Novembre 1972	2	4	6
Total 20	2	126	328

Pourtant, l'isolement du PCCh dans sa position au sein de l'alliance du gouvernement et l'incapacité d'Allende pour prendre une décision d'accord avec sa propre position, empêchent que le programme de l'UP soit accompli dans les marges qui avaient été prévus et rendent l'action de Millas très limitée<sup>1282</sup>. Cela montre, selon nous, le pragmatisme, savoir-faire et maîtrise des règles du jeu politique démocratico-libéral des dirigeants du PCCh, ainsi que la loyauté du parti envers le régime démocratique chilien, ce qui est rare dans le Chili de l'époque. Particulièrement à partir de 1972, tous les acteurs, plus ou moins rapidement, passent d'une position de loyauté ou semi-loyauté, à une autre de déloyauté flagrante envers le régime démocratique chilien.

## 2.L'exercice du droit de participation de l'opposition

On a vu que les divergences à propos des *tomas* entre le PCCh et le PS, sont alimentées par des arguments dont les racines se trouvent dans le rôle que chaque acteur

<sup>1281</sup> Instituto de Economía, *La economía chilena en 1972*, p. 116, cité dans de Vylder, S. *Op.cit.*, p.146

\*Grève d'octobre

<sup>1282</sup> Ainsi, à la fin 1972, 80,5 pour cent des travailleurs se trouvaient dans le secteur privé et 19,5 pour cent travaillait dans les entreprises du secteur social ou de propriété de l'État. Fazio, H. *Op.cit.* p.44 Ces chiffres sont bien supérieurs à ce que le programme original du gouvernement prévoyait : la nationalisation de 91 entreprises, ce qui était équivalent à 10 pour cent des travailleurs industriels (quelques 55800 individus) et à moins de 1 pour cent des 35 mil entreprises chiliennes.

attribue au sujet populaire dans le processus politique chilien. Si pour les secteurs dits « révolutionnaires » de l'UP le processus comporte la prise par les travailleurs de la totalité de la propriété privée afin de passer aux mains du « peuple » le plus grand nombre de moyens de production, pour le PCCh le processus est de « transition » et les partis de l'UP doivent protéger la propriété privée liée aux petits et moyens propriétaires, afin de créer une majorité suffisamment large de soutien au gouvernement pour pouvoir réaliser les changements par la voie institutionnelle, voire, au Parlement. Or, si ce constat pourrait nous amener à nous interroger sur la participation des secteurs populaires au gouvernement de l'UP d'après les approches des deux principaux partis de l'alliance, ce n'est pas cette voie qu'on va suivre<sup>1283</sup>.

Pour traiter le suivant « indicateur de loyauté » -à savoir, l'engagement en faveur de la participation au processus politique, aux élections et à l'activité parlementaire sans mettre en pratique des exigences au-delà de la garantie des libertés civiles nécessaires pour un processus politique démocratique-, nous avons choisi d'explorer le rôle qu'a joué l'opposition dans la participation et mobilisation que le gouvernement de l'UP a largement encouragé et, particulièrement, l'approche du PCCh de ce sujet. Si le PCCh estime comme le plus fondamental le fait de « conquérir » une partie des classes moyennes pour élargir la base de soutien, cela ne suppose pas, nécessairement, que la participation au processus politique -que nous avons élargi aux mobilisations, en dépassant la seule activité parlementaire et l'acte électoral- des groupes étrangers à l'UP soit garantie, ni que les droits d'organisation dans la sphère politique soient respectés.

Car, pour qu'on puisse établir que la participation de l'opposition au processus politique a été respectée selon les conditions de la définition minimale de ce que l'on entend par un régime démocratique moderne, on doit observer dans cette participation, des critères tels que la liberté légale de formuler et défendre des alternatives politiques - avec les conséquents droits à la liberté d'association, de libre discours et d'autres libertés fondamentales de la personne- et le fait d'assurer des dispositions nécessaires pour la participation de tous les membres de la communauté politique, quel que soient leurs préférences politiques. Cela suppose, dans la pratique, la liberté pour créer des partis politiques et conduire des élections libres et honnêtes à intervalles réguliers<sup>1284</sup>.

Dans ce cadre, en dépassant les marges de la représentation électorale, nous avons décidé d'explorer les rapports que l'opposition soutient avec les principaux mouvements sociaux<sup>1285</sup> et le mouvement syndical pendant le gouvernement d'Allende pour déterminer si le PCCh, met en place ou non des pratiques visant à exclure l'opposition de

---

<sup>1283</sup> D'abord, cette question a déjà été largement abordée par nombre d'auteurs, comme Cancino, Gaudichaud, Silva, parmi d'autres. Ensuite, les conclusions qu'on pourrait en tirer n'apporteront guère des informations sur le respect des principes du système démocratique qui déterminent la loyauté des acteurs envers le régime.:

<sup>1284</sup> Linz, J. « Crisis, breakdown... » p.5

<sup>1285</sup> Les mouvements sociaux entendus comme les formes d'action collective -c'est-à-dire, un *agir-ensemble intentionnel* marqué par le projet des protagonistes de se mobiliser de concert- concertée en faveur d'une cause -à savoir, le développement de l'*agir-ensemble* dans une logique de *revendication*, de défense d'un intérêt matériel. Neveu, E. *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2002, pp.9-10

ces secteurs de forte influence communiste<sup>1286</sup>. Le choix de ne pas circonscrire notre sujet à la seule l'action du Parlement et d'inclure les mouvements sociaux, répond au fait que, même si l'on accepte la catégorie de « communauté politique » comme spécifiquement liée aux partis politiques, on ne saurait nier les liens que ces organisations entretiennent – toujours, mais particulièrement dans l'époque qu'on étudie – avec les mouvements sociaux ou les syndicats. Dans ce sens, il s'agissant d'une période de crise sociale et politique où la polarisation et la mobilisation gagnent la société toute entière, le fait de vérifier l'existence des partis politiques et voir s'ils ont le droit à s'exprimer librement au sein du Parlement et par les médias pour déterminer le caractère démocratique du régime en place, nous semble une analyse fragmentaire qui risquerait de donner des conclusions partielles.

Or, tout en tenant compte du fait que dans la concurrence politique, les pratiques tendant à gagner une place prépondérante au sein des secteurs d'influence de l'adversaire – et donc à maximiser les gains propres – font partie courante des règles du jeu politique, il nous semble que le conditionnement qui détermine le clivage entre les pratiques qui appartiennent aux ressources « loyales » et celles qui font preuve du caractère déloyal des acteurs vis-à-vis du régime démocratique, correspond au caractère plus ou moins d'accord avec les règles traditionnelles du jeu politique et acceptées par tous. Dans ce sens, nous soutenons que les dirigeants du PCCh défendent au sein de l'UP et notamment face aux Socialistes, certains droits de l'opposition – comme par exemple, celui à manifester, en invoquant publiquement le droit d'expression – dans le même temps qu'ils mettent en pratique des procédures qui portent atteinte aux droits de l'opposition lors que celle-ci de vient un rival puissant dans certains milieux, comme le mouvement syndical, qui risque de bloquer le processus de transformations. On voit, donc, que le PCCh se voit rattrapé par l'opposition des dimensions téléologique et social. Si le parti a suffisamment du pouvoir, il sera capable de contourner les procédures légales afin d'éliminer les obstacles qui menacent son projet politique.

Toutefois, lorsque l'on explore la participation de l'opposition aux mobilisations, il faut considérer que dans une situation de crise et de polarisation sociale et politique extrême, la ligne qui sépare l'action de l'opposition de la sédition est très fine et que cette question est fondamentale à l'heure de déterminer les droits de l'opposition. Car, l'exclusion de la concurrence politique des partis qui ne reconaissent pas la poursuite légale du pouvoir – plus précisément dans le cas de l'opposition chilienne, ceux qui appellent au coup d'État –, n'est pas incompatible avec la garantie de la concurrence libre dans la définition de démocratie des auteurs cités et permet aux autorités à mettre en place des mesures destinées à restreindre certaines libertés<sup>1287</sup>. Pourtant, mal gré la conduite ouvertement séditeuse de certains groupes d'opposition, le gouvernement d'Allende respectera en termes généraux, les principes de liberté d'association et du libre discours, en permettant la participation de l'opposition sans restrictions.

---

<sup>1286</sup> Notre catégorie de « opposition » lorsqu'on traite les mouvements syndical et de *pobladores*, privilégie le PDC, car le PN n'a pas une présence prépondérante dans ces mouvements. En revanche, la Droite a joué un rôle fondamental dans le développement de pratiques de mobilisation de l'opposition, comme on verra.

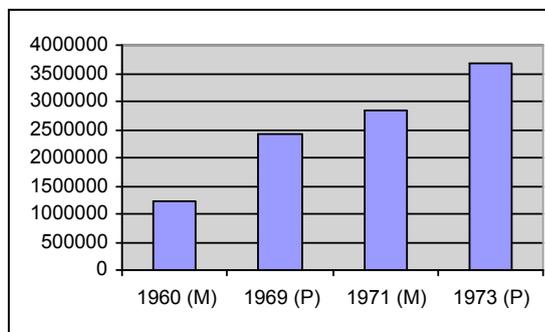
<sup>1287</sup> Linz, J. « Crisis, Breakdown... » p.6 Voir la question de la répression légale des organisations politiques alors que les institutions libérales sont en vigueur, dans Kirchheimer, O. *Political Justice...* pp.132-172

### ***A. L' « ouverture » du P CCh vers la participation de l'opposition au sein des mouvements sociaux.***

On commencera par le plan électoral<sup>1288</sup>, qui nous que non seulement il n'y a pas eu d'organisations politiques interdites de participer aux élections –comme c'était d'ailleurs le cas au Chili entre 1948 et 1958, avec la mise en illégalité des communistes-, mais au contraire, tant la masse de votants que les taux de syndicalisation et les indices de grèves ont fortement augmenté. Et non toujours en faveur du gouvernement. Si pour certains auteurs le Chili occupait la première place en Amérique latine par rapport à la stabilité politique, en termes de participation électorale ils situaient le pays dans la quatorzième place<sup>1289</sup>.

Cependant, les réformes électorales de 1958, 1962 et 1970 ont changé les normes – cette dernière, par exemple, en diminuant l'âge de vote de 21 à 18 et en permettant le vote aux analphabètes-, ce qui, ajouté à la forte action des partis politiques, a entraîné l'augmentation exponentielle de l'électorat<sup>1290</sup>. De 1.229.503 de votants en 1960 (16,2 pour cent de la population totale), l'électorat s'est élevé à 2.406.129 (26,15 pour cent de la population totale) en 1969. Cette augmentation a continué pendant le gouvernement d'Allende, en s'enregistrant pour les élections municipales de 1971 2.835.402 (29,73 pour cent de la population) et 3.687.105 votants pour les élections parlementaires de 1973 (37,39 pour cent de la population totale du pays). C'est-à-dire, 1.280.976 de nouveaux votants par rapport aux dernières élections réalisées avant le mandat du socialiste.

Graphique 48 : Explosion de la masse de votants entre 1960 et 1973<sup>1291</sup>



<sup>1288</sup> Toutefois, la participation de l'opposition au Parlement sera traitée davantage lorsque l'on analysera les conflits entre le pouvoir législatif et exécutif, dans le Chapitre VII

<sup>1289</sup> Needler, M. *Political Development in Latin America*, New York, Random House, 1968, p.90 La petite taille de la masse électorale s'explique, fondamentalement, par les lois électorales qui limitaient la participation (les analphabètes et les soldats ne pouvaient pas voter jusqu'en 1971 grâce à la Loi 17284 de 1970 et les femmes ont eu le droit de vote en 1949) et par les procédures qui obligeaient l'inscription périodique pour faire partie des listes électorales. Voir Chapitre II.

<sup>1290</sup> La loi 12889, de 1952, et la réforme de 1962, ont annulé l'inscription périodique en établissant l'obligation de l'inscription électorale et ont déterminé la demande de la carte d'inscription comme document officiel obligatoire pour la réalisation de plusieurs démarches. Bernaschina, M *Cartilla electoral*, Santiago, Ed. Jurídica, 1958.

<sup>1291</sup> Chiffres dans Correa, F. et al. *Documentos...* p.564. (P) : Élections parlementaires ; (M) : Élections municipales

Or, les résultats des élections n'ont pas été toujours favorables pour le gouvernement, mais il a respecté les résultats. Si les élections municipales de 1971 lui ont apporté une forte augmentation en obtenant 50,86 pour cent des voix au niveau national – c'est-à-dire, 14,56 points de plus que le pourcentage obtenu par Allende en 1970, ce qui marquait une très courte différence avec les chiffres obtenus par l'opposition (48,65 pour cent en 1971)<sup>1292</sup> - les élections parlementaires de 1973 se réalisent dans un cadre complètement différent.

La polarisation avait fini par ranger du côté du gouvernement ou de l'opposition à toutes les forces politiques. La meilleure preuve c'est que les partis de l'UP se sont réunis dans une seule liste et créent le Parti de l'Unité Populaire, alors que les partis d'opposition feront de même et créeront la Confédération Démocratique (CODE)<sup>1293</sup>. La plupart des règles traditionnelles du jeu n'étaient guère respectées par les acteurs et les pratiques de négociation –si importantes dans le système politique chilien- avaient disparues.

Dans un cadre de crise, le gouvernement ne vise plus à gagner la majorité absolue au Parlement, mais simplement, à augmenter le résultat obtenu lors de l'élection d'Allende (36,6 pour cent) et refuse publiquement de donner aux élections un caractère plébiscitaire. Il annonce même qu'il continuera avec les transformations, quels soient les résultats obtenus<sup>1294</sup>. Pour sa part, étant donné que l'opposition veut la fin immédiate du gouvernement, l'objectif de la CODE est d'obtenir les deux tiers du Parlement afin de présenter et approuver une motion de Censure contre le Président et ainsi, renverser le gouvernement avec les outils qui donnaient le cadre institutionnel<sup>1295</sup>.

Étant donné que pour les deux camps les résultats des élections sont décisifs pour ce qu'ils perçoivent comme leur survie dans le système politique chilien, les votants devront choisir entre deux alternatives excluant l'une de l'autre. Or, si l'opposition augmente sa représentation en 4,4 points par rapport les élections parlementaires de 1969 (quelques 799.310 voix), son résultat n'est pas suffisant pour censurer le Président de la République : la CODE obtiendra 54,2 pour cent des voix contre 43,9 du Parti de l'UP, ce qui est vu comme un exploit du gouvernement au milieu du climat de confrontation et de la crise économique que connaît le pays, même s'il obtient moins de votes que lors des élections municipales de 1971 et continue à être une coalition minoritaire face à l'opposition<sup>1296</sup>.

---

<sup>1292</sup> Le PS ayant obtenu 22,3, le PCCh 16,9 et le PR 8,1 et le PSD 1,3. Quant à l'opposition, le PDC a obtenu 25,7, le PN 18,1, le PDR 3,9 et PADENA 0,5. Valenzuela, A. *The Breakdown...* p.54 et Salazar, M. *Chile 1970-1973...* p.106 Les chiffres diffèrent de Correa, F. et al. *Documentos...* p.564

<sup>1293</sup> Les deux organisations sont créées en 1972, lorsqu'une réforme à la loi permet la réunion de différentes forces politiques dans une même liste électorale.

<sup>1294</sup> Voir les déclarations du président de l'UP, sénateur Rafael Agustín Gumucio, *El Siglo*, 23.02.73

<sup>1295</sup> Voir les déclarations du candidat à sénateur Alejandro Noemi (PDC), *La Tercera*, 06.01.73, l'entretien de Fernando Ochagavía (sénateur PN), *La Tercera*, 09.12.73, le Document du plénier du conseil PDC et les déclarations de l'ex président Frei, *La Prensa*, 05.12.72, les déclarations du dirigeant du PDC, Osvaldo Olguín, *La Prensa*, 14.02.73 et du président du PN, Sergio Onofre Jarpa, *La Tercera*, 14.12.72

<sup>1296</sup> La CODE perd même six députés et deux sénateurs.

Puisque la réalisation d'élections est une condition fondamentale du caractère démocratique d'un régime et que l'augmentation des suffrages peut être considérée comme un indicateur de la croissance de la participation au sein du système en vigueur<sup>1297</sup>, on constate donc que la participation électorale n'a pas connu des restrictions de la part du gouvernement d'Allende. L'augmentation des votants va, dans le cas chilien, de pair avec la croissance de la masse électorale, ce qui empêchait l'opposition et le gouvernement de réaliser leurs objectifs<sup>1298</sup>.

Un deuxième indicateur pour examiner le respect du gouvernement aux droits des opposants, serait la participation de l'opposition au sein de la mobilisation, en deux domaines. D'abord, dans les mouvements sur lesquels l'opposition avait une certaine influence avant l'avènement de l'UP, comme le mouvement syndical et le mouvement de *pobladores*<sup>1299</sup>, et ensuite dans la mobilisation que l'opposition organise elle-même, notamment à partir de la fin de 1971.

Selon des études réalisées sur les *pobladores*<sup>1300</sup>, déjà vers la fin des années cinquante, le PCCh et, d'une manière moins organisée, le PS, avaient établi des liens étroits avec les comités de *pobladores*, particulièrement avec les « sans logs »<sup>1301</sup>. Le PCCh a même organisé et participé aux *tomas* les plus emblématiques des gouvernements entre 1950 et 1970<sup>1302</sup> et organisera à partir de la fin des années cinquante, une politique sur cette question<sup>1303</sup>. Ainsi, les dirigeants du PCCh ont développé des pratiques qui ont

---

<sup>1297</sup> Valenzuela, A. *The Breakdown...* p.27

<sup>1298</sup> En effet, les taux d'abstention sont restés relativement stables, en registrant 23,78% et 25,75% pour les élections municipales de 1967 et de 1969 respectivement ainsi que 25,25% et 18,25% pour les élections parlementaires de 1969 et 1973, respectivement. Correa, F. et al. *Documentos...* p.564 Si la CODE n'a pas eu les deux tiers nécessaires pour censurer le Président de la république, le gouvernement restait dans une condition minoritaire qui ne lui permettait pas de réaliser son programme.

<sup>1299</sup> On a consciemment omis ici les organisations dites de « pouvoir populaire », comme les *Cordones industriales* ou les *Comandos Comunales* ainsi que celles créées par le gouvernement comme les *Juntas d'abastecimiento y precios* (JAP). D'abord parce que nous voulons traiter la participation de l'opposition dans des mouvements qui connaissent une durée de vie supérieure au gouvernement de l'UP afin de faire une comparaison du rôle de l'opposition avant et durant lui. Ensuite parce que leur apparition répond justement à l'action que les travailleurs adhérant l'UP mettent en pratique pour « défendre » le gouvernement face aux manœuvres de l'opposition.

<sup>1300</sup> Définis comme « un élément marginalisé de la société qui a été exclu de la campagne ou des zones malsaines de la ville, et qui se trouve en lutte pour s'intégrer à la communauté nationale » « Informe sobre poblaciones marginales », DESAL, Santiago, 1963, troisième partie, p.1. Le DESAL (Centre pour le Développement économique et social de l'Amérique latine), initiative de la Compagnie de Jésus et source des politiques mises en pratique par le gouvernement d'Eduardo Frei, concernant la question des *pobladores* et plus largement, de la « Promotion populaire », notamment grâce au travail du prêtre belge Roger Vekemans. Voir les thèses dans Vekemans et al. « América latina y desarrollo social », DESAL, Santiago, 1965, T.1, p.13-91 et des études qui diffèrent et critiquent la thèse de Vekemans, dans Espinoza, V. *Para una historia de los pobres de la ciudad*, SUR, Santiago, 1988

<sup>1301</sup> Garcés, M. *Tomando su sitio*. Santiago, LOM, 2002, p.345

<sup>1302</sup> *La Victoria*, (Ibáñez, 1957), *Santa Adriana*, (Alessandri, 1961) et *Herminda de la Victoria*, (Frei, 1967). Garcés, M. *Op.cit.* p.127

<sup>1303</sup> La politique est organisée sur deux plans : social, en mobilisant les *pobladores* en fonction de leur principal revendication (la propriété d'une maison), d'une part, et institutionnel, en s'opposant au sein du Parlement aux plans de logement proposés par les gouvernements et en agissant face aux autorités afin d'éviter la répression des groupes installés, d'autre part. On est face à une stratégie qui mélangeait les

accompagné et parfois dirigé le mouvement de *pobladores* sur le plan revendicatif, en encourageant et appuyant les mobilisations en tant que demandes à l'État pour que celui-ci accomplisse son rôle social<sup>1304</sup>. Dans ce cadre, des études sur l'action du PCCh au sein de bidonvilles ont montré des pratiques excluantes vis-à-vis des forces d'opposition au parti. Par exemple, une étude sur le bidonville *La Victoria*, en 1958, constate que « le communiste combat tous ces groupes qui s'opposent à ses directives afin d'avoir entre ses mains le contrôle de tout le bidonville et de l'orienter vers la doctrine marxiste »<sup>1305</sup>. Pourtant, si ce cas de figure se reproduit dans d'autres bidonvilles à influence communiste, l'étude conclut que cette situation est logique, car « les communistes sont ceux qui se sont plus rapprochés du peuple pour lui parler de rédemption et de justice sociale et ses dirigeants sont du peuple et habitent dans les *callampas* »<sup>1306</sup>. Les communistes développeront, donc un sentiment de propriété sur l'organisation sociale des bidonvilles qui naissent et se consolident sous leur influence.

Par ailleurs ce pendant, comme le reconnaissent d'autres auteurs, bien que les communistes aient été les pionniers dans la participation et l'organisation des *tomas*, ils n'ont pas compris qu'edans le terrain « il y avait un jeu propre au groupe, qu'il ne s'agissait pas de paysans arrivés à la ville, d'ouvriers non qualifiés ou de très bas revenus qu'il fallait organiser comme ouvriers. Il s'agissait d'une chose différente »<sup>1307</sup>. Ce « jeu propre au groupe » en dehors des pratiques communistes, permettra l'action au sein des *pobladores* d'autres acteurs qui acquerront une forte influence : l'Église catholique –à travers les divers organismes d'assistance et d'études sociaux- et, progressivement, le PDC<sup>1308</sup>. Selon certains auteurs, le PDC a grandi avec le mouvement de *pobladores* grâce à l'insertion du parti au sein des bases de *pobladores*, d'un côté, et grâce aux propositions de politiques spécifiques qui ont été mises en pratique durant le mandat d'Eduardo Frei (1964-1970), d'un autre côté<sup>1309</sup>.

La mobilisation et l'organisation des *pobladores* ont été primordiales dans le projet des démocrates-chrétiens pour deux raisons. D'abord, les *pobladores* offraient une source potentielle de voix pour créer une majorité électorale solide avec l'ensemble que supposaient les paysans, la classe moyenne et une bourgeoisie nationale moderne proche et associée à l'État<sup>1310</sup>. Ensuite, les *pobladores* offraient une possibilité de consolider un mouvement qui permettrait au PDC de s'opposer à l'influence que la gauche affichait au

---

formes de lutte légales avec les formes de lutte illégales, toujours complémentaires. Andress, B. « Los gerentes organizan el «gran negocio» con la vivienda popular » et « El artículo 17 del Plan Habitacional », *Principios*, no. 55, mars 1959, p.37 et no.59, juillet 1959, p.34; Millas, O. *Memorias...* p.23; Garcés, M. *Op.cit...* p.234-235

<sup>1304</sup> Garcés, M. *Op.cit...* p.147

<sup>1305</sup> Sotomayor, H. *Fisonomía y valores de una población callampa*, Memoria, Escuela Elvira Matte Cruchaga, Universidad Católica, 1958, p.26, cité par Garcés, M. *Tomando...* p.147

<sup>1306</sup> *Ibid.*

<sup>1307</sup> María E. Horowitz, interviewée par l'historien Pedro Milos sur les événements du 1 et 2 avril 1957.

Garcés, M. *Op.cit...* p.147

<sup>1308</sup> Tels que *Hogar de Cristo-Viviendas*, *Caritas-Chile* et *DESAL*.

<sup>1309</sup> Garcés, M. *Op.cit...* p.240 Sur les mesures du gouvernement de Frei, Oxhorn, P. *Organizing Civil Society : the Popular Sectors and the Struggle for Democracy in Chile*, Penn State University Press, 1995, notamment le Ch.3.

<sup>1310</sup> Oxhorn, P. *Op.cit.* p.55 Ces thèses sont aussi soutenues par Garretón, M.A. *El proceso político...*

sein du mouvement syndical. Le fait que l'action sur les paysans et les *pobladores* ait été prioritaire pour le PDC s'inscrivait, selon l'ex dirigeant du PDC, Luis Maira, dans le projet du parti d'élargir le « pacte social » et faire devenir les paysans et les *pobladores* « des sujets populaires alternatifs face à la classe ouvrière »<sup>1311</sup>, ce qui veut dire dans la pratique, faire face à l'influence des partis marxistes au sein de la classe ouvrière.

Ensuite, le PDC voyait dans les « pauvres urbains », un élément clé pour la réussite du plan démocratique-chrétien de proposer une « voie pacifique » à l'alternative de la révolution que préconisait la Gauche. Selon le PDC, les *pobladores* constituaient des secteurs de la société qui n'étaient pas « assimilés » à l'économie moderne ni à la vie urbaine en générale et cette lacune de l'intégration socio-économique, était la source de leur pauvreté, ce qui, ajouté à la lacune de leur participation politique, pouvait entraîner de la frustration et finalement la violence révolutionnaire<sup>1312</sup>. Autrement dit, le PDC voulait canaliser les passions sociales accumulées et provoquées par la pauvreté urbaine, par la mise en pratique des mesures destinées à attaquer le bas standard de vie des pauvres urbains et leur lacune de participation politique<sup>1313</sup>.

La présence de la gauche et du PDC, a transformé le mouvement des *pobladores* dans une « zone de dispute ». Si pour quelques auteurs, la dispute est le produit de similitudes des plateformes électorales du FRAP et du PDC quant aux propositions d'assistance et d'aide aux *pobladores*, pour d'autres elle est le résultat d'une confrontation politique et idéologique plus large, affrontant deux propositions de réformes pour la société qui diffèrent vis-à-vis du sens et de l'approfondissement des réformes<sup>1314</sup>.

Dans le cadre de cette lutte, le PDC commence la création d'organisations destinées à concurrencer les organisations communistes et à disputer l'influence du PCCh<sup>1315</sup>, ce qui rapportera au PDC, par exemple, l'augmentation du soutien électoral du parti dans certaines zones où se concentraient les *pobladores*. Un bon exemple sera l'élection présidentielle de 1964 à Barrancas, l'une des communes traditionnellement de gauche, où Frei obtiendra 12275 voix contre les 12032 voix d'Allende<sup>1316</sup>. Une fois que Frei est Président, le PDC crée des organismes populaires destinés à organiser les *pobladores* et les incorporer à l'influence de l'État, comme les Juntas de voisinage et les Centres de mères, ce qui provoque l'inquiétude des autres partis vis-à-vis de l'utilisation politique

---

<sup>1311</sup> Maira, L. Frei ante la historia, *Convergencia*, no.5/6, nov. 1981-janv.1982, México, p.82

<sup>1312</sup> Oxhorn, P. *Op.cit.* p.55

<sup>1313</sup> Voir Espinoza, V. *Op.cit.*

<sup>1314</sup> Pour la première thèse, voir Loyola, M. *Los pobladores de Santiago, 1952-1964 : Su fase de incorporación a la vida nacional*, Mémoire, Instituto de Historia, Universidad Católica de Chile, Santiago. Pour la deuxième, avec laquelle nous sommes d'accord, Garcés, M. *Op.cit.* p.345

<sup>1315</sup> Par exemple, la création d'une Centrale Nationale de *Pobladores*, en juin 1962, qui est venu faire la concurrence directe à l'*Agrupación Provincial de Pobladores*, d'influence communiste. Loyola, M. *Op.cit.*

<sup>1316</sup> La commune avait vu la consolidation de plusieurs organisations de *pobladores* liées au PCCh (comme l'*Agrupación comunal de pobladores de Barrancas*, en 1959, le *Comité central de pobladores de Barrancas*, en 1953 ou l'*Agrupación nacional de pobladores*, mais l'action du PDC pénètre assez vite et déjà dans l'élection municipale de 1963, le PDC fait élire deux représentants face aux trois représentants de la gauche. Garcés, M. *Op.cit.* p.353

que pouvait faire le gouvernement de ces organisations<sup>1317</sup>. La gauche quant à elle, menacée directement dans son fief électoral, s'inquiète encore plus et voit dans le plan de *Promotion populaire* lancé par le gouvernement PDC, d'« énormes possibilités de pénétration exclusive, discriminatoire, odieuse, dans les secteurs marginaux de *pobladores* »<sup>1318</sup>. Le PS revendique même la place traditionnelle de la gauche au sein du mouvement et conteste l'hégémonie que le PDC y veut établir<sup>1319</sup>.

Or, si l'opposition se méfie du projet du PDC qui voulait créer une sorte de supra-ministère responsable de toutes les mesures de promotion populaire mises en place par le gouvernement<sup>1320</sup>, à cause des pouvoirs qu'un tel organisme donnerait au PDC et au gouvernement, le PCCh déploiera son savoir-faire politique une fois de plus et montrera qu'il est un acteur qui maîtrise les règles du jeu, notamment en ce qui concerne les traditionnelles pratiques de négociations. Fidèle à sa ligne politique de « collaboration critique » avec le PDC et malgré l'opposition du PR et du PS, le PCCh votera en faveur du projet du PDC, sous certaines conditions. Ainsi le gouvernement parviendra à faire approuver la plupart des propositions, avec le soutien du PCCh<sup>1321</sup>.

On constate donc que, malgré les pratiques excluantes que les militants du PCCh mènent au sein des bidonvilles, au niveau institutionnel le PCCh fait preuve de son pragmatisme et maîtrise des règles du jeu politique, en soutenant des mesures qui sont censées venir en aide de l'influence PDC dans le mouvement de *pobladores*. Maîtrise des règles du jeu, puisqu'en se montrant toujours prêt à des négociations avec les autres forces politiques, le PCCh ne voit pas l'intérêt à bloquer une mesure que, en plus, il partage : le besoin d'organiser ce groupe de « marginaux ». Pragmatisme car, étant donné la présence que le PCCh a sur le mouvement de *pobladores*, il compte d'utiliser les nouvelles organisations du PDC pour élargir son influence sur le mouvement, ce qui ne sera pas le cas.

Certes, le mouvement de *pobladores* connaîtra, notamment à partir de la fin des années soixante, la pénétration de nouvelles pratiques : celles des groupes d'extrême

---

<sup>1317</sup> Le PR considérait que, d'une part, les Juntas de voisinage se heurtaient au règlement administratif des municipalités et que, d'autre part, elles accorderaient plus de pouvoir au gouvernement dans les communes, car les Juntas dépendraient directement du ministère de l'Intérieur. Avec plus de pouvoir, le gouvernement détruirait lentement et progressivement le processus démocratique de la République selon le sénateur Exequiel González Madariaga (PR). Boletín de Sesiones, Senado, Sesión 12, 25 avril 1967, p. 297, cité par Garcés, M. *Op.cit.* p.331

<sup>1318</sup> *Ibid.*

<sup>1319</sup> « Ce sont nos camarades militants, dirigeants, *regidores*, maires, socialistes et communistes, des hommes de gauche qui ont encouragé la possibilité d'avoir un terrain pour ces gens sans logis », revendique le sénateur PS Aniceto Rodríguez. *Ibid.*

<sup>1320</sup> Le projet concernait la réglementation, proposée par le PDC, du Conseil National de la Promotion Populaire (*Consejería Nacional de Promoción Popular*)

<sup>1321</sup> Puisque l'opposition du Parlement menace la création d'une bonne partie des organisations populaires conçues par le PDC, le gouvernement demande d'approuver le reste des propositions et il s'engage à ne pas insister, dans les démarches suivantes, sur la réglementation du Conseil. Les sénateurs communistes acceptent. « Les sénateurs communistes, nous allons voter pour l'approbation en général de l'initiative, convaincus que la parole donnée par le groupe Démocrate-chrétien sera respectée », annonce dans le Parlement la sénatrice communiste Julieta Campusano. Garcés, M. *Op.cit.*

gauche. Les revendications urbaines deviennent un facteur de mobilisation sociale qui connaît une augmentation vertigineuse et qui prendra des formes de plus en plus radicales, notamment pendant le gouvernement d'Allende<sup>1322</sup>. Au processus de radicalisation du mouvement contribuent deux éléments : l'action des organisations d'extrême gauche, d'une part, et la dynamique de radicalisation propre au mouvement, d'autre part. Le MIR crée une branche spéciale pour le mouvement de *pobladores* : le Mouvement de *pobladores* révolutionnaires (MPR), qui dans un bref délai, arrive à établir ses propres leaderships et méthodes d'action et d'organisation, qui deviennent de vrais paradigmes d'organisation sociale territoriale parmi les plus pauvres de la ville<sup>1323</sup>.

Lorsque l'UP gagne la présidence, elle se retrouve, donc, face à la pression du PDC –dont l'influence dans les organismes communautaires créés pendant le gouvernement de Frei reste incontestable– et du MIR, qui voulait, d'une part, faire pression sur le gouvernement pour qu'il adopte une position plus extrême concernant les moyens de lutte et, d'autre part, construire une base sociale dans les bidonvilles qui devienne la source du recrutement de l'appareil militaire de l'organisation<sup>1324</sup>. Ainsi, les pratiques du mouvement se radicalisent par rapport aux tomas organisées par le PCCh précédemment quant aux moyens et objectifs<sup>1325</sup>.

Or, si le MIR a gagné certainement une présence parmi les *pobladores*, il ne faut pas surestimer son influence au sein du mouvement. Car, celui-ci se trouvait scindé en diverses organisations au niveau national et, si l'on en jugeait son influence particulièrement sur des secteurs politiquement radicalisés du mouvement, il existait en plus le Conseil de *pobladores* de la CUT –d'influence communiste–, la Centrale unique de *pobladores* –de tendance socialiste– et les organismes de *pobladores* de base créés pendant le mandat de Frei –contrôlés par le PDC–<sup>1326</sup>. On estime que durant la période de l'UP, un quart des *campamentos* de Santiago étaient contrôlés par des activistes du PDC et on distingue même quelques *campamentos* qui répondaient aux directives du PN. Comme l'explique Castells, chaque *campamento* est devenu dépendant dans son

---

<sup>1322</sup> Durant la période de l'UP les *tomas* continuent à exploser. En avril 1971 on calculait que dans les 312 *tomas* habitaient 54710 individus. À la fin de 1972, 800 mille individus appartenaient au monde des *pobladores*, dont 400 mille se trouvaient dans la banlieue de la capitale, toutes formes confondues d'occupation. Cancino, H. *Op.cit.* p.402-403; Castells, M. « Movimiento de Pobladores y Lucha de Clases en el Chile de la Unidad Popular », dans Castells, M. « Estructura de clases y política urbana en América latina », Buenos Aires, SIAP, 1974, p.191

<sup>1323</sup> Cancino, H. *Op.cit.* p.86 ; Garcés, M. *Op.cit.* p.339; Salazar, *La violencia política popular...* et Pinto, J. *Historia Contemporánea de Chile, T.II. ...*

<sup>1324</sup> Oxborn, P. *Organizing...* p.55

<sup>1325</sup> Les nouvelles *tomas* ne cherchaient pas à donner une solution à des revendications précises par des moyens de négociations avec les autorités, comme c'était le cas du PCCh, mais elles étaient conçues en tant que mesures de pression au Gouvernement pour la mise en place d'une politique globale sur la question. Espinoza, V. *Op.cit.* p.305; « Tomas de terreno continúan en procura de solución al problema habitacional de los sin casa », *El Clarín*, 11.07.70, p.7 ; « Seis mil personas en peligro de muerte », *Las Noticias de Última hora*, 19.07.70, p.2

<sup>1326</sup> Cancino, H. *Op.cit.* p.347.

organisation et dans son fonctionnement, des directives du noyau politique qui le dirigeait, en se constatant que le pluralisme était rare »<sup>1327</sup>.

On serait donc d'accord avec la thèse qui conclut que le fait de mobiliser les *pobladores* pour faire pression sur l'État afin de demander de l'assistance matérielle s'est avéré une stratégie efficace pour la plupart des partis politiques qui, à travers les tomas ou d'autres pratiques, constituaient des fiefs électoraux, mettaient la pression sur le gouvernement en place et montraient leur forces vis-à-vis d'autres partis politiques<sup>1328</sup>. Dans ce sens, on ne saurait nier que les liens avec les partis politiques ont été fondamentaux, notamment avec le PCCh et le PS, dans une première étape, ensuite le parti du gouvernement, le PDC, et en 1970 le MIR<sup>1329</sup>. Dans ce cadre, certains auteurs ont distingué trois modèles dans les formes de pénétration des partis au mouvement de *pobladores*<sup>1330</sup> : Le modèle d'assistance<sup>1331</sup>, de participation<sup>1332</sup> et *organizativo-mobilisateur*<sup>1333</sup>.

Dans ce cadre, on ne saurait affirmer que l'UP et particulièrement le PCCh n'ont pas respecté les droits de l'opposition à participer et à se voir représentée au sein du mouvement de *pobladores*. D'une part, le PCCh –comme chaque parti à son tour– a tenté de pénétrer les *pobladores* pour consolider une masse électorale fidèle qui lui permette de réaliser son projet politique. C'était le cas du PDC et aussi du MIR dans des périodes différentes. En démontrant son pragmatisme et la maîtrise des règles du jeu, le PCCh a même soutenu le PDC dans certaines mesures concernant l'organisation des couches populaires contre l'avis du reste des partis.

Le deuxième front pour explorer la participation de l'opposition pendant le gouvernement de l'UP, correspond au mouvement de travailleurs organisés, car la liberté d'organisation est l'un des éléments fondamentaux en ce qui concerne le respect de l'opposition dans le cadre d'un régime démocratique<sup>1334</sup>. Le mouvement syndical a connu

---

<sup>1327</sup> Cancino, H. *La problemática del poder popular...*p.347; Castells, M. *Crisis urbana y cambio social...*p.168

<sup>1328</sup> Oxhorn, P. *Organizing...*p.55

<sup>1329</sup> Cette thèse est partagée par Garcés, Oxhorn, Cancino, Castells, qui arrive même à avancer que les partis politiques ont créé le mouvement de *pobladores* au Chili. Pour une critique de cette thèse, Pinto, J. *Historia Contemporánea...* et notamment Salazar, G. *La violencia política popular...*

<sup>1330</sup> Pastrana, E. et Threlfall, M. *Pan, techo y poder. El movimiento de pobladores en Chile, 1970-1973*, Buenos Aires, SIAP-Planteos, 1974, pp.66-69

<sup>1331</sup> Lié au PDC, il reposerait sur la satisfaction du besoin du logement accompagné d'une stratégie d'organisation populaire encouragée depuis l'État.

<sup>1332</sup> Similaire au modèle d'assistance, car il voit dans les *pobladores* un moyen d'élargissement des bases sociales afin de gagner le soutien pour un projet politique, en prenant ainsi des formes électoralistes. Il considère le front « *pobladores* » comme subsidiaire et complémentaire des mobilisations ouvrières, considérées celles-ci comme le sujet principal du projet de transformation sociale. Le meilleur exposant de ce modèle serait le PCCh.

<sup>1333</sup> Les revendications des *pobladores* apparaissent inscrites dans un projet révolutionnaire global et les mobilisations s'insèrent dans un processus de développement de germes de « Pouvoir populaire » au niveau territorial. On distingue dans ce cadre l'action du MIR et du PS

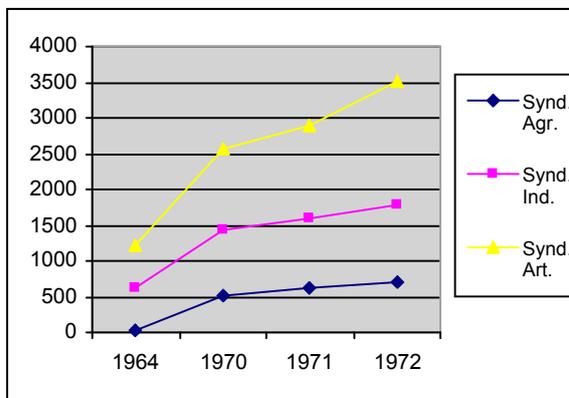
<sup>1334</sup> D'ailleurs, l'une des principales caractéristiques d'un régime autoritaire est, justement, la nulle mobilisation politique et la participation très restreinte de la dite « société civile » dans la sphère publique. Linz, J. et Stepan, A. *Problems...*p.45-47 et 49

un important développement pendant le gouvernement de l'UP, processus qu'avait déjà commencé sous le mandat d'Eduardo Frei, grâce notamment à la syndicalisation paysanne en 1967<sup>1335</sup>. Cela ne devrait pas nous surprendre, car l'alliance, appuyée sur les partis marxistes qui revendiquaient une base « ouvrière », avait promis dans son programme d'être le gouvernement du « peuple » et avait donné aux travailleurs la place principale dans le processus de transformations que l'UP prévoyait.

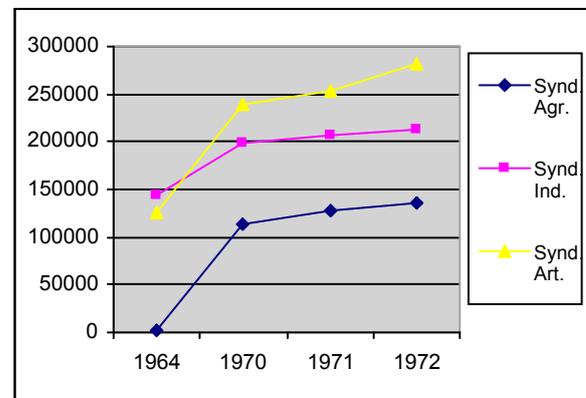
Tableau 16 : Croissance des syndicats agricoles, industriels et professionnels durant le gouvernement de l'UP<sup>1336</sup>

Année	Nombre Syndicats Agricoles	Membres de Syndicats Agricoles	Taille moyenne Syndicats Agricoles	Nombre Syndicats Industriels	Membres Syndicats Industriels	Taille moyenne Syndicats Industriels	Nombre Synd. Prof.	Membres Synd. Prof.	Taille moyenne Syndicats Prof.
1964	24	1658	69,1	632	142951	226,2	1207	125926	104,5
1970	510	114112	223,7	1440	197651	137,3	2569	239323	93,2
1971	632	127782	202,2	1605	205894	128,3	2881	252924	87,8
1972	709	136527	192,6	1782	213777	120,0	3511	282181	80,4

Graphique 49: Tendence de la croissance du nombre de syndicats agricoles, industriels et artisanaux pendant le gouvernement de l'UP



Graphique 50 : Tendence de la croissance du nombre des membres des syndicats agricoles, industriels et artisanaux pendant le gouvernement de l'UP



Or, si la croissance du nombre de syndicats pendant la période de l'UP montre que le gouvernement a tenu sa promesse d'encourager l'organisation des travailleurs, elle ne

<sup>1335</sup> Les syndicats industriels et professionnels ont enregistré une hausse de 38 et 90 pour cent respectivement. Avant le droit qui a permis la syndicalisation paysanne (Loi 16625 d'avril 1967), il n'y avait que 201 syndicats qui représentaient 10417 travailleurs. Au mois de novembre 1970, on comptait 136984 travailleurs organisés dans 476 syndicats. Loveman, B. *Politics and Rural Labour in Chile, 1919-1973*, Indiana, Indiana University Press, 1976, pp.252-256 et 259; Servicio Nacional de Estadísticas. *Finanzas, bancos y cajas sociales, año 1969*, Santiago, Instituto nacional de Estadísticas, 1969, p.153; Dirección de Presupuestos. *Balance consolidado del sector público de Chile, años 1969-1970*, p.41

<sup>1336</sup> Voir *Mensaje del Presidente ante el Congreso Pleno*, 21 mai 1972 et *Mensaje del Presidente ante el Congreso Pleno*, 21 mai 1973, Dans Allende, S. *La vía chilena al socialismo...*p.57-89 et 93-130

dit rien sur l'attitude des dirigeants du PCCh vis-à-vis de la présence de l'opposition au sein du mouvement syndical.

Lorsque l'on regarde l'histoire du mouvement syndical chilien, on constate que l'action des Communistes par rapport aux autres forces politiques a été marquée par la lutte pour le contrôle du mouvement, d'une part, et par la recherche d'unité du mouvement et les efforts pour encourager la participation du plus grand nombre de forces politiques, d'autre part. Ce paradoxe est le fruit de l'influence que les partis politiques ont sur le mouvement syndical, ce qui fait que, d'abord, celui-ci soit vu comme un champ de bataille où l'on dispute l'attaché des travailleurs, car les gains supposent du pouvoir au sein d'une force électorale importante et l'autorisation pour revendiquer sa représentation. En suite, cette influence provoque que la stratégie des partis se voie reproduite au sein du mouvement et, dans le cas du PCCh, elle préconisera à partir des années trente, l'unité du mouvement ouvrier et l'appel à l'action conjointe dans le champ syndical, de la plupart des forces politiques possibles.

La lutte pour le contrôle du mouvement – dans laquelle participent, comme on verra, toutes les forces qui ont une représentation – a été une constante dans l'histoire du mouvement syndical. Elle s'explique par la forte liaison entre ce lui-ci et les partis politiques qui rivalisent au sein du mouvement : le PCCh, le PS, le PR et le PDC, ce qui fait que des disputes particulières entre deux forces rivales qui concurrencent pour la même clientèle soient plus fréquentes (PCCh-PS, d'une part, et PDC-PR, d'autre part).

Les Communistes constituaient le groupe le plus puissant au sein des syndicats – suivi des Socialistes – et ils comptaient avec un nombre considérable de dirigeants syndicaux forts et consacrés entièrement à leurs tâches, qui aidaient à leur parti à obtenir un grand nombre de voix lorsqu'il y avait des élections<sup>1337</sup>. Les principales confédérations – la FOCh, des années vingt, la CTCh, des années quarante et la CUT, à partir des années cinquante – ont été sous l'influence des Communistes et des Socialistes – les deux dernières –, dont l'état des relations et des luttes se verra reflété sur les confédérations et leur destin<sup>1338</sup>. En fait, il serait très étrange que des partis qui se voient à eux-mêmes comme l'avant-garde de la classe ouvrière, ne feraient pas tous leurs efforts possibles pour garder des liens étroits avec leur groupe de référence. Car, plus grand est le nombre de dirigeants ouvriers identifiés avec un parti politique, plus grand est le renom du parti et plus solide est la base qu'il obtient quant à ses prétentions de parler au nom de la classe ouvrière.

Avec un esprit plus ouvert quant à la composition du mouvement, la CUT sera sans contestation jusqu'en 1973, la plus grande et puissante confédération de travailleurs du pays. Avant l'élection d'Allende, elle représentait 51 des 79 fédérations syndicales, c'est-à-dire, plus de 60 pour cent de tous les travailleurs syndicalisés<sup>1339</sup>. Les conditions très particulières qui ont entouré sa formation, ont aidé à créer au début une entente entre les

---

<sup>1337</sup> Angell, A. *Partidos políticos...* p. 148

<sup>1338</sup> Produit de la politique sectaire du PCCh des années vingt et trente, la FOCh a perdu son influence. La CTCh a aussi disparu, à cause, cette fois, des conflits entre les partis. Voir Angell, A. *Op.cit.* p. 19

<sup>1339</sup> Zapata, F. *Federaciones y centrales en el sindicalismo*, 1968, p.6.

forces politiques assez inhabituelle au sein du mouvement et ainsi, les Socialistes, les Communistes, les Radicaux et les Phalangistes, sont allés à la formation d'un mouvement uni de travailleurs<sup>1340</sup>.

Pourtant, cette entente n'a pas duré longtemps et, tel que les organisations précédentes, la CUT a témoigné d'un caractère principalement politique. Si la CUT n'a pas été créée comme la représentation d'un parti politique particulier parmi les travailleurs – comme le FOCh vis-à-vis du PCCh- ni d'une alliance au gouvernement – comme la CTCh par rapport au Front populaire-, elle était une organisation éminemment politique, essentiellement, parce que ses principales divisions correspondaient à des lignes de démarcation de partis politiques<sup>1341</sup>. Lorsque les Phalangistes deviennent le PDC et constituent une nouvelle force dans la dispute du pouvoir des travailleurs, ils ne seront pas bien reçus par les partis qui traditionnellement avaient influencé le mouvement syndical. Sauf de la part des Communistes.

En effet, outre que la lutte pour le mouvement, l'autre élément qui marque l'action du PCCh au sein du mouvement syndical est la recherche d'unité du mouvement et les efforts dans lesquels le PCCh s'investit pour élargir la participation du mouvement syndical, même à des forces non marxistes. Dans le cadre de la Voie pacifique et du besoin de constituer une majorité capable d'affronter l'oligarchie et les entreprises étrangères, les dirigeants communistes encouragent la participation de tous les secteurs de la société au sein du mouvement syndical. Les Démocrates-chrétiens seront donc les bienvenus et les différences au sein du mouvement devaient être amoindries et non pas aggravées.

Cette approche du PCCh se heurte aux positions de plus en plus radicales du PS, même si pour certains auteurs le vrai conflit ne répond pas aux différences considérées plutôt « tactiques », mais à la lutte pour le pouvoir et « pour contrôler le mouvement syndical », car il ne semblerait pas avoir, dans la pratique, une différence importante entre les tactiques et les objectifs des dirigeants syndicaux socialistes ou communistes<sup>1342</sup>. Or, sans minimiser la lutte pour le pouvoir des deux partis qui rivalisent au sein d'un même « marché » de travailleurs syndicalisés, on ne saurait nier que les divergences doctrinaires entre le PCCh et le PS – qui dépassent se lon nous le simple niveau

---

<sup>1340</sup> La CUT est fondée le 12 février 1953, avec les Communistes proscrits. Ils voulaient abandonner leur isolement. Les Socialistes – divisés en PSCh et PSP- et les Phalangistes s'opposaient à cette proscription, alors que le PR, très faible, confus et divisé après le gouvernement de Gabriel González Videla, étaient prêts à travailler avec d'autres groupes syndicaux afin de protéger leurs intérêts. L'illégalité des Communistes mettait des obstacles suffisants pour que ces partis se soient moins inquiétés de l'hégémonie communiste. Angell, A. *Op.cit.*

<sup>1341</sup> Les lignes des dirigeants syndicaux étaient décidées par les partis – qui indiquaient aussi les votes-, les listes des candidats au Comité exécutif n'étaient pas le fruit d'alliances entre les syndicats, mais entre militants d'un même parti appartenant à des syndicats différents et chaque Congrès répétait le débat politique qui existait dans le pays. Angell, A. *Op.cit.* p.219-221 La sélection des délégués des syndicats traduisait aussi la division des partis politiques, car les délégations étaient composées d'accord avec la distribution des forces politiques au sein du syndicat local, au lieu de réaliser des élections libres et ouvertes, ce qui a été critiqué par des dirigeants syndicaux communistes. Astudillo, O. « Perspectivas del 2o congreso de la CUT », *Principios*, fév. 1960, pp.14-15

<sup>1342</sup> Angell, A. *Op.cit.* p.126

« tactique »<sup>1343</sup>-, se reproduisent au sein du mouvement syndical et déterminent, tel qu'on l'a vu, certains procédés. Dans ce sens, les appels du PCCh à l'unité du mouvement ouvrier et sa politique d'ouverture vers d'autres forces politiques, vont de pair, selon nous, avec le processus de radicalisation du PS qui prône de plus en plus le sectarisme.

Ainsi, l'histoire de la CUT est marquée par les tentatives du PCCh d'éviter le départ des Démocrates-chrétiens du mouvement et par le sectarisme des Socialistes. Ce sera le cas lors de la création de la CUT, lorsque les Communistes ont tenté d'accommoder la déclaration de principes pour satisfaire au PDC<sup>1344</sup>, de discussions à cause de la composition de la direction, que finiront avec l'accord de quatre places pour les Démocrates-chrétiens<sup>1345</sup> et de la distribution des postes en 1965, quand le PCCh propose une liste qui donne des postes au PDC et au PR au sein de la direction malgré la représentation minoritaire de ces partis, ce qui reçoit l'opposition ferme du PS<sup>1346</sup>. Cette pratique de céder des postes à des forces politiques minoritaires afin d'élargir le mouvement de travailleurs à d'autres secteurs en dehors de forces marxistes, était courante dans l'action syndicale communiste, car elle répondait à la consigne des dirigeants du parti d'élargir le mouvement pour créer une majorité en faveur des changements. En plus, étant donné le grand soutien du PCCh au sein du mouvement, le parti ne risquait pas grand-chose.

Pourtant, cette action était contestée par les Socialistes et par certains dirigeants syndicaux communistes, qui voyaient dans la décision des dirigeants du parti un manque à la démocratie syndicale et à la volonté de bases :

« Dans certains Congrès où l'immense majorité soutenait notre parti, « pour promouvoir la cause de l'unité » dans le but de « ne pas casser les Congrès », on a désigné des exécutifs exclusivement comme résultat des accords par lesquels nous, les Communistes,

---

<sup>1343</sup> Sur cette question, voir le Chapitre IV

<sup>1344</sup> La déclaration originale étant d'inspiration marxiste, a été récusée par le PDC, qui voulait une déclaration libre de toute idéologie politique. Selon les Démocrates-chrétiens, l'engagement de la déclaration avec la lutte de classes divisait le mouvement ouvrier au lieu de l'unir. Cette argumentation cristallisait surtout le conflit entre deux manières d'entendre le syndicalisme et le ressentiment des Démocrates-chrétiens envers les partis marxistes. « La CUT y sus problemas », *Política y Espiritu*, 1 sept. 1957, p.22, cité par Angell, A. *Op.cit.* p.201 Pour plaire aux Démocrates-chrétiens, les Communistes ont proposé une déclaration encore plus modérée que celle proposée par le PDC lui-même, ce qui a été rejeté par les Socialistes. Finalement les représentants des partis marxistes ont rédigé un nouveau document dont les modifications au premier texte n'étaient pas suffisamment drastiques pour les Démocrates-chrétiens mais qui, étant trop drastiques pour les anarcho-syndicalistes, ont provoqué le départ de ces derniers de l'organisation.

<sup>1345</sup> Les Démocrates-chrétiens ont exigé plus de places dans la direction pour participer à la CUT. Le PCCh était d'accord en principe, mais avec le PS, n'a pas accepté les propositions des DC quant à modifier la composition de la direction. Les DC ont donc quitté le Congrès mais pas la CUT. *Ibid.* p. 201-202.

<sup>1346</sup> Le PCCh propose d'accorder sept postes au PS, six au PCCh, cinq au PDC et trois au PR. Les socialistes rejettent la proposition et exigent que chaque parti politique choisisse un nombre de représentants d'accord avec la représentation réelle qu'il a dans le Congrès. Pour le PS, il s'agissait d'une question de respecter la base, car, comme l'explique le dirigeant syndical socialiste, Hernán del Canto, « le PCCh voulait arriver à un accord pour permettre à la DC d'avoir une représentation supérieure à ses votes ». Cela allait contre le principe de « démocratie syndicale » puisqu'il contredisait la volonté de la base » Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.401

« cédions des positions que les masses nous avaient accordées démocratiquement par une écrasante majorité. Cela constitue un abus de la démocratie syndicale et viole les normes les plus élémentaires de respect aux travailleurs »<sup>1347</sup>.

Finalement, à cause de l'intransigeance socialiste, les Radicaux et les Démocrates-chrétiens s'abstiennent de voter lors du Congrès de 1965 et le PDC cesse sa participation à la CUT pour revenir trois ans plus tard, encore grâce aux efforts du PCCh<sup>1348</sup>.

Comme l'on peut observer, les principales forces politiques –sauf la Droite- luttent au sein du mouvement syndical pour le soutien des travailleurs et, dans ce cadre, l'action syndicale, l'influence que chaque parti exercera sur son groupe de référence et la place que chaque force occupera au sein du mouvement, seront le reflet des stratégies que les partis mettent en place au niveau politique. Ainsi, en regardant l'histoire du mouvement syndical et le rôle que chaque parti a joué, il ne devrait pas nous surprendre que les partis marxistes –le PCCh d'abord, suivi par le PS- soient les forces majoritaires, suivis par le PR et le PDC.

Si l'on regarde les pourcentages obtenus par les forces politiques qui se sont présentées aux élections du Comité exécutif national (CEN) de la CUT, on verra que le PCCh s'est toujours trouvé dans les listes qui ont eu la majorité de voix et que s'il a fait partie des alliances pendant qu'il était proscrit, il a abandonné cette pratique dès qu'il a été légalisé, en 1958. (voir Graphiques 51-56). On constate aussi que le PS a occupé toujours la deuxième place et que les forces plus modérées (PDC et PR), lorsqu'elles se sont présentées aux élections, ont eu une représentation non négligeable. On remarque en plus que les forces politiques qui n'occupent pas une place d'importance au sein du système de partis –les anarchistes, les trotskistes, les indépendants et même le MIR-, montrent une représentation minimale au sein du CEN<sup>1349</sup>.

---

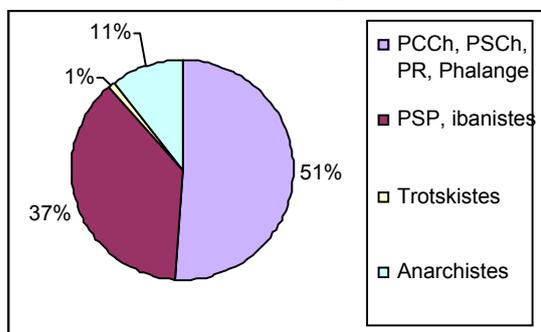
<sup>1347</sup> Astudillo, O. *Pleno de abril 1965*, p.65

<sup>1348</sup> Sur le vote en 1965, voir Chapitre IV. Finalement c'était la politique du gouvernement de Frei –qui a déçu même aux dirigeants syndicaux DC- qui a encouragé les syndicalistes DC à participer dans le Congrès de la CUT de 1968 et à voter. Angell, A. *Op.cit.* p.207-211 et 225

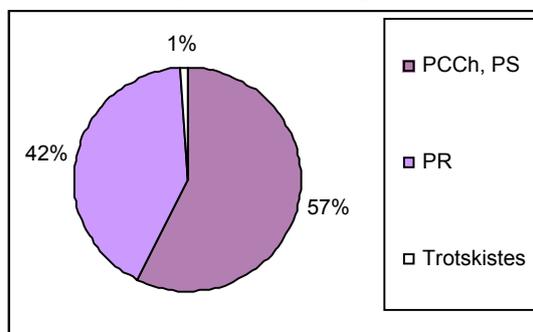
<sup>1349</sup> Des éléments comme le retrait des délégués du Congrès, la non présentation des listes électorales, les alliances, le vote des délégués pour une force qui n'est pas la leur, entre autres- empêchent de déterminer une ligne de tendance sur la représentation des partis dans le CEN. Nous avons tenté de savoir si lorsque les DC ne se présentaient pas aux élections, leurs votes bénéficiaient le PCCh, mais la dispersion des points (dont l'indicateur R2 est de 0.4594), montrait qu'il n'y avait pas de relation entre les voix des forces modérées et celles obtenus par le PCCh.

Pourcentages des voix obtenues par les forces politiques lors des élections au Conseil exécutif national de la CUT<sup>1350</sup>

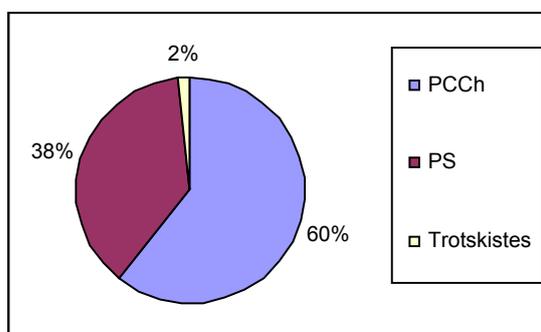
Graphique 51 : Congrès 1953



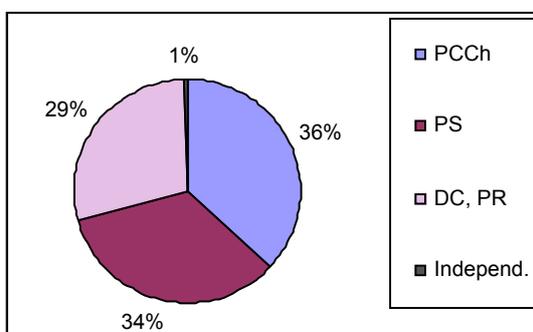
Graphique 52 : Congrès 1957



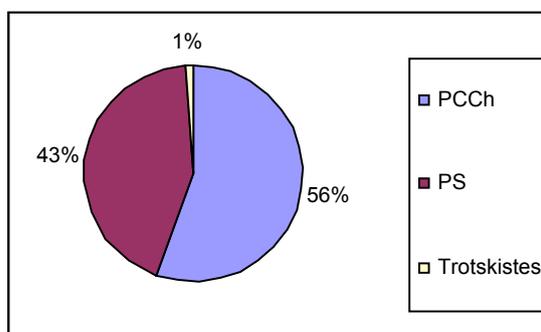
Graphique 53 : Congrès 1959



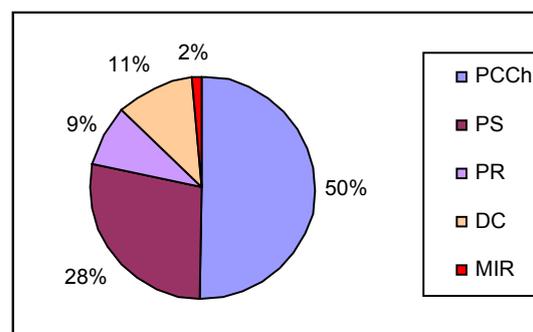
Graphique 54 : Congrès 1962



Graphique 55 : Congrès 1965



Graphique 56 : Congrès 1968



On conclut que les mêmes forces politiques qui se battent pour l'électorat au niveau des élections générales –à l'exception de la Droite-, sont celles qui se partagent la représentation des travailleurs de la plus grande confédération de travailleurs : le PCCh, le PS, le PDC et le PR, sans laisser la place à d'autres courants minoritaires.

Cela ne veut pas dire que les forces que chaque parti représente quantitativement au niveau national correspondent à sa représentation au sein du mouvement ouvrier. Par

<sup>1350</sup> Les graphiques ont été réalisés à partir des données du Tableau XXX dans les Annexes.

exemple, si au niveau des élections nationales le PDC deviendra le parti majoritaire à partir de 1963<sup>1351</sup>, ce sera toujours le PCCh qui aura la majorité au sein du mouvement organisé de travailleurs, ce qui s'explique non pas par la mise en place des pratiques excluantes de la part des Communistes, mais surtout par le groupe de référence de chaque parti politique et le rôle qu'il détient au sein du mouvement de travailleurs<sup>1352</sup>. Selon la CUT, 60 pour cent de ses membres étaient, en 1965, des ouvriers –les basses électoraux du PS et notamment du PCCh- et 40 pour cent des employés –groupe d'influence du PDC et du PR-. Cela bénéficie donc, largement aux partis marxistes et particulièrement au PCCh<sup>1353</sup>.

Les groupes de référence des partis détermineront, donc, une partie des disputes entre les partis et le secteur de représentation des syndicats. Ainsi, le PR et le PDC vont rivaliser d'avantage par le contrôle des syndicats professionnels et des fonctionnaires que les partis marxistes, qui vont plutôt disputer le contrôle des syndicats ouvriers. Or, si l'historique des rapports entre les partis et le mouvement ouvrier et les groupes de référence ont un élément important dans l'influence des partis marxistes sur le mouvement syndical, le fait que ces organisations politiques se trouvent dans la plupart du temps dans l'opposition et aient donc la liberté d'encourager les revendications des travailleurs contre les politiques du gouvernement en place, c'est un élément non négligeable. En effet, la défense des intérêts des travailleurs ainsi que le rôle « agitateur » des partis, prend une autre tournure lorsqu'ils se trouvent au gouvernement.

Dans ce sens, sous le gouvernement de l'UP, la CUT est devenue une « courroie de transmission des partis politiques »<sup>1354</sup>, ce qui n'était pas « anormale » dans le contexte du discours marxiste-léniniste du PCCh, qui désignait au parti ouvrier d'avant-garde la fonction de diriger l'organisation syndicale et déterminait son action d'accord avec le projet du parti révolutionnaire<sup>1355</sup>. Dans ce cadre, les syndicats restent dépendants de l'État et du Parti quant à leur structure, pratiques, méthodes de lutte et conditions d'adhésion<sup>1356</sup>. Dans ce même schème, la CUT a eu une identification totale avec le gouvernement de l'UP et lui a empêché de prendre des initiatives et de défendre des revendications autonomes de celles définies par le gouvernement. Quelques auteurs désignent comme la « période de subordination »<sup>1357</sup>.

Si les carences de l'organisation syndicale durant le gouvernement de l'UP n'ont pas empêché à la gauche de garder sa prépondérance au sein des organes de la direction de la CUT, le PDC connaîtra toutefois une forte hausse de sa représentation, comme le

<sup>1351</sup> En 1963 il deviendra le parti majoritaire du pays avec 22,02%, au-dessus du PR (20,85) et largement du reste des partis. Il gardera cette place, même s'il connaîtra une baisse des voix, notamment pendant le gouvernement d'Eduardo Frei. Chiffres dans Correa, S. et al. *Documentos...* p.564

<sup>1352</sup> Sur les pratiques excluantes, Rivadeneira, C. « Sobre la calidad democrática en Chile... » p.3

<sup>1353</sup> Sur les groupes de référence et la représentation des syndicats, Faletto, E. et Ruiz, E. « Conflictos políticos y estructura social », *Chile, Hoy*, Centro de Estudios Socio-económicos, Universidad de Chile, 1970, p.214, 219-220. Sur la base de soutien du PCCh, voir Chapitre II

<sup>1354</sup> Cancino, H. *Chile, la problemática...* p.215

<sup>1355</sup> Sur cette question, voir Lénine, V.I. *Que faire?...*

<sup>1356</sup> Courtois, S. Lazar, M. *Op.cit.*

<sup>1357</sup> Cuevas, A. « La Experiencia de la CUT (1953-1973). Una visión crítica », *Chile-América*, no. 84-85, 1983, pp.27-39, p.32

montrent les résultats obtenus lors des élections réalisées en 1972, qui ont mis en place pour la première fois le vote direct des travailleurs<sup>1358</sup>.

Résultats de l'élection du Conseil directif national de la CUT, mai 1972<sup>1359</sup>

Tendance politique	Nombre de voix	%	Nombre d'élus
Communiste 1	73.068	30.89	18
Socialiste 1	48.140	26.44	16
Démocratie chrétienne	147.531	26.33	16
MAPU 25	.983	4.63	2
Radicaux 21	.910	3.91	2
MIR/FTR 1	0.192	1.81	1
Union socialiste populaire (USOPO)	5.420	0.96	0
Gauche radical	3.572	0.63	0
Communiste révolutionnaire (maoïstes)	3.330	0.59	0
Gauche chrétienne	3.216	0.57	0
Socio-démocrates 1.61	6	0.28	0
Indépendants 1.59	9	0.28	0
Anarchistes 6	73	0.12	0
Blancs et nuls	13.990	2.49	0
Totaux 5	60.240	99.93	55

On peut observer, en effet, que les partis « historiques » de la classe ouvrière, le PCC et le PS, gardent leur rôle prédominant, en accumulant 57.33 pour cent des voix. Pourtant, on constate aussi l'importante montée du PDC, qui obtient la troisième place avec une différence minimale par rapport au PS, en ayant d'ailleurs le même nombre de conseillers. On remarque en plus la chute du PR –reflet de sa situation au niveau politique<sup>1360</sup> – ainsi que la représentation minimale des forces nouvelles, comme le MAPU, l'IC ou encore le MIR.

Certains auteurs considèrent ces résultats comme un « échec relatif » de la gauche, produit de la subordination de la CUT au pouvoir exécutif et des difficultés du gouvernement de faire avancer son projet par la voie institutionnelle<sup>1361</sup>. Or, selon nous, si c'était le cas, les travailleurs auraient dû accorder un soutien plus important aux

<sup>1358</sup> « Dans chaque industrie on a mis des urnes et chaque travailleur allait voter et après on comptait les voix là toute de suite. On envoyait les votes au bureau central de la CUT », raconte le dirigeant syndical Ibador Castro, cité par Silva, M. *Los Cordones industriales...* p.187

<sup>1359</sup> Zapata, F. *Las relaciones entre el movimiento obrero y el Gobierno de Salvador Allende*, El Colegio de México, 1976, p.58

<sup>1360</sup> Le PR avait obtenu 13,03% des voix lors des élections parlementaires de 1969, 11,94% dans les municipales de 1971 et 7,79% lors des parlementaires de 1973. Correa, S. et al. *Documentos...* p.564

<sup>1361</sup> Gaudichaud, F. *Poder popular y...* p.32

nouvelles organisations qui proposaient des formes plus radicales d'action, comme le MIR ou même le PS. Pourtant le MIR garde une représentation minimale au sein de la CUT, ce qui est en contraste avec leur image publique et le caractère spectaculaire de ses actions. En revanche, c'est le PDC qui monte. Les résultats montrent plutôt pour nous, d'une part, l'importance que le PCCh, le PS, le PDC et le PR ont au sein de la CUT et les liens solides que les travailleurs développaient avec les forces traditionnelles, ce qui empêche aux nouvelles forces –comme le MIR– de partager la représentation des travailleurs au sein de l'organisation.

D'autre part, si la descente des partis marxistes lors des élections de la CUT de 1972 n'a pas été suffisamment importante pour mettre en risque leur influence au sein de l'organisation, nous soutenons qu'elle cristallise une tendance générale d'amélioration de la représentation du PDC – qui se réciprocite après la descente connue sous le mandat de Frei-, qui se voit aussi reflétée parmi les travailleurs à cause de l'identification de la CUT avec le gouvernement et des tactiques déployées par les partis de l'UP concernant les formes de lutte ainsi que le rôle de travailleurs. Cela aurait causé, selon nous, une certaine confusion parmi les bases du mouvement syndical et le changement des rapports de forces entre les partis marxistes et le PDC au sein de la CUT.

Le témoignage de Juan Alarcón, un dirigeant syndical communiste au sein de l'entreprise textile SUMAR, nous montre comment le PCCh voit descendre le soutien parmi les travailleurs au fur et à mesure que le mandat d'Allende avance, à cause des politiques du gouvernement et du rôle des dirigeants du PCCh qui doivent défendre ces politiques. Le dirigeant raconte que, si vers 1967, le PCCh avait cinq dirigeants Communistes dans la direction du syndicat, en 1969, la direction du syndicat de SUMAR comptait deux Socialistes, un Communiste, un FTR –branche du MIR– et un Démocrate-chrétien. Selon le dirigeant, le soutien au PCCh a commencé à descendre « parce que les dirigeants du parti, nous, nous avons dû beaucoup de fois, affronter les gens, nous nous sommes « brûlés »<sup>1362</sup> en défendant les positions du gouvernement. C'est-à-dire, « les camarades voulaient obtenir » des choses « dans une période de temps très difficile pour le gouvernement populaire » et « il y avait beaucoup des problèmes dans le pays. Alors les gens voulaient pratiquement « emporter » l'entreprise ou la partager entre eux, parce que les gens pensaient que toute la production était pour la partager entre eux... et ce n'était pas comme ça » : « Alors nous, les dirigeants communistes, nous nous sommes battus contre cela. J'ai été sauvé grâce à ma réputation »<sup>1363</sup>.

Comme le reconnaît le dirigeant, les forces du PCCh diminuaient particulièrement à cause des conflits : « Dans les périodes difficiles dans le gouvernement populaire, nous avons perdu des dirigeants. Nos forces ont diminué » face aux dirigeants « *populacho* », affirme le Communiste. C'est-à-dire, ces dirigeants qui acceptaient toutes les demandes des travailleurs : « ils ne les disaient pas qu'il ne s'agissait pas de démanteler l'entreprise » comme le faisaient les dirigeants communistes : « Nous avons commencé à être « impopulaires » »<sup>1364</sup>. Selon Alarcón, les dirigeants d'autres partis de l'UP ne

---

<sup>1362</sup> Juan Alarcón, en entretien avec Gaudichaud, F. *Poder Popular y Cordones...* p.93

<sup>1363</sup> *Ibid.*

<sup>1364</sup> *Ibid.* p.94

s'investissaient pas si cela supposait un risque, « *No se la jugaban* », alors que « quand *tuvimos que ju garnos*, nous l'avons fait dans plusieurs choses. Beaucoup des choses se sont passées qui ont fait que nous perdions de dirigeants »<sup>1365</sup>.

En fait, les « choses » qui se sont passées correspondent à des décisions du gouvernement de l'UP im populaires parmi les travailleurs, lesquelles, en raison de la grande discipline du parti, les dirigeants communistes défendaient au sein des syndicats même s'ils n'étaient pas d'accord. Le dirigeant se rappelle, par exemple, lorsqu'il a dû défendre une mesure politique du gouvernement qui invalidait une décision prise par les dirigeants du syndicat. Après avoir expulsé certains travailleurs proches du PDC –rendus coupables d'actions de sabotage de la production de l'entreprise–, il a dû les réincorporer aux fonctions à cause d'un accord politique passé entre le PDC et Allende<sup>1366</sup> :

« On avait organisé un rassemblement immense au Centre-ville. Nous avons marché dans ce meeting et après que les dirigeants et les travailleurs, nous tous, nous avons censuré ces saboteurs (...) alors le gouvernement populaire annonce publiquement dans ce rassemblement que les gens virés de SUMAR se réincorporent à leurs postes »<sup>1367</sup>.

Alarcón raconte que les dirigeants du syndicat ne savaient rien et lorsqu'il est parti au CC du PCC pour demander des explications, « ce qui m'ont dit mes camarades m'a convaincu », affirme le dirigeant : « le Président s'est vu obligé à accepter cette manœuvre de la DC parce que il y a des lois en jeu et ces lois bénéficient tout le peuple ». J'ai dû comprendre cette position »<sup>1368</sup>. Le dirigeant se rappelle qu'il a demandé aux membres du CC : « Camarades, vous vous rendez compte que nous allons devoir expliquer aux travailleurs que ces 38 travailleurs virés seront réincorporés au travail ? Et bien sûr, ils m'ont répondu : « Nous savons que c'est une situation très difficile » »<sup>1369</sup>.

Selon Alarcón, « ce sont ce genre de choses qui nous ont fait perdre nos dirigeants, parce que nous *nos habíamos jugado* pour cela. [l'expulsion des travailleurs] Nous avons été hués et tout... ». Il se rappelle que « nous nous sommes en sortis très mal, *pésimo* » et, selon lui, le reste des dirigeants, même le représentant du FTR (MIR), « tous ceux-là, ils sont restés en marge, (...) Personne n'a rien dit ». Alarcón explique que « mois, j'étais le président du syndicat (...) je les ai expliqué que, bien sûr, le Président a dû s'être vu dans une conjoncture très difficile pour avoir déterminé cela »<sup>1370</sup>.

Lors du gouvernement de l'UP, le rôle « d'agitation » contre le gouvernement que traditionnellement jouaient les partis marxistes, sera joué pendant le gouvernement d'Allende de différentes manières par l'opposition, notamment par le PDC et la

---

<sup>1365</sup> *Ibid.*

<sup>1366</sup> Le PDC, se trouvant à l'époque en pleine négociation avec le gouvernement afin de résoudre le problème des réformes, a exigé la réincorporation immédiate de ses militants, ce que Allende a accepté.

<sup>1367</sup> Juan Alarcón...p.96

<sup>1368</sup> *Ibid.* p.97

<sup>1369</sup> *Ibid.*

<sup>1370</sup> *Ibid.* p.98

Droite<sup>1371</sup>. Peut-être l'action la plus réussie dans ce sens au niveau syndical a été la grève des travailleurs de la mine de cuivre *El Teniente*, l'une des plus importantes du Chili avec *Chuquicamata*. Les mineurs avaient une longue tradition syndicale et toutes les forces politiques –même le Parti national- avaient une représentation dans leurs syndicats. À *El Teniente*, l'UP comptait avec 25 dirigeants élus, alors que l'opposition en avait 16, qui appartenaient même au PN.

Tableau 17 : Nombre de dirigeants syndicaux de chaque force politique à *El Teniente* en 1973<sup>1372</sup>

P	S	PCCh	PR	USOPO	DC	PN	Ind.
Syndicats industriels	7	80	1		20		2
Syndicats professionnels	8	02	0		12	2	1
Totaux	158		2	11	42		3

Si la grève a été déclenchée par des demandes économiques bien précises, il existait déjà depuis plus d'un an une animosité contre le gouvernement, notamment parmi les superviseurs à cause de la nationalisation des grandes mines<sup>1373</sup>.

Selon nous, le conflit de *El Teniente* montre bien les difficultés inhérentes à un modèle syndicaliste comme le chilien, où l'influence des partis politiques est déterminante. Cette grève cristallise, d'abord, le conflit que suppose l'affrontement entre l'appartenance à un parti politique au pouvoir, d'une part, et la défense des intérêts des travailleurs, d'autre part. En suite, elle montre l'utilisation des revendications des travailleurs par l'opposition à des fins politiques et nous rappelle l'hétérogénéité de tout groupement social et, malgré la recherche d'un but commun, rend impossible la détermination d'un comportement collectif *à priori* à partir d'indicateurs externes comme, par exemple, les directives d'un parti politique qui aurait une influence importante au sein du mouvement.

Dans l'action des travailleurs on trouve en outre, l'aspect revendicatif économique qui semble oublié dans la plupart d'études sur la mobilisation syndicale pendant le

<sup>1371</sup> Si le MIR soutenait l'agitation populaire même contre les directives du gouvernement, les liens entre le MIR et le gouvernement de l'UP ne peuvent pas être comparés à l'action de boycott qui soutenait l'opposition. D'ailleurs, le MIR préconisait que les Cordons devaient s'intégrer à la CUT, ce qui permettrait sa « démocratisation ». Henríquez, M. « Un diálogo que desarma » *Chile Hoy*, no.59, 2 août 1973

<sup>1372</sup> Chiffres dans Silva, M. *Op.cit.* p.358

<sup>1373</sup> En octobre 1972, l'entreprise avait réalisé un réajustement des salaires de 100 pour cent proposé par le gouvernement, en déduisant 41 pour cent que les travailleurs avaient perçu avant la négociation collective. Malgré les négociations réalisées entre octobre 1972 et avril 1973, le gouvernement a confirmé la pertinence de la décompte et les travailleurs ont fini par voter la grève. Or, un mécontentement à cause de la nationalisation des mines avait été manifesté par la démission massive de superviseurs : en 18 mois, 290 des 560 superviseurs de *El Teniente* ainsi que la moitié du personnel de l'Hôpital des travailleurs de *Chuquicamata* avaient quitté leurs postes. *Ibid.* p.353

gouvernement de l'UP<sup>1374</sup>. Le conflit de *El Teniente* nous rappelle que les configurations sont dynamiques et que dans les rapports des forces sont aussi importants les interactions des acteurs que l'historique des pratiques d'une organisation. Au cours de la grève, l'utilisation politique du conflit par l'opposition devient évidente<sup>1375</sup> et alors que la plupart des négociations entre les travailleurs et les représentants du gouvernement seront soutenus par les syndicalistes des partis de l'UP, elles seront boycottées par les dirigeants syndicaux de l'opposition<sup>1376</sup>.

Dans ce cadre et tenant compte de l'action des Démocrates-chrétiens au sein des syndicats –qui soutiennent les revendications des travailleurs et se maintiennent en marge des conflits provoqués par les décisions du gouvernement- il est compréhensible que le PDC se voie récompensé par l'augmentation de sa représentation lors des élections de la CUT en 1972. Étant donné que le mouvement syndical reproduit les interactions qu'entretiennent les partis au sein du champ politique et que donc les rapports des forces au sein de la CUT sont un bon indicateur de la configuration au sein du système de partis, selon nous les résultats reflètent en plus l'influence que gagne de manière globale le PDC en pleine crise du gouvernement de l'UP<sup>1377</sup>. Sur le plan syndical, le PDC a eu une hausse plus considérable même que sur le plan électoral : de 11 pour cent obtenu lors du Congrès de 1968, les Démocrates-chrétiens sont montés à 26,33 pour cent en 1972. C'est-à-dire, 15,33 points de plus<sup>1378</sup>, ce qui s'est traduit en l'élection de 16 conseillers : le même nombre de conseillers que le PS.

Tableau 18 : Comparaison entre la variation de la représentation des principales forces politiques selon les voix obtenues et la variation du nombre de conseillers élus à la Direction de la CUT en 1968 et 1972

	Différence de pourcentage de représentation de chaque parti selon le nombre de voix obtenues	Différence du nombre de conseillers élus
PCCCh -19.11		4
PS -1.5	6	8
PR -5.0	9	-1
PDC 15.33	.33	14
MIR -0.1	9	0
MAPU 4.63		2

<sup>1374</sup> Les travailleurs accusaient le gouvernement du manque de volonté et affirmaient que leur demande était « juste » selon la loi approuvée. *Ibid.* p.353

<sup>1375</sup> En solidarité avec les mineurs, les étudiants de l'opposition ont réalisé plusieurs manifestations et marches dans le centre-ville de la capitale, en utilisant comme base d'opérations le siège du PDC et de l'Université catholique. Dans un geste inédit, les mineurs ont été même logés dans le siège Central de l'Université catholique, appuyés par la Fédération d'étudiants, sous l'influence *gremialiste*, de droite. Voir les assemblées conjointes d'étudiants et des mineurs dans Guzmán, P. *La Bataille du Chili...*

<sup>1376</sup> Le dirigeant le plus radical, Guillermo Medina (indépendant qui après sera un dirigeant proche de Pinochet) a bloqué toutes les tentatives de solution et n'assistera pas à la réunion censée discuter le document qui acceptait les bénéfices accordés par le gouvernement. De même, 16 dirigeants de l'opposition ont quitté la séance. Silva, M. *Op.cit.* p.355

<sup>1377</sup> Après avoir obtenu 42,29% des voix lors des élections parlementaires de 1965, le PDC avait témoigné d'une descente progressive pendant le gouvernement de Frei : 35,63 en 1967, 29,78 en 1969 et 25,72 en 1971. Or, lors des élections parlementaires de 1973, le PDC a connu une remontée avec 29,12%, tout comme le PN, qui a obtenu 21,31%, c'est-à-dire, une hausse de 3,19% par rapport aux élections municipales de 1971 (18,12) Chiffres : Correa, S. et al. *Documentos...* p.564

<sup>1378</sup> Angell, A. *Op.cit.* p.221-224 et Cancino, H. *Op.cit.* p.216

Comme on peut constater dans le Tableau 19, en 1972 toutes les forces politiques de l'UP ont connu des baisses dans leurs pourcentages de représentation (selon le nombre de voix obtenues), sauf le MAPU, qui n'existait pas en 1968. Les plus grandes descentes correspondent au PCCh (19,11 pour cent) et au PR (5,09 pour cent), alors que le MIR a presque gardé sa représentation. Et comme le montre le Tableau 20, il a eu un certain écart entre le nombre d'élus au conseil directif de la CUT et les voix obtenues qui concerne toutes les forces politiques –sauf le MAPU, dont l'écart est négatif, mais minimum-, aussi bien du gouvernement que de l'opposition.

Tableau 20 : Comparaison entre les voix obtenues, le nombre de représentants élus et l'écart correspondant aux principales forces politiques en 1968 et 1972

19	68		1972			Écart
Partis	% de voix obtenues	Nombre de représentants %	de voix obtenues	Nombre de représentants	% du nombre de représentants par rapport au total des membres CDN	
PCCh 50		14	30.89	18	32	1,11
PS 28		8	26.44	16	29	2,56
PR 9		3	3.91	2	4	0,09
DC 11		2	26.33	16	29	2,67
MIR 2		1	1.81	1	2	0,19
MAPU 0		0	4.63	2	4	-0,63
		28		35	100	

Jusqu'ici on peut dire que la « démocratie syndicale » et le respect de l'opposition à s'exprimer et à avoir une représentation correspondante à sa force parmi les travailleurs, avaient été respectés pendant le gouvernement de l'UP par le PCCh, dont le leadership au sein de la CUT restait sans contestation. Les écarts entre les hausses et les baisses seraient dus aux nouvelles règles mises en place pour l'élection de conseillers ainsi qu'aux voix des autres forces politiques et des abstentions. D'ailleurs, le plus grand l'écart bénéficie au PDC (2,67 pour cent de plus) et en suite au PS (2,56 pour cent de plus), alors que le PCCh montre un écart de 1,1 pour cent et les forces plus petites (PR et MIR) présentent un écart minimal (0,09 et 0,19, respectivement).

Or, la vérité c'est que le PDC a connu une montée supérieure aux chiffres officielles et que le PS a eu une descente aussi plus importante de ce qui a été dit. En effet, le dirigeant communiste Jorge Insunza –qui est jusqu'au présent membre du BP du PCCh- a reconnu que le PCCh avait commis de la fraude électorale lors des élections de la CUT en 1972 pour bénéficier le PS en détriment du PDC. « Dans la seule élection ouverte, effectivement démocratique », commence le dirigeant, s'est produit « une situation qu'à ce moment de la vie, je peux vous la raconter »<sup>1379</sup>. Insunza explique que lors de l'élection de la CUT, qui établissait pour la première fois le vote direct des travailleurs et la participation des tous les syndicats du pays, le PCCh avait obtenu 34 pour cent des voix, et non pas 30 pour cent, comme il a été annoncé officiellement. Pourtant, « il y a eu un problème : que les camarades socialistes ont obtenu un point de moins que les Démocrates-chrétiens, qui étaient une force aussi avec une influence sur les

<sup>1379</sup> Jorge Insunza, entretien avec l'auteur, Santiago, 04.05.2005

masses. Alors », continue le dirigeant, « nous avons décidé de transférer une partie de nos votes pour qu'ils puissent être deuxièmes [les Socialistes] afin d'éviter les risques qu'entraînait le fait d'avoir une direction de la CUT conflictuelle comme », explique Insunza, « malheureusement, s'était déjà produit au centre de Santiago, où un Démocrate-chrétien avait été élu »<sup>1380</sup>.

Le dirigeant reconnaît que « dans le secteur des employés publics, les Démocrates-chrétiens et les Radicaux de droite étaient effectivement la majorité. Et cette majorité s'est exprimée [dans le régional Santiago] et c'est pour cela que Rodríguez a été élu comme président de Santiago-centre ». Insunza affirme que cette élection « a provoqué beaucoup de tensions et a facilité aussi les manœuvres putschistes pour créer les conditions d'*ingobernabilidad*, de déstabilisation »<sup>1381</sup>.

Si la pratique d'accorder des postes à des forces politiques qui n'avaient pas la représentation suffisante dans la CUT était de longue date pour le PCCh –malgré les critiques du PS et de certains dirigeants syndicaux communistes–, cette fois les circonstances sont très différentes. D'abord, cette pratique était réalisée normalement de manière ouverte, avec la connaissance et l'approbation de la majorité des dirigeants syndicaux –et les critiques des Socialistes–. D'ailleurs, le nombre de postes était le produit d'une négociation entre les principaux partis politiques et non pas de la représentation réelle des partis. Ensuite, la raison officielle de cette pratique était l'incorporation des forces politiques non-marxistes –pas n'importe quelle force, mais une force importante qui pouvait éventuellement faire partie du projet que le PCCh veut réaliser– afin de permettre leur participation au sein du mouvement syndical. Or, en 1972 il s'agit d'une action cachée dont l'objectif est d'exclure une force politique de la place qui le correspond afin de pouvoir concentrer le pouvoir entre les mains des forces partenaires pour ainsi éviter l'opposition.

On constate donc, que la lutte pour le contrôle du mouvement ouvrier concernait principalement, les quatre partis qui exerçaient une influence sur lui. Puisque plus grand est le nombre de dirigeants ouvriers identifiés avec un parti politique, plus grand est le renom du parti et plus solide est la base qu'il obtient quant à ses prétentions de parler au nom de la classe ouvrière, il est normal donc que les partis –notamment marxistes– se battent pour obtenir le plus grand nombre de postes dans les comités exécutifs syndicaux. C'est pourquoi les DC et les radicaux évitent leur exclusion permanente du sein de la CUT –même si périodiquement ils sont obligés à y renoncer– : la concurrence électorale au sein de la CUT sert comme une sorte de preuve des rapports des forces entre les partis et permet à n'importe quel parti de parler au nom des travailleurs syndicalisés.

L'influence des partis politiques sur le mouvement ouvrier reproduit, comme l'on peut observer, les tensions entre les partis et leurs stratégies au sein de la CUT : les Socialistes insisteront sur l'action « révolutionnaire » et sectaire, les Radicaux et les Démocrates-chrétiens vont avoir des actions plus « modérées » et par fois conflictuels par

---

<sup>1380</sup> *Ibid.*

<sup>1381</sup> *Ibid.*

rapport les traditions syndicalistes et les Communistes tenteront d'agir comme intermédiaires, en encourageant le dialogue entre toutes les forces qui y sont représentées. Or, cette ligne d'action des Communistes, ne répond pas au fait qu'ils soient prêts « à s'oublier un peu d'eux-mêmes », comme affirme Angell<sup>1382</sup>, mais au pragmatisme et au savoir-faire politique qui se voient accompagnés par les principes d'une stratégie – sanctionnée officiellement par le PCUS et le Mouvement communiste international à partir du Front de libération national et de la voie pacifique – dont les principes encouragent le rassemblement des forces politiques qui poursuivent faire face à l'impérialisme et à l'oligarchie<sup>1383</sup>.

Si la recherche d'unité du mouvement ouvrier ainsi que l'incorporation des forces politiques non-marxistes ont été encouragées par le PCCh en opposition, par exemple, aux Socialistes, on a vu qu'une fois que le PCCh gagne le gouvernement avec l'UP, même si sa position officielle reste inchangée, les dirigeants du PCCh ont été prêts à mettre en place des pratiques qui dépassent les règles de la concurrence du jeu démocratique. Cette fois non pas pour incorporer des forces au mouvement syndical, mais pour les exclure. L'avancée du PDC au sein de la plus importante fédération de travailleurs ainsi que la ferme détermination des dirigeants communistes de ne pas risquer les transformations prévues dans le projet de l'UP, affrontent les deux dimensions du PCCh : téléologique et sociétale.

Dans ce sens, on estime que lorsque les domaines téléologique et sociétal s'opposent – c'est-à-dire, d'une part, l'intérêt à mener le projet de transformations en évitant tout blocage possible et, d'autre part, le respect des règles du jeu traditionnellement acceptées par tous les acteurs – les dirigeants du PCCh ont penché pour le domaine téléologique, parce que le parti disposait d'une influence incontestée et consolidée au sein de la CUT ce qui lui permettait de commettre ce type d'action sans risquer grand chose. Ce constat nous interroge sur l'habitus démocratique que le PCCh avait montré pendant des décennies.

### ***B. La dangereuse tolérance de la mobilisation de l'opposition dans la rue***

Le dernier élément à examiner pour explorer le respect des droits de l'opposition durant le gouvernement d'Allende et, plus particulièrement, connaître l'approche communiste de cette question, c'est la participation de l'opposition sur la scène publique à partir de la mobilisation organisée par elle-même, qui cette fois inclura l'action de la Droite traditionnelle et des deux scissions du PR – le Parti de la Gauche Radicale (PIR) et la Démocratie radicale (DR) –, qui se sont regroupés en 1972 dans la Confédération Démocratique (CODE).

Si le gouvernement de l'UP a respecté en général les droits de l'opposition, les approches des partis au sein de l'alliance n'ont pas été toujours les mêmes. Dans ce cadre, nous affirmons que le PCCh a soutenu le respect des droits de l'opposition au sein de l'UP – parfois même en s'affrontant au PS –, dans le cadre de son savoir-faire politique

---

<sup>1382</sup> *Ibid.*

<sup>1383</sup> Sur cette question, voir le Chapitre III

qui l'amène à la recherche d'un accord avec les forces politiques susceptibles de contribuer à la réussite du projet prévu. Dans ce sens, l'opposition ne sera pas, complètement, digne de respect, car le PCCh fera la distinction entre les droits légitimes de l'opposition –liés au PDC- et la sédition –liée au Parti national (PN) et à certains secteurs Démocrates-chrétiens-. À partir des répertoires d'action de la mobilisation de l'opposition, on va explorer donc la réaction de l'UP et particulièrement du PCCh.

Or, parmi l'opposition, il faut différencier le PDC du PN, car si l'opposition exercée au début par les nationaux a été caractérisée par l'affrontement direct et les tentatives extralégales d'empêcher le gouvernement d'Allende, l'action du PDC a été à l'origine du mandat d'Allende, marquée par la collaboration critique envers le gouvernement<sup>1384</sup>.

Pourtant, au fur et à mesure que la crise avance et que les divergences entre l'UP et le PDC deviennent impossibles de surmonter, il se produira une entente entre les deux oppositions<sup>1385</sup>. La capacité de la Droite pour mobiliser les masses sociales dans la rue était précaire et, si elle contrôlait au début les groupes d'étudiants *gremialistes* –dont le principal noyau se trouvait dans la Fédération d'étudiants de l'Université catholique du Chili- et certains petits mais audaces commandos terroristes, comme *Patria y libertad*, cela n'était pas suffisant dans un combat face à face contre les secteurs moyens influencés par le PDC et les masses et les organisations de l'UP et de l'extrême gauche.

Par conséquent d'une part, la convergence entre les masses convoquées par le PDC et les groupes liés à la Droite, a déterminé finalement l'affrontement entre les masses qui soutenaient l'opposition et les masses partenaires de l'UP. À la capitale, cet affrontement sera connu dans l'historiographie comme « la bataille des masses pour Santiago »<sup>1386</sup>. D'autre part, la pratique conjointe de manifestations de rue a été un élément qui a contribué à la consolidation de l'opposition comme bloc politique et lui a accordé une légitimité face à la population qui associait l'opposition de la Droite aux pratiques de l'extrême droite<sup>1387</sup>.

---

<sup>1384</sup> La reconnaissance de la victoire électorale d'Allende par le candidat DC, Radomiro Tomic, le même jour de l'élection et le refus du candidat de la Droite, Jorge Alessandri, de le faire pendant des semaines, ont été des signes certains de ce qui allait constituer la nature de l'opposition des uns et des autres. Le rejet du PDC des premières motions de censure contre les ministres d'Allende présentées par le PN ou les négociations entre l'UP et le PDC sur de différentes matières, ont montré la différence entre les deux oppositions, même si les fruits des contacts entre le gouvernement et le PDC se sont révélés déjà en 1971, maigres ou inexistantes.

<sup>1385</sup> Des élections complémentaires –dans lesquelles une entente avec l'UP aurait pu être retrouvée avec le PDC si l'intransigeance des Socialistes n'avait pas bloqué les négociations-, la grève d'octobre 1972, la tentative de nationaliser la *Papelera* ou encore le projet de l'ENU, ont préparé la voie menant à l'accord entre le PDC et la Droite.

<sup>1386</sup> Salazar, G. *La violencia política popular...*p.265. En effet, nous utiliserons des exemples d'actions menées principalement à Santiago, ce qui ne nous empêchera pas de faire quelques références à d'autres régions, lorsqu'il sera nécessaire. Cela ne veut pas dire que l'action de l'opposition ait été absente du reste du pays, mais en étant le centre politique et géographique du pays ainsi que la ville la plus peuplée, l'importance de la capitale est majeure de manière objective.

<sup>1387</sup> Il faut se rappeler que l'extrême droite avait organisé l'enlèvement du commandant en chef de l'armée René Schneider, qui a fini avec sa mort.

Lors de ces grandes mobilisations, l'opposition déploie des pratiques, des images et des arguments historiquement utilisés par l'opposition de gauche, en s'appropriant ainsi par la médiatisation, du rôle que traditionnellement avait adopté la gauche : celui d'une force qui se batte pour la démocratie contre un gouvernement tout puissant, autoritaire et excluant. L'opposition a contribué ainsi, à transformer le conflit politique dans un affrontement au sein de la société civile et technique compartiment de la structure économique et institutionnelle de la société est devenue un champ de confrontation entre les masses politiquement antagoniques : au sein de l'Université, des mairies, du secteur agricole, de l'éducation secondaire, de l'industrie, des bidonvilles et des baraques, des chaînes de télévision, des services de transport, du commerce, de la distribution d'aliments, etc. « Au fond, on ne lutait pas pour la structure, mais pour mesurer les forces sociales respectives. Et non pas dans le domaine électoral, mais dans la nouvelle dimension de la lutte politique : l'espace territorial et structurel », affirme Salazar<sup>1388</sup>.

Entre les mois de mai 1971 et début septembre 1973, le conflit politique s'est manifesté à travers une large gamme d'affrontements entre les masses rivales, mais, au début, l'action se concentrait sur des manifestations organisées par les jeunes socialistes démocrates-chrétiens, nationales et *Patria y Libertad*<sup>1389</sup>. C'était dans la « marche aux casseroles vides », effectuée le 1<sup>er</sup> décembre 1971, que la première apparition publique de l'ensemble de partis d'opposition a eu lieu<sup>1390</sup> et ce sera durant la seconde moitié du gouvernement de l'UP que les chocs de masses ont pris leur caractère superlatif. En effet, pendant cette époque, les faits de « violence politique populaire » ont battus des records absolus dans l'histoire politique du Chili<sup>1391</sup>.

Tableau 21 : Faits de violence politique populaire selon les catégories objectifs et « contres » (1947-1973) (Fréquences annuelles et moyennes par cycle présidentiel)<sup>1392</sup>

« Contres »	González	Ibáñez	Alessandri	Frei	Allende
Autorités	17,0 2	1,1 3	8,9 3	3,0	25,9
Forces de l'ordre	14,0	7	8,7	11,2	9,8
Patrons	23,0 11,2	14,0	15,0		14,9
Adversaires politiques	23,0 22,5	18,1	10,8		29,5
Situations générales internes	9,0 21,1	7,3	13,8		12,5
Situations internationales	6,0 9,8	6,0		10,0	1,1
Autres	8,0 7	,0 6	,7 5	,8	5,9

<sup>1388</sup> Salazar, G. *La violencia política popular...*p.265

<sup>1389</sup> Fondé six jours après la victoire d'Allende en 1970, *Patria y libertad* a annoncé depuis le début qu'il lutterait par tous les moyens contre le gouvernement en place. Groupe armé d'extrême droite, il a été rendu coupable de diverses actions terroristes pendant le gouvernement d'Allende, parmi lesquelles des assassinats, comme celui de l'ouvrier de la Direction de services électriques à Concepción.

<sup>1390</sup> On l'appelle la « marche aux casseroles vides » parce que les manifestants, dont la plupart des femmes, frappaient des casseroles vides pendant la marche en dénonçant les difficultés pour se nourrir durant le gouvernement d'Allende. Seguel-Boccaro, I. *Les passions politiques au Chili de l'Unité Populaire (1970-1973). Un essai d'analyse socio-historique*, Paris, L'Harmattan, 1997

<sup>1391</sup> Voir le Chapitre VII

<sup>1392</sup> Salazar, G. *La violencia política...*p.154 Pour les données qui donnent lieu à ces chiffres, voir l'Appendice I.H. du même livre

Comme le montre le Tableau 21, les « faits de violence politique populaire » contre la catégorie « adversaires politiques » ont constitué non seulement la majorité des faits de violence politique populaire pendant la période du gouvernement d'Allende, mais ils sont restés largement majoritaires par rapport à la même catégorie des cycles présidentiels, principalement à cause de l'affrontement entre les masses sociales de l'UP et celles de l'opposition qui a caractérisé les années 1972-1973.

Dans ce cadre, les manifestations des masses organisées par l'opposition, formées en grande partie par les secteurs moyens, ont été un élément important dans l'explosion de la catégorie de faits de violence « contre les adversaires ». Dans ces manifestations, les actions des secteurs moyens ont adopté la plupart des formes typiques et propres aux mouvements de masses qui avaient été traditionnellement liées aux secteurs « populaires ». Cela n'est pas pour autant une surprise, car dans l'utilisation des répertoires d'action collective comme nous les entendons<sup>1393</sup>, tout mouvement social est confronté à une palette préexistante de formes protestataires plus ou moins codifiées et inégalement accessibles selon l'identité des groupes mobilisés, sur lesquels les acteurs peuvent « improviser »<sup>1394</sup>. Dans ce sens, les acteurs des secteurs « populaires » avaient tendu à adopter certaines formes récurrentes qui n'étaient pas pour autant, exclusives ni rigides<sup>1395</sup>, voire des répertoires d'action collective<sup>1396</sup>, qui ont été mises en pratique par l'opposition durant le gouvernement d'Allende<sup>1397</sup>. Principalement, les actes ou assemblées<sup>1398</sup>, les rassemblements<sup>1399</sup>, les marches et défilés<sup>1400</sup>, les *tomas*<sup>1401</sup>, les grèves<sup>1402</sup> et les affrontements<sup>1403</sup>.

<sup>1393</sup> Les répertoires d'action collective dans le sens de Charles Tilly sont l'existence de formes d'institutionnalisation propres aux mouvements sociaux. Autrement dit, les manifestants se rencontrent non pas pour l'« action collective », mais pour des formes précises : une grève, une manifestation, etc. Voir Tilly, C. *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986 et *From Mobilisation to Revolution*, Addison-Wesley, Reading, Mass. 1976, p.143

<sup>1394</sup> Dans ce sens, Tilly affirme que les groupes mobilisés puisent dans des répertoires disponibles qui leur offrent des genres, des mélodies. Tilly évoque le jazz, où l'existence d'un répertoire de standards n'est jamais exclusive d'improvisations sur les thèmes disponibles. Tilly, Ch. *From Mobilisation...* Selon Neveux, les actions protestataires fonctionnent souvent par *détournement* ou parasitage de *rituels sociaux préexistants*. Neveux, E. *Sociologie des mouvements...*

<sup>1395</sup> Salazar, G. *La violencia política...*p.133

<sup>1396</sup> Dans le cas de la France, Offerlé propose une lecture des répertoires contemporains autour d'une trilogie des registres de la mobilisation du nombre, du recours au scandale et des discours d'expertise. Tilly, pour sa part, propose six catégories concernant la période 1850-1980 : l'emploi des moyens d'action relativement autonomes auxquels les autorités n'ont jamais ou rarement recours, la défense fréquente d'intérêts spécifiques par des groupements ou associations dont le nom constitue le programme, les défis directs aux autorités et aux concurrents plutôt qu'au patronage, organisation délibérée d'assemblées chargées d'articuler les revendications, déploiement de programmes, de slogans, de signes de ralliement et, enfin, l'action sur les lieux les plus susceptibles d'attirer l'attention. Offerlé, M. *La sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, Paris, 1994; Tilly, C. *La France contestée...*

<sup>1397</sup> Pour la définition de ces formes, voir Salazar, G. *La violencia política...*p.134-141. Il s'agissant pour nous ici d'explorer le respect des droits de l'opposition, on a exclu les formes qui sont contraires au système institutionnel comme le sabotage ou les préparatifs clandestins, même si certaines de ces formes ont été utilisées par l'opposition. Puisque les *tomas* sont contraires à la loi mais dans leur forme traditionnelle elles ne cherchent pas la chute du régime, elles font partie de notre choix.

<sup>1398</sup> Elles constituent au Chili –comme il est le cas en général–, des formes de mobilisation utilisées notamment par les étudiants. Comme affirme Neveux, le monde étudiant se prêtera d'avantage au rituel des assemblées générales quotidiennes. Neveux, E. *Op.cit.* p.21 Un bon exemple pendant le gouvernement

On va s'arrêter un instant sur deux marches en raison de leur proportion, de l'apparition de nouveaux acteurs, de leur importance pour montrer l'opposition comme un acteur de mobilisation dans la rue, de l'importance de ces acteurs concernés et des conséquences qu'elles ont provoquées. Ensuite, on réalisera quelques réflexions sur les affrontements, étant donné que toutes les formes du répertoire d'action finissaient avec affrontements et que cette forme est devenue, largement majoritaire par rapport aux autres.

On va commencer par la « marche aux casseroles vides », effectuée le 1<sup>er</sup> décembre 1971. En étant l'une des manifestations les plus nombreuses organisées par l'opposition durant le gouvernement de l'UP et la première apparition publique ensemble des principaux partis de l'opposition, elle a incorporé un nouvel acteur dans la lutte politiques : les femmes. En effet, composée principalement par des femmes, particulièrement de classes moyennes et très favorisées, mais aussi par des travailleuses et des *pobladoras*<sup>1404</sup>, entourées des jeunes de PyL armés de casques, chaînes et armes légères, cette marche a compté quelques huit cent mille manifestantes, qui protestaient à cause du manque d'aliments disponibles dans le commerce – de là les casseroles vides qu'elles battaient pendant la marche-, contre la visite de Fidel Castro au Chili –qui se

---

d'Allende, a été les assemblées réalisées par les étudiants de l'Université catholique pour soutenir les mineurs de *El Teniente*.

<sup>1399</sup> Ils étaient réalisés en plein air, normalement dans le centre-ville et relevant d'un caractère de « masses » beaucoup plus grand, nécessitent de l'autorisation des autorités. La Fédération d'étudiants secondaires –FESES– en organisera plusieurs, notamment contre la politique d'éducation du gouvernement. L'un des exemples les plus médiatisés, c'était le rassemblement organisé face à *La Moneda* en mai 1973, duquel sont sortis des groupes divers qui se sont affrontés pendant toute la journée avec des groupes liés à l'UP. *El Mercurio*, *El Siglo*, 05.05.73

<sup>1400</sup> Il s'agit de rassemblements en mouvement, moins massifs. Normalement elles nécessitent de l'autorisation des autorités, mais sous le gouvernement d'Allende l'opposition a mis en pratique des marches « spontanées » qui finissaient, normalement en des affrontements.

<sup>1401</sup> Le meilleur exemple de *tomas* organisées par l'opposition, est celui qui concerne plusieurs bâtiments l'Université du Chili. En 1971 le candidat de l'opposition au rectorat de l'UCH, Edgardo Boenninger (DC), gagne l'élection, mais l'UP obtient, à son tour, une majorité étroite au sein du Conseil normatif supérieur. Un conflit de pouvoirs se déclenche et lorsque le Conseil décide de diviser l'Université en quatre campus, le Rectorat s'oppose et reçoit le soutien des étudiants d'opposition. Du refus verbal, ceux-ci passent à l'acte et occupent les Écoles de droit, d'Odontologie, de Médecine vétérinaire et de Physique et chimique. Le recteur est allé rendre visite aux « *tomas* » et « a encouragé leurs combattants ». Salazar, G. *La violencia política...* p.267

<sup>1402</sup> En ce qui concerne les grèves, le meilleur exemple est sans doute celle d'octobre 1972, traitée plus haut, mais il y a eu beaucoup de grèves organisées ou encouragées par l'opposition, comme celle de *El Teniente*, des stations de radio pendant la *cadena radial* obligatoire, de médecins, etc.

<sup>1403</sup> Les exemples des affrontements entre les masses du gouvernement et de l'opposition sont multiples : dans le secteur agricole, à cause des projets d'approfondissement de la Réforme agraire encouragés par l'UP ou des luttes de pouvoir au sein des organisations paysannes, comme l'occupation du siège de la Confédération Triomphe paysan. *La Tercera*, 02.09.72; *El Siglo*, 01.12.71. Dans le secteur de l'industrie, fondamentalement autour du passage de certaines usines au APS, comme à *Sumar*, ou *Ronitex*. *Ercilla*, 26 septembre et 26 octobre 1971. Au sein des médias. *El Mercurio*, 11.05.72 ; *El Siglo*, 20.01.73. Dans le secteur de la distribution d'aliments. *La Tercera*, 24.02.73 ; *El Mercurio*, 21.02.73.

<sup>1404</sup> Power, M. *Right-Wing Women in Chile: Feminine Power and the Struggle against Allende, 1964-1973*. University Park- Pennsylvania State University, 2002

trouvait, d'ailleurs, à Santiago- et réclamaient la fin du gouvernement d'Allende<sup>1405</sup>. À cause de la marche, le ministre de l'Intérieur sera destitué par la motion de censure présentée par le PDC, pour infractions à la Constitution, violation des lois et avoir mis en risque la sécurité de la nation<sup>1406</sup>.

Le deuxième cas correspond à la marche spontanée qu'a dirigée le recteur de l'Université du Chili, Edgardo Boeninger (DC), contre *La Moneda*, après la *toma* du rectorat par des groupes proches au gouvernement qui répondaient ainsi, à leur tour, aux *tomas* des plusieurs écoles de l'Université par les étudiants d'opposition<sup>1407</sup>. La Marche finira avec vingt étudiants blessés, nombreux locaux de commerce endommagés par les pierres et un conflit entre le gouvernement et le PDC (parti du Recteur), mais sans détenus<sup>1408</sup>.

Quant aux affrontements massifs, un rôle décisif ont joué les étudiants –aussi bien universitaires que secondaires- et les groupes d'extrême droite, comme *Patria y Libertad* (Patrie et Liberté, PyL). Depuis les premières manifestations conjointes de l'opposition, les étudiants de la Droite et du PDC constitueront la colonne vertébrale des actions de masses destinées à déstabiliser le gouvernement de Salvador Allende<sup>1409</sup>. Leurs manifestations compteront par fois avec la participation de PyL<sup>1410</sup>, ce qui augmentait le niveau de violence lorsque les manifestants s'affrontaient aux partisans du gouvernement<sup>1411</sup>. Face aux manifestations quotidiennes de l'opposition –qui finissaient

---

<sup>1405</sup> L'intervention de la police a été assez faible, mais par la suite la marche sera la cible de groupes proches du gouvernement et de la police civile. On a compté plus de cent détenus et les incidents ont continué jusqu'à l'aube. Le gouvernement a décrété l'état d'exception et ensuite le couvre-feu qui durera cinq jours.

<sup>1406</sup> La motion de censure a été présentée au Parlement le 21 décembre 1971 et c'était la première motion de censure approuvée par le PDC contre un ministre d'Allende. Avec 80 voix pour et 59 contre, elle sera approuvée par la Chambre de députés, puis par le Sénat.

<sup>1407</sup> Voir note 321

<sup>1408</sup> Le Recteur –qui a été autorisé à abandonner le bâtiment par une porte latérale- avec un ex ministre de l'éducation (PDC), trente deux parlementaires d'opposition et les étudiants d'opposition, ont organisé une marche spontanée à *La Moneda*. Pourtant, ils n'ont pas réussi à entrer au palais présidentiel par la force, en étant repoussés par la police. Finalement reçus par le sous-secrétaire du gouvernement, Daniel Vergara (PCCh) mais humilié, le Recteur a reçu le soutien des masses *gremialistas* de l'Université catholique (UC), qui ont organisé une marche et ont construit de barricades au centre-ville et ont lancé des pierres au siège du PCCh. *La Tercera*, 23.11.71 Le gouvernement et le recteur ont porté plainte aux Tribunaux, mais après le gouvernement se désistera.

<sup>1409</sup> La Fédération d'étudiants de l'UC –aux mains des *gremialistas*- le Front universitaire –au sein de l'UCH - et la Fédération d'étudiants secondaires (FESES), dirigé d'abord par Guillermo Yunge et ensuite par Miguel Salazar (tous les deux, du PDC), ont constitué un solide front d'opposition à Allende. La FESES a pris, par exemple, la tête des manifestations contre le projet du gouvernement de l'ENU. Sur les actions des FESES, voir notamment les occupations d'établissements scolaires enregistrées par *La Tercera*, 23.11.71 et 06.12.71 et *El Mercurio*, 31.05.72 et 25.08.72

<sup>1410</sup> Comme en septembre 1972. La police –qui s'était contenté de détourner le trafic et d'évacuer le secteur- n'a intervenu que huit heures et demie après, lorsque de nombreux groupes partenaires du gouvernement sont apparus pour affronter les forces d'opposition. On a compté cent cinquante blessés – dont deux graves- et d'énormes dommages matériels. *La Tercera* et *El Mercurio*, 02.09.72 ; *Ercilla*, 12 septembre 1972

<sup>1411</sup> Par exemple, lorsque les masses de l'opposition, dirigées par la FESES de Salazar, et les masses d'étudiants progouvernementaux, qui sortaient d'un rassemblement dans le Théâtre *Caupolicán*, se sont

toujours dans des affrontements assez violents-, la CUT a envoyé cinq mille ouvriers à « pacifier » le centre-ville, par une marche pacifique. Pourtant, lorsque la colonne passait en face au siège du PDC, des tirs lancés depuis le bâtiment ont tué l'ouvrier communiste José Ahumada et ont laissé sept autres blessés<sup>1412</sup>. Dans ce cadre d'affrontements, des blessés et des morts, on se pose la question sur le rôle que le gouvernement a joué – ou plutôt, qui n'a pas joué – pour contrôler ces formes d'action collectives dans le cadre de ses fonctions en tant qu'autorité légitimement élue. Car, l'usage de la force pour mettre en pratique ses décisions ainsi que pour maintenir l'ordre et assurer la survie de la société qui l'a élu, est du ressort de l'action de tout gouvernement au sein d'un régime démocratique.

D'abord, la légitimité d'un régime démocratique repose, spécifiquement, sur la croyance au droit de ceux qui ont été légalement mis dans la place de l'autorité, à espérer de l'obéissance et à entamer certains types de demandes ou d'ordres ainsi qu'à les mettre en pratique, si nécessaire, par l'usage de la force<sup>1413</sup>. Ensuite, le problème du maintien de l'ordre civil, de la sécurité personnelle, du jugement et de l'arbitrage de conflits, sont quelques fonctions basiques de tout régime politique qui déterminent son efficacité<sup>1414</sup> et, dans ce sens, l'incapacité d'imposer l'ordre ou des sanctions légales contre ceux qui mettent en place la violence, est un type particulier d'ineffectivité qui porte atteinte à l'effectivité qui est déterminante pour la survie d'un régime<sup>1415</sup>. Car, l'ineffectivité affaiblit l'autorité, l'Etat et donc la légitimité du régime. D'ailleurs, l'usage inefficace de la force ou le manque d'enthousiasme à l'utiliser, est décisif à l'heure du transfert de la légitimité aux opposants du régime<sup>1416</sup>. L'usage de la force est, en fait, l'*ultima ratio* de l'autorité légitime<sup>1417</sup>.

Pourtant, on a pu constater que l'action du gouvernement pour arrêter les dérapages des masses –aussi bien de ses partenaires mais aussi de l'opposition-, a été presque nulle.

---

affrontées pendant six heures. On a compté deux cents blessés et cent cinquante détenus. *El Mercurio*, 07 et 08.09.72

<sup>1412</sup> La même journée, des militants de PyL se sont affrontés dans d'autres points du centre-ville avec des groupes progouvernementaux, en résultant mort l'un des militants. Deux morts, quinze blessés, seize vitres du Palais de *La Moneda* cassés et tous les vitres du siège du PDC cassés a été le solde de cette journée. *El Mercurio*, *El Siglo* et *La Tercera*, 05.05.73

<sup>1413</sup> Linz, J. *Op.cit.* p.16-17

<sup>1414</sup> Efficacité dans le sens de la capacité d'un régime de trouver des solutions perçues comme satisfaisantes plutôt qu'insatisfaisantes par les citoyens, aux problèmes basiques qui doivent être affrontés et qui deviennent marquant dans un moment historique. *Ibid.* p. 20-21 Selon Linz, nombre de régimes qui ont échoué à cause de la perte d'efficacité, c'était en raison des difficultés à ce niveau plutôt que de leurs manœuvres concernant des problèmes plus complexes. Or, la définition pour nous utilisée a été critiquée par Linz, qui ajoute après les citoyens, l'adjectif « conscients ». Linz s'interroge sur la validité, dans la pratique, de la règle de Dahl *one man = one vote*. C'est pourquoi nous avons préféré d'enlever cet adjectif, car, au-delà de la difficulté que présente ce terme, dans la pratique, dans une ambiance politique et social polarisé comme le chilien, la « conscience » des citoyens les plus « conscients » devient objet de manipulations.

<sup>1415</sup> Linz, J. *Op.cit.* pp. 22-23 Sur l'inaction du gouvernement, voir Tilly, C. « Revolutions and Collective Violence... » pp.532-533

<sup>1416</sup> Sur cet aspect, voir Eckstein, H. « On the Etiology of Internal Wars », *History and Theory* 4, no. 2, pp.521 et 532-537

<sup>1417</sup> Linz, J. *Op.cit.* pp.23

La question réside, pour nous –en ce qui concerne la répression de l’opposition-, dans la tension existant au sein du gouvernement entre l’accomplissement de ses devoirs en tant qu’autorité et le risque de se voir accusé d’être un pouvoir autoritaire et répressif par l’opposition.

Ainsi, les actions de l’opposition sont tolérées par le gouvernement, qui en général autorisait les rassemblements et les marches et donnait aux forces de l’ordre la consigne de ne pas intervenir afin d’éviter tout dérapage. Cette décision tient compte, selon nous, des événements survenus lors de la marche « aux casseroles vides » qui, en ayant eu de la répression, les conséquences ont été lourdes et ont entraîné même la destitution du ministre de l’Intérieur par le Parlement. En sachant que les manifestations de l’opposition visaient provoquer les autorités dans l’espoir de créer l’image d’un gouvernement autoritaire et répressif –tel qui s’est passé avec la marche aux casseroles, entre autres manifestations-, le gouvernement prend la décision de ne se laisser pas provoquer. Ainsi, l’intervention de la police, s’il y en avait, arrivait à la fin des manifestations et généralement lorsque les bases loyales au gouvernement avaient pris partie et la violence des s’affrontements avec l’opposition menaçait de s’étendre.

Dans ce cadre, les manifestations de l’opposition et la violence qui y est associée, ont entraîné l’augmentation de la violence populaire dans la rue et ont créé un cercle vicieux, aidé par l’attitude modérée que la police adopte. « Tellement modérée », affirme un historien, « qu’on a fait possible que les masses moyennes puissent commencer et aller jusqu’au bout de sept « batailles », pour Santiago (...), dans un moment historique crucial de la démocratie chilienne »<sup>1418</sup>. Ainsi, l’opposition réussit à garder une présence constante et régulière dans la rue et consolide progressivement sa domination dans un double sens. Parce que, d’une part, elle utilise la violence pour se placer dans cet espace public et, d’autre part, elle intègre cette violence dans un discours qui stigmatise l’incapacité du gouvernement à maintenir l’ordre social. Donc, on arrive à un carrefour où, si le gouvernement réagit, il se voit accusé par l’opposition d’autoritaire et répressif. S’il ne le fait pas, il est accusé d’être incapable d’assurer l’ordre public et donc de prendre ses responsabilités en tant qu’autorité. Dans les deux cas, le gouvernement va à l’encontre de ce qu’un régime démocratique exige de ses autorités.

Or, si les dirigeants communistes reconnaissent l’action déloyale des opposants<sup>1419</sup>, ils ne perdent pas leur pragmatisme dans le but d’arriver à un accord avec le PDC et ainsi avoir le soutien parlementaire pour continuer avec certaines mesures du Programme. Dans ce sens, ils font une distinction entre l’action « séditeuse » de l’opposition, qu’il faut empêcher, et le droit légitime de l’opposition à manifester, qu’il faut autoriser. Ainsi, en opposition à d’autres forces au sein de l’UP, les dirigeants du PCCh seront pour autoriser les marches organisées par le PDC. « Le Gouvernement a l’obligation, d’une part, de respecter les droits de l’opposition qui se réalise dans le cadre de la Loi », affirme

---

<sup>1418</sup> Salazar, G. *La violencia política...* p.277

<sup>1419</sup> Teitelboim dénonce « les lâches qui abusent de l’insulte, qui montent tous les jours une provocation, une campagne d’infamies » Teitelboim, V. Intervention du sénateur et membre du CC, lors de la soirée solennelle en hommage aux cinquante ans du PCCh, réalisée le 2 janvier 1972, dans le Théâtre Caupolicán. Reproduite dans « A jugarse enteros por la revolución », *Principios*, 143, janv.-fév. 1972, pp.100-150, p.137

Corvalán et ajoute qu'il a aussi « le devoir incontournable, l'obligation de faire usage des ressources *légaux* contre les débordements de l'opposition »<sup>1420</sup>.

Certes, le respect aux droits du PDC à s'exprimer et à organiser des manifestations, sera soutenu par le PCCh face aux Socialistes, comme c'était le cas de l'autorisation d'une manifestation sollicitée par le PDC à Concepción<sup>1421</sup>, ce qui a provoqué l'une des « crises » les plus « marquantes » d'après Luis Corvalán. À Concepción « s'est produit une divergence très sérieuse entre les partis de l'Unité populaire » car « quelques partis membres de l'Unité populaire, en alliance avec le MIR, ont pris des chemins erronés », reconnaissait Corvalán à l'époque<sup>1422</sup>. « Ils ont pensé que Concepción était –et ce sont des expressions à eux et non pas à nous- « un territoire *Allendiste* » et que là-bas il n'y pas de place pour, ni le droit à s'exprimer, aucune autre force politique ». Ainsi, « ils ont essayé, comme nous tous, on le sait, d'empêcher la réalisation d'une marche qui avait été convoquée par la Démocratie chrétienne »<sup>1423</sup>.

Selon l'éditorial de *Principios*, la crise entre le PCCh et le PS trouve son origine, d'une part, dans la différence d'opinion par rapport aux problèmes de la liberté et des droits que pour les citoyens consacre la Constitution politique, lesquels, « le Programme de l'Unité populaire dit respecter ». Cependant, les dirigeants communistes reconnaissent aussi que la crise représente « les points de vues différents par rapport à la situation actuelle et de la voie à suivre », car, selon les Communistes, étant donné que le Programme de l'UP dit respecter les droits de l'opposition, ne pas le faire se rai tomber encore dans des « transgressions au programme de l'Unité populaire en fonction d'une ligne politique différente à celle qui a forgé la victoire de 1970 »<sup>1424</sup>.

Nous soutenons que le respect des droits de l'opposition suppose pour les dirigeants communistes, la continuation du processus de transformations, tant que ce la puisse permettre élargir la base de soutien et arriver à des accords avec le PDC. Le pragmatisme et l'habitus démocratique qui font partie de la pratique politique du PCCh, indiquent aux dirigeants du parti le besoin fondamental de compter avec une base large de soutien qui lui permette de mener les transformations –pour avoir ainsi la légitimité nécessaire- sans tomber dans des stratégies qui aillent contre les principes du régime démocratique en vigueur, comme par exemple l'usage de la violence.

Ainsi, les dirigeants du PCCh soutiendront la défense de la propriété privée non liée aux monopoles et les mesures d'expropriation d'entreprises et de terrains basées, soit sur des négociations avec les propriétaires, soit sur des principes légaux –même si discutés pour l'opposition- comme les *resquicios legales*. Ils refuseront, en revanche, les prises spontanées et indiscriminées d'unités productives ou de terrains, encouragées par des

---

<sup>1420</sup> Labarca, E. *Corvalán, 27 horas...*p.227

<sup>1421</sup> La deuxième ville du pays en importance et avec une forte influence de gauche. C'est à Concepción où le MIR concentrait sa plus grande force

<sup>1422</sup> Corvalán, L. reproduit dans Éditorial, « Defender la línea de la victoria », *Principios*, 145, mai-juin 1972, pp.3-14, p.5

<sup>1423</sup> *Ibid.*

<sup>1424</sup> *Ibid.* p.6

groupes populaires radicalisés ou d'extrême gauche, notamment lorsque ces prises visent des unités productives ou des terrains qui ne se trouvent pas dans le programme de l'UP.

Cet aspect sera cristallisé par la défense que fait la direction PCCh de la propriété privée non liée aux monopoles au sein de l'UP et particulièrement contre les Socialistes et la politique d'Orlando Millas en tant que ministre d'Hacienda et de l'Économie. On a vu que, malgré leur doctrine marxiste, le gouvernement de l'UP et le PCCh ont respecté d'une manière générale les droits de l'opposition à s'exprimer, à s'organiser, à participer au sein des mouvements sociaux et à se mobiliser en tant qu'opposition, même dans la rue. Cela n'em pêche, pour autant, la lutte acharnée entre les partis de toutes les tendances, au pouvoir comme dans l'opposition, pour le contrôle des syndicats ou pour l'influence au sein du mouvement de *pobladores*.

Or, on a pu constater aussi que les dimensions téléologique et sociétal propres à la nature duale du PCCh, l'entraînent dans une confrontation entre le respect des règles démocratiques du jeu –lesquelles il est capable d'identifier et de maîtriser parfaitement-, et la mission d'accomplir le projet de transformations que sa doctrine marxiste lui impose, ce qui le pousse à ne pas observer les règles si le respect peut compromettre la réussite du projet. C'était le cas particulier de la fraude électorale au sein de la CUT. Dans ce sens, si le respect des règles répond aux conditions que les dirigeants communistes estiment comme nécessaires pour réussir le projet et le non respect est subordonné au blocage à la réussite du projet, tous les deux, le respect des règles et le non respect, dépendent de leur utilité pour le projet final, ce qui montre au quel point le savoir-faire pragmatique du PCCh est développé. En général, afin de ne pas couper les liens avec la majorité de la population –que les dirigeants communistes savent très « légaliste »<sup>1425</sup>- et toujours ayant comme but l'élargissement de la base de soutien pour la continuation du programme, les abus de l'opposition en ce qui concerne la liberté d'expression –comme on l'a vu- et les manifestations de rue, doivent toujours, selon Corvalán, être canalisées à travers les plaintes portées aux tribunaux.

---

<sup>1425</sup> Voir les propos de Corvalán dans Labarca, E. *Corvalán, 27 horas...*

## CHAPITRE VII : LE PCCH ET LA LUTTE POUR LE CADRE INSTITUTIONNEL

Outre l'étude du respect des droits de l'opposition, pour déterminer le caractère loyal ou déloyal d'un acteur envers le régime démocratique, l'analyse doit comporter les rapports entre l'acteur et le cadre institutionnel. Ces relations passent principalement par deux dimensions qui s'avèrent déterminantes dans le maintien des principes qui caractérisent le système démocratique : d'une part les pouvoirs de l'État et donc le respect de leurs fonctions et le contrepoids de leurs « contrôles » et, d'autre part, le caractère pacifique de la concurrence, dont le principe le plus visible est le refus de la lutte armée, mais il n'est pas le seul.

Le PCCh en raison de son savoir-faire et de la maîtrise des règles du jeu politique, identifie l'importance de cette question pour mener à bien son projet de transformations au sein de la société chilienne. C'est pour cette raison que, bien qu'il veuille réaliser des changements dans divers domaines pour parvenir plus tard à une transformation du système, il s'engage, et l'UP avec lui, à réaliser les changements annoncés à partir des règles en vigueur et tout en respectant le cadre institutionnel.

Si la plupart d'acteurs, entraînés dans une lutte politique féroce et violente par le climat polarisé, oublieront cette prémisse fondamentale et préféreront même la chute du régime en place que la défaite aux mains de l'adversaire politique –devenu « ennemi»-, le PCCh aura la capacité et le pragmatisme pour identifier le risque de cette option et pour tenter une issue pacifique au conflit.

En ce qui concerne l'aspect institutionnel, le PCCh respecte la plupart des conditions qui déterminent le caractère loyal d'un acteur envers le régime démocratique en place, même en opposition aux points de vue d'autres partis, au sein ou en dehors de l'UP. Dans ce sens, en comparaison avec d'autres forces politiques situées aux extrêmes de l'échiquier politique, comme les Socialistes –du côté du gouvernement- ou le PN –dans l'opposition-, mais aussi plus mesurées, comme l'IC ou le PDC, le PCCh devient l'un des acteurs les plus loyaux envers le régime démocratique chilien durant la période du gouvernement de Salvador Allende.

Dans ce cadre et tenant compte de tous les éléments explorés, on peut affirmer qu'à travers son savoir-faire politique, son habitus démocratique et son pragmatisme, le PCCh met en pratique pendant le gouvernement d'Allende, ce que Max Weber appelle «verantwortungsethik», c'est-à-dire « l'éthique de la responsabilité ». Elle suppose une ligne d'action qui guide les décisions des politiciens par la maximisation des objectifs désirés en sachant que la situation ne permet pas de tout réaliser<sup>1426</sup>. Elle s'oppose à l'éthique de la conviction, selon laquelle le politicien agit en fonction de ses convictions, sans tenir compte des conséquences. Cette ligne de conduite aurait été suivie par l'aile « révolutionnaire » de l'UP, dirigée par les Socialistes et composée par la majorité du

---

<sup>1426</sup> Weber, M. *Le savant et la politique*, Union Générale d'édition, Paris, 1971. p.172-173.

MAPU, progressivement l'IC et le MIR, dont la place « externe » à l'alliance est discutable, à cause des rapports avec le Président<sup>1427</sup>. Selon Weber, lorsque le politicien responsable tient compte des conséquences de ses actions, ses décisions ne sont pas à la fin seulement le produit des limitations imposées, comme l'assure l'idée de la « viabilité politique », mais aussi du choix de l'autorité elle-même<sup>1428</sup>.

Pourtant, certains aspects de la configuration chilienne ainsi que de la pratique et du discours du parti, dévoilent des tensions entre les domaines téléologique et social qui rendent difficile le choix du PCC entre loyauté et déloyauté envers le régime. Ces contradictions feront parti de notre étude, qui se situera autour de deux axes principaux : le conflit entre les pouvoirs, premièrement, et le caractère pacifique de la concurrence, deuxièmement.

### 1. La prémisse du respect du cadre institutionnel et ses limites

Parmi les conditions qui déterminent le caractère loyal ou déloyal d'un acteur envers le régime démocratique en place, nous distinguons dans le domaine institutionnel le respect des attributions des pouvoirs déterminés par la loi –donc de la séparation des pouvoirs de l'État– ainsi que l'engagement par principe pour la réduction du rôle politique des pouvoirs neutres –comme le pouvoir judiciaire, les forces armées–, afin d'assurer l'authenticité du processus politique démocratique<sup>1429</sup>. Cela suppose le respect des normes institutionnelles en vigueur, ce qui serait d'accord avec les principes généraux exprimés dans le programme de l'UP, d'après un regard superficiel du texte.

En effet, un regard plus approfondi nous montre –tel que certains auteurs liés à l'UP et les partis de l'alliance le soutenaient à l'époque– que la « voie chilienne vers le socialisme », la spécificité chilienne<sup>1430</sup>, le second modèle vers le socialisme<sup>1431</sup>, ne consistait pas au fait que les partis de l'UP n'envisageaient pas une rupture avec le système institutionnel, mais que cette rupture devait se produire progressivement en profitant des normes déjà existantes dans le système institutionnel en vigueur au Chili.

Dans ce cadre, l'utilisation du système institutionnel pour mener à bien les transformations dépendrait de la flexibilité du système, ce qui était à son tour directement liée à la création et à la consolidation des majorités. Car, en comptant avec le soutien de

---

<sup>1427</sup> *Ibid.*

<sup>1428</sup> *Ibid.*

<sup>1429</sup> À l'engagement de la réduction du rôle politique des pouvoirs neutres, défini comme condition par Linz, nous avons ajouté le respect des attributions des pouvoirs déterminés par la loi et de la séparation des pouvoirs de l'État, tous les deux ayant été observés par nous lors de notre étude du cas chilien, notamment en ce qui concerne le refus de la création ou de l'encouragement d'institutions parallèles à celles que la Constitution détermine. Linz, J. « Crisis, Breakdown, p.36-37

<sup>1430</sup> Voir Garretón, M.A. « Acerca de la presente edición sobre Estado y derecho », *Revolución y legalidad: Problemas del Estado y del Derecho en Chile, Cuadernos de la Realidad Nacional*, no.15, déc.1972, pp.3-12

<sup>1431</sup> Voir Viera-Gallo, J.A. « El segundo camino hacia el socialismo : aspectos institucionales », *Revolución y legalidad...* pp.153-189

la majorité, le gouvernement pourrait, éventuellement, lancer certaines mesures approuvées par le Parlement et réaliser les transformations plus profondes par l'approbation d'un référendum.

Or, puisque le gouvernement n'avait pas la majorité dans le Parlement ni au sein de la population, son pari était de gagner la majorité à partir des mesures économiques populistes mises en place par le ministre de l'Économie Pedro Vušković<sup>1432</sup>, et dans l'entre-temps, chercher les mécanismes qui permettent de mettre en pratique le plus grand de mesures en profitant du cadre institutionnel en place.

C'était par exemple selon nous, la raison pour laquelle le gouvernement a décidé de faire passer la nationalisation du cuivre –qui ne comptait pas avec le soutien de la majorité de l'opposition, mais qui obtiendrait sûrement l'appui de la population- par réforme constitutionnelle au début de son mandat. Car, il savait que si l'opposition rejetait la réforme dans le Parlement, elle serait approuvée par la population lors d'un référendum que la Constitution permettait au Président de la République d'appeler dans le cas d'un désaccord vis-à-vis d'une réforme constitutionnelle. Effectivement, l'opposition a jugé que son refus lui ferait apparaître face à la population comme s'opposant à la défense de la souveraineté du pays et c'est ainsi que la réforme constitutionnelle nationalisant les mines du cuivre a eu l'approbation unanime du Parlement.

Si le besoin de constituer des majorités pour utiliser le système institutionnel répondait à la stratégie du PCCh depuis les années soixante et que ce parti se porterait comme son plus fidèle défenseur jusqu'à la fin du gouvernement, cette question était partagée par d'autres acteurs au sein de l'UP, notamment Allende. « Les transformations politiques, économiques et sociales se feront à partir de l'ordre juridique actuel et en respectant l'État de droit », affirmait Allende dans sa lettre au PDC<sup>1433</sup> et lors de son deuxième message au Parlement en 1972 il a insisté : Bien que pour « finir avec le système capitaliste on a besoin de transformer le contenu de classe de l'État et de la Charte fondamentale elle-même », il s'engage « à le réaliser selon les mécanismes que la Constitution politique a explicitement établi pour être modifiée »<sup>1434</sup>.

Cette idée se voyait renforcée par le fait que l'État et le Droit au Chili, malgré l'interprétation et les reproches lancés par les groupes d'extrême gauche, avaient incorporé progressivement – notamment à partir des années vingt-, les demandes des couches populaires quant à une législation sociale, la reconnaissance des droits syndicaux, certains droits au travail, etc. Ainsi, en 1970 l'État et le Droit n'apparaissaient pas aux yeux des dirigeants communistes comme des « simples instruments au service de la classe dominante » -ce qui était la principale critique des groupes plus extrêmes- et que, tout en étant des mécanismes de stabilisation d'une société, ils ne se développaient

---

<sup>1432</sup> Voir Chapitre VI, 1.B

<sup>1433</sup> Cité par Lechner, N. « La problemática actual del Estado y el Derecho en Chile », *Revolución y legalidad...* pp.15-55, p.17

<sup>1434</sup> Allende, S. « La lucha por la democracia y las libertades sociales. Mensaje al Congreso Nacional.1972. », dans *La vía chilena...* pp.57-91, p.61

pas séparément de la société comme une force publique de répression, mais comme des éléments constitutifs de la société.

La question de la « flexibilité » du système pour « supporter » les changements prévus par l'alliance était une question récurrente des théoriciens et des acteurs de l'époque. C'est pourquoi pour proclamer le candidat élu Allende comme Président de la république, le PDC a mis comme condition l'acceptation de l'UP de l'*Estatuto de Garantías constitucionales*, qui visaient particulièrement la protection des libertés civiles –d'expression, d'opinion, de liberté des syndicats, etc.- et de aspects politiques fondamentaux du régime démocratique, comme la possibilité du Président d'appeler à un référendum dans le cas d'un désaccord avec le Parlement concernant des réformes constitutionnelles proposées par le Président<sup>1435</sup>.

Si pour quelques acteurs de l'époque, le fait de ne pas inclure des « garanties » concernant l'aspect économique répond au manque de prévision du PDC<sup>1436</sup>, d'autres voient un accord « tacite » sur les « règles du jeu » que donne au pouvoir Exécutif la permission d'avancer dans les réformes concernant le domaine économique en transigeant sur certains aspects politiques<sup>1437</sup>.

En effet, les questions politiques n'ont pas entraîné de graves conflits au niveau institutionnel, car les projets envoyés au Parlement par le gouvernement concernant par exemple la transformation du Parlement bicaméral en Parlement uni-caméral, l'établissement de la faculté du Président de la république de dissoudre une fois le Parlement, la possibilité du Président de renouveler la composition du personnel de la Cour Suprême ou la création des tribunaux de voisinage, se sont heurtés au refus de l'opposition en bloc –PDC et PN- ainsi que des institutions concernés, ce qui a entraîné le gouvernement à les retirer de la discussion parlementaire<sup>1438</sup>.

En revanche, le gouvernement a insisté sur les mesures de type « économique » car, selon nous, le gouvernement était convaincu de la possibilité réelle de les mener à bien grâce à l'accord existant entre les programmes de l'UP et du PDC quant au besoin de transformer les structures économiques du pays, d'une part, et au fait d'avoir trouvé des moyens établis dans la loi –même si contestés par l'opposition, comme on verra par la suite- pour réaliser certains transformations à la propriété de moyens de production.

---

<sup>1435</sup> Sur le *Estatuto de garantías constitucionales*, voir le Chapitre VI, 1.A

<sup>1436</sup> Selon Fontaine, « jamais le parti majoritaire [le PDC] a pensé que la révolution d'Allende n'envisagerait pas l'aspect politique mais économique ». Fontaine, A. *Apuntes...* pp.79-80

<sup>1437</sup> Lechner, N. « La problemática actual del Estado... » p.37-38

<sup>1438</sup> Les trois premières mesures décrites faisaient partie de la réforme constitutionnelle envoyée par le gouvernement au Parlement en novembre 1971. Le projet sur les tribunaux du voisinage, a été envoyé par Allende en janvier 1971 et retiré de la discussion parlementaire en mars de la même année. Le projet de la Chambre unique, par exemple, avait été présenté par le pouvoir Exécutif le 16 novembre 1971 et refusé par la commission parlementaire un mois après. Le gouvernement avait donc décidé de se désister de la démarche et attendre les élections parlementaires de 1973 dans l'espoir d'obtenir une corrélation des forces au Parlement plus favorable à l'UP. Voir Garretón, M.A. et Moulián, T. *El proceso político en Chile*, Santiago, Minga, 1983, p.91; Corvalán, *El Gobierno de Salvador*. p.57-58

Dans ce sens, nous soutenons que le fait que les mesures économiques soient prioritaires pour le gouvernement d'Allende au-dessus des mesures « politiques », répond à un choix pragmatique de l'alliance, déterminé par les conditions et la conjoncture politique, plutôt qu'au fait que les mesures économiques aient été présentées pour le gouvernement la base du projet socialiste au-dessus des mesures politiques, comme soutiennent certains auteurs<sup>1439</sup>.

Le pari du gouvernement consistait en fait, à mettre en pratique le plus grand nombre de mesures tout en respectant le cadre du système institutionnel en vigueur, jusqu'aux limites du possible.

Or, dans le même temps, la Constitution de 1925 dans sa forme originelle, établissait les fonctions caractéristiques d'un État libéral et donnait à la protection de l'inviolabilité de la propriété une place primordiale, en accordant une attention particulière à la propriété privée, à la liberté de travail, de l'industrie et du commerce. D'ailleurs, des théoriciens du droit constitutionnel ont conclu qu'en examinant la présence des valeurs exprimées dans le texte fondamental, la propriété apparaît dans la deuxième place immédiatement après la sécurité interne et externe et avant la vie, la liberté personnelle et les libertés spirituelles (en troisième place) et avant la liberté de déplacement et de réunion (en quatrième lieu). En matière du droit civil, l'autonomie de la volonté et la liberté de contrat étaient primordiales et, en matière du droit pénal, la sanction était la même pour l'homicide commun que pour le vol de véhicules ou d'animaux et les attentats contre la propriété avaient une sanction plus grande que la détention arbitraire<sup>1440</sup>.

### ***A. Des pouvoirs conflictuels***

Dans ce cadre, ne devrait pas nous surprendre que les mesures à caractère économique, spécifiquement l'expropriation, réquisition et intervention des entreprises, se soient révélées comme l'une des sources principales des conflits, non seulement avec l'opposition politique, mais avec les autres pouvoirs de l'État : le législatif, le judiciaire et la *Contraloría general de la república*. Comme le reconnaît Corvalán, à partir de 1972, « les affrontements politiques qui se sont développés de manière aiguë jusqu'à la fin du Gouvernement populaire, ont été déterminés par la question de dans quelles mains allait rester la grande propriété »<sup>1441</sup>.

Certes, si l'UP n'a pas insisté sur les réformes institutionnelles conçues dans le programme de l'alliance qui pourraient aller à l'encontre du principe de séparation des pouvoirs –comme par exemple, l'élection des juges par les représentants de l'Assemblée du peuple- le gouvernement d'Allende a été accusé par les autres pouvoirs de l'État de ne

---

<sup>1439</sup> Lechner, N. « La problemática actual del Estado... » p.38

<sup>1440</sup> Cumplido, F. « El aparato estatal según el derecho constitucional chileno », *Revolución y legalidad...* pp.225-247, p.226

<sup>1441</sup> Corvalán, L. *El Gobierno de Salvador Allende...* p.181

pas respecter les attributions que la loi leur accorde, et cela dans le cadre de la mise en place des mesures « économiques ».

En étant le principal organe de contrôle de l'action administrative du Président, le *Contralor* devait examiner la légalité et l'accord avec la Constitution des décrets envoyés par le Président<sup>1442</sup>. Si le *Contralor* estimait que le décret s'opposait à la Constitution ou à la loi, il devait donner son avis au Président. Pourtant, ce dernier avait la faculté de renvoyer au *Contralor* le décret concerné –décret d'insistance- qui exigeait, comme seule condition, la signature de la totalité de ses ministres. Face à un décret d'insistance, le *Contralor* était obligé à *tomar razón* –prendre en considération- du décret concerné et à envoyer les antécédents à la Chambre de députés, qui était le seul organe de l'État à pouvoir initier une motion de censure qui pouvait entraîner la destitution du Président, de ministres et des intendants avec l'accord de deux tiers des sénateurs en exercice.

Le *Contralor* avait soutenu la procédure et les conditions de la nationalisation du cuivre, de l'achat d'actions des banques par l'État à travers la *Corporación de fomento* (CORFO) ainsi que le transfert à l'APS de quelques entreprises pendant 1971, comme la réquisition de l'industrie textile Yarur, après avoir confirmé que la production avait diminué, qu'elle n'accomplissait pas les commandes et que les travailleurs continuaient en grève illégale<sup>1443</sup>. Pourtant, déjà en juillet 1971, le *Contralor* commence à refuser les décrets présidentiels concernant l'intervention et la réquisition d'entreprises et les considère contraires à la légalité et à la Constitution<sup>1444</sup>. Une routine dans les rapports des deux autorités s'installe alors : au refus automatique du *Contralor* vis-à-vis de ce genre de décrets, Allende répond en envoyant systématiquement des décrets d'insistance.

Or, bien que les décrets d'insistance aient été prévus dans la loi, ils ne constituaient pas une pratique courante dans les règles du jeu politique chilien. Car le fait d'insister sur la promulgation d'un décret qui était considéré comme contraire à la Constitution et aux lois, n'était pas bien vu par les acteurs, en général très soucieux de garder –au moins en apparence- une image de respect de la légalité. Allende s'est vu ainsi accusé par l'opposition et les autres pouvoirs de l'État de manquer à son devoir de « garder et de faire garder la Constitution et les lois »<sup>1445</sup>, alors que le gouvernement se défendait disant que cette mesure faisait partie des facultés du Président établies dans la loi.

---

<sup>1442</sup> La *Contraloría* était un organisme autonome constitutionnel, dont la fonction était de surveiller les actes du Président et des services publics dans les domaines juridiques et financier. Face à l'inexistence des Tribunaux administratifs –prévus dans la Constitution pour surveiller l'arbitraire des autorités politiques et administratives face au citoyen-, la *Contraloría* était le seul organe de l'État qui, dans pratique, réalisait une surveillance de l'action administrative. Désigné par le Président avec l'accord du Sénat, le *Contralor general de la república* était censé être un pouvoir « neutre ».

<sup>1443</sup> Sur la décision de la *Contraloría*, voir *El Mercurio, El Siglo*, 25.07.71. Sur le processus de Yarur, voir Winn, P. *Tejedores de la revolución*. Santiago, LOM, 2004

<sup>1444</sup> Déjà en juillet 1971, la *Contraloría* refuse la réquisition des entreprises textiles *Progreso, Paños Oveja, Rayón Said, Lanera Austral* et *Algodones Hirmas*.

<sup>1445</sup> Cette consigne fait partie du serment que les présidents élus devaient prêter face au Parlement lors de leurs investitures.

Les rapports entre le pouvoir Exécutif et le pouvoir Judiciaire n'ont pas connu de changements importants comme dans le cas du *Contralor*, car les relations entre le gouvernement et les juges, particulièrement la Cour suprême, ont été très mauvaises depuis le début. En étant un pouvoir autonome –plus indépendant du pouvoir exécutif qu'aux Etats-Unis, par exemple<sup>1446</sup>-, les membres de la Cour suprême, de la Cour d'appel ainsi que les juges ordinaires, étaient désignés par le Président de la république entre les candidats que les juges eux-mêmes proposaient<sup>1447</sup>.

Si l'on pouvait s'attendre à que l'approche idéologique des partis marxistes au gouvernement provoque de mauvais rapports avec un pouvoir de l'État qui définit sa nature par la sauvegarde du cadre légal et dont le caractère conservateur et traditionnel n'est guère discutable, l'attitude des juges n'a pas aidé à éviter le conflit entre les pouvoirs de l'État, en abandonnant le principe principal de l'institution de justice : son caractère « neutre ».

Les critiques des juges à certaines mesures du programme de l'UP ainsi que les décisions judiciaires pour la plupart contraires aux intérêts du gouvernement – principalement par rapport aux outrages contre les autorités du gouvernement, les appels à la sédition et les actes de violence commis par l'opposition- et parfois même contraires à l'esprit du droit, ont configuré l'image d'un pouvoir judiciaire « politique » qui, dans un climat politique polarisé et conflictuel, a rapidement abandonné la position « neutre » que le système institutionnel lui conférait.

Peut-être la mesure la plus emblématique dans ce sens c'était la libération des responsables de l'assassinat du général René Schneider, enlevé et assassiné pour éviter la confirmation du candidat élu Allende comme Président de la république par le parlement.

Étant donné que le gouvernement ne voulait pas rentrer dans un conflit ouvert et sans issue avec la plus haute instance de justice du pays, face à l'opposition du pouvoir judiciaire et du PDC, il décide de retirer de la discussion parlementaire les projets qui visaient la possibilité du Président de changer la composition de la Cour suprême ou la création des tribunaux de voisinage. Pourtant, le conflit entre les pouvoirs ne touchait pas seulement le domaine « institutionnel » mais il concernait surtout l'aspect « politique » des deux pouvoirs guidés par des références idéologiques différentes. Dans ce cadre, les retraits des projets n'ont guère amélioré leurs rapports et l'affrontement sera provoqué, notamment, par les mesures du gouvernement concernant le transfert des entreprises au Secteur de propriété sociale.

---

<sup>1446</sup> Aux États-Unis les ministres de la Cour suprême sont désignés par le Président avec l'approbation du Sénat, alors qu'au Chili ce sont les membres de la Cour suprême qui proposaient les candidats. Une fois désignés, ils peuvent rester dans leurs postes à vie, car c'est la Cour suprême elle-même le seul organe à pouvoir destituer l'un des membres du pouvoir judiciaire.

<sup>1447</sup> Pour désigner un juge de la Cour suprême, le Président de la république devait choisir entre les cinq candidats que la Cour suprême présentait au Pouvoir exécutif. La procédure était la même pour la Cour d'appel, qui proposait trois candidats, et pour les tribunaux ordinaires, dont les trois candidats étaient proposés par les cours d'appel respectives.

Un bon exemple de la tension à laquelle arrivent les rapports entre l'UP et les juges à cause de cette question, c'est le cas du ministre secrétaire général du gouvernement, Aníbal Palma (PR), qui a été inculpé de délits de prévarication, perturbation de la possession de biens et d'obéissance du juge d'instruction extraordinaire, après avoir annoncé que le gouvernement allait protester (*recurso de queja*) contre le juge qui avait déterminé la restitution de la radio *Agricultura* par le gouvernement<sup>1448</sup>. Le gouvernement répond publiquement que cette décision du tribunal est « le point culminant d'un malheureux processus d'extralimitation des facultés, qui rompt avec une pratique réitérée de respect au principe de séparation des pouvoirs publics » et la Commission politique de l'UP dénonce que la Cour suprême « est devenue une tranchée de plus de la Droite et a ainsi perdu toute sa légitimité et autorité morale »<sup>1449</sup>. Plus forte encore sera la Une du journal *Puro Chile*, avec la photo du président de la Cour suprême à côté du titre géant : « *Viejos de mierda !* »<sup>1450</sup>. Le lendemain le ministre de la Justice, Sergio Insunza (PCCh), devra présenter des excuses officielles au nom du gouvernement au président de la Cour suprême, Enrique Urrutia, en assurant que le gouvernement n'avait pas d'ingérence dans le journal concerné<sup>1451</sup>.

La crise entre le gouvernement et les tribunaux explose, en ce qui concerne la question concrète de la propriété des biens, à partir du conflit créé par deux « impasses » institutionnelles : l'un, vis-à-vis des compétences des tribunaux pour se prononcer sur les actes administratifs du gouvernement, et l'autre, à cause de la dépendance des forces par rapport au gouvernement.

D'abord, le caractère présidentieliste du régime établi par la Constitution de 1925, accordait au Président de la République des attributions larges qui le mettaient par-dessus les autres pouvoirs de l'État. Des auteurs désignaient même le régime chilien comme « césarisme légal »<sup>1452</sup>. Dans ce cadre, le citoyen ordinaire n'avait pas d'instances pour contester l'expropriation, l'intervention ou la réquisition d'entreprises. Car, déterminées par décret présidentiel –et non pas par des lois approuvées au Parlement, comme indiquait le cadre légal-, ces décisions de l'autorité étaient du ressort administratif. Faute d'une loi de fonctionnement, les Tribunaux administratifs conçus pour cela par la Constitution, n'avaient jamais été mis en place. Comme on a dit, le seul organe qui se prononçait dans la pratique sur les actes administratifs du gouvernement était le *Contralor*, qui ne pouvait pas être saisi par les particuliers et qui, en plus, voyait ses décisions dédaignées par les décrets d'insistance d'Allende.

Les propriétaires donc, se sont tournés vers les tribunaux qui, selon le gouvernement, n'étaient pas censés se prononcer sur cette question qui relevait du cadre administratif. Or, les juges commencent à accepter les plaintes et se prononcent pour la plupart des cas, contre le gouvernement et en faveur des particuliers.

---

<sup>1448</sup> Sur cette question, voir Chapitre VI. 1.A

<sup>1449</sup> Le juge en question était Hernán Cereceda. Voir *El Mercurio, El Siglo*, 04-06.06.73

<sup>1450</sup> *Puro Chile*, 05.06.73

<sup>1451</sup> Voir *El Mercurio, El Siglo*, 04-07.06.73

<sup>1452</sup> Cumplido, F. « El aparato estatal... » p.230

Ensuite, selon la Constitution de 1925, les forces de l'ordre – police « militaire » et civile- dépendaient directement du gouvernement à travers le ministère de l'Intérieur, alors que les tribunaux n'avaient pas une police propre à eux pour faire accomplir leurs sentences. Les tribunaux restaient ainsi dépendants des forces de l'ordre du gouvernement pour exécuter leurs sentences qu'ils allaient, ironiquement, contre le gouvernement. Donc, lorsque le verdict des tribunaux s'opposait à l'action du gouvernement et ordonnait par exemple la restitution d'entreprises, le gouvernement refusait de prêter les forces de l'ordre aux tribunaux et ainsi les sentences des juges ne pouvaient pas être exécutées<sup>1453</sup>.

Dans ce cadre, alors que le gouvernement accuse les juges d'aller au-delà de leurs facultés et de rompre le principe de séparation des pouvoirs publics en envahissant le cadre administratif, les magistrats dénoncent que, puisque l'action du gouvernement empêche l'exécution des sentences des tribunaux, elle intervient dans les attributions des juges en va, donc, contre la séparation de pouvoirs au Chili<sup>1454</sup>. Le ton entre les deux pouvoirs montera jusqu'en juin 1973, lorsque Allende ordonne de retourner sans réponse une lettre de la Cour suprême à cause de « la forme irrespectueuse et déplacée dans laquelle cette lettre a été rédigée, aussi bien en ce qui concerne la personne et la dignité du chef de l'État, que les allusions abusives contre monsieur le Commandant en chef de l'armée »<sup>1455</sup>.

Finalement on trouve les conflits d'ordre politique et institutionnel entre le pouvoir Exécutif et le pouvoir Législatif. Comme on a dit, le Président de la république avait de larges attributions, parmi lesquelles la faculté d'envoyer des projets de loi était l'une des plus importantes.

Pourtant, le gouvernement d'Allende était minoraire au sein du Parlement et, à partir de 1971, l'opposition du PDC, qui au début était mitigée, se fera sentir avec force. Comme le reconnaît le conseiller d'Allende, Joan Garcés, lorsque l'on analyse la position du gouvernement au sein du système institutionnel et de la configuration nationale et internationale de l'époque, on découvre que « sa faiblesse est étonnante pour n'importe qui, qui fasse une analyse avec réalisme l'équilibre des forces –économiques, militaires, sociales et aussi politiques- du Chili de la fin des années soixante-dix »<sup>1456</sup>.

Si le PDC avait diminué brusquement sa représentation au sein du Parlement lors des élections parlementaires de 1969 en obtenant 29,78 pour cent des voix par rapport 42,29 obtenu aux élections parlementaires de 1965, il continuait tout de même à être,

---

<sup>1453</sup> Voir à ce propos, la sentence de la Cour suprême qui décide que le gouverneur de Lautaro, Fernando Teiller, communiste, peut être inculpé pour avoir refusé d'utiliser la force publique contre les mapuches. Le lendemain, Teiller est inculpé. Voir *El Mercurio* et *El Siglo*, 06-07.07.71

<sup>1454</sup> Voir les déclarations du Secrétariat général du gouvernement et de la Commission politique de l'UP. *El Siglo*, 04-06.06.73, et de l'Association nationale de magistrats, *El Mercurio*, 26.06.73

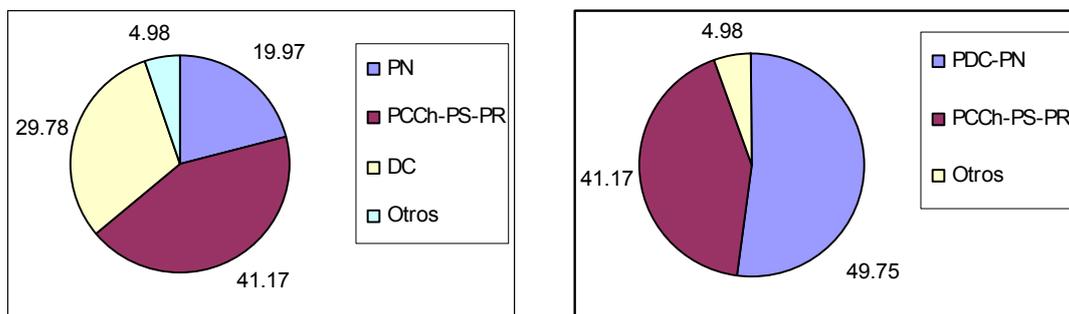
<sup>1455</sup> Voir *El Mercurio* et *El Siglo*, 28. 06.73 Cette lettre a été l'une des plusieurs missives échangées entre Allende et la Cour suprême, comme celle envoyée par la Cour à cause du meeting où avait participé le ministre de l'Intérieur José Tohá, qui avait critiqué les tribunaux. *El Mercurio*, 13.07.72

<sup>1456</sup> Garcés, J. Cité par Valenzuela, A. « The Breakdown... » p.25

largement, le parti le plus représenté vis-à-vis des autres forces politiques : le PN (19,97) le PCCh (15,91), le PR (13,03) et le PS 12,33.

Cela rendait le rôle du PDC fondamental lorsqu'il s'agissait de traiter les projets législatifs, issus du gouvernement ou de l'opposition. Car, comme le montrent les Graphiques 57 et 58, l'alliance des partis de l'UP restait majoritaire face à l'action divisée de l'opposition (PDC d'un côté et PN d'un autre côté), mais minoritaire vis-à-vis d'une action conjointe des forces opposantes.

Graphiques 57 et 58 : Rapports des forces au Parlement en 1970 d'après les voix obtenues lors des élections parlementaires de 1969



La plupart des auteurs sont d'accord sur l'inconsistance du système législatif chilien, provoquée par la réalisation séparée des élections, ce qui entraînait des divergences entre la représentation du Président élu, d'une part, et des forces parlementaires qui devaient soutenir son programme, d'autre part<sup>1457</sup>. Autrement dit, en se réalisant dans des périodes distinctes, les résultats des élections présidentielles et parlementaires entraînaient des configurations politiques, sociales et économiques différentes. Ainsi, les électeurs installaient dans les pouvoirs exécutif et législatif, des forces politiques différentes, ce qui empêchait la gestion stable du gouvernement et cohérente avec le contenu de son programme<sup>1458</sup>.

Or, si nous sommes d'accord avec le décalage que suppose la réalisation d'élections parlementaires et présidentielles dans la représentation des forces politiques du pays – ce qui, évidemment, rend plus difficile la tâche des gouvernements-, nous voulons tout de même être prudents et ne pas saisir ce genre d'arguments pour expliquer le conflit entre les pouvoirs pendant le mandat d'Allende. Car, même si des élections parlementaires et présidentielles se réalisent simultanément, il ne faut pas négliger les dynamiques distinctes et propres aux processus électoraux qui se déroulent différemment aux niveaux des élections présidentielles, parlementaires et municipales<sup>1459</sup>-. Surtout que, pendant la seconde moitié du XXème siècle, la configuration politique chilienne montrait deux

<sup>1457</sup> Urzúa, G. *Historia política de Chile...*; Cumplido, F. « El aparato estatal... »

<sup>1458</sup> Le cas le plus emblématique est le cas du PDC. Malgré la majorité absolue obtenue par Frei lors de l'élection présidentielle de 1964, en 1965 le PDC n'a pas pu obtenir le contrôle des deux chambres du Parlement, en se contentant avec la majorité de la Chambre de députés mais en se voyant bloqué dans le Sénat.

<sup>1459</sup> Sur cette question, voir Ihl, O. *Le vote*, Paris, Montchrestien, 2000

éléments constants : d'une part, les options entre lesquelles les électeurs devaient choisir lors des élections parlementaires étaient toujours plus nombreuses que les alternatives offertes pour l'élection de président. D'autre part, les forces politiques chiliennes se divisaient en trois blocs principaux qui se partageaient assez équitablement les préférences de l'électorat : la gauche –en regroupant le PCCh et le PS, avec des variations entre les forces minoritaires qui les soutenaient-, le centre –particulièrement le PDC- et la Droite –avec le PN-. Donc, lors des élections présidentielles –même avec un deuxième tour, ce qui n'existait pas comme possibilité à l'époque-, la représentation du Président ne serait jamais similaire à celle obtenue par les partis qui le soutiennent au parlement. Pour garder une majorité assez large, le Président était obligé à former des alliances avec des forces politiques étrangères à l'alliance idéologique originale, ce qui en fait, était l'une des règles traditionnelles du jeu au Chili<sup>1460</sup>.

Dans ce cadre, en n'obtenant que 36,6 pour cent de voix et n'ayant le contrôle d'aucune des chambres au Parlement, le gouvernement d'Allende était minoritaire de tout point de vue, ce qui reconnaissent les opposants et les partisans au gouvernement<sup>1461</sup>.

Tenant compte du fait que la propriété privée était protégée par la Constitution et que toute expropriation avait besoin d'une loi approuvée par le Parlement qui devait inclure une indemnisation aux propriétaires, le gouvernement a trouvé la voie des « *resquicios le gales* » -c'est-à-dire l'utilisation des décrets présidentiels de caractère administratif- pour commencer les transformations dans le domaine économique et contourner ainsi l'action du Parlement<sup>1462</sup>.

Pourtant, à l'opposition de la *Contraloría* et des tribunaux aux réquisitions et interventions d'entreprises, s'est ajoutée celle du PDC, qui a présenté en 1971 un projet de réforme constitutionnelle destiné à régler l'établissement des trois secteurs de l'économie et à délimiter les attributions du Président de la République à ce propos. Approuvée en 1972 par le Parlement, le projet exigeait, entre autres conditions, l'approbation d'une loi pour chaque entreprise nationalisée et donc l'accord du Parlement, ce qui paralysait, dans la pratique, le processus de création du secteur social commencé par le gouvernement<sup>1463</sup>.

---

<sup>1460</sup> Sur la question des négociations comme règle du jeu dans le système chilien, voir Valenzuela, A. « The Breakdown... »

<sup>1461</sup> Voir par exemple, l'article du conseiller en matières juridiques d'Allende, Eduardo Novoa Monreal, « El difícil camino a la legalidad », *Revista de la Universidad técnica del Estado*, no.7, avril 1972, pp.7-34

<sup>1462</sup> Voir le Chapitre VI

<sup>1463</sup> Présenté le 14.10.1971 au Parlement par les sénateurs Juan Hamilton et Renán Fuentealba (PDC), le projet a été approuvé en 1972. Il proposait, en plus, la création d'un « quatrième » secteur de l'économie (celui de la propriété des entreprises tenues par les travailleurs) et la dérogation de toute disposition réglementaire ou administrative qui permettait de manière directe ou indirecte de réquisitionner, de nationaliser ou d'étatiser des entreprises. Il annulait aussi tous les actes ou accords effectués par l'État à partir du 14.10.71, ayant pour but la nationalisation et l'étatisation d'entreprises qui n'aient pas été autorisées par une loi. Cela mettait en cause même l'achat de la propriété des banques par l'État. Valenzuela, A. « The Breakdown... » ; Garretón, M.A. et Moulián, T. *Op.cit.*

Un conflit aux traits politiques et juridiques s'est alors ouvert, car le Président Allende, en faisant usage de sa faculté présidentielle, a mis son veto à certains articles du projet, lesquels, une fois de retour au Parlement, ont été refusés par la majorité simple.

Du côté juridique, la législation donnait lieu à diverses interprétations. Selon Allende, le Parlement devait accepter les veto présidentiels aux items concernés ou les refuser par les deux tiers des membres, tel que la Constitution l'établissait dans ses articles 108 et 109. Selon lui, le Président pouvait appeler au referendum mais il n'était pas obligé par la Constitution à le faire<sup>1464</sup>. L'opposition estimait, en revanche, que la seule issue de l'impasse, à part la renonciation du Président au veto, était la réalisation d'un referendum national sur les réformes en question, incorporé à la Constitution par la réforme de 1970 justement pour trancher les divergences entre le Président et le Parlement.

Le fait d'explorer le fond juridique pour déterminer la « constitutionnalité » de l'action du Président de la République et des arguments des autres pouvoirs de l'État, s'avère une question complexe, car, effectivement l'article 108 de la Constitution et le paragraphe correspondant au referendum pouvaient donner lieu à des interprétations diverses. Des juristes étaient partagés sur la question et même des constitutionnalistes célèbres qui ont joué un rôle prépondérant dans l'opposition, avaient soutenu le point de vue d'Allende avant son accès au gouvernement<sup>1465</sup>.

Même si cela peut nous surprendre d'un système si réglé comme le chilien, aucun organe supérieur n'avait la compétence pour trancher cette impasse et le Tribunal constitutionnel –qui était censé se prononcer sur la constitutionnalité des projets de loi, des décrets avec force de loi et des traités internationaux-, a considéré que cette question n'était pas de son ressort<sup>1466</sup>. Finalement la *Contraloría* récuse la promulgation partielle d'un projet de réforme constitutionnelle envoyé par le gouvernement –qui voulait promulguer seulement les points qui comptaient avec l'accord du PDC-, en considérant que cela était contraire à la Constitution<sup>1467</sup>.

---

<sup>1464</sup> En effet, selon le Chapitre X, art. 108 de la Constitution de 1925, « la réforme des dispositions constitutionnelles seront soumises aux démarches concernant un projet de loi » -c'est-à-dire, à l'approbation par majorité simple des membres présents dans les deux chambres, « sauf dans des exceptions indiquées par la suite », lesquelles ne correspondaient pas au cas en question. L'article 109 spécifiait que « si les Chambres refusaient toutes ou quelques unes des observations du Président de la République et elles insistaient pour les deux tiers de leurs membres présents sur la totalité ou sur une partie du projet, on rendra le texte au Président pour sa promulgation ou pour que, si celui-ci l'estime convenable, on consulte la Nation dans un délai de 30 jours sur les points en désaccord par le biais d'un referendum » *Constitución Política de la República de Chile de 1925*, Santiago, Ed. Pastrana, 1964

<sup>1465</sup> Comme le célèbre avocat et constitutionnaliste Alejandro Silva Bascuñán, membre prépondérant de l'opposition sous Allende. Silva, A. « El Tribunal Constitucional » Lagos, G. et al. *Reforma Constitucional 1970*, Santiago, Ed. Jurídica, 1970, p.262. Cette position est partagée par Valenzuela, dans « The Breakdown... Un avis différent du constitutionnaliste et militant du PDC –plus tard ministre de la justice sous le gouvernement de Patricio Aylwin (1990-1994), Francisco Cumplido. « El aparato estatal... Sur l'histoire de la réforme constitutionnelle, Piedrabuena, G. *La reforma constitucional*, Santiago, Ed. Encina, 1970.

<sup>1466</sup> Le Tribunal constitutionnel (TC) était composé par deux membres de la Cour suprême désignés par la Cour et trois membres désignés par le Président de la République en accord avec le Sénat. La décision du TC de refuser de se prononcer sur la question a été une source de polémique à l'époque entre les juristes.

<sup>1467</sup> Voir *El Mercurio*, 03.07.73

Or, si la position d'Allende était pour nous la plus « tenable » juridiquement<sup>1468</sup> et le point de vue de l'opposition était le plus « démocratique » aux termes de participation populaire, nous soutenons que la question de fond était en fait politique, dans un contexte polarisé où les acteurs se laissaient entraîner par des positions extrêmes qui allaient contre les règles démocratiques du jeu. Dans ce cadre, les acteurs ne poursuivaient pas la défense du régime démocratique, mais l'exclusion de l'adversaire. Cela explique pourquoi aucun accord n'a pu être trouvé et pourquoi le Président Allende aussi bien que la majorité du Parlement, ont insisté sur leurs points de vue chacun de leur côté, malgré le fait que les réformes adoptées par le Parlement incorporent certaines idées qui étaient d'accord avec la plateforme de l'UP. Comme le reconnaît le sous-secrétaire de la Justice à l'époque, José Antonio Viera-Gallo, « Il ne faut pas perdre la perspective : ces conflits ne sont pas purement de type juridique. Ils sont principalement politiques et seront résolus selon la force qui détiendront chaque faction engagée dans la lutte »<sup>1469</sup>.

Les démocrates-chrétiens craignaient que si trop d'industries nationalisées tombaient sous les mains des partis du gouvernement, la position politique du PDC se verrait sérieusement affaiblie<sup>1470</sup>. D'autre part, le gouvernement ne voulait pas que l'opposition décide les termes de chaque nationalisation, mais les forces de l'UP doutaient d'avoir la majorité nécessaire lors d'un référendum et ne voulaient pas courir le risque.

Certes, les dirigeants du PCCh, comme d'habitude très pragmatiques, les doutaient des résultats, car ils savaient que l'UP ne comptait pas avec la majorité pour réaliser des transformations aussi profondes. « Les résultats des élections municipales réalisées en avril 1971 avaient montré que nous avons une corrélation favorable de forces. Mais cela ne voulait pas dire que le Gouvernement Populaire avait le soutien de la majorité pour réaliser les changements des superstructures que », selon Corvalán, « d'ailleurs, nous n'avons même pas traité ou que nous avons traité très faiblement lors de cette campagne électorale. Et la majorité parlementaire était absolument contraire à cette réforme »<sup>1471</sup>. Cela explique pourquoi, malgré la proposition du PS de réaliser un référendum sur la question, le PCCh s'est opposé : « en s'agissant des questions autour desquelles il n'y avait pas une conscience nationale, il était très probable de perdre le référendum et que ce refus amenait le gouvernement à un échec politique »<sup>1472</sup>. Corvalán reconnaît que « Salvador Allende a fait le référendum comme un jeu de cartes jouable dans une situation favorable, ce qui, en fait, n'est jamais arrivé et c'est pour cette raison qu'il ne l'a jamais convoqué »<sup>1473</sup>.

Du côté de l'opposition, malgré la campagne qui a présenté les élections parlementaires de 1973 comme événement déterminant le futur de la démocratie au pays, les partis fédérés de l'UP ont obtenu 43,5 pour cent des voix, ce qui ne donnait pas à

---

<sup>1468</sup> Car les articles de la Constitution étaient assez clairs sur la question

<sup>1469</sup> Viera-Gallo, J.A. « El segundo camino hacia el socialismo: aspectos institucionales », dans *Revolución y legalidad*... pp.152-190, p. 187

<sup>1470</sup> Cette thèse est soutenue par Valenzuela, A. « The Breakdown...

<sup>1471</sup> Corvalán, L. *El Gobierno de Salvador Allende*...p.180

<sup>1472</sup> *Ibid.* p.251

<sup>1473</sup> *Ibid.*

l'opposition les deux tiers requis pour refuser les veto du Président ou le destituer par une motion de censure. Au contraire, malgré la crise politique, économique et sociale, l'UP apparaissait dans une meilleure position que lors des parlementaires de 1969. Tout en tenant compte de la nature distincte des élections parlementaires et présidentielles, il est pour autant intéressant de constater que 62,71 pour cent obtenu par les candidats Tomic (PDC) et Alessandri en 1970, avait descendu à 54,6 pour cent obtenu par le CODE en 1973, alors qu'Allende, avec 36,6 pour cent des voix en 1970 a monté à 43,5 pour cent.

Dans un cadre conflictuel où l'affrontement entre les pouvoirs dépassait l'interprétation des règles, les acteurs et les institutions dépasseront leurs fonctions et adopteront des attitudes et des actions déloyales envers le régime démocratique. Le gouvernement sera accusé par la Cour suprême et la Chambre de députés de violer la Constitution et le cadre institutionnel et les députés feront appel de manière ouverte aux Forces armées pour renverser le gouvernement élu.

En effet, dans une lettre envoyée au Président Allende en juin 1973, la Cour suprême a accusé le gouvernement de « dénaturer la loi, d'exagérer l'importance de la tâche administrative et de rabaisser la fonction judiciaire » dans ce que les juges considèrent comme « une tentative de soumettre le libre critère du Pouvoir judiciaire aux besoins politiques du Gouvernement, à travers la recherche d'interprétations forcées des préceptes de la Constitution et des lois »<sup>1474</sup>. Les juges « réclament le droit de juger toute affaire d'ordre temporel entre les parties qui le soit parvenu par la voie des recours légaux » et insistent que « dans le cas d'un jugement, l'administration est subordonnée au pouvoir judiciaire et elle doit respecter ce qu'il décide », y compris « les procès entre l'État et les particuliers » :

« Il est arrivé que par rapport les réquisitions, interventions ou d'autres ordres du pouvoir administratif, ou les « tomas » de terrains, d'usines, d'entreprises, les lésés ont compris que, soit parce qu'ils n'ont pas d'accord avec le droit ou parce que la durée est incomptable avec le temps légal des mesures, celles-là constituent un délit d'usurpation vêtues en habilles légaux et ils ont porté plainte pour aboutir à la punition des coupables »<sup>1475</sup>.

Selon les juges, « la compétence ne la détermine pas le Président de la république mais c'est le propre Pouvoir judiciaire qui décide s'il l'a ou pas » et l'autorité administrative doit prêter les forces de l'ordre pour faire exécuter les sentences du pouvoir judiciaire et donc, ne peut pas « suspendre momentanément l'aide de la force publique » -comme le fait le ministre de l'Intérieur- car cela se traduit « en la suspension indéfinie de l'accomplissement de la résolution judiciaire »<sup>1476</sup>.

Dans des termes similaires, mais en faisant en plus un appel direct à l'intervention des Forces armées, la Chambre de députés fera public un accord qui accusera le

---

<sup>1474</sup> Corte suprema. « Oficio de la Corte suprema al Presidente de la República », dans Correa, S. et al. *Documentos...* pp.342-356, p.342 Cette lettre a été envoyée au Président le 25 juin 1973 en réponse à la lettre envoyée par Allende le 12 juin de la même année.

<sup>1475</sup> *Ibid.* p.347-348

<sup>1476</sup> *Ibid.* p.345

gouvernement d'Allende de « s'efforcer de conquérir le pouvoir total, avec l'objectif évident de soumettre toutes les personnes au plus strict contrôle économique et politique par l'État et aboutir ainsi à l'instauration d'un système totalitaire, absolument opposé au système démocratique représentatif que la Constitution établit »<sup>1477</sup>. Les députés affirment que pour cela, « le Gouvernement n'a pas commis de violations isolées à la Constitution et à la loi, mais il a fait de celles-là un système permanent de conduite, en arrivant à ignorer et à écraser systématiquement les attributions des autres pouvoirs de l'État ». Selon les élus, le gouvernement a violé « habituellement les garanties que la Constitution assure à tous les habitants de la République et en permettant et en protégeant la création de pouvoirs parallèles, illégitimes, qui constituent un danger gravissime pour la nation »<sup>1478</sup>.

Les députés accusent le Président d'avoir « usurpé la principale fonction du Parlement, celle de légiférer, lorsqu'il a adopté une série de mesures de grand importance pour la vie économique et sociale du pays qui sont indiscutablement matière de loi, par décrets d'insistance », basés sur les « *resquicios legales* » et particulièrement quand « il a refusé de promulguer la réforme constitutionnelle sur les trois secteurs de l'économie »<sup>1479</sup>. Ils finissent par faire appel aux forces armées pour « mettre fin immédiatement à toutes les situations décrites », afin de « canaliser l'action du gouvernement par les voies du Droit et assurer l'ordre constitutionnel de notre patrie ainsi que les bases essentielles de coexistence démocratique entre les chiliens »<sup>1480</sup>.

### ***B. Le paradoxe d'un Parti communiste en faveur des institutions***

Afin d'étudier le comportement « loyale » ou « déloyale » du PCCh envers le régime en place dans un cadre de polarisation et d'impasse institutionnelle si marqué, nous avons décidé d'explorer la ligne d'action que le parti mettra en place pour faire face à cette situation. Car, comme on verra par la suite, le comportement des acteurs face à la crise sera un bon indicateur de leur loyauté envers le régime démocratique.

Au sein de l'UP, deux manières d'affronter la crise se dessinent : celle du PS, d'une part, et celle du PCCCh et d'Allende, d'autre part. En constatant le blocage de l'action du gouvernement par le reste des institutions de l'État, les Socialistes concluent que la « flexibilité » du système avait été atteinte. Dans ce cadre, la seule issue possible était d'aller définitivement au-delà du cadre institutionnel et mettre en pratique des mesures qui préconisaient, *grosso modo*, la participation du peuple comme principale force de soutien du gouvernement en opposition aux forces institutionnelles –identifiées par le PS à l'opposition-. Ce discours appelait à la lutte armée comme moyen d'action, aux *tomas*

---

<sup>1477</sup> Cámara de diputados « Acuerdo adoptado por la H. Cámara de diputados el día 23 de agosto de 1973, y dirigido a S.E. el Presidente de la república », dans Correa, S. et al. *Documentos...* pp.361-366, p.361-362

<sup>1478</sup> *Ibid.* p.362

<sup>1479</sup> *Ibid.* p.362

<sup>1480</sup> Cámara de diputados « Acuerdo adoptado... p.365-366

indiscriminées d'entreprises et de terrains et à la formation d'organisations populaires qui, en dehors des structures de participation créées par le gouvernement, deviendraient des « boucliers » de défense du gouvernement dans le cas d'un affrontement armé<sup>1481</sup>.

À l'autre extrême de l'UP, le PCCh continue à soutenir –avec Allende– la recherche d'une majorité pour consolider les transformations réalisées et continuer le processus de changements. Le parti constatait que pour cela l'UP avait besoin d'une majorité parlementaire –très difficile d'obtenir avec ses propres forces– et donc de négocier avec le PDC. Dans ce sens, le dialogue, la recherche de négociations visant à un accord politique et le ferme propos d'arrêter momentanément de nouvelles mesures afin de consolider ce que l'UP avait déjà mis en place, seront les principales lignes qui marqueront l'action des dirigeants communistes dans leur tactique pour stopper la crise.

Le PCCh se rendait compte que la réglementation des trois secteurs de l'économie était l'une de majeures sources de conflit avec l'opposition et un facteur qui aggravait le conflit entre les pouvoirs. C'est pourquoi, lorsque la position du PCCh l'emporte sur celle du PS dans les réunions de *El Arrayán* (en janvier 1972) et de *Lo Curro* (mai et juin 1972), la coalition lance une tactique destinée à élargir l'« alliance des classes » qui commence avec les tentatives de dialogue avec le PDC pour résoudre la question des trois secteurs de l'économie<sup>1482</sup>. Cela explique que l'action du ministre Millas se soit concentrée sur cette question. D'ailleurs, en plus de la restitution des entreprises occupées pendant la grève d'octobre 1972 et de la détermination des entreprises qui feraient partie de l'APS, le plan Prats-Millas prévoyait que dans toutes les entreprises expropriées et dont le décret serait refusé par la *Contraloría*, on mettrait en place un système de « co-administration » transitoire pendant le temps que le projet de loi d'expropriation se trouve au Parlement<sup>1483</sup>.

Cette tactique de « dialogue » et de lutte au sein du cadre légal existant sera le trait qui caractérisera la deuxième étape du gouvernement de l'UP. Quelques auteurs ont parlé même d'un « *golpe de timón* » de ses Communistes au sein de l'alliance et soulignent l'aspect technico-institutionnel qu'a pris la discussion sur le blocage politique sous la nouvelle ligne<sup>1484</sup>. Car, en effet, c'est dans cette étape que le gouvernement prend des arguments juridiques pour défendre sa position et soutient la thèse des deux tiers requis pour promulguer une réforme constitutionnelle contraire aux vœux du Président<sup>1485</sup>. Pourtant, on a vu que les résultats de l'action du PCCh ont été mitigés, et que les négociations entamées par le PCCh avec le PDC en 1972 ont été écroulées à cause du manque de volonté des acteurs<sup>1486</sup>.

---

<sup>1481</sup> Voir, notamment, Altamirano, C. « Discurso del secretario general del Partido socialista, Carlos Altamirano, 9 de septiembre de 1973, en el Estadio Chile », dans Correa, S. et al. *Documentos...* pp.370-376

<sup>1482</sup> Sur les réunions et le dialogue avec le PDC, voir Chapitre VI, 1.B

<sup>1483</sup> Prats, C. *Memorias...* Sur le plan Prats-Millas, voir Chapitre VI, 1.B

<sup>1484</sup> Lechner, N. « La problemática actual del Estado... » p.43

<sup>1485</sup> Voir Chapitre VI

<sup>1486</sup> Au manque de volonté du PDC s'est ajoutée la condamnation des secteurs socialistes et du MAPU, qui ont critiqué aussi les mesures destinées à réinstaurer la confiance politique comme le Plan Prats-Millas. Voir Chapitre VI.1.B

Les dirigeants du PCCh s'opposaient en plus à la lutte armée, aux *tomas* indiscriminées et à la création d'organisations et de toute forme de pouvoir qui s'installe –selon eux- de manière parallèle au gouvernement, comme les *Cordones industriales* ou l'Assemblée populaire organisée par les forces plus radicales de l'UP. « Nous ne les avons pas soutenu au début, comme on ne l'a pas fait d'ailleurs avec aucune organisation qui n'ait pas été sous l'autorité du gouvernement », nous rappelle Corvalán, même si, contrairement aux études faites sur cette question, il assure les avoir soutenu « après »<sup>1487</sup>.

Si dans le rejet de *Cordones industriales*, outre le parallélisme à l'action du gouvernement –qui sapait l'autorité du gouvernement constitué- le PCCh craignait l'influence des forces radicales de gauche au sein de ses organisations, dans le cas de l'Assemblée populaire, les dirigeants communistes condamnaient la création d'organismes qui rivalisent avec le cadre institutionnel en vigueur. Car, en plus de miner l'autorité du gouvernement et du cadre institutionnel dans lequel le gouvernement d'Allende devait agir, les organismes de ce type donnaient des arguments à l'opposition pour accuser le gouvernement de ne pas respecter le cadre institutionnel et de manquer d'autorité sur ses propres forces.

Grâce à la forte discipline des militants communistes, l'engagement du PCCh en faveur des règles du jeu, a été démontré à tous les niveaux du parti : des dirigeants aux militants de base. Le meilleur exemple a été l'opposition des dirigeants du parti mais aussi des militants locaux aux manifestations de Concepción – le « *Manifiesto de Concepción* » et la « Assemblée du peuple », principalement, qui préconisaient, au fond, la transformation du système institutionnel par le biais de la création du pouvoir populaire en dehors du cadre légal. En revanche, à ces manifestations ont participé le PS, le MAPU et l'IC, en représentation de l'UP, ainsi que le MIR.

D'abord, il y a avait déjà à Concepción un affrontement souterrain entre les tendances du PCCh –qui avait un de ces dirigeants comme la plus haute autorité de la province, Vladimir Chávez- et les forces de gauche plus radicales, qui comptaient dans la zone avec une forte influence, notamment de la part du MIR<sup>1488</sup>. Le conflit avait explosé lors d'une marche de l'opposition appelée par le PDC, à laquelle se sont opposées les forces de l'UP, à l'exception du PCCh. Le reste des partis de la coalition ont même organisé une marche la même journée de celle prévue par le PDC<sup>1489</sup>. Or, bien que les dirigeants communistes aient utilisé leur influence politique et administrative pour

---

<sup>1487</sup> Corvalán, L. Entretien avec l'auteur, Santiago, 23.05.05. Le parti s'opposera même à la propriété et à l'administration des entreprises par les travailleurs eux-mêmes, comme le proposait le PDC à travers le « quatrième secteur » de l'économie qui prévoyait le projet de réforme constitutionnelle en conflit.

<sup>1488</sup> Concepción est la deuxième ville d'importance au pays –quant à la taille et à l'activité économique- et à l'époque comptait avec une force importante du MIR, principalement à l'Université de Concepción où le mouvement avait gagné la présidence de la fédération d'étudiants grâce au soutien de l'UP, PCCh inclus

<sup>1489</sup> Les partis de l'UP et du MIR ont appelé à une manifestation le 12 mai 1972 en réponse à la marche organisée par l'opposition le même jour. A cet appel se sont ajoutés des organisations syndicales, d'étudiants et de *pobladores*. Pourtant, face à la décision de soutenir publiquement la libre expression de l'opposition et de permettre la marche, le PCCh a reconsidéré son adhésion. Cancino, H. *Op.cit.* 256

empêcher la manifestation de l'UP et remettre celle du PDC<sup>1490</sup>, le gouvernement d'Allende décide à la dernière minute d'interdire la marche de l'opposition<sup>1491</sup>, ce qui Chávez se voit obligé de faire accomplir. L'action de l'intendant pour réprimer les désordres, provoque la colère des directions des partis de l'UP qui demandent la démission du communiste, à l'exception du PCCh<sup>1492</sup>. À cause des événements et de l'interdiction de la marche, Chávez devra aussi faire face à une motion de censure présentée par le PDC.

Finalement, dans ce qui pourrait être considéré comme une bonne image de la situation des communistes pendant le gouvernement d'Allende, attaqué par les deux fronts –les forces de gauche de l'UP et l'opposition-, l'intendant communiste présentera sa démission, qui sera acceptée par le gouvernement<sup>1493</sup>.

Or, à la fin de la marche convoquée par les forces de gauche, le PS, le MAPU, l'IC et le MIR ont fait publique le « *Manifiesto de Concepción* », qui critiquait le Parlement – à cause du blocage de ses projets de loi sur les trois secteurs de l'économie- et les institutions en général, qui empêchaient le processus de transformations et qui s'opposeraient au pouvoir du prolétariat<sup>1494</sup>. Autrement dit, selon le document, l'action politique était divisée entre le prolétariat, qui était pour les changements, et ceux qui étaient contre le peuple, qui se trouvaient au sein de l'État et de ses institutions. Or, du point de vue institutionnel, cela suppose que, puisque le gouvernement d'Allende faisait partie de l'État, il serait aussi considéré comme contraire au « pouvoir du prolétariat ». C'est cet aspect que les communistes ont remarqué et auquel le reste des forces de l'UP n'ont pas fait attention.

Le document éliminait la possibilité d'action conjointe entre les divers secteurs sociaux – classes moyennes, professionnels, paysans : « Ce n'est pas possible la conciliation avec les ennemis de la classe des travailleurs », affirmait le texte<sup>1495</sup>- et prônait en plus l'action politique en dehors du cadre institutionnel, car il appelait au gouvernement à « passer à l'offensive » et à encourager la participation des travailleurs aux tâches qui étaient sous l'autorité du gouvernement mais à partir de structures étrangères à l'État, « en unifiant les organismes populaires dans des Conseils

---

<sup>1490</sup> Miguel Enríquez dans « Reformismo o revolución », Conférence de presse dans le siège du FTR le 22 mai 1972, cité par Cancino, H. *La problemática* ...p.257

<sup>1491</sup> *El Mercurio*, 13.05.72

<sup>1492</sup> Afin d'éviter des désordres majeurs, Chávez fait appel au « Groupe mobile » de la police, célèbre par ses actions traditionnellement répressives. Le résultat : un mort et 62 blessés, dont 15 policiers. *El Mercurio*, 13.05.72

<sup>1493</sup> La motion sera approuvée par la Chambre de députés, mais elle ne passera pas au Sénat en raison de la démission de l'intendant, présentée au gouvernement le 27 octobre 1972. *El Mercurio* et *El Siglo*, 28.10.72

<sup>1494</sup> Selon le document, la conjoncture politique se trouvait traversée par une contradiction entre « les masses et les secteurs importants de l'appareil de l'État », ce qui constituerait « une contradiction fondamentale, parce que à travers elle s'exprime la lutte pour le pouvoir entre la bourgeoisie et le prolétariat » Cancino, H. *Op.cit.* 260

<sup>1495</sup> *Ibid.*

Communaux de travailleurs qui, à travers les assemblées de base, résolvent les questions d'intérêt comme le contrôle de ravitaillement, (...) d'éducation et santé »<sup>1496</sup>.

Ces mesures s'opposent à la thèse du PCCh et à la ligne que le gouvernement tente de mettre en pratique après le « *golpe de timón* » des communistes. Cet texte provoque, donc, la condamnation immédiate d'Allende et du PCCh. Selon Millas, « le Contrôle de l'administration d'en treprises » par les organisations de participation populaire « correspond à une conception anarchiste antisocialiste » et la proposition d'une administration qui réunisse les organisations populaires pour résoudre des questions qui sont du ressort du gouvernement, « c'est de l'anarchisme pur »<sup>1497</sup>.

Le secrétaire du PCCh, Luis Corvalán, a même qualifié les groupes responsables des événements de Concepción comme « des aventuriers de l'extrême gauche » qui favorisaient avec leurs pratiques l'action de la droite<sup>1498</sup>. Il affirmera que « les *confabulados* de Concepción » considèrent que « la possibilité de changements dans le cadre de l'accomplissement du programme de l'UP et des engagements politiques de l'UP, seraient déjà épuisés », ce qui montre « une crise d'orientation politique, une crise de conduction politique, qui serait en train d'atteindre l'action même du Gouvernement »<sup>1499</sup>. Pour les dirigeants du PCCh, les événements de Concepción montrent « l'abandon des critères communs suscrits publiquement face au peuple » et « un sérieux revers dans l'attitude unitaire des partis populaires » qui met « en évidence tout un plan concerté entre les secteurs de l'extrême droite et de l'extrême gauche, pour saper l'unité des forces révolutionnaires »<sup>1500</sup>. Corvalán a même demandé la suspension des conversations entre le Gouvernement et le MIR « jusqu'à ce que le MIR change et clarifie son attitude vis-à-vis du Gouvernement »<sup>1501</sup> - ce qu'il a réussi. Le PCCh a intensifié sa campagne publique contre le MIR<sup>1502</sup>.

Le MIR, pour sa part, propose de « dissoudre le Parlement » et de « créer l'Assemblée du peuple, vraiment représentative » et considère que les événements de Concepción ont indiqué l'apparition d'une nouvelle alliance des forces de gauche sans les communistes - « les courants révolutionnaires de la gauche, au sein et en dehors de l'UP » - qui montre la division de la gauche en deux camps : « réformistes et révolutionnaires », les Communistes se trouvant dans la première catégorie<sup>1503</sup>.

---

<sup>1496</sup> *Ibid.* Le texte prône aussi l'installation « du contrôle des travailleurs au sein du secteur industriel privée »

<sup>1497</sup> Millas, O. *El Siglo*, 28.05.1972

<sup>1498</sup> Corvalán, L. « La Ultraderecha y la Ultraizquierda socaban la autoridad del Gobierno para hacerlo fracazar », *El Siglo*, 19.05.72.

<sup>1499</sup> Corvalán, L. « La posición del Partido comunista », Conferencia de prensa, 24 mai 1972

<sup>1500</sup> Editorial. « Defender la línea de la victoria », *Principios*, pp.3-14, p.4

<sup>1501</sup> Corvalán, L. « La posición del Partido comunista... »

<sup>1502</sup> Sous la consigne « Avec Allende et le Programme de l'Unité populaire, battons les provocations de l'Extrême gauche et de l'Extrême droite » Voir le pamphlet distribué par le PCCh pendant juillet et août 1972, reproduit dans Cancino, H. *La problemática...* p.259

<sup>1503</sup> Enriquez, M. « Reformismo o revolución... » 103 et 104

Dans ce cadre, a eu lieu l'Assemblée du peuple à Concepción, appelée pour « discuter analyser et dénoncer directement et démocratiquement la fonction et le caractère contre-révolutionnaire du Parlement »<sup>1504</sup>. Le PS, le MAPU et le MIR de la région ont soutenu publiquement l'événement comme une manière de déterminer les « formes de mobilisations » et permettre « que le processus révolutionnaire dans notre région se réalise par des voies non pas bureaucratiques ou paternalistes, mais dans une ligne correcte de masses »<sup>1505</sup>.

L'Assemblée est considérée par certains auteurs comme la « première tentative du pouvoir politique autonome, opposé à l'État bourgeois », dont l'objectif a été la proposition « d'une stratégie de construction socialiste sur la base du développement progressif de la dualité de pouvoirs qui permette de concevoir et de rendre manifeste la caducité du vieux appareil de l'État »<sup>1506</sup>.

Dans ce cadre, la condamnation de cette initiative par les forces « constitutionnalistes » au sein de l'UP –le PCCh et d'Allende-, a été immédiate. Les critiques visaient les risques de division des forces qui intégraient l'UP, la mise en question de l'autorité du gouvernement que supposait une telle initiative et, enfin, les effets sur l'action de l'opposition.

Dans une lettre dirigée aux partis politiques de l'UP, Allende affirmait que malgré la « relevance limitée » de l'Assemblée, elle supposait « une potentialité perturbatrice extrêmement grave » et critiquait les « formes aventureuses » des événements de Concepción qui entraînaient, selon lui, de « risques dangereux » au processus que dirigeait le Gouvernement<sup>1507</sup>. Une Assemblée populaire dans le cadre d'une expérience révolutionnaire, selon le Président, « concentre en elle la plénitude de la représentation du peuple. Par conséquent, elle assume tous les pouvoirs. Non seulement le délibérant, mais aussi celui de gouverner », ce qui, dans le cas de l'UP est du ressort du gouvernement qu'il dirige. « Penser à une chose pareille au Chili, dans ce moment, est absurde et une crasse ignorance et irresponsabilité », assure Allende, « car ici il y a un Gouvernement, celui que je préside, et qui n'a pas été seulement légitimement constitué, mais qui, par définition et contenu de classe, est un Gouvernement au service des travailleurs »<sup>1508</sup>.

---

<sup>1504</sup> Apparu dans la presse de Concepción le 22 juillet 1972, l'appel voulait aussi « rendre un hommage à la Révolution cubaine, qui fête un nouvel anniversaire de la gesta du 26 juillet ». Cité par Cancino, H. *Op.cit.* p.261

<sup>1505</sup> « Declaración pública del Comité regional Concepción del PS » et « MAPU Regional Concepción ». Dans l'Assemblée ont participé les représentants de 60 syndicats de la province, 5 organisations paysannes, 31 *campamentos* de *pobladores*, 16 organisations d'étudiants, 27 centres de mères et 5 partis politiques. Au total, plus de 139 organisations syndicales, d'étudiants et de masses de la région. Cancino, H. *Op.cit.* p.262

<sup>1506</sup> Mistral, C. *Chile: del Gobierno popular al golpe fascista*, México, ERA, 1974, p.109; Garretón, M.A. et Moulián, T. *Op.cit.* p.92, respectivement

<sup>1507</sup> « Dans la province de Concepción s'est produite pour la deuxième fois en trois mois un phénomène de tendance divisionniste qui attente contre l'homogénéité de l'Unité populaire. Je n'hésite pas à le qualifier comme un processus dénaturé qui sert aux ennemis de la cause révolutionnaire », affirme Allende et souligne que « ce n'est pas arbitraire d'appeler la dite assemblée populaire, comme phénomène artificiel ». Allende, S. « El poder popular no surgirá de la maniobra divisionista », Santiago, 31 juillet 1972, reproduite dans *Principios*, pp.113-126, p.113

<sup>1508</sup> *Ibid.* p.121

Selon Allende, l'appartenance permanente au régime institutionnel et démocratique constituait la garantie pour réaliser le projet de l'UP. C'est pourquoi il a insisté sur le fait que la Constitution devait être transformée en utilisant les mécanismes démocratiques existants : le Gouvernement de l'Unité populaire est le résultat « de l'efforts des travailleurs », mais aussi « de la force du régime institutionnel en vigueur » et, dans ce cadre, « il est mon devoir de défendre sans fatigue le régime institutionnel démocratique », affirme le Président. « Je ne conçois pas que des révolutionnaires authentiques et responsables puissent prétendre méconnaître dans les faits le système institutionnel qui nous dirige et duquel le Gouvernement de l'Unité populaire fait partie »<sup>1509</sup>, ajoute-t-il. En plus, l'événement donne à l'opposition « un prétexte pour nous attaquer », car elle revient à « dire qu'on veut créer un pouvoir parallèle que je ne tolère pas ; un organisme en dehors de la Constitution et de la loi, qui veut dépasser le Parlement »<sup>1510</sup>.

L'évaluation du PCCh est similaire à celle d'Allende. Déjà le BP du PCCh avait condamné l'appel à l'Assemblée, disant que l'événement correspondait à une « manœuvre de l'extrême gauche pour diviser l'Unité populaire et isoler le Parti communiste »<sup>1511</sup>. Selon Corvalán, « l'Assemblée du peuple » était « un pouvoir populaire parallèle au gouvernement du Président Allende »<sup>1512</sup>, mais en plus, le PCCh constatait que l'Assemblée cristallisait les différences au sein de l'UP qui concernaient non seulement la tactique –les formes de lutte-, mais notamment la nature et le caractère du processus, du projet de l'UP : « L'Assemblée du Peuple, à Concepción, n'a rien à voir avec le Programme de l'Unité populaire, ni avec la participation des travailleurs » et, par contre « le Parlement bourgeois, face à de telles méthodes, (...) trouve des arguments inattendus pour consolider sa fausse image de pouvoir transformé en bastion de la défense de la liberté et de la démocratie »<sup>1513</sup>.

Comment on peut le constater, le PCCh –avec Allende- est resté comme le principal défenseur de la thèse de continuer les transformations au sein du système institutionnel, malgré les circonstances. Face au conflit institutionnel et au blocage des mesures établies du gouvernement par l'opposition, le PCCh assume une position « légaliste » qui soutient le cadre institutionnel comme base pour transformer le système institutionnel dans l'avenir. Lorsque les bornes du cadre légal ont été atteintes, les dirigeants communistes préfèrent tenter d'élargir le cadre d'action en ralentissant l'action transformatrice –plan Millas-Prats- et en relançant les négociations avec le PDC, plutôt que dépasser le cadre institutionnel en vigueur. Si pour les Socialistes, le MAPU et l'IC, au sein de l'UP, et, en dehors de l'alliance, pour le MIR, le nouveau système institutionnel devait surgir des

<sup>1509</sup> Allende, S. « El poder popular... » p.121

<sup>1510</sup> Dans un discours réalisé dans un acte à Valparaíso, Allende a reconnu que l'Assemblée donnait un prétexte à l'opposition pour bloquer l'action du gouvernement. Cité par Cancino, H. *Op.cit.*, p.264

<sup>1511</sup> Cité par Joxe, *Le Chili sous Allende*, Paris, Gallimard, 1974, p.141. Le dirigeant du PCCh Volodia Teitelboim, a déclaré que l'Assemblée du peuple « est une idée délirant et fiévreuse » Teitelboim V. *Chile Hoy*, no.8, 4-10 août 1972, p.6

<sup>1512</sup> Corvalán, L. Entretien avec l'auteur, Santiago, 23.05.05.

<sup>1513</sup> Editorial, « A nuevas victorias con el programa de la Unidad popular », Principios, pp.5-15, p.12 Voir aussi « Carta al compañero Presidente de la República Salvador Allende Gossens », 29 août 1972, *El Siglo*, 31.08.72, cité par Corvalán, *Chile 1970-1973*, pp.147-159

mobilisations populaires qui se développaient dans les espace extraconstitutionnel et ces organismes devaient assumer l'exercice direct du pouvoir politique dans tous ces dimensions<sup>1514</sup>, le PCCh et Allende préconisaient que le nouveau système institutionnel devait naître à partir du cadre légal en vigueur et que le rôle des organisations populaires devait se dérouler dans le cadre de l'action du gouvernement.

Malgré son caractère régional et limité quant à sa portée politique, nous soutenons que l'Assemblée répond au conflit politico-institutionnel et social de 1972 et elle cristallise, surtout, les divers regards du processus de l'UP que les partis de l'alliance soutiennent ainsi que les éléments idéologiques et théoriques distincts qui existent au sein de la gauche.

Or, on serait pourtant très naïfs si l'on identifiait l'opposition des dirigeants communistes aux *Cordones industriales*, aux *tomas* et, en général, aux organisations spontanées du pouvoir populaire, à un seul habitus démocratique, l'égaliste et institutionnel, ainsi qu'au respect de règles démocratiques du jeu, en négligeant le domaine idéologique du parti. En effet, nous soutenons en plus, que cette opposition correspond aussi à l'idée marxiste-léniniste que le PCCh a du pouvoir, dans le sens d'un pouvoir centralisé, hiérarchisé et discipliné, qui s'oppose à toute initiative en dehors des voies déterminées et autorisées par le parti.

Lorsque l'on demande à Corvalán quelles sont les caractéristiques du « bon militant communiste », il répond sans réfléchir ni hésiter : « travailleur et discipliné »<sup>1515</sup>. C'est pour cela que les dirigeants du PCCh s'opposent aussi à l'autogestion des travailleurs et aux « entreprises de travailleurs » que proposait le PDC, même si les arguments communistes faisaient référence au manque de préparation et d'expérience de travailleurs dans l'administration –en ce qui concerne les banques- et au caractère « capitaliste » que supposerait la propriété des entreprises par des particuliers, bien qu'ils soient des travailleurs.

Cependant, on constate que cette position « centraliste » des dirigeants du PCCh est d'accord avec les règles du jeu démocratique et le cadre institutionnel en vigueur au Chili, ce qui dans la pratique transforme le parti dans l'un des acteurs les plus loyaux du système de partis pendant le gouvernement de l'UP.

Les dirigeants communistes croyaient fermement à la possibilité de réaliser les transformations au sein du cadre institutionnel, mais ils savaient que cela dépendait du fait d'avoir la majorité. Cela supposait dans la pratique deux alternatives : soit gagner des élus suffisans au Parlement par les élections parlementaires, soit négocier des accords avec des partis prêts à partager certains principes du programme de l'alliance, comme le PDC. Dans ce sens, le PCCh soutenait le dialogue comme un moyen d'action politique et, dans le cas d'un blocage incontournable, le pragmatisme de son savoir-faire politique lui

---

<sup>1514</sup> Voir Enríquez, M. « El Reformismo y el MIR, Declaración de la Comisión política del MIR », juillet 1972, *Chile-Documento* p.43. Cité par Cancino, H. ...p.266

<sup>1515</sup> Corvalán, L. Entretien avec l'auteur, Santiago, 23.05.05

amenait à ralentir l'action ou même à reculer dans certaines mesures, afin d'assurer une base minimale d'action pour ne pas casser le jeu politique.

Des années plus tard, lorsqu'on demande à Corvalán comment le PCCh voulait réaliser les transformations du système institutionnel sans le dépasser, il répond « en accomplissant le programme de l'Unité populaire » et lorsque on lui pose la question sur qu'est ce qui a échoué dans ce plan d'action, il affirme que c'était l'incapacité du PCCh pour consolider des alliances plus larges : « En tant que communiste, j'insisterait encore plus sur la possibilité d'un accord avec la Démocratie chrétienne »<sup>1516</sup>.

Cet aspect de la politique du PCCh n'a pas été compris ni suivi par l'autre secteur de l'UP, notamment par les Socialistes. À mode d'exemple, deux jours avant le coup d'État, en pleine crise politique, sociale et économique et lorsque les autres pouvoirs de l'État avaient fait appel publiquement à l'intervention des forces armées, le secrétaire général du PS, Carlos Altamirano, refuse tout dialogue avec des forces étrangères à l'UP et rejette les efforts du PCCh. « Face à cette charge coordonnée et appuyée dès l'extérieur, quelques uns pensent que la réponse doit être le dialogue », affirme Altamirano et ajoute : « Ce n'est pas possible, le Parti socialiste a dit qu'il ne peut pas avoir de dialogue avec les terroristes, les assassins avec qui on est en train d'affamer le peuple, avec qui dirigent la patrie vers la catastrophe et le chaos économique »<sup>1517</sup>. Selon le secrétaire général du PS, « en deux opportunités antérieures on a essayé le dialogue et il a échoué, malgré que le gouvernement, contre la volonté du Parti socialiste, a consenti à tout ce que le PDC a demandé. Mais là, le secteur putschiste qui dirige monsieur Frei est prédominant »<sup>1518</sup>.

## 2. Le caractère pacifique de la concurrence

Si l'on reprend les indicateurs de « loyauté » envers le régime démocratique, on notera la place prépondérante qui y trouve le caractère pacifique de la concurrence. En effet, des douze indicateurs, six concernent le refus de la violence comme moyen politique, soit pour faire partie de la compétition, soit pour gagner le pouvoir.

On trouve, tout d'abord, l'engagement public à ne céder au pouvoir seulement par les moyens électoraux, ce qui suppose un net et intransigeant refus de l'usage de moyens violents pour l'accès au pouvoir. En deuxième lieu, l'acteur doit soutenir le désarmement par l'autorité de tous les participants du système politique et assurer la protection de tous les partis contre la violence de l'autre, ainsi que refuser des contacts secrets avec l'opposition déloyale et de son soutien lorsqu'elle propose en échange la tolérance de ses activités anti-démocratiques. En revanche, l'acteur doit faire preuve de bonne volonté à se joindre aux opposants idéologiquement éloignés mais engagés avec la survie de l'ordre politique démocratique. En plus, l'acteur doit montrer un engagement public net et intransigeant avec le refus de l'usage de moyens violents

---

<sup>1516</sup> *Ibid.*

<sup>1517</sup> Altamirano, C. « Discurso del Secretario... » p.375

<sup>1518</sup> *Ibid.*

pour le maintien du pouvoir, dans le discours aussi bien que dans les pratiques et enfin, comme d'indicateur, l'acteur doit recevoir tout appel aux forces armées qui ne se trouve pas dans le cadre constitutionnel (« *knocking at the barracks* »)<sup>1519</sup>.

### ***A.L'inconséquence du gouvernement face aux groupes armés***

Le désarmement des participants du système politique, ce qui revient au Chili au désarmement et au contrôle par l'autorité des groupes armés apparus à la fin des années soixante sera le premier élément traité<sup>1520</sup>. Malgré le discours d'Allende sur le fait que le gouvernement ne permettra pas d'autres forces armées que celles qui sont établies par la loi et que les groupes extrémistes ne sont que des « provocateurs » ou des « fous »<sup>1521</sup>, la réalité c'est que durant le gouvernement de l'UP les actions des groupes armés de toutes les tendances –aussi bien de l'extrême gauche que de l'extrême droite- faisaient partie du panorama politique. À cause du manque de volonté, d'une part, et d'efficacité, d'autre part, on constate que le gouvernement d'Allende n'a pas réussi à désarmer les participants du système politique ni d'assurer la protection de tous les acteurs contre la violence et que les mesures qu'il a mises en pratique à ce propos, se sont révélées inefficaces. Les indices des actions de violence commises au Chili entre 1970 et 1973 le montrent<sup>1522</sup>.

Plusieurs éléments de l'action du gouvernement mais aussi d'autres pouvoirs de l'Etat ont contribué à cette situation. Nous allons commencer par la décision de gracier des membres des mouvements politiques qui avaient été condamnés ou inculpés par la justice de délinquants tels que des hold-up et des séquestrations au nom du processus révolutionnaire, pour continuer avec le différent traitement accordé par le gouvernement et les tribunaux aux groupes armés qui soutenaient un processus révolutionnaire et à ceux qui s'y opposaient : si le gouvernement privilégie les plaintes contre l'opposition et tolère d'avantage les actions des groupes d'extrême gauche, les sentences des tribunaux, en revanche, bénéficieront à l'opposition. D'autres éléments, comme les rapports ambigus entre certains groupes armés d'extrême gauche et le gouvernement, seront traités par la suite.

D'une part, nous soutenons que les grâces faites par le Président auraient indiqué aux groupes « extrémistes-révolutionnaires »<sup>1523</sup> qu'il était possible de commettre des délits sous le regard permissif de l'autorité. D'autre part, le traitement distinct accordé par le gouvernement aux groupes armés selon leur idéologie, a contribué à la

---

<sup>1519</sup> Voir Chapitre VI, 1.A

<sup>1520</sup> Le premier indicateur (le respect des moyens pacifiques pour l'accès au pouvoir) a été largement traité dans les Chapitres I, III et IV

<sup>1521</sup> Déclarations d'Allende. *El Siglo*, 06.10.71

<sup>1522</sup> Voir Salazar, G. *La violencia política popular...*; Urzúa, G. *Historia política...* pp.656-662

<sup>1523</sup> Nous appelons ainsi aux groupes armés ou qui prônent la violence armée, qui justifient leurs actions dans le cadre d'un processus de transformations du système chilien à gauche (MIR, *Elenos*, même la VOP). On les différencie des groupes armés ou qui préconisent la violence armée, qui justifient leurs actions dans le cadre d'un processus de transformations du système chilien à droite (PyL, Commando Rolando Matus), auxquels on appellera groupes « extrémistes-conservateurs »

consolidation au sein de l'opposition et d'autres institutions « neutres » de l'État –comme le pouvoir judiciaire et les Forces armées-, d'une réaction qui a entraîné l'acceptation – directe et publique ou indirecte et implicite- de l'établissement de groupes armés s'opposant au gouvernement.

Or, si l'attitude du gouvernement a contribué à cette situation, on ne saurait lui attribuer, car l'attitude d'opposition déloyale envers le régime adoptée par certains acteurs face à l'élection d'Allende comme Président de la République, présageait déjà le ton qui allait adopter une partie de l'opposition sous le mandat du socialiste.

On ne saurait non plus nier la responsabilité qui correspond au chef de l'État, car nous soutenons que dans le jeu politique, les conditions qui forment une configuration particulière à un moment précis ne fonctionnent pas comme des structures fixes qui prédéterminent le résultat final. Au contraire, nous sommes convaincus, que des possibilités d'action distinctes s'ouvrent ou se ferment en réponse directe à des décisions et à des choix pris par les acteurs, lors de leurs interactions dans le jeu politique. Dans ce sens, les résultats d'un processus politique ne sont jamais joués d'avance, bien que les acteurs doivent jouer sous la contrainte de certaines conditions<sup>1524</sup>.

Ainsi, lorsque par la suite Allende a voulu revenir sur sa décision et montrer d'avantage sa fermeté contre l'usage d'armes –même en soutenant un e loi qui a largement favorisé à l'opposition putschiste-, il était trop tard, car la violence s'était installée comme élément courant des rapports quotidiens dans la société à tous les niveaux : social, politique, institutionnel.

La question d'accorder des grâces n'était pas cependant, *a priori*, un sujet controversé dans la société chilienne. Car, il était une tradition de tout nouveau gouvernement de gracier, d'accorder de remises de peines et d'amnistier à certains condamnés et inculpés du gouvernement précédent au nom de la « paix sociale »<sup>1525</sup>. Les projets de lois d'amnistie présentés par Allende au début de son mandat se trouvaient donc dans le cadre des pratiques courantes de l'histoire politico-institutionnel du Chili. Pourtant, le climat de violence qui avait commencé à gagner le pays notamment depuis 1969 et qui augmentera à la suite du triomphe d'Allende aux élections présidentielles en

---

<sup>1524</sup> Dans ce sens, nous échappons à la dichotomie Holisme v/s Individualisme méthodologique (voire les travaux d'Émile Durkheim pour le premier et de Raymond Boudon, pour le deuxième) et préférons de revendiquer l'idée de configuration de Norbert Elias : comme dans un jeu, chaque action produit des effets sur tous les individus qu'elle réunit, lesquels contribuent eux-mêmes, par leur actions, à modifier la situation initiale. On insiste ainsi sur les relations qu'entretiennent des individus, des groupes et des institutions participant aux activités politiques, et donc, aux positions qu'ils occupent les uns par rapports aux autres –ou par rapport à des éléments extérieures à ces relations-, de leurs façons de penser et d'agir, des règles qui président à leurs échanges. Voir Elias, N. *La société des individus... et Qu'est-ce que la sociologie ?...*

<sup>1525</sup> Sur l'histoire des mesures concernant cette question, voir le travail de Lira, E. et Loveman, B. *Las suaves cenizas del olvido... et Las ardientes cenizas del olvido...* Nous doutons, en tout cas, que des mesures légales et politiques puissent déterminer un sentiment personnel qui correspondrait au terme de réconciliation. Dans ce sens, nous préférons plutôt de parler d'« entente ». Sur cette question, voir Rivadeneira, C. « Les enjeux de la Table de dialogue. Les droits de l'homme au Chili 1989-2000 », Mémoire de DEA, Université Paris 3—IHEAL.

septembre 1970, empêchera que les pratiques traditionnelles de la politique chilienne se déroulent sous le gouvernement de l'UP dans les mêmes formes qu'elles avaient connu auparavant.

En effet, certaines formes de violence commencent à témoigner dès la fin de s années soixante, d'une volonté politique qui les différencie des formes spontanées habituelles des *pobladas* ou de celles utilisées par des délinquants<sup>1526</sup>. Or, ces nouvelles formes ont donné lieu à des expériences distinctes des groupes extrémistes-révolutionnaires, qui ne doivent pas être vues comme homogènes, même si tous les groupes justifient leurs actions sous des consignes idéologiques. Autrement dit, la question idéologique joue un rôle important dans certains groupes plus que dans d'autres. On ne saurait pas, par exemple, mettre dans la même catégorie le MIR et la VOP. Salazar explique que, d'une part, il s'agissait d'aboutir à des fins rationnelles, politiques, incarnées dans des valeurs sociales de type supérieur et, d'autre part, d'utiliser des moyens organiquement enracinés – par fois – dans des sentiments incontrôlés de frustration ou d'agression<sup>1527</sup>.

Si les actions pour financer le MIR ont commencé en 1969 avec des formes très rares dans un pays comme le Chili et qui présageaient de nouvelles formes de lutte<sup>1528</sup>, elles ne seraient pas pourtant comparables à celles menées, par exemple, par la VOP, (Avant-garde révolutionnaire du peuple), normalement, très sanglantes<sup>1529</sup>.

Entre janvier et septembre 1970, des vols à des agences bancaires, des attaques à des personnalités et des explosions de bombes dans des lieux variés – des commerces et des banques jusqu'aux toilettes du siège de la campagne de l'Unité populaire –, sont devenues des événements quotidiens dans tout le pays<sup>1530</sup>, la plupart organisés par le MIR

---

<sup>1526</sup> Sur les manifestations populaires de violence, voir Salazar, G. *La violencia política popular...*

<sup>1527</sup> Salazar, G. *La violencia política popular...* p.258 Si ce constat est fondamental pour comprendre les rapports entre le gouvernement de l'UP et les groupes de l'extrême gauche, malheureusement l'analyse de l'historien ne tient pas compte de la violence politique armée organisée par les groupes « extrémistes-conservateurs », comme PyL. Nous soutenons que c'est à cause de l'accent que Salazar met sur le rôle du sujet « populaire » dans les formes de violence, ce qui rend son analyse partielle, même en ce qui concerne les groupes d'extrême gauche. Car, il n'aborde pas le MIR quant au leadership et à ses motivations, ce qui, on le suppose, est dû au fait qu'une bonne partie de ses militants et dirigeants, étaient d'origine universitaire.

<sup>1528</sup> L'une des premières manifestations de ce type a été le hold-up de l'agence de la Banque Edwards, en pleine Alameda. Deux hommes armés d'un couteau et un pistolet ont attaché les mains et ont enfermé dans les toilettes 14 employés de la Banque et un client. Deux heures après ils sont partis avec un butin important et prenaient la fuite dans une camionnette qui les attendait. Après on a appris qu'il s'agissait d'une action de financement du MIR. *Ercilla*, 6 mai, 1969

<sup>1529</sup> Les pratiques de la VOP ont fait dire aux inspecteurs de police que la même routine pratiquée par le MIR avait « passé après à la VOP et à quelques amateurs, la seule différence étant est que certains délinquants n'ont pas des problèmes de conscience et tirent à sang froid » Cité par Salazar, G. *La violencia política popular...* p.259

<sup>1530</sup> Voir *El Mercurio* et *El Siglo*, 13, 23 et 25.02.70 et 16, 20 et 31.03.70, 07.06.70

et la VOP<sup>1531</sup>. On compte aussi des opérations attribuées aux groupes socialistes – l’*Organa* et les *Elenos*-, mais moins « visibles »<sup>1532</sup>.

Aux actions de l’extrême gauche s’ajoutera, à partir de la victoire d’Allende, celle des groupes extrémistes-conservateurs de l’extrême droite, qui crée, six jours après, le mouvement terroriste PyL, dirigé par l’avocat Pablo Rodríguez Grez. Lors de l’acte de la fondation du mouvement, Rodríguez dira que le mouvement agira par « la raison ou la force » vis-à-vis du choix « la démocratie ou marxiste »<sup>1533</sup>. Deux semaines plus tard, ils commencent leurs activités avec des actes de sabotage contre des transformateurs de haute tension, afin de créer un climat de désordre et de panique pour empêcher l’installation du gouvernement de l’UP.

La réponse du gouvernement démocrate-chrétien est rapide. Le directeur de la police civile du gouvernement affirme que « nous agirons de la manière la plus énergique et la plus drastique possible pour réprimer tout attentat, n’importe où il viendra »<sup>1534</sup>. Mais, malgré cette volonté, les actes de sabotage et les attentats avec des explosifs sont devenus quotidiens et y participent même quelques membres des forces armées. D’autres organisations d’extrême-droite sont créées<sup>1535</sup>. Selon un détenu appartenant à l’un de ces groupes, ils recevaient l’aide et le conseil d’étrangers, notamment en ce qui concernait l’utilisation d’armes et d’explosifs<sup>1536</sup>.

---

<sup>1531</sup> Des membres du MIR ont dirigé de nombreux hold-up aux banques pour financer ses activités ainsi que des attaques à des boutiques de vente d’armes. Voir *El Mercurio*, 01.06.70, 10.06.70. Sur la VOP, *El Mercurio* et *El Siglo*, 16.06.70

<sup>1532</sup> La branche chilienne de l’*Ejército de liberación nacional* (ELN), a été organisée avec des militants socialistes. À la tête du groupe se trouvait l’ex communiste Elmo Catalán –qui sera tué en Bolivie, lorsqu’il travaillait pour la guérilla- et faisaient partie du groupe des membres si variés comme l’ex président du syndicat d’ouvriers de El Salvador, Carlos Gómez, Beatriz Allende, fille de Salvador Allende, Rolando Calderón (plus tard secrétaire général de la CUT) et Eduardo Paredes (plus tard directeur de la police civile pendant le gouvernement d’Allende, entre autres. Lors des Congrès de 1967 et 1969, les *Elenos* avaient conclu que la seule voie d’accès au pouvoir pour les travailleurs était la lutte armée et, dans ce sens, ils ont mené des opérations conséquentes avec ces résolutions au Chili et à l’étranger, notamment en Bolivie. Une liste avec des actions réalisées au Chili entre 1968 et 1969, qui impliquait Beatriz Allende et d’autres militants socialistes, a été donnée à la police civile en 1972. Mais la police –sous la direction socialiste et communiste- a envoyé la liste aux partis respectifs et a alerté le Président. Toro, C. *La guardia muere pero no se rinde... mierda*. Santiago, Partido Comunista de Chile, 2007, p.312 et 408

<sup>1533</sup> PyL a annoncé sa création le 10 septembre 1970. L’acte a eu lieu le 26 septembre 1970. Salazar, M. *Chile 1970-1973...* p.46 et 48

<sup>1534</sup> Salazar, M. *Chile 1970-1973...* p.51

<sup>1535</sup> Le 9 octobre, quatre individus seront arrêtés portant une grande quantité de dynamite et accusés d’actes terroristes, dont l’un d’entre est un capitaine de la marine à la retraite. Ils sont liés à PyL et à la DR. Le 21 octobre une maison a été perquisitionnée en découvrant des armes. La police a détenu un grand officier de la police à la retraite, son épouse et un employé. L’armée de terre devra même donner des explications au gouvernement démocrate-chrétien à cause de la participation de certains membres dans des actes de ce genre. Salazar, M. *Chile 1970-1973...* p.51 Sont créées en plus, l’Avant-garde nationaliste du peuple (VNP), dont trois membres seront arrêtés et envoyés à la justice le 13 octobre 1970, accusés des attaques à la bombe contre la Chaîne 9 de télévision et la Bourse de commerce. *El Siglo*, 14.10.70 ; Salazar, M. *Chile 1970-1973...* p.56

<sup>1536</sup> Salazar, M. *Chile 1970-1973...* p.57

Le plus grand acte de violence terroriste pendant cette période a été, sans doute, l'assassinat du commandant en chef de l'armée de terre, le général René Schneider, perpétré le 22 octobre 1970 par l'extrême droite, pour éviter la confirmation par le Parlement du candidat élu Salvador Allende comme Président de la République. Le gouvernement de Frei a décrété immédiatement l'État d'urgence et le couvre-feu dans tout le pays. Le PDC a déclaré que « le crime est contre le droit du peuple chilien pour décider son destin », en ajoutant que « des procédures comme celle-ci doivent être extirpées sans hésitation ni pitié de notre vie citoyenne »<sup>1537</sup>. Les déclarations se voient accompagnées d'actions conséquentes : le parti au gouvernement, a répondu à ce crime en mettant fin aux divergences internes et a voté par unanimité la confirmation d'Allende comme Président.

Dans ce cadre orageux de violence politique, Allende a voulu commencer son mandat avec les pratiques traditionnelles des nouveaux présidents en accordant des remises de peines, de grâces et des amnisties pour, selon lui, « établir une véritable coexistence sociale et un esprit de solidarité entre les chiliens »<sup>1538</sup>.

Ainsi, il relance le projet d'amnistie pour journalistes qui avait été discuté dans une première étape au Sénat pendant le gouvernement de Frei<sup>1539</sup> et envoie au Parlement un Projet de loi qui accordait l'amnistie à des catégories très distinctes d'individus et pour des délits divers : des ouvriers qui avaient mis le feu à l'usine SABA pendant un conflit avec l'employeur, jusqu'aux militaires participants du coup d'État manqué de 1969 connu comme le *Tacnazo*, contre le président Eduardo Frei. Le projet excluait toute personne qui pourrait être impliquée dans l'assassinat du général Schneider<sup>1540</sup>.

Le projet était similaire quant à la diversité d'individus amnistiés et aux délits compris, aux amnisties approuvées durant la présidence de Carlos Ibáñez del Campo (1952-1958). Malgré les diverses réactions provoquées par le texte –les uns ne voulaient pas amnistier les ouvriers de SABA, les autres refusaient l'amnistie pour les militaires putschistes-, il y a eu au début une ambiance propice à son approbation<sup>1541</sup>.

---

<sup>1537</sup> *El Siglo*, 12.10.70

<sup>1538</sup> « Informe de la Comisión de Constitución, Legislación y Justicia », Cámara de Diputados, sesión 35, 14 septembre 1971, p.3213, cité par Lira, E. et Loveman, B. *Op.cit.* p.332

<sup>1539</sup> *Ibid.*

<sup>1540</sup> Le projet incluait même les impliqués dans le soulèvement du régiment Tacna en octobre 1969 à cause de « manquement des devoirs militaires », les ouvriers condamnés dans le cas de l'industrie SABA, les inculpés dans le massacre de miniers ordonné par le gouvernement PDC à El Salvador en 1966 et un groupe de 24 paysans inculpés de mauvais traitement contre la police. *Ibid.*

<sup>1541</sup> Le sénateur du PDC, Juan Hamilton, a affirmé au Parlement que l'objectif du projet était d' « accorder une amnistie large pour tous les délits avec une motivation politique, ce qui arrive couramment dans notre pays lorsqu'une nouvelle Administration assume » et rappelait que pendant le gouvernement de Frei, ils avaient « dicté une loi d'amnistie de caractère similaire à celui qu'on propose aujourd'hui » Sénat, session 63, du 4 mai 1971, p.3271. Cité par Lira, E. et Loveman B. *Op.cit.* p.332

Pourtant, l'ambiance politique sous le mandat d'Allende a empêché l'approbation du projet<sup>1542</sup>. L'usage fréquent de la Loi de sécurité intérieure de l'État par le gouvernement –a lors que la plupart des amnistiés étaient inculpés, prévenus ou condamnés à cause des délits établis dans cette loi<sup>1543</sup>–, les actions de violence des groupes extrémistes et notamment, l'assassinat de l'ex ministre de l'Intérieur du président Frei Edmundo Pérez Zujovic par la VOP –dont certains membres avaient été graciés par Allende–, ont condamné toute possibilité d'amnistie.

Au-delà de l'enchevêtrement complexe d'éléments qui peuvent déterminer l'engagement des individus envers les actions extrémistes, comme bien le montre les différents profils des membres de la VOP, nous soutenons que les actions extrémistes qui ont eu lieu au Chili dans cette période répondent aussi à une configuration idéologique, politique et sociale particulière de la société. Dans ce sens, l'attitude du gouvernement et des certains partis de l'UP –ainsi que des pouvoirs de l'État comme le pouvoir judiciaire avec ses sentences inégales concernant les actions commises par les groupes progouvernementaux, d'une part, et par les groupes opposants, d'autre part– ont contribué directement et indirectement à leur développement.

Malgré le discours contraire à la violence et à la lutte armée, nous soutenons que le gouvernement et certains partis de l'UP ont donné des signaux contradictoires qui ont contribué à créer une ambiance propice aux actions des groupes extrémistes qui croyaient à l'impunité de leurs actes. Le premier signe contradictoire a été les grâces faites par le Président Allende aux inculpés, prévenus et condamnés par la justice pour des actions extrémistes. Même si les membres du MIR et de la VOP, principalement, invoquaient des raisons idéologiques qui pouvaient être d'accord avec les objectifs que l'UP poursuivait, les actions délictuelles ne pouvaient pas être justifiées par le gouvernement qui disait vouloir respecter le cadre légal et institutionnel.

Six jours après avoir accédé à la présidence de la République, Allende s'est désisté de toutes les plaintes que le gouvernement démocrate-chrétien avait portées contre les *miristes* et d'autres groupes d'extrême gauche et gracie, entre autres, à vingt quatre membres du MIR qui étaient inculpés, condamnés ou encore, fugitifs de la justice<sup>1544</sup>. Ils seront finalement graciés par un décret d'insistance du Président le 4 janvier 1971, car la *Contraloría* avait récusé le premier décret. Pour contourner l'avis de la *Contraloría*, en décembre 1970, Allende gracie par décret suprême à deux *miristes* qui avaient participé au hold-up d'un supermarché, condamnés à sept ans de prison<sup>1545</sup>.

---

<sup>1542</sup> Malgré l'approbation –avec quelques modifications– par le Sénat le 4 mai 1971, le projet est resté des mois dans la Chambre de députés jusqu'en septembre 1971, lorsqu'il a reçu l'avis favorable de la Commission de Constitution, législation et justice.

<sup>1543</sup> Voir l'intervention du sénateur du PDC, Ignacio Palma, sur cette « contradiction évidente ». Sénat, session 63...

<sup>1544</sup> La liste des graciés dans *El Mercurio*, 11.11.70

<sup>1545</sup> Les *miristes* Jorge Silva Luvecce et Juan Esteban Martínez avaient été inculpés et condamnés par le hold-up du supermarché Portofino par le juge de la Cour d'appellations de Santiago, José Cánovas Robles en août 1970. *La Tercera*, 26.08.69, *Ercilla*, 02 septembre 1969. Le 30 décembre 1970, Allende les gracie par décret suprême.

Si l'on reconnaît que la remise de peines, des grâces et des amnisties avait été une pratique traditionnelle des nouveaux présidents élus depuis la création de la Constitution de 1925, on constate trois différences primordiales par rapport aux gouvernements précédents. D'abord, que comme le reconnaissent Lira et Loveman, cette fois les *miristes* et les *vopistes* graciés n'ont pas renoncé à leurs projets et, pire que cela, personne ne les a demandé de le faire<sup>1546</sup>. Ensuite, à différence de Pedro Aguirre Cerda, qui avait gracié ou amnistié les responsables d'actions commises par des membres des institutions de l'État – comme le massacre du *Seguro obrero*, sous l'ordre du gouvernement, ou les impliqués dans le coup d'État du général Ariosto Herrera<sup>1547</sup> –, si Allende avait incorporé au projet d'amnistie les militaires impliqués dans la tentative de putsch menée en 1969 contre le gouvernement d'Eduardo Frei, il ne les a pas graciés finalement le projet d'amnistie a été rejeté par le Parlement. Pourtant, Allende a gracié aux ouvriers de SABA en 1972. Le Président a même gracié en 1972, au député socialiste Joel Marambio, inculpé pour avoir séquestré l'administrateur d'un *fundo*. Marambio avait même ignoré la sentence de la justice et il avait dû être arrêté par ordre du ministère de l'Intérieur – dirigé à l'époque par le général Carlos Prats – en janvier 1972, ce qui ne lui a pas empêché d'être bénéficié par la grâce du Président<sup>1548</sup>. Dans ce sens, tous les graciés par Allende – ainsi que la plupart des individus bénéficiés par les projets d'amnistie –, correspondaient à des individus qui sentaient une certaine sympathie pour le gouvernement ou qui partageaient certains de ses principes.

Une dernière différence concerne le fait que le gouvernement n'ait pas respecté l'avis des autres pouvoirs quant aux grâces faites, comme c'était le cas du Décret d'insistance pour gracier les *miristes* et *vopistes* malgré le fait que *Contraloría* avaient récuser le premier Décret. D'ailleurs, les grâces ont été faites aux *miristes* et aux *vopistes* six jours après l'accès d'Allende au gouvernement, c'est-à-dire, avant même l'envoi au Parlement des lois d'amnistie. En fait, Allende savait que le Parlement n'allait pas accepter une amnistie pour les groupes d'extrême gauche et a voulu donc séparer les cas moins problématiques – incorporés aux projets d'amnistie – des cas plus polémiques – bénéficiaires des grâces. Allende n'a pas imaginé cependant, que le Parlement allait refuser aussi les amnisties.

Si la question des grâces semble ne pas avoir fait objet de polémique au sein du PCCh, le sujet ne manquait pas pourtant de complexité. En effet, il n'y a pas d'articles ou des commentaires publics des dirigeants sur la question. Allende, très inquiet à cause des actions réalisées par les groupes armés de gauche, voulait que les mouvements arrêtent leurs opérations et coopèrent avec l'UP dans la campagne présidentielle. Il s'inquiétait, surtout, pour les groupes liés au PS, dont certains avaient été découverts en plein camp

<sup>1546</sup> Lira, E. et Loveman B. *Op.cit.* p.365

<sup>1547</sup> L'*Ariostazo* a été une tentative de coup d'État dirigé par le général Ariosto Herrera le 25 août 1939 contre le Président Pedro Aguirre Cerda à cause de la présence du PCCh dans le Front populaire, à l'époque au gouvernement. Pourtant, il n'a pas reçu le soutien de l'armée et il a dû se rendre.

<sup>1548</sup> Marambio avait participé aux événements survenus dans le *fundo* Nilahue, près de la ville de *Rancagua*, où un groupe avait pris par assaut le *fundo* et retenu son administrateur. On lui avait enlevé l'immunité parlementaire le 25 octobre 1971 et il avait inculpé le 8 décembre de la même année. Le 12 janvier sera arrêté par la police sous l'ordre du ministère de l'Intérieur.

d'entraînement « militaire », dans le sud du pays<sup>1549</sup>. Allende s'est entretenu donc en réunion secrète avec les représentants de certains groupes socialistes. Avec l'*Organa*, il s'est mis d'accord sur deux points : la coopération politique et la préparation des cadres pour les instances de défense du prochain gouvernement<sup>1550</sup>. Si les *Elenos* (militants du ELN chilien) n'ont pas participé à la campagne présidentielle, lors de la victoire d'Allende, le groupe a réalisé une forte autocritique et la plupart de ses membres se sont incorporés au Gouvernement, sauf une minorité des militants reconnus comme plus proches du *lumpen*, qui ont continué avec leurs opérations sous le gouvernement de l'UP<sup>1551</sup>.

Quant au MIR, il accepte les conversations avec Allende et consente de suspendre ses « actions directes », ainsi que de coopérer avec l'équipe de sécurité personnelle du candidat à travers le GAP<sup>1552</sup>. Lors de ces entretiens, Allende s'est engagé, en contrepartie, à gracier les individus impliqués aux « actions directes », même si cette idée était soutenue par Allende de puis un certain temps en tant que politique de « réintégration » des membres actifs appartenant aux groupes armés. Allende confiait que cette politique permettrait de canaliser l'énergie et l'enthousiasme de ces jeunes par le « bon chemin » en travaillant pour le gouvernement de l'UP<sup>1553</sup>.

La question n'a pas été vraiment « discutée » par les dirigeants des principaux partis de l'UP, même si des objections sont venues de la part du PR, du PSD et de l'API, notamment quant à l'opportunité d'une telle mesure. Mais les arguments d'Allende ont convaincu les dirigeants, notamment en ce que concernait la convenance d'un accord qui mettrait fin aux actions qui, d'une autre façon, pouvaient semer le désordre pendant le gouvernement. Le PCCh, fidèle à son pragmatisme, a appuyé cette décision, même si sa direction craignait que le MIR avec sa position « *ultragauchiste* » provoquerait le désordre de toute façon<sup>1554</sup>.

Les grâces faites à ces individus par Allende ainsi que les différences de traitement du gouvernement par rapport aux groupes armés selon leur idéologie, sont des éléments qui contribuent selon nous à la prolifération des groupes armés et l'installation de la violence comme action politique valable et « acceptée » par les autorités. Peut-être, l'exemple le plus concret de notre thèse, c'est l'assassinat de Pérez Zujovic le 10 juin

---

<sup>1549</sup> Dans le *fundo* Chaihuín, près de Valdivia, on a découvert un camp « militaire » d'entraînement de guérilla et avaient été arrêtés par la justice quelques socialistes et militants de l'ex parti ouvrier socialiste. Parmi les détenus se trouve le président de la Fédération d'Etudiants Secondaires (FESES), Rigoberto Quezada, militant socialiste. *El Mercurio*, 22.05.70

<sup>1550</sup> Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* T.I, p.459

<sup>1551</sup> Comme l'attaque à une camionnette transportant de l'argent en janvier 1972. Selon le sous-directeur de la police civil pendant le gouvernement d'Allende, Carlos Toro, la description des attaquants a permis les socialistes d'identifier les auteurs des délits. Le groupe était devenu une « bande de nature délictuelle » Toro, C. *Op.cit.* p.375

<sup>1552</sup> Selon le leader du mouvement, Miguel Enríquez, le groupe ne voulait pas mettre des obstacles à la lutte des travailleurs dans ce moment –voire, à la campagne présidentielle- ni à la complexe élaboration du programme. Ainsi, ils n'appellent pas à l'abstention électorale massive –même si le groupe se montre contre la participation électorale et ne croit pas au triomphe d'Allende-. Cité par Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* p.459-460

<sup>1553</sup> Entretien avec l'auteur, Santiago, 11.05.05 Le militant a demandé son anonymat.

<sup>1554</sup> *Ibid.*

1971, commis par la VOP, dont quelques membres avaient été graciés par Allende<sup>1555</sup>. L'arrêt des responsables trois jours après l'attentat ainsi que l'attaque à une caserne de la police le 16 juin, a montré l'ampleur de la violence de ce groupe armé<sup>1556</sup>.

Si l'objectif du crime est resté inconnu, les méthodes, selon Salazar, ont été influencées par plusieurs éléments : les actions de financement du MIR, les actions putschistes des groupes d'extrême droite –notamment l'assassinat du général Schneider– ainsi que la frustration et la haine comme des prédispositions sociales héritées<sup>1557</sup>. Le leader de la VOP et assassin de Pérez-Zujovic, Ronald Rivera, était un délinquant très prolifique –son dossier judiciaire compatit au moment de sa mort à vingt quatre ans, vingt sept vols et braquages et six assassinats– et il avait été expulsé des Jeunesses communistes en 1967 à cause de ses idées « *aventureristes* et provocatrices » et du MIR pour « extrémiste ». Il avait créé la VOP sous la consigne de que la révolution devait être faite avec les délinquants, parce que selon Rivera, ils sont les seuls qui ne sont pas engagés en faveur du système, alors que les ouvriers luttent seulement pour des salaires – en référence au PCCh- et les étudiants ne sont que des petits-bourgeois qui jouent à la politique –en référence au MIR-<sup>1558</sup>. D'autres membres de la VOP avaient appartenu aux forces de l'ordre et avaient reçu même des formations au Panamá<sup>1559</sup>.

L'assassinat de Pérez Zujovic dans le cadre de l'affrontement qui s'emparait de la société chilienne, a provoqué le mécontentement des autres pouvoirs de l'État sera l'un des éléments importants dans le refus de la loi d'amnistie qu'Allende avait envoyé au Parlement. Les élus d'opposition ont rejeté même le projet qui concernait les journalistes<sup>1560</sup>. D'ailleurs, dans le texte de la motion de censure présentée à la Chambre

---

<sup>1555</sup> Le 10 juin 1971, la voiture de l'ex ministre du PDC a été bloquée par une autre voiture de laquelle sont descendus quatre individus. L'un d'entre eux a vidé sa mitraillette sur la voiture. Pérez Zujovic est mort peu après. Les empreintes sur le véhicule ont permis d'identifier Ronald Rivera, dirigeant de la VOP, comme l'un des auteurs.

<sup>1556</sup> Trois jours après l'assassinat, la police a pu arrêter cinq membres du groupe dans une opération qui a duré quatre heures avec échange de tirs, trois sections de la police, plusieurs sortes de chars et quelques pelotons de soldats en véhicules blindés. Les frères Rivera –les deux responsables principaux–, sont pourtant morts. Trois jours après, un autre militant de la VOP est entré dans le siège central de la police civile, en lançant de grenades. L'extrémiste a vidé sa mitraillette sur les inspecteurs et finalement il a littéralement explosé à cause de plusieurs charges de dynamite qu'il avait attachées à sa ceinture, en tuant trois inspecteurs de police. *La Tercera*, 09 et 14.06.71 ; *Ercilla*, 2 et 29 juin 1971

<sup>1557</sup> Salazar, G. *La violencia política popular*...p.260

<sup>1558</sup> Selon sa théorie, dans la pègre se trouve le berceau de la révolution. *Ahora* 1, no. 9, 15 juin 1971, cité par Salazar, G. *La violencia política popular*...p.261

<sup>1559</sup> Par exemple, le sous-officier de l'armée Luis Pérez Azócar, instructeur de la VOP, qui exigeait aux recrues un sang froid absolu pour tirer et atteindre les objectifs ou Heriberto Salazar, ex policier qui avait frappé à un supérieur et donc réformé. *Ercilla*, 29 juin 1971 Mais, la plupart, étaient des *pobladores* et des ouvriers ayant des liens avec le milieu de la délinquance.

<sup>1560</sup> Le projet avait été recommandé favorablement par la Commission de Constitution, Législation et Justice de la Chambre de députés, mais le président du Sénat, Patricio Aylwin, a reporté le vote et finalement il a été refusé par 15 voix contre, 9 pour et deux abstentions, le 15 septembre 1971. *El Mercurio*, 16.09.71 Le sénateur du PN, Francisco Bulnes –qui avait été traité indirectement de voleur par le journal *Puro Chile*- a défendu son refus en expliquant que son cas montrait comment les lois d'amnistie produisent la « pacifications des esprits » : « Je pense que ces lois d'amnistie entraînent la honte pour le Parlement, elle sont un fruit de la lâcheté », alors que le sénateur Tomás Pablo (PDC) considérait que les abus de publicité dénaturaient l'image des hommes politiques même morts, et que donc l'amnistie proposée

de députés par le PDC contre le ministre de l'Intérieur, l'un des principaux fondements de l'accusation faisaient justement référence à l'existence et au non contrôle des groupes armés par le gouvernement :

« Il est un fait politique, manifeste, et qui a produit et produit une grande inquiétude publique, jusque l'extrême que nous considérons qu'il est le principal problème politique que le pays a aujourd'hui, l'existence de mouvements, des brigades, des groupes ou des corps qui, en dépit de toutes sortes de pressions sur l'opinion nationale, s'implantent ou brouillent l'action de la police et agissent, sous divers prétextes, en empêchant le correct exercice des droits et des garanties qui offrent notre Constitution politique aux habitants du pays »<sup>1561</sup>.

L'accusation rappelait onze assassinats –y compris celui de Schneider-, « préparés de manière perfide, calculée et fourbe, par des membres de groupements ou d'entités qui avaient (...) une forte organisation, argent et armement », en divers circonstances et endroits du pays et rendait compte de l'existence de la VOP, du MIR, du FER (Front d'étudiants révolutionnaires), du MCR (Mouvement paysan révolutionnaire) et du FTR (Front de travailleurs révolutionnaires)<sup>1562</sup> –qui ne correspondaient qu'aux différents fronts organisés à partir de la structure du MIR, à l'exception de la VOP- qui « sans aucune honte, préconisent publiquement le besoin de se substituer aux forces de l'ordre en infiltrant politiquement l'armée ou en broutillant le travail de la Police, avec l'objectif de se soulever contre le Gouvernement en place »<sup>1563</sup>.

Basés sur une série de faits de violence, les accusateurs du Ministre de l'Intérieur rappelaient comment chacun de ces groupes avait agi comme des véritables groupes de combat, « qui attaquent à des manifestants de l'opposition, violent l'autonomie universitaire, assument des fonctions de la police, portent des armes lourdes et reçoivent beaucoup de fois la protection de la police à cause de l'ordre supérieur des fonctionnaires du ministère d'intérieur lui-même »<sup>1564</sup>.

Or, paradoxalement, le texte ne s'arrêtait pas sur l'action des groupes armés d'opposition organisés durant le gouvernement du PDC ou durant le gouvernement de l'UP, comme PyL, la FAR (Force armée révolutionnaire), les groupes organisés par les jeunes des partis, particulièrement par le PN et les « milices civiles », créées par les propriétaires terriens pour défendre leurs propriétés des possibles *tomas*<sup>1565</sup>.

---

par Allende pouvait « établir l'impunité dans cette matière » Sénat, session 72<sup>ème</sup>, 18 mai 1971, p.3666, cité par Lira, E. et Loveman B. *Op.cit.* p.334

<sup>1561</sup> Cité par Urzúa, G. *Historia política de Chile...* p.657

<sup>1562</sup> *Ibid.*

<sup>1563</sup> *Ibid.* p.657-658

<sup>1564</sup> *Ibid.* 658

<sup>1565</sup> Un groupe, appartenant aux FAR a été détenu et arrêté dans *Las Condes*, le quartier chic de Santiago. Le lendemain, le juge de la Cour d'appel de Santiago, Enrique Paillás, les arrête et les met au secret. Dans ce groupe apparaissent impliqués l'ex directeur de l'entreprise de Chemins de fer, Naum Castro, qui est arrêté et inculpé avec cinq des onze membres des FAR détenus, qui seront condamnés à des peines de rélegation un an après. *El Siglo*, 02-07.10.71 et 12.08.72

« Oui, nous avions des armes lorsqu'on sortait la nuit peindre les murs avec des consignes contre l'UP », confirme un ex militant des Jeunesses nationales (du PN) à San Fernando, ville agricole<sup>1566</sup>. « On sortait la nuit et on savait qu'on allait se battre contre les *upelientos*, mais pas seulement. On se battait aussi et beaucoup contre les démocrates-chrétiens, à qui en fait, on ne supportait pas. En fait, on ne sortait la nuit que pour ça »<sup>1567</sup>. L'usage d'armes à feu lors de ces rencontres, en revanche, n'était pas fréquent, bien que les jeunes de son groupe les amenaient toujours avec eux et ils étaient habitués à les utiliser : « On avait tous des armes, des fusils et des rifles surtout. On les utilisait pour la chasse et on les amenait avec nous la nuit. Pourtant, lorsqu'on se battait, on utilisait plutôt de battons, des chaînes ou de *linchacos*... enfin... on n'allait pas tuer quelqu'un quand même... »<sup>1568</sup>.

Pourtant, au mois de janvier 1972, ont été détenus dans le péage d'Angostura –entre Santiago et San Fernando– les dirigeants de la jeunesse du PN, y compris le président, Juan Luis Ossa –en plus, chef des commandos *Rolando Matus* »<sup>1569</sup>-, en transportant des armes et des casques<sup>1570</sup>. Et, avec des armes lourdes, les membres de PyL ont mené plusieurs actions terroristes, dont quelques assassinats.

Dans la campagne, l'action des groupes d'extrême gauche, particulièrement du MIR dans certaines régions du sud du pays, ont provoqué la réaction des propriétaires terriens qui ont organisé de véritables milices pour défendre leurs propriétés des possibles *tomas*. Certes, les opérations de « récupération de terrains » par les paysans, encouragées notamment par le MIR/MCR particulièrement à Cautín, ont dépassé la capacité du gouvernement pour trouver des solutions viables aux demandes des paysans. Ainsi, ils ont contribué à créer l'image du chaos rural, d'une autorité dépassée par la révolution agraire qui, selon certains auteurs, ne correspondait pas exactement à la réalité vécue à Cautín et dans d'autres provinces<sup>1571</sup>. Les moyens et petits propriétaires, les *asentados* et d'autres catégories de travailleurs agricoles sur lesquelles le PDC et le PN avaient une influence, ont réagi et ont commencé à s'organiser avec les latifundistes en défense de la propriété privée.

Dans ce cadre, ont surgi à Cautín les commandos patronaux d'autodéfense, qui se sont vite répandus à d'autres régions agricoles. En octobre 1971, la Fédération de Syndicats d'employés agricoles de Cautín a décidé de coordonner et de généraliser la formation de groupes armés, dans le but de défendre les propriétés de leurs membres dans un délai de 48 heures à partir de la publication de chaque occupation de terrains dans le journal local de Temuco, *El Austral*<sup>1572</sup>. Entre décembre 1970 et mai 1972, ont eu lieu de violentes reprises de terrains qui se trouvaient au moins des paysans mapuches, en

<sup>1566</sup> José Luis Quintana. Entretien avec l'auteur, Santiago, 15.11.05 San Fernando est une ville de taille moyenne dans la vallée centrale, dont le travail agricole est la principale activité et les rapports sociaux restaient très traditionnels entre les patrons et les paysans

<sup>1567</sup> *Ibid.*

<sup>1568</sup> *Ibid.*

<sup>1569</sup> Toro, C. Toro, C. *Op.cit.* p.375

<sup>1570</sup> *El Siglo*, 14.01.72

<sup>1571</sup> Cancino, H. *Op.cit.* p.186

<sup>1572</sup> *Ibid.*

laissant comme résultat plusieurs morts et blessés, généralement parmi les paysans occupants<sup>1573</sup>.

L'action concrète des groupes armés d'extrême-gauche aussi bien que d'opposition se voit reflétée dans les chiffres concernant les faits de violence politique, enregistrés par Salazar<sup>1574</sup>. Dans l'étude de Salazar, on constate qu'en dépit de la courte durée de la période d'Allende—c'est-à-dire, la moitié des mandats des autres présidents-, sa moyenne de faits de violence est deux, trois et même six fois supérieure par rapport aux moyennes des autres cycles présidentiels (voir Tableau 22).

Tableau 22 : Faits de violence politique populaire (1947-1973)<sup>1575</sup>  
(Fréquences annuelles et moyennes par cycle présidentiel)

Cy Président	Cycles						Moyenne cycles
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
González (1946-52)	13	5	15 1	6 1	2 14		12,5
Ibáñez (1952-58)	13 4		11	15 8		13	10,6
Alessandri (1958-64)	6	14	25 19	30 1		8	18,6
Frei (1964-70)	23 17		34 21	54 4		0	31,5
Allende (1970-73)	63 4	1	85	-	-	-	<b>63*</b>

Ce qui surprend lors qu'on étudie cette question, c'est le fait que malgré que tous les acteurs et représentants des institutions affirmaient être pour la défense de la démocratie et du cadre institutionnel —sauf le MIR, une partie du PS et P yL, qui préconisent ouvertement les moyens extralégaux-, chacun à son tour se montrait critique des groupes armés contraires à sa position idéologique et plus tolérant envers les groupes qui la partagent.

Ainsi, le gouvernement —alors qu'Allende avait gracié les membres du MIR et la VOP-, appliquera systématiquement la Loi de sécurité intérieure de l'État contre les groupes armés de droite, le Parlement insistera, lors de la motion de censure contre le ministre de l'Intérieur, sur les faits de violence commis par les organisations d'extrême gauche sans presque faire référence aux groupes d'opposition et les tribunaux de justice —

<sup>1573</sup> Onze blessés et quatre morts du côté des paysans —dont les dirigeants du MCR, Moisés Huentelaf- et un mort du côté des propriétaires : le latifundiste Rolando Matus, tous les deux cas étant consignés au texte accusatoire du vote de censure contre le ministre de l'Intérieur. Huentelaf et Matus sont morts le 22 octobre 1971 dans le *fundo Chesque* et le 1<sup>er</sup> avril 1971, respectivement. Les chiffres, dans Cancino, H. *Op.cit.*

p.210

<sup>1574</sup> Car bien que le ministre de l'Intérieur ait avancé des chiffres dans sa défense lors de la motion de censure —basés sur les données de la police quant aux formes de violence courant et du ministère de Travail quant aux tomas d'industries-, ils ne concernent que les années 1969, 1970 et 1971 —le vote a été traité par le Parlement au début 1972-, alors que le nombre et l'intensité des formes de violence ont explosé à partir de 1972. Voir Défense du ministre Tohá, citée par Urzúa, G. *Historia política...* p.662

<sup>1575</sup> Salazar, G. *La violencia política...* p.113 Pour les données qui donnent lieu à ces chiffres, voir l'Appendice I.A. du même livre. \*Le caractère gras a été mis pas nous

particulièrement la Cour suprême- appliquera systématiquement des sentences très dures contre les groupes progouvernementaux et très tolérants ou même aucune, contre les organisations de droite et d'extrême droite.

On donnera juste quelques exemples des sentences des juges concernant de différentes actions : des actes terroristes commis par des membres ou des ex-membres des forces armées, par des groupes d'extrême droite ou par des patrons propriétaires terriens. On commencera par le procès pour l'assassinat du général Schneider, qui a donné lieu à plusieurs décisions controversées de la Cour suprême. La première a concerné le rejet de l'enlèvement de l'immunité parlementaire au sénateur Raúl Morales Adriazola (DR) qui avait été déjà approuvée par la Cour d'appel de Santiago<sup>1576</sup>. La décision a provoqué un tollé de la part de plusieurs acteurs, y compris au sein des Forces armées<sup>1577</sup>, mais elle a reçu le soutien de PyL, qui condamne même les critiques adressées contre les juges<sup>1578</sup>. Le président du Tribunal, Ramiro Méndez, se voit obligé à affirmer publiquement que la Cour a agi avec impartialité et en totale indépendance<sup>1579</sup>.

Quant aux inculpés du crime, malgré que l'avocat du gouvernement avait requis à la Cour martiale la peine maximale pour le principal responsable, le général Roberto Viaux<sup>1580</sup>, cet organisme –composé par des juges des grandes instances- a réduit les sanctions à deux ans de prison et a déterminé des peines minimales pour tous les inculpés –même pour les auteurs matériels- ainsi que la libération de quelques uns<sup>1581</sup>. La décision a provoqué non seulement le mécontentement du gouvernement, mais aussi des dirigeants démocrates-chrétiens qui ont qualifié la mesure d'« incompréhensible » et du commandant en chef de l'armée de terre, qui a rappelé que « lorsqu'un citoyen viole la loi de recrutement est condamné à deux ans »<sup>1582</sup>. Les juges avaient déjà laissé en liberté à des membres des groupes terroristes de droite qui avaient même reconnu le conseil d'étrangers dans le maniement d'explosifs et d'armes et qui, le lendemain de leur libération, avaient pris la fuite et quitté le pays<sup>1583</sup>.

---

<sup>1576</sup> La décision a été rendue publique le 4 janvier 1971. *El Mercurio*, 05.01.71

<sup>1577</sup> Le procureur militaire Fernando Lyon, qui avait demandé l'enlèvement de l'immunité, affirme publiquement l'existence d'antécédents suffisants pour inculper et arrêter le sénateur. *El Mercurio*, *El Siglo* 06.01.71 La mesure reçoit des critiques d'organismes d'avocats Comme l'école de droit de l'Université du Chili, le 7 janvier 1971. *El Siglo*, 08.01.1971

<sup>1578</sup> Voir les déclarations entre le 5 et 7 janvier 1971, dans Salazar, M. *Chile 1970-1973...* pp.80-81.

<sup>1579</sup> *El Mercurio*, 07.01.71

<sup>1580</sup> *El Mercurio*, *El Siglo*, 28.09.72

<sup>1581</sup> La Cour martiale dans une décision de deuxième instance, a en effet écourté les peines des responsables de l'assassinat de Schneider en diminuant à deux ans de prison et pour le principal auteur intellectuel, le général Roberto Viaux. Au reste des inculpés, le tribunal a aussi diminué les peines et a libéré immédiatement une partie. À l'un des auteurs matériels condamné au début à prison à vie, on lui a réduit la peine à dix ans. Voir *El Siglo* et *El Mercurio*, 07.12.72

<sup>1582</sup> Le commandant en chef de l'armée, Carlos Prats, a ajouté que « J'espère qu'au Chili la justice soit rendue ». *El Siglo*, 14.12.72 Le dirigeant du PDC Radomiro Tomic, qualifiera publiquement la mesure d'« incompréhensible, aussi bien dans le domaine moral que juridique ». Le fils du général assassiné, René Schneider fils a déclaré que « la justice est plus dangereuse que Viaux lui-même ». *El Siglo*, 10.12.72

<sup>1583</sup> Le détenu est Silverio Villanueva Fruter, 28 ans, commerçant. Il a été mis en liberté par le juge Abraham Meersohn, de la Cour d'appel de Santiago. Villanueva prendra la fuite et quittera le pays deux jours après en compagnie d'un autre ex détenu, Enrique Schilling. Le lendemain de la détention de Rubén Santander Véliz, 24 ans, impliqué présumé dans des attentats terroristes, il sera mis en liberté

Mais peut-être la décision la plus claire du critère idéologique des juges a été la libération des dirigeants de PyL –Pablo Rodríguez et Roberto Thieme, président et vice-président, respectivement- et le non-lieu à la plainte posée par le gouvernement contre eux pour la Loi de sécurité intérieure de l'Etat, malgré le fait d'avoir trouvé des armes, des capsules avec de l'acide et des bombes Molotov lors de la perquisition du siège du mouvement et que des membres du PyL avaient même menacé le juge instructeur<sup>1584</sup>.

Une décision similaire a été prise par les juges dans le cas du complot organisé contre Allende en 1970. L'ex-membre de l'armée, Arturo Marshall révèle lors de son arrestation que sa mission était d'assassiner Allende avant d'accéder à la présidence de la République. Arrêté pour les délits contenus dans la Loi de sécurité intérieure de l'Etat, il sera pourtant libéré sous caution quelques mois plus tard et quittera le pays pour s'installer en Bolivie<sup>1585</sup>. Un dernier exemple concerne les sentences dictées contre les propriétaires qui ont participé aux reprises de terrains dans la province de Cautín, car si les Tribunaux de la région ont condamné à prison les participants impliqués dans l'occupation du *fundo Chesque*, ils ont libéré sans responsabilité les patrons qui ont participé à la mort du dirigeant du MCR, Moisés Huentelaf, lors de la reprise du *fundo*<sup>1586</sup>. À modo d'exemple et pour faire une comparaison, la Cour suprême a confirmait la sentence de la Cour d'appel de Santiago, qui avait déterminé la relégation à un petit village au sud du pays du directeur du journal *Puro Chile*, José Gómez López, à cause d'« injures » contre le sénateur Morales Adriasola, le même qui avait été accusé par le procureur militaire d'être impliqué dans l'assassinat de Schneider<sup>1587</sup>.

On constate, donc, que les acteurs et représentants des institutions se montrent plus tolérants envers les groupes qui partagent leur idéologie, alors qu'ils sont critiques des groupes armés contraires à leur propre position, ce qui nous montre que dans un climat politique polarisé comme le chilien, tous les acteurs et les institutions étendent plus occupés de maximiser leurs gains dans la lutte contre l'adversaire que de faire respecter les principes du régime démocratique et de la survie du système. Bien que, publiquement, la prolifération des actions violentes et le désarmement des groupes armés, ait été une question souvent évoquée avec inquiétude par les acteurs<sup>1588</sup>.

---

inconditionnelle par la justice, qui libère aussi le capitaine de frégate (R) Eladio Arancibia. Salazar, M. *Chile 1970-1973...* p.57

<sup>1584</sup> Le 24 mars 72 Pablo Rodríguez est détenu pour infraction à la Loi de sécurité intérieure de l'État. Lorsque l'on perquisitionné le siège de PyL, on y trouve une multiplicité d'armes. Rubén Galecio, le juge qui était en charge du procès, dénonce avoir reçu une menace téléphonique contre lui et sa famille s'il ne laissait pas en liberté Rodríguez. Rodríguez et Thieme seront libérés définitivement un mois après, car la justice a décidé le non lieu à la plainte du gouvernement. *El Mercurio*, *El Siglo*, 26.03.72, 29.04.72

<sup>1585</sup> Marshall est libéré le 12.02.71, dans le procès suivi contre le général à la retraite Horacio Gamboa, auteur intellectuel du complot, qui avait été déjà arrêté sous le gouvernement de Frei pour sédition. *El Mercurio*, *El Siglo*, 19.10.70, 02.04.70, 13.02.71; *El Siglo*, 28.03.72

<sup>1586</sup> Cancino, H. *Op.cit.* p.186 et 211

<sup>1587</sup> *El Mercurio*, *El Siglo*, 01.03.72

<sup>1588</sup> Cette question a été l'un des demandes évoquées par les Démocrates-chrétiens comme condition lors des conversations avec le gouvernement pour arriver à un accord en 1973 : la solution des trois secteurs de l'économie, le désarmement et la démobilisation des groupes armés, la restitution des entreprises occupées le 29 juin 1973 –date du soulèvement d'une partie du régiment Tacna-, un cabinet avec la participation des

Finalement, la question serait tranchée avec l'approbation par l'opposition de la Loi 17.768 de Contrôle d'armes, proposée par le PDC, qui a donné aux Forces armées le contrôle absolu sur les perquisitions et les rafles à la recherche d'armes – ce qui était auparavant du ressort des tribunaux – et qui a été promulguée par Allende contre l'opinion des Socialistes<sup>1589</sup>. Elle a donné la faculté aux conseillers municipaux, aux maires, aux préfets et aux procureurs de la Cour suprême et d'Appellations, de dénoncer la détention illégale d'armes aux Forces armées, qui seront à partir du 21 octobre 1972, responsables de leur contrôle.

Si dans un premier instant, le gouvernement d'Allende s'était opposé au projet et avait mis son veto sur certaines questions sous l'argument de « ne pas compromettre les forces armées en questions de politique courante »<sup>1590</sup>, la situation critique de violence généralisée au pays ainsi que les efforts d'Allende pour arriver à un accord plus large avec le PDC –auteur du projet– sur la poursuite de son programme, a entraîné le Président à promulguer la loi telle qu'elle avait été approuvée par l'opposition. Les Forces armées commencent à appliquer la Loi 17.768 notamment à partir du milieu de 1973, juste après le coup d'État manqué du juin 1973.

Or, dans le climat polarisé de la société chilienne, les Forces armées avaient déjà pris partie pour l'opposition. N'étant plus une « institution neutre », elles ont commencé à appliquer la Loi de Contrôle d'armes sur les milieux proches au gouvernement. Avec des rares exceptions, PyL et le Commando Rolando Matus, de droite, n'ont pas été l'objet des mêmes mesures<sup>1591</sup>. Ainsi, les forces armées perquisitionnaient les lycées, les usines, les bâtiments publics, les *Cordones industriales*, les sièges de la CUT et des partis politiques de l'UP, où ils confisquaient quelques armes et munitions<sup>1592</sup>.

L'application arbitraire de la Loi, a provoqué la réaction de l'aile gauche du gouvernement et du président de la CUT, Luis Figueroa (PCCh), qui a envoyé une lettre au ministre de l'Intérieur en lui manifestant l'injustice de cette action : « Un profond étonnement nous provoque le fait que les perquisitions se produisent exclusivement contre les industries, les syndicats et les bidonvilles populaires, c'est-à-dire, contre les travailleurs », affirme Figueroa, « alors que ce sont d'autres organisations, comme Patrie

---

Forces armées en tant qu'institution, et « l'empire de la loi et de la Constitution » Lira, E. et Loveman, B. *Op.cit.* p.388

<sup>1589</sup> Avant la promulgation de la loi, les juges recevaient les dénonces d'armements illégaux et désignaient un juge instructeur qui menait le procès et les perquisitions. La Loi 17.768 de Contrôle d'armes, a été proposée par le sénateur Juan de Dios Carmona (PDC) et approuvée le 5 avril 1972 par la Chambre de députés et le 05 octobre 1972 par le Sénat.

<sup>1590</sup> Déclarations des ministres de l'Intérieur et de la Défense. *El Siglo*, 01.10.72

<sup>1591</sup> Lira, E. et Loveman, B. *Op.cit.* p.383

<sup>1592</sup> La première perquisition importante a eu lieu au Cimetière général, le 8 juillet 1973, sous la supervision de la force aérienne et, en deux semaines, la marine avait réalisé quelques vingt perquisitions à la recherche d'armes dans le principal port du pays, Valparaíso. Une énumération des perquisitions à partir du 8 juillet 1973 avec la perquisition à DIAC, à Valparaíso, dans « Chile bajo la Unidad Popular », *Qué Pasa*, numéro spécial no. 10, 25-31 août 1983. Les forces armées ont trouvé occasionnellement du matériel explosif dangereux, mais dans des agences comme le Département de chaussés et développement, dont le travail de routine exigeait l'utilisation de ce type de matériel. Voir aussi Valenzuela, A. « The Breakdown...

et liberté, qui ont exprimé publiquement leur décision de s'armer, de réaliser des attentats et d'encourager la subversion »<sup>1593</sup>. Selon quelques auteurs, les perquisitions ont servi comme entraînement pour les soldats et la police dans un possible affrontement contre les travailleurs, plutôt que pour la confiscation d'armement et des matériaux de guerre. Ce qui n'empêche le caractère violent de certaines perquisitions dans lesquelles les militaires ont même tué des ouvriers<sup>1594</sup>.

Un autre élément d'analyse qui indiquerait le caractère loyal d'un acteur vers le régime démocratique en place en ce qui concerne le caractère pacifique de la concurrence, serait l'obligation de l'acteur de refuser des contacts secrets avec *d'autres acteurs déloyaux* envers le régime et de leur soutenir lorsqu'ils proposent en échange la tolérance de leurs activités anti-démocratiques et, en revanche, la bonne volonté de se joindre aux opposants idéologiquement éloignés mais engagés avec la survie de l'ordre politique démocratique<sup>1595</sup>. Dans ce sens, un autre élément qui rend contradictoire la position du gouvernement vis-à-vis du respect du caractère pacifique de la concurrence et donc des principes du régime démocratique, ce sont ses rapports ambigus avec le MIR, qui préconisait la lutte armée comme le seul moyen d'aboutir à une transformation radicale du système en place et menait des actions en concordance avec cette thèse<sup>1596</sup>.

Le MIR avait toujours refusé la voie électorale comme moyen de lutte et il s'était marginalisé du processus par lequel Allende avait été élu président. Depuis la clandestinité, le chef du MIR, Miguel Enríquez, avait dit que la voie choisie par l'UP « n'est qu'un cirque »<sup>1597</sup> et avait qualifié la tendance prépondérante dans l'alliance comme « réformiste »<sup>1598</sup>. Selon l'organisation, la victoire d'Allende était improbable, car « les classes moyennes urbaines favorisées, peureuses des mobilisations des masses, iraient se réfugier sous la protection supposée des partis et des caudillos de droite »<sup>1599</sup>.

Pourtant, si le mouvement a montré son scepticisme face à un possible triomphe électoral d'Allende, il a assuré que s'il était élu, le MIR mettrait tous ses appareils armés au service de la défense du « triomphe Populaire »<sup>1600</sup>. Après la victoire électorale d'Allende, le mouvement a reconnu publiquement son erreur, mais il a caractérisé la conjoncture politico post-électorale comme une « impasse entre les travailleurs, d'un côté, et les patrons de *fundo* et des usines, d'une autre côté », ce qui s'opposait que

---

<sup>1593</sup> « Hoy por hoy », *Chile Hoy*, no.59, 27 juillet-2 août, 1973, p.3

<sup>1594</sup> On fait notamment référence à la perquisition de l'usine *Lanera Austral*, à l'extrême sud du pays, à Punta Arenas, dans laquelle un ouvrier qui a eu peur de l'arrivée des militaires et est sorti en courant sans respecter la halte, a reçu un tir qui l'a tué sur place. « Vuelve la ley « tuerta » : Sangre en Punta Arenas », *Qué Pasa*, édition spéciale no. 10, 25-31 août 1983, pp.10-11

<sup>1595</sup> Voir Chapitre VI, 1.A

<sup>1596</sup> En mai 1970, le Secrétariat national du MIR avait déterminé sa position contre les élections, en affirmant que « les processus électoraux ne sont qu'un mécanisme de la classe dominante (...) notre devoir n'est pas de participer dans la légalité, mais la combattre », « El MIR y las elecciones presidenciales », *Punto Final*, no.104, 12 mai 1970, pp.4-5

<sup>1597</sup> Enríquez, M. « Jefe del MIR habla en clandestinidad », *Punto Final*, no.87, 9 septembre 1969, p.31

<sup>1598</sup> « El MIR y las elecciones... » p.8

<sup>1599</sup> *Ibid.* p.3

<sup>1600</sup> *Ibid.* p.8

l'affrontement entre les classes fondamentales était seulement « en suspens, mais que tôt ou tard il devra se déclencher »<sup>1601</sup>.

Si le MIR avait reconnu que la victoire électorale d'Allende supposait un progrès énorme dans la lutte du peuple pour conquérir le pouvoir<sup>1602</sup>, il avait aussi défini le processus à suivre dans les termes légalistes classiques : l'objectif – « la conquête du pouvoir par les travailleurs »- « exige la destruction de l'État » et, dans ce sens, « l'exercice effectif du pouvoir des travailleurs » doit être soutenu « sur la base de la possession d'armes par le peuple et sur les formes de pouvoir local »<sup>1603</sup>. Dans ce sens, le mouvement a averti depuis le début qu'il allait travailler pour rompre le cadre institutionnel que l'UP s'était engagé à respecter. Fidèle à sa parole, le MIR travaillera dans la campagne et dans la ville pour organiser et mobiliser des secteurs populaires particulièrement sensibles à la pénétration de consignes radicales –comme les *pobladores* et les paysans du sud du pays-, au sein desquels le mouvement tentera d'installer –avec des résultats distinctes- des pratiques concordantes avec la tactique globale : la lutte armée pour conquérir le pouvoir.

Or, puisque Allende avait promis de réaliser les transformations en utilisant le cadre légal en vigueur, les relations avec le MIR ne pouvaient que mettre le gouvernement dans une position inconfortable. En plus, étant donné l'opposition des secteurs socialiste et communiste face à la question armée, les rapports entre le gouvernement et le mouvement reproduisaient les tensions existantes entre les partis de l'UP ainsi que les contradictions qu'entraînait le projet. Dans ce cadre, nous soutenons que les rapports de l'UP en tant que bloc avec le MIR, étaient liés aux différents leaderships qui prenaient le relais au sein de la coalition, ce qui a rendu les relations du gouvernement avec le MIR ambiguës.

Dans ce sens, les rapports MIR-gouvernement ont connu des périodes qui faisaient envisager leur rapprochement solide ainsi que des périodes de critique dure : des conversations secrètes entre le Gouvernement et le MIR ont été entamées entre décembre 1970 et la nuit de la mort de Pérez Zujovic le 8 juin 1971, en décembre 1971 –juste après le départ de Fidel Castro du Chili- et en avril 1972 pendant un mois et demi. Mais, comme l'explique Miguel Enríquez, « ces contacts ont été coupés unilatéralement par l'UP en tant qu'ensemble sans donner des explications, suite aux événements à Concepción »<sup>1604</sup>.

Les conversations avaient été convoquées par Allende, qui voulait aboutir à une entente avec le mouvement sous la condition de l'acceptation de la vigueur de la voie

---

<sup>1601</sup> Secretariado nacional del MIR, « El MIR frente a la situación política », Declaración del Secretariado nacional del MIR, *Punto Final*, no.114, 29 septembre 1970, pp.24-25

<sup>1602</sup> Secretariado nacional del MIR, « El MIR y el resultado electoral », *Punto Final*, no.115, 13 octobre 1970, p.4

<sup>1603</sup> *Ibid.*

<sup>1604</sup> Enríquez, M. « La UP no golpea al conjunto de las clases dominantes », *Chile Hoy*, no.11, 25-31 août 1972, p.30 Ces conversations ont été reconnues publiquement aussi par Allende: Allende, S. « Discurso en la concentración de del 18 de marzo de 1972 », cité par Cancino, H. *Op.cit.* p.324

politico-institutionnelle vers le socialisme dans les conditions chiliennes<sup>1605</sup>. Pourtant, les deux positions étaient irréconciliables et montraient l'interprétation irréductible de chacune de ce qui était la révolution et la transition vers le socialisme. Si pour le MIR la seule issue au Chili était le développement d'un pouvoir populaire soutenu par le pouvoir armé<sup>1606</sup>, le projet d'Allende, en revanche, s'articulait autour des conditions particulières et concrètes de la réalité chilienne. Dans ce sens, il soutenait que la voie électorale surgissait de la tradition politique chilienne et reconnaissait que ce point de vue n'était pas partagé par le reste de son parti : « Beaucoup de fois, je peux le dire, j'étais tout seul en train de défendre cette thèse au sein de mon propre parti »<sup>1607</sup>.

Les divergences entre le MIR et le gouvernement sont rendues publiques lorsque le leader du mouvement, Miguel Enríquez, critique les actions et la tactique mises en place par le gouvernement durant sa première année. La réponse du Comité politique de l'Unité populaire ne se fait pas attendre et exprime publiquement « son plus définitif rejet à plusieurs de ces affirmations et à la position politique générale que ce document reflète »<sup>1608</sup>.

Selon le Comité,

« le MIR se met dans la pratique en marge du processus révolutionnaire que l'Unité populaire et son Gouvernement dirigent (...), il ne valorise pas objectivement les grandes avancées eues seulement dans une année (...) il rend confus des secteurs du peuple, éloigne du Gouvernement les couches de la population qui sont appelées à le soutenir et, bref, affaiblit les forces du Gouvernement pour avancer vers les grandes transformations auxquelles il s'est engagé »<sup>1609</sup>.

« D'autre part, lorsque la Droite s'efforce pour montrer le Gouvernement en agissant en marge de la loi, dans le clair objectif de réduire sa base de soutien social et politique, le MIR donne une gracieuse contribution à cette campagne »<sup>1610</sup>. Pour les partis de l'UP, « les tentatives de diviser l'Unité populaire, la présentation d'une

---

<sup>1605</sup> Allende, S. « Discurso de despedida a la visita de Fidel Castro », 4 décembre 1971, cité par Cancino, H. *Op.cit.* p. 291

<sup>1606</sup> Le MIR contestait la voie chilienne au socialisme à partir des conceptions classiques léninistes sur l'État et la révolution : le modèle bureaucratique mis en place par l'UP restreint la lutte de masses aux marges que la légalité permet, la seule issue au Chili est le développement d'un pouvoir populaire soutenu par le pouvoir armé du peuple lui-même qui permet la prise du pouvoir total. La transition au socialisme ne peut pas contourner l'affrontement entre l'alliance ouvrière-paysanne et les classes dominantes, ni leur défaite ni l'installation de la dictature du prolétariat. « Esto fue lo que dijo Nelson Gutiérrez », Discours à l'Université de Concepción le 30 mai 1971, *Punto Final*, juin 1971, pp.90-93

<sup>1607</sup> « La respuesta de Allende », Discours à l'Université de Concepción le 30 mai 1971, *Punto Final*, juin 1971, pp.94-95 Dans ce sens, il réaffirmait les différences, par exemple, entre les processus cubain et chilien, car selon lui ils s'inscrivaient dans de différentes formations sociales et expériences historiques, ce qui exigeait la mise en pratique de formes de lutte distinctes.

<sup>1608</sup> Comité político de la Unidad popular « Declaración de la Unidad Popular », *Principios*, 141-142, sept.-déc. 1971, pp.171-174, p.171

<sup>1609</sup> *Ibid.* p.171-172

<sup>1610</sup> *Ibid.* p.173

plateforme infantile et l'opportunisme du MIR, préoccupé de gagner des influences, ne contribuent pas à cette unité »<sup>1611</sup>.

Or, les divergences entre les positions du Président et de l'alliance, d'un côté, et du MIR, d'un autre côté, n'ont pas empêché les contacts réguliers entre les membres du mouvement et la personne d'Allende, car celui-ci considérait les membres du MIR comme des jeunes « idéalistes » avec des propos « sincères » pour améliorer les conditions de vie du peuple. « Il était affectueux avec nous, malgré le fait d'avoir des différences politiques. Depuis notre suffisance, nourrie d'une intoxication théorique, nous lui traitions avec une certaine condescendance », se rappelle l'ex *miriste* et responsable du GAP, Max Marambio<sup>1612</sup>. « « El Chicho, en revanche, nous répondait avec un mélange d'ennui et d'affection. Étant donné qu'il était plus vieux et plus sage, il n'acceptait pas la simplicité de nos arguments, mais il reconnaissait leur manque de fausseté »<sup>1613</sup>.

Cette contradiction entre la pensée d'Allende comme homme politique et président de la République, d'une part, et ses sentiments d'homme idéaliste, d'autre part, ont entraîné des relations ambiguës entre le mouvement et le gouvernement. La preuve c'est que, malgré la défense du cadre institutionnel et légal et d'insister publiquement sur le fait que le gouvernement ne permettrait pas d'organisations armées autres que les forces d'ordre établies dans la Constitution, Allende a accepté la proposition du MIR, juste après son élection comme Président, d'être protégé par des membres armés du mouvement. Ils sont devenus un sorte de gardes du corps sans licence ni permis particulier pour porter des armes : le Groupe d'amis personnels (GAP).

Le MIR avait en général des bonnes relations avec la direction du PS, avec laquelle il partageait la thèse la création d'un pouvoir populaire solide et de l'accélération des transformations comme seule voie pour aboutir à l'installation du socialisme au Chili. Le MIR, aussi bien que l'aile gauche du PS, était très influencé par la révolution cubaine et les deux organisations étaient d'accord avec la lutte armée comme seul moyen de lutte possible. Or, malgré la sympathie pour le MIR, étant donné que le PS faisait partie de l'UP et du gouvernement, l'organisation devait « réconcilier » au quotidien son discours avec les devoirs du gouvernement et sa solidarité avec celui-ci, comme par exemple, lorsque la direction nationale du PS a désavoué la direction locale de Concepción après l'Assemblée du peuple.

En revanche, les rapports entre le MIR et le PCCh ont été désastreux. D'abord, les thèses concernant les tactiques et le contenu du processus révolutionnaire soutenus par le MIR et par le PCCh étaient radicalement opposées, ce qui, ajouté à la naturelle indisposition du PCCh à accepter les tendances de gauche qui dépassaient les consignes communistes, rendait le rapprochement entre les deux organisations impossible. La lutte entre le PCCh et le MIR s'est développée à tous les niveaux : doctrinaire, politique et pratique. *Grosso modo*, une bonne description des critiques du MIR envers le PCCh est

---

<sup>1611</sup> *Ibid.* p.174

<sup>1612</sup> Cité par Arrate, J. et Rojas, E. *Op.cit.* T.1, p.460

<sup>1613</sup> *Ibid.*

celle qui offre *Principios* en 1971, qui montre l'objectivité et le pragmatisme du PCCh lorsqu'il rend compte du point de vue du MIR à son égard. Le MIR opposait le concept de « gauche révolutionnaire » -accordé à eux-mêmes- à celui de la gauche traditionnelle, électoraliste et pseudo-révolutionnaire, incarnée par les communistes ; Alors que la première reconnaissait les méthodes révolutionnaires –liées à l'usage de la violence-, la deuxième utilisait les méthodes parlementaristes ; À la coexistence pacifique –principe soutenu par le PCCh d'accord avec sa position prosoviétique au sein du mouvement communiste international- le MIR opposait une alliance à l'échelle latino-américaine basée plutôt sur les expériences particulières du continent, tenant comme référent Cuba ; Enfin, pour le MIR, la démocratie représentative –« inventée par la bourgeoisie capitaliste et impérialiste »- était s'opposait à la démocratie prolétaire et populaire<sup>1614</sup>. Étant donné que les communistes rejetaient la lutte armée et la prise du pouvoir par l'assaut violent des masses, les dirigeants du MIR affirmaient que la voie pacifique du PCCh s'opposait la « croyance au fait que l'ennemi de classe se suiciderait pour commencer le socialisme »<sup>1615</sup>, ce qui était considéré par le membre du CC et du BP, Jorge Insunza, comme « une offense gratuite »<sup>1616</sup>.

On constate que les rapports avec le MIR ont eu une importance considérable pour le PCCh, car dans presque toutes les éditions de la revue *Principios*, on trouve une référence ou des articles consacrés entièrement à l'« ultragauche » ou au MIR. Cela est dû, selon nous, à l'importance que le PCCh accordait au fait de gagner la majorité par les élections, ce qui exigeait de convaincre les électeurs de la voie pacifique – voire démocratique, selon l'approche du parti- du parti et de l'UP, ainsi que de leur respect du cadre légal tel qu'ils s'étaient engagés dans le programme du gouvernement. Dans ce sens, le PCCh voulait se différencier du MIR quant au discours et aux pratiques, mais aussi il voulait rendre publiques toutes les divergences entre les deux tendances et souligner que le discours et les pratiques du mouvement d'extrême gauche non seulement s'éloignaient des consignes du gouvernement, mais qu'ils allaient à l'encontre des moyens, du contenu et de l'objectif du projet du gouvernement de l'UP.

Ainsi, Millas opposait la position des ouvriers « démocratiques » à celle du MIR et d'autres groupes : « L'Unité populaire s'est développée au cours d'une bataille politique et idéologique très dure contre le groupuscule d'ultragauche, particulièrement contre le MIR », affirme Millas, « dont l'activité anticommuniste a porté assez de préjudice au mouvement ouvrier et démocratique »<sup>1617</sup>. Selon le dirigeant du PCCh Jorge Texier, le MIR était le groupe d'extrême gauche qui, avec la plus grande publicité, proposait « une alternative différente à celle que l'Unité populaire défend » et « tente de caractériser l'actuel Gouvernement comme hésitant et réformiste »<sup>1618</sup>.

<sup>1614</sup> Rodríguez Elizondo, J. « Mitología de la ultrazquierda », *Principios*, 139, mai-juin, 1971, pp.7-23, p.8

<sup>1615</sup> *Punto Final*, no.136, pp.16-17

<sup>1616</sup> Insunza, J. « La cuestión del poder : tarea de masas », *Principios*, 140, juillet-août, 1971, pp.14-37,24-25

<sup>1617</sup> Millas, O. « La lucha ideológica en el Chile de hoy », *Principios*, 141-142, sept.-déc. 1971, pp.17-41, p.30 Les cursives sont à nous.

<sup>1618</sup> Texier, J. « La transición al socialismo y el ultrazquierdismo », *Principios*, 141-142, sept.-déc. 1971, pp.51-68, p.51 Le PCCh distingue dans le discours du MIR quatre « erreurs » : « Analyse insuffisante du développement économique » et de « la tactique politique à suivre d'accord avec cette réalité »,

Le conflit entre les deux organisations a dépassé le cadre du simple discours et en décembre 1970, l'étudiant militant du MIR, Arnaldo Ríos, a été tué lors des affrontements entre les Brigades Ramona Parra (des Jeunes communistes) et des militants *miristes*, à Concepción<sup>1619</sup>.

Si Enríquez a déclaré que l'incident était le résultat de la pratique d'un parti qui « a proclamé comme légitime le « combat contre l'extrême gauche »<sup>1620</sup>, l'événement a provoqué la condamnation généralisée des partis et a permis à l'opposition d'affirmer que le discours pacifiste du PCCh n'était pas digne de confiance. Afin d'éviter de nouveaux épisodes qui mettraient en risque les thèses pacifiques du PCCh, la Direction communiste se voit obligée à chercher une forme de coexistence avec le MIR. Après des négociations réalisées au plus haut niveau – des membres du BP du PCCh sont partis même à Concepción pour discuter les tensions existantes avec les dirigeants du MIR-, les crispations entre le PCCh et le mouvement d'extrême gauche se sont calmées pendant un temps<sup>1621</sup>. Comme geste, le PCCh et l'UP ont retiré leur candidat aux élections de la FEC et ont soutenu le candidat du MIR, qui a été finalement élu<sup>1622</sup>. Corvalán a même annoncé qu'un accord avait été trouvé avec le MIR : « Nous n'avons aucun inconvénient à déclarer publiquement que nous croyons qu'on va vers une sorte d'entente entre l'Unité populaire et le MIR, y compris d'ailleurs les communistes, car le MIR soutient le gouvernement que préside le camarade Salvador Allende »<sup>1623</sup>.

Pourtant, l'assassinat d'Edmundo Pérez Zujovic par un groupe d'extrême gauche ainsi que l'attitude du MIR d'encourager des pratiques qui étaient officiellement condamnées par l'UP et particulièrement par Allende et le PCCh, ont entraîné la rupture définitive. « Nous observons que le MIR a condamné le crime. Nous apprécions sa dénonciation contre les attentats et le terrorisme, avec laquelle il aide à faire échouer la manœuvre des sédi-teux. Mais, bien que le MIR ait évolué dans sa position politique », affirme le BP du PCCh juste après l'assassinat de l'ex ministre PDC, « il maintient des attitudes qui, comme les *tomas* indiscriminées de *fundos* et d'industries et les appels à la lutte armée, favorisent la création d'un climat qui facilite les plans de la réaction interne et externe, en portant préjudice à la classe ouvrière et au peuple »<sup>1624</sup>. Selon le BP, « la

---

« Confusion dans l'analyse de la corrélation actuelle des forces de classe et de la politique à suivre par les partis révolutionnaires », « déformation du caractère de classe de l'actuel Gouvernement de l'Unité populaire » et « appréciation dogmatique de la signification de la révolution socialiste et méconnaissance de la période de transition par lequel le Chili commence à marcher ». *Ibid.* p.56

<sup>1619</sup> La mort se produit dans le cadre de la campagne pour les élections de la Fédération d'étudiants de l'Université de Concepción (FEC).

<sup>1620</sup> Enríquez, M. « El MIR habla sobre las relaciones con el PC », Punto Final, 22 déc. 1970, p.2

<sup>1621</sup> Le PCCh s'est engagé à résoudre les différences avec le MIR à travers la discussion idéologique et à refuser la confrontation violente au sein de la gauche.

<sup>1622</sup> Nelson Gutiérrez, militant du MIR, a été élu président de la FEC, la seule élection où le MIR a obtenu un post dû à la participation électorale.

<sup>1623</sup> Corvalán, L. « Los comunistas y el MIR », Discours dans le stade Nataniel, *El Siglo*, 15.12.70 La déclaration a été faite le 22 décembre 1970.

<sup>1624</sup> Comisión Política del Comité Central del Partido Comunista de Chile. « Asesinato político », *Principios*, 139, mai-juin, 1971, pp.104-106, p.105

gravité de la situation qu'a réussi à créer l'ennemi par l'assassinat du Monsieur Pérez Zujovic, montre la nécessité de ne pas persévérer dans telles attitudes »<sup>1625</sup>.

Si en général le ton de tous les articles que le PCCh consacre au MIR est très dur, un des dirigeants communistes les plus critiques face à cette organisation a été Millas, qui s'opposait même à une trêve avec le mouvement : « *l'histoire passée ne doit être oubliée*. Rien de « *borrón y cuenta nueva* ». Rien de « c'est mieux de tout oublier ». Les vrais révolutionnaires doivent assumer (...) la responsabilité de leurs succès et de leurs erreurs », affirmait Millas<sup>1626</sup>.

La trêve n'a donc pas duré longtemps, même si n'ont pas eu lieu de nouveaux épisodes de violence avec des morts. Dans le temps, le ton s'est endurci et le PCCh a continué sa campagne contre la « extrême gauche » (« *ultrazquierda* »), intensifiée à partir de mai 1972 suite aux événements de Concepción et au fur et à mesure que l'affrontement armé apparaît aux yeux des acteurs comme une menace réelle.

« Ce qui est plus grave, c'est que dans la pratique, l'*ultragauche* coïncide avec l'extrême droite dans le propos de provoquer un affrontement armé et la guerre civile. En plus, dans la pratique, elle soutient des positions *revendicacionnistes* limitées », affirme Millas, « qui rendent anarchique le processus de la lutte de masses et qui coexistent simultanément avec les propos de la Droite, intéressée à semer le chaos »<sup>1627</sup>. Dans ce sens, « toute tolérance avec l'extrême gauche qu'ainsi procède, suppose une attitude de conciliation opportuniste d'un risque suprême »<sup>1628</sup>.

Ainsi, en 1973, au milieu de la crise politique et sociale qui avait même entraîné la direction du PCCh à lever la consigne « Non à la guerre civile ! », les dirigeants communistes vont rejeter l'action et le discours du MIR. Selon la direction du PCCh, le MIR avec ses pratiques, tente de « saper la base même du Gouvernement, en tentant de créer, comme alternative à celui-ci, un supposé pouvoir populaire » et, dans ce sens, « aujourd'hui encore, une condition pour avancer et pour le succès, c'est la lutte (...) contre les pseudo-révolutionnaires qui prétendent faire affronter des partis de l'Unité populaire contre les autres », affirme la Convocation au XV Congrès du PCCh, en juin 1973<sup>1629</sup>.

On constate, donc, qu'en ce qui concerne l'indicateur du désarmement des groupes armés, les pratiques du PCCh nous révèlent des éléments de déloyauté envers le régime démocratique, comme le soutien aux grâces faites aux éléments d'extrême gauche par Allende, et de loyauté, comme la décision ferme de refuser les rapports avec les groupes qui soutiennent la violence armée comme moyen de lutte.

---

<sup>1625</sup> *Ibid.*

<sup>1626</sup> Millas dans le premier *pleno* du PCCh après l'accès au gouvernement d'Allende. Cité par Rodríguez Elizondo, J. *Op.cit.* 22 Les cursives sont dans le texte d'origine.

<sup>1627</sup> Millas, O. « La lucha ideológica en el Chile de hoy », *Principios*, 141-142, sept.-déc. 1971, pp.17-41, p.31

<sup>1628</sup> *Ibid.*

<sup>1629</sup> « Convocatoria al XV Congreso Nacional del Partido Comunista de Chile », *Principios*, 151, mai-juin 1973, pp.126-143, p.136

On a vu que non seulement la plupart des partis politiques ont eu une participation aux faits de violence –les cas de s parlementaires de la D R dans l’opération qui a finit avec la mort du général Schneider est emblématique-, mais on a observé que les pouvoirs de l’État portent des jugements distinctes face aux actions de violence, selon la catégorie des auteurs : si les crimes ont été commis par des groupes proches à leur idéologie, l’attitude de la généralité des acteurs sera plus tolérant qu’avec les actes commis par des groupes armés partisans de l’adversaire politique.

En revanche, les dirigeants du PCCh n’ont pas seulement refusé les relations avec les groupes armés contraires au gouvernement –comme les groupes d’extrême-droite PyL-, mais aussi avec ceux d’extrême gauche, comme le MIR, et, ainsi, le PCCh a été l’un des seuls acteurs du système politique et institutionnel du pays à rester fidèle à ce principe sous la totalité de la période du gouvernement d’Allende. Les dirigeants du PCCh insisteront même jusqu’à la fin du gouvernement, sur le dialogue avec le PDC. En effet, ils étaient plus prêts à se joindre à l’opposition loyale envers le régime démocratique, qu’aux éléments qui, tout en assurant leur soutien au gouvernement, préconisaient des principes contraires au régime démocratique en vigueur, comme le MIR. Dans ce sens, le PCCh montre une attitude loyale envers le régime dans l’un des indicateurs les plus difficiles d’appliquer, comme l’affirme Linz<sup>1630</sup>.

### ***B. Le PCCh et la lutte armée : un appareil militaire sans débouché***

Un autre indicateur de « loyauté » envers le régime serait celui qui concerne l’engagement public net et intransigeant de l’acteur avec le refus de l’usage de moyens violents pour le maintien du pouvoir, dans le discours aussi bien que dans les pratiques. On a déjà vu que, au niveau du discours, le PCCh s’était engagé en faveur des moyens pacifiques de lutte et refusait l’usage de la lutte armée.

Or, si le PCCh soutenait les moyens pacifiques comme la voie pour la transition vers le socialisme au Chili, fidèle à la thèse marxiste léniniste, le parti n’excluait pas théoriquement pour autant, la violence armée comme moyen de défense dans le cas d’une réaction violente armée de la part des anciennes classes dominantes<sup>1631</sup>.

Dans ce sens, déjà autour de 1957, 1958, le PCCh a commencé la construction d’une ligne de travail qui préparait cette éventualité. « Cela a supposé, dans quelques cas, sortir des cadres qui avaient une activité publique, concrète, et les passer à une activité à

---

<sup>1630</sup> Linz, J. « Crisis, Breakdown and... » p.36-37

<sup>1631</sup> Comme reconnaît Corvalán, lorsque les communistes ont soutenu en 1956 la possibilité de la voie non-armée, ils ont considéré qu’il s’agit seulement d’une possibilité et qu si un processus révolutionnaire s’ouvrirait par cette voie, il était nécessaire d’être prêt pour défendre le gouvernement même avec l’usage des armes. Corvalán, L. *El Gobierno de Salvador Allende...* p.256 Un discours similaire a Jorge Insunza : « Parce que du point de vue théorique, entre guillemet, nous avons eu toujours présent que le recours à la violence contre l’adversaire devait être battu par nous ». Insunza, J. Entretien avec l’auteur, Santiago, 27.09.08

moitié clandestine », reconnaît Jorge Insunza<sup>1632</sup>. Certains de ces militants apparaissent face à l'ensemble de leurs connaissances et même des militants du PCCh, comme s'ils avaient quitté le Parti « pour qu'ils puissent travailler avec les moindres risques » possibles<sup>1633</sup>. Cela explique que, par exemple, le responsable de la Commission militaire au sein du PCCh entre les années soixante et soixante dix, Oscar Riquelme (Alfredo), « ait disparu de la circulation », en donnant aux militants l'explication de que « sa maladie, lui avait empêché de continuer l'action » au sein du Parti<sup>1634</sup>.

Pendant cette première époque, ces militants concentraient leur travail dans le développement de l'« ultra intelligence » (récollecion d'information), le développement de groupes spécialisés dans l'usage d'armes (« *Grupos chicos* » ou Petits groupes) et l'aide à des groupes précis au sein du mouvement de masses pour combattre la répression spécifique subie à cause d'une mobilisation concrète (« équipes d'autodéfense »)<sup>1635</sup>.

« Par exemple, dans les *tomas* de terrains, il y avait des groupes de camarades qui aidaient les *pobladores* à se défendre de la répression de la police sur la base de la construction des tranchées... des manières très rudimentaires d'opposition à la répression qu'ils subissaient », explique Insunza sur l'action des équipes d'« autodéfense ». « Toute cela faisait partie d'une conception qui, sur le plan théorique, était développée pour pouvoir faire face à toute situation, si complexe qu'elle pouvait être »<sup>1636</sup>.

À partir des années soixante et lorsque Allende accède à la Présidence de la République, la Commission militaire du PCCh se structure, *grosso modo*, autour de quatre axes : le travail d'intelligence, les équipes d'« Autodéfense », les « *Grupos chicos* » (Petits groupes) et le travail de Communications. La plupart des membres avaient suivi des études avancées au niveau technique ou professionnel – la plupart étant des ingénieurs, des spécialistes en électronique, des conducteurs de travaux, de projeteurs<sup>1637</sup> – et le travail était « extraordinairement compartimenté, sans réunions d'équipe. Alfredo s'occupait personnellement de chaque front », affirme le responsable d'Intelligence du PCCh entre 1966 et 1973, Carlos Toro<sup>1638</sup>.

Les « *Grupos chicos* » étaient des piquets de sept ou huit militants, organisés dans les principales villes du pays sous une discipline et une structure militaire, préparés, principalement, pour effectuer des sabotages et utiliser des armes légères. Leurs chefs recevaient une instruction militaire en Union soviétique : Ils passaient six mois en cours d'entraînement militaire de combat – dans une maison de campagne du type camp d'entraînement – et ensuite quelques mois dans la région de Crimée – très appropriée pour

---

<sup>1632</sup> Insunza, J. Entretien avec l'auteur, Santiago, 27.09.08

<sup>1633</sup> *Ibid.*

<sup>1634</sup> Toro, C. *Op.cit.* p.230

<sup>1635</sup> Insunza, J. Entretien avec l'auteur, Santiago, 27.09.08

<sup>1636</sup> *Ibid.*

<sup>1637</sup> Carlos Toro, (dit *Roberto*, ingénieur) était le responsable du travail d'intelligence, alors que les équipes d'« autodéfense » se trouvaient sous la responsabilité de Luis Humberto Moya (*Peralta*) et Iván Caro (spécialiste en électronique) était le responsable des communications. Avec eux travaillaient aussi Horacio Cepeda (Carlos, conducteur de travaux), Alfredo Tapia (Félix) et Humberto Castro. Toro, C. *Op.cit.* p.235

<sup>1638</sup> Toro, C. *Op.cit.* 236

les pratiques de la guérilla-, pour pratiquer sur le terrain<sup>1639</sup>. Ils apprenaient même comme affronter et détruire un char. D'après les rares militants communistes qui connaissaient cette structure, les chefs des « *Grupos chicos* » avaient une bonne formation, du point de vue militaire et politique<sup>1640</sup>. Entre 1963 et 1970, environ cent communistes chiliens ont été préparés et formés par des officiers soviétiques qui, pour la plupart, avaient été des guérilleros pendant l'invasion d'Hitler<sup>1641</sup>.

En 1966, le PCCh décide de créer le groupe du travail d'intelligence dans le cadre de la Commission militaire, qui a pour mission de « recueillir des informations nécessaires pour l'accomplissement des fonctions de la Direction du parti », selon le chargé de cadres du Parti, Rafael Cortés, et dont le responsable a aussi suivi un entraînement d'un an à l'URSS sur des techniques pratiques concernant le travail d'intelligence<sup>1642</sup>. L'équipe d'intelligence a organisé avant le gouvernement d'Allende, plusieurs actions, telles que le vol massif des archives du Corps de paix nord-américain stationné au Chili<sup>1643</sup> ou le hold-up d'une agence de publicité qui, selon l'équipe d'intelligence du PCCh, organisait la campagne psychologique contre la candidature d'Allende<sup>1644</sup>. L'action de la plus grande ampleur organisée par la Commission militaire ne s'est jamais réalisée, car elle avait été conçue pour affronter l'éventualité d'une victoire d'Allende non reconnue le jour de l'élection, le 4 septembre 1970. Cette opération a été organisée avec la participation du secrétaire général Luis Corvalán lui-même et du responsable des cadres et consistait à mobiliser le peuple en défense du candidat à travers l'arrêt total du pays organisé par la CUT<sup>1645</sup>.

---

<sup>1639</sup> Le territoire de Crimée se caractérise par l'existence de nombreuses grottes, tunnels souterrains, cavernes, depuis où les soviétiques ont développé une action de guérillas très efficace contre l'armée d'Hitler qui, malgré l'occupation, n'a jamais pu contrôler le territoire.

<sup>1640</sup> Toro, C. *Op.cit.* p.270

<sup>1641</sup> D'ailleurs, le Général qui était directeur de cette instruction, avait été le responsable de la Direction de la Guérilla soviétique en Crimée. *Ibid.* p.265

<sup>1642</sup> Ce groupe collectait de l'information partout : dans les organisations de l'État, les ministères, la *Contraloría*, les organisations d'entreprises, les corporations, les forces armées, les partis politiques et pour cela ils utilisaient des infiltrés, des contacts et des informateurs payés et bénévoles. L'équipe donnait l'information recueillie à travers un contacte au sein du parti par des enveloppes –les membres ne visitaient point les installations du PCCh- et le responsable du groupe avec des rencontres régulières avec un agent de la KGB destiné au Chili qui lui apportait des renseignements internationaux, notamment concernant la CIA. *Ibid.* p.230, 236-243

<sup>1643</sup> Le Corps de paix était un organisme créé pendant le gouvernement de JFK pour l'assistance des bidonvilles populaires dans des pays sous-développés. Selon la KGB, ce groupe informait au gouvernement nord-américain des activités et des méthodes de travail des organisations populaires au Chili. Le vol, organisé avec les JJCC, n'a même pas été dénoncé à la presse et ni les Corps de paix ni l'ambassade a protesté au gouvernement. Sur le vol, Toro, C. *Op.cit.* p.244

<sup>1644</sup> Le hold-up à l'agence *Andalién* –très consigné d'ailleurs par la presse de l'époque- a été commis par huit membres des JJCC qui ont pris par assaut le local comme s'ils s'étaient des délinquants communs. Ils ont attaché le personnel et ont pris tous les documents. Selon le PCCh, il y avait des documents qui démontraient l'origine du financement de cette campagne ainsi que les directives, venues de la CIA. *Ibid.* p.263

<sup>1645</sup> Avec le responsable des cadres, Rafael Cortés (Uldarico Donaire), le secrétaire général, Corvalán et Oscar Astudillo ont analysé la possibilité d'une victoire non reconnue de Salvador Allende. *Ibid.* p.262 et 264

L'idée c'était de paralyser le pays par une grève générale et pour ce la, la Commission militaire devait déterminer, par exemple, les secteurs qui probablement n'adhérait pas à la grève générale, comme les chauffeurs de la locomotion collective privée. Dans ce cas, les équipes d'« autodéfense » devaient assurer le blocage des chauffeurs en organisant les populations des bidonvilles populaires –où se trouvaient les terminus des autobus- pour empêcher la sortie des véhicules. Ils devaient installer des barricades, les jeter des pierres et même les retourner sur la rue pour empêcher leur circulation. L'équipe d'Intelligence et les « *Grupos c hicos* » devaient détruire des transformateurs à haute tension pour provoquer ainsi des coupures de courant. Avec l'influence syndicale du PCCh et du PS, les responsables de la réparation et de la conservation des entreprises électriques –Endesa et Chilectra- participeraient à la grève et ne répareraient pas les pannes. L'équipe d'Intelligence devait choisir les transformateurs à détruire –le responsable de l'équipe, Toro, travaillait à Endesa en tant qu'ingénieur et donc connaissait très bien le système électrique- et l'action matérielle du sabotage, était sous la responsabilité des « *Grupos c hicos* »<sup>1646</sup>. Pourtant, le 4 septembre 1970 le gouvernement du PDC a reconnu la victoire d'Allende et finalement le candidat avec le plus grand nombre de voix a emporté les élections au Parlement.

Pendant le gouvernement d'Allende, l'étroite corrélation de forces, l'hostilité ouverte de l'opposition et de certaines institutions envers le gouvernement, ainsi que les appels à la sédition et au coup d'État de groupes de la Droite depuis le début, ont entraîné les dirigeants des partis de l'UP à considérer la possibilité d'un renversement comme un événement permanent. « Face à tout cela, évidemment, nous assumions qu'indiscutablement il était absolument légitime que nous nous préparions pour affronter la force brute qui allait être déchaînée contre le gouvernement », explique Insunza<sup>1647</sup>. Dans ce cadre, les partis Communiste, Socialiste et MAPU ont réorganisé leurs appareils afin de défendre le gouvernement dans le cas d'un coup d'État. « Pour cela, on a créé des dispositifs militaires qui se sont avérés insuffisants », reconnaît Corvalán<sup>1648</sup>.

En effet, dans la période où la confrontation est devenue plus « aiguë », Insunza reconnaît que « là, oui, nous avons donné des pas beaucoup plus lourdes, quant à la formation d'un certain niveau de quelques centaines de cadres qui étaient formés avec une capacité relativement haute dans l'activité de défense et de confrontation avec la violence réactionnaire », ainsi que « quelques milliers qui, particulièrement, dans le mouvement social syndical ou national, possédaient quelques ébauches d'entraînement. Mais tout cela a résulté clairement très insuffisant face à l'ampleur du coup »<sup>1649</sup>.

Lors du Pleno du CC réalisé à Moscou en 1977, le BP du PCCh a décidé de faire public –contre l'avis de certains membres du CC- les chiffres de l'« appareil militaire » du parti, ce qui a été consigné dans les mémoires de Corvalán. Ces chiffres parlaient de mille communistes qui savent utiliser des armes automatiques et qui possédaient

---

<sup>1646</sup> Riquelme, Toro et Cepeda, ont exploré les lignes de transmission électrique et ont déterminé exactement les tours à abattre. Toro, C. *La guardia muere...* p.264-265

<sup>1647</sup> Insunza, J. Entretien avec l'auteur, Santiago, 27.09.08

<sup>1648</sup> Corvalán, L. *El Gobierno de Salvador Allende...* p.256

<sup>1649</sup> Insunza, J. Entretien avec l'auteur, Santiago, 27.09.08

« quelques connaissances de stratégie et tactique de la lutte armée » ainsi que deux mille militants « qui savaient utiliser des armes légères dans la défense personnelle et dans des actions de rue »<sup>1650</sup>.

Or, ces chiffres sont bien plus bas de ceux que nous a confirmés Insunza. Selon le dirigeant, le PCCh n'a pas seulement amélioré le niveau de préparation des militants engagés dans ces tâches, mais il a aussi augmenté leur nombre. « Dans de différents niveaux, sans exagérer, on peut parler de milliers de personnes. Bien sûr, nous étions un parti qui, dans ce moment-là avait, largement, plus de cent mille militants »<sup>1651</sup>. Toute en reconnaissant qu'« une partie de la croissance du parti a eu lieu aussi pendant les trois ans du gouvernement populaire », et que, dans ce sens « ils étaient des militants avec de différents degrés de formation ». Autrement dit, « ils étaient des gens honnêtes, saines, mais qui n'avaient pas eu encore une période de formation qui donnait une garantie d'action, de capacité d'initiative, etcetera ». L'actuel membre du BP et du CC du PCCh affirme qu'« un chiffre réaliste c'est probablement entre cinq et huit mille –qui avaient de différents degrés de formation- et de ces cinq ou huit mille, probablement, quelques mille cinq cent ou quelque chose comme ça, avaient un niveau de préparation qui les permettait d'organiser de centres de résistance et de constituer des organisations qui pouvaient développer des actions »<sup>1652</sup>.

L'existence d'un « appareil militaire » dans la structure du PCCh rendrait incompatible la participation du PCCh au sein du régime démocratique, car elle irait à l'encontre de l'indicateur de « loyauté » qui concerne le refus de l'usage de moyens violents pour le maintien du pouvoir, dans le discours aussi bien que dans les pratiques, ainsi que l'organisation de groupes armés en dehors de la structure institutionnelle des forces armées, ce qui est, d'ailleurs, propre aux partis communistes et, en général, aux organisations politiques revendiquant la doctrine marxiste-léniniste, particulièrement dans les années soixante et soixante-dix.

Or, la question s'avère plus complexe. D'abord, la polarisation des forces politiques et de la société chilienne en général sous le mandat d'Allende, provoque l'apparition, comme on a vu, de groupes armés qui représentent plus ou moins, toutes les positions du spectre politique. L'utilisation de la violence par des groupes organisés à l'intérieur de la structure des partis est devenue une action courante des pratiques politiques de la période. Dans ce sens, à la nature « marxiste-léniniste » qui inspirait la création d'une Commission militaire au sein du PCCh depuis la fin des années cinquante, on devrait ajouter, pendant le gouvernement d'Allende, le contexte politique violent, consolidé et soutenu par l'action de la plupart des forces politiques de gauche à droite, toutes utilisant l'argument de la protection de la démocratie comme justificatif de leurs actions. Sans tenir compte de cet élément, toute analyse de l'approche du PCCh à cette question manquerait de justesse.

---

<sup>1650</sup> Corvalán, L. *De lo vivido...* p.249

<sup>1651</sup> Insunza affirme que pendant le gouvernement d'Allende, les Jeunesses communistes comptaient avec quelques soixante dix milles membres, alors que le Parti pas moins de 150 mille. Insunza, J. Entretien avec l'auteur, Santiago, 27.09.08

<sup>1652</sup> *Ibid.*

Dans ce cadre, il est important d'insister sur les objectifs des groupes paramilitaires. Car, bien que tous aient justifié leurs actions sous l'argument de protéger la « démocratie » - les uns face à la possibilité d'une dictature marxiste-léniniste qu'ils voient s'installer progressivement au pays et les autres afin de stopper l'action du boycott menée par l'opposition putschiste contre un gouvernement démocratiquement et légalement élu-, on ne saurait pas qualifier de déloyale envers le régime démocratique une ligne d'action dirigée à déstabiliser un gouvernement démocratiquement élu –comme certains groupes de l'extrême droite- ou à saper les bases institutionnelles de l'Etat afin de créer un nouveau système –comme le font quelques mouvements de l'extrême gauche- dans les mêmes termes que la préparation de groupes qui ne sont pas conçus pour mener une action au sein d'un régime démocratique où les institutions et les règles du jeu politique sont respectées par les acteurs.

En organisant des vols de documents et des actions de sabotage –bien que ces dernières n'aient pas eu lieu, comme l'action interrompue du 4 septembre 1970-, le PCCh ne pourrait pas être considéré comme un acteur « loyale » envers le régime démocratique, mais il faut souligner que, comme l'affirme l'ex secrétaire général du PCCh, Luis Corvalán, les communistes se sont occupés de la préparation militaire de certains membres du parti, « non pas pour renverser le gouvernement en place, celui d'Alessandri à l'époque, ni le suivant, d'Eduardo Frei, mais pour contribuer à défendre, même avec des armes, les conquêtes du peuple chilien qui, nous étions convaincus, garantirait le pouvoir »<sup>1653</sup>. La preuve c'est que, d'une part, malgré l'existence de ces groupes depuis la fin des années cinquante, le PCCh a respecté l'élection d'Alessandri et de Frei –en dépit de la différence minimale des résultats obtenus particulièrement en 1958- sans organiser des actions de sabotage ni de déstabilisation lors de l'élection ou pendant les gouvernements. Au contraire, l'attitude du PCCh a été beaucoup plus de coopération avec le gouvernement démocrate-chrétien que l'action « obstructionniste » du PS<sup>1654</sup>.

D'autre part, si le PCCh avait organisé la préparation de militants depuis les années cinquante, ce ne sera que jusqu'au mandat d'Allende que leur nombre et leur niveau de préparation augmentera dans le cadre d'une opération plus vaste qui ira de pair avec la polarisation du jeu politique, ce qui confirmerait le fait que l'objectif de ces groupes était davantage de « défense » du gouvernement établi plutôt que d'« attaque » aux gouvernements de droite ou de centre, démocratiquement élus.

Cet aspect est important, car l'action des militants communistes formés dans les techniques de la lutte armée jusqu'en 1973, ne peut pas être comparée à celle des groupes extrémistes armés de droite ni de gauche. En effet, l'action de l'équipe communiste était diamétralement opposée à l'action qui menaient, par exemple, la VOP, le MIR ou même les *Elenos*, qui réalisaient des « opérations de financement » à travers les hold-up à des banques, locaux commerciaux et particuliers, ainsi que des séquestrations. L'action de la Commission militaire communiste était différente aussi de celle des groupes d'extrême droite, car si ceux-ci réalisaient des actions de sabotage similaires à celles que les

---

<sup>1653</sup> Corvalán, L. *El Gobierno de Salvador Allende...* p.256

<sup>1654</sup> Voir, par exemple, le vote du programme social, dans le Chapitre VI, 2.A

« *Grupos chicos* » communistes pouvaient organiser, les groupes comme PyL ou le Commando Rolando Matus, organisaient en plus des assassinats destinés à déstabiliser le gouvernement d'Allende, ce qui ne faisait pas partie de l'action des groupes armés du PCCh jusqu'aux années 1980<sup>1655</sup>.

En outre, malgré le fait d'avoir préparé ces militants justement pour la défense du gouvernement lors d'une attaque directe, le jour du coup d'État, l'appel des communistes n'a pas été à rendre les armes, mais à passer à la clandestinité. Selon Insunza, les dirigeants du parti ont pu observer l'ampleur du coup, ce qui rendait impossible toute résistance avec les forces dont ils disposaient. Les putschistes « avaient abouti à générer un niveau de contrôle de tout l'appareil militaire que les ressources, complètement insuffisantes que nous avons développées, n'étaient pas capables d'affronter, et tout ce qu'il y aurait, serait un massacre de beaucoup de nos meilleurs dirigeants du mouvement populaire », affirme Insunza<sup>1656</sup>.

D'ailleurs, au fur et à mesure que le risque d'un coup d'État et de la guerre civile s'installe sur la scène politique, au lieu de faire appel à des consignes de défense armée, les appels aux négociations et à l'affrontement deviendront plus puissants, comme l'appel public de Corvalán publié dans *El Siglo* : « Non à la guerre civile ! »<sup>1657</sup>. « L'empêcher, c'est le premier et principal devoir patriotique et révolutionnaire d'aujourd'hui », affirme le texte et ajoute qu'« il s'agit, à notre avis, faire tout ce qui est possible pour éviter à la nation le bain du sang auquel quelques uns veulent l'entraîner »<sup>1658</sup>.

Si l'on prend l'estimation la plus optimiste par rapport au nombre de militants impliqués dans les groupes armés du parti, on sera surpris par le fait que les huit mille militants possédant une formation quelconque sur les techniques militaires, représentaient 3,63 pour cent du total des militants du parti et que les militants ayant une formation plus pointue et étant en mesure d'une action concrète, n'étaient que 0,68 pour cent de la totalité des membres du parti. Ces chiffres sont absolument insuffisants pour un parti qui affirmait publiquement que, face à l'offensive séditeuse de l'opposition et des institutions, il défendra le gouvernement démocratiquement élu avec l'action du « peuple ». Le petit nombre de militants communistes formés pour des actions de lutte armée ainsi que l'insuffisance d'une politique armée élargie et solide du PCCh, ont n'a pas reçu seulement les critiques de certains groupes de gauche au Chili, comme des ex-communistes déçus de la politique pacifiste du PCCh – *Espartaco*, le groupe de l'ex-sénateur Jaime Barros ou encore le Parti communiste révolutionnaire<sup>1659</sup> – ou des groupes de l'extrême gauche – le MIR ou l'aile gauche du PS-, mais elles sont venues aussi de la part des théoriciens russes et du secrétaire général du PCUS, Léonid Brejnev.

---

<sup>1655</sup> Parmi les assassinats organisés par des groupes armés de droite, on compte, notamment, celui du général Schneider, du officier naval d'Allende, le Capitaine de navire Arturo Araya., le 26 juillet 1973 et de l'ouvrier qui surveillait le bureau du Service général d'électricité, à Concepción.

<sup>1656</sup> Insunza, J. Entretien avec l'auteur, Santiago, 27.09.08

<sup>1657</sup> Corvalán, L. « ¡No a la guerra civil ! », publié dans *El Siglo*, 11.01.73 et reproduit par *Principios*, no.151, mai-juin, 1973, pp.121-125

<sup>1658</sup> *Ibid.* pp.121-122

<sup>1659</sup> Voir le Chapitre IV

Lors du Congrès du PCUS, en 1974, son secrétaire général, Leonid Brezhnev, a soutenu que « l'échec temporel de la révolution chilienne », rappelait que « la révolution doit savoir se défendre ». Selon Corvalán, cette phrase de Lénine, peut être « répétée mille fois, mais la mettre en pratique est une autre chose » : « La vie montre qu'entre les paroles et la pratique, il y a une bonne distance ». La preuve c'est l'effondrement du socialisme dans l'Union soviétique et dans le reste des pays socialistes du centre-orient d'Europe, où on n'a pas tiré une seule balle, malgré avoir les armes suffisantes »<sup>1660</sup>. Certains dirigeants russes considéraient que le problème majeur du gouvernement de l'UP –et la cause directe de son renversement- a été le manque d'une ligne de lutte armée destinée à prendre l'offensive pour défendre le gouvernement. Dans ce sens, des articles ont été publiés dans des revues éditées par le mouvement communiste international, critiquant la ligne pacifiste et légaliste suivie par le PCCh jusqu'au dernier moment.

L'un de ses articles, écrit par le russe Ponorov<sup>1661</sup> - a été même interdit dans la version française de la revue *Problèmes de la Paix et du socialisme* par décision du BP du PCF, car les critiques adressées contre la ligne suivie par le PCCh, supposaient dans le même temps, la critique de la stratégie que le PCF, lui-même, soutenait à l'époque. « L'article porte des appréciations sur le Chili qui méritaient être examinées avec la plus grande prudence » et « porte contradiction à notre politique en ce qui concerne les voies du passage au socialisme en France », affirmait le BP du PCF en juin 1974. Tenant compte « que dans les conditions de notre pays il serait profondément erroné de concevoir une autre voie », le BP détermine que « l'article ne peut pas être publié dans l'édition française de la revue »<sup>1662</sup>.

Malgré ces critiques, la ligne légaliste et pacifique a continué à être soutenue par les dirigeants du PCCh, même après le coup d'État. Corvalán déclarait à une journaliste italienne dans le camp de détention où il a été placé après le coup d'État, qu'il avait « la conscience tout à fait tranquille, parce que tout le monde le sait, nous avons organisé une révolution sans action violente, sans avoir à utiliser les armes » et il a ajouté : « nous avons estimé que cela était possible pour remporter les élections de 1970. Nombreux sont ceux qui ne nous ont pas cru. Mais, nous en avons raison »<sup>1663</sup>.

Sans donner raison aux critiques venues de l'URSS –car il soutient encore aujourd'hui que la thèse de la voie pacifique était la correcte-, Insunza est d'accord avec

---

<sup>1660</sup> Corvalán, L. *El Gobierno de Salvador Allende...* p.257

<sup>1661</sup> L'article de Ponorov a été publié dans la version russe de la revue *Problèmes de la Paix et du socialisme*, no. 6, 1974, à l'occasion du 5<sup>ème</sup> anniversaire de la Conférence internationale des Partis communistes et ouvriers de 1969

<sup>1662</sup> Les archives du BP et du secrétariat du PCF montrent que lors d'une réunion du BP du PCF en juin 1974, les assistants ont considéré que « L'article de Ponorov porte contradiction à notre politique en ce qui concerne les voies du passage au socialisme en France » lesquelles il « généralise de façon schématique et superficielle ». Les assistants soulignent que « notre pays a une ligne stratégique bien définie et que dans les conditions de notre pays il serait profondément erroné de concevoir une autre voie (...) Par ailleurs, » continue le document, « l'article porte des appréciations sur le Chili qui méritaient être examinées avec la plus grande prudence. 1974. 27.06. Archives du Secrétariat : 1974-1975, 2 NUM 4/16 et 1974, 27.06.74 /13. Archives de direction du Bureau politique, 2 NUM 4/7

<sup>1663</sup> Corvalán, L. « Je ne crains pas la mort si je dois mourir pour une cause juste », *L'Humanité*, 08.10.73, p.4

le fait que le PCCh manquait d'une ligne solide quant à la question de la lutte armée qui se manifestait au-delà de la création des groupes armés. Elle touchait aussi l'attitude face aux actions violentes par les différents groupes sous le gouvernement d'Allende et la capacité et efficacité pour les stopper : « il ne s'agissait pas seulement de la préparation des groupes spécialisés, mais d'avoir eu une politique de contention de toutes les agressions, de tout le terrorisme qui a été déchaîné », explique Insunza. « On est arrivé même à une moyenne de quinze à vingt attentats par jour et nous n'étions pas capables de contenir cela », conclut le dirigeant communiste<sup>1664</sup>.

Tout en dénonçant la barbarie de la répression instaurée au Chili à partir du onze septembre 1973, les dirigeants réaffirmeront la justesse de la ligne politique du PCCh jusqu'en 1977, lorsque le Pleno du CC a réalisé une analyse de l'expérience du gouvernement de l'UP et de son échec en déterminant que le parti avait un « vide historique » par rapport au fait de « ne pas avoir eu une claire connaissance du monde militaire et manquer d'une politique militaire<sup>1665</sup>. Pourtant, les dirigeants communistes partagent l'idée que ce « vide historique » n'a pas été la cause de l'échec du gouvernement : « La défaite de l'Unité populaire ne peut pas être expliquée seulement ni principalement, par cette vide », réaffirme Corvalán<sup>1666</sup>. En effet, ils continueront à soutenir la voie pacifique comme forme de lutte jusqu'en 1980, quand le PCCh lance la consigne « Toutes les formes de lutte ».

Or, malgré les déficiences de l'appareil armé du PCCh et du fait qu'il n'ait pas été au centre de la tactique ni de la stratégie politique du parti, on ne saurait pas qualifier l'action du PCCh jusqu'en 1973 comme « loyale » envers le régime démocratique vis-à-vis de cette question, car la seule création et maintien de groupes armés irait contre la norme du refus, « net et intransigeant » de l'usage de moyens violents pour le maintien du pouvoir, sauf si l'on envisage des moyens constitutionnellement légitimes pour face à une tentative illégale de prise de pouvoir. D'ailleurs, même si les dirigeants du PCCh cherchaient une issue pacifique au conflit par le dialogue et rejetaient publiquement et au privé l'affrontement armé, les discours étaient toujours accompagnés de phrases comme : « Si cette violence se déclenche, alors le peuple se battra »<sup>1667</sup>.

Or, comment peut-on expliquer cette contradiction entre l'annonce de la défense du gouvernement par les forces populaires (voire, les partis de l'UP, dont le PCCh, avec le « peuple ») dans le cas d'une agression et l'organisation modeste d'une ligne de défense armée ? La signification du discours de défense du PCCh doit être interprétée autour de trois prémisses : la « défense » du gouvernement par le « peuple » en tant que masse, ne supposait pas l'usage d'armes, comme préconisaient, en revanche, le MIR et une partie du PS, qui prôsaient ou vertement le besoin d'armer le « peuple ». Pour le PCCh,

---

<sup>1664</sup> Insunza, J. Entretien avec l'auteur, Santiago, 27.09.08

<sup>1665</sup> Le « vide historique » a été reconnu par le PCCh dans le Pleno du CC du parti réalisé à Moscou en 1977. Corvalán, L. *De lo vivido...* p.249

<sup>1666</sup> *Ibid.* p.163 Sur cette question on a interrogé des principaux dirigeants du PCCh à l'époque comme Luis Corvalán, Jorge Insunza et José Cademártori. Ses déclarations ont été confirmées par les mémoires de Millas, Teitelboim et Corvalán.

<sup>1667</sup> Insunza, J. « La cuestión del poder : tarea de masas », *Principios*, 140, juillet -août, 1971, pp.14-37, p.20

d'accord d'ailleurs avec son discours traditionnel, l'action du « peuple » devait se réaliser à travers la prise des moyens productifs –comme cela a été le cas lors du coup d'État manqué du 29 juin 1973, quand les travailleurs, sous l'appel de la CUT, ont pris le contrôle de la plupart d'usines, notamment à Santiago- ou de la grève générale –comme c'était prévu dans le cas que la victoire d'Allende n'ait pas été respectée en 1970-.

Ensuite, dans le cas d'un coup d'État, le PCCh a toujours compté sur le soutien majoritaire de la population, ce qui supposait, par exemple, l'appui d'un grand nombre des gens qui pouvaient avoir des notions, même élémentaires, de l'usage d'armes, comme des anciens conscrits, par exemple. « Une partie de notre conception était que, dans notre pays, comme tu sais bien, il y a beaucoup de gens qui font le service militaire, qui gagnent donc une certaine formation, qui connaissent donc l'armée de l'intérieur », explique Insunza<sup>1668</sup>. « Donc, une fois provoquée la résistance, il serait possible d'attirer des milliers de gens qui n'avaient pas une formation [militaire] par notre voie, mais par la voie institutionnelle » et « qui, dans un cadre de ce type, devaient se mettre du côté de leur peuple pour se défendre contre les putschistes dirigés par la force externe, principalement les nord-américains, et aussi les forces réactionnaires internes, qui jouaient un rôle de soutien sans honte au coup »<sup>1669</sup>.

Un dernier élément se trouve dans le rôle que les dirigeants du PCCh accordaient aux Forces armées, ce qui nous amène au dernier indicateur de loyauté envers le régime démocratique. À savoir, le refus de tout appel aux forces armées qui ne se trouve pas dans le cadre constitutionnel (« *knocking at the barracks* »). Le PCCh espérait que les Forces armées soutiendraient –ou, au moins une partie d'entre elles- la Constitution et, donc, le gouvernement démocratiquement et légalement élu. Cette question était, l'élément principal de la ligne de défense du gouvernement conçue par le PCCh, et non pas la création et développement des groupes armés.

Selon Corvalán, les appareils armés communistes pouvaient avoir été utiles et décisifs si les travailleurs et le peuple auraient été en conditions de prendre les industries et de gagner les rues, avec certains secteurs loyaux des Forces armées. « Cette expérience démontre que la question principale n'était pas là, dans la formation d'appareils paramilitaires », insiste Corvalán : « Dans les conditions du Chili à cette époque-là –et je pense qu'aussi aujourd'hui, la politique militaire d'un parti révolutionnaire doit prévoir, en premier lieu, l'étude, la connaissance des institutions armées et un travail dirigé à promouvoir dans son sein les idées démocratiques, l'intérêt par les inquiétudes et la lutte du peuple »<sup>1670</sup>. C'est dans ce sens que Corvalán affirme aujourd'hui que la première tâche d'un parti qui veut transformer un système politique, économique et social, est d'étudier et de connaître les institutions armées, ainsi que de promouvoir les idées démocratiques au sein d'elles, ce qui n'a pas été fait à l'époque. « Ce travail, pour produire des résultats significatifs, des effets d'importance, a dû être une constante dans l'activité des partis de l'unité populaire », assure l'ex-secrétaire du PCCh, mais « les

---

<sup>1668</sup> Insunza, J. Entretien avec l'auteur, Santiago, 27.09.08

<sup>1669</sup> *Ibid.*

<sup>1670</sup> Corvalán, L. *El Gobierno de Salvador Allende...*p.257

partis Communiste, Socialiste et MAPU ne l'ont vu que dans le dernier temps, ce qui a constitué une grave insuffisance »<sup>1671</sup>.

En effet, « un des composants de cette conception militaire était le fait que nous devions travailler pour qu'une partie des militaires n'assume pas l'orientation putschiste », explique Insunza, « et ce-ci était un composant fondamental pour que les peu d'aspects que nous avons développé, puissent être une partie intégrante d'une réaction capable de générer une force très déterminante... non pas dirigeant, mais très déterminante du monde militaire »<sup>1672</sup>. Mais, comme le dirigeant communiste le reconnaît, « cela n'a pas apporté des fruits »<sup>1673</sup>, bien que la situation ait pu être plus ou moins sous contrôle pendant le commandement du général Carlos Prats jusqu'au mois d'août 1973<sup>1674</sup>. Or, cela ne suppose pas que le PCCh appelle les militaires à intervenir contre les adversaires politiques par la force. Au contraire, le PCCh n'a jamais encouragé ou soutenu un coup d'État, comme l'ont fait, en revanche, tous les autres partis, au moins une fois dans l'histoire du Chili. Les dirigeants communistes, à l'exception du coup d'État réalisé par des jeunes officiers en 1924<sup>1675</sup>, ont toujours considéré que le caractère des institutions armées chiliennes allait en aide des classes favorisées –particulièrement de l'« oligarchie »- en détriment du « peuple ». Dans ce cadre, les dirigeants du PCCh ont regardé toujours avec « méfiance » l'action des Forces armées, tout en reconnaissant que sans le soutien des Forces armées, ou d'au moins, une partie, aucun projet politique ne pouvait assurer sa survie.

En revanche, son allié, le PS, a regardé avec bienveillance certaines actions putschistes des militaires en espérant qu'elles seraient inspirées par des idéaux socialistes et en bénéfice du peuple. Il ne faut pas oublier que le PS a été fondé au Chili par l'un des militaires putschistes de la République socialiste, le colonel Marmaduke Grove. Ainsi, le PS a soutenu en 1952 la candidature à la présidence et par la suite ferrapartie du gouvernement du général Carlos Ibáñez del Campo, malgré le fait que le général de la police ait dirigé la dictature la plus sanglante connue au Chili avant celle de Pinochet<sup>1676</sup>.

La divergence d'approche des deux partis s'est cristallisée pendant le mandat du démocrate-chrétien, Eduardo Frei, lorsque le général de l'armée, Roberto Viaux, a dirigé un coup d'État en octobre 1969 depuis la caserne du bataillon Tacna, le *Tacnazo*. Sous l'argument de revendications de salaires de militaires, le général, qui par la suite organisera l'assassinat du général Schneider et qui complètera contre le gouvernement d'Allende pendant toute la durée du mandat, a organisé un soulèvement qui a eu le

---

<sup>1671</sup> *Ibid.*

<sup>1672</sup> Insunza, J. Entretien avec l'auteur, Santiago, 27.09.08

<sup>1673</sup> *Ibid.*

<sup>1674</sup> Insunza reconnaît que d'autres personnages ont été fondamentaux, comme l'amiral Montero, Commandant en chef de la marine, ou dans la direction de la Police : « dans la Police, ils ont dû exclure jusqu'au dixième ou onzième homme dans la hiérarchie pour que la dictature puisse installer un général qui acceptait la trahison comme l'a fait Mendoza » et « dans la Force aérienne, la situation a été beaucoup plus pire de ce que nous avions imaginé... », reconnaît Insunza. *Ibid*

<sup>1675</sup> Voir Chapitre I

<sup>1676</sup> On fait référence à la dictature d'Ibáñez del Campo entre 1927-1931. Voir Chapitre I.

soutien de quelques bataillons et groupes d'officiers et de sous-officiers<sup>1677</sup>. Le rejet net et implacable du PCCh a été immédiat et il s'est traduit par ses déclarations publiques condamnant l'action et soutenant au gouvernement légitime, ainsi que par l'ordre de la CUT de déclarer l'arrêt total d'activités en soutien au gouvernement DC. Vastes groupes des secteurs populaires se sont rapproché du palais présidentiel pour manifester leur appui à l'autorité démocratiquement élue.

À l'exception de Salvador Allende, qui a condamné catégoriquement le putsch, le PS, en revanche, a hésité. Confondu par le langage populiste de Viaux<sup>1678</sup> et fidèle à son opposition acharnée au gouvernement démocrate-chrétien, le secrétaire général de la CUT, le dirigeant socialiste Hernán del Campo, est parti même à s'entretenir avec Viaux à l'intérieur du régiment pour connaître ses intentions avant de réaliser une déclaration publique<sup>1679</sup>. Une attitude similaire aura le PDC lors de la première tentative de coup d'État pendant le gouvernement de l'UP, le 29 juin 1973, le *Tanquetazo*. Après avoir mis toute la journée pour rédiger une déclaration officielle, la position du PDC n'a pas été faite publique et dans des termes, d'ailleurs assez confus<sup>1680</sup>, qu'après que le putsch avait été contrôlé par les forces armées loyales envers l'autorité constitutionnelle, notamment par le général Prats.

Pendant les derniers temps du gouvernement d'Allende, deux tendances ont marqué l'approche des partis politiques de la question des Forces armées. La première concernait l'opposition –le PN et le PDC-, qui appelait ouvertement à l'intervention des Forces armées pour renverser le gouvernement et rendre le pouvoir aux forces de l'opposition « démocratiques ». L'autre, était soutenue par les forces d'extrême gauche –le PS et le MIR, fondamentalement-, qui préconisaient le besoin d'infiltrer les forces armées pour, dès l'intérieur, appeler à la désobéissance des ordres des supérieures. Cette position était accompagnée par des appels publics des directions des partis, à la sédition des soldats vis-à-vis des officiers et au soulèvement du peuple en armes pour déclencher la lutte finale<sup>1681</sup>.

Les dirigeants du PCCh, en revanche, préconisaient la neutralité absolue des Forces armées, à tel point que Corvalán se rappelle d'avoir effectué une visite à Allende exclusivement pour lui souligner que, face aux appels du PS, les dirigeants communistes, « nous n'étions pas orientés vers la formation de partis au sein des institutions

---

<sup>1677</sup> Le 20 octobre 1969, le général –après avoir réalisé de fortes déclarations contre le gouvernement de Frei et avoir été destitué par le Président-, s'est retiré à la caserne du bataillon Tacna en se déclarant, avec les militaires qui se trouvaient, en consigne. Son geste a été suivi par l'École de sous-officiers et le Bataillon blindé numéro 2, dont les chars ont rejoint la caserne du Tacna pour aider à la défendre dans le cas d'une attaque par les forces loyales au gouvernement. Son mouvement a reçu le soutien des officiers qui étudiaient à l'Académie de guerre et à l'Académie Polytechnique militaire, qui ont aussi rejoint le Tacna.

<sup>1678</sup> En plus, en multiples conférences de presse, le général distribuait des tracts en appelant les travailleurs à soutenir son mouvement auquel il accordait un caractère « patriotique ».

<sup>1679</sup> Toro, C. *La guardia muere...* p.264-265

<sup>1680</sup> Valenzuela, A. « The Breakdown... » p.217

<sup>1681</sup> Altamirano, C. « Discurso del secretario ... »

militaires », ce qui maintenant, l'ex-secrétaire général considère « une ineptie du point de vue idéologique »<sup>1682</sup>.

Face au coup d'État que demandaient les forces d'opposition et à l'affrontement armé que préconisait l'extrême gauche et les Socialistes, le PCCh a soutenu la consigne de « Non à la guerre civile ! » et a continué à chercher une issue par des moyens démocratiques : soit par le dialogue avec le PDC, soit par la réalisation d'un plébiscite pour résoudre les questions les plus polémiques. Bien que les dirigeants communistes aient su que ce plébiscite était perdu à l'avance, selon eux cela aurait permis rétablir un peu les liens de confiance avec le PDC et trouver une issue négociée qui aurait évité l'affrontement armé, car les dirigeants communistes savaient que lors d'un affrontement, le peuple serait massacré<sup>1683</sup>.

Ainsi, malgré l'opposition du PS et d'autres groupes de l'aile gauche de l'UP, le PCCh a soutenu les conversations en 1973 entre Allende et le président du PDC, Patricio Aylwin. Pour les communistes comme pour Allende, divers événements ayant eu lieu entre la fin 1972 et le milieu 1973, comme le coup d'État manqué du 29 juin 1973, avaient démontré qu'une dernière tentative de dialogue visant un accord avec le PDC, semblait être le seul espoir pour rompre le cercle qui se resserrait autour de l'UP et, avec elle, autour du régime démocratique chilien.

Certains auteurs affirment que si Allende avait été ambivalent avant, ses actions après le coup d'état manqué indiquaient clairement qu'il était prêt pour arriver à un accord avec le PDC afin de structurer un engagement qui décrispait l'opposition politique<sup>1684</sup>. Cela serait confirmé par le discours très émotif qu'Allende a prononcé dans un meeting face aux travailleurs de la CUT, où il a appelé aux négociations malgré l'opposition intransigeante du PS. Après l'acte, Allende aurait dit à Gabriel Valdés –ex ministre du gouvernement de Frei-, que ce discours avait été l'expérience la plus triste de sa vie et que, dans la pratique, il avait rompu avec son propre parti<sup>1685</sup>. Allende était prêt même à résoudre l'impasse avec le Parlement sur les trois secteurs de l'économie en acceptant la plupart de la version de la réforme proposée par l'opposition, sous la condition que cette pratique institutionnelle ne serait jamais plus utilisée au Chili pour éviter que le pays devienne un régime parlementaire.

Pourtant, les négociations ont échoué : les Démocrates-chrétiens exigeaient la désignation des militaires dans tous les postes supérieurs de l'État comme garantie de « bonne foi », alors que cela signifiait pour Allende la démission à son rôle de gouvernant. Même si Allende, malgré l'opposition des Socialistes, cédera après la fin des négociations à la plupart des demandes du PDC et désignera des représentants des Forces armées dans son cabinet, le PDC ne sera pas satisfait. Si les Démocrates-chrétiens ont

---

<sup>1682</sup> Corvalán, L. *De lo vivido...* p.173

<sup>1683</sup> Corvalán, L. Entretien avec l'auteur, Santiago, 23.05.05.

<sup>1684</sup> Valenzuela, A. « The Breakdown... » p.94

<sup>1685</sup> *Ibid.* p.97

apprécié le geste d'Allende, ils ont réprimandé le Président pour n'être pas allé plus loin en désignant des militaires dans tous les niveaux du gouvernement<sup>1686</sup>.

Le PCCh continuait pourtant à chercher le dialogue sous les attaques frontales du PS. « Face à cette attaque coordonnée et soutenue de l'extérieur, quelques uns pensent que la réponse doit se trouver dans le dialogue », affirmait le secrétaire général du PS, Carlos Altamirano, deux jours avant le coup d'État : « Ce n'est pas possible. Le Parti socialiste a dit qu'il ne peut pas avoir de dialogue avec les terroristes, avec les assassins, avec ceux qui sont en train d'affamer le peuple », car selon lui, « en deux opportunités précédentes on a essayé le dialogue et il a échoué, malgré le fait que le gouvernement, contre la volonté du Parti socialiste, a accordé tout ce que le PDC a demandé »<sup>1687</sup>.

Les dirigeants du PCCh continueront à soutenir les moyens pacifiques pour résoudre la crise et même depuis la prison, un mois après le coup d'État, Corvalán insistait sur ces points : « Les choses étaient claires. Le cercle se resserrait autour de nous. Il devait y avoir un moyen de s'en sortir. Nous étions favorables au dialogue avec les Démocrates-chrétiens »<sup>1688</sup>. Une opinion similaire montre Teitelboim, qui tout en reconnaissant la férocité de la répression installée au Chili et le rôle que joua l'opposition, affirme que « la réaction » ne les obligera pas « à renoncer à la lutte pour la démocratie » : « Non. Au contraire. Nous sommes fermement convaincus que nous devons tenir encore plus solidement le drapeau de la démocratie » et qu'au contraire, c'est « la réaction qui est prête à en finir à tout moment avec les normes démocratiques et à déclencher la violence la plus effrénée »<sup>1689</sup>.

En dépit du discours qui insiste sur le refus de la voie armée comme moyen de lutte politique, qui se voit accompagné par des pratiques conséquentes, comme le rejet des relations avec les groupes armés de toutes les tendances idéologiques, le PCCh maintient un appareil militaire secret et caché même à ses militants. Si le PCCh a une histoire démocratique remarquable au sein du système chilien, l'existence de cet appareil cristallise les tensions entre les domaines téléologique et sociétal qui s'affrontent au sein des pratiques et du discours du parti.

Car, en effet, non seulement l'existence de cet appareil montre les tensions entre les deux dimensions qui font parti de l'action et de la doctrine communiste, mais la façon dont l'appareil est conçu ainsi que son action montrent que si le PCCh préconise et met en pratique des actions qui révèlent sa loyauté envers le régime démocratique et son habitus démocratique, il n'est pas prêt à abandonner les principes de la doctrine marxiste qui font aussi, sa force.

D'une part, la dimension téléologique lui apporte de la discipline des militants, du respect de la hiérarchie et de la solidité des structures du parti. On a vu que lors des

---

<sup>1686</sup> Valenzuela, A. « The Breakdown... » p.97

<sup>1687</sup> Altamirano, C. « Discurso del secretario... »

<sup>1688</sup> Corvalán, L. « Je ne crains pas la mort... »

<sup>1689</sup> Teitelboim, V. « Réflexions sur l'expérience chilienne », Cahiers d'Histoire de l'Institut Maurice Thorez, no.5, oct.-nov. 1973, pp.126-132, pp.129-130

événements de Concepción, alors que les directions nationales des partis de l'UP ont dû désavouer leurs comités locaux, le comité régional du PCCh a été le seul à ne pas participer aux événements et donc, à ne pas recevoir de la direction nationale une admonestation. D'autre part, certaines pratiques qui sont en accord avec les principes qui répondent à la dimension téléologique du parti, sont contraires à l'habitus démocratique du PCCh et aux pratiques loyales envers le régime que le PCCh estime comme nécessaires pour sa survie au sein du système politique chilien et pour la réussite de son propre projet politique. Autrement dit, si les dirigeants du PCCh n'abandonnent pas certaines pratiques des partis communistes comme la création et le maintien d'un appareil militaire en pleine vigueur du régime démocratique, ils ne renoncent pas non plus aux pratiques et au discours en accord avec les principes du régime démocratique, ce qui sera, d'ailleurs, critiqué par l'autre secteur de la gauche au Chili et par les soviétiques.

Ainsi, l'action du PCCh connaîtra toujours des tensions et mettra en difficulté l'efficacité de certaines de ses pratiques. Par exemple, si le PCCh a eu un appareil militaire avec le soutien de l'URSS –notamment en ce qui concerne l'entraînement et la préparation de commando-, les membres appartenant à cet appareil ont été une minorité au sein du parti et les dirigeants communistes n'ont jamais osé utiliser ces compétences pour une action armée. La défense du « gouvernement populaire », comme désignait le PCCh le gouvernement d'Allende, passait par l'occupation des moyens de production par les travailleurs, comme c'était le cas du coup de juin 1973, et par l'action constitutionnelle des Forces armées.

Cet engagement en faveur du régime démocratique se verra aussi mise en valeur par la position des dirigeants communistes face aux Forces armées. Le PCCh se sera l'un des rares acteurs à ne pas demander l'intervention des militaires pour régler le conflit politique –ni en faveur ni en contre du gouvernement constitutionnellement établi- et à refuser tout coup d'État militaire, non seulement contre le gouvernement de l'UP, mais aussi contre les présidents en exercice opposants au PCCh : celui de Frei, en 1969, ou de Juan Esteban Montero, en 1932.

Pourtant, dans une période de polarisation extrême, comme c'était le cas du Chili pendant cette période, les actions des communistes sont restées isolées et critiquées par tous les flancs, comme l'a montré le cas de l'intendant communiste de Concepción, qui a dû mettre en pratique des décisions du gouvernement contraires aux droits de l'opposition, qui s'opposaient à la volonté du PCCh. Entre les deux feux, l'intendant a reçu les attaques du reste des partis de l'UP, qui ont demandé sa démission, et de l'opposition, qui a présenté une motion de censure contre lui au Parlement.

Au sein de l'UP, les différences entre les deux tendances se creusent chaque fois plus. À travers son savoir-faire politique, son habitus démocratique et son pragmatisme, le PCCh mettait en pratique ce que Weber désigne comme « l'éthique de la responsabilité »<sup>1690</sup> et refusait ainsi, l'accélération du processus et considérait une erreur d'encourager la lutte armée, ce qui était partagé par la direction du PR –à l'exception de la jeunesse « révolutionnaire »-, par la minorité MAPU regroupée dans le MAPU-OC et

---

<sup>1690</sup> Mandar a la cita 1 del capítulo Weber

par Allende. En revanche, en agissant sous l'éthique de la conviction, pour le secteur dit « révolutionnaire », dirigé à tout par le PS et composé par le MAPU, progressivement par l'IC et en dehors par le MIR, dont la place « externe » à l'alliance est discutable, à cause des rapports avec le Président, la faiblesse de l'UP était de la responsabilité du PCC, qui avait fait possible que la bourgeoisie prenne l'offensive. Ainsi, l'appartenance du PCC à une coalition de partis qui soutiennent des objectifs distinctes, c'est un élément à ne pas négliger lorsque l'on étudie l'action des communistes pendant le gouvernement d'Allende, car cela rend très difficile le fait que ses postulats déterminent complètement les politiques du gouvernement.

## CONCLUSIONS

Le Parti communiste chilien s'est toujours affirmé comme un parti discipliné, hiérarchisé, fidèle aux directives du PCUS. Il n'a guère accepté des pouvoirs populaires parallèles qui n'étaient pas conçus par le projet politique que les dirigeants communistes ont construit patiemment pendant des décennies. Mais le PCCh était aussi un parti pragmatique, manipulateur, capable de « serrer les dents et si possible, faire un sourire » à celui qui l'a persécuté et réprimé ou tenter des accords avec l'opposition si cela pouvait aider à continuer le processus de transformations prévu, même si les Communistes les accusent de comploter contre le gouvernement de l'UP. Le PCCh s'est montré insensible aux critiques du reste de la gauche chilienne et des quelques militants communistes déçus de la politique légaliste du Parti ainsi qu'aux effets puissants de la révolution cubaine laquelle, en revanche, avait influencé la plupart des gauches latino-américaines. Le PCCh a soutenu la voie pacifique jusqu'au bout, a rejeté sans appel la voie armée comme moyen de lutte politique et maîtrisait à la perfection les règles du jeu politique. Et cela bien que son discours et sa doctrine marxiste-léniniste aient pu inquiéter ses adversaires politiques et ses alliés, provoquant des tensions entre les dimensions téléologique et sociétale qui déterminaient la pratique et le discours du Parti. Le PCCh a par ailleurs toujours tenté le dialogue, les accords, la voie légale et, dans le même temps, commettait de la fraude électorale pour éviter une direction « conflictuelle » au sein du mouvement syndical ou organisait un appareil militaire avec des militants entraînés en Crimée, mais peu nombreux avec des objectifs limités et sans débouché.

Notre travail a rendu compte d'un PCCh contradictoire, multiple qui, contrairement aux thèses de la plupart des auteurs, ne s'est pas contenté d'être un satellite de Moscou. Au contraire, son action politique a été déterminée pendant la période étudiée, par un habitus démocratique, c'est-à-dire, un ensemble de modes et de comportements acquis, voire des « dispositions », qui résultent de l'internalisation de l'ensemble des règles du système politique, particulièrement liées au régime politique démocratique, et des structures sociales objectives à travers l'expérience du Parti. Par cet habitus démocratique, le PCCh habitait les institutions, se les appropriait pratiquement et maintenait ainsi en activité, en vigueur, le système de pratiques et de représentations du régime démocratique chilien. On a vu que cet habitus démocratique a été construit et consolidé par les choix des dirigeants du Parti en époques et configurations distinctes et qui s'est vu accompagné par la maîtrise des règles du jeu politique et par un savoir-faire politique doté d'un fort pragmatisme. Il s'exprimait, principalement, par la défense des processus électoraux comme seule source d'accès au pouvoir au Chili et par le rejet de l'usage des armes comme moyen de lutte politique, ajoutés à la recherche de légitimité à travers la consolidation de majorités larges, du dialogue et d'entente avec des forces politiques non-marxistes et au respect envers le cadre institutionnel. Cet ensemble a déterminé que la pratique du PCCh ait été en accord avec les principes démocratiques du régime, sauf à de rares exceptions, et que le Parti ait réussi à occuper une place privilégiée au sein de l'ordre politique chilien, car il est devenu créditeur d'un savoir-faire politique particulier qui l'a différencié des autres partis communistes d'Amérique latine.

Pourtant, le PCCh n'était pas un parti « comme les autres », dans le sens où il devait faire face aux tensions constantes qui existaient au sein de la pratique et du discours entre les dimensions sociétales, qui se construisait à partir et dans la configuration politique et sociale chilienne et téléologique, issue de l'appartenance au monde communiste, plus précisément à l'orbite soviétique. Car le PCCh n'a jamais mis en question sa loyauté envers l'URSS et le PCUS mais l'a au contraire affichée publiquement. Or, en dépit des directives du monde communiste international –soit à travers l'IC, soit à travers les thèses de nouveaux acteurs comme le PC chinois (PC) ou l'expérience cubaine- et malgré les mesures des autorités chiliennes voulant éviter l'action et la consolidation du PCCh comme acteur d'importance au sein du jeu politique, les dirigeants communistes ont opté en général pour des pratiques qui se trouvaient en accord avec les principes du régime démocratique, au moins jusqu'en 1973. Dans ce sens, le Parti n'a pas seulement vu ses pratiques recevoir l'influence du régime démocratique et des règles du jeu politique, mais par la mise en pratique et la défense qu'il a soutenue des principes du régime démocratique, il a contribué au développement et à la consolidation du régime démocratique-libéral.

Nous sommes arrivés à ces conclusions à partir de deux lignes de travail. Dans une première partie nous avons étudié la construction et la consolidation de cet habitus démocratique depuis la fondation du parti, pour continuer dans une deuxième partie à confronter les principes démocratiques de la pratique du PCCh à l'action du gouvernement lorsqu'il gagne la Présidence de la République en compagnie des partis qui composaient l'Unité populaire (UP).

On a observé ainsi que la construction de cet habitus démocratique et de la pratique du PCCh a trouvé son origine dans l'héritage transmis au PCCh d'une part, par les partis populaires qui existaient précédemment dans l'espace politique chilien et d'autre part, à travers l'influence de son fondateur, Luis Emilio Recabarren. La structure, l'organisation et notamment les pratiques du parti qui lui a donné naissance (le POS), ont été progressivement accompagnées par les nouveaux éléments issus du monde communiste, incorporés aux pratiques des communistes chiliens avec beaucoup de difficulté. Cette tendance « institutionnaliste » a été consolidée au cours du temps par les choix des dirigeants du Parti à différentes époques. Elle s'est traduite selon deux lignes d'action principales : le soutien de la participation aux processus électoraux et son exclusivité comme voie d'accès au pouvoir au Chili, d'une part, et d'autre part, le rejet permanent jusqu'en 1983 de l'usage de l'action armée comme moyen de lutte politique.

Dans la consolidation de ces principes, plusieurs éléments ont joué un rôle important : le monde communiste, les mesures adoptées par les autorités chiliennes pour interdire l'action du PCCh dans l'espace politique, la réaction des militants mécontents de la politique légaliste du Parti et les autres forces de la gauche chilienne, comme le PS ou le MIR. Ces derniers éléments, en principe contraires à la pratique institutionnelle et démocratique du PCCh, ont mis les dirigeants communistes chiliens face à des dilemmes qui les ont obligés à développer de nouvelles pratiques pour y faire face ou à rechercher des arguments qui ont éclairé certains aspects manquants de la thèse de la voie pacifique.

Par exemple, lorsque le PCCh s'est vu la cible des critiques des révolutionnaires cubains en raison du choix pacifique, les dirigeants communistes ont dû déterminer concrètement le caractère de l'alternative qu'ils proposaient dans le cas d'un affrontement concret avec les forces de la bourgeoisie. Ainsi, ils ont caractérisé la « voie violente », car effectivement, ce qu'ils déterminaient comme alternative à la voie pacifique ne supposait pas l'usage des armes, mais la violence de la pression des travailleurs sur le gouvernement en place au moyen du boycott économique –à travers une grève générale ou partielle- et de luttes *callejeras*, qui duraient quelques jours ou quelques semaines<sup>1691</sup>. C'est pour cette raison que nous avons désigné cette alternative comme « voie violente » plutôt que « voie armée ».

On a constaté, donc, que l'engagement du PCCh en faveur de la voie démocratique et pacifique a existé depuis la fondation du Parti et qu'il en a fait preuve tout au long de sa pratique politique : lorsqu'il a été incapable de mettre en place les directives de l'IC dans les années trente, à la différence d'autres PC qui ont mené des actions violentes. Il s'est d'ailleurs montré bien plus à l'aise dans le cadre démocratique de coopération pacifique avec les forces progressistes lors du FP. En dépit des mesures des autorités destinées à empêcher la participation du PCCh dans le cadre institutionnel démocratique et malgré les critiques d'autres forces politiques de gauche, dans le pays et à l'étranger, en raison de l'engagement du Parti en faveur des principes démocratiques, les dirigeants communistes ont opté toujours, à différentes époques et circonstances, pour l'action politique démocratique au sein du cadre institutionnel et pour la voie pacifique. Ainsi, au lieu de décourager les dirigeants du PCCh, la direction communiste a suivi la voie démocratique institutionnelle et pacifique comme moyen de lutte politique, ce qui a confirmé et consolidé l'habitus démocratique du Parti.

On a déterminé, en outre, que l'engagement en faveur des principes pacifiques et institutionnels a été confirmé par des actions concrètes du PCCh dans divers domaines, comme la concurrence pacifique pour le pouvoir. Pour ce faire, le PCCh a accepté les règles traditionnelles du jeu politique, ce qui allait de pair avec la reconnaissance du fait qu'il voulait se consolider en tant qu'acteur d'importance au sein de l'ordre politique. D'abord, la lutte pacifique pour les postes de pouvoir a occupé jusqu'en 1973 une place primordiale dans la stratégie du PCCh. Ni dans les moments du plus grand sectarisme de son histoire (pendant la FU dicté par l'IC) ni lors de persécutions (sous les mandats d'Ibáñez et de González Videla), le PCCh a abandonné l'intérêt à participer aux processus électoraux. Ainsi, on a établi que le PCCh a fait partie de toutes les configurations qui se trouvent à la base du système de partis chilien depuis la fondation du parti (1891-1925, 1925-1957, 1957-1973 et 1989 jusqu'au présent) et que sa participation active ainsi que la maîtrise des règles du jeu électoral a été très importante pour le régime politique chilien, particulièrement entre 1925 et 1973.

Ensuite, en explorant la pratique du Parti dans les processus électoraux, on a rendu compte d'une série de pratiques par lesquelles le PCCh a fait face aux règles écrites et non écrites nuisibles aux petits partis ou aux partis populaires. Il a mis en place des pratiques spécifiques pour, soit diminuer les effets négatifs de certaines normes, soit

---

<sup>1691</sup> Corvalán, L. « La vía pacífica... » p.40

bénéficier des effets positifs, qui, d'une part, répondaient à des pratiques développées habituellement par les partis au sein du champ politique dans le cadre de la concurrence pacifique (la professionnalisation de ses élus, la concentration de l'électorat, la consolidation de fiefs électoraux) et, d'autre part, qui résultaient des pratiques nouvelles que le PCCh a mis en place pour faire face aux désavantages qu'entraînait sa condition de « nouveau venu » du système (comme la mobilisation des masses), ayant en plus le domaine téléologique comme élément constituant. La maîtrise des règles électorales, la tendance au dialogue et aux accords avec des forces diverses, la mobilisation de ressources en principe étrangers au jeu politique et la professionnalisation du Parti et de ses élus expliquent la consolidation du PCCh en tant qu'acteur important au sein du système de partis chilien.

En effet, contrairement à d'autres partis communistes d'Amérique latine ou à d'autres partis populaires chiliens précédents, le PCCh a réussi son pari puisqu'il n'a pas été seulement capable de se placer comme acteur de premier rang au sein du système de partis, mais il a abouti à survivre en tant qu'organisation politique après dix ans d'illégalité et de répression. Comme l'a montré la rapide évolution de sa représentation électorale, des très faibles pourcentages des voix obtenus lors de ses premières élections en 1924, le parti a augmenté son soutien jusqu'à devenir, lors des élections municipales de 1947, la troisième force électorale du pays. Après dix ans d'illégalité, le PCCh a pu récupérer non seulement son électorat, mais l'accroître progressivement jusqu'à se stabiliser au milieu de l'échelle des partis politiques, toutes forces confondues, et occuper la première place de représentation parmi les forces de gauche, à l'exception des élections de 1971 et 1973, lorsqu'il se voit dépassé par le PS.

Nous avons constaté que cette compétence électorale du PCCh n'était pas donnée par le domaine téléologique qui faisait pourtant aussi partie de l'organisation, mais par un savoir faire particulier au Parti, développé depuis sa fondation et consolidé dans le temps par l'apprentissage des normes du système chilien. On a déterminé, donc, que le PCCh s'est comporté au sein du système de partis comme un acteur comme les autres, dans le sens où il a tenté, à partir des normes établies, d'y consolider sa place par la maîtrise des règles du système politique et du régime électoral. On voit donc que, d'une part, les règles du jeu politique ont déterminé les tactiques et l'action du PCCh au sein de la compétition, et, d'autre part, la mise en pratique de ces règles par leur usage, a contribué à la sauvegarde du système en vigueur et à la consolidation de ses règles. Donc, en respectant les règles et en en faisant usage, le PCCh n'a pas été un acteur qui a seulement obéi à des règles, mais surtout, comme d'autres acteurs, il les a consolidé et remodelé.

Dans la deuxième partie de notre travail, nous avons étudié comment les principes qui marquaient l'habitus démocratique du PCCh ont été confrontés à la gestion du gouvernement lorsque le Parti a gagné la Présidence de la République au sein de l'alliance de l'UP. Notre étude a confirmé définitivement le choix institutionnel du PCCh et son habitus démocratique. Par ailleurs, elle a ainsi souligné d'une part, les difficultés que suppose pour la gestion du gouvernement l'appartenance à une alliance où deux lignes d'action s'opposent quant aux formes d'action et aux objectifs et, d'autre part, les problèmes qu'entraîne pour un parti marxiste habitué à agir en opposition à l'autorité, le

fait de se constituer en autorité lui-même, tout en voulant rester fidèle à la représentation de son groupe de référence et à son électorat.

On a constaté que la « voie chilienne au socialisme », dont la particularité de mener le processus de transition vers le socialisme se trouvait dans la promesse de réaliser les transformations avec les outils que la loi donnait sans dépasser le cadre institutionnel, a été justement la reproduction de la politique du PCCh et de sa voie pacifique. Ainsi, la forme de l'alliance aussi bien qu'une partie importante du contenu du programme de l'UP, a été marquée par la ligne communiste. Les similitudes et les divergences entre les programmes de l'UP et du PCCh que nous avons analysés dans le Chapitre V, en témoignent, parfois même par la reproduction littérale du texte communiste.

On a établi que l'approche « institutionnaliste » du programme de l'UP a reçu l'influence directe du PCCh et que les déclarations du respect des garanties individuelles et des droits de l'opposition, aussi bien que les conditions institutionnelles du gouvernement, ont trouvé leur source dans le programme du PCCh, ce qui était en accord avec l'importance que les dirigeants communistes accordaient au processus institutionnel en général et aux institutions en particulier. On ne saurait accorder cette influence aux forces non-marxistes de l'alliance, car déjà si elles se trouvaient dans l'UP, c'était grâce aux efforts du PCCh et, ensuite, en plus de constituer une minorité au sein de l'alliance, produit de la radicalisation de certaines politiques du gouvernement, ces forces connaîtront un processus de désintégration progressive qui entraînera leur division et, dans quelques cas, leur disparition ou l'abandon de l'UP.

Or, d'autres aspects du texte de l'alliance nous ont rappelé que le PS avait aussi une influence importante au sein de l'UP, mais paradoxalement dans un sens contraire. Par exemple, la caractérisation de la violence en tant que domination des groupes privilégiés et de l'État sur les moins favorisés, exercée à travers les mauvaises conditions de vie des couches populaires. Cette introduction des termes issus de la doctrine marxiste-léniniste dont le but était de légitimer éventuellement l'usage de la violence des masses « opprimées », n'apparaissait pas dans le programme du PCCh ni faisait pas partie des thèses des dirigeants du PCCh, qui justifiaient la violence seulement dans le cas d'une attaque physique. Une autre différence importante concernait la temporalité du processus, car si pour le programme du PCCh il devait être réalisé par étapes et, dans ce sens, le gouvernement de l'UP serait la première de ces étapes sans installer le socialisme –ce qui a permis à quelques auteurs parler d'un « gradualisme » de sa part-, l'UP n'a même pas mentionné cette question, ce qui a laissé ouverte la possibilité pour l'aile gauche de l'UP avec le PS à la tête, de considérer le gouvernement d'Allende comme « constructeur » du socialisme.

Cette distinction entre les deux secteurs de l'alliance, a entraîné l'affrontement entre deux positions face aux transformations, comme on a vu dans les chapitres VI et VII : celle du PCCh, « gradualiste », qui a soutenu la consigne de « consolider pour avancer », et celle du PS, « en rupture », qui préconisait la consigne « avancer sans négocier ». Le programme nous a montré déjà le clivage qui allait s'installer au sein de l'UP et du gouvernement sous le mandat d'Allende : celle du PCCh, PR, une minorité des

socialistes, Allende et dans un premier temps, le MAPU, qui préconisaient le maintien de l'ordre institutionnel en vigueur, et celle de la majorité des socialistes –dont la direction du parti-, le MAPU, l'IC et certains groupes qui soutenaient le gouvernement en dehors de l'alliance, comme le MIR, qui se plaçaient en rupture avec les institutions et le régime démocratique.

En utilisant les catégories de Linz concernant les oppositions « loyales », « déloyales » et « semi-loyales », nous avons déterminé que le PCCh n'a pas été un élément dangereux pour le système démocratique libéral en vigueur au Chili dans les années soixante-dix et que l'engagement traditionnel du parti en faveur des principes démocratiques du régime pendant le gouvernement de l'UP a en été la preuve définitive. Nous avons exploré l'action de l'UP et du PCCh à travers douze indicateurs qui ont été regroupés autour de quatre axes principaux : accès au pouvoir par des moyens d'accord avec les principes d'un régime démocratique, respect des libertés civiles et participation politique, respect des attributions et des fonctions des institutions de l'État et refus des moyens violents.

On a conclu que les garanties individuelles – droit de culte, d'expression, de participation au processus politique- aussi bien que les droits de l'opposition établis dans la Constitution, ont été généralement respectés par le gouvernement de l'UP. L'opposition a même dépassé les bornes légalement ou éthiquement permises lorsqu'elle a fait usage de ses droits, notamment en ce qui concerne l'utilisation des médias et les mobilisations dans la rue dans sa campagne contre le gouvernement. Dans tous les domaines –presse écrite, radio et télévision-, les médias ont reproduit l'affrontement qui a caractérisé une société chilienne polarisée en extrême. Dans ce cas, alors que l'opposition a utilisé les médias qui lui étaient proches pour maintenir une campagne de déstabilisation du gouvernement destiné à sa chute, les partis du gouvernement ont fait de même pour défendre le gouvernement et attaquer ses opposants.

L'action de l'opposition a été rendue possible par le regard complice des tribunaux, qui ne pénalisaient pas les abus commis, et par l'attitude du gouvernement qui autorisait les rassemblements et les marches et, afin d'éviter l'image d'un gouvernement autoritaire et répressif et les effets que cela pouvait entraîner, comme c'était le cas de la marche « aux casseroles vides » en 1971, n'intervenait pas lors des débordements. On a vu que l'action de la police arrivait à la fin des manifestations et généralement lorsque les bases loyales au gouvernement avaient pris part et la violence des affrontements avec l'opposition menaçait de s'étendre. Ainsi, l'opposition a réussi à garder une présence constante et régulière dans la rue et a consolidé progressivement sa domination dans un double sens. Parce que, d'une part, elle a utilisé la violence pour se placer dans cet espace public et, d'autre part, elle a intégré cette violence dans un discours qui stigmatisait l'incapacité du gouvernement à maintenir l'ordre social. Donc, le gouvernement est arrivé à une impasse où, s'il réagissait, il se voyait accusé par l'opposition d'autoritaire et répressif. S'il ne le faisait pas, il était accusé d'être incapable d'assurer l'ordre public et donc de prendre ses responsabilités en tant qu'autorité. Dans les deux cas, le gouvernement allait à l'encontre de ce qu'un régime démocratique exige de ses autorités.

Dans ce cadre, le PCCh a gardé son approche « institutionnel » et son pragmatisme, en soutenant le respect envers la petite et moyenne propriété privée ainsi que les droits de l'opposition, particulièrement concernant le PDC. Car, face aux abus commis par l'opposition, les dirigeants du Parti ont toujours plaidé pour les moyens légaux, ce qui dans la pratique revenait à déposer plainte contre les auteurs aux tribunaux, même si les communistes reconnaissaient que l'attitude des juges leur était contraire. Selon la direction du PCCh, cela montrerait aux gens ordinaires l'attitude arbitraire des juges et viendrait donc en aide de l'image du gouvernement et de la formation de la majorité que les dirigeants communistes cherchaient désespérément.

Si les dirigeants communistes reconnaissaient l'action déloyale des opposants dans les médias et dans la rue, ils ont gardé leur pragmatisme et ont préconisé la défense de ces principes dans le but d'arriver à un accord avec le PDC et ainsi avoir le soutien parlementaire pour continuer avec certaines mesures du Programme. Ainsi, le respect des droits de l'opposition préconisé par le PCCh, doit être entendu dans le sens où cela représentait une possibilité d'arriver à des accords avec le PDC et ainsi d'élargir la base de soutien du gouvernement pour permettre la continuation du processus de transformations. Le pragmatisme et l'habitus démocratique qui faisaient partie de la pratique politique du PCCh, ont indiqué aux dirigeants communistes le besoin fondamental de compter avec une base large de soutien qui lui accorderait la légitimité nécessaire pour mener les transformations au sein sans du régime démocratique en vigueur sans tomber dans des stratégies contraires à l'ordre institutionnel, comme l'usage de la violence. En opposition à l'autre secteur de l'UP, notamment aux Socialistes, les dirigeants du PCCh se sont donc battus pour autoriser certaines manifestations organisées par les Démocrates-chrétiens PDC. Pourtant, le gouvernement a penché pour les forces les plus radicales, en suspendant, par exemple, une marche de l'opposition à la dernière minute, ce qui a entraîné des désordres tels que l'intendant communiste de la ville a utilisé la force publique en provoquant la critique des partis de l'UP, qui ont demandé sa démission, et de l'opposition, qui a approuvé une motion de censure contre lui à cause de la suspension de la marche.

Cette situation a bien montré la position entre deux feux dans laquelle le PCCh s'est trouvé pendant le gouvernement d'Allende : critiqué par les forces radicales de gauche au sein de l'UP, d'une part, et attaqué par l'opposition dont le seul objectif était la chute du gouvernement. Dans ce sens, aucun acteur ne s'est montré prêt à un dialogue qui aurait pu permettre le maintien du régime institutionnel démocratique en vigueur et les efforts de quelques acteurs, comme le PCCh, sont restés isolés et attaqués par les autres forces politiques.

Le respect et l'encouragement par le PCCh de la participation d'autres forces politiques aux mouvements sociaux, comme celui du PDC au sein du mouvement syndical, doit aussi être compris dans le cadre du pragmatisme du Parti, dans le sens où un mouvement syndical plus large, qui comptait avec la participation de nombreuses forces politiques, représentait une représentation plus grande des travailleurs et par conséquent, une base plus large à l'heure de créer une masse de soutien à un éventuel gouvernement « populaire », dirigé par les partis marxistes. Or, si le PCCh a fait des

efforts pendant des décennies pour l'incorporation et la représentation d'autres forces au mouvement syndical, même en cédant une partie de ses votes aux PDC contre l'avis des Socialistes, une fois au gouvernement le PCCh n'hésitera pas à commettre de la fraude électorale contre le PDC. En effet, dans la première élection directe du Comité exécutif de la CUT en 1972, le PCCh a cédé des voix en faveur du PS, qui était arrivé en troisième place après le PDC, afin d'éviter une direction « conflictuelle » qui aurait bloqué le soutien du mouvement syndical au gouvernement de l'UP. Si le transfert de voix était une pratique habituelle chez les Communistes, normalement le transfert était public et son objectif était d'incorporer à la direction du mouvement syndical des forces que d'une autre façon seraient exclues à cause du manque de représentation. Or, cette fois cette pratique a été secrète et cachée pendant des décennies et son objectif n'a pas été d'incorporer des forces, mais de les exclure de la direction.

L'engagement du PCCh en faveur de la petite et moyenne propriété privée a constitué une question complexe elle aussi. Elle a entraîné l'affrontement au sein de l'alliance entre le PCCh, qui défendait en plus les moyens « légaux » d'expropriation, et le PS, qui soutenait l'étatisation totale des entreprises à travers l'occupation indiscriminée par les travailleurs afin de donner au gouvernement le contrôle de la gestion de la majorité des moyens de production pour faire face à la crise économique généralisée qui menaçait le pays, notamment en ce qui concernait le désapprovisionnement. En revanche, pour le PCCh, conscient du caractère minoritaire du gouvernement dans le Parlement et dans la société, le respect envers la petite et moyenne propriété privée ainsi que l'usage des moyens « légaux » comme les *resquicios legales*, contestés dans la pratique par les institutions et l'opposition, était fondamental pour garder la confiance de ses classes moyennes dans le gouvernement et élargir ainsi la base de soutien dont l'UP avait besoin pour réaliser les transformations.

Donc, au fur et à mesure que le conflit est devenu plus ouvert et que le gouvernement s'est vu confronté à une opposition de plus en plus large, les dirigeants du PCCh ont proposé de ralentir le processus de transformations, de mettre fin aux mesures qui n'étaient pas prévues dans le programme de l'alliance –comme la prise indiscriminée de terrains et d'entreprises- et de consolider ce que le gouvernement avait obtenu avant de continuer avec le programme : « consolider pour avancer » est devenue la consigne des Communistes. Les dirigeants du PCCh ont soutenu la défense de la propriété privée non liée aux monopoles et les mesures d'expropriation d'entreprises et de terrains basées, soit sur des négociations avec les propriétaires, soit sur les « *resquicios legales* ». Cette position du PCCh s'est vue confirmée dans la pratique par une série de mesures adoptées, dont la plus visible a été l'action du ministre de l'*Hacienda* puis de l'Économie, Orlando Millas, membre du BP du PCCh. Il a tenté de récupérer le dialogue rompu avec le PDC, il a rendu la totalité des entreprises occupées pendant la grève d'octobre 1972, prises par les travailleurs pour éviter leur arrêt de fonctions, et il a même été le co-auteur d'un plan qui fixait le nombre d'entreprises à exproprier et les limites du secteur social de l'économie (APS). Pourtant, le plan s'est heurté au refus de l'autre secteur de l'UP, notamment des Socialistes et du MAPU, ainsi que des travailleurs concernés et réunis dans les *Cordones industriales*, qui ont critiqué l'action du PCCh et on mis en question son engagement en faveur des travailleurs. Finalement, le gouvernement a retiré le projet du Parlement.

La décision finale du gouvernement a cristallisé les limites de l'action du PCCh au sein d'une alliance qui était divisée par rapport aux mesures à prendre, aux objectifs et au déroulement du processus. L'isolement du PCCh au sein de l'UP et l'incapacité d'Allende pour prendre une décision d'accord avec sa propre position, ont rendu l'action de Millas très limitée, ont empêché que le programme de l'UP ait été accompli dans les marges qui avaient été prévus et que le droit à la petite et moyenne propriété privée ait été respecté. Cette situation a aussi cristallisé les difficultés auxquelles le Parti s'est vu confronté face à son groupe de référence lorsqu'il a occupé un poste d'autorité. Cette fois, le rôle d'« agitation » des masses face au gouvernement en place n'a pas été joué par le PCCh, comme d'habitude, mais par les groupes d'extrême gauche, par les Socialistes et par le PDC. L'approche institutionnelle des Communistes et leur volonté de mettre de l'ordre au milieu d'un gouvernement chaotique, ont entraîné pour le Parti la contestation des travailleurs et la perte du soutien au sein de quelques syndicats, comme on a vu dans le Chapitre VI.

Finalement, le PCCh a fait également preuve d'une pratique politique très « institutionnaliste » en ce qui concerne les rapports entre les pouvoirs de l'État et le caractère pacifique de la concurrence. Car, face à l'affrontement des pouvoirs de l'État provoqué par les réquisitions et les interventions des entreprises réalisées par le gouvernement, il a soutenu la voie du dialogue et des négociations afin de trouver une issue. D'abord, il faut rappeler que la « voie chilienne vers le socialisme », la spécificité chilienne, le second modèle vers le socialisme<sup>1692</sup>, ne consistait pas au fait que les partis de l'UP n'envisageaient pas une rupture avec le système institutionnel, mais que cette rupture devait se produire progressivement en profitant des normes déjà existantes dans le système institutionnel en vigueur au Chili ce qui avait besoin, tel que les dirigeants du PCCh avaient constaté, du soutien de la majorité de la société chilienne pour pouvoir réaliser les transformations requises par l'action du Parlement ou d'autres outils que la loi mettait à disposition du Président, comme le référendum ou les décrets-lois. Dans ce cadre, l'utilisation du système institutionnel pour mener à bien les transformations dépendait de la flexibilité du système et de la constitution d'une majorité autour du projet du gouvernement. Or, en sachant que pour la Constitution de 1925 la propriété était plus importante que la vie, la liberté personnelle, les libertés spirituelles et la liberté de déplacement et de réunion<sup>1693</sup>, la réaction de l'opposition et des institutions contre les réquisitions et les interventions d'entreprises étaient prévisibles. D'ailleurs, c'est pour cette raison que le Président, en prévoyant l'opposition du Parlement, a prouvé au x réquisitions et aux interventions non pas par la voie « légale », comme déterminait la loi, mais par la voie administrative en utilisant les « *resquicios legales* ». À cette action se sont opposés la *Contraloría*, les tribunaux et la majorité du Parlement, qui a approuvé un projet de réforme constitutionnelle destiné à régler l'établissement des trois secteurs de l'économie et à délimiter les attributions du Président de la République à ce propos, ce qui paralysait dans les faits l'action du gouvernement. Allende a mis son veto et n'a pas voulu promulguer la loi, en provoquant un long et dure dispute entre le pouvoir Exécutif et Législatif.

<sup>1692</sup> Voir Garretón, M.A. « Acerca de la presente edición... » et Viera-Gallo, J.A. « El segundo camino... »

<sup>1693</sup> Cumplido, F. « El aparato estatal según... » p.226

On a constaté que dans un cadre conflictuel où l'affrontement entre les pouvoirs est allé au-delà de l'interprétation des règles, les acteurs et les institutions ont dépassé leurs fonctions et ont adopté des attitudes et des actions déloyales envers le régime démocratique. Le gouvernement a été accusé par la Cour suprême et la Chambre de députés de violer la Constitution et le cadre institutionnel, les tribunaux se sont prononcés sur des questions administratives que, a priori, ils n'étaient pas autorisés par la loi à traiter et les députés ont fait même appel de manière ouverte aux Forces armées pour renverser le gouvernement élu.

Face à un tel cadre, nous avons observé deux manières d'affronter la crise au sein de l'UP. Les Socialistes, en constatant le blocage de l'action du gouvernement par le reste des institutions de l'État, ont conclu que la « flexibilité » du système avait été atteinte et que la seule issue possible était d'aller définitivement au-delà du cadre institutionnel en encourageant la lutte armée et comme moyen d'action, les *tomas* indiscriminées d'entreprises et de terrains et la formation d'organisations populaires qui, même en dehors de structures de participation créées par le gouvernement, deviendraient des « boucliers » de défense du gouvernement dans le cas d'un affrontement armé<sup>1694</sup>. Les Communistes, qui ont continué à soutenir, avec Allende, la recherche d'une majorité pour consolider les transformations réalisées et poursuivre le processus de changements. Ainsi, le dialogue, la recherche de solutions avec les institutions de l'État et le ferme propos d'arrêter momentanément de nouvelles mesures afin de consolider ce que l'UP avait déjà mis en place, ont été les principales lignes de l'action des dirigeants communistes pour stopper la crise. Ils se sont opposés aux *tomas* indiscriminées et à la création d'organisations et de toute forme de pouvoir parallèle aux institutions en place, comme les *Cordones industriales* et l'Assemblée du peuple, organisée par les forces radicales de l'UP-PS, MAPU et IC- et par le MIR en 1972.

Tout en reconnaissant que le parallélisme de ces organisations à l'action du gouvernement, qui sapait l'autorité du gouvernement constitué d'Allende, et l'influence des forces radicales de gauche au sein de ces organisations étaient des éléments non négligeables dans le rejet du PCCh, les dirigeants communistes condamnaient la création d'organismes qui rivalisaient avec le cadre institutionnel en vigueur car, ces organismes donnaient des arguments à l'opposition pour accuser le gouvernement de ne pas respecter le cadre institutionnel et de manquer d'autorité sur ses propres forces. Or, on ne saurait pas identifier l'opposition des dirigeants communistes aux organisations spontanées du pouvoir populaire au seul habitus démocratique, légaliste et institutionnel ou au respect des règles démocratiques du jeu, en négligeant le domaine téléologique du parti. Nous avons établi que cette opposition correspondait aussi à l'idée marxiste-léniniste que le PCCh avait du pouvoir, dans le sens d'un pouvoir centralisé, hiérarchisé et discipliné, qui s'opposait à toute initiative en dehors des voies déterminées et autorisées par le Parti.

C'est pour cette raison que les dirigeants du PCCh se sont aussi opposés à l'autogestion des travailleurs et aux « entreprises de travailleurs » que proposait le PDC, même si les arguments communistes faisaient référence au manque de préparation et

---

<sup>1694</sup> Voir, notamment, Altamirano, C. « Discurso del secretario general...

d'expérience de travailleurs dans l'administration –en ce qui concernait les banques- et au caractère « capitaliste » que supposerait la propriété des entreprises par des particuliers, bien qu'ils soient des travailleurs. Paradoxalement, cette position « centraliste » et « hiérarchisée » des dirigeants du PCCh issue de la pratique marxiste-léniniste la plus classique, était d'accord avec les règles du jeu démocratique et avec le cadre institutionnel en vigueur au Chili, ce qui dans la pratique a contribué à désigner le Parti comme l'un des acteurs les plus loyaux du système de partis pendant le gouvernement de l'UP. Pourtant, si nous avons déterminé que la politique communiste a marqué la ligne de l'UP pendant la deuxième étape du gouvernement en apportant un aspect technico-institutionnel au débat et à l'action du gouvernement, les résultats ont été maigres et les négociations entamées par le PCCh avec le PDC en 1972 ont été houpées à cause du manque de volonté des acteurs.

Le dernier point qui nous a permis d'établir la consolidation de l'habitus démocratique du PCCh envers le régime démocratique pendant le gouvernement de l'UP a été constitué par le refus de la lutte armée. Bien qu'elle ait fait partie de l'action politique du Parti depuis sa fondation dans les années vingt, l'option de la lutte armée prend sous le mandat d'Allende une force parti culière étant donné le contexte extrêmement polarisé du système politique dans lequel tous les acteurs –aussi bien des partis politiques que des institutions, avec de rares exceptions- plaident pour la lutte armée et l'intervention militaire pour renverser le gouvernement démocratiquement et légalement élu.

En dépit du discours qui insistait sur le refus de la voie armée comme moyen de lutte politique, ce qui se voyait accompagné par des pratiques conséquentes, comme le rejet des relations avec les groupes armés de toutes les tendances idéologiques, aussi bien d'opposition au gouvernement de l'UP, comme *Patria y Libertad*, que de l'extrême gauche, comme le MIR, le PCCh a maintenu un appareil militaire secret et caché parfois même de la connaissance de ses militants. Si la seule existence de cet appareil dans la structure du PCCh irait contre le principe pacifique de la concurrence qui caractérise tout régime démocratique, la question s'avère plus complexe. Car, la polarisation des forces politiques et de la société chilienne en général sous le mandat d'Allende, a provoqué l'apparition, comme on a vu, de groupes armés qui représentaient plus ou moins, toutes les positions du spectre politique et dont l'action à l'intérieur de la structure des partis est devenue courante, parfois même soutenue par les institutions, comme on a pu constater avec les rares sentences judiciaires ou très légères contre les groupes armés de droite et l'application arbitraire de la loi de contrôle d'armes par les forces armées contre les partisans du gouvernement et en faveur des groupes d'extrême droite.

Dans ce sens, à la nature « marxiste-léniniste » qui a inspiré la création d'une Commission militaire au sein du PCCh depuis la fin des années cinquante, s'est ajouté pendant le gouvernement d'Allende, le contexte politique violent soutenu par l'action de la plupart des forces politiques de toutes les tendances sous l'argument de la protection de la démocratie : les uns face à la possibilité d'une dictature marxiste-léniniste qu'ils voyaient s'installer progressivement au pays et les autres afin de stopper l'action du boycott menée par l'opposition putschiste contre un gouvernement démocratiquement et

légalement élu. Dans ce cadre, il faut insister sur le fait que les objectifs de l'appareil militaire du PCCh ne visaient pas la destruction d'un gouvernement, même opposant au Parti, ni les institutions en vigueur, mais la défense d'un gouvernement démocratiquement et légalement élu. C'est pour cette raison que si le groupe existait depuis la fin des années cinquante, il n'a pas commis des actions contre les gouvernements en place ni les institutions. Le PCCh a, au contraire, accepté les victoires des rivaux d'Allende en 1958, malgré la petite différence de 30 mil voix, et en 1964.

Or, si notre réflexion n'a pas pour but de justifier l'appareil militaire communiste ni ses actions, il était important cependant de les mettre en perspective par rapport aux autres groupes armés afin de comprendre exactement le rôle que l'appareil militaire du PCCh a joué dans l'installation de la violence dans la vie quotidienne de la société chilienne. Dans ce sens, nous avons déterminé que ce groupe, tout en participant dans des actions mineures comme des affrontements dans la rue avec d'autres groupes d'opposition, n'a pas joué un rôle fondamental pendant le gouvernement d'Allende. D'ailleurs, malgré l'annonce publique des dirigeants du Parti quant au fait que ses militants allaient se battre pour la défense du gouvernement dans le cas d'un coup d'État, la décision des dirigeants le 11 septembre 1973 a été de passer immédiatement dans la clandestinité et de ne pas résister l'action des militaires par les armes.

Selon les dirigeants, le PCCh n'était pas en conditions d'affronter une action de l'ampleur du coup d'État dirigé par les forces armées, car effectivement, les militants ayant reçu une formation dans la lutte armée ne représentaient que, au plus, 0,68 pour cent des militants du Parti ce qui s'ajoutait au fait que le PCCh espérait avoir le soutien d'une partie de l'armée pour défendre le gouvernement constitutionnel et que l'action des communistes était basée majoritairement sur des pratiques non armées, comme la grève général et la prise d'entreprises. Dans ce cadre, l'action armée du PCCh dans la pratique et dans la théorie, ne pouvait être que très limitée. Les dirigeants communistes ne croyaient pas à l'action armée et ont continué à défendre la politique de dialogue en opposition à l'action armée même après le coup d'État, malgré les critiques des soviétiques à ce propos. Si à partir de 1974 le PCCh commencera une campagne de recrutement pour le travail militaire des Jeunesses communistes, ce ne sera qu'en lors de la Séance plénière du CC réalisé à Moscou en 1977, que les dirigeants détermineront que le PCCh avait souffert d'un « vide historique » concernant la défense armée.

Un appareil militaire sans débouché nous a semblé la meilleure preuve des contradictions du PCCh, car la seule existence de ce groupe cristallise les tensions entre les dimension téléologique et sociétale qui s'affrontaient au sein des pratiques et du discours du Parti. En effet, l'existence de cet appareil, la façon dont il est conçu ainsi que son action, montrent que si le PCCh n'abandonnait pas les principes et certaines pratiques de la doctrine marxiste, comme la hiérarchie, la discipline des militants et les structures énormément centralisées et solides du Parti ainsi que le maintien d'un appareil militaire en pleine vigueur du régime démocratique, il mettait en pratique des actions qui révélaient son respect des règles du jeu démocratique, comme l'engagement en faveur des institutions ou la non utilisation de l'action armée en tant que moyen de lutte politique. Dans ce sens, il entretenait un appareil armé avec des moyens et des objectifs

très limités. Le refus du PCCh de l'usage des armes dans la lutte politique a été aussi démontré par le rejet de tout appel aux militaires pour résoudre par les armes les conflits politiques, même lorsqu'il s'agissait de coups d'État organisés contre des gouvernements qui étaient adversaires des Communistes. Cette attitude ne l'a pas eu le PS ni le PDC, dont l'aile la plus conservatrice du parti a même comploté avec les militaires pour le renversement du gouvernement de l'UP.

Tous ces éléments nous ont permis de conclure que le PCCh a été pendant le gouvernement d'Allende, l'un des acteurs les plus fidèles aux règles du régime démocratique et que si ses dirigeants n'ont pas respecté tous les indicateurs de loyauté envers le régime démocratique, à cause, par exemple, de l'existence d'un appareil militaire, de la fraude électorale commise contre le PDC lors de l'élection du Conseil exécutif de la CUT en 1972 ou du soutien aux grâces accordées par Allende aux groupes armés d'extrême gauche en 1970 et 1971, le PCCh a fait preuve de son habitude démocratique notamment face au reste d'acteurs –des partis politiques aussi bien que des institutions- dans une ambiance politique et sociale polarisée et conflictuelle.

Dans ce cadre, on a conclu aussi que l'action des dirigeants communistes est restée la plupart du temps isolée et critiquée par tous les flancs : par les secteurs de gauche de l'UP –PS, MAPU, IC-, par les secteurs de l'extrême gauche en dehors du gouvernement –le MIR- et par l'opposition –le PDC et le PN-. Ainsi, les actions que les dirigeants communistes ont tenté de mettre en pratique et leurs efforts pour rendre le climat à une ambiance politique et sociale extrêmement tendue, n'ont eu que de très maigres, voire nuls. Dans ce sens, nous soutenons, à différence de Valenzuela, que l'action d'Allende ne peut pas être considérée davantage loyale envers le régime démocratique que celle du PCCh, car si nous reconnaissons que dans la théorie le PCCh soutenait la dictature du prolétariat alors qu'Allende ne la considérait pas, comme affirme Moulián, nous avons vu que le discours du PCCh a trouvé toujours ses limites dans ce qui supposait la perte du soutien de la majorité qui passait par le respect du cadre institutionnel.

Autrement dit, considérant que la majorité de la société chilienne est très attachée aux règles démocratiques, les dirigeants communistes n'ont pas osé dépasser le cadre institutionnel par crainte de perdre ce soutien et donc de ne pas pouvoir mener le processus de transformations. C'est-à-dire, le pragmatisme qui domine l'action du Parti, a obligé ces dirigeants à agir au sein des règles et du cadre institutionnel parce qu'ils savaient que c'était la seule possibilité d'arriver et de rester au pouvoir. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que le PCCh, contrairement au PS, ne considérait pas le projet de l'UP comme « socialiste », mais comme un premier pas vers la construction du socialisme. Ensuite, alors que les dirigeants du PCCh se sont battus nombre de fois pour imposer leur point de vue quant au respect de certaines règles du régime démocratique, Allende n'a pas été capable de mettre en pratique des actions en accord avec sa propre position, ce qui supposait, dans les faits, rompre avec son propre parti.

En opposition avec la plupart des auteurs qui ont travaillé sur le PCCh et qui réduisent l'action du parti à la seule influence de l'URSS et le considèrent comme un

simple agent du monde communiste, nous insistons sur l'héritage démocratique, la maîtrise des règles du régime démocratique et le savoir-faire politique du Parti, car ce trois éléments ont été responsables à notre avis, de l'action politique du PCCh et de son engagement en faveur du régime démocratique jusqu'en 1973, en contribuant à la consolidation des institutions qui se trouvent au cœur du régime démocratique, comme le Parlement et le Gouvernement. Pourtant, le fait que ce soit le PCCh l'un des rares acteurs qui soient restés loyaux envers le régime démocratique, nous renvoie à une réflexion sur la solidité du système politique chilien à l'époque. Pour certains auteurs, le système politique chilien connaissait depuis la fin des années cinquante un processus de détérioration à partir de l'échec des trois modèles proposés –à savoir, celui de la Droite, avec le gouvernement d'Alessandri, du centre, avec le gouvernement du PDC et de la gauche, avec l'UP-, qui avait fini par montrer ses limites lors de la crise du régime de 1973<sup>1695</sup>.

Si nous reconnaissons qu'effectivement certains aspects des projets économiques et sociaux mis en place avec une certaine difficulté par chaque tendance, avaient fini par montrer leurs limites face à la réalité d'un pays pauvre et excessivement dépendant de la configuration internationale et des puissances étrangères pour le développement de son économie, notamment des États-Unis, nous voudrions toutefois être prudents et considérer les effets qu'une telle affirmation peut entraîner. Car, si les forces de centre, toujours fondamentales pour les pratiques traditionnelles de négociations qui avaient permis en grande partie de garder la stabilité du régime, avaient occupé une place à gauche en provoquant la polarisation du système tout entier et sa crise finale, comme affirment certains auteurs<sup>1696</sup>, le système politique chilien et son régime, en particulier, étaient loin d'être épuisés. L'attitude du PDC dans les premiers mois du gouvernement d'Allende et certains accords sur des questions précises mais dont l'approbation a nécessité de fines négociations, comme la nationalisation du cuivre ou même la signature d'un *Estatuto de garantías constitucionales*, qui en plus de la méfiance existante, a démontré la volonté des acteurs pour trouver des issues, en témoignent.

Nous soutenons que l'affirmation de l'épuisement du système peut entraîner, en plus, des conclusions qui comportent un risque quant à l'irresponsabilité des acteurs, car, puisque le système était épuisé, l'action des forces politiques n'aurait consisté qu'à administrer un régime politique en plein effondrement et donc, n'importe quel choix aurait entraîné les mêmes conséquences. La marge d'action des acteurs peut être vue dans ce sens comme très restreinte et la crise institutionnelle comme logique. Or, nous voulons insister sur le fait qu'au sein du jeu politique, les conditions qui forment une configuration particulière à un moment précis ne fonctionnent pas comme des structures fixes qui prédéterminent le résultat final. Au contraire, nous sommes convaincus, que des possibilités d'action distinctes s'ouvrent ou se ferment en réponse directe à des décisions et à des choix pris par les acteurs, lors de leurs interactions au sein du jeu politique. Dans ce sens, les résultats d'un processus politique ne sont jamais joués d'avance, bien que les acteurs doivent jouer sous la contrainte de certaines conditions.

---

<sup>1695</sup> Correa, S. et al. *Historia del siglo XX...* Dans un autre sens, plus institutionnel, Valenzuela, A. « The Breakdown...

<sup>1696</sup> Valenzuela, A. « The Breakdown... » ; Garretón, M.A. *El proceso político chileno...*

Suivre la logique de la réflexion sur l'épuisement du système peut nous amener même à admettre que la crise du régime était incontournable, donc que l'issue du coup d'État était inéluctable et même indispensable et que l'échec des modèles proposés par toutes les forces politiques était la preuve qu'un nouvel ordre politique devait être installé. Dans ce sens, on serait en train de justifier le coup d'État et le modèle installé par la dictature dirigée par le général Augusto Pinochet. Cependant, on en revient à notre réflexion initiale sur le fait que ce soit le PCCh l'un des rares acteurs qui soient restés loyaux envers le régime démocratique et donc sur les conditions qui entouraient le système politique chilien à l'époque et qui déterminaient sa solidité. Nous soutenons qu'un travail se concentrant sur les acteurs et sur leur base sociale de soutien, doit être fait à ce propos et que cette voie de réflexion n'est pas encore épuisée.

Or, l'image du PCCh qui se dégage de notre travail est radicalement différente de celle qui a entouré le Parti depuis les années quatre-vingt. D'abord, la mystification de l'Unité populaire et particulièrement des Communistes réalisée par la dictature militaire dirigée par le général Augusto Pinochet entre 1973 et 1989, a fait ses effets non seulement sur les nouvelles générations, qui n'ont même pas étudié l'histoire de l'UP, car jusqu'aux années quatre-vingt-dix, dans les écoles primaires et secondaires, publiques et privées, l'histoire du Chili se terminait aux années soixante. Les anciennes générations ont aussi reçu l'influence du travail constant de la dictature et une bonne partie d'entre elles avait mis dans l'oubli non seulement la période, mais même sa participation aux événements<sup>1697</sup>. Des études ont constaté aux années quatre-vingt-dix une série de transformations de la société chilienne qui cristallisaient la réussite du modèle de Pinochet dans tous les domaines de la vie privée et publique des Chiliens<sup>1698</sup>. Grâce au cadre qui s'est produit à partir de la commémoration des trente ans du coup d'État en 2003 et du Bicentenaire de l'indépendance du pays (en 2010), un travail de mémoire d'historiens et d'acteurs de l'époque a été réalisé, ce qui a permis la réapparition de cette histoire cachée et la démythification des acteurs au tour d'une nouvelle réflexion académique et sociétale.

Or, plus significative encore pour l'image que la société a gardé des Communistes, a été l'action du Parti lui-même, car la direction du PCCh a déterminé un virage radical quant à sa stratégie de lutte pour affronter la dictature, ce qui a entraîné l'isolement des

---

<sup>1697</sup> Mémorable résulte dans ce sens, le documentaire *La memoria obstinada*, où des gens qui apparaissaient dans des films de l'époque manifestant ou participant aux événements en faveur du gouvernement, ne voulaient pas s'y reconnaître et insistaient qu'il s'agissait de quelqu'un d'autre. Guzmán, *La memoria obstinada*, 1997, Centre National de la Cinématographie (CNC). Sur le travail de mémoire voir Illanes, M.A. *La batalla de la memoria*, Santiago, Planeta/Ariel, 2002 et sur le travail de mémoire réalisé par certains groupes particuliers, voir García Castro, A. *La mort lente des disparus au Chili*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002

<sup>1698</sup> Sur les transformations de la société chilienne, voir Güell, P. et Lechner, N. « Pinochet : Un passé qui ne passe pas ; à propos de la construction de la mémoire au Chili », *Esprit*, n°258, Paris, 1998, p.5-28 ; Garretón, M. « La transformation de la société latino-américaine et les processus de démocratisation », in *Enjeux politiques et théoriques actuels de la démocratie en Amérique Latine*, université Libre de Bruxelles, groupe d'Etudes Latino-américaines de l'Institut de Sociologie, L'Harmattan, Paris, 2001, p.65-98 ; Tomás Moulián, *Chile actual. Anatomía de un mito*, Santiago, Arcis-Lom, 1997 Voir aussi le rapport du PNUD sur le Desarrollo Humano en Chile 1998

Communistes non seulement au sein de l'ordre politique, mais aussi de la société chilienne. Cela explique, en grande partie, la place marginale que le Parti a occupée depuis le retour à la démocratie et la surprise que provoquent aujourd'hui les tentatives du PCCh d'arriver à un pacte électoral avec le PDC. En effet, après la détermination du « vide historique » concernant la politique de lutte armée réalisée lors de la Séance plénière du CC en 1977, la direction du PCCh a décidé d'organiser sa stratégie de résistance autour de trois axes. Pendant les sept ans qui ont suivi le coup d'État, le PCCh a soutenu la stratégie du « Front antifasciste », similaire à celle des années trente et du Front populaire, qui préconisait la création d'un front large de forces contre la dictature et supposait un accord avec le PDC. En 1978, le PCCh a même reconnu la possibilité de que le gouvernement successeur de Pinochet puisse être dirigé par l'ex-Président de la république Eduardo Frei<sup>1699</sup>, l'un des plus forts adversaires des Communistes et de l'UP au sein du PDC.

Pourtant, dans le même temps, cette stratégie allait de pair avec le renforcement et l'élargissement de l'appareil militaire du PCCh en ce qui concernait le nombre de militants qui y participaient, leur préparation et les ressources investies. Finalement, le pessimisme qui a suivi l'approbation du referendum organisé par la dictature en 1980 et qui a sanctionné la Constitution qui est en vigueur jusqu'aujourd'hui, ainsi que l'influence du triomphe sandiniste au Nicaragua et la montée du FMLN au El Salvador, ont entraîné la formation d'un appareil de choc, inspiré des expériences centroaméricaines, à partir de l'appareil militaire du PCCh : le Front Patriotique Manuel Rodríguez (FPMR).

Si dans un premier temps un accord avec le PDC a été possible grâce à l'attitude répressive et sectaire des Forces armées ainsi qu'à la restriction de la part du PCCh de ses objectifs politiques en concentrant toutes ses forces sur la chute de la dictature<sup>1700</sup>, les changements qu'a connus le régime et la radicalisation de la nouvelle stratégie du PCCh ont fini par éloigner définitivement le PDC et même les partisans de l'UP de l'action des Communistes. Désormais, la participation du Parti à l'*Estado de compromiso*, le soutien de la politique de la voie pacifique et le style « administrateur » du système bourgeois et d'un certain capital électoral, ont été considérés des éléments qui avaient renforcé l'hégémonie bourgeoise, neutralisé la volonté révolutionnaire du Parti et transformé le PCCh dans une organisation bureaucratique simplement « réformiste »<sup>1701</sup>. Comme réponse, le BP du PCCh a lancé une véritable « refondation de la culture communiste », dont le sens, selon certains auteurs, était beaucoup plus profond que le seul objectif de la chute de la dictature<sup>1702</sup>, en développant la tactique de la « rébellion populaire des masses » et la consigne de « la validité de toutes les formes de lutte »<sup>1703</sup>, qui

<sup>1699</sup> Guastavino, L. *Caen las catedrales*, Santiago, 1990, Hachette, p.15

<sup>1700</sup> Voir Corvalán, L. « Patriotas : ¡Solo unidos derrotaremos al fascismo ! », Document élaboré par Luis Corvalán dans la prison et publié par la Direction interne du PCCh, en septembre 1976. Dans Corvalán, L. *Tres Periodos en nuestra lucha revolucionaria*, Dresden, Grafischer Grossbetrieb Völkerfreundschaft, 1982, pp.184-195, notamment pp.186, 191-193

<sup>1701</sup> Vidal, H. *FPMR: El Tabú del conflicto armado...* p.104

<sup>1702</sup> *Ibid.* p.103 et 106

<sup>1703</sup> Voir Corvalán, L. « Avanzar por el camino de la Unidad y de la lucha dominando las mas diversas formas de combate », Discours, prononcé à Stockholm le 16 nov. 1980 à la fin de la Conférence organisée

consistaient, dans la pratique, en actions extrémistes telles que des opérations de financement du Parti, des attentats contre des bâtiments publics ou des membres des forces armées, des actions de sabotage. Le Parti a même changé de repères et l'image de l'URSS comme modèle à suivre a été remplacée par celle de Cuba<sup>1704</sup>.

La radicalisation de l'action du PCCh s'est heurtée à partir de 1983 à l'opposition d'autres forces politiques et sociales au Chili qui, face à la répression féroce des militants, n'avaient pas critiqué ou vertement l'action des Communistes auparavant. Cependant, la réapparition publique des partis politiques suite à la réalisation de manifestations massives, a encouragé le PDC et d'autres forces comme le MAPU et l'IC, à se lancer dans la stratégie de la « transition *pactada* » (négociée), qui supposait un accord avec les militaires sur la fin de la dictature à partir des règles établies par la Constitution de 1980.

Ce modèle allait à l'encontre de la stratégie intransigeante de rupture du cadre institutionnel imposé par la dictature, que préconisait le PCCh. Ainsi, les Communistes ont été exclus de l'Alliance démocratique, composée par toutes les forces qui soutenaient cette thèse, même de droite, dirigée par le PDC, qui a finalement négocié la voie de la transition démocratique au Chili. À l'isolement du PCCh au sein de l'ordre politique, se sont ajoutés en 1986 deux événements qui ont marqué la société chilienne quant au danger potentiel de la politique armée du PCCh, en contribuant à la descente du soutien populaire aux Communistes : l'entrée illégale massive d'armes envoyées par Fidel Castro (63 tonnes environ), détectée par les services de sécurité du régime militaire, et l'échec de l'attentat contre Augusto Pinochet. D'une part, de nombreux partis politiques et notables, des socialistes jusqu'à trois membres de la junte militaire, se sont alors prononcés en faveur du dialogue entre le régime et l'opposition, à l'exception de Pinochet et du PCCh. Comme reconnaissent certains auteurs, la commotion nationale causée par l'attentat, la répression et les assassinats perpétrés par les services de sécurité militaire en vengeance, ainsi que la crainte d'un long et intense conflit armé, alimentée par l'ampleur de l'entrée illégale d'armes, ont entraîné la population démocratique, fatiguée par les efforts des manifestations nationales, vers une issue électorale de la dictature<sup>1705</sup>, de laquelle le PCCh a été et s'est exclu lui-même.

Dans ce cadre, notre travail tient à déconstruire et reconstruire l'action d'un acteur dont l'engagement en faveur du régime démocratique et des règles du jeu politique semble avoir été étonnant pour une grande partie d'acteurs et d'académiciens qui se surprennent et dénoncent aujourd'hui des tactiques « électoralistes » des dirigeants communistes en raison, par exemple, des négociations entamées avec le PDC dans le but d'un pacte électoral d'abstention dans certaines circonscriptions du pays, pour les prochaines élections parlementaires en décembre 2009. Notre étude permet de comprendre les pratiques du Parti aujourd'hui, qui ne sont que le retour aux pratiques traditionnelles que le PCCh avait développé pendant un demi-siècle et qui ont lui rapporté de nombreux bénéfices auparavant. En effet, malgré la place marginale que le

---

par le Coordinateur des communistes chiliens résidants en Suède, dans Corvalán, L. *Tres Periodos en nuestra lucha...* pp.242-253

<sup>1704</sup> Guastavino, L. *Caen las catedrales...* p.18

<sup>1705</sup> Vidal, H. *FPMR: El Tabú del conflicto armado...* p.119

PCCh occupe au sein du système de partis chilien actuel, produit de l'exclusion du PCCh lors du processus de transitions ainsi que la transformation profonde de la configuration politique et sociale par rapport les années soixante, au niveau national et international, on peut distinguer dans l'action du PCCh actuelle, certaines des pratiques que nous avons identifiées dans notre travail.

À l'exception de la première élection parlementaire et présidentielle de 1989, le PCCh a participé à toutes les élections qui ont eu lieu au Chili depuis lors, en revenant sur sa position de rupture face au régime institutionnel en vigueur. Toutefois, il est resté dans une place marginale et, si l'on compare les résultats électoraux obtenus avec ceux d'avant 1973, de 15 pour cent obtenu en moyenne avant le coup d'État, le Parti a descendu à une moyenne de 4,94<sup>1706</sup>, élections parlementaires et municipales incluses.

Outre la baisse de soutien électoral parmi la population, le PCCh est pénalisé par le système électoral binomial en place, dont l'objectif est précisément d'exclure la représentation au Parlement des forces minoritaires et privilégier la stabilité du régime par l'obligation des forces politiques de se regrouper en deux grands blocs, au risque de se voir exclues du Pouvoir législatif et donc, d'occuper une place marginale dans le jeu politique. Ces deux blocs sont représentés jusqu'au présent par l'alliance des deux partis de droite, d'un côté (*Renovación nacional*, RN, et *Unión demócrata independiente*, UDI), et par l'alliance des partis qui représentait l'opposition à Pinochet en 1988, la *Concertación de partidos por la democracia* (le PDC, le PRSD, le PS et le PPD, surgit comme parti instrumental des Socialistes en 1989), d'un autre côté, même si les divergences idéologiques, programmatiques ainsi que les rivalités pour le pouvoir entre les organisations au sein des deux blocs font douter de la solidité des bases qui supportent les alliances.

Exclus des deux blocs, alors que le PCCh a connu des résultats moyens qui dans un autre système électoral auraient pu lui accorder quelques sièges, comme en 1997, lorsqu'il a obtenu 7,6 pour cents de voix au niveau national, les Communistes n'ont eu aucun représentant du Parti au Parlement. D'ailleurs, aux élections municipales, régies par le système simple de vote majoritaire pour les maires principaux et par le système d'Hondt de représentation proportionnelle modifié, avec chiffre distributif de la plus forte moyenne pour les maires des conseils municipaux, le Parti a réussi à faire élire quelques décennies de maires, dont le nombre a connu une montée importante lors des dernières élections municipales en 2008, même si les résultats au niveau nationaux ne diffèrent pas beaucoup de ceux obtenus dans les élections parlementaires.

On constate aussi que malgré l'augmentation du nombre de maires élus lors des deux dernières élections municipales, les chiffres obtenus au niveau national ont descendu par rapport aux premières élections dans lesquels le PCCh a participé. D'une moyenne de 6,49 pour cent entre 1992 et 1997, le Parti a diminué à 3,7 en moyenne entre 2000 et 2008. Cela nous fait conclure que, d'une part, le facteur psychologique de la « perte du vote » pour l'électeur joue un rôle négatif dans la représentation du PCCh et,

---

<sup>1706</sup> Les chiffres des résultats électoraux après 1989 ont été pris du site web officiel du ministère de l'Intérieur, responsable des élections. [www.elecciones.gob.cl](http://www.elecciones.gob.cl)

d'autre part, que le Parti a récupéré son savoir-faire politique traditionnel, comme la maximisation des voix à travers la concentration des votes des électeurs sur certains candidats. Ainsi, malgré la baisse de voix, le nombre de maires élus augmente, ce qui veut dire que les résidus ont diminué.

En outre, on observe que, exclus de la *Concertación*, le PCCh a repris pour autant la pratique d'encourager des alliances avec d'autres forces politiques qui, jusqu'au présent, ont fait toujours partie des minorités outsiders du jeu politique, notamment le *Partido humanista* et de petits mouvements de gauche. Effectivement, sauf en 2001, le PCCh s'est présenté aux élections en faisant partie de la liste *Alternativa democrática de izquierda*, *La izquierda*, *Juntos podemos*, *Juntos podemos más* et cette année, pour les élections présidentielles de décembre, avec le pacte *Juntos podemos-Frente amplio*, il soutient le candidat Jorge Arrate, important dirigeant du PS –président du Parti entre 1989-1992-, devenu communiste en avril 2009. Ex leader de la rénovation socialiste et ministre des gouvernements des démocrates chrétiens Patricio Aylwin (1990-1994) et Eduardo Frei (1994-2000), son profil montre que le PCCh revient à ces pratiques anciennes de privilégier des candidats non-communistes –le pré-candidat du PCCh, Guillermo Teillier, actuel président du Parti et ex responsable de l'appareil militaire pendant la période du FPMR, a retiré sa candidature-, qui détiennent une carrière politique solide et qui donnent confiance aux dirigeants du PCCh.

D'ailleurs, Teillier a dirigé les conversations entre le PCCh et la *Concertación* ainsi qu'avec le parti de droite, RN, pour réformer le système binomial afin de permettre la représentation des minorités au sein du Parlement. Si les conversations n'ont pas réussi à finir avec le régime électoral en place, le PCCh a abouti à des accords particuliers avec certains partis de la *Concertación*, pour obtenir des soutiens dans des régions précises. Ainsi, si le PCCh s'est abstenu de se présenter dans certaines zones pour bénéficier les candidats de la *Concertación*, cette dernière n'a pas accompli les promesses de voter pour les candidats communistes dans d'autres circonscriptions.

Plus important encore est sans doute le pacte électoral instrumental que le PCCh a signé en septembre 2009 avec la *Concertación*, grâce aux négociations entamées entre les Communistes et le PDC pour les élections parlementaires de décembre 2009. Ainsi, douze candidats du pacte *Juntos podemos*, dirigé par le PCCh, seront inclus dans la liste de la *Concertación*, appelée *Concertación y Juntos Podemos por más democracia*, afin de doubler les votes de l'alliance de droite et pouvoir élire les deux candidats de la liste conjointe. L'objectif est double : d'une part, permettre l'élection des Communistes qui, d'une autre manière restent exclus de la concurrence électorale et, d'autre part, former au sein du Parlement une majorité suffisante qui permette la réforme du système binomial définitivement. Pourtant, ce pacte « instrumental » est non programmatique, comme la *Concertación* et le PCCh le soulignent, a été fortement critiqué par la Droite, par certains secteurs de gauche qui qualifient l'attitude du PCCh de « *transaccionista* » et par certains membres du PDC. Même l'ex premier ministre d'Espagne, José María Aznar, dont le Parti populaire (PP) appartient au même réseau international que le PDC chilien, a critiqué le pacte, disant que le PP n'est pas proche du PDC, parce que ce dernier « vient de conclure un pacte avec le Parti communiste. Ceux qui arrivent à des accords avec le PC s'éloignent de ce qui signifient les modèles logiques des partis centristes », a affirmé

l'ancien premier ministre et a souligné qu'« il n'est pas très normal que les partis socialistes modernes arrivent à des accords avec les Communistes, encore moins que des partis démocrates-chrétiens parviennent à des accords avec les Communistes »<sup>1707</sup>.

Comme on peut le voir, certaines pratiques traditionnelles que nous avons décelées dans notre étude, reviennent dans l'action du PCCh et provoquent des réactions similaires à celles qu'on a vu il y a trente ans. Pourtant, nous soutenons qu'en reprenant l'action du PCCh, fragmentée et dénaturée pendant presque vingt ans, notre étude permet de comprendre une partie des raisons qui expliquent la marginalisation du Parti ainsi que les pratiques du présent, qui d'une autre façon resteraient incompréhensibles. En plus, notre travail montre que la tactique du PCCh pendant les années quatre-vingt, n'a pas seulement supposé une rupture avec l'ordre institutionnel, mais surtout avec son savoir-faire politique et l'habitus démocratique qu'il avait cultivé pendant un demi-siècle. Or, il est évident que pour expliquer la place que le PCCh occupe aujourd'hui, des éléments externes, comme la chute du communisme, sont fondamentaux. Pourtant, étant donné que le PCCh a changé de repères aux années quatre-vingt avant la fin de l'URSS, en remplaçant le modèle soviétique par celui de Cuba, et que le rapprochement du PCCh et des Cubains a créé de nouveaux et plus solides liens entre les deux parties, il reste à explorer quel sera le fondement idéologique que le PCCh adoptera une fois le régime castriste sera tombé.

D'après notre étude, nous considérons que le Parti possède un savoir-faire politique qui peut être récupéré afin de donner aux Communistes des repères au niveau politique et social suffisants pour assurer leur survie, bien que cela ne se traduise pas forcément aujourd'hui dans une proposition idéologique cohérente. Autrement dit, si le Parti Communiste est capable de maîtriser certaines règles du jeu politique pour s'assurer une place, même petite, au sein du Parlement et qu'il peut rester présent au sein des mouvements sociaux en dirigeants par exemple, les revendications des travailleurs de certains secteurs comme les professeurs, les travailleurs du cuivre, entre autres, il manque d'un cadre théorique cohérent et solide. Reste à savoir donc, si le Parti sera capable de remplir ce cadre à l'avenir, et comment. Nous sommes convaincus que de cette question, qui concerne la plupart des PC du monde et aussi une partie de la gauche socialiste au niveau mondial, comme le montre le cas français d'ailleurs, sera indispensable pour le devenir futur du PCCh et déterminant pour le rôle qu'il occupera au sein de l'ordre politique chilien et du système de partis.

---

<sup>1707</sup> *El Mercurio*, 20.09.09

## SOURCES

### *Bibliographie*

ABÈLES, M. *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob, 1989

AMORÓS, M. « La Iglesia que nace del pueblo : relevancia histórica del movimiento Cristianos por el Socialismo », dans Pinto, J. (éd.) *Cuando hicimos historia*, Santiago, LOM, 2005

AMPUERO, R. *La Izquierda en punto muerto*, Santiago, Orbe, 1969, p.183

ANGENOT, M. « Masses aveuilles et militants virils », *Politix*, 14, 1991

ANINAT, C. et NAVIA, P. « Mal Apportionment in Legislatures in New Democracies : The case of Chile, Midwest Political Science Association Congress, 2-3 avril 2003  
« Electoral Coordination. Failures in a Multi-Party Systems: Chile 1971-1973 ». Department of Politics, New York University, Working paper, April 22, 2002

ALEXANDER, R. *Communism in Latin America*, Rutgers University Press, New Brunswick, 1957

ALLENDE, S. *Su pensamiento político*, Santiago, Quimantú, 1972  
*Salvador Allende. 1908-1973. Obras Escogidas*, Madrid, Fundación Presidente Allende, 1992

ANGELLE, A. *Partidos políticos y movimiento obrero en Chile*, Mexique, ERA, 1974

ARANEDA, H. *La administración financiera del Estado*, Santiago, Ed. Jurídica, 1966

ARAGON, L. *L'homme communiste*, Paris Gallimard, 1946

ARENAS, P. et al. (coord.) *Salvador Allende. Un monde possible*, Paris, Éditions Syllepse, 2004

ARON, R. *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1972

ARRATE, J. et ROJAS, E. *Memoria de la izquierda chilena, (1850-1970)*, T.I et II, Santiago, Ediciones B, 2003

ARRIAGADA, G. *La Democracia cristiana y el PC*, Santiago, Aconcagua, 1986

- ATTFIELD, J. and S. Williams, *1939: The Communist Party and the War*, London, 1984
- BAÑO, R. (éd.) *Unidad Popular, 30 años después*, Santiago, LOM, 2003
- BARNARD, A. « Chilean Communists, Radical Presidents and Chilean Relations with the United States, 1940-1947 », *Journal of Latin American Studies*, vol.13, partie 2, novembre 1981
- BARRÍA, J., JOBET, J.C., et VITALE, L. *Obras selectas de Luis Emilio Recabarren*, Santiago, Quimantú, 1971
- BARRÍA, J. *Trayectoria y estructura del movimiento sindical chileno*, Santiago, INSORA, 1963
- BASTOS, A. *Prestes e a Revolução Social*, Río de Janeiro, Calvino, 1946
- BENAVIDES, L. « La Formación de la Izquierda chilena. Relaciones entre le Partido Comunista y el Partido Socialista. I. Antecedentes históricos », *Documento de trabajo* no. 389, déc. 1988
- BENJAMIN, R. et KAUTSKY, J. « Communism and Economic Development », *The American Political Science Review*, Vol. 62, No. 1., mars, 1968
- BERNASCINA, M *Cartilla electoral*, Santiago, Ed. Jurídica, 1958
- BERNEDO, P. « La prensa escrita durante la Unidad popular y la destrucción del régimen democrático en Chile », dans Rolfe, C. (coord.) 1973. *La vida cotidiana* ...pp.59-95
- BEST, H et COTTA, M. *Parliamentary Representatives in Europe, 1848-2000. Legislative Recruitment and Careers in Eleven European Countries*, Oxford, Oxford University Press, 2000
- BIRNBAUM, P. (dir.) *Les Élités socialistes au pouvoir*, Paris, PUF, 1985
- BITAR, « La estructura económica chilena y la transición al socialismo », *Mensaje*, vol. 20, num. 202-203, sept.-oct.1971
- BRAY, D.W. *Chilean politics during the Second Ibañez Government, 1952-1958*, thèse doctorale, Stanford University, 1961
- BURDEAU, G. *La démocratie*, Paris, Le Seuil, 1978
- BOURDIEU, P. *La noblesse d'État*, Paris, Minuit, 1989  
*La Distinction*, Paris, Ed. Minuit, 1979

- BRAUDEL, F. *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1984
- BRAY, D.W. *Chilean Politics during the Second Ibáñez Government, 1952-1958*, thèse, Stanford University, 1961
- BROUÉ, P. *Le parti bolchevique. Histoire du Parti communiste de l'Union soviétique*, Paris, Éd. de Minuit, 1963
- CANCINO, H. *La problemática del poder popular en la vía chilena al socialismo*, Aarhus, Aarhus Universitet, 1988
- CARRÈRE d'ENCAUSSE, H. « L'URSS ou le totalitarisme exemplaire », dans Grawitz, M. et Leca, J. *Traité de Science politique*, Paris, PUF, 1985, T.2, pp.137-210  
*Le pouvoir confisqué. Gouvernant et gouvernés en URSS*, Paris, Flammarion, 1980
- CASANUEVA, F. et Fernández, M. *El Partido Socialista y la Lucha de Clases en Chile*, Santiago, Quimantú, 1973
- CASTELLS, M. « Movimiento de Pobladores y Lucha de Clases en el Chile de la Unidad Popular », dans Castells, M. « Estructura de clases y política urbana en América latina », Buenos Aires, SIAP, 1974
- CASTILLO, M. « Los Cristianos y el proceso revolucionario », *Principios*, 144, mars-avril 1972, pp.37-59
- CASTILLO VELSACO, F. *Los tiempos que hacen el presente*, Santiago, LOM-Arcis, 1997
- CELEDÓN, R. « Los cristianos y el Gobierno Popular de Salvador Allende », *Plural*, no. 2, août-déc. 1983
- CHAMÚDEZ, M. *Chile, una advertencia americana*, Santiago, Ed. PEC, 1972
- CHELÉN, A. et JOBET, C. *Pensamiento teórico y político del Partido Socialista de Chile*, Santiago, Quimantú, 1972
- CHEVALLIER, J. *Institutions politiques*, Paris, LGDJ, 1996
- Chile 1970-73 : Economic Development and its International Setting*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1979
- CHONCHOL, J. « Poder y reforma agraria en la experiencia chilena », dans Pinto, A. et al. *Chile Hoy*, México, Siglo XXI, 1970

- CHONCHOL, J. et SILVA S., J. *El desarrollo de la nueva sociedad en América Latina*. Santiago, Universitaria, 2005
- CUEVAS, A. « La Experiencia de la CUT (1953-1973). Una visión crítica », *Chile-América*, no. 84-85, 1983
- CLISOLD, S. *Soviets Relations with Latin America. 1918 - 1968 a Documentary Survey*, Londres, Oxford University Press for Royal Institute of International Affairs, 1970
- COLLIER, R. et COLLIER, D. *Shaping the political arena: critical junctures, the Labor Movement, and Regime Dynamics in Latin America*. Princeton, N.J., Princeton University Press, 1991
- CORREA, S. et al. *Historia del Siglo XX chileno*, Santiago, Ed. Sudamericana, 2001
- CORVALÁN, L. *El Gobierno de Salvador Allende*, Santiago, LOM, 2003  
*De lo vivido y lo peleado*, Santiago, LOM, 1999  
*Ricardo Fonseca, combatiente ejemplar*, Santiago, Austral, 1972
- CORVALÁN Márquez, L. *Los partidos y el golpe del 11 de septiembre : contribución al estudio del contexto histórico*, CESOC, Santiago, 2000
- COURTOIS, S. et LAZAR, M. *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000  
*Le communisme*. Paris, MA Éditions, 1987
- CRUZ COKE, R. *Historia electoral de Chile*, Santiago, Editorial Jurídica, 1984
- CUMPLIDO, F. « El aparato estatal según el derecho constitucional chileno », Garretón, M. A. (dir.) *Revolución y legalidad...* pp.225-247
- DAHL, R. « Why All Democratic Countries Have Mixed Economies », in John Chapman and Ian Shapiro, eds. *Democratic Community*, New York, New York University Press, 1993  
*Democracy and its critics*, New Haven, Yale University Press, 1989  
*Polyarchy*, New Haven, Yale University Press, 1971  
*A Preface to Democratic Theory*, Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 1970
- DAIRE, A. « La política del Partido Comunista desde la post guerra a la Unidad Popular », dans Varas, A. (comp.) *El Partido Comunista...* pp.141-239
- DEBRAY, R. *Révolution dans la révolution ? & autres essais*, Paris, François Maspero, 1972

- DELMAS, C. *La guerre révolutionnaire*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1965
- DEBUYST, F. et GARCÉS, J. « La opción chilena de 1970 : Análisis de los tres programas electorales », *Revista Latinoamericana de Ciencia política* 2, no. 2, août 1971
- DE RAMÓN, A. *Biografías de Chilenos. Miembros de los poderes Ejecutivo, Legislativo y Judicial*. Santiago, Ed. Universidad Católica de Chile, 4 T
- DESANTES, J.M. *La Verdad en la Información*, Valladolid, Servicio de Publicaciones de la Diputación Provincial de Valladolid, 1976
- DIMITROV, G. *Œuvres choisies*, Paris, Editions sociales, 1972 ;
- DURÁN, L. « Visión cuantitativa de la trayectoria electoral del Partido comunista de Chile : 1903-1973 », dans Varas, A. (comp.) *El Partido Comunista ...* p.341-372
- DÉLOYE, Y. *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2003
- DEVÉS, E., PIENDO, J. et SAGREDO, R. (comp.) *El pensamiento chileno en el siglo XX*, México, Ministerio Secretaría General de Gobierno, Instituto Panamericano de Geografía e Historia, Fondo de Cultura Económica, 1999
- DOONER, P. *Periodismo y Política. La prensa de derecha y de izquierda, 1970-1973*, Santiago, Ed. Andante-Hoy, 1989
- DONOSO, R. *Las ideas políticas en Chile*, Santiago, Imprenta Universitaria, 1967
- DRAKE, R. « The Soviet Dimension of Italian Communism », *Journal of Cold War Studies*, Vol. 6, N. 3, été 2004
- EASTON, D. *A Framework for Political Analysis*, Prentice Hall, 1965, New Jersey
- ELIAS, N. *La Société des individus*, Paris, Fayard, 1991  
*Qu'est-ce que la sociologie*, Paris, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1991
- RECABARREN, L.E. *El Pensamiento de Luis Emilio Recabarren*, Santiago, s/e, 1971, T.1
- ENGELS, F. *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Paris, Éditions sociales, 1969  
*La guerre des paysans en Allemagne*, Paris, ESI, 1929
- ESCANDÓN, A. « Censura y liberalismo en Chile a partir de 1990 », dans *Cuadernos de Investigación del Mundo Latino*, Université de Nazán, Japon, mai 1999.  
[www.nakamachi.com/censura/index.html](http://www.nakamachi.com/censura/index.html)

- ESPINOZA, V. *Para una historia de los pobres de la ciudad*, SUR, Santiago, 1988
- ESTADO MAYOR DEL EJÉRCITO. *Historia del Ejército de Chile. La primera guerra mundial y su influencia en el Ejército 1914-1940*, T. VIII, Santiago, 1985
- EVANS, L. (ed.) *Disaster in Chile: Allende's Strategy and While it Failed*, Pathfinder Press, New Cork, 1974
- FALETTO, E. « Algunas características de la base social del Partido Socialista y del Partido Comunista. 1958-1973 », Documento de Trabajo, no. 97, FLACSO, Santiago, sept. 1980
- FAHRENKROG, H. *La verdad sobre la revuelta de Ranquil*, Santiago, s/e, 1985
- FERNÁNDEZ, D. *Historia Oral de la Iglesia Católica en Santiago de Chile desde el Concilio Vaticano II hasta el golpe militar de 1973*, Cádiz Universidad de Cádiz, 1996
- FERRO, M. *Des soviets au communisme bureaucratique*, Paris, Archives Gallimard-Julliard, 1980
- FLEWERS, P. « From the Red Flag to the Union Jack: The Rise of Domestic Patriotism in the Communist Party of Great Britain », *New Interventions*, Vol.6 No.2, 1995
- FONTAINE, A. *Apuntes políticos*, Santiago, Universidad Santo Tomás, 2003
- FUENTES, J. et Cortés, L. *Diccionario político de Chile (1810-1966)*, Buenos Aires, Orbe, 1967
- FURCI, C. *The Chilean Communist Party and the road to socialism*, London, Institute of Latin American Studies, University of London-Zed Books, 1984
- GARCÉS, M. *Tomando su sitio*. Santiago, LOM, 2002
- GARCÍA NARANJO, F. *Historias derrotadas. Opción y obstinación de la guerrilla chilena (1965-1988)*, México, Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, 1994
- GARCÍA, P. *Estrategias de poder en América latina*. Barcelona, Universidad de Barcelona, 2000
- GARRETÓN, M.A. et MOULIÁN, T. *El proceso político en Chile*, Santiago, Minga, 1983
- GARRETÓN, M.A. *El Proceso Político Chileno*, Santiago, FLACSO-Chile, 1983  
 « Acerca de la presente edición sobre Estado y derecho », *Revolución y legalidad: Problemas del Estado y del Derecho en Chile, Cuadernos de la Realidad Nacional*, no.15, déc.1972, pp.3-12

- GARRIGOU, A. *Histoire sociale du suffrage universel, 1848-2000*, Paris, Le Seuil, 2002
- GAUCHET, M. « Changement de paradigme en sciences sociales ? », *Le Débat*, mai-août, 1988
- GAUDICHAUD, F. *Poder popular y Cordones Industriales. Testimonio sobre el movimiento popular urbano, 1970-1973*. Santiago, LOM, 2004  
*Étude sur la dynamique de mouvement social urbain chilien : « pouvoir populaire » et cordons industriels durant le gouvernement de Salvador Allende (1970-1973)*, Thèse de doctorat, science politique, Paris VIII, 2005
- GAXIE, D. *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2003  
 « Le vote comme disposition et comme transaction », dans Gaxie, D. (dir.) *Explication du vote*. Paris, Presses de Sciences Po, 1989  
 « Jeux croisés. Droit et politique dans la polémique sur le refus de la signature des ordonnances par le président de la République », dans Lochak, D. (dr.) *Les usages sociaux du droit*, Paris, PUF, 1989  
 « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, 30, 1980
- GIL, F. *El sistema político chileno*, Santiago, Editorial Andrés Bello, 1969
- GÓMEZ, M.S. « Factores nacionales e internacionales de la política interna del Partido Comunista chileno (1922-1952) », dans Varas, A. (comp.) *El Partido Comunista...* p.65-139
- GÓNGORA, M. *Ensayo histórico sobre la noción de Estado en Chile en los siglos XIX y XX*, Santiago. Ed. Universitaria, 2003
- GUASTAVINO, L. *Caen las catedrales*, Santiago, 1990, Hachette
- GUEVARA, E. *Guerra de guerrillas*, Ocean Pr, 2006
- GUILISASTI, S. *Partidos políticos chilenos*, Santiago, Nascimento, 1964
- GUNTHER, R., Montero, J. R. et Wert, J. « The media and politics in Spain : From dictatorship to democracy », dans Gunther, R. et Mughan, A. (éds.) *Democracy and media: a comparative perspective*, Cambridge, Cambridge UP, 2000
- HAJEK, M. *Historia de la Tercera Internacional. La Política del Frente Único (1921-1935)*, Barcelona, Ed. Crítica
- HALÉVY, E. *Histoire du socialisme européen*, Paris, Gallimard, 1948

HALPERIN, E. *Proletarian Class Parties in Europe and Latin America : A Comparison*, Cambridge, Mass. , MIT Press, 1967

*Le communisme en Amérique latine*, Paris, Secrétariat général du gouvernement, Direction de la documentation, 1965

HARAMBOUR, A. *Luis Emilio Recabarren: evolución o revolución socialista?*, Santiago, 1997

HELLER, M. *La machine et le rouages : la formation de l'homme soviétique*, Paris, Calmann-Lévy, 1985

HUNTINGTON, S. *Political Order in Changing Societies*, New Haven, Yale University Press, 1968

IHL, O. *Le vote*, Paris, Montchrestien, 2000

INKELES, A. *Public Opinion in Soviet Russia: a Study in Mass Persuasion*, Harvard University Press, 195

JOBET, J.C. *Recabarren y los orígenes del movimiento obrero y el socialismo chilenos*, Santiago, Prensa Latinoamericana, 1973

*El Partido Socialista de Chile*, T.1, Santiago, Prensa Latinoamericana, 1971

JOBET, J.C. et CHELÉN, A. *Pensamiento teórico y político del Partido Socialista de Chile*, Santiago, Quimantú, 1972

KALBERG, S. *La Sociologie historique de Marx Weber*, Paris, La Découverte, 2002

KERTZER, D. *Politics and Symbols: The Italian Communist Party and the Fall of Communism*. Yale University Press. 1998

KINGSLEY, R. (ed.), *In Search of Eurocommunism*, Macmillan Press, 1981, Laclau, E. et Mouffe, Ch. *Hegemony and Socialist Strategy: Towards a Radical Democratic Politics*, Verso, 2001

KIRCHHEIMER, O. *Political Justice : The use of Legal Procedures for Political Ends*, Princeton, Princeton University Press, 1961

KISSIN, S.F. *War and the Marxists: Socialist Theory and Practice in Capitalist Wars*, Vol.2, London, 1989,

- KRIEGEL, A. *Les communistes français, 1920-1970*, Paris, Le Seuil, 1985  
*Les Internationales ouvrières (1864-1943)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964  
*Le Congrès de Tours*, Paris, Julliard, 1964  
*Aux origines du communisme français. 1914-1920*, Paris, Mouton & Co., École Pratique des Hautes Études- Sorbonne, 1964
- LABARCA, E. *Corvalán 27 horas*, Santiago, Quimantú, 1972
- LAFFERTE, E. *Vida de un comunista*, Santiago, s/e,
- LAGROYE, J. et al. *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2002
- LASAGNI, M.C., Edwards, P. et Bonnefoy, J. *La Radio.Historia, modelos y perspectivas*, Santiago, CENECA, 1988
- LAVAU, G. « Le pluralisme imparfait en France », dans Seurin, J.L. (dr.) *La démocratie pluraliste*, Paris, Economica, 1980  
« Partis et systèmes politiques : interactions et fonctions », *Revue canadienne de science politique*, n° 2, 1969
- LAZAR, M. *Maisons rouges. Les Partis communistes français et italien de la Libération à nos jours*, Paris, Aubier, 1992
- LECHNER, N. « La problemática actual del Estado y el Derecho en Chile », Garretón, M.A. (dir.) *Revolución y legalidad...*pp.15-55
- LEFEBVRE, R. « « Le conseil des buveurs de bière » de Rubaix (1892-1902). Subversion et apprentissage des règles du jeu institutionnel », *Politix*, 53
- LÉNINE, V.I. *Que faire ? Les questions brûlantes de notre mouvement*, Paris, Ed. Sociales, 1979  
*L'État et la révolution*, Paris, éd. de Pékin, 1978  
« La Internacional y su lugar en la historia. », dans *Obras Escogidas*, t.IV, Santiago, s/e, s/d  
« Tareas del proletariado en nuestra revolución », dans *Obras Escogidas*, T.3, Moscou, Ed. Lenguas extranjeras, s/d
- LE GOFF, J. « L'histoire politique est-elle toujours l'épine dorsale de l'histoire ? » dans *L'Imaginaire médiéval. Essais*, Paris, Gallimard, 1985
- LINZ, J. et STEPAN, A. *Problems of Democratic Transition and Consolidation*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1996  
*The Breakdown of Democratic Regimes*, London and Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1978

- LIPSET, S. et ROKKAN, S. « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction », dans Lipset S. et Rokkan, S. eds., *Party Systems and Voter Alignments: Cross National Perspectives*, Nueva Cork, The Free Press, 1967
- LIRA, E. et LOVEMAN, B. *Las ardientes cenizas del olvido (1832-1994)*, Santiago, LOM-DIBAM, 2000
- LÓPEZ, J. « La estrategia económica del gobierno de la Unidad Popular », Cuadernos de la Realidad Nacional, no.9, sept. 1971
- LOVEMAN, B. *Politics and Rural Labour in Chile, 1919-1973*, Indiana, Indiana University Press, 1976
- LOYOLA, M. *Los pobladores de Santiago, 1952-1964 : Su fase de incorporación a la vida nacional*, Memoire, Instituto de Historia, Universidad Católica de Chile, Santiago
- LOYOLA, M. et ROJAS, J. *Por un rojo amanecer. Hacia una historia de los comunistas chilenos*, Santiago, Vals, 2000
- LJUBETIC, I. *La crisis que comenzó en los años ochenta*, Santiago, Latingráfica, 2002
- MC CONNEL, P. et Lee, B. « The role of the Media in Democratization », Communication présentée lors de la *Conferencia de la Asociación Internacional para la Investigación de Comunicación y Medios*, Barcelona, juillet, 2002
- MARX, K. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions sociales, 1969  
*Le Manifeste du Parti Communiste*, Paris, Éditions sociales, 1967
- MAGASICH, J. *Pouvoir formel et pouvoir réel au Chili 1972-1973*, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et lettres, 1980
- MAHON, J. *Harry Pollitt: a Biography*, London, 1976
- MENGES, C. « Public Policy and Organized Business in Chile: A Preliminary Analysis », *Journal of International Affairs* 2, num. 2, 1966
- MILLAS, O. *Memorias, 1957-1991. Una disgresión*. Santiago, Ed. Chile-América / CESOC, 1993
- MISTRAL, C. *Chile: del Gobierno popular al golpe fascista*, México, ERA, 1974
- MOREL, C., Zegers, I. et Vicuña, I. *Historia de la Radio en Chile*, Santiago, EAC-UC, 1974
- MORGAN, K. *Harry Pollitt*, Manchester, s/e, 1993

MOULIÁN, T. « Evolución histórica de la izquierda chilena : influencia del marxismo », *Documento de Trabajo*, n.139, avril, Santiago, Programa FLACSO, 1982

MUÑOZ, *Ardua Libertad*, Temuco, Ediciones Universidad de la Frontera, 1995

NAVIA, P. « La transformación de votos en escaños: leyes electorales en Chile, 1833-2004. » *Política y Gobierno*, Vol. XII, n. 2, 2 semestre 2005, pp.233-276

NAZER, R. et Rosemblit, J. « Electores, sufragio y democracia en Chile: una mirada histórica », *Mapocho*, n.48, 2 semestre 2000, Santiago, Dirección de Bibliotecas, Archivos y Museos, pp.215-228

NEEDLER, M. *Political Development in Latin America*, New York, Ramdon House, 1968

NEVEU, E. *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2002

NEUBERG, A. *L'insurrection armée*, Maspéro, 1970

NISBET, R. *Social Change and History. Aspects of the Western Theory of Development*, New York, Oxford University Press, 1969

NOHLEN, D. *Sistemas electorales y partidos políticos*, México, Fondo de cultura económica, 1995

NOIRIEL, G. *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, 2001

NOVOA M., E. « Aspectos constitucionales y legales de la política del gobierno de la Unidad Popular », dans Palma, G. (éd.) *La vía chilena al socialismo*, México, Siglo XXI, 1973

« Vías legales para avanzar al Socialismo », *Mensaje*, n.208, avril 1971

OFFERLÉ, M. *La sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, Paris, 1994

« Mobilisations électorales et invention du citoyen : l'exemple du milieu urbain français à la fin du XIX siècle », dans Gaxie, *Explication du vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989

« Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales E.S.C.HTSAE5ET'L*, 39 (4), 1984

ORWELL, G. « Politics and the English language », *Selected Essays*, Baltimore, 1957, p.149

OXHORN, P. *Organizing Civil Society : the Popular Sectors and the Struggle for Democracy in Chile*, Penn State University Press, 1995

- PACHECO, L. *El pensamiento político de los obispos chilenos. 1962-1973*, Santiago, Salesiana, 1985
- PALACIOS, G. *Ranquil. La Violencia en la Expansión de la Propiedad Agrícola*, Santiago, Ediciones ICAL, 1992
- PASTRANA, E. et Threlfall, M. *Pan, techo y poder. El movimiento de pobladores en Chile, 1970-1973*, Buenos Aires, SIAP-Planteos, 1974
- PINTO, F. *Alessandrismo versus Ibañismo*, Curicó, Ed. La Noria, 1995
- PINTO, J. et SALAZAR, G. *Historia contemporánea de Chile. T.I et II*, LOM, Santiago, 1999
- PINTO, J. « Socialismo y Salitre : Recabarren, Tarapacá y la formación del Partido Obrero Socialista », *Historia*, vol. 32, Instituto de Historia, Pontificia Universidad Católica de Chile, 1999
- PORTALES, D. *Poder económico y libertad de expresión. La industria de la comunicación chilena en la democracia y el autoritarismo*, Santiago, Ed. Nueva imagen, 1981
- POULANTZAS, N. *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspero, 1971, 2 vol
- POWER, M. *Right-Wing Women in Chile: Feminine Power and the Struggle against Allende, 1964-1973*. University Park- Pennsylvania State University, 2002
- PRATS, C. *Memorias. Testimonios de un soldado*, Santiago, Pehuén, 1985
- RAM'IREZ NECOCHEA, H. *Origen y Formación del Partido Comunista de Chile. Ensayo de historia política y social de Chile*. Moscou, Ed. Progreso, 1984
- RATLIFF, W. *Castroism and Communism in Latin America, 1959-1976*, Stanford University Press, 1976
- RECABARREN, L.E. « La Rusia Obrera y Campesina », dans *Obras Escogidas*, Santiago, Talleres Gráficos, 1923  
 « Mi Juramento », dans Recabarren, L.E. *El pensamiento de Luis Emilio Recabarren*, t.2, Santiago, Austral, 1971
- REYES MATTA, F. et al. *Investigación sobre la prensa en Chile (1974-1984)*, Santiago, CERC-ILET, 1986
- RIQUELME, A. *Comunismo mundial y transición chilena*, Thèse doctorale, Universitat de Valencia, 2003

RIVADENEIRA, C. « The conflicts within the « Chilean road to socialism » : definition and viability of a « revolutionary » project ». 4th Transdisciplinary Forum Magdeburg. Revolutions: Concepts, Discourses, Practices of Revolutionary Action of Our Time, Otto-von-Guericke Universität, Magdeburg, Allemagne, 7-9 juillet 2006

ROJAS, J. « Historia, historiadores y comunistas chilenos », dans Loyola, M. et Rojas, J. (comp.) *Por un rojo amanecer. Hacia una historia de los comunistas chilenos*. Santiago, Ed. Vals, 2000, pp. 2-80

ROJAS, W. *Ibáñez, Caudillo Enigmático*, Santiago, Ed. Del Pacífico, 1958

ROLLE, C. « 1973: La « No historia » de un año crucial », dans Rolle, C. (coord.) *1973. La vida cotidiana de un año crucial*, Santiago, Planeta, 2003

SAGREDO, R. « Prácticas políticas en Chile 1870-1886 », *Estudios públicos*, no. 78, automne 2000, pp.209-242  
*Crónicas políticas, de Wilfredo Mayorga. Del cielito Lindo a la Patria Joven*, Santiago, 1998

SALAZAR, G. *Violencia política popular en las « Grandes Alamedas »*, 1947-1987, Santiago, LOM, 2006,  
*Labradores, peones y proletarios*, Santiago, LOM, 2000  
« Movimiento social y construcción de Estado: la Asamblea Constituyente Popular de 1925 », *Documento de Trabajo SUR Profesionales*, 133, 1992

SALAZAR, M. *Chile 1970-1973*, Santiago, Editorial Sudamericana, 2003

SARTORI, G. *Partidos y Sistemas de Partidos*, Madrid, Alianza Editorial, 2005  
*Théorie de la démocratie*, Paris, Armand Colin, 1973

SCHUMPETER, J. *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1965

SCULLY, T. et MAINWARING, S. (eds.) *Building Democratic Institutions. Party systems in Latin America*, Stanford, Ca. Stanford University Press, 1995

SCULY, T. *Rethinking the Center: Party Politics in Nineteenth- and Twentieth-Century Chile*, Stanford, Stanford University Press, 1992

SEGUEL-BOCCARA, I. *Les passions politiques au Chili de l'Unité Populaire (1970-1973). Un essai d'analyse socio-historique*, Paris, L'Harmattan, 1997

SILVA BASCUÑÁN, A. « El Tribunal Constitucional » Lagos, G. et al. *Reforma Constitucional 1970*, Santiago, Ed. Jurídica, 1970

SILVA CIMMA, E. *Derecho administrativo chileno y comparado*, Santiago, Ed. Jurídica, 1969

- SILVA, M. *Los cordones industriales y el socialismo desde abajo en Chile*, Santiago, 1999
- SILVA, H. *A grande marcha*, Río de Janeiro, Civilização brasileira, 1965
- SKOCPOL, T. (dir.) *Vision and Method in Historical Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984
- SMIRNOW, G. *La Revolución Desarmada*, ERA, Mexique, 1977
- SMITH, D. *The Rise of Historical Sociology*, Cambridge, Polity Press, 1991
- SPRIANO, P. *Storia del Partito Comunista Italiano*, T.II, Turin, Einaudi, 1969
- SUÁREZ, J. *Allende, visión de un militante*, Santiago, Ed. Jurídica-Conosur, 1992
- SUÁREZ, A. *Castroism and Communism, 1959-1966*, Cambridge, Mass. London, MIT Press, 1969
- SUBERCASEAUX, R. *Memorias de ochenta años. Recuerdos personales, críticas, reminiscencias históricas, viajes, anécdotas*, Tomo II, Santiago, Editorial Nascimento, 1936
- SOTO, A, et SAN FRANCISCO, A. (eds.) *Chile y el 11 de septiembre de 1973*, Santiago, Centro de Estudios Bicentenario, 2003
- STEVENSON, J.R. *The Chilean Popular Front*, Greenwood Press, Westport, 1970
- TALMON, J. B. *The Rise of Totalitarian Democracy*, Beacon Press, 1952
- TAPIA, J. *La técnica legislativa*, Santiago, Santiago, Ed. Jurídica, 1960
- TEITELBOIM, V. *Antes del olvido*. T. I, II et III, Santiago, Sudamericana, 1998
- TILLY, C. *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986  
*From Mobilisation to Revolution*, Addison-Wesley, Reading, Mass. 1976
- TIRONI, E. *El Sueño Chileno. Comunidad, familia y Nación*, Santiago, Aguilar, 2005
- TORO, C. *La guardia muere pero no se rinde... mierda*. Santiago, Partido Comunista de Chile, 2007
- ULIANOVA, O. « Crisis e ilusión revolucionaria. Partido comunista de Chile y Comintern, 1931-1934 », dans Concheiro, E. et al. *El Comunismo: otras miradas desde América Latina*, México, UNAM, 2007, pp.277-322  
*Chile en los archivos soviéticos 1922-1991*, Santiago, LOM, 2005

« El Partido Comunista chileno en la crisis política de 1931: de la caída de Ibáñez al levantamiento de la marinería », *Revista de Historia de Chile y América*, Vol. 3, N°1, Santiago, Centro de Estudios Bicentenario, 2003

« Levantamiento campesino de Lonquimay y la Internacional Comunista », *Estudios Públicos*, 89, été 2003, pp. 173-223

« El Partido Comunista Chileno durante la Dictadura de Carlos Ibáñez (1927-1931): Primera clandestinidad y «Bolchevización» Estaliniana », *Boletín de la Academia Chilena de Historia*, no. 11, Santiago, 2002

ULIANOVA, O. et FEDIAKOVA, E. « Algunos aspectos de la ayuda financiera del Partido Comunista de la URSS al comunismo chileno durante la guerra fría ». *Estudios Públicos*, num. 72, printemps 1998, pp. 113- 148

URIBE, A. *Le livre noir de l'intervention américaine au Chili*. Paris, Seuil, 1974

URZÚA, G. et Barzelatto, A.M. *Diagnóstico de la burocracia chilena*, Santiago, Ed. Jurídica, 1971

URZÚA, G. *Historia política de Chile y su evolución electoral. Desde 1810 a 1992*, Santiago, Ed. Jurídica, 1992

*Diccionario Político Institucional de Chile*, Santiago, Ed. Jurídica de Chile, 1984

*Evolución de la administración pública chilena (1818-1968)*, Santiago, Ed. Jurídica, 1970

VALENCIA, L. *Anales de la República. Textos de las constituciones de Chile y registro de los ciudadanos que han integrado los poderes ejecutivo y legislativo desde 1810*, Santiago, Imprenta Universitaria, 1951

VALENZUELA, A. *The Origins of Democracy : theoretical reflections on the Chilean case*, Washington, The Wilson Center, 1983.

« The Breakdown of Democratic Regimes. Chile. » dans Linz, J. et Stepan, A. *The Breakdown of Democratic Regimes*, London and Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1978

« Political Constraints and the Prospects for Socialism in Chile », *Proceedings of the Academy of Political Science*, 30 (4), pp.65-82, août 1972

« The Scope of the Chilean Party System », *Comparative Politics*, 4 (2), pp. 179-199, janvier 1972

«Orígenes y características del sistema de partidos en Chile: proposición para un gobierno parlamentario », *Estudios Públicos*, no. 64, printemps 1996, pp.1-70

VALENZUELA , A. et VALENZUELA, S. « Los Orígenes de la Democracia. Reflexiones Teóricas sobre el Caso de Chile », *Estudios Públicos*, no. 12, pp.5-39

- VALENZUELA, S. « Orígenes y transformaciones del sistema de partidos en Chile », *Estudios Públicos*, n.58, automne, 1995, pp.5-80  
*Democratización vía reforma. La Expansión del sufragio en Chile*, Ediciones IEDES, 1985
- VARAS, A. (comp.) *El Partido Comunista de Chile. Estudio Multidisciplinario*, Santiago, CESOC-FLACSO1988  
 « Ideal socialista y Teoría Marxista en Chile », *Document de Travail* no. 153, Santiago, FLACSO, juillet 1982
- VENEROS, D. *Allende*, Santiago, Sudamericana, 2003
- VIDAL, H. *FPMR. El tabú del conflicto armado en Chile*, Santiago, Mosquito Editores, s/d
- VIERA-GALLO, J.A. « El segundo camino hacia el socialismo : aspectos institucionales », Garretón, M.A. (dir.) *Revolución y legalidad...*pp.153-189
- VILLALONGA, C. *Revolución y ley. La teoría crítica del Derecho en Eduardo Novoa Monreal*, Santiago, Globo Editores, 2008
- VITALE, L. *Interpretación marxista de la historia de Chile*, T.VI, Santiago, LOM, 1998
- VYLDER, S. *Allende's Chile: The Political Economy of the Rise and Fall of the Unidad Popular*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976
- WALLERSTEIN, I. *Ouvrir les Sciences sociales*, Paris, Descartes & Cie, 1996
- WEBER, M. *Économie et société. Les catégories de la sociologie*. T.1, Paris, Plon, 1995  
*Le savant et la politique*, Union Générale d'édition, Paris, 1971
- WITKER, A. (comp.) *Historia Documental del PSCH 1933-1993. Signos de identidad*, Santiago, Concepción, Instituto Latinoamericano de Concepción, 1993
- ZAPF, W. et Oka, M. « Differences in Paths of Development: An Analysis for a Countries », dans Eisenstadt, S.N. et Rokkan, S. eds. *Building States and Nations: Models and Data Ressources*, Beverly Hills, London, Sage publications, 1973
- ZAPATA, F. *Las relaciones entre el movimiento obrero y el Gobierno de Salvador Allende*, El Colegio de México, 1976
- ZINOVIEV, A. *L'homo sovieticus*, Paris, Julliard, 1983

***Archives, documents et compilations de documents***

« Agreement Achieved, August 14 - August 23, 1939 », « Nazi-Soviet Relations 1939-1942 », dans *The Avalon Project at the Yale Law School*,  
[www.yale.edu/lawweb/avalon/nazsov/nazsov.htm#I](http://www.yale.edu/lawweb/avalon/nazsov/nazsov.htm#I)

ALLENDE, S. *Nuestro camino al socialismo- la vía chilena*, Buenos Aires, Ediciones Papiro, 1971

ARCHIVES DU PCF. *Comités centraux*, CD no. 1/8, 7-10.10.1971; 3-5/15, 4/4, 9-10/11, 28-29.03.1973; 7-8/12, 25-26.05.1973; 8-9/13, 26.10.1973; 10/11, 04.12.1973; 9/15 4AV/2043, 10.11.1974

*Bureau Politique*. 1970-1972 (2 NUM 4/5) ; 1973 2 NUM, 4/6 ; 1974, NUM 4/7

*Archives du secrétariat*. 1970-1971, 2 NUM 4/14 ; 1972-1973, 2 NUM 4/1515 ; 1974-1975, 2 NUM 4/16 et 1974, 27.06.74 /13

ARCHIVO DEL REGISTRO ELECTORAL DE CHILE. *Senadores, T.I, 1925-1961 et T.II, 1965-1973.*

*Diputados, T.I, 1925-1941, T.II, 1945-1965 et T.III, 1969-1973*

CENTRAL DE TRABAJADORES GRÁFICOS DE CHILE. *Para un sindicato único*, 6<sup>a</sup> convención, 28-30 juillet, 1972

*Chile and the United States, Declassified Documents Relating to the Military Coup, sep. 11, 1973*, », The National Security Archive, The George Washington university, [www.gwu.edu/](http://www.gwu.edu/)

CIA. « Nixon Chile Intervention. White House Tape Acknowledges Instructions to Block Salvador Allende », *National Security Archive Electronic Briefing*, Book no. 110, The National Security Archive, The George Washington university, [www.gwu.edu/](http://www.gwu.edu/)

« Chile and United States: Declassified Documents Relating to the Military Coup, September 11, 1973 », The National Security Archive, The George Washington university, [www.gwu.edu/](http://www.gwu.edu/)

COMISIÓN NACIONAL DE EDUCACIÓN, PCCh. *La Reunión de Célula. Curso breve en dos clases*, Santiago, s/e, 1966

*La célula, motor de la campaña electoral*, Santiago, Impresores Cepeda y Rodríguez, 1971

*Unión de las Fuerzas revolucionarias y antiimperialistas de América latina, Guión para le estudio del artículo del compañero Luis Corvalán*, Santiago, 1967

*Conozca a los Comunistas. Guión para el estudio del folleto*, Santiago, Comisión Nacional de Educación, 1965

COMISIÓN NACIONAL DE POBLADORES, PCCh. *Los pobladores y su organización*, s/e, s/d (1968-1969?)

*Conclusiones del Cabildo Abierto, organizado y realizado por la Ilustre Municipalidad y la Agrupación comunal de Pobladores de la comuna de Barrancas*, 14-15 mai 1966

*IX Conferencia Nacional del Partido Comunista de Chile*. Supplement de la revue *Principios*, septembre 1952

CORREA, S. et al. *Documentos del siglo XX chileno*, Santiago, Ed. Sudamericana, 2001

CORVALÁN, L. *Tres Péridos en nuestra lucha revolucionaria*, Dresden, Grafischer Grossbetrieb Völkerfreundschaft, 1982

*Chile 1970-1973*. Balkán, Sofía Press, 1978

*Chili. Les communistes dans la marche au socialisme*. Paris, Éd.

Sociales, 1972

*El Pueblo y el Gobierno popular*, Informe al Pleno del Comité central, 26-29 nov. 1970, Santiago, 1971

*Camino de victoria*, Santiago, Horizonte, 1971

*En el pueblo y el gobierno popular*, Comisión nacional de propaganda, déc. 1970.

*Seguir avanzando con las masas*. Documentos del XIII Congreso del Partido comunista de Chile, 10-17 octubre 1965, Folletos 1-5

*Nuestra vía revolucionaria*, Santiago, s/e, 1964, pp.66-83

Cruzat, X. et Devés, E. (comp.) *Recabarren. Escritos de Prensa*, santiago, Nuestra América, T.4, 1986

DÍAZ, V. Por Chile, avancemos con los comunistas. Ningún gobierno había hecho tanto en Chile en tan poco tiempo. Informe rendido en el pleno del Comité Central, 3-5 mars, 1971

« Declaración de principios », *El socialista*, no.3, Valparaíso, 14 août 1915

DIRECCIÓN POLÍTICA DE LA UNIDAD POPULAR. Particpar es avanzar. Conclusiones de la reunión del comité nacional de la Unidad popular, fév. 1972, Santiago, Consejería de difusión de la presidencia de la república.

*Documentos e informes emanados de plenos y congresos del Partido Comunista de Chile*, Santiago, Imprenta Horizonte, 1963

*Documentos del XIII Congreso Nacional del Partido Comunista de Chile*, 10-17 oct. 1965, Folleto n.1, 2, 3, 4 et 5, Santiago

*El aporte de los comunistas a la lucha de los pobladores*, Santiago, Horizonte, 1968

*El Partido comunista de Chile en el Gobierno de la Unidad popular*, Caracas-Belgique, INDAL, 1974

« Estructura y métodos de acción del Partido Comunista », *Bandera Roja*, no.1, abril 1925

GONZÁLEZ, G. « Por el fortalecimiento del Partido », *Informe al IX Pleno del Partido Comunista de Chile*, septiembre 1940, s/e

GONZÁLEZ, J. *Curso elemental sobre el Partido*, Santiago, s/e, 1970

*Grandes luchas revolucionarias del proletariado chileno*, s/e, 1932

*Iglesia y liberación humana. Los documentos de Medellín*. Barcelona, Nova Terra, 1969

*La Vía Chilena al Socialismo*, Puebla, Centro de Estudios Latinoamericanos, 1988

LEIBZON, B. *Conozca a los Comunistas*, Santiago, Comité Central del Partido Comunista de Chile

« Memorandum From the Chief of the Western Hemisphere Division (King) to director of Central Intelligence McCone », *Selected Document on the 1964 Election in Chile*, Foreign Relations, 1964-1968, Vol. XXI, South and Central America; Mexico. Doc. 245-248, Doc. 245, Washington, janvier 1964

« Nixon Chile Intervention, White House. Tape Acknowledges instructions to Block Salvador Allende ». *Declassified Kissinger. Transcripts Reveal strong support for Pinochet following Chilean coup*. National Security Archive Electronic Briefing, Book. No, 110, », The National Security Archive, The George Washington university, [www.gwu.edu/](http://www.gwu.edu/)

Oficina de Planificación nacional, *Plan de la Economía Nacional: Antecedentes sobre el desarrollo Chileno 1960-1970*, ODEPLAN, 1971

PCCh. *La célula*, Santiago, Quimantú, 1973

*Documentos del cincuentenario del Partido comunista de Chile*, Santiago, 1972

*Municipio popular para el gobierno popular*. Lista completa de los candidatos a regidores del Partido comunista, 1971

*Programa del Partido Comunista de Chile*, Santiago, Horizonte, 1969

*Intervenciones y resoluciones del XIV Congreso*, 23-29 nov. 1969, Santiago, Horizonte, 1970

*Cartilla para apoderados*, Santiago, Horizonte, 1967

PARTIDO COMUNISTA REVOLUCIONARIO. *Posición ante la situación internacional de los comunistas revolucionarios, Informe político internacional aprobado en el primer congreso*, Santiago, Delta, s/d

Informe político al Congreso  
constituyente del Partido comunista revolucionario, s/d

PCF, « Changer de cap, programme pour un gouvernement démocratique d'unité  
populaire », Programme, s/e, s/d

« Plataforma Electoral del Partido Socialista », dans la section Partido Socialista Chileno,  
*La Internacional*, no.1, Santiago, 15 mars 1913

RECABARREN, L.E. *Proceso oficial contra la Sociedad Mancomunal de Tocopilla.  
Respuesta a la acusación*, Santiago, Imprenta Mejía, de A. Poblete Garín, 1905

« Resoluciones del Congreso Nacional del PC en julio de 1933 », dans *Hacia la  
Formación de un Verdadero Partido de Clase*, s/e, s/d

SERVICIO NACIONAL DE ESTADÍSTICAS. *Finanzas, bancos y cajas sociales, año  
1969*, Santiago, Instituto nacional de Estadísticas, 1969  
*Síntesis estadística de Chile 1971*,  
Santiago, s/e, 1972

SIQUEIROS, J. (Pseudonyme), *El Grovismo. Principal obstáculo para la revolución  
obrera y campesina*, Santiago, Imp. Selecta, s/d (1932)

« Tentative Efforts To Improve German-Soviet Relations, April 17 - August 14, 1939 »,  
« Nazi-Soviet Relations 1939-1942 », dans *The Avalon Project at the Yale Law School*,  
[www.yale.edu/lawweb/avalon/nazsov/nazsov.htm#I](http://www.yale.edu/lawweb/avalon/nazsov/nazsov.htm#I)

UP. « Programa básico de Gobierno, 1970-1976 », dans *La Vía Chilena al Socialismo*,  
Centro de Estudios Latinoamericanos, Puebla, 1988

US Department of State. *The declassified Documents, Communist Party and Affiliates,  
1955-1956*, Washington DC, US Government Printing Office, 1969

ZORRILLA, A. *Exposición sobre la política económica del gobierno y del Estado de la  
Hacienda pública a la Comisión mixta de presupuestos del Parlamento*. Santiago,  
Talleres gráficos la Nación, 27 nov.1970

### **Presse**

*Diario oficial*, le 3 septembre 1948

Journal *El Clarín*, 1970

Journal *El Despertar de los Trabajadores*, Iquique, mai-novembre, 1912

Journal *El Mercurio*, 16.11.1926, 1927, 1969-1973

Journal *El Proletario*, Tocopilla, 1905

Journal *El Pueblo Obrero*, Iquique, sept.-oct. 1907

Journal *El Siglo*, 1940-1941, 1968-1973

Journal *El Socialista*, Santiago, août 1909

Journal *El Socialista*, Antofagasta, 1920-1921

Journal *El Trabajo*, 1905

Journal *Hoy*, 04.03.1932

Journal *Justicia*, février, 1925

Journal *La Aurora*, Taltal, octobre, 1916

Journal *La Federación Obrera*, Santiago, avril-mai, 1922

Journal *La Reforma*, Santiago, déc. 1907-janv. 1908

Journal *La Tercera*, 1970-1973

Journal *Las Noticias de Última Hora*, 1972

Journal *Las Ultimas Noticias*, 1969

Journal *L'Humanité*, 1969-1974

Journal *Última Hora*, nov. 1955

Cahiers d'Histoire de l'Institut Maurice Thorez, 1969-1974

*Revue Arauco*, no. 27, IV, Santiago, 1962

*Revue Causa ML*, n°17, juillet-août, Stgo, 1970

*Revue Chile Hoy*, Santiago, 1971-1973

*Revue Principios*, Santiago, 1939-1943, 1947, 1951, 1964, 1969-1973

*Revue Punto Final*, 1969-1973

## RÉSUMÉ

Le Parti communiste chilien était un parti pragmatique, manipulateur, qui a soutenu la voie pacifique jusqu'au bout, a rejeté la voie armée comme moyen de lutte politique et a maîtrisé à la perfection les règles du jeu politique. Mais, dans le même temps, il a été un parti discipliné, hiérarchisé, fidèle aux directives de l'URSS. Le PCCh n'était pas un parti « comme les autres », car il devait faire face aux tensions constantes existant au sein de la pratique et du discours entre les dimensions sociétale, qui se construisait à partir et dans la configuration politique et sociale chilienne, et téléologique, issue de l'appartenance au monde communiste. Notre travail a rendu compte d'un PCCh contradictoire, multiple qui n'a pas été un satellite de Moscou. Au contraire, son action politique a été déterminée par un habitus démocratique, où ensemble de modes et de comportements acquis qui résultent de l'internalisation de l'ensemble des règles du système politique liées au régime démocratique, et des structures sociales objectives à travers l'expérience du Parti. À partir de la construction et de la consolidation de cet habitus démocratique ainsi que de la confrontation des principes démocratiques à la pratique du PCCh lorsqu'il gagne la Présidence de la république au sein de l'alliance de l'Unité populaire, on a observé que cet habitus démocratique a été construit et consolidé par les choix des dirigeants du Parti en époques et configurations distinctes, ce qui a déterminé que la pratique du PCCh ait été en accord avec les principes démocratiques du régime. Ainsi, créateur d'un savoir-faire politique particulier qui l'a différencié des autres partis communistes d'Amérique latine, le PCCh a contribué à maintenir en vigueur le système des pratiques et les représentations du régime démocratique chilien et a réussi à occuper une place privilégiée au sein de l'ordre politique chilien.

## ABSTRACT

The Chilean Communist Party (PCCh) was a pragmatic, manipulating party that sustained the pacific way until the very last minute, which rejected the armed path as a political option and perfectly mastered the rules of the political game. But at the same time, it has always been a disciplined party, with a rigid hierarchy and loyal to the URSS. The PCCh “wasn't a party like the others”, in the sense that he must face constant internal pressure among a social dimension and a teleological dimension. This work relates to a contradictory actor in the political scene, which didn't stand as a simple satellite of Moscow orders. In fact, their political action was determined by a democratic *habitus* which behavior results of a deep understanding of the rules played on the political arena, and the social structures learned through the party's experience. The construction and further consolidation of this *habitus*, and the confrontation of the democratic principles when the party reached the Presidency of the Nation (as a member of the Popular Unity Alliance), showed us how these democratic habits grew inside the PCCh and how this democratic *habitus* was built by the successive PCCh leaders, at different times and scenarios, because the PCCh's practices were closely aligned with the democratic principles. In that way, and holding this particular political know-how which differentiated them from the rest of the Latin American communist parties, the PCCh contributed to sustain a practice-based system and the representations of the democratic Chilean regime, reaching a privileged place in the Chilean political order.

**Mots clés:** Parti communiste, démocratie, Chili, règles, Allende

**Key-words :** Communist party, democracy, Chile, rules, Allende